



**Yverdon-les-Bains**

2020

# **RAPPORT DE GESTION**

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains  
au Conseil communal

PR21.10PR vol 1



PR21.10PR

## **RAPPORT DE GESTION 2020**

## **Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2020**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 109 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2020.

## TABLE DES MATIERES

CONSEIL COMMUNAL .....	1
BUREAU ÉLECTORAL.....	17
MUNICIPALITÉ .....	19
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	47
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.....	49
SERVICE DES FINANCES .....	65
SERVICE DES SPORTS.....	73
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES .....	89
SERVICE DE LA CULTURE .....	97
SERVICE DES ÉNERGIES.....	135
SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE .....	149
SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE .....	181
SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS .....	211
SERVICE DES TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT .....	217
SERVICE DE L'URBANISME.....	233
SERVICE DES BÂTIMENTS .....	255



## **CONSEIL COMMUNAL**

---

Législature 2016-2021

**M. Christian WEILER**

Président jusqu'au 30 juin 2020

**Mme Natacha RIBAUD EDDAHBI**

Présidente dès le 1<sup>er</sup> juillet 2020

**Mme Anne LEUENBERGER**

Secrétaire

**Mme Sylvie HOFSTETTER**

Secrétaire adjointe jusqu'au 30 juin 2020

**Mme Gaëlle VON BERGEN**

Secrétaire adjointe

**Mme Véronique FIVAZ SCHLUP**

Huissière

**M. Jean-Claude MONNEY**

Huissier

**Composition du Bureau****1<sup>ER</sup> SEMESTRE :**

WEILER Christian (PLR-CD), président  
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS), 1<sup>er</sup> vice-présidente  
 EHRWEIN NIHAN Céline (Verts), 2<sup>e</sup> vice-présidente  
 BALET Khéna (Verts), scrutateur

FORESTIER Didier (PLR-CD), scrutateur  
 GYGAX Roger (UDC), scrutateur suppléant  
 REYMOND Anthony (PS), scrutateur suppléant.

**2<sup>E</sup> SEMESTRE :**

RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS), présidente  
 EHRWEIN NIHAN Céline (Verts), 1<sup>re</sup> vice-présidente  
 jusqu'au 09.12.2020  
 NOTTER Judith (Verts), 1<sup>er</sup> vice-présidente dès le  
 10.12.2020

VILLARD Roland (UDC), 2<sup>e</sup> vice-président  
 GYGAX Roger (UDC), scrutateur  
 REYMOND Anthony (PS), scrutateur  
 FAGONE Malory (Verts), scrutatrice suppléante  
 VASWANI Ramesh (PLR-CD), scrutateur suppléant.

**Composition du Conseil communal**

Répartition des sièges	Au 01.01.2020	Dès 03.09.2020
Parti Libéral-Radical et Centre Droite (PLR-CD)	40	41
Parti Socialiste (PS)	30	27
Union Démocratique du Centre (UDC)	15	15
Les Verts (Verts)	15	15
Indépendants	--	2
	100	100

**Membres du Conseil communal****PARTI LIBÉRAL-RADICAL ET CENTRE DROITE (PLR-CD) :**

ALFONZO Giuseppe  
 ARMADA François  
 BERNHARD Maximilien  
 BETTEX Joëlle  
 CARP Catherine  
 CHAPUIS Jean-David  
 CHEVALLEY Catherine dès 02.10.2020 PEREGRINA  
 COCHAND Daniel  
 DYENS Jean-Claude  
 FORESTIER Didier  
 GABELLA Laurent  
 GALLI RATANO Cinzia  
 GILLARDIN GRAF Anne  
 GILLET François  
 GILLIARD Laurent  
 GILLIÉRON Anne-Louise  
 GILLIÉRON Johann  
 GONIN Denis  
 GRANDJEAN David  
 GRUET Philippe  
 GUIGNARD Philippe  
 INDULSI Nunzio  
 JAQUIER Claude-Anne  
 JAQUIER Olivier  
 LEVAILLANT Jacques

NICODET Marc  
 NOBS Sébastien  
 OOSTERHOFF Brian  
 PAVID Philippe  
 PIDOUX Thierry  
 POMILIO LEUTHOLD Sébastien  
 ROQUIER Laurent  
 ROTTERMANN Guy  
 ROULET-GRIN Pierrette  
 SIMON-VERMOT Olivier  
 TREYVAUD Paul-Arthur  
 VASWANI Ramesh  
 VUITHIER Laurent  
 WEILER Christian  
 WIND Bart

**Mutations :**

05.03.2020 : RIEDO Pierre-Jean remplace  
 ROTTERMANN Guy  
 04.06.2020 : DI LUCA CARDILLO Antonino  
 remplace OOSTERHOFF Brian  
 18.06.2020 : MEYSTRE Pierre-Henri remplace  
 CARP Catherine  
 01.10.2020 : ZARETTI Gianfranco remplace  
 TREYVAUD Paul-Arthur.

**UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE (UDC) :**

---

BRANCACCIO Michel  
 BRIAND Aude  
 BURDET Christophe  
 DI MARCO Nicola  
 DUBEY Michel  
 DURUSSEL Nicolas  
 GAFNER Pascal  
 GYGAX Roger  
 MIRANDA Antonio  
 RAMCHURN Ruben  
 RANDIN Bahija  
 TRAJCHEVSKI Branislav

VILLARD Raluca  
 VILLARD Roland  
 WAGNIÈRE Emilienne

**Mutations :**

06.02.2020 : LOUP Tatiana remplace  
 BRIAND Aude  
 LJATIFI Dzingis remplace  
 BRANCACCIO Michel  
 10.12.2020 : DJORDJEVIC remplace  
 LJATIFI Dzingis

**LES VERTS (VERTS) :**

---

BALET Khéna  
 BALET Morgane  
 DI PRINZIO Olivier  
 EHRWEIN NIHAN Céline  
 GIROUD Christian  
 GUILLARD Benoist  
 HUNKELER Pierre  
 LOOS Martin  
 MICHAUD Florent  
 PITTET Sylvain  
 ROMANENS Léa

SEGHROUCHNI Younes  
 SPICHIGER Fanny  
 VENIZELOS Vassilis  
 WÜRGLER Judith dès 18.07.2020 NOTTER

**Mutations :**

18.06.2020 : FAGONE Malory remplace  
 BALET Morgane  
 10.12.2020 : JEANNERET Lucie remplace  
 GIROUD Christian.

**PARTI SOCIALISTE (PS) :**

---

ADEN Hiba  
 BALET Stéphane  
 BANDERET Mireille  
 BURDET Daniel  
 CAND Jean-François  
 DALL'AGLIO Gildo  
 DIBRANI Mergim  
 DUVOISIN Valérie  
 FISCHER Pascale  
 GABERELL Thierry  
 GANDER Anne  
 HAJDARI Nuri  
 HOFER Aurélie Maude  
 JEYARATNAM Jeyashankar  
 KLAUS Jean-Louis  
 LOPERETTI Christophe  
 MAIBACH Olivier  
 MATHYS Mireille  
 MILLIOUD Marceline  
 PALANY Kassim  
 PARDO Marisa  
 PINTO Maketa Avelino

PITTORI Patrice  
 REYMOND Anthony  
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha  
 SCHOLDER Mireille  
 SHEU Ervin  
 SHEU Lorena  
 VUAGNIAUX Thierry  
 WICKI Julien

**Mutations :**

04.06.2020 : PANASCI Françoise remplace  
 PITTORI Patrice  
 DRUEY Joëlle remplace ADEN Hiba  
 03.09.2020 : LOPERETTI Christophe rejoint le Parti  
 Libéral-Radical et Centre Droite  
 DALL'AGLIO Gildo devient  
 indépendant  
 GABERELL Thierry devient  
 indépendant  
 10.12.2020 : GENTON Gaspard remplace  
 KLAUS Jean-Louis.

## Commissions de surveillance et thématiques

### COMMISSION DE GESTION

Présidence : SPICHIGER Fanny

**Membres :**

BETTEX Joëlle (PLR-CD)  
 COCHAND Daniel (PLR-CD)  
 GYGAX Roger (UDC)  
 HOFER Aurélie Maude (PS)  
 KLAUS Jean-Louis (PS)  
 SPICHIGER Fanny (Verts)  
 VASWANI Ramesh (PLR-CD)

**Membres suppléants :**

FISCHER Pascale (PS)  
 GUILLARD Benoist (Verts)  
 NOBS Sébastien (PLR-CD)  
 RAMCHURN Ruben (UDC)

**Mutation :**

18.06.2020 : MAIBACH Olivier remplace KLAUS Jean-Louis comme membre.

### COMMISSION DES FINANCES

Présidence : JAQUIER Olivier

**Membres :**

DYENS Jean-Claude (PLR-CD)  
 GABERELL Thierry (PS)  
 HUNKELER Pierre (Verts)  
 JAQUIER Olivier (PLR-CD)  
 ROQUIER Laurent (PLR-CD)  
 SHEU Ervin (PS)  
 VILLARD Roland (UDC)

**Membres suppléants :**

GANDER Anne (PS)  
 GUIGNARD Philippe (PLR-CD)  
 RAMCHURN Ruben (UDC)  
 WÜRLER Judith (Verts) dès 18.07.2020 NOTTER

**Mutations :**

01.10.2020 : PARDO Marisa remplace GABERELL Thierry comme membre  
 BALET Stéphane remplace GANDER Anne comme membre suppléant.

### COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Présidence : GILLARDIN GRAF Anne

**Membres :**

ARMADA François (PLR-CD)  
 BURDET Daniel (PS)  
 GAFNER Pascal (UDC)  
 GILLARDIN GRAF Anne (PLR-CD)  
 DALL'AGLIO Gildo (PS)  
 PAVID Philippe (PLR-CD)  
 VENIZELOS Vassilis (Verts)

**Membres suppléants :**

DUBEY Michel (UDC)  
 NICODET Marc (PLR-CD)  
 SEGHROUCHNI Younes (Verts)  
 WICKI Julien (PS)

**Mutations :**

01.10.2020 : WICKI Julien remplace DALL'AGLIO Gildo comme membre  
 03.10.2019 : FISCHER Pascale remplace WICKI Julien comme membre suppléante.

### COMMISSION DE RECOURS

Présidence : GILLIARD Laurent

**Membres :**

BANDERET Mireille (PS)  
 DURUSSEL Nicolas (UDC)  
 GILLIARD Laurent (PLR-CD)  
 GILLIÉRON Anne-Louise (PLR-CD)  
 GUILLARD Benoist (Verts)  
 MILLIOUD Marceline (PS)

WIND Bart (PLR-CD)

**Membres suppléants :**

CHEVALLEY Catherine (PLR-CD) dès 02.10.2020  
 PEREGRINA  
 MICHAUD Florent (Verts)  
 VILLARD Raluca (UDC)  
 VUAGNIAUX Thierry (PS)

## COMMISSION DES PÉTITIONS

Présidence : GILLIÉRON Johann

**Membres :**

BURDET Christophe (UDC)  
 BURDET Daniel (PS)  
 CHAPUIS Jean-David (PLR-CD)  
 DI PRINZIO Olivier (Verts)  
 GILLIÉRON Johann (PLR-CD)  
 ROULET-GRIN Pierrette (PLR-CD)  
 VUAGNIAUX Thierry (PS)

**Membres suppléants :**

FISCHER Pascale (PS)  
 GILLET François (PLR-CD)  
 DI MARCO Nicola (UDC)  
 SEGHROUCHNI Younes (Verts)

**Mutation :**

05.11.2020 : DI PRINZIO Olivier remplace  
 GILLIÉRON Johann comme président.

## Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 8 fois en 2020.

## RAPPORTS DES COMMISSIONS

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR19.32RA	Création d'une société anonyme pour le développement des réseaux thermiques	05.12.2019	06.02.2020
PR19.33RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'450'000.- pour la modernisation et l'extension des réseaux informatiques pédagogiques dans les bâtiments scolaires	14.11.2019	06.02.2020
PR19.34RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 800'000.- pour l'installation et le remplacement des compteurs, les modifications et petites extensions des réseaux prévisionnels pour l'année 2020	28.11.2019	06.02.2020
PR20.01RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 2'280'000.- pour financer la phase II du projet Smart Metering (systèmes de mesure intelligents)	16.01.2020	05.03.2020
PR20.02RA	Demande de crédit d'étude de CHF 100'000.- pour établir un plan directeur des transports publics et l'adoption de la réponse à la motion du 5 novembre 2009 de M. le Conseiller communal Vassilis Venizelos « Pour une offre en transports publics attractive »	16.01.2020	05.03.2020
PR20.03RA	Reprise par la Commune d'Yverdon-les-Bains des installations liées au stade d'athlétisme de l'Union sportive yverdonnoise (USY) et une demande de crédit d'investissement de CHF 1'600'000.- pour la réfection de la piste d'athlétisme	16.01.2020	05.03.2020
PO19.01RApc	Pour la mise en place d'un plan directeur culturel : « Ensemble pour la culture »	21.10.2019	05.03.2020 Renvoi à la Municipalité
PO19.02RApc	Pour un développement du jardinage en milieu urbain, dans le respect de l'environnement	12.12.2019	04.06.2020 Renvoi à la Municipalité
PR20.04RA	Demande de crédit d'investissement d'un montant de CHF 750'000.- pour le renouvellement de deux véhicules de collecte des ordures ménagères incinérables (OMI) dans le cadre de la première étape du renouvellement des véhicules des services de la Ville	12.03.2020	04.06.2020
PR20.05RA	Adoption du volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord vaudois	12.03.2020	04.06.2020
PR20.08RA	Demande de crédits d'investissement de CHF 4'557'500.- pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville et de CHF 382'500.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives aux secteurs d'intervention du Service des énergies pour l'année 2020	23.04.2020	04.06.2020
PR20.12RA	Réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2019	07.05.2020	04.06.2020+A

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR20.10RA	Demande de crédit additionnel de CHF 1'300'000.- au crédit d'investissement de CHF 1'200'000.- accordé dans le cadre du préavis PR15.03PR pour le déplacement des conduites d'eau situées dans le secteur de la Brinaz	07.05.2020	18.06.2020
PR20.07RA	Comptes communaux de l'exercice 2019 d'Yverdon-les-Bains	07.05.2020	18.06.2020
PR20.09RA	1 <sup>e</sup> série de compléments au budget 2020	07.05.2020	18.06.2020
PR20.06RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 400'000.- pour le regroupement du Service des énergies sur un seul site, à la rue de l'Ancien Stand	12.03.2020	03.09.2020
PR20.13RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 200'000.- pour la transformation du pavillon scolaire de Fontenay en Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)	18.06.2020	03.09.2020
PO19.04RApc	Rapport sur la motion du 3 octobre 2019, traitée comme un postulat, de Monsieur le Conseiller communal Maximilien Bernhard « Pour la création d'un Plan directeur des énergies »	14.05.2020	03.09.2020
PO20.03RApc	Pour une offre de transport public gratuite le samedi	06.02.2020	03.09.2020 Refusé
PO20.05RApc	Pour une réflexion sur l'affectation de l'Echandole et des caves du château	05.03.2020	03.09.2020 Refusé
PR20.14RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.- pour financer 2'170 nouveaux raccordements fibre optique (FTTH) supplémentaires dans la ville d'Yverdon-les-Bains au cours des années 2021-2023.	29.06.2020	01.10.2020
PR20.15RA	Arrêté d'imposition pour l'année 2021	23.07.2020	01.10.2020
PO20.01RApc	Violences faites aux femmes : ça suffit !	06.02.2020	01.10.2020 Renvoi à la Municipalité
PR20.16RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 63'800.- pour la mise en conformité de la halle n° ECA 4948 et de ses abords sur la parcelle n° 3337, au lieu-dit « Aux Parties »	20.08.2020	05.11.2020
PR20.17RA	Prolongation du terme et l'adaptation du montant de la redevance de la servitude de superficie érigée en droit distinct et permanent (DDP) sur la parcelle n° 1845 de la Commune d'Yverdon-les-Bains, en faveur de « La Plage d'Yverdon SA »	20.08.2020	05.11.2020+A
PE19.01RApc	Rapport sur la pétition du Conseil des Jeunes « Pour que l'Amalgame continue à nous faire rêver »	10.12.2019	01.10.2020 Renvoi à la Municipalité
PO19.03RApc	Pour une dynamisation de la vie nocturne yverdonnoise	05.12.2019	05.11.2020 Renvoi à la Municipalité
PR20.21RA	2 <sup>e</sup> série de compléments au budget 2020	29.10.2020	10.12.2020
PR20.24RA	Demande de crédit complémentaire extraordinaire de CHF 500'000.- au budget 2020	25.11.2020	10.12.2020
PR20.20RA	Adoption du budget pour l'année 2021	30.09.2020	10.12.2020
PR20.22RA	Demande d'un crédit d'études de CHF 500'000.- pour assurer l'alimentation électrique future de la ville d'Yverdon-les-Bains	29.10.2020	10.12.2020
PR20.18RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'000'000.- pour la mise en œuvre des mesures découlant de la stratégie de déploiement de la mobilité électrique (SDME) sur l'ensemble du territoire communal	03.09.2020	10.12.2020

+A = Avec amendement

## RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

N°	Objet	Date	Prise d'acte
PO12.01REP	Motion du 8 mars 2012, traitée comme un postulat, de M. le Conseiller communal Giancarlo Valceschini intitulée « Pour un éclairage public économique, écologique, sans pollution lumineuse et conforme aux normes »	28.01.2020	06.02.2020
PO19.04REP	Motion du 3 octobre 2019, traitée comme un postulat, de Monsieur le Conseiller communal Maximilien Bernhard « Pour la création d'un Plan directeur des énergies »	14.05.2020	04.06.2020 Renvoi en commission
PO19.05REP	Postulat du 3 octobre 2019 de Monsieur le Conseiller communal Brian Oosterhoff concernant la poursuite de l'équipement de défibrillateurs automatiques externes sur le territoire communal en couvrant au mieux l'ensemble de la population	23.07.2020	03.09.2020
PO17.01REP	Postulat du 1 <sup>er</sup> juin 2017 de M. le Conseiller communal Julien Wicki intitulé « Renforcer l'exemplarité des marchés publics pour lutter contre le travail au noir et les abus de sous-traitance »	29.10.2020	10.12.2020

## PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET INTERPELLATIONS

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
PO20.01PO	Julien WICKI	Violences faites aux femmes : ça suffit !	06.02.2020	Renvoi en commission
QU20.01	Benoist GUILLARD	Mobilité au collège des Rives	06.02.2020	
INT20.01	Ruben RAMCHURN	Profanation menhirs et actes de délinquance	06.02.2020	
QU20.02	Roger GYGAX	Réfection Chemin de l'Aérodrome	06.02.2020	
INT20.02	Ruben RAMCHURN	Communication PNV	06.02.2020	
QU20.03	Vassilis VENIZELOS	5G	06.02.2020	
PO20.02PO	Younes SEGHROUCHNI	Ville zéro mégot	06.02.2020	Renvoi à la Municipalité
PO20.03PO	Ruben RAMCHURN	Transports publics	06.02.2020	Renvoi en commission
INT20.03	Didier FORESTIER	Lampadaires sur la Place Pestalozzi	06.02.2020	
INT20.04	Maximilien BERNHARD	Gouvernance des théâtres yverdonnois	06.02.2020	
QU20.04	Benoist GUILLARD	CO20.01 - Plans d'aménagements	06.02.2020	
QU20.05	Pascale FISCHER	AggloY et CO20.01	06.02.2020	
QU20.06	Pascale FISCHER	FYL ou loyer abordable ?	06.02.2020	
QU20.07	Vassilis VENIZELOS	Densification du tissu bâti existant	06.02.2020	
QU20.08	Morgane BALET	Chemin de glace	06.02.2020	
QU20.09	Céline EHRWEIN NIHAN	Offre de transports publics et de taxis en ville d'Yverdon en soirée et durant les week-ends: Yverdon ne peut-elle pas faire mieux ?	05.03.2020	
PO20.04PO	Mergim DIBRANI	Pour une rue du Lac sans obstacles	05.03.2020	Renvoi à la Municipalité
INT20.05	Ruben RAMCHURN	Crèches et mamans de jour	05.03.2020	
INT20.06	Ervin SHEU	Minimum des jours d'inscription à la FYAE	05.03.2020	
PO20.05PO	Ruben RAMCHURN	Réflexion sur l'affectation de l'Echandole et des Caves du Château	05.03.2020	Renvoi en commission
INT20.07	Bart WIND	Pétition 30km/h quartier Haldimand - Quatre Marronniers	05.03.2020	
QU20.10	Benoist GUILLARD	Tarifcation de la mobilité	05.03.2020	
INT20.08	Stéphane BALET	Avis de droit	05.03.2020	
INT20.09	Ervin SHEU	Procédure de détermination des arrêts TRAVYS	05.03.2020	
INT20.10	Ervin SHEU	Halte-garderie à Yverdon-les-Bains	05.03.2020	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Vœu	Pierrette ROULET-GRIN	Guide de bonnes pratiques, ne pas restreindre le droit des Conseillers	05.03.2020	
INT20.11	Christophe LOPERETTI	Plainte contre un fonctionnaire	03.09.2020	Résolution acceptée
QU20.11	Sébastien NOBS	Plainte fonctionnaire	03.09.2020	
INT20.12	Benoist GUILLARD	Protection contre le bruit routier	03.09.2020	Résolution acceptée
QU20.12	Mireille BANDERET	Cartons et jardins du cœur	03.09.2020	
QU20.13	Anthony REYMOND	Taxe forfaitaire sur les déchets	03.09.2020	
QU20.14	Pascale FISCHER	Accueil de jour	03.09.2020	
QU20.15	Aurélie Maude HOFER	Devoirs accompagnés	03.09.2020	
QU20.16	Mireille SCHOLDER	Végétalisation	03.09.2020	
QU20.17	Stéphane BALET	Route de contournement	03.09.2020	
Remerciements	Anne-Louise GILLIÉRON	Gestion de la crise sanitaire	03.09.2020	
QU20.18	Ruben RAMCHURN	AggloY	03.09.2020	
QU20.19	Vassilis VENIZELOS	Nouvelle organisation ADN	03.09.2020	
PO20.06PO	Judith NOTTER	Télétravail	03.09.2020	Renvoi en commission
QU20.20	Julien WICKI	Places de jeux	03.09.2020	
QU20.21	Mireille SCHOLDER	Chlorothalonil	03.09.2020	
Vœu	Pascal GAFNER	Motion d'ordre	01.10.2020	
QU20.22	Ervin SHEU	Participation cantonale concernant les bornes Wifi des écoles	01.10.2020	
QU20.23	Philippe GUIGNARD	Suivi PR18.23PR Rénovation toiture collège Pestalozzi	01.10.2020	
PO20.07PO	Ruben RAMCHURN	Lutte contre la pauvreté	01.10.2020	Renvoi à la Municipalité
PO20.08PO	Ruben RAMCHURN	Pour des protections hygiéniques gratuites pour les élèves des écoles secondaires yverdonnoises	01.10.2020	Renvoi en commission
QU20.24	Olivier DI PRINZIO	Camion-poubelle	01.10.2020	
INT20.13	Mergim DIBRANI	Accès des personnes à mobilité réduite dans les lieux publics	01.10.2020	
QU20.25	Pascal GAFNER	1 <sup>e</sup> août	01.10.2020	
QU20.26	Roland VILLARD	Délégué à l'économie	01.10.2020	
QU20.27	Benoist GUILLARD	Commission Urbanisme et Mobilité	01.10.2020	
QU20.28	Léa ROMANENS	Utilisation de l'espace public en période électorale	01.10.2020	
QU20.29	Daniel COCHAND	Bassin du Temple de Fontenay	01.10.2020	
QU20.30	Daniel COCHAND	Places de parc : marquage et équipement	01.10.2020	
QU20.31	Daniel COCHAND	Bornes escamotables et menace terroriste - voiture bélier	01.10.2020	
QU20.32	Daniel COCHAND	Plan des circulations	01.10.2020	
QU20.33	Pascale FISCHER	Rampe accès lac	01.10.2020	
INT20.14	Julien WICKI et consorts	Accueil des réfugiés du camp de Moria	01.10.2020	Résolution acceptée
QU20.34	Daniel COCHAND	Aménagements extérieurs de la salle de gymnastique Pestalozzi	01.10.2020	
QU20.35	Daniel COCHAND	Mesures touchant à la circulation et à la mobilité	01.10.2020	
QU20.36	Daniel COCHAND	Commission Urbanisme et Mobilité	01.10.2020	
QU20.37	Aurélie Maude HOFER	Point d'eau terrain multisport des Moulins	01.10.2020	
QU20.38	Martin LOOS	Accès mini-déchetterie de la Roselière	01.10.2020	
INT20.15	Christophe LOPERETTI	Parcours vita	01.10.2020	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
PO20.09PO	Christophe LOPERETTI et consort	Projet pilote d'autoroute à vélo à Yverdon	01.10.2020	Renvoi en commission
QU20.39	Ervin SHEU	Accompagnement JECOS pause midi école-cantine	01.10.2020	
PO20.10PO	Pierre-Henri MEYSTRE	Pour un soutien aux cafetiers-restaurateurs et commerçants	05.11.2020	Renvoi à la Municipalité
PO20.11PO	Julien WICKI et consort	Pour un soutien à la population et aux secteurs économiques fragilisés par la crise sanitaire	05.11.2020	Renvoi à la Municipalité
PO20.12PO	Benoist GUILLARD	Pour la mise en place d'un plan de mobilité scolaire à Yverdon	05.11.2020	Renvoi à la Municipalité
QU20.40	Christian GIROUD	Vignes de la Ville	05.11.2020	

## Observations de la Commission de gestion

### 2. MUNICIPALITÉ

#### Observation 2.1 Rôles et responsabilités

La COGE demande que la Municipalité se dote d'une vision d'ensemble claire quant à la répartition des rôles et des responsabilités de chacun-e, Municipalité comprise, et que cette vision puisse être partagée et accessible au sein de l'administration.

#### Réponse :

Comme la Commission de gestion, la Municipalité est attachée à disposer d'une vision d'ensemble claire quant à la répartition des rôles et des responsabilités de chacun. A cet égard, son rôle consiste à donner la direction et la validation politique nécessaire à l'avancement des différents projets. Elle s'appuie à cet effet sur les stratégies et propositions élaborées par ses cadres, ainsi que sur les compétences opérationnelles de chacun-e de ses collaboratrices et collaborateurs. Les services travaillent de plus en plus en mode projet, ce que la Municipalité a entendu favoriser en proposant régulièrement une formation en la matière à ses employé-es. Cette manière de fonctionner s'est d'ailleurs révélée bien présente au cours de la crise

sanitaire liée à la pandémie de coronavirus COVID-19, où l'ensemble des services et des activités transversales de la Ville étaient réunis au moins deux fois par semaine, avec des représentants de la Municipalité, pour définir les projets à entreprendre et les stratégies à suivre.

Avec l'appui du Secrétariat général, la Municipalité s'est également dotée d'un nouveau tableau de bord pour le suivi des projets du Programme de législature 2016-2021, en vue d'en faciliter le suivi stratégique par la Municipalité et de permettre à celle-ci de détecter les éventuels blocages ou points d'attention. Ce tableau est complété mensuellement par les services et mis à la disposition de la Municipalité. Une discussion de fond a lieu périodiquement.

Pour le reste, il n'appartient pas à la Municipalité de s'ingérer dans les questions opérationnelles ; elle fait à cet égard toute confiance à ses services.

Ces dispositions ont fait leurs preuves et la Municipalité estime qu'une réelle amélioration des processus a vu le jour, et est d'ailleurs toujours en cours.

### 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 3.1 Secrétariat général

##### Observation 3.1.1 Rôle de la cellule communication

La COGE demande que la Municipalité se positionne sur le rôle souhaité pour la cellule communication (organe d'information institutionnelle ou véritable organe de communication) et l'organise en fonction.

#### Réponse :

Depuis 2012, la réflexion de la Municipalité sur la filière communication a été constante. Cette filière a tout d'abord été constituée d'une personne en charge du marketing institutionnel axé sur l'événementiel et d'une autre en charge de la communication. Avec la création des services de la culture et des sports, qui sont eux-mêmes actifs en matière de communication, le rôle des personnes susmentionnées a évolué. Leurs compétences sont

requis comme experts par les services, qui gèrent eux-mêmes les manifestations publiques.

Pour la Municipalité, les personnes en charge de la communication doivent aujourd'hui être en mesure de conseiller et d'accompagner les services dans leurs actions de communication: conseils en termes de gestion de projet, travail avec des prestataires externes et définition de budgets de communication. La filière Communication doit être à même de proposer des actions de valorisation des grands projets et atouts de la Ville et soutenir les services dans leur mise en place. Elle doit en outre savoir exploiter de manière efficiente et inventive les différents outils de communication digitale.

L'engagement d'une nouvelle équipe dès 2018 a permis de répondre à ce souhait de la Municipalité. Avec de nouvelles compétences, la Municipalité est

à même de promouvoir une politique de communication proche du citoyen, mettant en évidence les politiques publiques et à la pointe en matière d'outils numériques.

Au vu des développements de la communication ces prochaines années (grands projets urbanistiques à communiquer, développement de la communication numérique, contexte économique difficile pour les médias), la Municipalité doit effectivement envisager une évolution de la filière à moyen terme. Des réflexions sont en cours à cet égard.

### **Observation 3.1.2 Liste des motions et postulats en suspens**

La COGE demande à la Municipalité qu'une liste à jour des motions et postulats en cours de traitement soit mise à disposition des membres du Conseil communal.

#### **Réponse :**

Dans le prolongement des échanges que le Bureau du Conseil a eus en novembre 2019 avec le Service des communes et du logement, il s'est avéré que divers objets qui, contrairement aux définitions qu'en donne la loi sur les communes, avaient été déposés sous forme de motion ou de postulat, devaient être requalifiés en interpellations, respectivement en postulats, afin de pouvoir y répondre sous la forme adéquate. Une vérification systématique de tous les objets déposés à tout le moins depuis 2008 a été entreprise. Cette démarche, entreprise en collaboration avec le Bureau du Conseil communal, n'a pas pu être finalisée en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Coronavirus COVID-19. Pour ce qui est des objets restant à traiter et des nouveaux objets, un suivi continu est dorénavant mis en place.

Au fur et à mesure des séances du Conseil communal, les motions et postulats déposés sont intégrés à un tableau de suivi. Dès leur prise en considération par le Conseil communal, ils font directement l'objet d'un suivi par le biais d'une fiche, afin de garantir un traitement dans le délai réglementaire d'une année.

Si le délai d'une année ne peut être respecté en raison de l'importance du dossier, respectivement des études en cours ou à effectuer, la Municipalité requerra de manière groupée, en principe une fois par année, une prolongation adéquate du délai pour chaque objet qui ne pourra pas être traité dans le délai réglementaire. Cette demande, comportant la liste des objets en cours, permettra au Conseil communal de conserver la vue d'ensemble.

Il sera dès lors donné lieu, et ce de manière durable et permanente, à la demande de la Commission de gestion, dès que la situation sanitaire permettra de reprendre le cours normal des activités.

## **3.2 Finances**

### **Observation 3.2.1 Système de projection**

La COGE demande à la Municipalité qu'un matériel informatique adapté et facile d'usage soit installé dans les salles de conférence de l'administration communale.

#### **Réponse :**

La salle de conférence 2 est équipée d'un beamer et d'un système simple de connexion (Barco) qui fonctionne à l'aide d'une entrée USB ou directement avec des appareils mobiles. Les problèmes récurrents de câbles ou de connecteurs inexistantes sont ainsi évités sur les appareils de personnes externes. Il est recommandé que les personnes extérieures à l'administration s'informent avant leur venue des possibilités de projection existantes. Pour information, SGE prépare en collaboration avec l'office informatique un projet visant à équiper des salles de façon plus moderne.

## **3.3 Service des Sports**

### **Observation 3.3.1 Installations sportives**

La COGE demande à la Municipalité de mettre en œuvre la proposition du Service des sports décrite dans son rapport 2019.

#### **Réponse :**

S'agissant d'une proposition du Service des sports concernant la signalisation du mauvais fonctionnement de certaines installations ou de leur déprédation, la Municipalité confirme que le processus décrit sera mis en place et suivi par ledit service. Un paragraphe a été ajouté aux e-mails de confirmation de réservation afin d'informer les utilisateurs des installations sportives de prévenir le Service des sports des dégâts constatés par e-mail à l'adresse [sports@yib.ch](mailto:sports@yib.ch). Il est à noter que le système de réservation sera digitalisé dès cet été afin d'informatiser les réservations d'installations sportives, permettant ainsi aux utilisateurs de renseigner leurs besoins directement dans le planning d'utilisation de l'installation. Le Service des sports centralisera les défauts ou déprédations constatés par son délégué au sport associatif et les transmettra, dès réception, au responsable d'exploitation des installations sportives et/ou au Service des bâtiments ainsi qu'aux autres acteurs concernés afin que les travaux soient effectués selon les budgets alloués et dans les meilleurs délais. La Municipalité sera informée par rapport municipal dans le cas où des travaux ne pourraient pas être effectués selon les budgets annuels.

#### 4. SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

##### Observation 4.1 Bureaux Echandole

La COGE invite la Municipalité à mettre à disposition une place de travail alternative pour le travail administratif de l'Echandole.

##### Réponse :

La Municipalité prend note de la demande de la Commission de gestion. Un point complet de la situation des théâtres communaux, notamment concernant la question des locaux administratifs nécessaires, est en cours. La Municipalité considérera avec attention le besoin de toutes ses collaboratrices et collaborateurs de disposer des places de travail qui leur permettent d'effectuer leurs tâches dans de bonnes conditions. En attendant, un espace à la direction du service a été identifié et peut dès à présent être utilisé pour alléger cette situation.

##### Observation 4.2 Les Caves du Château

La COGE invite la Municipalité à définir les usages prioritaires et secondaires qu'elle souhaite privilégier pour les Caves du Château.

##### Réponse :

La Municipalité souhaite maintenir en priorité un usage public aux caves en privilégiant les locations ou événements à caractère culturel, social ou économique (festivals, vernissages, salons, expositions) qui font interface entre la Place Pestalozzi et le Château et renforcent l'animation et l'attractivité de notre centre-ville historique. Les locations pour des événements strictement privés (fêtes d'anniversaires, assemblées) seront ainsi traitées de manière secondaire, selon les disponibilités ou aiguillées vers des locaux communaux plus adaptés (Cure d'air pour les fêtes, salles Léon-Michaud et Aula Magna pour les assemblées par exemple). Un examen approfondi de la situation a été demandé au Service de la culture s'agissant du positionnement de l'Echandole et de l'animation et la location des caves, en bonne intelligence avec la programmation artistique et le Plan directeur de la culture en cours de finalisation.

##### Observation 4.3 Location de salles

La COGE souhaite que l'information au sujet des locations des salles communales soit à l'avenir beaucoup plus simple, complète (par exemple prix, horaires) et accessible pour les utilisateurs externes.

##### Réponse :

Plusieurs groupes de travail ont été créés ces derniers mois concernant les locations des salles,

incluant l'ensemble des services responsables des diverses salles mises à disposition de la population (SCU, JECOS, SPORTS, SGE et BAT). Le but de ces différents groupes de travail est multiple :

- Clarifier les critères permettant aux sociétés locales et autres institutions d'obtenir la gratuité pour leur location de salles.
- Créer un système unifié de guichet virtuel permettant à la population d'obtenir toutes les informations sur les différentes salles à disposition au même endroit et simplement, sur le modèle de ce que le Service des sports a mis en place avec Gelore. A terme, l'ensemble de la gestion de la location des salles (y compris la facturation) pourra être réglée en ligne.
- Définir clairement les usages prioritaires pour chaque salle à disposition de la population (location privée, événements publics sportifs et culturels, conférences, etc.)
- Améliorer à l'interne la gouvernance de l'ensemble des salles, afin de permettre une meilleure collaboration entre les différents services impactés par les locations.

Ces groupes de travail, nécessitant une collaboration étroite entre l'ensemble des différents services impactés, sont nécessairement ralentis par la crise actuelle due au Coronavirus. La Municipalité espère néanmoins pouvoir ouvrir ce guichet virtuel d'ici la fin de l'année.

##### Observation 4.4 Boussole 21

La COGE demande à la Municipalité d'assurer que l'outil d'évaluation Boussole 21 soit utilisé suffisamment tôt dans la planification des projets ou qu'un nouvel outil soit proposé rapidement à la place.

##### Réponse :

La Municipalité prend bonne note de l'observation de la commission de gestion. Elle partage le souci d'intégrer Boussole 21 suffisamment tôt dans la planification des projets, afin de garantir son efficacité et son utilité. Des réflexions sont en cours afin de favoriser une procédure d'évaluation de la durabilité des projets, quel que soit l'outil utilisé et d'y avoir recours lorsque le projet s'y prête. Ces réflexions devraient aboutir au cours des prochaines semaines dans le cadre de la finalisation de la stratégie de développement durable actuellement en discussion.

#### 7. SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

##### Observation 7.1.1 Espace public

La COGE demande à la Municipalité de procéder de façon générale à une priorisation des usages de l'espace public (et tout particulièrement dans les zones de l'ultra-centre) et de la communiquer.

##### Réponse :

L'espace public est par définition destiné au commun usage de tous. Toute mise à disposition temporaire ou usage accru fait l'objet d'une autorisation de la Municipalité ou du SSP, qui fixe des conditions précises d'utilisation et de remise en

état. Les priorités d'usage accru du domaine public tiennent compte des contraintes suivantes :

1. accès des véhicules d'urgence (ambulances, pompiers, police) ;
2. sécurité des voies de circulation (piétons, cycles, véhicules) ;
3. droits des tiers (accès à une entrée privée, droit de passage, etc.) ;
4. autre intérêt public prépondérant (manifestation institutionnelle ou sportive d'importance) ;
5. intérêt privé.

En cas de simultanéité de demande d'occupation pour un événement d'importance comparable, une négociation a lieu avec les partenaires concernés pour évaluer l'opportunité d'une cohabitation entre organisateurs de manifestations.

#### Observation 7.2.1 Plan des circulations

La COGE souhaite que la Municipalité communique au Conseil communal un plan des circulations validé avant le début des grands travaux au centre-ville.

#### Réponse :

La Municipalité communiquera au cours de l'été le plan directeur des circulations validé par la Municipalité, qui traitera les trois volets suivants :

Volet 1 : Eléments stratégiques

- Vision générale de la gestion du trafic et carrefours clés
- Hiérarchie routière
- Concept d'aménagement

Volet 2 : Mesures

Volet 3 : Priorisation des mesures.

En parallèle, un préavis concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 790'000.- pour les études d'avant-projet des mesures du plan directeur des circulations sera soumis au Conseil communal en vue de sa séance du 18 juin 2020.

## 8. SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Observation 8.1 Vision

La COGE demande que la Municipalité se dote d'une stratégie claire interne à la Ville en termes de promotion d'Yverdon-les-Bains, notamment au niveau événementiel, en mobilisant SCU, SPORTS, et le délégué à l'économie.

#### Réponse :

La Ville, avec la collaboration de tous ses services concernés, est en phase de renforcement des liens opérationnels avec l'ADNV du point de vue touristique. Le travail de 2019 a consisté à comprendre le mécanisme et la hiérarchisation de la gestion du tourisme jusqu'au niveau national. La compréhension de ce fonctionnement a permis à la Commune de mieux comprendre comment elle pouvait positionner Yverdon-les-Bains au niveau touristique. L'Office du tourisme sera dorénavant plus régulièrement mis en relation avec les organisateurs de manifestations, notamment lorsqu'il s'agit de coordonner des hébergements. Un travail conséquent est également en cours pour

accueillir plus de tourisme d'affaires, avec une révision des conditions de location de La Marive. De plus, la Ville peut soutenir l'Office du tourisme dans ses démarches lorsqu'il souhaite mettre en place de nouveaux produits.

### Observation 8.2 Partenaires touristiques

La COGE demande que la Municipalité se dote d'une stratégie claire et précise, notamment en termes d'objectifs à atteindre, vis-à-vis des entités qu'elles financent en matière de tourisme.

#### Réponse :

Des objectifs clairs seront définis dans le courant de l'année. Parmi ceux-ci, il peut déjà être considéré un suivi de l'évolution du nombre de nuitées, une intensification des relations avec le partenaire promotionnel qu'est l'Association Jura-3 Lacs ainsi que des autres villes partenaires et une amélioration concrète sur le territoire afin de garantir un meilleur accueil des touristes.

## OBSERVATIONS SUR GESTION 2019 MAINTENUES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN 2020

### Observation 3.1.2 Liste des motions et postulats en suspens

La COGE demande à la Municipalité qu'une liste à jour des motions et postulats en cours de traitement soit mise à disposition des membres du Conseil communal.

#### Réponse de la COGE :

La COGE refuse la réponse de la Municipalité par 6 voix contre et 1 pour. En effet, la majorité de la COGE, bien que très heureuse d'apprendre qu'une liste sera transmise chaque année avec les demandes de délai, souhaite néanmoins que les conseillers communaux reçoivent la liste des objets pendants quel que soit leur état d'avancement et

d'analyse. Certains étant bien plus anciens encore que 2008.

#### Nouvelle réponse de la Municipalité :

La démarche annoncée en 2020 s'est poursuivie, mais n'a malheureusement pas pu être menée à terme en raison de nécessité de prioriser d'autres dossiers et tâches compte tenu de la situation sanitaire. La liste des objets en suspens a d'ores et déjà été transmise à la Commission de gestion pour son information, sous réserve des vérifications finales.

Un préavis d'épuration, portant sur l'ensemble des objets ayant perdu leur objet ou leur actualité n'a en effet de sens que s'il porte sur l'ensemble des objets considérés et que toutes les vérifications

nécessaires à cet égard ont pu être effectuées. Un préavis est prévu d'ici la fin de la législature. Il contiendra la liste des objets qui resteront alors en suspens. Pour ce qui est des objets restant à traiter et des nouveaux objets, un suivi continu est dorénavant mis en place.

S'agissant des objets qui resteront en suspens, si le délai d'une année ne peut être respecté en raison de l'importance du dossier, respectivement des études en cours ou à effectuer, la Municipalité requerra de manière groupée, en principe une fois par année, une prolongation adéquate du délai pour chaque objet qui ne pourra pas être traité dans le délai réglementaire. Cette demande, comportant la liste des objets en cours, permettra au Conseil communal de conserver la vue d'ensemble.

### Observation 3.2.1 Système de projection

La COGE demande à la Municipalité qu'un matériel informatique adapté et facile d'usage soit installé dans les salles de conférence de l'administration communale.

#### Réponse de la COGE :

La COGE refuse la réponse de la Municipalité par 4 voix contre et 3 pour. En effet, la majorité de la COGE estime que l'observation de la COGE s'applique aux différentes salles de conférence, que l'expérience a démontré de réels problèmes de connectique et pas qu'avec des intervenant-e-s externes et donc, qu'en ce sens la réponse de la Municipalité n'est pas satisfaisante.

#### Nouvelle réponse de la Municipalité :

Un concept global d'équipement des salles de conférence est en cours d'élaboration entre l'office informatique et le Secrétariat général. Cette réflexion a pour but de simplifier la connectique aux équipements des salles de conférence, de l'Hôtel de ville en priorité. Il s'agit également de proposer des équipements d'affichages de bonne qualité, tout en permettant d'accéder à des plateformes de collaboration pour la préparation et la gestion des séances. Une évaluation sera entreprise pour effectuer de la visioconférence et de la téléconférence de façon plus aisée. Un mode d'emploi présentant les fonctionnalités sera mis à disposition dans chaque salle équipée ainsi que sur l'intranet de l'administration. Cette démarche est prévue pour l'année 2021.

Les salles de conférence des autres bâtiments administratifs pourraient être équipés courant 2022.

### Observation 8.1 Vision

La COGE demande que la Municipalité se dote d'une stratégie claire interne à la Ville en termes de promotion d'Yverdon-les-Bains, notamment au niveau événementiel, en mobilisant SCU, SPORTS, et le délégué à l'économie.

#### Réponse de la COGE :

La COGE refuse la réponse de la Municipalité par 6 voix contre, et 1 abstention. En effet, pour la COGE la réponse de la Municipalité met en évidence deux éléments. D'une part le travail réalisé pour comprendre le fonctionnement du tourisme jusque-

là. D'autre part des propositions de mesures d'ordre opérationnelles. Or, la COGE demandait une stratégie. Celle-ci est nécessairement sous-tendue par la compréhension du tourisme et de ses enjeux. Et elle est ce qui permettra de donner une cohérence à l'ensemble des actions opérationnelles en les intégrant dans une perspective globale.

#### Nouvelle réponse de la Municipalité :

La promotion d'Yverdon-les-Bains est assurée par l'Office du tourisme d'Yverdon-les-Bains, désormais appelé « Agence ADNV » pluridisciplinaire depuis le 1er janvier 2021 suite à la restructuration de l'ADNV et la fusion de ses différents départements en une identité commune. L'ADNV intègre ensuite ses actions promotionnelles à la stratégie cantonale de Vaud Promotion (anciennement OTV), qui l'intègre, elle, à celle de Suisse Tourisme, organe national qui s'occupe de la promotion de la Suisse à l'international.

Prenant ces éléments en compte, il est important pour la Ville d'intégrer ses différentes stratégies, sous-entendu plan directeurs, dans la nouvelle Stratégie 2021-2024 de l'ADNV qui sera soumise pour validation finale au Département cantonal de l'économie d'ici fin mars. Dans ce sens, les services de la Ville ont été actifs dans la co-création de cette stratégie en ayant des échanges réguliers et en participant aux réflexions stratégiques de l'ADNV, avec comme objectif de fédérer leurs plans directeurs auprès de l'ADNV, afin que des liens étroits puissent être établis avec leurs propres stratégies en termes de rayonnement et de promotion du territoire.

Finalement, la Commission événementielle de la Ville réfléchit actuellement à la création d'une stratégie événementielle pour la Ville. Cette stratégie devra se faire dans le contexte régional et la participation de l'ADNV sera donc sollicitée.

### Observation 8.2 Partenaires touristiques

La COGE demande que la Municipalité se dote d'une stratégie claire et précise, notamment en termes d'objectifs à atteindre, vis-à-vis des entités qu'elles financent en matière de tourisme.

#### Réponse de la COGE :

La COGE refuse la réponse de la Municipalité par 6 voix contre, et 1 abstention. En effet, aucune stratégie n'est proposée et les éléments présentés comme des objectifs futurs sont à tout le mieux des axes de développement et ne correspondent en aucun cas aux définitions usuelles des objectifs dans les organisations et le management.

#### Nouvelle réponse de la Municipalité :

En 2020, un rapport à la Municipalité a été établi, aux fins de définir clairement les rôles et les montants des financements aux différentes instances touristiques soutenues par la Ville. Ainsi, les deux seules instances touristiques pour lesquelles la Ville assure un financement direct sont la Commission Tourisme de l'ADNV ainsi que l'Association Jura & Trois-Lacs. Dans ce sens, il est souhaitable d'attendre la validation de la Stratégie 2021-2024 de l'ADNV qui permettra, comme mentionné dans la

réponse à l'observation 8.1, d'établir des liens étroits avec les plans directeurs des Services de la Ville afin

de faire rayonner la ville d'Yverdon-les-Bains et de la positionner sur la carte des Trois Lacs.

## Vœux de la Commission de gestion

### 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 3.4 Ressources humaines (RH)

##### Vœu 3.4.1 Système de rémunération

La COGE souhaite que, dans le cadre de la mise à jour du règlement du personnel, une attention particulière soit portée au système de rémunération pour prendre le mieux possible en considération les spécificités des services.

##### Réponse :

La Municipalité porte une attention particulière à la grille salariale des traitements afin que celle-ci soit notamment compétitive sur le marché du travail; elle rappelle qu'une révision de l'article 44 du Statut pour le personnel communal (dont la grille des traitements des fonctionnaires fait partie) a été réalisée durant l'année 2018 et validée par le Conseil communal avec une entrée en vigueur au 1er janvier 2019. La Municipalité relève que dans la grande majorité des cas, la grille actuelle des traitements des fonctionnaires répond aux exigences en termes de fidélisation des collaborateurs-trices et d'attractivité pour les nouvelles personnes engagées. Dans le cadre du nouveau Statut du personnel, il est prévu que la méthodologie de fixation du salaire puisse être exceptionnellement assouplie dans des situations particulières et dignes d'intérêt.

##### Vœu 3.4.2 Formation continue

La COGE souhaite que la Municipalité mette en place des mesures de formation et d'éventuels accompagnements pour l'accueil des usagères et

des usagers (notamment en situation de conflits) en s'appuyant sur les bonnes pratiques déjà développées au sein de certains services.

##### Réponse :

La Municipalité a bien pris note du vœu de la Commission de gestion en la matière. En 2020, la situation sanitaire n'étant pas favorable pour mener à bien ce type de formation avec plusieurs collaborateurs-trices d'une même entité, il a été décidé de décaler cette formation à des jours meilleurs et plus favorables. Il sera donc proposé prochainement, idéalement pour le second semestre 2021, une formation interne donnée par un mandataire externe portant sur la gestion de l'accueil du public, notamment afin de donner des outils pour gérer adéquatement des situations délicates et/ou tendues.

Notons que ce type de formation ou des formations similaires ont pu être menées par le passé au sein de l'administration communale pour différentes entités. En outre et sous réserve que la situation sanitaire le permette, il sera proposé aux cadres une formation sur la gestion et la prévention des conflits. De plus, comme proposé à intervalle régulier, les collaborateurs-trices seront également invité-e-s à suivre une intervention de notre médiateur d'entreprise sur le dispositif existant en matière de gestion des conflits, de médiation en entreprise ainsi que de harcèlement psychologique ou sexuel.

### 4. SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

#### Vœu 4.1 MuMode

La COGE souhaite que la Ville mette tout en œuvre afin que ses ambitions et celles de l'association du MuMode au sujet de son avenir puissent être harmonisées rapidement et que les moyens adéquats soient ainsi connus et dégagés.

##### Réponse :

Une nouvelle convention trisannuelle liant la Ville à l'association a été signée en 2020. Celle-ci permet aux deux parties de s'accorder sur les objectifs à court, moyen et long termes pour l'association. Ces objectifs soulignent notamment la nécessité de transformer l'association en fondation, afin de pérenniser la structure et faciliter son développement, ainsi que l'importance capitale de la recherche de nouveaux locaux permettant un stockage optimal des collections. Ces objectifs font ainsi partie intégrante du projet d'activités de

l'association pour ces prochaines années. La Municipalité s'est engagée à la soutenir dans ce processus, notamment en intégrant le Musée au projet de nouveau bâtiment Front Gare.

#### Vœu 4.2 Formation – gestion des courriels

La COGE souhaite que l'expérience menée par le SCU soit évaluée afin de pouvoir la proposer à l'entier de l'administration en cas de retours satisfaisants.

##### Réponse :

La formation à laquelle a participé la direction du SCU en partenariat avec le Service des ressources humaines n'a pas été jugée satisfaisante par l'ensemble des participant-e-s. Il a été décidé de mettre en place une nouvelle formation test en tenant compte des éléments de ce premier bilan.

## 5. SERVICE DES ÉNERGIES

---

### Vœu 5.1 Outils de gestion

La COGE souhaite que les expériences menées par le SEY en la matière soient évaluées afin de déterminer quels aspects pourraient être proposés / transposés à d'autres services.

### Réponse :

Le Service des énergies informe effectivement les autres services de certaines bonnes pratiques et bonnes expériences réalisées avec des outils, et vice-versa, mais il revient à chaque service, en fonction de ses spécificités et possibilités, de décider de leur implantation.

## 6. SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

---

### Vœu 6.1 Intégration

La COGE souhaite que le soutien à ces associations, qui n'est pas excessivement onéreux, soit maintenu, voire augmenté s'il y a de la demande et que des formatrices et formateurs soient disponibles en conséquence.

### Réponse :

La Municipalité a validé, dans le cadre du budget 2021, une augmentation de CHF 5'200.- de la subvention en faveur de Caritas pour la porter à un montant total de CHF 81'700.-. Cette augmentation va permettre de pérenniser un second cours de français semi-intensif (niveau A2) et mettre sur pied

des ateliers permettant aux étrangers d'améliorer leur niveau de français en vue d'une validation des connaissances (niveau A2 à l'oral et A1 à l'écrit) nécessaire pour obtenir ou renouveler leur permis d'établissement. La Municipalité a également validé une augmentation de CHF 500.- de la subvention en faveur de l'Association des Tisserands du monde pour la porter à CHF 2'000.-. Cela va lui permettre de pérenniser son activité au sein de l'Espace Trait d'Union. En ce qui concerne l'Association Lire et écrire, la subvention a été maintenue à CHF 37'000.- afin qu'elle puisse poursuivre ses activités en faveur des personnes parlant le français, mais ayant des difficultés avec l'écrit.

## 7. SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

---

### 7.1 Police du commerce

#### Vœu 7.1.1 Rue du Lac

La COGE souhaite que tout soit mis en œuvre afin de garantir la circulation sur les trottoirs (traversée, montée et descente) de la rue du Lac aux personnes à mobilité réduite.

### Réponse :

La Municipalité est pleinement consciente de la problématique d'accessibilité en faveur des personnes à mobilité réduite dans les rues piétonnes pourvues d'un trottoir. A cet égard, depuis plusieurs années, deux aménagements bitumineux ont été ajoutés sur la chaussée de la rue du Lac pour permettre un accès facilité aux personnes

handicapées. Pour que ces dispositifs soient pertinents et efficaces, il convient de tenir compte d'une contrainte complémentaire pour les commerçants qui consiste à préserver les trottoirs de cette rue de tout obstacle pour que le cheminement de ces personnes soit possible jusqu'à l'intérieur des commerces. C'est pourquoi, des sensibilisations et rappels réguliers sont faits en faveur des commerçants concernés pour que le passage des personnes à mobilité réduite soit garanti dans leur commerce. Il en va accessoirement de l'image des commerçants qui ont eux aussi le devoir de garantir une accessibilité maximale en faveur des personnes handicapées.

## 8. SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

### Vœu 8.1 Camions

La COGE souhaite que l'avis des utilisateurs principaux (personnel de voirie) soit pris en considération lors de l'achat de nouveaux camions.

### Réponse :

Dans le courant de l'année 2019, la Municipalité a mené une étude dans le but de préciser les besoins en véhicules de collecte pour les 15 prochaines années, ceci compte tenu de l'évolution du contexte sur le plan logistique, de la gestion cantonale des déchets, des critères du développement durable : environnement, économie et société et du point de vue des utilisateurs soit les chauffeurs et servants. En mai 2019, un audit sur la collecte des ordures ménagères en situation réelle avec différents types de camions a été réalisé. Cet audit a pris en compte l'opinion des utilisateurs (chauffeurs et servants) qui privilégie les camions de collecte de type

conventionnel à chargement arrière (camion BOM) aux camions de collecte actuels IES (Intégrales Entsorgung System). L'avantage des camions de collecte BOM est qu'ils sont plus robustes et peuvent également être utilisés pour la collecte des déchets encombrants avec une charge utile supérieure au système actuel. De plus, les servants sont plus favorables à être sur les marches pieds plutôt que d'être dans la cabine. En effet, il n'y a pas de choc thermique. Le chauffeur apprécie la meilleure visibilité autour du camion BOM, la puissance du moteur et le rayon de braquage. L'avis des utilisateurs a donc été pleinement pris en compte dans l'étude de renouvellement des camions de collecte des ordures et a été facteur déterminant dans les propositions d'acquisition validées par la Municipalité et acceptées par le Conseil communal.

### **Vœu 8.2 Ramassage des déchets**

La COGE souhaite que le ramassage des sacs poubelles au centre-ville soit facilité pour les employé-e-s.

#### **Réponse :**

La collecte des sacs poubelles au centre-ville est actuellement effectuée au porte-à-porte. Une étude avait été menée en 2009 concernant le projet de conteneurs enterrés au centre-ville d'Yverdon-les-Bains. Ce projet permettait l'apport volontaire des

ordures ménagères à des points de collecte déterminés (conteneurs enterrés). Cette solution n'a pas été validée par la Municipalité de l'époque pour des raisons de coûts.

Un audit concernant la collecte des ordures au centre-ville va être effectué afin d'analyser les possibilités d'amélioration des conditions et de la pénibilité de travail.

Pour mémoire, et contrairement aux idées reçues, c'est dans les rues du centre-ville que le rendement est le meilleur, env. 3 tonnes/heure.

## **9. SERVICE DE L'URBANISME ET SERVICE DES BÂTIMENTS**

---

### **Vœu 9.1 Accueil des usager-ères**

La COGE souhaite qu'une démarche de formation ou d'accompagnement puisse être développée pour le personnel de la police des constructions et les concierges, en contact avec des administré-e-s potentiellement difficiles. (c.f. vœu 3.4.2).

#### **Réponse :**

Cette formation n'a pu être envisagée en 2020, du fait que la Police des constructions a travaillé toute

l'année en sous-effectif. Un accompagnement de toute la filière a débuté en décembre 2020 avec une mandataire externe recommandée par le Service RH. Il se prolongera sur le premier semestre 2021, afin d'optimiser le fonctionnement de la filière et son organisation. Cette question sera abordée dans le cadre de ce processus. Concernant les concierges, une réflexion a débuté avec le service de la Sécurité publique et les directions d'écoles. Cette démarche a été reportée en raison du COVID.

## BUREAU ÉLECTORAL

L'année 2020 a vu se dérouler 4 scrutins.

### Votation fédérale du 9 février 2020

Electeurs : 15'303 Participation : 39.8%

#### Objet :

CH1 Davantage de logements abordables  
CH2 Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 63.50%	accepté à 53.24%	rejeté à 57.1%
CH2	accepté à 79.21%	accepté à 80.19%	accepté à 63.1%

### Election cantonale du 9 février 2020

#### ELECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ETAT 1<sup>ER</sup> TOUR (SYSTÈME MAJORITAIRE)

Electeurs : 15'303 Participation : 27.61%

Election d'un membre au Conseil d'Etat suite à une démission  
4 listes officielles totalisant 4 candidats furent déposées.

No	Dénomination	Abréviation
01	Grève du Climat - Vaud	GdCVd
02	Parti Pirate Vaudois - Cente Progressiste	PPV
03	PLR. Les Libéraux-Radicaux	PLR
04	Parti de Rien	P.d.R.

Résultats d'Yverdon-les-Bains :

Nom et prénom	Suffrages
Luisier Brodard Christelle	2'241
Morand Guillaume Toto	420
Vandel Jean-Marc	229
Vernier Juliette	1'150

Au niveau cantonal, aucun candidat n'obtient la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour.

Le nombre de sièges à repourvoir étant égal au nombre de candidats pour le second tour, le candidat est élu tacitement.

**Votation fédérale du 27 septembre 2020**

Electeurs : 15'258 Participation : 52.3%

**Objets :**

- CH1 Pour une immigration modérée  
 CH2 Loi sur la chasse, LChP  
 CH3 Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers  
 CH4 Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG  
 CH5 Acquisition de nouveaux avions de combat

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 69.60%	rejeté à 70.93%	rejeté à 61.7%
CH2	rejeté à 63.26%	rejeté à 59.79%	rejeté à 51.9%
CH3	rejeté à 56.67%	rejeté à 50.85%	rejeté à 63.2%
CH4	accepté à 80.76%	accepté à 81.64%	accepté à 60.3%
CH5	rejeté à 62.45%	rejeté à 58.94%	accepté à 50.1%

**Votation fédérale du 29 novembre 2020**

Electeurs : 15'156 Participation : 41.4%

**Objets :**

- CH1 Entreprises responsables  
 CH2 Interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 66.96%	accepté à 59.84%	rejeté à 49.27%
CH2	accepté à 55.27%	rejeté à 50.79%	rejeté à 57.45%

## **MUNICIPALITÉ**

---



## MUNICIPALITÉ 2016-2021



**Valérie Jaggi Wepf**  
Municipale  
Police, Incendie et Secours,  
Mobilité, Stationnement

**Gloria Capt**  
Municipale  
Urbanisme,  
Bâtiments

**Marc-André Burkhard,**  
Vice-Syndic  
Travaux et environnement,  
Jumelages, Tourisme

**Jean-Daniel Carrard**  
Syndic  
Secrétariat général, RH,  
Finances, Sports

**Carmen Tanner**  
Municipale  
Culture,  
Agenda 21

**Jean-Claude Ruchet**  
Municipal  
Jeunesse  
et cohésion sociale

**Pierre Dessemontet**  
Municipal  
Énergies

La Municipalité dans sa composition à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016

### Membres, partis et services au 31 décembre 2020

- **M. Jean-Daniel Carrard (PLR)**  
Suppléant : M. Marc-André Burkhard  
Syndic  
Secrétariat général  
Service des finances  
Service des ressources humaines  
Service des sports
- **M. Marc-André Burkhard (PLR)**  
Suppléant : M. Jean-Claude Ruchet  
Vice-syndic, municipal  
Service des travaux et de l'environnement  
Jumelages  
Tourisme
- **Mme Gloria Capt (PLR)**  
Suppléante : Mme Valérie Jaggi Wepf  
Municipale  
Service de l'urbanisme  
Service des bâtiments
- **M. Pierre Dessemontet (PS)**  
Suppléante : Mme Gloria Capt  
Municipal  
Service des énergies
- **Mme Valérie Jaggi Wepf (PLR)**  
Suppléant : M. Pierre Dessemontet  
Municipale  
Service de la sécurité publique  
Police Nord vaudois  
SDIS régional  
Mobilité
- **M. Jean-Claude Ruchet (PS)**  
Suppléante : Mme Carmen Tanner  
Municipal  
Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
- **Mme Carmen Tanner (Les Verts)**  
Suppléant : M. Jean-Daniel Carrard  
Municipale  
Service de la culture  
Durabilité

## Impact de la pandémie de coronavirus sur l'ensemble de l'activité communale

Entre fin février et début mars 2020, la pandémie de coronavirus (ci-après COVID-19) s'est très rapidement propagée à travers la Suisse, nécessitant une réaction rapide des autorités. Dès le 16 mars 2020, presque toutes les activités se sont interrompues. Les écoles et les commerces ont été fermés, hors les commerces de première nécessité.

### Fonctionnement des institutions

A l'instar des autorités fédérales et cantonales, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a activé son dispositif de gestion de crise, sous la conduite du syndic. Un groupe de travail (GT-COVID) a assuré le rôle d'une cellule de crise et a siégé en visioconférence deux fois par semaine jusqu'à l'été 2020 ; à l'heure actuelle, il est toujours en fonction, mais siège une fois par semaine ; il est constitué, outre le syndic et la municipale en charge de la police, de tous les chefs de service et de personnes exerçant des fonctions transversales au sein de l'administration communale. Un poste de commandement lié à la pandémie (PC COVID-19) est en charge de tous les aspects opérationnels sous la direction du commandant de police.

En outre, une série de mesures visant tantôt à protéger la population yverdonnoise et le personnel de l'administration, tantôt à offrir des prestations aux personnes particulièrement vulnérables durant cette période, a été mise en place. Les travaux du Conseil communal ont été suspendus au printemps 2020. Ils ont ensuite repris, les séances de commission se tenant soit en visioconférence, soit dans des salles adaptées. Pour les séances du Conseil communal, la Municipalité a mis à disposition la salle de la Marive.

La pandémie COVID-19 aura eu pour effet de déplacer le Grand Conseil vaudois de Lausanne à Yverdon-les-Bains. La salle de La Marive bénéficie en effet d'espaces, d'accès, d'un parking et de la proximité de la Gare, permettant l'accueil dans les conditions sanitaires d'hygiène et de distanciation spatiale. Ce déménagement provisoire, du 12 mai à la pause estivale, était une première historique.

Pour sa part, la Municipalité a toujours siégé, à raison de deux fois par semaine au printemps 2020, puis une fois par semaine pour ses séances ordinaires, en visioconférence dès le 15 mars et jusqu'à l'assouplissement des mesures au printemps. Elle a ensuite pu reprendre ses séances en présentiel jusqu'en octobre, puis à nouveau en visioconférence jusqu'à début décembre 2020.

### Fermeture des guichets et fonctionnement de l'administration

La Municipalité a décidé de la fermeture de tous les guichets de l'administration depuis le lundi 16 mars 2020 à 12h. Toutefois, l'administration est toujours restée joignable par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 11h30. Au surplus, si cela était indispensable, les administrés pouvaient prendre rendez-vous. Une réouverture partielle a été possible dès le 18 mai 2020.

Malgré cette fermeture, le personnel de l'administration a continué à travailler

quotidiennement pour garantir le bon fonctionnement des services publics. Concrètement, le personnel dédié à la sécurité publique, à la voirie ainsi qu'à l'entretien des espaces verts et des réseaux d'eau et de l'électricité a poursuivi sa mission au service de la collectivité.

Pour le surplus, la Municipalité a décidé de généraliser le télétravail partout où cela était possible. Une répartition des ressources, en fonction des besoins, a été mise en œuvre, en particulier en faveur du programme « Ville d'Yverdon solidaire » (voir ci-dessous). Les prestations offertes au personnel de l'administration ont été garanties. Le personnel a pu être rémunéré normalement et la Municipalité a compensé les heures non travaillées en raison du coronavirus, lorsque le personnel ne pouvait pas être affecté à d'autres tâches.

Les contraintes sanitaires ont amené la Municipalité à décider de l'annulation des repas de fin d'année traditionnellement destinés au personnel communal. Il était cependant important pour la Municipalité de faire un geste pour remercier le personnel de l'administration, au terme d'une année où celui-ci s'est fortement engagé au service de la population, par exemple lors de l'opération Ville d'Yverdon solidaire. Elle a ainsi décidé d'allouer l'enveloppe budgétaire de 45'000 francs prévue pour l'organisation de ces événements à ses collaboratrices et collaborateurs à travers des bons de 50 francs, à faire valoir auprès des restaurateurs yverdonnois, d'ici au mois d'avril 2021. Par cette décision, la Municipalité souhaitait réaffirmer son soutien à l'économie locale et plus particulièrement aux restaurateurs.

Depuis fin septembre 2020, un guichet unique a été mis en place à l'Hôtel de Ville, afin de limiter au seul personnel ou aux personnes disposant d'un rendez-vous la circulation au sein du bâtiment, conformément aux nécessités sanitaires.

### Informations au personnel de la Ville et à la population

La Municipalité a activé son dispositif de communication de crise, à l'interne comme à l'externe. La filière Communication (SGE-COMM) travaillait en étroite collaboration avec le PC-COVID19 et le syndic. S'agissant de la communication interne, la Municipalité dispensait un message hebdomadaire à tous les collaborateurs et collaboratrices de la Ville afin de les informer en primeur de ses dernières décisions. Elle collectait en outre toutes ces données sur une page intranet régulièrement mise à jour. Ces mesures ont été allégées ensuite, mais se poursuivent néanmoins, en fonction des besoins liés à l'évolution de la pandémie.

Pour la population, les informations préventives et pratiques ont été régulièrement publiées sur le site internet de la Ville. La page d'accueil du site internet de la Ville a ainsi été retravaillée, afin d'indiquer en priorité les informations sur le coronavirus utiles à la population. Ces contenus ont été partagés sur les réseaux sociaux, où ils rencontrent une audience beaucoup plus élevée qu'en temps normal.

Afin d'informer les personnes moins familières du monde digital, la Municipalité a également communiqué via des annonces hebdomadaires dans le journal La Région, qui reprenaient les informations les plus importantes publiées sur le site de la Ville. Ces « messages à la population » ont remplacé pour la durée de la crise la newsletter Rive Sud (dont la parution était mensuelle). Pour toucher les publics-cible concernés par « Ville d'Yverdon solidaire » ou l'ouverture ponctuelle des plantages, il a été procédé à l'envoi de courriers papier.

Une période de crise est relativement difficile et anxiogène pour une partie de la population. Soucieuse du bien-être de ces citoyens, la Municipalité a mis à disposition une liste de contacts utiles, sur le site internet de la Ville. Elle a également mis sur pied une permanence sociale, qui renseignait et aiguillait les personnes allophones en douze langues étrangères chaque samedi matin, par téléphone.

#### **Dispositif « Ville d'Yverdon solidaire »**

Sensible à la situation des personnes les plus impactées par les conséquences de la pandémie, la Municipalité a mis sur pied rapidement le dispositif « Ville d'Yverdon solidaire », opérationnel dès le 23 mars 2020. Ce dispositif permettait aux plus de 65 ans et aux personnes vulnérables, domiciliées sur le territoire communal, de passer commande de produits de première nécessité (alimentation), qui leur étaient ensuite livrés à domicile, en principe le lendemain. Ce dispositif faisait appel aux collaborateurs de l'administration mis au chômage technique par la pandémie. Ce service était mis gracieusement à disposition de ces personnes ; seul le montant des achats faisait l'objet d'un remboursement de la part des bénéficiaires, ultérieurement et sur facture. Plusieurs entreprises et associations ont décidé de rallier « Ville d'Yverdon solidaire ». Ainsi, Yverdon-Sport a mis à disposition les joueurs du club pour assurer des livraisons. L'Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV) a signalé la disponibilité de ses collaborateurs, de même que l'Association des scouts de la Roselière. Le Conseil des jeunes s'est également engagé dans la diffusion de messages de prévention entre pairs. Le Conseil des seniors (COSY) s'est mobilisé lui aussi pour maintenir des contacts téléphoniques avec ses membres isolés par les prescriptions de confinement.

Dès le 7 avril 2020, le dispositif « Ville d'Yverdon solidaire » a élargi son offre à trois initiatives culturelles valorisant l'écoute et l'échange. Trois activités ont été proposées par la bibliothèque publique et scolaire, à réaliser chez soi. La première, « Lectures au bout du fil », invitait à s'offrir ou à offrir à un proche une courte lecture au téléphone. Un autre projet, « De ma fenêtre », conviait chaque Yverdonnois et Yverdonnoise à participer à la création d'un atlas collectif qui relatait, par un dessin ou par un texte, la vue de sa fenêtre. Une troisième activité permettait de se plonger dans un film et de poursuivre l'expérience en réalisant des activités variées en lien avec ce dernier. Enfin, durant la fermeture de la bibliothèque, jeunes et adultes pouvaient avoir accès gratuitement à l'offre d'e-

books et de livres-audio en streaming e-bibliomedia. La Ville s'est également alliée aux Cartons du Cœur pour proposer une aide alimentaire aux foyers dans le besoin. Dès le 4 mai, des distributions de nourriture ont été organisées trois fois par semaine sur le site des Jardins du Cœur. Ces réseaux de solidarité de proximité témoignent de la vigueur du tissu associatif local.

« Ville d'Yverdon solidaire » a encore étendu ses prestations en mettant sur pied un « drive in » pour les producteurs locaux. Une plateforme de distribution était disponible entre le 22 avril 2020 et le 5 juin 2020 dans le périmètre de Y-Parc. Dans l'attente de la réouverture des marchés au centre de la cité, effective dès le 12 juin, elle permettait aux maraîchers, horticulteurs et autres producteurs locaux d'écouler leurs produits.

Le dispositif « Ville d'Yverdon solidaire » a officiellement pris fin le 5 juin 2020, après avoir effectué 1500 livraisons. Suite à la deuxième vague de la pandémie, et afin de soutenir les personnes et les entreprises en difficulté à cause de la crise sanitaire, la Municipalité a proposé au Conseil communal de créer un fonds d'aide « Ville d'Yverdon solidaire » de 500'000 francs. Celui-ci est entièrement compensé par des montants non dépensés prévus au budget 2020, qui ont pu être identifiés par les services de la Ville. Ce fonds s'adresse en priorité aux individus qui ont vu leur revenu baisser significativement en raison de la pandémie, malgré des aides fédérales et cantonales, telles que les indemnités pour réduction de l'horaire de travail (RHT) et les allocations pour perte de gains (APG). Il permettra également de soulager les petites entreprises qui ne remplissent pas les critères fixés par le Canton pour la définition d'un cas de rigueur, mais qui subissent néanmoins une baisse importante de leurs revenus en raison de la situation sanitaire, impactant considérablement leur trésorerie et mettant en péril des emplois.

Cette nouvelle forme d'aide communale à fonds perdus vise à accompagner très rapidement les individus et les entreprises en difficulté, dans le but principal d'éviter une crise de solvabilité financière, de faciliter la gestion et la continuité des liquidités, tout en faisant un geste envers la population yverdonnoise. Elle permet ainsi de soutenir notamment des étudiants, des artistes et des commerçants, mais également des start-up et des associations. Une commission chargée de l'attribution des aides, présidée par le syndic, a été mise sur pied. Ce fonds « Ville d'Yverdon solidaire » s'inscrit dans la politique de soutien de la Municipalité mise en œuvre depuis le début de la pandémie, afin de venir en aide, de manière pragmatique et créative, aux Yverdonnois.es les plus fragilisés.e.s par la crise.

#### **Mesures en faveur des personnes sans abri**

En temps normal, les personnes sans abri peuvent bénéficier des locaux du Centre d'hébergement d'urgence du Nord vaudois « La Lucarne ». Ceux-ci ne répondaient toutefois pas aux exigences sanitaires mises en place. Afin de faire face à la situation, la Municipalité a décidé d'ouvrir la salle de gymnastique du collège de la Place d'Armes pour

offrir un accueil pour la nuit, depuis le 26 mars 2020. Elle a ensuite également décidé de mettre à disposition, à compter du 2 avril 2020, des locaux destinés à l'accueil parascolaire, sur ce même site, pour adapter l'accueil d'urgence des sans-abris et des marginaux, en collaboration avec les autorités cantonales, Caritas Vaud et l'ORPCI (Organisation régionale de la Protection civile). Une quinzaine de personnes bénéficiait de ces infrastructures.

### Mesures sanitaires et économiques

Dès le 30 avril 2020, un nouveau dispositif de test du COVID-19 sous forme de drive-in a été ouvert à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains : une première en Suisse romande. Consciente de l'impact considérable de la pandémie sur les acteurs économiques, culturels et sportifs, la Municipalité a pris plusieurs décisions pour les soutenir.

Elle a ainsi décidé de maintenir les subventions prévues, à concurrence des frais engagés, pour les institutions et associations culturelles, sportives et sociales en charge de manifestations qui auraient initialement dû se dérouler en mars et avril. Elle a souhaité ainsi leur témoigner son soutien, en leur permettant de s'acquitter des frais engagés malgré les annulations et les reports.

Depuis le début de la pandémie, la Municipalité s'est efforcée de venir en soutien au tissu économique, associatif, culturel et sportif local, notamment en réallouant des fonds via son budget ordinaire. Dès avril, elle a décidé de renoncer à l'encaissement des loyers pour les détenteurs de la plupart des baux commerciaux de la Ville. Cette mesure s'est prolongée, dans certains cas, en fonction des dates de reprise des activités ou des difficultés rencontrées spécifiquement par l'un ou l'autre des secteurs.

Pour accompagner la réouverture, après une interruption de près de deux mois, des établissements de restauration dès le 11 mai, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a validé une procédure simplifiée permettant l'extension de certaines terrasses sur le domaine public. En raison de l'aggravation de la situation pandémique, le Conseil d'Etat a décidé la fermeture des cafés-restaurants dès le 4 novembre à 17h. Le secteur yverdonnois de la restauration, déjà fortement impacté au printemps, se trouvait dès lors à nouveau dans une situation économique difficile. C'est pourquoi la Municipalité a décidé de renoncer à encaisser les loyers du mois de novembre 2020 des cafés-restaurants situés dans les locaux dont la Ville est propriétaire.

Les montants budgétés pour les manifestations n'ayant pas été entièrement dépensés suite à l'interruption des activités pendant le semi-confinement, la Municipalité a décidé de réallouer des fonds à hauteur de 180'000 francs pour des projets sportifs et culturels. Une enveloppe de 40'000 francs a été redistribuée aux clubs sportifs dans le besoin et 40'000 francs ont été consacrés au développement de l'action « Une ville en santé ». Pour la culture, 50'000 francs ont été réalloués pour des événements estivaux, tandis qu'un montant de 50'000 francs a permis de mettre en place des résidences artistiques.

Compte tenu de la situation sanitaire et désireuses de soutenir le tissu économique local, la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Société Industrielle et commerciale d'Yverdon-Grandson et environs (SIC) ont décidé d'émettre des bons à utiliser dans les commerces locaux, pour les entreprises souhaitant faire des cadeaux à leurs employés et leurs partenaires. Une émission initiale de 100'000 francs de bons de 25 francs a ainsi été destinée aux entreprises qui souhaitaient faire un cadeau à leurs employés et partenaires. À titre de soutien aux commerçants d'Yverdon-les-Bains, la Ville prendra à sa charge 10% du prix des émissions. Ainsi, 110% de la valeur des bons seront versés aux commerçants yverdonnois partenaires.

### Fermeture des installations sportives et des théâtres, restrictions d'accès aux zones de loisirs en plein air

Afin de respecter les normes établies par la Confédération en matière de distanciation sociale, la Municipalité a décidé de la fermeture des différentes installations sportives de la Ville. Le théâtre Benno Besson et celui de l'Echandole sont fermés depuis le 16 mars 2020. Le Centre d'art contemporain (CACY) et la Bibliothèque publique ont pour leur part pu rouvrir leurs portes le 11 mai et les installations sportives le 6 juin. L'ensemble des institutions culturelles du Canton ont à nouveau dû fermer leurs portes dès le 4 novembre à 17h, à l'exception des bibliothèques. Tous les théâtres, musées, salles de concerts et autres institutions culturelles de la Ville se sont vu contraints de fermer à nouveau leurs portes jusqu'à l'annonce de la levée des mesures de la part du Canton de Vaud. Seule la Bibliothèque publique et scolaire de la Ville a pu continuer un peu plus longtemps à accueillir son public, avant de devoir également fermer au public ses salles de lectures et se concentrer sur le service de prêt.

La Municipalité a également décidé d'interdire provisoirement, puis de limiter l'accès aux plantages pour les mêmes raisons. Néanmoins, les cultures n'ont pas été mises à mal et ont pu être récoltées normalement. Lors du week-end des Rameaux, il a été constaté une forte affluence et trop d'attroupements à la plage et aux Rives-du-Lac. En conséquence, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a décidé de restreindre l'accès à ces zones dès le vendredi 10 avril. Ces mesures ont pu être partiellement levées dès le 8 mai 2020, puis encore assouplies le 20 mai 2020. Les plantages ont également été rouverts à cette date.

Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles mesures de fermeture ordonnées par les autorités fédérales et cantonales, une diminution de fréquentation générale en ville a pu être constatée. Afin de conjuguer au mieux le principe de protection des zones à forte affluence et la perception de la population, la Municipalité a dès lors décidé d'ajuster le périmètre d'obligation de port du masque en ville d'Yverdon-les-Bains. Cette décision a pris effet le 12 novembre 2020.

Suite à l'annulation de l'édition 2020 du marché de Noël en raison de la pandémie de COVID-19, les services de la Ville ont tout de même souhaité apporter un peu de féerie au centre-ville d'Yverdon-

les-Bains pour la période des Fêtes. La Municipalité a dès lors validé leur proposition d'installer 150 sapins de Noël dispersés sur la Promenade Auguste-Fallet, ainsi que sur la Place Pestalozzi. La décoration des sapins de la Promenade Auguste-Fallet a été effectuée par les élèves des écoles primaires et secondaires yverdonnoises. Une soixantaine de classes se sont inscrites pour participer à ce projet. Cette installation était complétée par la transformation de la patinoire mobile installée devant le château en forêt enchantée pour les tout-petits. La société Artshow a participé à la décoration des sapins et de la forêt situés sur la Place Pestalozzi, ainsi qu'à l'éclairage des bâtiments. L'animation s'est ouverte le samedi 5 décembre et a duré jusqu'au jeudi 24 décembre. L'éclairage des bâtiments et la forêt de sapins ont été maintenus jusqu'au 18 janvier 2021.

#### Devoirs accompagnés

Le Conseil fédéral, puis le Conseil d'Etat ont édicté leurs directives pour une reprise de l'école dès le lundi 11 mai. En parallèle, la Municipalité a conduit le déconfinement de son personnel et la reprise progressive des activités régulières de l'administration communale. L'encadrement parascolaire des enfants ainsi que les dispositifs d'accueil de jour ont dû s'adapter aux normes sanitaires. Parmi ces prestations figurent les devoirs accompagnés, proposés chaque jour dans tous les

établissements scolaires de la ville, dès la fin des cours et ce pour une durée d'une heure. Une analyse des effectifs a toutefois démontré que la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans, ou souffrant de pathologies les rendant très vulnérables en cas d'infection au COVID-19, est très importante au sein du personnel en charge des devoirs accompagnés. Dans des conditions de contacts rapprochés avec les enfants, les dernières ordonnances de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne pouvaient pas être respectées. La Municipalité n'a donc pas eu d'autre choix que de prononcer l'annulation des devoirs accompagnés pour la fin de l'année scolaire, ne disposant pas du personnel nécessaire à un déploiement correct de cette prestation.

#### Collecte de déchets

La collecte des déchets ménagers a toujours eu lieu de manière régulière, avec toutes les précautions nécessaires pour garantir le respect des règles sanitaires. Afin de protéger au mieux la santé de ses collaborateurs et des citoyens, la Municipalité a édicté des recommandations à l'adresse de la population s'agissant des masques, mouchoirs, articles hygiéniques ou encore serviettes en papier. Dans le même but, elle a également décidé de suspendre la collecte des déchets encombrants. En revanche, la déchèterie est restée ouverte, à l'exception du samedi, selon des modalités particulières.

### Activités de la municipalité

Victime d'une mauvaise chute en février 2019, Mme Valérie Jaggi Wepf, municipale en charge de la sécurité publique, de la mobilité et du stationnement, avait alors subi divers examens médicaux : ceux-ci avaient révélé qu'elle souffrait d'anévrisme. Mme Jaggi Wepf a alors subi une opération. Après une longue convalescence, elle a repris son travail partiellement depuis l'automne 2019. Mme Jaggi Wepf a pu reprendre l'entier de ses activités le 1<sup>er</sup> juin 2020.

M. Julien Woessner a pris ses fonctions de chef du Service de l'urbanisme le 1<sup>er</sup> février 2020. Mme Sara Dias l'a remplacé dans sa fonction de responsable de la filière planification et aménagements urbains à 85%, dès le 1<sup>er</sup> août 2020.

Dans sa séance ordinaire du 9 septembre 2020, la Municipalité a examiné la résolution du Conseil communal lui suggérant de « mettre en place un audit du fonctionnement de l'attribution de l'aide au logement à JECOS. Ceci afin de vérifier si les biens communaux financés par le contribuable afin d'aider les plus faibles ont été gérés de manière régulière et qu'ils ont bien aidés les plus faibles », votée par l'organe délibérant le 3 septembre. Elle a décidé d'y donner suite. Des audits lui ont été remis en fin d'année 2020 et les suites à y donner sont en cours d'examen.

Malgré les mesures particulières liées à la situation sanitaire, la Fête nationale a été célébrée dignement en 2020. Un plan de protection a dû être établi pour l'occasion et cette organisation a demandé un investissement beaucoup plus important qu'à l'accoutumée en terme d'organisation. La partie

officielle s'est déroulée sur la Place Pestalozzi avec une belle participation de la population. Le toast à la patrie était porté par André (Dédé) Marty, fondateur de l'association Porte-Bonheur d'aide aux enfants. Le 1<sup>er</sup> Août à la plage et les feux d'artifice ont en revanche été annulés.

En septembre 2020, Mme Estelle Kruegel a repris la fonction de chargée de mission pour le secteur du tourisme. Plusieurs projets ponctuels visant à assurer la promotion et le rayonnement de la Ville et à affiner la collaboration avec l'ADNV sont en cours, en particulier pour l'élaboration de la nouvelle Stratégie 2021-2024 de l'ADNV. De plus, la phase d'étude et de planification pour le projet de renouvellement de la signalétique a pu être terminée et validée en Municipalité. Les premières étapes de mise en œuvre devraient être effectives courant 2021. Par ailleurs, la Ville prépare, en collaboration avec le comité de pilotage, diverses activités en vue du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM) qui aura lieu en 2022.

S'agissant des jumelages, quelques membres de la Municipalité ont participé en février aux festivités du carnaval de Collesano, en Sicile. Une charte d'amitié lie les deux villes depuis 2004. En raison de la pandémie et des restrictions sanitaires, plusieurs activités ont été reportées : la participation d'une délégation de la ville japonaise de Kagamino au Comptoir du Nord vaudois, l'inauguration du Chemin de Collesano à Yverdon-les-Bains et le démarrage d'un échange scolaire avec la ville de Winterthur. L'accueil des élèves et des aînés de Nogent-sur-

Marne et celui des athlètes nogentais au cross de l'USY ont été annulés en 2020.

## Priorités municipales

Les projets de longue haleine définis comme prioritaires dans le Programme de législature 2016-2021 se sont poursuivis en 2020 : le réaménagement de la Place d'Armes, le quartier Gare-Lac, l'Axe principal d'agglomération (route de contournement), la stratégie de libéralisation du marché des énergies, le déploiement de la fibre optique, la modernisation

de la STEP, la maîtrise du niveau d'endettement, l'actualisation des lignes directrices pour la mobilité et le stationnement. De nombreux autres projets sont à signaler, même si les projets sportifs et culturels ont été sensiblement impactés en raison de l'impossibilité de prévoir des activités impliquant des rassemblements importants.

## URBANISME, ÉQUIPEMENTS ET ÉNERGIES

La 4<sup>e</sup> adaptation du plan directeur cantonal de 2008 a été approuvée le 31 janvier 2018 par le Conseil fédéral. Ses règles sont contraignantes pour les communes. La Ville d'Yverdon-les-Bains, comme toutes les communes de l'Agglomération (AggloY), se trouve ainsi devant la nécessité de prioriser ses dossiers de planification urbaine pour respecter les plafonds d'accroissement de population imposés par le plan directeur cantonal à l'horizon 2030. En effet, l'Etat de Vaud a indiqué qu'il ne délivrera aucun préavis favorable à l'approbation de nouveaux plans d'affectations tant qu'il reste un excédent d'habitants dans le tableau de suivi totalisant les projections de l'agglomération pour la prochaine décennie. Au vu de la situation, la Municipalité, en accord avec les communes membres d'AggloY, a décidé en janvier 2020 de reporter à l'horizon après 2030 la poursuite de l'élaboration des plans d'affectation « Aux Parties », « Coteau-Est » et « Les Roseyres ».

En revanche, le projet de réaménagement de la Place d'Armes va résolument de l'avant. Il constitue un enjeu majeur pour le développement de la Ville d'Yverdon-les-Bains. La Ville et les sociétés du groupe Marti et du groupe Amag ont poursuivi les études portant sur la réalisation et l'exploitation du parking souterrain de la Place d'Armes, impliquant en particulier la mise à jour des aspects fonciers (décastration de parties du domaine public) ainsi que la préparation du dossier d'enquête publique relative à la construction du parking souterrain. En parallèle, la Ville a poursuivi les études relatives aux aménagements en surface et aux circulations. Pour accompagner les riverains et les usagers impactés par le chantier, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a nommé un médiateur en la personne de Stéphane Saudan.

Le chantier d'installation des bornes escamotables au centre-ville a débuté le 19 octobre 2020 ; il se poursuivra jusqu'au printemps 2021. Ce dispositif permettra de contrôler les accès au centre-ville et le protéger contre toute intrusion non souhaitée, que ce soit par des véhicules en dehors des heures de livraison, ou des véhicules béliers. Il permettra également de mieux délimiter et mettre en valeur les entrées du centre-ville historique.

La caserne du SDIS régional du Nord vaudois a été remise à la Ville le 31 juillet 2021, marquant les travaux d'agrandissement et de modernisation débutés en janvier 2019, d'une infrastructure au service de la région.

Le chantier de la nouvelle salle de gymnastique Pestalozzi a également pu être terminé. Le nouveau bâtiment comprend deux salles de rythmique, une salle de gymnastique, des vestiaires, des locaux pour le matériel, des locaux sanitaires et techniques, une station électrique, des capteurs solaires photovoltaïques en toiture et un local à disposition des partis politiques yverdonnois.

Le projet Sports 5 est entré dans une nouvelle étape ; il a été mis à l'enquête à la fin du mois de novembre 2020. L'occasion de faire le point sur ce site voué à devenir une destination prisée des Yverdonnoises et des Yverdonnois, un lieu de vie, de découvertes et d'épanouissement, où mouvement, activités sportives et culturelles fusionneront au service de tous.

Les travaux pour la partie sud de l'Axe principal d'agglomération se sont achevés en octobre 2020 et une inauguration officielle a eu lieu, quoique avec un nombre restreint de participants, le 31 octobre 2020. Afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette importante étape du développement de la ville, la cérémonie a pu être suivie en direct et en continu sur l'Internet. Ces travaux ont impliqué une coordination très délicate avec les CFF. Le tracé retenu pour le secteur sud de l'Axe principal d'agglomération s'étend du Parc scientifique et technologique (Y-Parc) sur l'Avenue des Trois-Lacs jusqu'à la rue Roger-de-Guimps sur l'Avenue Kiener. L'infrastructure intègre une voie séparée de 3,5 mètres de largeur consacrée à la mobilité douce. Les cyclistes et piétons pourront ainsi circuler en toute sécurité. En parallèle à l'ouverture du tronçon sud de l'Axe principal d'agglomération, la Municipalité a annoncé la création de cinq zones 30km/h dans les quartiers jouxtant la nouvelle artère. Ces zones dites de « modération du trafic » ont pour objectif de protéger les cœurs de quartiers du trafic de transit et ainsi augmenter la qualité de vie des habitants.

En matière d'énergies, le développement du projet Smartmetering s'est poursuivi. Après une phase pilote comportant 150 compteurs multi-fluides et une nouvelle architecture informatique des flux de données, correspondant à 25'000 compteurs transmettant des données toutes les 15 minutes, la phase II consistera à déployer environ 4'300 compteurs électriques et 1'000 compteurs eau/gaz supplémentaires sur le terrain. L'achat des compteurs est réalisé avec la plateforme d'achat SPONTIS (Romande Energie, Services Industriels de

Lausanne et d'autres villes suisses), via un appel d'offres.

Par ailleurs, le développement des moyens de locomotion électriques, en particulier des voitures électriques, est en plein essor et contribue à limiter l'impact des énergies fossiles dans les transports. A cet effet, la Municipalité a élaboré une stratégie de déploiement de la mobilité électrique (SDME) sur l'ensemble du territoire communal coordonnée avec les feuilles de route publiées au niveau cantonal et national. La définition d'une stratégie de

déploiement de la mobilité électrique offre une vision à moyen terme du développement attendu de cette nouvelle forme de mobilité sur le territoire de la ville. Le plan stratégique élaboré par le Service des énergies a permis de mettre en évidence les principales mesures qui peuvent être mises en œuvre. Ce plan comprend douze mesures identifiées comme pertinentes. Un crédit d'investissement de CHF 1'000'000 fr. a été octroyé à cet effet par le Conseil communal en décembre 2020.

## TRANSPORTS - MOBILITÉ

La signature, en 2018, d'un contrat-cadre entre les communes du réseau urbain et l'entreprise TRAVYS SA a permis de définir le cadre général de la collaboration quant à l'exploitation et à la planification du réseau. La Ville dispose ainsi de nouveaux outils de planification pour les transports publics. Il était dès lors nécessaire que la Commune se dote d'un document de planification complet et exploitable afin de planifier les évolutions à venir du réseau et les interventions sur l'infrastructure (aménagement des arrêts, priorité aux carrefours, sites propres). Le plan directeur des transports publics a été élaboré tout au long de l'année 2020. Dès le 7 juillet 2020, la Ville offrait la possibilité à l'ensemble de la population de donner son avis et de faire part de propositions sur l'offre actuelle et future en transports publics. Grâce à un site internet et à un répondeur téléphonique, les habitants pouvaient s'exprimer sur la structure du réseau, les horaires de desserte, l'accès à l'information, le confort et la sécurité dans les bus, la tarification et les billets, etc. Depuis le début de l'année, un nouveau réseau de vélos en libre-service est disponible sur près de 45 stations en ville. Il offre la possibilité à tous les Yverdonnoises et Yverdonnois, aux pendulaires et

aux touristes de trouver un vélo à quelques minutes de chez soi, de son lieu de travail ou de séjour, grâce à l'application mobile gratuite Donkey Republic. Dès le 6 juillet 2020, les rues du centre-ville (zones macarons A et B), encore en zone à disque, sont devenues payantes. La durée de stationnement autorisée sera limitée à 2h maximum. Le tarif horaire sera identique à celui du reste du centre-ville, soit 1 fr 50 par heure. La gratuité entre 12h30 et 13h30 est maintenue. Cette mesure a pour but d'uniformiser la durée de stationnement autorisée au centre-ville et ainsi de faciliter la compréhension des usagers. Ces changements n'impactent pas les riverains puisque le système de macaron reste inchangé. Ils devraient toutefois permettre de libérer des places de parc dans des rues encore fortement sollicitées par des usagers pendulaires. Aux Rives du Lac, afin d'uniformiser la zone de loisirs et ainsi garantir une égalité de traitement entre les différents usagers, les parkings de la Jonction, de la Matelote et de la Batellerie deviendront également payants, aux mêmes tarifs que le reste de la zone, à savoir 1 fr/heure, 6 fr/jour et 25 fr/semaine. Enfin, le stationnement sera interdit à la rue du Parc.

## ACTIVITÉS CULTURELLES

Depuis sa création en 2013, le Centre d'art contemporain s'est imposé comme lieu de référence de l'art contemporain dans la région. M. Rolando Bassetti a pris la tête de l'institution en juin 2020 succédant ainsi à Mme Karine Tissot. Par ailleurs, M. Sylvain Maradan a pris la tête du théâtre de l'Echandole également en juin, succédant à Mme Sophie Mayor.

De nombreuses manifestations et événements n'ont pu avoir lieu durant cette année. Ainsi, entre autres,

les Brandons, la Fête de la musique, la Nuit des Musées, le Castrum Festival ou les Rendez-vous de la Place ont dû être reportés à des temps meilleurs. Cependant, le projet culturel, participatif, durable et multigénérationnel, organisé par l'association La Dérivée avec de nombreux partenaires locaux, pour créer un lieu éphémère de rencontre, d'accueil et d'animation au Parc des Rives a pu avoir lieu et a rencontré un vif succès, apportant une animation bienvenue au cœur de l'été.

## SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Du 9 au 22 janvier 2020 ont eu lieu les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Lausanne 2020. Bien qu'Yverdon-les-Bains n'accueillît aucune des épreuves du programme, la Ville a souhaité contribuer au rayonnement de l'événement. Durant toute la période des JOJ, un chemin de glace d'environ 300 mètres de long pour 2,5 mètres de large a parcouru ainsi la place Pestalozzi, pour le bonheur des habitants et des visiteurs de la ville. La boucle partait de la patinoire mobile, l'installation désormais traditionnelle du marché de Noël,

maintenue un mois supplémentaire spécialement pour l'occasion.

En revanche, de nombreuses manifestations sportives, en particulier le Triathlon 2020, ont dû être annulées. Suite à l'annulation de la 38<sup>e</sup> édition du Rallye Cyclo Touriste qui devait avoir lieu au mois de juin, le Service des sports a créé un nouveau concept comprenant trois parcours cyclotouristes à énigmes de 7 km, 23 km et 32 km au départ d'Yverdon-les-Bains et sillonnant la région du Nord vaudois. Disponibles du 3 octobre au 8 novembre 2020, ces derniers étaient gratuits et libres d'accès.

La pose de la première pierre de la rénovation et de l'agrandissement du Stade municipal a eu lieu le 12 février 2020. Les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année, et une présentation aux médias a eu lieu le 6 février 2021. Une vidéo est mise à disposition du public sur le site internet de la Ville. Conformément à la demande de l'Union Sportive Yverdonnoise (USY) et suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis municipal y relatif le 5 mars 2020, la gestion de l'enceinte de la piste d'athlétisme, soit la piste de 400 mètres en tartan, le restaurant du Ranch, les trois terrains multisports, les vestiaires, la salle de musculation ainsi que la salle de théorie, est désormais assurée par la Ville d'Yverdon-les-Bains. La signature de la radiation du droit distinct et permanent (DDP) et la remise de

l'installation de l'USY à la Ville d'Yverdon-les-Bains ont eu lieu le 28 septembre 2020. Par ailleurs, la piste de 400 mètres en tartan, construite en 1980, n'était plus aux normes pour assurer la pratique de l'athlétisme en toute sécurité. Des travaux de rénovation pour un montant de 1,6 millions de francs ont été acceptés par le Conseil communal et ont débuté le 7 octobre 2020. Ces derniers se déroulent en deux phases : la première étape, jusqu'à fin novembre 2020, consistait à dégrapper l'actuelle piste et remettre le terrain à niveau afin de préparer la pose de la future piste. Puis, la seconde phase consistera à poser le revêtement synthétique de la nouvelle piste dès le mois de mars 2021, si les conditions météorologiques le permettent. L'inauguration est prévue au mois de mai 2021.

## PARTICIPATION CITOYENNE

La Municipalité a présenté à la presse les projets de l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats de la Police Nord Vaudois. Une démarche participative d'envergure est lancée sous la forme d'un diagnostic sécuritaire dans les quartiers résidentiels yverdonnois, échelonnée jusqu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2022. Au travers de trois volets, cette démarche permettra d'apprécier le climat sécuritaire, notamment en terme d'aménagement urbain et d'éclairage dynamique ainsi que d'identifier les mesures à prendre par les services de la Ville. Cette nouvelle démarche participative a débuté dans

le quartier des Cygnes le 23 novembre 2020 ; le déploiement dans les autres quartiers se poursuivra en 2021.

Les travaux de renaturation de l'embouchure du Mujon se sont terminés au début mai 2020 en collaboration avec le Canton. Ces travaux permettent de favoriser l'inondation naturelle du massif forestier du Bois des Vernes. L'abaissement ciblé du terrain favorise le développement de différents biotopes ainsi que la diversification des forêts humides à haute valeur biologique.

## COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE

La Municipalité a été confrontée à plusieurs demandes de documents en application de la loi cantonale sur l'information ; ces demandes émanaient tant de la presse que de citoyens. La nécessité de trouver l'équilibre entre la transparence souhaitée et la nécessaire protection des données

personnelles ou le déroulement serein d'études encore en cours implique des arbitrages délicats et une importante analyse juridique de telles demandes. Ce domaine prend de l'importance pour les administrations publiques.

## COLLABORATIONS

Répondant à un vœu exprimé de longue date par la Commission de gestion (COGE), la Municipalité a entrepris de réactualiser les lettres de mission données aux représentants de la Ville d'Yverdon-les-Bains au sein des organes de haute direction de personnes morales dans lesquelles elle dispose de sièges. Ce projet au long cours a été mené entre 2019 et 2020, selon une approche en deux phases. La première phase a consisté en la rédaction d'un cahier des charges des représentants de la Ville auprès des personnes morales. Ce cahier des charges s'applique aux représentants de la Ville qui siègent tantôt au sein des organes de haute direction, tantôt au sein de l'organe délibérant des personnes morales susmentionnées. Il vise à poser des règles claires s'agissant notamment des critères de sélection de ces représentants, de la durée et de la fin de leur mandat, des obligations qui leur incombent, de leur relation avec l'exécutif communal et de leur rémunération. La seconde phase a consisté en la rédaction de lettres de mission pour chaque représentant de la Ville d'Yverdon-les-Bains au sein des organes de haute direction de personnes morales dans lesquelles elle dispose de sièges.

Outre le fait de concrétiser les règles fixées dans le cahier des charges, chaque lettre de mission énumère les objectifs stratégiques et financiers que doivent défendre les représentants de la Ville au sein de l'organe de haute direction dans laquelle ils siègent. Dans un premier temps, la Municipalité a retenu trois personnes morales – soit LNM SA, TRAVYS SA et SAGENORD – pour l'établissement de lettres de mission prototypes. Après validation de celles-ci, il a ensuite été possible d'en établir d'autres sur la base du même modèle. A ce jour, la Municipalité dispose ainsi de treize lettres de mission concernant huit personnes morales emblématiques, dans lesquelles elle est représentée au sein de l'organe de haute direction : Energie naturelle du Mollendruz SA, Enerdis Approvisionnement SA, LNM SA, TRAVYS SA, SAGENORD SA, STRID SA, Y-CAD SA et Y-Parc SA.

Avec la création, le 31 juillet 2020, de la société Y-CAD pour la gestion et le développement des réseaux de chauffage à distance (CAD), la Ville d'Yverdon-les-Bains a franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de sa politique énergétique et

climatique afin d'atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés, en lien avec les stratégies

énergétiques de la Confédération et de l'État de Vaud.

## DÉVELOPPEMENT D'Y-PARC

S'agissant du développement d'Y-Parc, les travaux de construction du bâtiment EXPLORiT se sont poursuivis durant toute l'année. Cette réalisation de grande envergure, devisée à plus de 65 millions de francs représente un travail de longue haleine depuis les premières prises de contact entre les différents acteurs il y a six ans. Une partie du site sera accessible au public au cours du premiers trimestre 2021.

La Ville a poursuivi les démarches de partenariat avec la Caisse de retraite professionnelle de

l'industrie vaudoise de la construction (CRP) pour la réalisation d'un projet de parking couvert au sein du Parc scientifique et technologique. La CRP, qui devient acquéreur d'une parcelle de 7800 m<sup>2</sup>, sera en charge de la réalisation de l'ouvrage. La CRP investit 15 millions à Y-PARC pour construire le 1<sup>er</sup> parking mutualisé. Il comptera à terme environ 1'000 places, dont une première étape de 422 places disponibles au printemps 2021. Ce parking devrait répondre aux besoins des usagers des nombreuses nouvelles constructions en cours et à venir.

## Actes signés par la Municipalité

### VENTES ET PACTES D'EMPTION

- Prolongation de promesse de vente et d'achat de la parcelle 1164 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et M. Philippe Maurice Gilliéron ;
- Vente de la parcelle 6496 à la Ville d'Yverdon-les-Bains par la société Agrifreynergie SA ;
- Réquisition de transfert d'un immeuble sis à l'Av. Haldimand rue St-Roch/rue de l'Industrie, entre De Necker Kipling & Cie SA et la Ville d'Yverdon-les-Bains ;
- Prolongation de promesse de vente et d'achat entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction pour une surface de 580 m<sup>2</sup> environ à détacher du domaine public 464 et une surface de 19 m<sup>2</sup> à détacher du domaine public 465 ;
- Prolongation de promesse de vente et d'achat entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'ECA, l'Etat de Vaud et le Fonds de prévoyance des garages vaudois (FP-Garages) concernant un bien-fonds de 8'000 m<sup>2</sup> environ à détacher de la parcelle 6443 de la commune d'Yverdon-les-Bains ;
- Deuxième prolongation de promesse de vente et d'achat concernant un bien-fonds de 8'000 m<sup>2</sup> environ à détacher de la parcelle 6443 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'ECA et le Fonds de prévoyance des garages vaudois (FP-Garages) ;
- Vente de la parcelle 49 du cadastre de Chamblon (réservoir) à SAGENORD SA ;
- Vente des parcelles 502 et 5472 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Flexos SA (sous réserve de l'autorisation du Conseil communal).

### DROITS DE SUPERFICIE ÉRIGÉS EN DDP

- Prolongation et modification de droit de superficie entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Air-club d'Yverdon-les-Bains ;
- Prolongation et modification de droits de superficie et constitution de servitude, entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, la Pétanque yverdonnoise et l'Association Boule Yverdon-les-Bains ;
- Radiation de servitude de superficie, constitution de droit distinct et permanent de superficie et constitution d'une servitude personnelle (parcelle 3301) avec la société anonyme Coop Mineraloel AG ;
- Constitution de droit de superficie entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la société des Amis-Gymnastes d'Yverdon-les-Bains ;
- Radiation de droit distinct et permanent de superficie (DDP 2423), sur la parcelle 2346, entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'association Union Sportive Yverdonnoise (USY) ;
- Constitution d'un droit de superficie, parcelle 163 de la commune de Cheseaux-Noréaz entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association des propriétaires forestiers du triage Yverdon-Yvonand ;
- Modification de convention et de promesse de constitution de droits de superficie distincts et permanents signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Energie Naturelle Mollendruz SA concernant la parcelle 2 à La Praz ;
- Modification de convention et de promesse de constitution de droits de superficie distincts et permanents signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Energie Naturelle Mollendruz SA concernant la parcelle 5 à Juriens.

## SERVITUDES ET CHARGES FONCIÈRES

- Convention de servitude personnelle pour les canalisations du chauffage à distance « Lotus » et constitution de charge foncière pour la fourniture de chaleur du chauffage à distance « Lotus » entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, le Crédit Suisse Real Estate Fund Livingplus et les EhNV ;
- Constitution de servitude (restriction de hauteur de boisés) entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Airclub d'Yverdon-les-Bains ;
- Servitude d'usufruit entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Sorimont SA (stade municipal) ;
- Constitution de servitude entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, Agrifreynergie SA, JPF-Ducret SA, Y-Technocity SA et Perret-Gentil SA pour les installations de chauffage à distance (installations CAD) sur les parcelles 140, 467, 3438, 5439, 5474 et 3039 ;
- Constitution de servitude pour les installations de chauffage à distance (installations CAD) pour les parcelles 2221, 2227, 2228, 2346 et 2350 propriété de la Ville d'Yverdon-les-Bains ;
- Constitution d'une servitude personnelle entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et divers propriétaires, représentés par De Necker Kipling & Cie SA pour le passage public sur la parcelle 6427 (Av. Haldimand /rue St-Roch/rue de l'Industrie) ;
- Constitution de servitudes (passage de conduites) sur la parcelle 1919 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association de la Maison de Paroisse d'Yverdon-les-Bains de l'EERV ;
- Constitution de servitude entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Crédit Suisse Real Estate Fund LivingPlus pour une servitude personnelle de passage publique à pied au Centre thermal (DDP 6438).

## ACTE CONSTITUTIF

- Acte constitutif de la société anonyme Y-CAD SA aux noms de la Ville d'Yverdon-les-Bains et des Services industriels de Genève et inscription au registre du commerce.

## STATUTS

- Statuts de l'Association intercommunale en matière de sécurité publique des Communes d'Yverdon-les-Bains, Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Method, Montcherand, Orbe, Pomy, Suchy, Suscévaz et Treycovagnes ;
- Statuts de la société anonyme Y-CAD SA.

## CONVENTIONS

- Addenda à la convention conclue le 29 avril 2015 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, les eHnv et Y-Parc Swiss Technopole SA ;
- Avenant à la convention de mise à disposition de locaux (pavillon parascolaire des Isles) entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Petitmaître ;
- Avenant à la convention définissant les relations d'exploitation de l'installation photovoltaïque située sur les toits de la STRID SA entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la STRID SA ;
- Convention de cession d'une cabine téléphonique à la Place de la Gare 1 convenue entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Société Générale d'Affichage (APG-SGA) ;
- Convention relative au démantèlement du réseau PubliBike Vintage entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et PubliBike SA ;
- Convention de sortie conclue entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et PubliBike SA ;
- Convention relative à la disponibilité des terrains dans le cadre de l'entrée en vigueur du plan d'affectation "Clendy-Dessous" conclue entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et les propriétaires des parcelles comprises dans le périmètre du plan d'affectation « Clendy-Dessous » ;
- Convention de subventionnement pour les années 2020-2022 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association La fête de la Musique d'Yverdon-les-Bains (LaFMY) ;
- Convention de collaboration entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Rugby Kids La Côte Sàrl à Nyon pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020 ;
- Convention de collaboration entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Rugby Kids La Côte Sàrl à Nyon pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2020 ;
- Convention relative au financement du projet "Geo-cyberadministration dans un contexte d'intercommunalité" signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Cyberadministration suisse ;
- Convention de donation d'un fonds d'archives entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Gymnastique des Hommes (GDH) ;
- Convention établie dans le cadre du projet d'exploitation géothermique de l'aquifère du Malm à Montagny-près-Yverdon entre la Ville d'Yverdon-les-Bains (SEY) et MalmEnergie Naturelle SA ;
- Convention entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la société anonyme Coop Mineraloel AG relative à la prise en charge de frais d'investigation, de surveillance et d'assainissement du site (DDP constitué sur la parcelle 3301) en cas de pollution ;
- Convention entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Confédération suisse, représentée par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) concernant le projet "Un espace public à moins de 5 minutes" ;
- Convention de collaboration entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation IdéeSport concernant la collaboration pour la poursuite du projet "MiniMove Yverdon-les-Bains" ;
- Convention de planification du plan d'affectation "Verdan" entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Flexos SA (anciennement Y-Mo SA) ;

- Convention entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Art Show Communication Sàrl pour l'organisation des éditions 2020, 2021 et 2022 du marché de Noël et du marché de l'artisanat à Yverdon-les-Bains ;
- Convention entre le réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains (RéAÿj), représenté par la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'association scolaire d'accueil de jour intercommunale Chavornay et environs (ASAICE) ;
- Convention entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Y-Technocity SA pour la location d'une surface commerciale de 532m<sup>2</sup> dans un bâtiment "Business et Services" sur la parcelle 5003 ;
- Convention entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, Crédit Suisse Real Estate Fund LivingPlus et Boas-Yakhin SA agissant par sa société d'exploitation Hôtel et Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains SA (cession de l'exploitation des eaux souterraines « Aux Bains ») ;
- Contrat de bail à loyer commercial entre l'ECA, et la Ville d'Yverdon-les-Bains et M. David Collet portant sur la mise à disposition des bâtiments ECA 4281 et 4475 sis sur la parcelle 3016 ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Sorimont SA dans le cadre du projet de Sports 5 ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Service de la sécurité civile et militaire, la Direction Générale des immeubles et du patrimoine, l'ORPC Jura-Nord-vaudois pour la réalisation du PCR "HEIG" ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et TRAVYS SA concernant le financement d'un nouvel ouvrage de mobilité douce de franchissement de la Thièle, remplaçant la passerelle piétons actuelle, adossée au pont ferroviaire TRAVYS ;
- Convention d'utilisation entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Triathlon Club Yverdon-les-Bains (TRY) concernant l'utilisation des piscines couverte et plein-air ;
- Convention d'actionnaires entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et les Services industriels de Genève (SIG) relative à la société Y-CAD SA ;
- Convention de collaboration 2020 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Unisanté dans le cadre du programme cantonal "Alimentation et activité physique" ;
- Convention de collaboration entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Ville d'Orbe concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de collaboration entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'association "Je Cours Pour Ma Forme" ;
- Convention de collaboration entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Service de défense incendie et secours régional du Nord vaudois (SDIS) concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de collaboration entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Bureau d'Agglomération AggloY concernant les prestations en matière de ressources humaines ;
- Convention de collaboration entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Bureau d'Agglomération AggloY concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de collaboration entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Bureau d'Agglomération AggloY concernant la gestion de l'informatique et des télécommunications ;
- Convention de collaboration entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Bureau d'Agglomération AggloY concernant les prestations en matière d'archivage ;
- Convention de collaboration entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Bureau d'Agglomération AggloY concernant les prestations en matière de communication ;
- Convention de donation d'un fonds d'archives entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Lyre yverdonnoise ;
- Convention de donation d'un fonds d'archives entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Panathlon-Club d'Yverdon-les-Bains ;
- Convention de gestion concernant le plan de quartier "St-Roch-Haldimand-Industrie" entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Realstone SA, « Les Jardins de la Plaine », les « Magnolias » et « Forsythias » ;
- Convention de partenariat entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'association « Urban Training » à Froideville.
- Convention de partenariat entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Petitmaître afin de fixer le cadre et les modalités pour la gestion du service du restaurant scolaire des Isles ;
- Convention de prestations signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains (SEY) et Y-CAD SA.
- Convention de subventionnement pour l'année 2020 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'association Castrum et Cie ;
- Convention de subventionnement entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Canton (DIRH) concernant la participation cantonale au financement de la mesure d'aménagement d'infrastructure en faveur des deux-roues non motorisés "Nouvelles liaisons assurant la continuité des itinéraires mobilité douce, Partie 1, Tronçon Ch. de Calamin" ;
- Convention de subventionnement pour les années 2020-2021 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, le Canton (DFJC) et le Groupement des Amis de la Musique Electrique (G.A.M.E) ;
- Convention de subventionnement pour les années 2021-2023 entre la Ville Yverdon-les-Bains et l'association Le Musée de la Mode (MuMo) ;
- Convention notariée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, M. Roger Michel Freymond et la société anonyme "Agrifreynergie SA" relative à la renonciation à des prétentions en dommages-intérêts sur la vente conditionnelle de la parcelle n° 489 de Belmont-sur-Yverdon ;
- Convention-programme dans le domaine des forêts pour la période 2020-2024 entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, le Groupement forestier du vallon du Nozon et l'Inspection des forêts du 9<sup>e</sup> arrondissement.

## CONTRATS DE COLLABORATION

---

- 2<sup>e</sup> avenant au contrat de partenariat du 08.01.2016 entre Solarxplorers SA et la Ville d'Yverdon-les-Bains, avec une prolongation au 31.12.2021 ;
- Avenant au contrat de prestations pour la confection et la livraison de repas à l'UAPE de Chambion entre la ville d'Yverdon-les-Bains et le SemoNord ;
- Avenant au contrat de prestations pour la confection et la livraison de repas au restaurant scolaire de la Thièle entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le SemoNord ;
- Avenant au contrat de prestations pour la confection et la livraison de repas à l'UAPE La Croquette entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Petitmaître ;
- Contrat entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Caritas Vaud portant sur l'entretien du réseau de vélos en libre-service d'Yverdon-les-Bains ;
- Contrat de collaboration marketing 2020-2023 entre l'Association Jura & Trois Lacs et ses partenaires du canton de Vaud (Office du tourisme du canton de Vaud, Avenches, Vallée de Joux, Payerne ainsi que la Ville d'Yverdon-les-Bains) ;
- Contrat de prestations de transports 2020-2021 dans le cadre de la pédagogie spécialisée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la société de transports Rémy Brand SA - Transports Handicap ;
- Contrat de prestations pour la confection et la livraison des repas aux APEMS des 7 Tilleuls et des 4 Saisons entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Petitmaître ;
- Contrat-cadre pour l'exploitation et l'utilisation de système de logiciel du marché de l'énergie entre la Ville d'Yverdon-les-Bains (SEY) et Optimatik AG à Teufen ;
- Contrat individuel pour l'exploitation et l'utilisation du système OptiMobile MES (relevé mobile des données des compteurs) entre la Ville d'Yverdon-les-Bains (SEY) et Optimatik AG à Teufen ;
- Contrat individuel pour l'exploitation et l'utilisation du système OptiMobile EAT (montage, démontage, échange d'appareils) entre la Ville d'Yverdon-les-Bains (SEY) et Optimatik AG à Teufen.

## CONCESSIONS

---

- Concession d'usage exclusif du domaine public (places de stationnement) entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Société Galilée 2 SA.

## AUTRES

---

- Garantie (porte-fort) envers Repower AG pour ENERDIS Approvisionnement SA ;
- Garantie (porte-fort) envers FMV SA pour ENERDIS Approvisionnement SA ;
- Consentement de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour l'augmentation du capital et du montant du gage de la cédule hypothécaire RF No 006-2011/2155 de la société Bière du Boxer SA.

**Commissions et délégations**

## COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

<b>Commission consultative des énergies</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Président	Dessemontet	Pierre
Secrétaire hors commission	Thuillard	Stéphane
SIC	Gabella	Laurent
CPNV	Loup	Frédéric
ADER	Marquart	Isabelle
HEIG	Besson	Christophe
Yverdon en Transition	Matthey	Régis
FIN	Weber	Fabrice
SEY	Gendret	Philippe
URB	Woessner	Julien
STE	Pürro	Marcel
<b>Délégation politique</b>		
VERTS	Guerra	Emanuele
UDC	Tüller	Michael
PSY	Sheu	Ervin
PSY	Millioud	Marceline
PLR	Bréguet	Jacques
PLR	Pomilio Leuthold	Sebastiano
PLR	Nicodet	Marc

<b>Commission des sports</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Président	Carrard	Jean-Daniel
Cheffe du Service des sports	Dysli-Jeanneret	Ophélie
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
Secrétaire hors commission	Perrenoud	Greg
<b>Délégation politique</b>		
VERTS	Michaud	Florent
UDC	Durussel	Nicolas
PSY	Hofer	Aurélie-Maude
PSY	Vuagniaux	Thierry
PLR	Gentizon	Eric
PLR	Cerruela	Avelino
PLR	Zbinden	Loïc

<b>Commission du stand</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Jaggi Wepf	Valérie
Secrétaire hors commission	Küng	Jacques
SSP/Police administrative	Audemars	Vincent
SSP/PNV	Pittet	Pascal
Intendant stand	Auberson	Jean-Daniel
Riverains	Givel	Jean-Claude
Tireurs	Regamey	Michel
	Cuendet	Marc-Henri
<b>Délégation politique</b>		
VERTS	Pittet	Sylvain
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Maibach	Olivier
PSY	Gaberell	Thierry
PLR	Richard	Yves
PLR	Forestier	Didier
PLR	Roquier	Laurent

<b>Commission des plantages</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Willenegger	Jacques
Surveillant	Grandguillaume-Perrenoud	Philippe
Responsable	Willenegger	Jacques
Représentant STE hors commission	Burkhard	Marc-André
Chef du service STE hors commission	Rosselet-Christ	Sandro
<b>Délégation politique</b>		
VERTS	Di Prinzio	Olivier
UDC	Dubey	Michel
PSY	Banderet	Mireille
PSY	Weissbrodt	Françoise
PLR	Pasteur	Jean-Noël
PLR	Jaquier	Claude-Anne
PLR	Forestier	Didier

<b>Commission de jumelage</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Président	Burkhard	Marc-André
Secrétaire hors commission	Gudit	Sindy
SPORTS	Jobin	Laetitia
JECOS	Junod	Pierre-André
SCU	Funk	Adrien
USLY	Pidoux	Thierry
<b>Délégation politique</b>		
VERTS	Fagone	Malory
UDC	Wagnière	Emilienne
PSY	Mathys	Mireille
PSY	Panasci	Françoise
PLR	Carp	Catherine
PLR	Imsand	Erna
PLR	Riedo	Pierre-Jean

<b>Commission culturelle</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Funk	Adrien
Amalgame	Kerninon	Mathias
Directeur Maison d'ailleurs	Atallah	Marc
Directeur TBB	Grbic	Georges
Directrice Théâtre Echandole	Maradan	Sylvain
Directrice Bibliothèque publique	Meier	Marie-Laure
Dir. Musée d'Yverdon & Région	Fontana	Vincent
Dir. Centre d'art contemporain	Bassetti	Rolando
<b>Délégation politique</b>		
VERTS	Romanens	Léa
UDC	Villard	Roland
PSY	Pittori	Patrice
PSY	Scheder-Grin	Bernadette
PLR	Grandjean	David
PLR	Jaquier	Claude-Anne
PLR	Meystre	Pierre-Henry

<b>Commission Durabilité</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Mona	Silli
HEIG-VD	Jenny	Clotilde
STRID	Schindelholz	Jean-Paul
Association de la Grande Cariçaie	Le Nédic	Christophe
Membre	DuPasquier	Anne
ATE	Chamot	Marie-Claire
Centre Pro Natura Champittet	Pellet	Thierry

<b>Commission d'achat des œuvres d'art</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Bassetti	Rolando
Journaliste et critique d'art	Jaunin	Françoise
Historienne de l'art	Jaquier	Camille
BAT	Jobin	Jean-Jacques

<b>Commission urbanisme &amp; mobilité</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidentes	Capt	Gloria
	Jaggi Wepf	Valérie
Secrétaire hors commission	Tournus assuré par URB & SSP/Mobilité	
SSP/PNV	Pittet	Pascal
SSP/Mobilité	Stankovic	Vesna
URB	Woessner	Julien
PRO VELO	Graf	Bernard
TCS	Kellenberger	Yves-Stéphane
STOP aux BOUCHONS	Cochand	Daniel
PROCAP	Québatte	Michel
<b>Délégation politique</b>		
VERTS	Pillonel	Cédric
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Blum	Pascal
PSY	Fischer	Xavier
PLR	de Montmollin	Gilles
PLR	Nicodet	Marc
PLR	Vuithier	Laurent

<b>Commission des constructions</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Capt	Gloria
Secrétaire hors commission	Saugy	Aurélia
Architecte	Lardieri	Michel
Ingénieur mobilité	Christe	Pascal
Architecte paysagiste	Hermabessière	Gaëlle
SDIS	Stehle	Serge
SDIS (suppl.)	Masson	Christophe
URB	Dal Pont	Raphaël
URB	Dias	Sara
SEY	Chabloz	Padraig
STE	Anguita	Conception
SGE-JUR	Boulaz	David
SSP/PNV	Audemars	Vincent
SSP/Mobilité	Stankovic	Vesna

<b>Commission de salubrité</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
URB	Dal Pont	Raphaël
URB	Wernuss	Charles
URB	Chatelan	Romaine
STE	Anguita	Conception
SDIS	Masson	Christophe
SSP/PolCom	Champion	Amaëlle
Médecin	Chausse	Nicole

<b>Commission d'éligibilité du Parc Scientifique et Technologique</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
URB a.i.	Dal Pont	Raphaël
Directrice Y-Parc	Pantet	Juliana
HEIG-VD	Liley	Martha

<b>Fondation yverdonnoise pour le logement</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Capt	Gloria
Municipal membre	Ruchet	Jean-Claude
Secrétaire hors commission	Guignard	Nicole
URB a.i.	Czáka	Thomas
BAT	Wymann	Anne-Florence
FIN	Weber	Fabrice
JECOS	Junod	Pierre-André
JECOS	Zorzi	Damien
Membre externe	Jaquier	Rémy
Architecte conseil	Jimenez	Santiago

<b>Conseil de Fondation Petitmaître</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Président	Weiler	Christian
Municipale	Capt	Gloria
Municipal	Ruchet	Jean-Claude
Caissier	Raymondaz	Jean-Luc
Secrétaire	Carp	Catherine
Médecin conseil	Kernen	Yann
Membre	Lefébure	Jean
Membre de droit	Petitmaître	Corinne
<b>Délégation politique</b>		
VERTS	Valceschini	Patricia
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Dall'Aglio	Gildo
PSY	Gander	Anne
PLR	Lovey	Serge
PLR	Armada	Francisco German
PLR	Gilliéron	Johann-David

<b>Comité de gérance des Fondations Petitmaître</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Capt	Gloria
Secrétaire hors commission	Mahler	Alice
Caissier	Jaquier	Olivier
Membre	Perret	Adine
Membre	Gaberell	Thierry
Représentante de la famille	Petitmaître	Corinne

<b>Commission consultative intercommunale AggloY</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
VERTS	Guillard	Benoist
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Balet	Stéphane
PSY	Fischer	Pascale
PLR	Gilliéron	Johann
PLR	Galli Ratano	Cinzia
PLR	Vaswani	Ramesh

<b>Fondation de la Maison d'Ailleurs</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Président	Gabella	Laurent
Vice-président	Millasson	Gustave
Municipale	Capt	Gloria
Municipale	Tanner	Carmen
Membre	Hirsch	Catherine
Membre	Chaperon	Danièle

<b>Conseil d'établissement</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
<b>Représentants des autorités communales</b>		
Président	Ruchet	Jean-Claude
Vice-présidente	Di Dario	Sylvie
Secrétaire	Viret	Chloé
Représentant de Ursins et Valeyres s/Ursins	Cruchet	Jean-Yves
Représentante de Chamblon et Champvent	Pinard	Eliane
Représentante de Mathod, Suscévaz et Treycovagnes	Henny	Sandra
<b>Représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements</b>		
Fondation Petitmaître	Imhoff	Jean-Pierre
Infirmier scolaire	Corradi	David
Office orientation scolaire et professionnelle OSP Nord	Marmy	Sylvain
SSP	Muminovic	Rasiha
Chef de service JECOS	Junod	Pierre-André
Responsable enfance JECOS	Argenziano	Clélia
Représentante du Conseil des Jeunes	Marguet	Gérald
Bibliothèque publique et scolaire	Meier	Marie-Laure
<b>Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires</b>		
Directrice EPEG	Cantamessa	Magali
Enseignant enseignante EPEG	Décoppet	Delani
Directrice EPP	Christe	Sarah
Enseignante EPP	Martin	Fabrine
Directrice ESDF	Blanc-Dely	Martine
Enseignante ESDF	Gueissaz-Boehler	Stéphanie
Directeur ESLM	Willenegger	Gaetan
Enseignante ESLM	Perrin	Olivier
<b>Représentants des parents d'élèves</b>		
Parent d'élève	Warnery-Hertzeisen	Axelle
Parent d'élève	Gonzalez	Corinne
Parent d'élève	Mwabana	Bibi
Parent d'élève	Van Mullem	Marie-Pierre
Parent d'élève	Luiselli	Steve
Parent d'élève	Hengrave	Catherine
Parent d'élève	Beutler Gaberell	Stefania
Parent d'élève	Guisolan	Géraldine

<b>Conseil d'établissement</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
<b>Représentants politiques</b>		
VERTS	Balet	Morgane
PLR	Galli Ratano	Cinzia
UDC	Villard	Raluca

<b>Commission consultative Suisse-Immigrés</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Président	Ruchet	Jean-Claude
Vice-Président Danses folkloriques portugaises	Gaudêncio Das Neves	Manuel
Secrétaire hors commission	Dolci Gindroz	Marie-Christine
Coordinatrice	Blanc	Catherine
Allemagne	Reiter	Alfons
Alternatyv	Marendaz	Mathilde
Amicale française d'Yverdon-les-Bains	Doll	Alain
Amicale française d'Yverdon-les-Bains	Monnier	Françoise
Association Afrique Paix et Développement	Ndiaye	Abdoulaye
Association Afrique Paix et Développement	Niang	Moussa
Association AMEX VD-NE Mexique	Leon Näscher	Teresa
Association Appartenances	Simeone	Magali
Association Cores do Brasil	Burdet	Cleide
Association des Africains du Nord Vaudois	Agostinho Joana	Nazaré
Association des Camerounais de Suisse	Meyong Tama	Elodie
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama Essono Valet	Charlotte
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Doua	Roger
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Diomandé Gouesse	Gondo
Association des Somaliens du Nord Vaudois	Aden	Hiba
Association du Souvenir Français	Brisse	Roland
Association du Souvenir Français	Dos Santos	Christiane
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Abraha	Daniel
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Kiflezghi	Tesfu
Association inspiration brésilienne	De Oliveira	Samuel
Association inspiration brésilienne	Stebler	Patrick
Association inspiration brésilienne	De Oliveira Requena	Mirna
Association ligue des enseignants et parents albanais (LEPA)	Sheu	Ervin
Association Lire et Ecrire	Soleymani	Sarah
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Miteva-Gutknecht	Jasmina

<b>Commission consultative Suisse-Immigrés</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Trajcevski	Branislav
Association Oasis du Nord Vaudois	Aroub	Leila
Association Oasis du Nord Vaudois	Dhahri	Sonia
Association Oasis du Nord Vaudois	Passera-Mermet	Zahra
Association po-ruski-Y (russe)	Plygunov	Yuliya
Association Pro Chine	Wang	Guodong
Association Solidarité et Ecologie	Díaz	Tania
Association Solidarité et Ecologie	Küçük	Onurhan
Association Suisse - Kurdistan	Efelti	Suzan
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Chenthusa
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Gnanaseelan
Association Umusurusuru Burundi	Ndikumana	Ferdinand
Bureau Cantonal de l'intégration	Gutmann	Marina
Caritas Vaud	Grosjean Dia	Sarah
Centre culturel kosovar	Bruti	Behajdin
Centre culturel kosovar	Hajdari	Nuri
Chambre cantonale consultative des Immigrés	De Souza Kohbrenner	Regula
Conseil des jeunes	Conod	Carmen
Conseil des Seniors	Poulin	Jean-Marc
Conseil des Seniors	Dévaud	Jean-Pierre
Convention des organisations de la société civile ivoirienne	Gasparini	Salimata
Coordination Asile Migration Nord Vaudois	Heller	Pierre-Olivier
EVAM - Secteurs Nord & Ouest	Foretia	Carine
GAMYR	Auger-Micou	Matteo
GAMYR	Aubert	Thérèse
GAMYR	Böhi	Frédérique
JECOS	Da Silva	Sonia
JECOS	Junod	Pierre-André
JECOS – Espace Trait d'union	Muller	Johanne
JECOS FemmesTische	Maleki Boutillier	Parya
p.a. Association ProChine	Angéloz	Suek Mooi
p.a. Cartons / Jardins du Cœur	Alves Silva do Campos	Flavia
p.a. Cartons / Jardins du Cœur	Masclet	Jean-Pierre
Pérou	Bocanegra Benninger	Lilyan
SSP/HAB	Franssen	Jeanne
SSP/PNV	Garcia	Marylaure
Surf your life	Loperetti	Christophe

<b>Commission consultative Suisse-Immigrés</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
<b>Délégation politique</b>		
VERTS	Valceschini	Patricia
UDC	Villard	Raluca
PSY	Palany	Kassim
PLR	Gali Ratano	Cinzia

<b>Commission sécuritaire</b>		
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
VERTS	Spichiger	Fanny
UDC	Burdet	Christophe
PSY	Maibach	Olivier
PSY	Gaberell	Thierry
PLR	Gilliéron	Anne-Louise
PLR	Gruet	Philippe
PLR	Pidoux	Thierry

**DÉLÉGATIONS MUNICIPALES**

<b>Jean-Daniel Carrard</b>
Association intercommunale AggloY
Conseil d'administration d'Y-PARC SA
Comité des syndicats du district
Commission de la Paroisse catholique d'Yverdon
Groupe informatique intercommunal – G21
Copropriété du Parc Scientifique et Technologique (PST)
Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin
Comité directeur des Établissements Hospitaliers du Nord Vaudois (EHNV)
Comité de l'Union des Communes Vaudoises (UCV)
Comité directeur de l'Association pour le Développement du Nord Vaudois

<b>Marc-André Burkhard</b>
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux
Association médicale du Centre thermal
Grand Hôtel des Bains SA & Cité des Bains SA (en liquidation)
Copropriété du Parc Scientifique et Technologique (PST)
Syndicat AF d'autoroutes n°28 & n°47 (Cuarny)
Syndicat AF Chamblon-Treycovagnes
STRID SA
CRIDEC SA
Jura et Trois Lacs
Conférence TransJurassienne
Réseau des Villes de l'Arc Jurassien
Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Commission Tourisme de l'Association de développement du Nord vaudois (ADNV)
Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat
Comité de pilotage de l'Aire de proximité Mont d'Or / Chasseron
Groupe forestier du Vallon de Nozon
Conseil de fondation du Musée d'Yverdon et région

<b>Valérie Jaggi Wepf</b>
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux (CCSPA)
OUESTRAIL
TRAVYS SA
Société Industrielle et Commerciale (SIC) - Groupe commerce
Conseil de direction de l'Académie de police de Savatan
Conférence des directeurs des Polices municipales et vaudoises
Organisme de sauvetage des Iris
ORPCI
Groupe de contact EVAM
Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye

<b>Gloria Capt</b>
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Grand Hôtel des Bains SA & Cité des Bains SA (en liquidation)
Association pour la restauration du Château (ARCHY)
Présidente du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)
Conseil d'administration de Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Conseil de fondation de la Maison d'Ailleurs
Conseil de Fondation Petitmaître (Maison d'accueil)
Présidente du Comité de gérance des Fondations Petitmaître
Présidente du Syndicat AF Clendy-Dessous
Membre du Syndicat AF Coteau-Est
Association médicale du Centre thermal
Conseil d'administration d'Y-CAD SA

<b>Carmen Tanner</b>
Association intercommunale SDIS
Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Association des communes ARAS - JUNOVA
Fondation du Centre de recherche et de documentation Pestalozzi
Association des Conférences du Château
Fondation du Fonds ancien de la Bibliothèque (FFABPY)
Fondation vaudoise pour le patrimoine scolaire
Fondation du Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV)
Société de Musique L'Avenir, Yverdon-les-Bains
Conseil de fondation du Musée d'Yverdon et région
Fondation de la Maison d'Ailleurs
Conseil de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)
Réseau Santé Nord-Broye (RSNB)

<b>Jean-Claude Ruchet</b>
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association médicale du Centre thermal
Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV)
PERFORM
AJYR
Parlement des Jeunes
Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)
Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Fondation Francioli
Fondation David Bourgeois
Groupe de contact EVAM
Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE)
Fondation AYAPE
Fondation L'Arche des Enfants
Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile de la zone sanitaire VI/Vla (ASPMAD)
Société coopérative d'habitation « Cité Derrière »
Ludothèque L'Escargot
Association des communes ARAS - JUNOVA
Conseil de Fondation Petitmaître (Maison d'accueil)

<b>Pierre Dessemontet</b>
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
ORPCI
Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD)
Energies naturelles Mollendruz SA
Conseil d'administration d'Y-CAD SA



## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

**Monsieur Jean-Daniel Carrard**  
Syndic



## **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

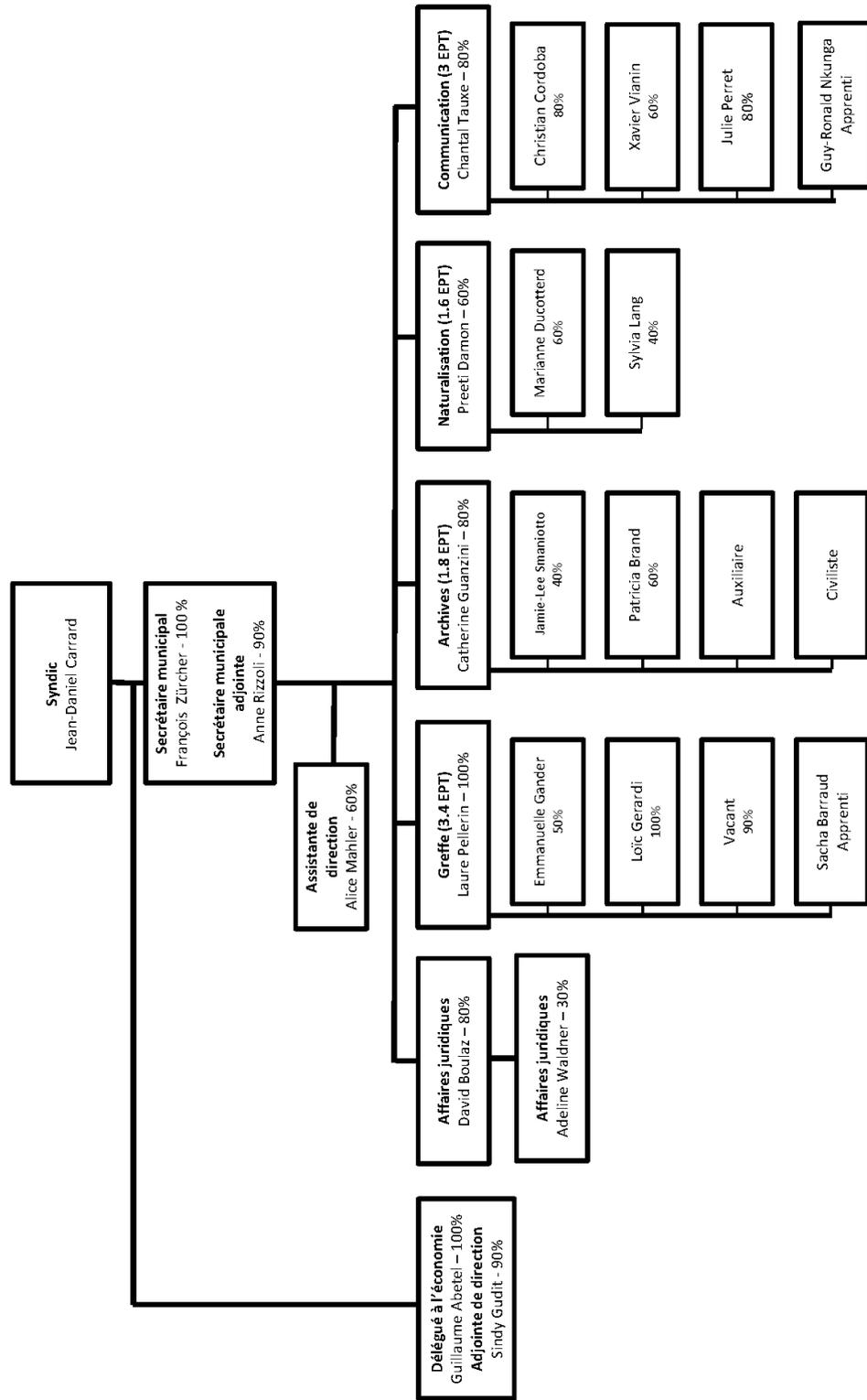
---

**Monsieur Jean-Daniel Carrard**  
Syndic

**Monsieur François Zürcher**  
Secrétaire municipal

**Madame Anne Rizzoli**  
Secrétaire municipale adjointe

## SECRETARIAT GÉNÉRAL



Nombre de postes : 15,3 EPT

Nombre de personnes : 21

Nombre d'auxiliaires, de civilistes, d'apprentis et de stagiaires : 4

Situation au 31.12.2020

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

### Missions

- Accompagner sur un plan administratif, organisationnel et juridique la Municipalité dans le mandat confié par la population ;
- Traiter l'information et les décisions : analyser, transmettre, assurer le suivi. S'assurer de la circulation de l'information au sein de l'administration, entre l'organe délibérant et la Municipalité, entre l'administration et la population ;
- Etre un centre de compétences dans les dossiers et domaines transversaux, tels que notamment l'administration numérique, la protection des données personnelles ou l'application de la loi sur l'information ;
- Apporter son expertise à la Municipalité et à l'ensemble des services dans le domaine de la communication institutionnelle, notamment par l'apport de contenus rédactionnels et multimédias, ainsi que par le choix des canaux de distribution ;
- Fournir à la Municipalité et aux services l'expertise nécessaire en matière économique et coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique ;
- Mettre en œuvre une politique archivistique cohérente, fondée sur la législation cantonale et les normes professionnelles, pour l'ensemble de l'administration en garantissant les principes de conservation, de classification, d'élimination et d'accès aux fonds d'archives ;
- Apporter son expertise à la Municipalité et à l'ensemble des services dans le domaine juridique, notamment par l'apport d'avis juridiques, le suivi des affaires immobilières, en particulier les DDP, et des activités judiciaires ;
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale ;
- Organiser les événements protocolaires ;
- Assurer la réception centrale de l'administration communale ;
- Assumer l'ensemble des tâches d'accueil, d'information et de traitement des demandes de naturalisation.

### Impact de la pandémie de coronavirus sur les missions et activités du service

Dès le 15 mars 2020, au vu de l'ampleur et de la rapidité des changements de processus à implanter tant au niveau des affaires de Municipalité que de la conduite du service, la direction du service s'est réparti les rôles : ainsi, du 15 mars au 8 juin, la secrétaire municipale adjointe a assuré la conduite du service en mode dégradé, après l'activation de son plan de continuité. Du 8 juin au 30 juillet, elle a assuré la conduite du service en mode normal. Le secrétaire municipal a pu ainsi se consacrer aux affaires de la Municipalité.

Cette nouvelle forme d'organisation a permis d'appréhender de manière optimale les impacts de la pandémie de coronavirus que le Secrétariat général, en tant que service central, a vécus à plusieurs niveaux. En ce qui concerne la Municipalité, le Secrétariat général a digitalisé nombre de processus liés aux affaires de la Municipalité et a assuré la préparation, la participation et le suivi des séances de Municipalité qui ont eu lieu deux fois par semaine durant plusieurs mois. S'agissant des relations avec les onze autres services de la Ville, le Secrétariat général a assuré la coordination de certains aspects interservices : lancement des plans de continuité, mise en place de nouvelles procédures digitalisées, mise en place d'un guichet unique pour les services de l'Hôtel de Ville, coordination d'une démarche globale pour le « mieux travailler ensemble » (voir plus bas) ; plusieurs collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général ont également participé au GT-Covid (cellule de crise de la Ville) et à l'action *Ville*

*d'Yverdon solidaire*. Le Secrétariat général a enfin coordonné la création d'un drive-in sur le site d'Y-Parc, permettant, en période d'interdiction de la tenue du marché traditionnel, d'offrir aux marchands la possibilité d'écouler leurs produits.

Au sein du service, dès l'activation du plan de continuité, deux filières ont été sous les feux de la rampe : la filière Greffe s'est en particulier engagée pour assurer la bonne gestion des affaires de la Municipalité, l'adaptation et la digitalisation de nombreux processus de travail, ainsi qu'une excellente coordination avec les secteurs administratifs des autres services de la Ville. La filière a été en effectif réduit durant plusieurs mois, du fait de la mobilisation d'un collègue appelé par l'armée. La filière Communication a été fortement sollicitée pour conduire et mettre en œuvre une communication de crise proactive, claire et destinée à tous les publics. La filière a été elle aussi en effectif réduit durant plusieurs semaines. La filière Economie a participé, en collaboration avec les commerçants de la Ville, à la coordination de l'action « Ville d'Yverdon solidaire ». Certaines filières, en particulier la filière Archives, ont effectué très peu de travail à distance, dans la mesure où une grande partie de leurs activités porte sur le traitement de documents physiques. Plusieurs personnes des autres filières, dont les projets auxquels elles collaboraient ont été suspendus ou qui ne pouvaient les mener à distance, ont ainsi été redéployées pour le soutien aux activités d'autres filières, en particulier à la filière Greffe ; une personne, au bénéfice d'une

formation dans le domaine et de compétences avérées, a pu soutenir activement la filière Communication. Pour assurer la gestion du travail à distance et la communication interne au service, plusieurs outils ont rapidement été mis en place ou optimisés : utilisation accrue du logiciel de partage des tâches WeDo ; publication régulière d'une newsletter ; séances hebdomadaires à distance avec les cadres, tant en bilatérales qu'avec l'ensemble des cadres.

Pour conclure, cette période pandémique a permis au Secrétariat général de tester avec succès et mettre en œuvre de nouvelles manières de travailler (télétravail, visioconférences, etc.) et la formalisation de processus optimisés. Elle a permis une accélération de la digitalisation, que ce soit de

processus internes ou de prestations externes. Grâce à l'accentuation de la collaboration interservices et interfilières, le Secrétariat général dispose désormais d'une excellente vue d'ensemble de l'activité communale, qui pourra être mise à profit dans le développement de plusieurs projets futurs. Pour ce qui concerne la communication de crise, le Secrétariat général est désormais rôdé dans ses procédures et dans la diffusion des informations sur tous les canaux pertinents. Enfin, cette période d'incertitude a montré qu'un Secrétariat général fort est un gage de stabilité pour toute la Commune. Il doit donner des impulsions, servir de courroie de transmission entre le politique et l'administration, et vice-versa.

## Points forts

### CONDUITE DE PROJETS

En sus des projets mentionnés ci-dessous par les filières du Secrétariat général, signalons le lancement du logiciel eSeances, qui permet une gestion optimisée des séances de la Municipalité. Ce logiciel, proposé par une société suisse sise dans le Jura, Artionet, a été développé en collaboration avec plusieurs communes vaudoises. Cette manière de procéder a permis le développement d'un outil spécifiquement orienté vers les besoins des communes, tout en limitant les coûts par la mutualisation des ressources entre plusieurs communes vaudoises. Depuis janvier 2020, ce logiciel dont l'implémentation a été pilotée par le Secrétariat général et l'Office informatique, est déployé dans toute la Commune.

Dans une démarche novatrice, le Secrétariat général a lancé et suivi civicChallenge, un concours de projets et d'idées innovants pour le secteur public. Au cours du premier semestre 2020, la Municipalité a validé la participation, puis la présentation de sept projets de la Ville à ce concours. Sur un total de 71 propositions d'idées venues de toutes la Suisse, le projet "Implication citoyenne" a été retenu par le jury parmi 9 autres pour la phase finale. Avec le soutien d'experts, les participants à cette phase finale ont pu affiner leurs idées en participant à des ateliers par visioconférences, menés par des coaches externes, en langue anglaise. Si, lors de l'inscription au concours civicChallenge, ce projet était porté par trois collègues de la Ville, ce ne sont pas moins de 6 personnes de 4 services communaux et fonctions différentes qui ont contribué aux réflexions ainsi qu'à la restitution du dossier final. Au fil des ateliers, ces personnes se sont relayées et passé les informations pour poursuivre leur projet de manière fluide. La cérémonie de remise des prix a eu lieu en novembre 2020, en présence du Chancelier de la Confédération. Le projet yverdonnois n'a malheureusement pas été retenu pour la dernière phase du concours. Malgré cette déception, les participants sont motivés à ne pas perdre le fruit de leur expérience et de la démarche transversale qui en a été l'origine.

En collaboration avec les onze autres services de la Ville, le Secrétariat général a coordonné la mise en place d'une démarche interservices intitulée TEM « Travailler ensemble mieux ». Après la première vague de coronavirus au printemps 2020, plusieurs constats ont été faits au sein et entre les services : de nombreux échanges transverses ont eu lieu, plus réguliers qu'à l'accoutumée ; nombre de procédures et de tâches administratives se sont vu simplifiées, en particulier par un recours accru aux possibilités de digitalisation ; les chemins décisionnels étaient courts et plus rapides, ce qui a eu un impact positif sur le cours des projets ; une nouvelle forme d'organisation a vu le jour avec succès, impliquant travail à distance et sur site, avec des équipes mixtes. Forts de ces constats, les chef-fe-s de service ont proposé à la Municipalité des solutions pour faire évoluer l'administration yverdonnoise. Parmi celles-ci figurent la mise en place d'une organisation communale de crise et l'étude pour la mise en place d'un guichet unique, sur lesquelles les services travaillent actuellement. Une réflexion stratégique globale doit être poursuivie et mise en œuvre. En effet, la gestion de la crise sanitaire a montré que la Municipalité a besoin d'une administration qui soit rapidement réactive ; agile dans son fonctionnement ; flexible dans ses horaires et ses tâches ; preneuse d'initiatives. Dès mars 2020, l'administration a répondu à ce besoin de la Municipalité, en digitalisant nombre de processus liés aux affaires de la Municipalité (passer du papier au digital en une semaine), en proposant les services de ses collaborateurs à d'autres secteurs ou services qui en avaient besoin (réaffectation interservices) ou en proposant une solution « clé en main » pour soutenir la population (création du projet « Ville d'Yverdon solidaire »). Ces manières de faire témoignent d'un changement de culture de l'administration publique yverdonnoise, jusqu'ici souvent considérée comme développant trop de projets « en silo ». Il s'agira dans les prochaines années de l'ancrer solidement dans les valeurs de la maison, qui en tirera bénéfice en termes de productivité et d'efficience.

En 2020 ont été lancées en parallèle les démarches organisationnelles pour la fin de la législature

actuelle et pour la législature à venir. La plupart des filières du Secrétariat général sont impliquées de manière transversale selon leur domaine de

compétences, sous la conduite du greffe municipal. Ces démarches vont se poursuivre bien entendu en 2021.

## CONDUITE DU SERVICE

Depuis 2019, diverses réflexions ont été menées visant à améliorer l'efficacité et l'efficacéité du Secrétariat général, mais également à faire face aux besoins accrus de prestations transversales liés au développement de la Ville. La crise sanitaire du Covid-19 a été l'occasion (forcée) de tester la mise en œuvre de nouvelles méthodes d'organisation, de nouvelles prestations, de moderniser/flexibiliser le fonctionnement de l'administration et de démontrer son efficacité. Plusieurs pistes de modernisation du service et d'optimisation de l'organisation sont ainsi apparues. Cette période particulière a mis en outre en évidence les interactions possibles au sein du service et le fait que celles-ci pourraient être encore développées dans le futur, de manière à optimiser les ressources du Secrétariat général et à réallouer celles-ci en fonction des besoins prioritaires du service. Par exemple, il est constaté une diminution, probablement pérenne, de la charge de travail dans le secteur de la naturalisation. Par ailleurs, il a été constaté, comme dans la plupart des administrations, un besoin de plus en plus important en prestations transversales, que ce soit dans le domaine de la SmartCity (digitalisation), de la protection des données, de l'accès à l'information et la transparence, des prestations juridiques et de la communication notamment.

Au vu de ces constats, une proposition de développement organisationnel du Secrétariat général a été validée par la Municipalité et déjà mise en œuvre dans les domaines suivants :

Filière Communication : Afin de faire face au flux croissant de demandes de la part de la Municipalité, des services et de la presse, la filière a pu être dotée d'un 0.5 ETP supplémentaire dès 2021. Elle aura ainsi des ressources supplémentaires pour mener à bien ses différentes missions. Notons qu'une

collaboratrice de la filière, au bénéfice d'un congé maternité en 2020, a été remplacée durant cette période d'absence par une autre spécialiste du domaine.

Filière Affaires juridiques : Pour faire face aux demandes des services, de plus en plus nombreuses, ainsi que pour assurer la qualité des prestations juridiques en amont des dossiers, quelques ressources pour un poste d'auxiliaire à temps partiel ont pu être dégagées. Cette dotation a permis d'éviter des situations dans lesquelles un problème juridique non identifié en temps utile conduit à des situations difficiles et parfois coûteuses. Le Secrétariat général a pour objectifs de pérenniser ces ressources dans les prochaines années.

Filière Archives : Afin de pouvoir mener à bien l'archivage de plusieurs fonds en attente et le projet de migration des inventaires sur un nouveau logiciel métier (AtoM), la filière a pu bénéficier des compétences d'un archiviste auxiliaire. Cette personne a été engagée durant sept mois à 60%, puis quatre à 80%, sur la base d'un contrat à durée maximale.

Filière Naturalisation : Une notable diminution des activités a été constatée en 2020, ainsi qu'une charge de travail irrégulière selon les périodes. En outre, une collaboratrice a pris sa retraite au 31 décembre 2020 et une autre a annoncé sa démission au 28 février 2021. Ces divers événements ont conduit à une décision de réorganisation de la filière, dont les tâches administratives seront intégrées à la filière Greffe et l'expertise en matière de naturalisation à la filière Affaires juridiques, le tout dès 2021. Grâce à cette nouvelle organisation, les prestations en matière de naturalisation continueront à être délivrées à la satisfaction des usagers.

## ADMINISTRATION

100 notes et rapports ont été adressés à la Municipalité par le Secrétariat général.

## Perspectives 2021

Comme mentionné plus haut, le Secrétariat général continuera les démarches de préparation de fin de la législature 2016-2021 et l'organisation des élections communales générales. En parallèle, il accompagnera étroitement la nouvelle Municipalité pour la préparation de la nouvelle législature 2021-2026, en particulier, l'organisation de la cérémonie d'assermentation, le pilotage de l'appel d'offres pour la retransmission des séances du Conseil communal et l'organisation concrète de la nouvelle législature (autorisations générales, commissions et délégations, programme de législature, lettres de mission).

En ce qui concerne l'organisation du service lui-même, le Secrétariat général poursuivra la mise en œuvre de son développement. Il mettra en outre en place un système fonctionnel d'archivage intermédiaire, qui permettra d'optimiser la gestion informationnelle du service. Le service a également pour objectif d'optimiser les indicateurs sur les ressources utilisées pour l'accomplissement de ses missions. Enfin, des réflexions seront menées sur les places de travail et l'utilisation des locaux.

En matière de projets, le Secrétariat général lancera ou poursuivra plusieurs projets de gestion informationnelle : pour une gestion intégrée des documents, mise en place d'un système pérenne,

quels que soient les événements qui peuvent affecter l'administration (mouvements des ressources humaines, réorganisations administratives, changements technologiques), dont les intrants sont les documents produits ou reçus par l'organisation ; inventaire de tous les traitements de données, des responsables de ces traitements et informations sur la manière dont le traitement est fait, en conformité

avec la loi sur la protection des données personnelles. Parmi les projets transverses, le Secrétariat général participera à l'étude pour la mise en place d'un guichet unique qui permettrait de faciliter l'accès de l'administré-e aux prestations de l'administration. Enfin, il conduira une étude pour l'optimisation et le développement d'outils de communication interne.

## RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL GREFFE

### Mission

La mission du Greffe municipal (ci-après SGE-GRF) consiste à gérer les affaires courantes de la Municipalité afin de garantir la qualité des prestations offertes aux citoyens et de collaborer activement, en qualité de plateforme administrative, avec les différentes filières du service ainsi que la direction. En particulier :

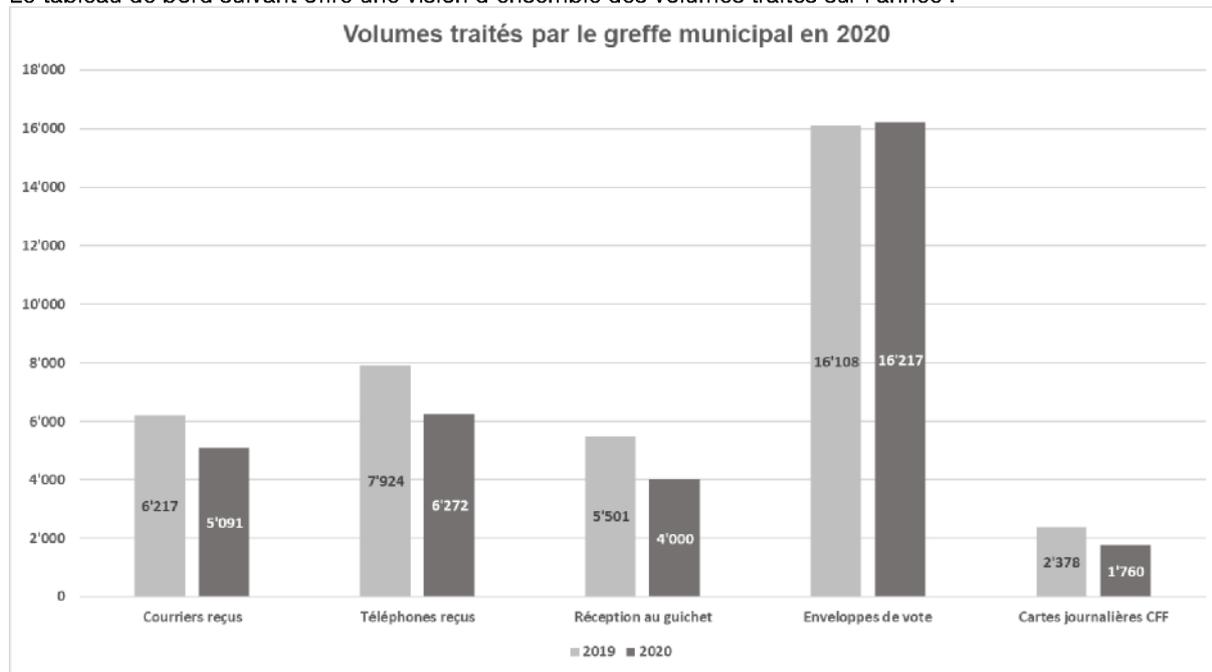
- Assurer l'accueil et l'orientation des usagers au guichet ainsi qu'au téléphone ;
- Gérer et assurer une transversalité interservices pour tous les aspects en lien avec les séances et dossiers de la Municipalité (rapports, préavis, correspondances, invitations, etc.) ;
- Elaborer avec les différentes filières le budget de fonctionnement, vérifier les comptes et participer au processus de bouclage des comptes annuels ;
- Gérer les aspects financiers en lien avec les frais des cultes catholique et protestant à la charge des communes, en particulier la rémunération des organistes ;
- Assurer la supervision des processus de vote par correspondance ainsi que des procédures de votations et élections ;
- Organiser les visites aux nonagénaires et centenaires ;
- Gérer les commissions et délégations extraparlimentaires ;
- Assurer la gestion documentaire du service ;
- Gérer des projets administratifs (digitalisation, processus, etc.) ;
- Mettre en place des outils et tableaux de bord afin de faciliter la gestion administrative interne et interservices ;
- Mettre en œuvre des procédures et directives internes.

### Rétrospective

Sous le sceau de la pandémie, l'année 2020 a été source de richesses, notamment face aux différents défis auxquels il a fallu faire face, tant en mode dégradé qu'en semi-confinement. Enrichi de nouveaux processus internes et transversaux, notamment en matière de digitalisation, le Greffe municipal s'est principalement axé sur les activités et projets suivants :

- Gestion des séances et dossiers de la Municipalité ;
- Lancement de eSéances : implémentation d'une nouvelle solution informatique pour le traitement des séances de la Municipalité ;
- Collaboration active à la mise en place des mesures et plans de protection Covid-19 et à la coordination administrative transversale ;
- Réalisation et mise en œuvre en urgence de procédures internes et transversales Covid-19 ;
- Collaboration active à la mise en place d'un guichet unique pour l'Hôtel de Ville et gestion organisationnelle de celui-ci ;
- Nouveau processus dans le cadre des visites aux nonagénaires et centenaires ;
- Participation au concours d'innovation CivicChallenge ;
- Mise à jour de l'outil des réponses aux motions et postulats ;
- Collaboration active à la mise en route et au pilotage de projets en lien avec l'utilisation de nouvelles technologies et de la cyberadministration ;
- Lancement de l'organisation des élections communales générales 2021.

Le tableau de bord suivant offre une vision d'ensemble des volumes traités sur l'année :



## Perspectives

L'année 2021 sera orientée principalement sur trois axes :

- Les élections communales générales 2021 et les opérations liées au changement de législature ;
- La digitalisation, continuité sur les projets en lien avec l'utilisation de nouvelles technologies et de la cyberadministration ;
- La reprise des activités de la naturalisation (formation, recrutement).

SGE-GRF s'occupera également des dossiers suivants :

- la mise à jour et le suivi des réponses aux motions et postulats ;
- la mise en place d'un tableau de suivi des questions et interpellations du Conseil communal ;
- l'organisation de la filière et le recrutement ;
- l'archivage intermédiaire du service ;
- l'optimisation du logiciel eSéances ;
- la mise en place de processus/procédures au sein des différentes filières du service ;
- la mise en place d'un renfort administratif pour les filières du service.

## ARCHIVES

### Personnel

#### Auxiliaire et civilistes

Les Archives sont régulièrement sollicitées par des civilistes qui souhaitent y effectuer une affectation. Depuis plusieurs années, l'archivage de fonds progresse surtout grâce à ces engagements. Les civilistes accomplissent un excellent travail mais, n'étant pas formés dans le domaine, et effectuant des affectations de courte durée (1 à 2 mois), la mise au courant et l'encadrement par les archivistes titulaires (1.8 EPT) est considérable. Pour ces

raisons, il n'est pas possible de leur confier le traitement de fonds complexes et / ou volumineux. Luca Guarnaccia, archiviste engagé à 60% jusqu'en août, puis à 80%, a poursuivi les travaux qui lui avaient été confiés en 2019, soit la finalisation de la migration de l'inventaire sur le logiciel métier AtoM et l'archivage du fonds de la Lyre yverdonnoise. Fernand Spicher, Robin Freymond, Gaël Forestier et Aimé Guex ont chacun effectué une affectation de service civil aux Archives. Ils ont archivé plusieurs fonds et participé à des prises en charge.

Catégorie (journées de travail)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Auxiliaires (archives papier et migration inventaire, 2020)	140	78	74	29	--	88	50	63	161
Auxiliaires (archives audiovisuelles)	--	110	96	74	62		10	--	--
Archiviste remplaçant (archives papier et audiovisuelles, valorisation)								74	--
Civilistes (archives papier)	102	146	116	64	193	157	159	101	126
Total journées de travail	242	334	286	167	255	210	219	238	287

### Stagiaire

Lorana Hänggeli, apprentie AID (agente en information documentaire) de 2<sup>e</sup> année à la Bibliothèque publique et scolaire a effectué un stage aux Archives, complémentaire aux cours

interentreprises et théoriques, qui lui a permis de se familiariser avec la pratique des travaux archivistiques. Le stage de 24 jours s'est déroulé en deux temps en raison du semi-confinement du printemps.

## Archivage

### Archives papier : versements et archivage en 2020

Pendant le semi-confinement du printemps, les Archives ont pris en charge un grand volume de documents déposés dans les combles d'une école afin de permettre la mise en route d'un chantier. Des fonds administratifs provenant de la Police des constructions ont également été pris en charge, ainsi que plusieurs fonds privés comme ceux de sociétés locales (Gym des Hommes, Panathlon, Lyre yverdonnoise), d'entreprise (bureau d'architecte Vanderauwera) ou de famille (Dr Delisle).

L'archivage s'est concentré sur les séries de la Police des constructions et sur les fonds privés. Les versements des sociétés locales sont souvent accompagnés d'objets (affiche, film, photographie encadrée, drapeau, channe, médaille, vêtement, accessoires promotionnels, etc.) en lien avec leurs activités. Au moment de l'archivage, ils sont traités en même temps que les documents papier.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Versements administratifs (nombre)	10	8	11	11	16	11	10	5	7
Versements privés (nombre)	3	6	3	5	3	8	12	8	13
Longueur versements (mètres linéaires)	49	113	39	70.5	31.0	44.0	25.0	85.0	40.5
Longueur archivée (mètres linéaires)	27	13	14	9.5	47.5	20.0	4.0	12.2	26
Objets archivés (nombre)	n.r. *	n.r.	74						

\* : non renseigné

### Archives audiovisuelles

Depuis plusieurs années, les Archives valorisent les documents audiovisuels en les diffusant sur la chaîne <http://www.dartfish.tv/yverdon>. Chaque vidéo est décrite à deux niveaux (vidéo et séquences) afin d'enrichir les possibilités de recherches. Pour les séances du Conseil communal,

chaque point de l'ordre du jour est traité comme une séquence, sauf les propositions individuelles où chacune correspond à une séquence. Les séances de 2020 sont traitées et en ligne. Le film de Gaston Richard sur le comptoir de 1961 a aussi été décrit au niveau des séquences.

	Etat 2019	Traité 2020	Total
Vidéos séances Conseil communal, 2000 à 2019	184	8	192
Vidéos émissions Canal NV, 1996 à 2009	836	--	836
Vidéos cinéastes amateurs	29	1	30
<b>Total vidéos (accessibles au public)</b>	<b>1084</b>	<b>9</b>	<b>1093</b>
<b>Total séquences</b>	<b>8145</b>	<b>170</b>	<b>8315</b>

**Synthèse**

L'état des lieux a évolué comme suit :

	Unité mesure	Archivé et inventorié	Archivage et inventaire en cours	Attente d'archivage	Total
Archives papier	mètres linéaires (m.l.)	469 (443)	20 (20)	768 (754)	1257 (1217)
Archives papier : grands formats, rouleaux	pièces	1355	880	non estimé (3 à 4000 ?)	env. 5000
Objets, y c. documents encadrés	pièces	130 (56)	--	250	380 (306)
Cadeaux protocolaires	pièces	211	5	--	216
Archives audiovisuelles : supports physiques	pièces	env. 3000	--	env. 220 (env. 200)	env. 3220 (env. 3200)
Archives audiovisuelles : numérisées, indexées, diffusées	nb vidéos	1090 (1084)	3	--	1093 (1087)

Entre parenthèse : état en 2019 si changement

**Inventaire : migration, descriptions et publication**

Depuis 2018, les archives d'Yverdon-les-Bains sont présentes sur la plateforme vaud archives communales (<https://vaud.archivescommunales.ch>), mise en place par l'Association vaudoise des archivistes (AVA). Cette plateforme fonctionne avec le logiciel AtoM (Access to Memory) conçu pour la description archivistique sur la base des normes internationales (ISAD, ISAAR, ISDIAH et ISDF). Cet outil permet également la diffusion auprès du grand public et des chercheurs des inventaires des fonds d'archives communaux, qu'ils soient d'origine administrative ou privée, offrant ainsi des possibilités de valorisation du patrimoine archivistique yverdonnois, La migration de l'ensemble des données s'est achevée fin 2020 avec l'importation d'environ 10'000

notices supplémentaires (dont 8240 liées à la série des mises à l'enquête), pour un total d'environ 17'500 notices. Dès 2020, toutes les nouvelles descriptions ont été effectuées directement dans AtoM. A la fin de l'année, l'inventaire comptait environ 18'500 notices.

Parallèlement à l'achèvement de ces travaux, l'équipe des Archives a rendu accessible au public les premières notices des fonds yverdonnois sur vaud archives communales. Dès lors, les notices décrivant le fonds ancien (classement réalisé par Léon Michaud et portant sur les documents jusqu'aux années 1920) ainsi que celles de la presse yverdonnoise et d'une vingtaine de fonds privés archivés, soit un total de 3018 notices, sont consultables en ligne.

	Créées (ISAD et ISAAR)	Dont ISAAR (producteurs)	Migrées	Publiées
2018	n.r.*	n.r.	2574	-
2019	Env. 577	30	4926	-
2020	Env. 317	54	10'000	2983
<b>Total</b>	<b>894</b>	<b>84</b>	<b>17'500</b>	<b>3018</b>

\* : non renseigné

## Communication d'archives

### Réponses aux usagers – consultations en salle de travail – prêts

Les restrictions d'accès à la consultation et les conditions difficiles pour répondre aux demandes expliquent en partie le recul des échanges avec les usagers.ères.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Demandes	80	107	114	101	117	106	107	111	118	137	107
dont internes	22	41	46	23	45	42	45	48	54	63	43
Usagers.ères	72	75	99	91	100	85	100	95	94	81	83
dont internes	17	18	33	16	31	25	38	32	36	41	30
Consultations	32	62	37	33	33	81	283	124	30	50	33
PdC demandes	65	68	106	83	73	68	74	66	61	70	68
PdC prêt dossiers	218	169	250	166	178	149	165	134	108	182	158
PdC retour dossiers	--	153	230	132	171	144	125	97	100	172	130

PdC : Police des constructions

## Valorisation

Les conditions particulières de l'année écoulée n'ont pas permis les échanges directs avec le public, si bien que la mise en valeur des archives s'est concentrée sur les publications, papier et en ligne, ainsi que les inventaires (cf. supra).

A l'invitation du rédacteur de la Revue historique vaudoise, Patricia Brand, archiviste, a rédigé un article pour le 128<sup>e</sup> volume de celle-ci. Sous le titre « Patrimoine mobilier des sociétés locales yverdonnoises : un nouvel éclairage », il met en lumière les objets variés (drapeaux, coupes, channes, médailles, etc.) que les sociétés locales d'Yverdon-les-Bains, en particulier sportives et musicales, ont remis tant au Musée d'Yverdon et région qu'aux Archives de la Ville. Une campagne de photographies a été réalisée à cette occasion pour

illustrer le texte. Un tiré à part de l'article a été commandé afin d'en faciliter la diffusion locale.

Un mouchoir de soie produit pour le centenaire de l'Abbaye (1919) a été présenté dans Rive sud (n° 18) et dans le rapport d'activité de l'Association vaudoise des archivistes.

L'émission « Retour sur le passé » de La Télé consacrée aux comptoirs a utilisé un extrait du film que Gaston Richard avait réalisé sur le comptoir yverdonnois de 1961. Pour cette occasion, un extrait a été diffusé sur la page Facebook de la ville, ce qui a généré une bonne visibilité. De nombreuses visites ont suivi sur la chaîne yverdonnoise de Dartfish où les documents audiovisuels sont accessibles au public.

Sur le site internet, l'historique de la municipalité yverdonnoise a été révisé.

## Restaurations et conservation

- Cadastre Richard, 1838, volume 1, 2<sup>e</sup> étape, restauration terminée ;
- Procès-verbaux des Conseils, 1686-1687 (Aa 38), 1694-1695 (Aa 41), 1795-1797 (Aa 93) ;

- Registre de la Chambre de Régie, 1797-1799, Aa 94.

Les volumes régulièrement consultés qui ont subi des réparations non professionnelles sont restaurés en priorité.

## Gestion documentaire

Les archivistes ont soutenu leurs collègues de huit services de la Ville sur des questions en lien avec la gestion documentaire : calendrier de conservation, rédaction des bordereaux de versement et d'élimination, organisation des locaux d'archives intermédiaires, classement, transfert aux archives intermédiaires, arborescence.

La présentation du bordereau d'élimination a été revue ainsi que la marche à suivre pour sa rédaction.

Ces documents sont mis à disposition sur l'Intranet de la Ville.

Les archivistes ont participé régulièrement au groupe de travail Records management de l'Association vaudoise des archivistes et au groupe de travail interne au Secrétariat général pour l'introduction d'un système de gestion électronique des documents.

## NATURALISATION

### ÉLÉMENTS PROCÉDURAUX

Si les processus de travail liés à la nouvelle procédure de naturalisation étaient déjà bien définis avant le début de l'année 2020, quelques éléments ont été affinés et précisés durant l'année : traitement des documents fiscaux et relatifs aux poursuites, déroulement des auditions facultatives, etc. Certaines adaptations de la procédure ont également été engendrées par la crise sanitaire, comme le regroupement des entretiens et des passages de tests de connaissances. Au vu de leur succès, ces adaptations ont finalement été implémentées de manière durable.

En 2020, 133 dossiers de naturalisation ont été transmis à la filière Naturalisation (ci-après SGE-NATU) pour traitement, soit 44 de plus que l'année précédente, et 77 de plus qu'en 2018. Si les chiffres repartent à la hausse, ils restent pour l'instant en deçà de ce qu'ils étaient avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation (340 dossiers en 2017). Cet écart est principalement dû à la restriction au permis C pour le dépôt d'une demande, ainsi qu'à l'exigence nouvelle du niveau A2 en langue française à l'écrit. Enfin, différents contrôles relatifs à des critères imposés par la loi (existence de poursuites

ou d'actes de défaut de biens, autonomie financière, casier judiciaire) sont effectués en amont par le Canton et non plus au niveau communal, ce qui limite également le nombre de dossiers qui parviennent à la Ville.

109 entretiens ont été menés en 2020. Les entretiens ayant été interrompus pendant plusieurs mois à cause de la crise sanitaire, certains sont planifiés en 2021. Il en va de même pour les passages de tests de connaissances, comptabilisés à 32 en 2020.

Caritas a annoncé à la fin de l'année 2020 sa décision de se retirer des cours de soutien à la naturalisation. En effet, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, Caritas a observé une baisse importante de la demande de soutien lors de la préparation aux tests de connaissances élémentaires. Dès lors, Caritas a décidé de renoncer à cette prestation, et ce sur l'ensemble du canton de Vaud. Suite à ce retrait, la Municipalité a chargé SGE-NATU d'examiner les possibilités de remplacement de cette activité, souhaitant qu'un soutien à la préparation des candidats à la naturalisation soit maintenu autant que possible sur le territoire communal.

### BAISSE DE LA CHARGE DE TRAVAIL ET RÉVISION DES RESSOURCES ALLOUÉES À LA PRESTATION DE NATURALISATION

Le rôle de la commune dans la procédure de naturalisation, s'il a été en partie restreint par la nouvelle législation, s'est paradoxalement complexifié. Un travail important d'accompagnement est souvent nécessaire auprès des candidat.e.s. Les interactions au guichet comme au téléphone sont en moyenne plus longues, et les entretiens demandent un fort investissement : la dimension de proximité de l'administration communale prend ici une nouvelle envergure. Ceci dit, la baisse des demandes, importante, a également mis en lumière une réalité durable : les ressources humaines allouées à la filière étaient en 2020 trop importantes par rapport à la charge de travail. Pour rappel, SGE-NATU bénéficiait de 0.6 ETP pour le poste de cheffe de filière, ainsi que d'un ETP de travail administratif, réparti entre une collaboratrice à 60% et une à 40%. En début d'année, afin de pallier la baisse des demandes, le taux d'activité de la cheffe de filière a été baissé temporairement et à titre de test de 60 à 40%. Durant le semi-confinement, une grande partie de l'activité relative à la naturalisation a dû être suspendue. Les collaboratrices de SGE-NATU ont été redéployées dans d'autres filières. Ainsi elles ont pu apporter un soutien administratif à la filière Greffe, et une personne, au bénéfice d'une formation dans le domaine et de compétences avérées, a pu soutenir activement la filière Communication. L'activité de naturalisation peinait à redémarrer lors du déconfinement et puisqu'elles avaient été

formées à cet effet, un pourcentage du temps de travail de deux collaboratrices est resté dévolu à la filière Greffe.

Suite à l'annonce du départ à la retraite d'une collaboratrice travaillant à 60% pour la fin de l'année, puis de celui d'une autre travaillant à 40% pour fin février 2021, une réflexion a été engagée afin de réévaluer les ressources à assigner à la prestation naturalisation. Il est apparu que les pourcentages nécessaires à la bonne tenue des naturalisations ne justifiaient plus l'existence d'une filière à part entière. De plus, si le profil de la cheffe de filière s'était avéré nécessaire pour mener la phase de transition d'une législation à l'autre - analyse puis proposition juridico-politique, développement d'une procédure adaptée aux besoins communaux, création de processus de travail, mise en œuvre et formation de l'équipe -, cela n'est désormais plus nécessairement le cas. Ces divers événements ont conduit à une décision de réorganisation de la filière, dont les tâches administratives seront intégrées à la filière Greffe et l'expertise en matière de naturalisation à la filière Affaires juridiques, dès 2021. L'actuelle responsable de la filière ayant également une expertise en communication, elle intégrera la filière Communication dans un nouveau cahier des charges.

Grâce à cette nouvelle organisation, les prestations en matière de naturalisation continueront à être délivrées à la satisfaction des usagers.

## COMMUNICATION

En 2020, la filière Communication (ci-après SGE-COMM) a étendu le périmètre de ses activités, en étant très impliquée dans la communication de crise, interne et externe, et en participant à la coordination de projets transversaux portés par plusieurs services de la Ville. Elle a apporté son soutien et son expertise à la Municipalité, au syndic et aux services en produisant et diffusant 117 communiqués de presse, dont 39 en lien avec la situation sanitaire (+ 18 par rapport à 2019, + 28 par rapport à 2018), ainsi que 33 discours (-56). Elle a organisé 10 conférences de presse et deux soirées d'informations au public. SGE-COMM a également rédigé 12 messages de la Municipalité à destination des collaborateurs.trices et 14 messages de la Municipalité à destination de la population publiés dans le journal La Région. Pour ce qui concerne la newsletter Rive Sud, elle a produit trois éditions tous-ménages et quatre éditions dans La Région.

SGE-COMM fait également office d'interface entre d'une part la Municipalité et les services, et d'autre part la presse. Les demandes de renseignements formulées par les journalistes connaissent une progression importante, en moyenne une dizaine par semaine, qui nécessitent une validation municipale, la recherche du bon interlocuteur et souvent un échange sur la pertinence des éléments à communiquer. Le flux de ces demandes est une grosse charge de travail pour la filière comme pour les services concernés, compte tenu des délais rapides et impératifs qui sont ceux des rédactions.

### Intensification de la présence sur les réseaux sociaux – stratégie tous canaux

SGE-COMM a continué à développer sa présence sur les réseaux sociaux. L'immédiateté de publication sur les réseaux sociaux se révèle particulièrement adéquate pour la communication de crise. Il en résulte une augmentation du nombre d'abonnés sur les principaux réseaux sociaux de la Ville. Sur Facebook, le nombre d'abonnés est passé de 3155 au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à 4540 au 31 décembre 2020. Sur LinkedIn, le nombre d'abonnés est passé de 736 au 1<sup>er</sup> janvier à 1189 au 31 décembre. Sur Instagram, le nombre d'abonnés est passé de 1 au 1<sup>er</sup> janvier à 884 au 31 décembre. Sur Twitter, le nombre d'abonnés est passé de 30 au 1<sup>er</sup> janvier à 124 au 31 décembre. Un autre chiffre souligne la présence de la Ville sur les réseaux sociaux : SGE-COMM a publié 328 posts sur Facebook sur l'année 2020, soit 6,3 messages en moyenne par semaine. Cette intensification s'inscrit dans une stratégie de présence tous canaux pour compenser la baisse de ressources que la presse (tous médias confondus) consacre à la couverture de l'actualité yverdonnoise, et le manque de visibilité des actions de la Ville qui en découle. Le développement d'une application mobile s'inscrit également dans cette stratégie et représentera un support de communication supplémentaire pour informer la population en temps réel de l'actualité de la Ville. Le

développement de l'application a commencé en 2020 et va se poursuivre en 2021.

- Les 10 publications Facebook ayant cumulé le plus de vues :
  - Zones de port de masque obligatoire
  - Appel à témoins
  - Coronavirus : aide aux personnes vulnérables
  - Coronavirus : feux de circulation
  - Offres d'apprentissage
  - Offre d'emploi Service de la culture
  - Yverdon-les-Bains à l'heure du déconfinement
  - Archive vidéo Braderie de la Plaine 1979
  - Coronavirus : restriction d'accès à la plage et rives du lac
  - Taille d'arbres sur l'Avenue de Grandson
- Les 10 publications Instagram ayant cumulé le plus de vues :
  - Découvrez le patrimoine immobilier du 18<sup>ème</sup> siècle
  - Sports 5, présentation du projet
  - Château d'Yverdon éclairé en orange du 25.11 au 2.12
  - Sapins sur la promenade Auguste-Fallet
  - Retour en images 2020 : APA
  - Retour en images 2020 : semi-confinement
  - Retour en images 2020 : Rock me baby
  - Cet été à Yverdon
  - Yverdon Ville Solidaire
  - Illuminations de Noël au centre-ville

### Fermeture du canal d'information Vivre

La Ville a arrêté la diffusion du canal d'information Vivre le 15 décembre 2020. Plusieurs raisons ont motivé ce choix. La qualité de la retransmission TV du canal a suscité des plaintes répétées, que ce soit au niveau de la qualité du son ou de l'image. De plus, l'audience mesurée était très faible. Selon un sondage effectué par SGE-COMM, seules quelques dizaines de personnes suivaient les informations diffusées sur ce canal. Par ailleurs, les habitants et habitantes d'Yverdon-les-Bains ont adopté ces dernières années d'autres modes de diffusion et de consommation de l'information. Pour compenser la disparition du canal d'information Vivre et ne pas perdre en visibilité, SGE-COMM a développé la diffusion de vidéos sur trois canaux : le site internet de la Ville, la page Youtube et la page Facebook de la Ville. La diffusion en direct des séances du Conseil communal se fait également sur ces trois canaux depuis début 2021. Les pages agenda ou les vidéos qui étaient diffusées sur le canal le sont désormais via les réseaux sociaux et le site internet de la Ville.

### Organisation et report d'événements

SGE-COMM a organisé de nombreux événements et soirées d'information. Certains autres ont été annulés. Qu'un événement ait lieu ou non, le travail préparatoire en amont reste identique. L'organisation, le report ou l'annulation des événements ont ainsi eu une incidence forte sur le travail de la filière.

SGE-COMM a organisé quatre événements, en collaboration avec les services concernés :

- Rencontre annuelle avec la presse (réalisé en janvier 2020)
- Première pierre du stade (réalisé en février 2020)
- Inauguration du collège des Rives (événement reporté deux fois)
- Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants (reporté)

La filière a organisé cinq soirées d'information publiques, en collaboration avec les services concernés :

- Place du piéton en ville (réalisée)
- Place d'Armes (réalisée)
- Soirée Biodiversité en ville (réalisée)
- Débat sur le système de milice (reportée)
- Inégalités de genre dans les cours d'école (reportée).

#### **Implication dans les grands projets transversaux**

SGE-COMM a été sollicitée par les services pour gérer la communication des grands projets transverses de la Ville, qui requiert une grande coordination. Ainsi les projets tels que Sports 5 ou Place d'Armes ont mobilisé la filière tout au long de l'année. Plans de communication, expertise et conseil, organisation de conférences de presse et réponse aux diverses demandes des médias, création et validation de visuels, réalisation de vidéos, rédaction ou encore relecture, SGE-COMM a répondu à des demandes diverses. Ce travail de fond, en amont des décisions et de leur communication au public, est essentiel ; il mobilise toutefois beaucoup de temps et de forces de la filière.

#### **Production de vidéos internes et reportages photos**

La filière a continué la production de vidéos thématiques (Bien manger, Vue du ciel, Forêt enchantée, Chemin de glace, Yverdon pendant le confinement). L'arrivée d'un apprenti médiamaticien

et l'acquisition d'un nouveau logiciel ont permis la production de vidéos. Des vidéos relatives aux impacts du Covid sur les dicastères des municipaux ont ainsi été réalisées entièrement à l'interne. La filière a également mandaté des photographes pour la réalisation de reportages photos. La création de vidéos à l'interne et les reportages photo s'inscrivent dans la stratégie de visibilité sur tous les canaux de la Ville mentionnée plus haut. Elle vise également à toucher le jeune public.

#### **Site internet**

La page d'accueil du site internet a été modifiée pour y accueillir la communication de crise autour du COVID (messages de prévention, mesures spécifiques prises par la Ville). La filière a poursuivi la migration des sites internet satellites de la Ville sur le nouveau CMS (système de gestion de contenu). En 2020, huit sites ont ainsi été migrés :

- Bibliothèque publique et scolaire
- Centre de Documentation et de Recherche Pestalozzi
- Château d'Yverdon-les-Bains
- Fondation Yverdonnoise pour le Logement
- La course de la Bonne Résolution
- Sagenord
- Triyverdon
- Urban Project.

Les 10 pages du site internet les plus consultées en 2020 :

- Mesures Covid
- Ville d'Yverdon solidaire
- Piscines et patinoire
- Offres d'emploi / annonces
- Autorisations de stationnement
- Travailler à la commune
- Questions-réponses
- Contrôle des habitants
- Déchetterie et points de collecte
- Réseau d'accueil de jour.

## **AFFAIRES JURIDIQUES**

Les activités de la filière Affaires juridiques (ci-après SGE-JUR) se sont articulées autour de deux axes principaux :

- Le premier axe, opérationnel, consiste à offrir un appui juridique aux services de la Ville et à la Municipalité. Concrètement, SGE-JUR est appelée à participer à l'élaboration de divers documents (préavis, règlements, décisions, conventions, etc.), à formuler des avis de droit sur des questions complexes, à rédiger des procédures ainsi qu'à représenter la Ville auprès des autorités judiciaires. Elle a, par exemple, défendu les intérêts de la Ville dans le cadre de différentes procédures engagées en matière d'aménagement du territoire, de droit à l'information ou de taxation en matière de déchets.
- Le second axe se rapporte à la gestion de projets juridiques. Point d'orgue de l'année 2020, la filière a finalisé la réactualisation des lettres de mission à l'attention des représentant.e.s de la Ville au sein

des organes de haute direction des personnes morales dans lesquelles elle possède des participations, répondant ainsi à un vœu exprimé de longue date par la COGE. A ce jour, la Ville d'Yverdon-les-Bains dispose donc de treize lettres de mission concernant huit personnes morales dans lesquelles elle occupe un ou plusieurs sièges aux conseils d'administration. Elle a également entamé une réflexion lui permettant d'améliorer le suivi des affaires immobilières.

L'année 2020 a été marquée par l'engagement au sein de SGE-JUR d'une personne titulaire d'un Bachelor de droit, en qualité de juriste junior à 30% pour une durée déterminée du 1<sup>er</sup> février au 31 décembre 2020. Cette arrivée a permis à la filière de diminuer sa surcharge ponctuelle et de poursuivre sereinement ses activités.

Au-delà du volet opérationnel, la filière des Affaires juridiques est appelée à conduire de nombreux

autres projets en vue d'améliorer les bonnes pratiques de la Ville en matière juridique au cours de ces prochaines années. Le renforcement prochain

de la filière devrait lui permettre de les mener dans de meilleures conditions.

## ECONOMIE

La mission de SGE-ECO est de fournir à la Municipalité et aux services de l'administration l'expertise nécessaire en matière économique, ainsi que de coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique.

Dans ce sens, SGE-ECO a participé régulièrement à des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux afin d'intégrer systématiquement la dimension économique dans les réflexions relatives aux futurs plans de quartier et grands projets, tels que Front-Gare et Gare-Lac. Un suivi particulièrement attentif du chantier lié aux aménagements de la future Place d'Armes est effectué. Cette dernière pourra, par son développement, influencer la redynamisation du centre-ville et servir de trait d'union avec le centre historique.

En tant que porte d'entrée de la Ville pour les entreprises, SGE-ECO et ses actions se sont orientées vers une écoute attentive de toutes les parties prenantes, le but étant de comprendre leurs attentes et leurs impératifs, pour offrir un service pragmatique et efficace tant aux entreprises déjà présentes sur le territoire communal qu'à celles désireuses de s'y installer.

Ainsi, en collaboration avec la copropriété et la direction d'Y-Parc SA, SGE-ECO a coordonné les demandes des maîtres d'ouvrage et les solutions techniques proposées par les services communaux. 2019 avait vu de nombreux bâtiments sortir de terre, 2020 les a vu prendre vie. Une grande vigilance a été apportée au soutien de la 1<sup>ère</sup> zone de service du parc symbolisée par l'emblématique bâtiment EXPLORIT noir et or. La mobilité étant un sujet prioritaire sur le site, le développement du parking-

silos et le suivi des travaux des Chambres fédérales relatifs à la future halte CFF qui doit voir le jour sur le parc font l'objet d'une attention particulière.

SGE-ECO a également offert une écoute attentive aux commerces. Il a participé aux séances du Groupe Commerce de la Société Industrielle et Commerciale (SIC), a pris la température de ses préoccupations et tenté d'y répondre par des mesures concrètes comme :

- Réunir autour d'une même table la SIC et UNIA pour échanger et trouver des pistes pour dynamiser les commerces et maintenir l'emploi ;
- Contribuer à la création de bons en faveur des commerces yverdonnois.

Parmi les autres actions menées par SGE-ECO en faveur du tissu économique local, le délégué a facilité la mise à disposition de la salle des Isles et de la Marive pour une manifestation interne du groupe Hilti Suisse. Cet événement a engendré des retombées directes pour les restaurants et hôtels yverdonnois au travers de 420 repas de midi et 430 nuitées.

Enfin, l'animation du centre-ville contribue à sa redynamisation. SGE-ECO a été en charge de la coordination et de la supervision du marché de Noël. Un marché de Noël qui a dû se réinventer et offrir quelque chose de nouveau et de différent, dans le respect des normes sanitaires.

Cette action de facilitateur que remplit le délégué à l'économie, ayant un lien privilégié avec les chefs de service et les instances décisionnelles, est essentielle. La transversalité du poste permet une grande agilité, ce qui représente un avantage concurrentiel certain pour la Ville.

## AGGLOY

### Impacts liés au COVID-19

Malgré la crise sanitaire, l'ensemble des prestations fournies par AggloY a été garanti tout au long de l'année écoulée. Compte tenu des directives en vigueur, AggloY s'est vue contrainte d'annuler les deux séances de la Commission Consultative

Intercommunale ainsi que la conférence d'agglomération.

Le nouveau responsable du bureau d'agglomération, Ronei Falvino, a pris ses fonctions en date du 1<sup>er</sup> mars 2020.

### Projet d'agglomération

Le plan directeur intercommunal (PDI) est une planification obligatoire inscrite dans la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Son contenu est équivalent à un projet d'agglomération. Le COPIL AggloY a accepté, en 2019, un nouveau crédit-cadre de 526'500 fr. afin de démarrer, entre autres, l'établissement du PDI. Au printemps 2019, les communes ont validé le planning avec une fin des travaux prévue en 2023.

Il n'a plus été possible de suivre ce planning, suite au départ de l'ancien responsable du Bureau d'agglomération en automne 2019 et à la prise de fonction du nouveau responsable en mars 2020. Il faut ajouter à cela l'émergence de la crise sanitaire, qui a rendu difficile la prise de contact du nouveau responsable avec les communes.

Une nouvelle proposition a été présentée en 2020, avec un document valant à la fois PDI et projet d'agglomération de 5e génération (PA5). Cette proposition a été validée en automne 2020 par le COPIL AggloY. Le Bureau d'agglomération a débuté les travaux avec l'élaboration du cahier des charges pour un mandat qui devrait se prolonger jusqu'au dépôt du PA5, en 2025.

Fin 2020, les communes de l'agglomération yverdonnoise ont souhaité déposer un projet d'agglomération de 4e génération (PA4) en vue notamment de l'obtention d'un cofinancement fédéral pour l'Axe principal d'agglomération. Les travaux d'élaboration du PDI/PA5 sont en suspens jusqu'à la finalisation du PA4.

#### Planification cantonale et régionale

AggloY, en collaboration avec l'Association pour le Développement du Nord vaudois (ADNV), a élaboré la réponse à la consultation sur l'adaptation 4ter du plan directeur cantonal (PDCn) concernant les mesures D11 – Pôles de développement et D12 – Zones d'activités.

Le plan directeur régional, pour lequel le Bureau d'agglomération a fourni un appui technique à l'ADNV, est actuellement en cours d'adoption auprès des communes du Nord vaudois.

#### Zones d'activités

Dans le cadre de la mise en conformité avec le PDCn, les communes de l'agglomération, en collaboration avec l'ADNV, ont démarré un important travail en vue de la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités, avec pour objectif d'assurer une utilisation efficace des terrains voués à accueillir les activités économiques de la région.

### Planifications territoriales en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation. AggloY accompagne les communes pour les aspects relatifs à l'agglomération.

#### Grandson

- La révision du plan général d'affectation (PGA) est en cours ;
- Les plans partiels d'affectation (PPA) Derrière-les-Remparts et du Bas-Grandsonnet sont en cours d'élaboration.

#### Pomy

- Le PPA Longemale a été approuvé par le Canton.

### Pôles de développement

- Gare-Lac : le plan d'affectation Ancien Stand se poursuit ;
- Chamard : les études se poursuivent ;

La phase de la première étape d'étude s'est poursuivie durant l'année 2020.

En parallèle, l'étude de relocalisation des entreprises Travys et CarPostal, actuellement présentes sur le site de Gare-Lac, s'est poursuivie en collaboration avec les services techniques de la Ville d'Yverdon-les-Bains et les transporteurs.

#### Mobilité douce

- L'étude d'avant-projet visant à l'aménagement d'itinéraires de mobilité douce le long des canaux à Yverdon s'est poursuivie ;
- Les projets d'itinéraires en direction de Treycovagnes et Pomy se sont poursuivis ;
- Le projet de réaménagement de la route cantonale entre Grandson et Yverdon-les-Bains s'est poursuivi ;
- Les études de projet de réaménagement des passerelles COOP et Thièle se sont poursuivies ;
- L'étude de projet de réaménagement de la liaison Brinaz s'est poursuivie ;
- L'étude de projet Place d'Armes s'est poursuivie.

#### Transports publics

- L'étude du réaménagement de l'interface de transports publics de la gare d'Yverdon-les-Bains s'est poursuivie en coordination avec les projets en cours sur le secteur (Front-gare, Place d'Armes).

#### Trafic motorisé et stationnement

- Les travaux de réaménagement de la traversée du centre du village de Treycovagnes sont terminés ;
- L'étude globale d'exploitation de la route de Sainte-Croix s'est poursuivie afin de démontrer la faisabilité des développements prévus par les PPA Verdan et Chamard du point de vue de la gestion du trafic.

#### Treycovagnes

- L'élaboration du PPA Sous-les-Pins est en cours.

#### Valeyres-sous-Montagny

- L'élaboration du PPA La Combe est en cours.

#### Yverdon-les-Bains

- Le plan directeur communal et le PGA sont en cours de révision ;
- Le PPA Verdan est en cours ;
- Le PPA Ancien-Stand est en cours.

- Y-Parc : la ville poursuit le développement du site en prenant en compte la future halte CFF (mise en œuvre prévue en 2031).

## Communication

La communication s'est poursuivie au travers des infolettres, parues 4 fois durant l'année 2020, ainsi que au moyen du site internet.

Dans le cadre de la stratégie de mobilisation des réserves dans les zones de faible densité, l'agglomération yverdonnoise a lancé la démarche informative « Ma maison, mon projet » disponible sur le site internet.

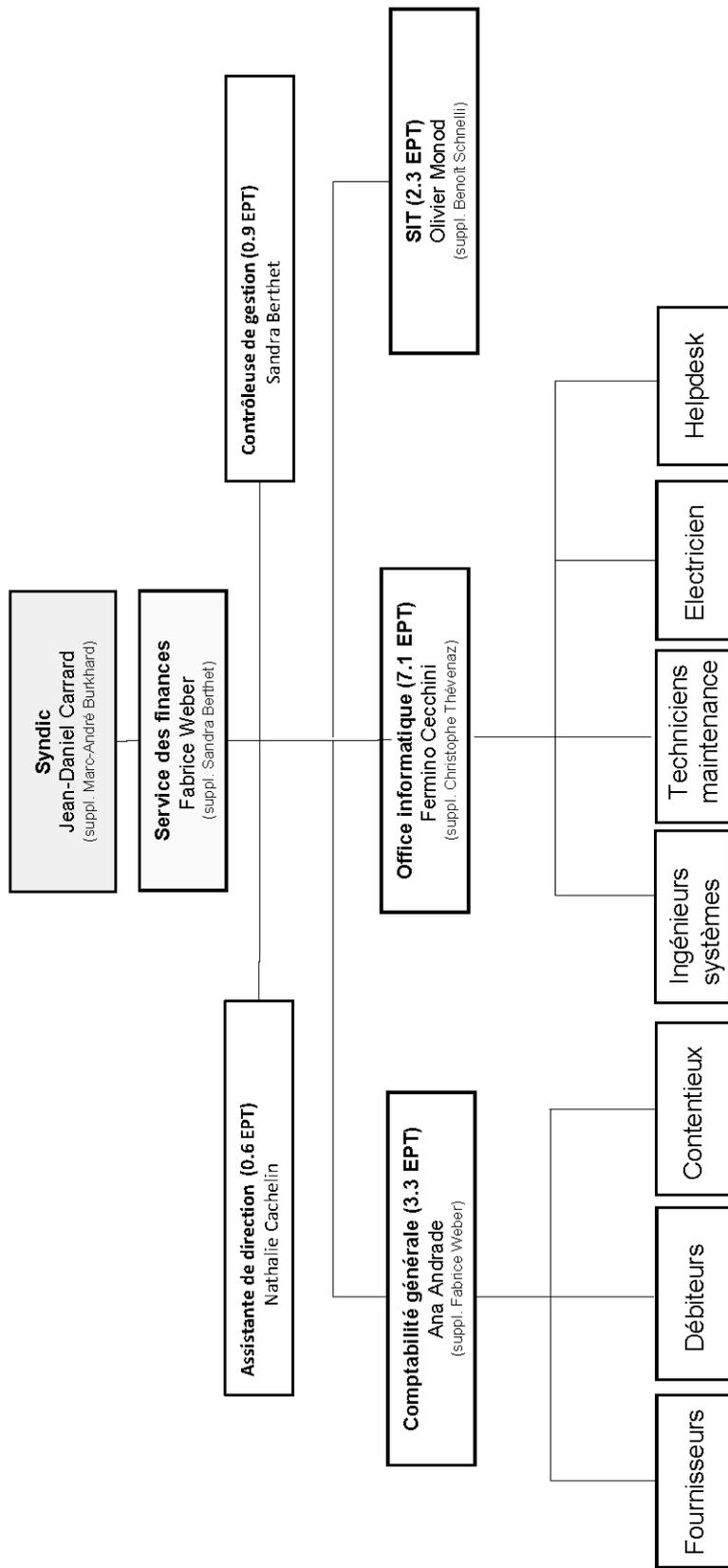
## **SERVICE DES FINANCES**

---

**Monsieur Jean-Daniel Carrard**  
Syndic

**Monsieur Fabrice Weber**  
Chef de service

## SERVICE DES FINANCES



Nombre de postes : 15.2 EPT

Nombre de personnes : 20

Nombre d'apprentis et de stagiaires : 2

Situation au 31 décembre 2020

## SERVICE DES FINANCES

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à

l'informatique et au système d'information du territoire (SIT).

### Missions financières

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité.
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts.
- Etablir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision.
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements.
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux.
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement.
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes.
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs.
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens.
- Gérer la comptabilité fournisseurs.
- Assurer le suivi du portefeuille des assurances.
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des

- crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service.
- Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services.
- Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire.
- Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires.
- Etre le garant de la bonne image et réputation du service auprès du public et à l'intérieur de l'administration.
- Etablir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics.
- Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord Vaudois.

Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2020 est commenté dans le résumé des comptes, dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

### Impact de la crise sanitaire au sein du service

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a nécessité la mise en place de nouveaux processus financiers, ainsi que des plans d'actions de continuité permettant notamment le télétravail. Au sein de la filière informatique, la planification des tâches pour 2020 prévoyait de mettre en place un projet test pour l'accès à distance. La crise due au Covid nous a obligés à accélérer fortement les tests. L'enjeu étant critique afin de pouvoir garantir à l'ensemble de l'administration communale et des entités gérées par l'office informatique de garantir

toutes les prestations à la population et l'accès aux outils métier aux collaborateurs des services. Les efforts effectués par tous les collaborateurs ont permis de garantir l'accès sécurisé aux données et aux applications à plus de 400 collaborateurs dès l'annonce du confinement partiel du mois de mars. L'analyse des applications métiers va être initiée en 2021. Le contexte a accéléré la réflexion et la réalisation des processus. Pour le SIT, l'effort sur la mise en place de solutions mobiles a été encore renforcé.

### Points forts 2020 du service

Les procédures comptables et financières de la ville ont fait l'objet d'une revue périodique dans le but de garantir le respect des principes comptables en matière de gestion financière. La mise en conformité du logiciel comptable Abacus se poursuit en vue d'une optimisation des activités opérationnelles. De nouveaux tests d'intégration ont été effectués en vue de la mise à niveau du logiciel utilisé, ainsi que la

mise en place de nouveaux modules, tel qu'Abalmmo pour la gestion du parc immobilier de la ville. Sur le plan du personnel, le Service des finances a vu le départ à l'office informatique de deux informaticiens dans le courant de l'automne 2019, MM. Brandon Tamagni et Didier Decollogny. Les deux postes ont été repourvus par Mme Patricia

Martin et M. David Galloy dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Le SIT continue d'entreprendre ses activités dans le domaine de l'intercommunalité, en offrant ses prestations de géoportail aux communes avoisinantes (Grandson, Concise et Yvonand), moyennant une contribution financière. De nouvelles conventions ont pu être signées dans le courant de l'année 2020 avec les communes d'Orbe, de Bonvillars, de Cuarny, de Giez, de Sainte-Croix, ainsi qu'avec la société Sagenord SA.

Cette politique d'appui est également en cours dans le domaine informatique avec la commune de Grandson. En juin 2020, la Municipalité a décidé d'apporter un soutien à l'office informatique en proposant de renforcer son personnel à l'aide d'un ETP supplémentaire, en tant qu'adjoint au responsable de l'office. L'office informatique répond depuis 2019 à tous les points essentiels aux directives relatives à l'existence d'un système de contrôle interne conformément à la norme d'audit suisse 890.

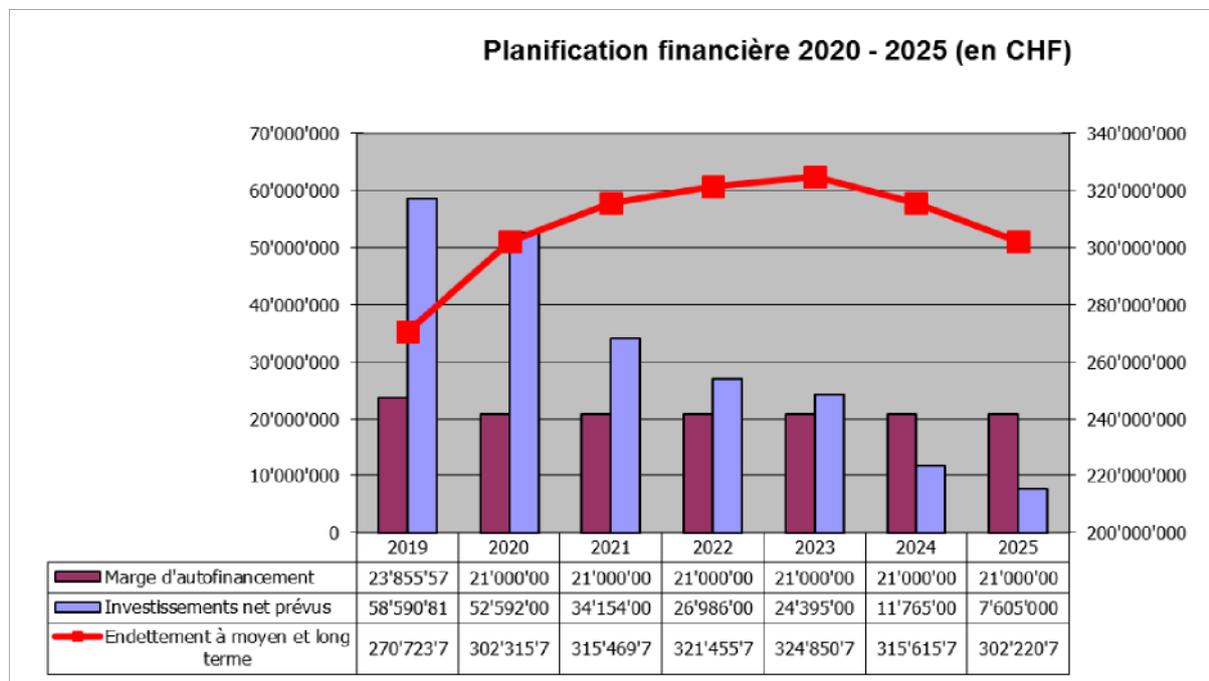
Sur le plan des assurances, cette année a été consacrée aux renouvellements, par appel d'offres, de la couverture de nos diverses assurances, à l'exemple de l'assurance responsabilité civile entreprise, de l'assurance choses commerce et diverses assurances techniques.

En 2019, un plan des investissements avait été réalisé pour un montant de 109.28 millions. La Municipalité, en collaboration avec l'ensemble des services, a procédé à une nouvelle révision

approfondie et complète de l'ensemble des investissements pour définir un inventaire des besoins financièrement plus acceptable. Ce plan présente des actifs, à savoir des terrains, des bâtiments communaux et des parts sociales, pouvant être réalisables et n'étant pas considérés comme stratégiques pour la ville.

Ainsi, le total des crédits d'investissement nets à voter du nouveau plan des investissements 2020-2029 se monte à 130.49 millions, comprenant des actifs réalisables pour environ 126 millions, dont une partie à Sagenord SA, et la vente de terrains situés au PST, à Verdan et dans le secteur Gare-Lac. Le plan des investissements proposé reste axé sur des priorités politiques répondant à des besoins avérés pour la population (ex. route de contournement, parkings, STEP, réaménagement de rues, 2<sup>e</sup> point d'injection électrique, fibre optique FTTH, réfection de l'USY, etc) ainsi qu'au respect des obligations légales. Pour financer certains projets (ex. place d'Armes, Stade municipal, Sport 5), la Municipalité fait appel à des partenariats « public privé », voir la possibilité d'externaliser une partie des activités de la commune, à l'image des énergies renouvelables avec la création d'Y-CAD SA dans le courant de l'été 2020.

Une planification financière quinquennale 2020-2025 a été revue dans le but de veiller à respecter les limites du plafond d'endettement fixé à 383 millions pour la législature 2016-2021, les cautionnements se montant à 50 millions.



Le Service des finances a finalement apporté son appui technique à divers dossiers impactant la ville et son administration, à l'exemple du Stade municipal, de la Place d'Armes, du réaménagement

des Rives du Lac, de Sports 5, du projet Front gare, de la création d'Y-CAD SA, de la taxe forfaitaire des déchets et autres investissements dont les enjeux financiers sont importants.

## Préavis

En 2020, le Conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de 17.88 millions. Parmi les montants importants, on peut citer l'extension des réseaux informatiques des bâtiments scolaires pour 1.45 millions, la phase 2 du smartmetering pour 2.28 millions, la réfection de la piste d'athlétisme de l'USY pour 1.6 millions, le renouvellement des réseaux et réfections des

chaussées pour 4.94 millions, un crédit additionnel pour le déplacement des conduites d'eau situées dans le secteur de la Brinaz pour 1.3 millions, la création d'une société anonyme Y-CAD SA pour 0.5 million, la poursuite de la fibre optique FTTH pour 2 millions et la mise en œuvre de la mobilité électronique SDME pour 1 million.

## Perspectives 2021

Pour l'année 2021, le Service des finances prévoit de mener à bien les projets suivants :

- Rajout de nouveaux modules de gestion au progiciel comptable et migration sur la nouvelle version 2020 d'Abacus et Nest.
- Mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents.
- Renforcement des couvertures d'assurances de la ville.

- Assurer un suivi efficient du système de contrôle internet.
- Améliorer le suivi des investissements.
- Assurer un suivi des dossiers financiers Etat/communes (facture sociale, MCH 2, péréquation, réforme policière, etc.).

## Budget 2021

Le budget soumis au Conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de 3.54 millions et une marge d'autofinancement de 19.95 millions. Cette marge d'autofinancement, supérieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier des dépenses d'investissements

qui a été estimé à 34.15 millions. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2021 pour y faire face.

# OFFICE INFORMATIQUE

## Missions

L'informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale, y compris l'informatique de structures régionales comme la Police Nord Vaudois (PNV), le Service Défense Incendie et Secours (SDIS), la commune de Grandson, etc. L'office a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration

communale des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins actuels et futurs.

## Points forts 2020

La planification des tâches pour 2020 prévoyait de mettre en place un projet test pour l'accès à distance. La crise due au Covid nous a obligés à accélérer fortement les tests. L'enjeu étant critique afin de pouvoir garantir à l'ensemble de l'administration communale et des entités gérées par l'office informatique de garantir toutes les prestations à la population et l'accès aux outils métier aux collaborateurs des services. Les efforts effectués par tous les collaborateurs ont permis de garantir l'accès sécurisé aux données et aux applications à plus de 400 collaborateurs dès l'annonce du confinement partiel du mois de mars. L'office informatique a augmenté les lignes de télécommunication et mis à disposition des

systèmes de conférence téléphonique et de visioconférence. Les procédures de sécurité ont été revues afin de s'assurer que l'accès à distance ne préterite pas la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données. De nouvelles techniques de sécurisation des accès par double facteur depuis l'extérieur, de façon simplifiée pour l'utilisateur tout en garantissant la meilleure sécurité pour l'infrastructure de la ville et les données ont été mises en place. Le projet pilote de « smart metering » s'est poursuivi. Le remplacement du logiciel de gérance a été mené en collaboration avec le Service des bâtiments ; la mise en production a été confirmée au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## CHIFFRES CLÉS

- 450 ordinateurs personnels (PC), 37 stations de travail (WorkStation), 200 portables (Notebook).
- 2700 groupes de sécurité.
- 800 comptes informatiques.
- 170 serveurs tous virtualisés.
- 125 applications ou logiciels.
- 140 éléments réseau (Switch).
- 450 téléphones fixes VoIP, 700 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones).
- 156 systèmes d'impression.
- 30 Teraoctet de données, soit l'équivalent de plus de 17 millions de livres de 300 pages.

## Perspectives 2021

Suite à l'expérience acquise lors de l'année 2020, un projet test sera mené pour faciliter encore l'accès aux postes de travail, autant sur les sites que à distance. La sécurisation des accès au réseau de l'administration va être améliorée, un système de reconnaissance et une autorisation automatique des appareils connectés sera installé. L'effort entrepris sur la sensibilisation à la sécurité informatique a prouvé son efficacité ; cet effort va se poursuivre afin d'aborder toujours plus de domaines concernant les attaques informatiques auxquelles les collaborateurs peuvent être exposés.

La consolidation des outils métier va se poursuivre, les bases d'adresses de l'administration et du service des énergies devraient être fusionnées tout en garantissant la gestion des énergies et des habitants. La facturation de la clinique dentaire devrait être interfacée au logiciel communal afin d'optimiser les ressources de saisie.

Une convention similaire à celle mise en place avec Grandson devrait être mise en place avec des communes de la région.

## SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE (SIT)

### Missions

La section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier le système d'information du territoire (SIT) et le géoportail intercommunal mapnv.ch. Elle assure un support aux services communaux dans les domaines de la

géoinformation, des applications métiers liées au territoire ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les partenaires extérieurs. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

### Point forts 2020

Le SIT poursuit l'effort d'amélioration continue des solutions métiers. En particulier, un effort conséquent en matière d'intégration entre les outils de gestion du cadastre des conduites et les logiciels de gestion administrative ont été réalisés. Les interfaces d'export des données ont été revues en profondeur.

L'organisation du SIT ainsi que son infrastructure informatique ont fait preuve d'une remarquable résilience dans le contexte de la crise covid. Les services clefs n'ont pas connu la moindre interruption, contribuant à soutenir les spécialistes des conduites intervenant sur le terrain. Cette période particulière a souligné l'importance d'une

telle plateforme numérique disponible en tout temps sur le terrain.

Le SIT a également été mis à contribution dans la gestion des événements, en particulier du marché, afin de soutenir la police du commerce dans l'organisation spatiale, ceci afin de respecter les directives sanitaires.

Le Geoportail Régional du Nord Vaudois mapnv.ch poursuit son développement. Il regroupe désormais les communes de Bonvillars, Cuarny, Concise, Giez, Grandson, Orbe, Sainte-Croix, Yvonand, Yverdon ainsi que le SDIS et SAGENORD. Un poste à temps partiel a été créé dans ce cadre, partagé avec la HEIG-VD ce qui permet de développer de façon très positive les échanges avec cette institution.

## CHIFFRES CLÉS

Parmi plus de 500 couches d'information géographique, le SIT gère entre autres :

- 552 km de conduites d'eau potable.
- 312 km de conduites de gaz.
- 1022 km de conduites d'assainissement.
- 549 km de câbles électriques.
- 748 km de tubes électriques.

- 3'740 signaux routiers.

Plus de 300 utilisateurs disposent d'un compte sécurisé sur mapnv.ch leur permettant un accès simple à des données complexes. Le SIT perçoit avec une acuité particulière les effets de la transition numérique et fait face à un nombre de demandes en constante augmentation.

## Détail des activités

### GÉODONNÉES ET OUTILS MÉTIERS

- Constant effort d'automatisation, de surveillance et d'amélioration des processus de mise à jour.
- Migration sur QGIS de thématiques liées aux espaces verts ainsi qu'à la mobilité.
- Démarrage du projet de gestion et d'export des données du service de l'urbanisme afin de répondre à la nouvelle directive Normat-2 mise en place par l'administration cantonale.
- Conseil au bénéfice du Service de l'urbanisme dans le choix d'une solution de communication 3D.
- Conseil au bénéfice du Service des énergies dans le cadre de l'interfaçage de ses différents systèmes d'information.

### GÉOPORTAIL ET INTERCOMMUNALITÉ

- Intégration des géodonnées des nouveaux membres.
- Présentation de la plateforme aux communes intéressées.
- Migration du géoportail à la version Geomapfish 2.5 avec de nouvelles fonctionnalités.
- Mise en œuvre de solutions multiplateformes permettant aux employés des services techniques d'effectuer des tâches de mise à jour directement sur le terrain à l'aide d'une tablette ou d'un smartphone. Ceci est rendu possible par la solution Open Source QField développé par la société suisse Opengis.

### PLATEFORME TECHNIQUE INTERSERVICES

- Animation des séances.

### ADMINISTRATION ET DIVERS

- Réalisation de plans pour divers événements (Triathlon, courses populaires, marché de Noël).
- Mises à jour de différents plans de ville touristiques pour OTTY, TRAVYS, etc...
- Les formations organisées à l'interne de la Ville ont connu un vif succès.

### CYBERADMINISTRATION : GESTION DES DEMANDES DE PERMIS DANS L'ESPACE PUBLIC ET DÉMARCHES PARTICIPATIVES

- Le SIT développe une plateforme afin de permettre la saisie en ligne par les externes - entreprises ou citoyens - des demandes de permis touchant l'espace public : permis de fouille, dispenses d'enquêtes, événements sportifs, culturel ou commerciaux. L'intérêt du projet a été reconnu par eGovernment.ch qui a octroyé une subvention de CHF 41'000.- à ce projet. Ce projet est en cours de mutualisation avec d'autres Villes et Communes vaudoises.
- Le remplacement de l'application Signalez-Nous ! permettant depuis 2010 de signaler les problèmes aux lampadaires et place de jeux arrive à son terme. La nouvelle application est intégrée au Geoportail mapnv.ch et permet une utilisation optimisée sur smartphone.

## Perspectives 2021

- Poursuite du développement des plateformes gérées par les SIT.
- Amélioration continue des processus de synchronisation et de contrôle qualité des géodonnées.
- Extension de l'effort de formation des utilisateurs à l'ensemble des services.
- Développement de collaboration avec la HEIG-VD au travers de réalisations en lien avec le projet MoDos (Mobilité douce des seniors) ainsi que sa suite, le projet archiSénior.
- Poursuite du déploiement de l'outil open source QGIS comme outil de SIT bureautique.
- Poursuite du déploiement de l'outil open source QField comme outil de SIT mobile.



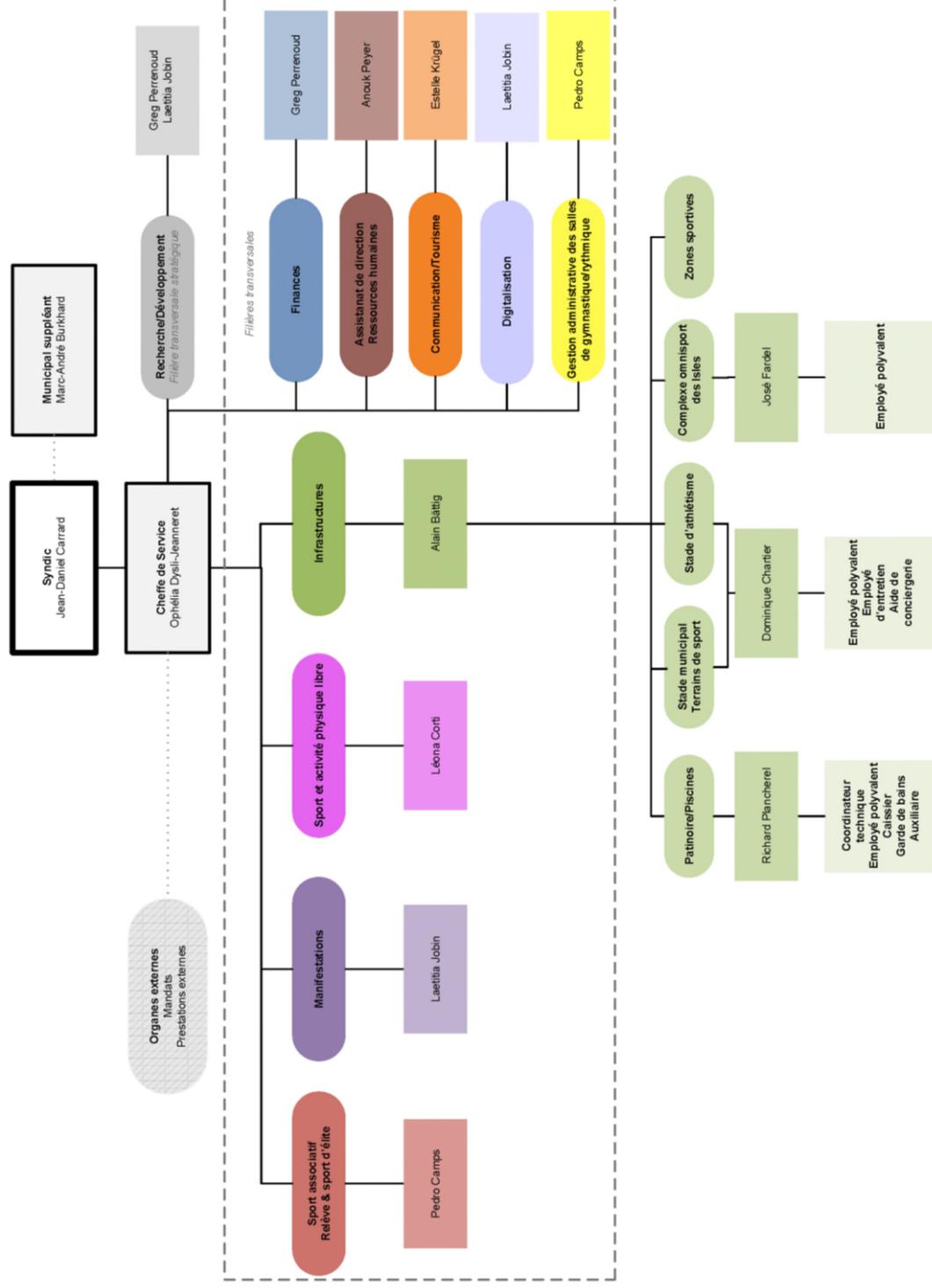
## **SERVICE DES SPORTS**

---

**Monsieur Jean-Daniel Carrard**  
Syndic

**Madame Ophélie Dysli-Jeanneret**  
Cheffe de service

# SERVICE DES SPORTS



## SERVICE DES SPORTS

### Missions

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est l'outil de pilotage de la gouvernance du Service des sports. Ce dernier est composé de vision,

mission et valeurs comme ancrage de départ à la suite du développement des axes stratégiques.

### VISION

Dans son plan directeur du sport et de l'activité physique, la Ville d'Yverdon-les-Bains se positionne de façon innovante comme pôle du sport et de

l'activité physique au service de la formation des jeunes, du bien-être et de la santé durable.

### MISSION

Le plan directeur du sport et de l'activité physique met en œuvre la politique municipale en matière de sport et d'activité physique en lien avec le réseau communal, le canton et la Confédération. Son action porte sur :

- Le soutien aux sociétés et plus particulièrement à celles actives dans la formation des jeunes ;
- La promotion de la relève et le sport d'élite ;
- L'organisation de manifestations sportives ;
- La pratique de l'activité physique libre ;
- La planification et la gestion des infrastructures.

### VALEURS

Le plan directeur du sport et de l'activité physique se base sur les valeurs faisant vivre les atouts yverdonnois et régionaux :

- Formation ;
- Santé durable ;
- Innovation ;

- Bien-être ;
- Éthique.

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est réparti en cinq axes stratégiques.

### 1. SPORT ASSOCIATIF

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux sociétés sportives, en particulier pour leur action de formation des jeunes, par :

- La formalisation et la mise à jour d'un règlement du subventionnement qui tient compte des efforts des sociétés sportives en matière de formation et de qualité d'encadrement des jeunes, d'intégration du sport de masse et du sport de compétition, etc., par la récolte systématique de données sur la pratique sportive ;

- La mise en place d'un programme de soutien au développement des sociétés sportives (ex. communication, digitalisation) qui permet de valoriser l'engagement bénévole et de renforcer la professionnalisation et la durabilité de leur gestion ;
- La mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux sociétés sportives de se développer, d'innover et d'évoluer dans un contexte éthiquement reconnu.

### 2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux talents, sportifs et équipes de l'élite par :

- Un soutien financier plus systématique aux sportifs individuels qui résident dans la commune ou sont membres d'un club sportif d'Yverdon-les-Bains, accompagné d'un suivi personnalisé, en se basant sur les critères fixés par la formalisation et la mise à jour du règlement de subventionnement ;
- Le renforcement des conditions cadres favorables au développement des équipes de l'élite dans les sports collectifs, notamment par la construction ou la rénovation des infrastructures ;

- Le renforcement, en collaboration avec le Canton de Vaud, des dispositifs sport-études à Yverdon-les-Bains et l'accueil d'un centre national de performance ;
- La sensibilisation à un accès à la formation professionnelle compatible avec le sport d'élite ;
- La mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux athlètes de développer une carrière à long terme (pré- et post-carrière), d'agir dans des conditions à la pointe de la technologie dans le respect de leurs individualités et de la charte éthique.

### 3. MANIFESTATIONS

Encourager et poursuivre le développement du calendrier des manifestations sportives d'Yverdon-les-Bains, organisées par le Service des sports, les sociétés sportives et les organisateurs privés par :

- La mise en place d'une planification pluriannuelle des manifestations en veillant à leur répartition dans l'année et à leur cohérence avec la priorisation des axes stratégiques prévue dans le Plan d'actions ;
- L'appui (ex. communication) aux manifestations à fort potentiel déjà organisées par les sociétés

sportives et les organisateurs privés (ex. Week-end 100% basketball, Challenge des Bains d'unihockey, Coupe des Bains de gym, Festyv'hockey, etc.) ;

- L'accueil d'un événement ponctuel d'envergure chaque année (ex. manifestation sport-handicap, manifestation mobilité douce, etc.) ;
- La prise en considération des atouts régionaux et des valeurs du plan directeur, notamment en termes de durabilité.

### 4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux programmes de pratique libre du sport et de l'activité physique par :

- L'appui au développement d'une offre en matière d'activité physique complémentaire à celle des sociétés sportives, avec un accès facilité pour tous les publics : seniors, enfants (éveil sportif), actifs, sédentaires, femmes, collaborateurs des entreprises, etc. ;
- La promotion auprès de la population de l'activité physique comme élément en faveur de la santé

des individus (dimensions physique, psychique, sociale et d'intégration), de prévention en faveur d'une vie saine, et de traitement annexe de maladies chroniques ;

- L'utilisation des atouts régionaux afin de créer les conditions favorables à l'activité physique dans le respect de la santé durable des individus, en leur permettant de se former aux techniques innovantes afin de bouger dans un contexte favorisant le bien-être et l'éthique.

### 5. INFRASTRUCTURES

Poursuivre et renforcer la planification, la réalisation et la rénovation des infrastructures sportives de la Ville d'Yverdon-les-Bains par :

- L'accompagnement des projets de rénovation du stade municipal et du stade de l'USY suite à la reprise des infrastructures et de la gestion par la commune, par le biais du Service des sports ;
- La réalisation à moyen terme des projets de rénovation de la patinoire municipale, de l'aménagement de la zone sportive des Vuagères et des Rives du lac (construction d'un port, création d'un fitness extérieur, d'un parcours

mesuré, de nouveaux terrains de beach sports, etc.) ;

- Un développement urbanistique favorable à la mise en œuvre d'une stratégie de santé durable pour Yverdon-les-Bains ;
- Une gestion durable des équipements sportifs en optimisant leur utilisation et en respectant les normes environnementales dans les nouvelles constructions ;
- L'intégration des sociétés sportives concernées dans les projets mis en œuvre.

### Impact de la crise sanitaire au sein du Service

L'activité du Service des sports a passablement été affectée par la crise sanitaire durant 2020. En effet, les infrastructures sportives ont été fermées complètement aux utilisateurs le 16 mars, puis progressivement ouvertes aux sportifs d'élite le 11 mai et à la population le 8 juin. Ainsi le Service des sports a assuré le respect des mesures sanitaires dans ses installations en mettant régulièrement à jour les concepts de protection à la fois des installations mais également en contrôlant les concepts des clubs utilisateurs.

Les différentes mesures décidées par le Canton et le Conseil fédéral ont ensuite été appliquées selon les applications légales avec notamment l'obligation de porter le masque dans les installations sportives fermées dès le 15 septembre. Dès le 4 novembre, les installations sont à nouveau fermées au public avec toutefois des dérogations pour les sportifs d'élite et les jeunes de moins de 16 ans. Ces mesures ont été maintenues jusqu'à la fin de l'année.

Au niveau des manifestations, le Service des sports a annulé, à l'exception de la Course de la Bonne Résolution, l'ensemble de ses manifestations de l'année. La moitié de ses budgets ont été réalloués dans un projet intitulé « Balade ActYv » qui verra le jour en 2021. Les organisateurs tiers ont également été contraints d'annuler la grande majorité des événements prévus sur le territoire communal. Le budget prévu initialement pour soutenir ces manifestations a dans un premier temps permis de soutenir les clubs à hauteur des frais engagés puis a permis la création d'un fonds de soutien spécial Covid à hauteur de la moitié du budget prévu. Ce fonds sera détaillé plus tard dans ce rapport. L'autre moitié de ces économies a été conservée afin de compenser une partie des pertes occasionnées par la fermeture des installations.

Au niveau de l'organisation interne du Service, le personnel du bureau a assuré l'entier des tâches en télétravail en maintenant des tournus en présentiel selon les directives sanitaires afin d'assurer une

présence continue au bureau. Au niveau du personnel des installations, le personnel a assuré le respect des mesures sanitaires et a également pu

effectuer différentes tâches d'entretien et de maintenance. De plus, une aide a été apportée au programme « Yverdon Solidaire ».

## Points forts 2020

### 1. SPORT ASSOCIATIF

Sont inscrits au Service des sports :

- 116 sociétés sportives yverdonnoises inscrites et enregistrées au Service des sports dont ;
  - 96 sociétés sportives ;
  - 3 sociétés sportives de stratégie ;
  - 3 sociétés sportivo-culturelles ;
  - 11 associations corporatives, communauté et club service ;
  - 2 associations privées ;
  - 1 fédération suisse région ouest ;

- 2 sociétés sportives ont décidé de cesser leurs activités ;
- 44 subsides communaux accordés par le Service des sports ;
- 8 soutiens financiers accordés par la Commission des sports durant ses 3 séances annuelles ;

### 2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

- 9 subsides communaux accordés aux mouvements juniors ;

- 3 subsides communaux accordés aux sportifs/jeunes sportifs d'élite.

### 3. MANIFESTATIONS

Manifestations organisées par le Service des sports :

- 11 janvier 2020 : 3<sup>e</sup> course de la Bonne Résolution ;
- 7 juin 2020 : Rallye Cyclo Touriste – Annulé en raison de la pandémie de COVID-19 ;
- 14 juin 2020 : Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique (FYSAP) – Annulé en raison de la pandémie de COVID-19 ;
- 22 août 2020 : 4<sup>e</sup> Urban Project – Annulé en raison de la pandémie de COVID-19 ;

- 6 septembre 2020 : 10<sup>e</sup> Triathlon d'Yverdon-les-Bains - Annulé en raison de la pandémie de COVID-19 ;
- Du 21 septembre au 8 novembre 2020 : Rallye Cyclo Touriste réinventé en jeu de piste ;
- 5 novembre 2020 : 4<sup>e</sup> conférence Activité Physique - Innovation – Santé - Annulée en raison de la pandémie de COVID-19 ;

### 4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

- 59 cours Santé ActYv hiver 2019-2020 ayant accueilli 263 participants (82% femmes – 18% hommes) ;
- 53 cours Santé ActYv été ayant accueilli 137 participants (86% femmes – 14% hommes) ;
- 14 évènements MiniMove pour la saison 2019-2020 avec 1'488 visiteurs dont 710 enfants. En moyenne, 269 participants par session avec 12% d'enfants de moins de 2 ans ;
- 585 participants aux 42 cours d'Urban Training avec un taux de présence de 97% ;
- 22 inscriptions (82% femmes – 18% hommes) aux Programmes de la Forme pour 36 séances encadrées ;

- 31 personnes aux rencontres actives pour le programme "Pas de retraite pour ma santé" dont 24 femmes et 7 hommes ;
- 22 sessions de Rugbytots pour les enfants âgés de 3 à 7 ans avec quelques 26 à 35 participants (30% filles – 70% garçons) ;
- 130 employés communaux prenant part au programme sport-santé avec 137 cours au programme comptant 417 participants ;
- 12 départs du parcours d'Yverdon-les-Bains avec l'application mobile Sport City Tour ;
- 854 vues du parcours Urbirun d'Yverdon-les-Bains avec l'application mobile izi.travel.

### 5. INFRASTRUCTURES

#### Réservations

En raison de la pandémie, les infrastructures ont été fermées à toutes activités sportives durant le premier semestre, soit pendant les mois de mars, avril et mai et dès la fin des vacances d'automne, aux jeunes dès 16 ans révolus.

Durant leurs accessibilités pour tous, les réservations étaient de :

- 91% d'utilisation des salles de gymnastique/rythmique durant la semaine en période estivale ;
- 98% d'utilisation des salles de gymnastique/rythmique durant la semaine en période hivernale.

### Exploitation

- 18'146 entrées (public, écoles et clubs) à la piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA et 729 abonnements ;
- 47'220 entrées payantes (44'053 public et 3'167 écoles) à la piscine plein air et 245 abonnements ;
- 15'396 entrées (public et écoles) à la patinoire et 13 abonnements ;
- 5 clubs résidents au stade municipal ;
- 2 clubs résidents au terrain des Isles ;
- 2 clubs résidents au terrain des Vuagères.

## Détail des activités

### 1. SPORT ASSOCIATIF

#### Soutiens financiers

	2020	2019	2018	2017
Nombre de subsides communaux accordés pas le Service des sports	44	71	79	79
Nombre de soutiens financiers accordés par la Commission des sports	8	16	21	21
Nombre total de sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports	116	108	115	102

En 2020, les différents bénéficiaires des subsides sont :

- 21 associations ou clubs sportifs ;
  - 3 sportifs d'élite ;
  - 4 organisateurs de manifestations sportives.
- Événements sportifs yverdonnois ayant eu lieu soutenus en 2020 :
- FC Bosna - Tournoi de futsal ;
  - Yverdon Sport FC SA - Mouvement juniors Yverdon & Région - Tournoi de futsal ;
  - Archers Club - Concours national "Indoor 2020" ;
  - Badminton Club - Tournoi vaudois + Championnat Suisse juniors ;
  - Tournois de pétanque – Divers tournois durant l'année ;
  - Club de marche – Championnat suisse de marche en côte ;
  - Centre équestre – Concours 2020.

#### Fonds de soutien spécial Covid

Les associations sportives ont été largement touchées par cette crise qui a affecté leur trésorerie. Ainsi, afin de répondre aux pertes générées par la situation pandémique, un fonds de soutien spécial Covid en faveur de ces sociétés sportives a été créé. Les critères suivants ont été pris en considération pour définir le montant du soutien :

- Annulation de manifestations (repas de soutien, loto, etc.) assurant une entrée de trésorerie au club ;
- Perte de trésorerie en lien avec les cotisations non perçues ;
- Perte de trésorerie en lien avec la perte de sponsors ;
- Charges fixes : salaire des entraîneurs, location des locaux, etc. ;
- Démarches entreprises auprès du Canton et de la Confédération ;
- Divers et imprévus.

Au total 22 soutiens ont été accordés aux sociétés suivantes :

Sociétés/associations soutenues	
Badminton Club Yverdon	Judo-Kwai Yverdon
BMX Club Nord-Vaudois	Rugby Club Yverdon
Boule Yverdon	Ski-Club Yverdon
Cercle des nageurs Yverdon	Tennis Club Yverdon
Club de tennis de table Yverdon	Triathlon Club Yverdon
FC Azzurri Yverdon	Unihockey Club Yverdon
FC Bosna Yverdon	Union Nautique Yverdonnoise
FSG Amis-Gymnastes	USY Athlétisme
FSG Yverdon-Ancienne	USY Basketball
Hockey Club Yverdon	USY Handball
Jiu-Jitsu Yverdon	VBC Yverdon

#### Commission des sports

Cette commission, composée d'élus politiques et présidée par Monsieur Jean-Daniel Carrard, syndic, s'est réunie à trois reprises en 2020. Lors de ces séances tenues par échanges d'e-mails, la

Commission des sports a attribué des soutiens financiers aux sociétés locales pour l'acquisition de matériel ou d'équipement ainsi que l'organisation de camps d'entraînement.

## 2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

### Soutien de la relève

Le Service des sports a soutenu au total 9 mouvements juniors dans leur activité annuelle 2020. Les différents sports soutenus sont le football,

le badminton, le basketball, le tennis et le rugby. Avec la pandémie, les clubs n'ont pas pu organiser de camp d'entraînement. La Commission des sports a également soutenu 3 camps sportifs juniors.

	2020	2019	2018	207
Nombre de subsides communaux accordés aux mouvements juniors	9	9	9	8

### Soutien au sport d'élite

Durant l'année 2020, 3 sportifs d'élite ou jeunes sportifs d'élite ont été soutenus. Ils ont obtenu le soutien du Service à travers le formulaire de demande d'aide aux jeunes sportifs. Ces athlètes sont actifs dans les clubs d'athlétisme, et de basket.

	2020	2019	2018	2017
Nombre de subsides communaux accordés aux sportifs/jeunes sportifs d'élite	3	4	9	7

## 3. MANIFESTATIONS

### Course de la Bonne Résolution

La course de la Bonne Résolution organisée pour la 3<sup>e</sup> fois le 11 janvier 2020 a accueilli plus de 1'200 coureurs et marcheurs, jeunes et moins jeunes, en famille ou en solo sur les différents parcours offerts aux participants, soit une augmentation de participation de 10% par rapport à 2019.

En partenariat avec le Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains et soutenue par quelques sponsors locaux, cette manifestation a permis à tout un chacun de débiter l'année par une bonne résolution. Force est de constater que cette course, qui permet aux participants de finir leurs efforts dans les eaux chaudes des Bains de la cité thermale, a attiré un grand nombre de familles et de personnes peu habituées à ce type d'effort.

Une telle offre répond parfaitement au plan directeur du sport et de l'activité physique en encourageant le mouvement des personnes moins actives tout en complétant le programme des manifestations sportives d'ores et déjà inscrites au calendrier du Service des sports.

### Rallye Cyclo Touriste

Le Rallye Cyclo Touriste d'Yverdon-les-Bains, prévu le 7 juin 2020 a dû être annulé en regard de la pandémie de COVID-19.

Cet événement rencontrant un grand engouement de la population, une alternative sous forme de jeu de piste a été proposée du 21 septembre au 8 novembre 2020.

Le jeu de piste a rencontré un vif succès avec quelques 423 participants dont 159 enfants de moins de 16 ans et une moyenne d'âge générale de 32 ans.

54% des participants à cette édition spéciale habitent Yverdon-les-Bains. Ils ont roulé sur trois parcours créés pour l'occasion de 7 km (parcours spécial familles-enfants à l'intérieur d'Yverdon-les-Bains), de 23 km (parcours en direction de Grandson) et de 32 km (parcours en direction

d'Orbe). Le parcours le plus plébiscité a été celui de 7 km avec quelques 201 participants dont 91 enfants.

Les cyclistes ont pu suivre l'itinéraire avec une carte papier qu'ils se sont procurée à la piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA mais avaient également la possibilité d'utiliser l'application mobile izi.travel afin d'être géolocalisé et audio-guidé. Cette option digitale a rencontré un grand succès avec pas moins de 258 connexions aux différents parcours.

### Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique

La 3<sup>e</sup> édition du Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique (FYSAP), qui aurait dû se tenir le 14 juin 2020 et qui réunit les prestataires de la forme et de la santé yverdonnois, a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. En effet, cet événement rassemble quelque 50 stands de prestataires avec plusieurs centaines de bénévoles ainsi que quelques milliers de visiteurs. Cette configuration n'aurait pas dans le cadre des restrictions sanitaires édictées par le Canton et la Confédération.

### Urban Project

La 4<sup>e</sup> édition de l'Urban Project, qui aurait dû se tenir le 22 août 2020 et qui réunit un grand nombre d'acteurs sportifs et culturels, a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. En effet, la nature même de la manifestation ne permettait pas de mettre en place un protocole sanitaire adéquat garantissant une sécurité suffisante des participants, des bénévoles et du public. L'édition 2020 est donc reportée au 21 août 2021 sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

### Triathlon d'Yverdon-les-Bains

La 10<sup>e</sup> édition du Triathlon d'Yverdon-les-Bains aurait dû se tenir le 6 septembre 2020 et accueillir les championnats suisses de la national league sur distance sprint pour les U18, U20, U23 et l'Elite. En

raison de la crise sanitaire et en accord avec Swiss Triathlon, cette édition anniversaire a été annulée faute de pouvoir garantir la sécurité des participants, des bénévoles et du public. Son report a été fixé au 5 septembre 2021 sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

### Conférence Activité Physique - Innovation - Santé

#### 4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

L'initiative Santé ActYv, proposée par le Service des sports, englobe différents programmes d'activités physiques libres pour tous à Yverdon-les-Bains. En hiver comme en été, la piscine, la patinoire, les salles de sport et les installations en libre accès s'activent pour toutes les générations : enfants dès le plus jeune âge, ados, adultes, familles et seniors.

Le programme Santé ActYv doit favoriser et faciliter l'accès au sport et à l'activité physique dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. En permettant de lutter notamment contre l'expansion des méfaits de la sédentarité, les prestations offertes par Santé ActYv visent à donner goût au mouvement à l'ensemble de la population et à compléter les offres des entités sportives publiques et privées.

Le Service des sports s'est positionné, de par son Plan directeur du sport et de l'activité physique, sa stratégie et les valeurs qu'il souhaite véhiculer, en faveur de la promotion de la santé durable.

##### Programme d'été

Actif depuis juin 2018, le programme d'été de Santé ActYv permet à la population de pratiquer une activité physique durant la période estivale.

Ce programme propose des cours ciblés pour différents publics (parents-enfants, enfants-ados, ados-adultes, ados-adultes-seniors) à tarifs préférentiels, allant de la gym parents-enfants, en passant par l'aqua cardio et l'aqua circuit training.

Malgré la période de pandémie, 53 cours ont été proposés à la piscine plein air entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août 2020, dans le respect des règles sanitaires. Quelque 137 personnes sont venues bouger à cette occasion dont 87% de femmes et 13% d'hommes.

##### Programme d'hiver

La première session du programme Santé ActYv hiver a été développée du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 28 février 2020 afin de permettre à la population de bouger durant la période hivernale.

Ce programme propose des cours ciblés pour différents publics (ados-adultes, ados-adultes-seniors) à tarifs préférentiels, allant de la condition physique, en passant par l'aqua cardio, le yoga et la gym posturale. Les cours ont lieu sur la pause de midi dans les salles de gymnastique/rythmique ainsi qu'à la piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA.

Les 59 cours proposés ont permis à 263 participants de bouger (82% de femmes - 18% d'hommes).

Afin de diversifier l'offre, trois événements "disco sur glace" étaient également au programme à la patinoire d'Yverdon-les-Bains. Deux sur l'année 2019 avec comme thèmes Halloween puis Noël et un sur l'année 2020 sur le thème des Brandons. Lors

Le Service des sports en collaboration avec la HEIG-VD auraient dû organiser la 4<sup>e</sup> Conférence Activité Physique - Innovation - Santé, le 5 novembre 2020, sur le thème « Yverdon-les-Bains : Living Lab Santé durable ? ». Afin de permettre aux différents partenaires de se concentrer sur l'urgence sanitaire, il a été décidé de différer la 4<sup>e</sup> édition au 2 décembre 2021.

de chaque disco, plus de 200 paires de patin ont été louées gratuitement. Ces événements rencontrent un vif succès auprès de la population dont nombre d'entre eux viennent déguisés.

Le programme d'hiver 2019-2020 comptait également une initiation au nordic walking et à la marche avec « Allez Hop ».

En regard de la pandémie de COVID-19 et des nombreuses restrictions sanitaires, il a été décidé de ne pas mettre en place le programme d'hiver 2020-2021.

##### MiniMove

Inauguré le 17 novembre 2019, MiniMove s'adresse aux familles avec des enfants en bas âge (dès la marche jusqu'à 5 ans). Ce programme encourage l'activité physique et la mise en réseau des enfants, des familles et des professionnels. Le programme vise, dans le cadre de la promotion de la santé, le renforcement des ressources des enfants et également celles de leurs parents.

Le concept est le suivant : ouvrir une salle de sport d'Yverdon-les-Bains chaque dimanche matin d'hiver (de novembre à mars), et ce gratuitement et sans inscription au préalable. Les enfants viennent accompagnés d'un adulte de leur entourage proche et prennent part ensemble aux diverses activités sportives et ludiques organisées par l'équipe encadrante.

Le jeu, l'amusement et le développement des capacités motrices des enfants sont au cœur de ce programme. Parallèlement, MiniMove offre un lieu où les parents peuvent échanger et s'informer sur les autres offres disponibles sur place. MiniMove inclut donc également le Service jeunesse et cohésion sociale, les entités sportives locales ainsi que « Les mam'y » (association des mamans d'Yverdon-les-Bains et région).

MiniMove est géré par la Fondation IdéeSport, chapeauté par le Service des sports. Un groupe de planification est en place pour assurer la mise en marche et l'évaluation du programme. Ce groupe de planification est composé de la Fondation IdéeSport ainsi que de différents acteurs yverdonnois, soit de la cheffe de projet promotion activité physique du Service des sports, du chef de Service jeunesse et cohésion sociale, de la déléguée à l'intégration, du vice-président de la CCSI, de la responsable du sport scolaire facultatif, d'une diététicienne/représentante du réseau des pédiatres, de la présidente de l'association les Mam'y, d'une massothérapeute, d'une psychomotricienne et de la directrice de Gym'Moustik.

MiniMove Yverdon-les-Bains est une première romande. La saison 2019-2020 a eu lieu du 17 novembre 2019 au 8 mars 2020. Malgré l'arrêt précipité de la saison dû à la pandémie de COVID-19, le programme a battu tous les records de participation de la fondation IdéeSport. MiniMove Yverdon-les-Bains a même réussi à faire mieux que le meilleur projet MiniMove de Zürich qui lui accueille quelque 230 participants par événements.

En effet, cette première saison a compté 14 événements avec une moyenne de 269 participants par événement. Au total il y a eu 1'488 visiteurs dont 710 enfants. 58% des participants habitent Yverdon-les-Bains et la répartition par genre est équilibrée avec 26.8% de femmes, 23% d'hommes, 26.3% de filles et 23.8% de garçons.

La saison 2020-2021 a été lancée le 25 octobre 2020 avec des restrictions sanitaires obligeant la limitation du nombre de visiteurs à 130 personnes. Cette première date a reporté un vif succès puisqu'elle a affiché complet avec 130 visiteurs dont 68 enfants. Malheureusement, le programme s'est arrêté après cette première date en raison des nouvelles restrictions sanitaires ne permettant plus la pratique du sport en intérieur pour les adultes.

### Urban Training

Organisé pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, la Ville d'Yverdon-les-Bains a offert deux sessions d'Urban Training à sa population, tous les lundis de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00. En raison de la crise sanitaire, la session a été décalée du 15 juin au 5 octobre 2020. Conscients du besoin de la population de bouger en plein air en ces périodes de restrictions, une prolongation de 8 cours a été mise en place jusqu'à fin novembre 2020.

Encadré par des coaches professionnels, Urban Training propose un parcours sportif de 1 heure en ville d'Yverdon-les-Bains, aux personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Ceci gratuitement grâce à la Ville d'Yverdon-les-Bains et des partenaires.

A l'aide du mobilier urbain, les 585 participants aux 42 cours ont fait des exercices de gym en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Le taux de participation de 96.85% est un bon indicateur de la réussite de ce programme 100% gratuit pour la population.

### Les Programmes de la Forme

Les Programmes de la Forme permettent à des personnes sédentaires ou peu sportives d'être encadrées pour pratiquer une activité physique. Ces programmes encadrés par des animateurs formés sont progressifs et évolutifs et permettent aux participants de respecter leur propre rythme. Programme payant et d'une durée moyenne de 12 semaines, ils se caractérisent par leur convivialité et leur accessibilité.

Les Programmes de la Forme, désireux de donner un nouvel élan à leur engagement à Yverdon-les-Bains, ont proposé à la Ville d'Yverdon-les-Bains de financer deux sessions à l'automne et d'en prendre une à charge. Ainsi la population a pu profiter gratuitement de trois sessions de 12 semaines du 24 septembre au 10 décembre 2020.

Les trois sessions offertes à la population étaient réparties par niveaux en fonction de la condition physique des participants. Malgré le contexte sanitaire, 22 personnes se sont inscrites à « Je Cours Pour Ma Forme » (82% femmes – 18% hommes) âgées de 9 à 66 ans.

### Pas de retraite pour ma santé

« Pas de retraite pour ma santé » est un projet de promotion du mouvement et de l'alimentation favorable à la santé dédiée aux seniors. Il est le fruit d'une collaboration entre le programme cantonal "Ça marche!", Pro Senectute VD, le Service de gériatrie du CHUV et le Service de l'éducation physique et du sport. Il s'inscrit dans la politique "Vieillesse et Santé" du canton de Vaud.

Ce projet s'adresse en particulier aux personnes en âge de la retraite, autonomes dans leurs activités de la vie quotidienne, qui souhaitent se remettre en mouvement ou augmenter leur pratique d'activité physique, découvrir les activités physiques proposées dans leur région et faire de nouvelles connaissances.

Le programme est composé de rencontres actives, d'activités à découvrir, de conférences santé et d'une journée découverte.

La journée découverte 2020, qui était prévue le 19 juin, a été annulée en raison de la crise sanitaire.

Les rencontres actives ont quant à elles pu avoir lieu avant le confinement puis en plein air durant l'été, dans le respect des restrictions sanitaires. Ainsi, en cette année particulière, 21 cours ont été donnés en présentiel avec un taux de participation de 54% avant la pandémie et de 42% durant le déconfinement entre juillet et octobre. 31 personnes ont pris part à ces rencontres actives dont 77% de femmes et 23% d'hommes.

Pendant le semi-confinement du printemps et la période de novembre à décembre 2020, des vidéos YouTube en direct ont été proposées par Unisanté à la place des rencontres actives, 47 séances au total. Unisanté souhaite donner une nouvelle orientation à son projet Pas de Retraite Pour Ma Santé et a donc dénoncé les conventions avec l'ensemble des Villes partenaires au 31 décembre 2020.

### Rugbytots

Rugbytots est un programme d'éveil et de motricité (sans contact) pour les filles et les garçons âgés de 2 à 7 ans. Les sessions de jeux sont structurées et emmènent les enfants dans un voyage d'imagination sportive avec des entraîneurs engagés et énergiques qui les soutiennent à chaque étape du chemin, tout en leur apprenant à attraper, faire des passes, lancer au pied, courir avec le ballon et jouer en équipe. Le programme permet également de développer les capacités linguistiques grâce aux cours dispensés en français et en anglais.

Implanté à Yverdon-les-Bains depuis 2019, Rugbytots a pu poursuivre son activité malgré le contexte sanitaire. Ainsi, deux sessions se sont déroulées du 23 février au 5 avril puis du 6 septembre au 13 décembre 2020. Au total, 22 cours ont été dispensés avec un taux de participation de 90%. Quelques 26 à 35 participants (30% filles –

70% garçons) âgés de 2 à 5 ans ont pu développer leur motricité au travers du programme Rugbytots.

#### Activité physique-Sport-Santé en entreprise

Il est prouvé qu'un environnement professionnel offrant certaines sources de motivation accroît la fidélité de l'employé à son employeur, diminue son taux d'absentéisme et augmente sa productivité. Le sport et l'activité physique étant d'excellentes sources de motivation, mais également de très bons outils permettant d'accroître le team building au sein et entre les services, le Service des sports a développé un programme sport-santé dédié aux employés communaux. Ce dernier est entré en vigueur le 25 septembre 2017 et offre les prestations suivantes :

- Tarifs préférentiels sur les abonnements annuels et saison aux piscines couverte et plein air ainsi qu'à la patinoire ;
- Cours d'activité physique durant la pause de midi à tarif préférentiel.

Les objectifs liés à la création de ce programme sont :

- Encourager les employés communaux à pratiquer une activité physique régulière encadrée par des professionnels durant les heures de loisirs ;
- Permettre aux personnes plus sédentaires de reprendre une activité physique en douceur et aux autres de se retrouver pour une pratique en groupe et convivial ;
- Pratiquer une activité physique encadrée à des conditions financières plus basses que celles du marché.

En 2020, le programme Activité physique-Sport-Santé-Employés communaux (ASSEC) compte 130 adhérents. Malgré la crise sanitaire, deux sessions de cours hebdomadaires ont pu être mises sur pied du 13 janvier au 2 avril avec 63 cours et 210 participations puis du 31 août au 26 octobre avec 74 cours et 207 participations.

Le programme 2020 a également proposé à l'ensemble des employés communaux de participer à des ateliers (en présentiel puis en vidéo) sur les thématiques suivantes : alimentation au travail, maux de dos et maux de nuque et stretching au bureau.

En regard des restrictions sanitaires, la session de novembre à décembre a été annulée et des cours en vidéo (en direct et à visionner) ont été proposés à l'ensemble des employés afin de maintenir la santé physique et mentale de ces derniers.

#### Application mobile Sport City Tour

Active à Yverdon-les-Bains depuis 2014, l'application Sport City Tour a été développée par Urban Training. Cette application gratuite propose des circuits d'entraînement en Suisse Romande avec déclenchement de vidéos d'exercices physiques lors du passage sur des postes prédéfinis. La vidéo d'exécution du mouvement est accompagnée de son explicatif (position correcte à adopter, nombre de séries, de répétitions, temps de repos).

La Ville d'Yverdon-les-Bains possède un circuit de 2,98 km de dénivelé plat ralliant la place Pestalozzi aux rives du lac avec 7 postes d'exercices disséminés sur le parcours.

En 2020, 12 départs du parcours d'Yverdon-les-Bains ont été effectués. L'application ne permet pas de sortir d'autres statistiques de type genre ou lieu d'habitation. Sport City Tour a dénoncé l'ensemble de ses conventions avec les Villes au 31 décembre 2020 ayant été racheté par l'application mobile Runnin'City.

#### Application mobile Urbirun

Actif à Yverdon-les-Bains depuis 2017, Urbirun (utilisant l'application mobile izi.travel) propose des audio-runningtours gratuits principalement en Europe mais également en Amérique. Le concept est de visiter une ville en courant sur un itinéraire défini en étant audio-guidé et en découvrant le patrimoine de la Ville grâce à des récits audios.

La Ville d'Yverdon-les-Bains compte un circuit de 11.8 km, avec une alternative de 10 km, de dénivelé plat proposant 15 points d'intérêts touristiques tels que le Castrum, les menhirs de Clendy, la Maison d'Ailleurs, la place Pestalozzi, le lac de Neuchâtel, etc.

En 2020, l'application izi.travel recense 854 vues du parcours yverdonnois. L'application ne permet pas de sortir d'autres statistiques de type genre ou lieu d'habitation.

## 5. INFRASTRUCTURES

### Réservation des infrastructures sportives

Le Service des sports s'occupe de mettre à disposition des sociétés locales l'ensemble des salles et infrastructures sportives. Entre l'utilisation par les écoles, le sport scolaire facultatif et les sociétés sportives, les salles de gymnastique et de rythmique sont exploitées au maximum de leur possibilité ; avec la pandémie les sociétés sportives ont été fortement perturbées dans leurs activités avec l'arrêt de toutes les compétitions de mars à juillet et dès le mois d'octobre. Seuls les jeunes de -16 ans révolus ont pu continuer à s'entraîner sous réserve de respecter les consignes de sécurité édictées par le Conseil Fédéral et Conseil d'Etat.

Dans une situation normale, durant la semaine, les salles sont mises à disposition des sociétés sportives de 17h30 à 22h30, à l'exception pour certaines salles du mercredi durant lequel l'après-midi est également disponible. La priorité est donnée aux entités yverdonnoises et la répartition se fait en fonction des besoins. En 2020, une quarantaine de sociétés sportives différentes, sans compter les fondations et autres institutions, ont utilisé les salles de gymnastique et de rythmique. Dès la rentrée scolaire, nous avons pu compter avec l'ouverture de la salle de gymnastique de Pestalozzi et ces deux salles de rythmiques les sociétés.

Dans une année normale, les réservations des salles sont comme suit :

Utilisation durant la semaine	Eté	Hiver
Isles 1	100%	100%
Isles 2	100%	100%
Isles 3	100%	100%
Léon-Michaud 1	100%	100%
Léon-Michaud 2	100%	100%
Léon-Michaud 3	100%	100%
Rives 1	100%	100%
Rives 2	100%	100%
Rives 3	100%	100%
Marive Nord	100%	100%
Marive Sud	100%	100%
4 Marronniers	90%	90%
Cheminet gymnastique	95%	100%
Cheminet rythmique	90%	100%
Fontenay 1	80%	90%
Fontenay 2	90%	100%
Montagnier	70%	90%
Passerelle gymnastique	90%	100%
Passerelle rythmique	85%	95%
Villette	70%	95%
Place d'Armes	95%	95%
Pestalozzi - de septembre à décembre	90%	95%
Pestalozzi rythmique 1 et 2	60%	60%
Moyenne	91%	98%

Alors que les salles pour les compétitions sont très prises durant les week-ends, en cette année de pandémie avec l'arrêt des compétitions et des manifestations, nos salles de sport pour les compétitions sont restées très souvent libres de toute activité.

En 2020, seules trois manifestations en janvier et février ont pu avoir lieu dans nos salles de sport, les tournois de futsal du FC Bosna et des juniors d'Yverdon Sports et le tournoi national/international indoor de tir à l'arc organisé par les archers club Yverdon.

Les événements sportifs annoncés dans les salles de sports ayant dû être annulés sont au nombre de treize :

Pour la gymnastique : la Coupe des bains, la Fête de printemps, les soirées annuelles des Amis-Gymnastes et d'Yverdon Ancienne, ainsi que les championnats suisses de gymnastique rythmiques. Pour les sports de balle : le tournoi international de basket, la journée fédérale de mini-basket, les 2 tournois populaires de volleyball, les championnats suisses des cheminots de volleyball.

Autres manifestations : la Coupe des bains d'unihockey, les championnats romands de tennis de table, les finales régionales kids d'athlétisme, le cyclo sportive la Favorite, la journée découverte des sports handicaps et les Kids Games.

Les événements prévus au stade d'athlétisme ont également dû être annulés.

A celles-ci s'ajoutent divers camps d'entraînements qui n'ont pas eu lieu.

#### **Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA**

La piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA a été partiellement ouverte au public cette année du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 ainsi que le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00. Ceci à l'exception des nettoyages et révisions obligatoires chaque semestre soit du 24 février au 8 mars et du 4 juillet au 14 août 2020 et de 2 jours fériés (25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier). La piscine couverte a également été fermée en raison du Covid-19, soit du 14 mars au 11 mai. Ouverture uniquement pour les clubs et écoles du 11 mai au 3 juillet, puis fermeture annuelle. Réouverture de la piscine au public, écoles et associations le 15 août, puis fermeture Covid, le 4 novembre jusqu'au 31 décembre. Exception pour les clubs (-16 ans). Le 26 septembre, le meeting des Rives du Lac de natation a été annulé.

Les clubs résidents sont le Cercle des Nageurs et le Club de Triathlon.

Trois lignes d'eau sont en permanence mises à disposition du public. Les trois autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les  $\frac{2}{3}$  du bassin d'apprentissage sont utilisés le matin et l'après-midi

jusqu'à 16h00 par les écoles et la Fondation Verdeil. Le soir et le samedi, ces lignes sont utilisées par des moniteurs qui donnent des cours dans les différents clubs locaux ainsi que par d'autres sociétés telles que le groupe sclérose en plaque, la Société de sauvetage, les Fondations USCADE et PluSport ainsi que l'Espace prévention.

Quelque 18'146 entrées (public, écoles et clubs) ont été enregistrées en 2020, soit une diminution d'environ 53% par rapport à 2019 (38'501 entrées). 729 abonnements ont été vendus en 2020, dont 64 abonnements annuels uniquement pour la piscine couverte, 46 pour les deux piscines, 473 abonnements de 12 entrées, 0 abonnement entreprise et 146 abonnements pour les clubs.

#### **Piscine plein air**

La piscine plein air a été ouverte du 6 juin (2 semaines plus tard que prévu, cause Covid) au 21 septembre 2020, ce qui représente 108 jours d'exploitation. Durant cette période, il y a eu 66 jours de beau, 27 jours couverts ainsi que 15 jours de pluie.

47'220 entrées payantes (44'053 public et 3'167 écoles) ont été enregistrées, ce qui représente une diminution d'environ 43.6 % par rapport à 2019 (-20'578 entrées).

245 abonnements ont été vendus en 2020, dont 55 abonnements de saison uniquement pour la piscine plein air, 9 pour les deux piscines, 138 abonnements de 12 entrées, 2 abonnements entreprise et 41 abonnements pour les clubs.

#### **Patinoire**

La patinoire a été ouverte du 2 janvier au 13 mars (fermeture Covid), fermeture prévue le 1<sup>er</sup> avril, puis du 26 septembre au 5 novembre 2020 (fermeture Covid pour le public et les écoles) et du 25 novembre au 31 décembre 2020 (public uniquement).

La mise en glace s'est effectuée dès le 6 juillet afin d'accueillir le LHC durant 5 jours, les Festyv'hockey (version Covid) et la Coupe des Bains (3 matchs de ligue nationale) du 20 juillet au 30 août 2020.

Les clubs résidents sont le Hockey club et le club de patinage artistique. Ils ont été privés de glace à cause du Covid, du 14 mars au 5 avril et les 5 et 6 novembre ainsi que le 13 décembre. En dehors des heures d'utilisation de la glace réservées par ces deux clubs, des heures sont réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30).

La patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le Hockey club Vallorbe, Hockey club Husky Yverdon, Hockey club La gendarmerie.

Quelque 15'396 entrées (public et écoles) ont été enregistrées durant la période d'exploitation, soit une diminution d'environ 64,25 % par rapport à 2019 (-9'892 entrées).

9 abonnements ont été vendus en 2020, dont 2 abonnements de saison uniquement pour la patinoire, 3 abonnements de 12 entrées et 4 abonnements pour les clubs.

#### **Patinoire mobile**

La patinoire mobile a été ouverte du 2 janvier au 5 janvier 2020. Pas d'ouverture fin d'année (cause Covid).

Pour la 12<sup>e</sup> année consécutive, le public de la capitale du Nord vaudois et de ses environs a eu le loisir de patiner gratuitement durant 22 jours sur la patinoire mobile, ainsi que sur un chemin de glace installé à l'occasion des JOJ 2020 de Lausanne installée sur la place Pestalozzi.

#### **Stade municipal**

Les clubs résidents au stade municipal sont le FC Yverdon Sport SA composé de 2 équipes d'actifs et de 6 équipes juniors ; le FC Yverdon Féminin composé de 2 équipes d'actives et de 2 équipes juniors ; l'association Yverdon-Sport Juniors composée de 9 équipes ; le FC Azzurri Yverdon composé de 2 équipes d'actifs et l'école de foot les P'tits footeux.

La coordination pour l'utilisation des terrains et des vestiaires est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien des terrains est effectué par le département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade.

A noter que les championnats ainsi que les entraînements ont été suspendus durant plusieurs mois en raison du Covid.

#### **Terrain des Isles**

9 équipes yverdonnoises sont locataires du terrain des Isles, soit : le FC Bosna Yverdon composé de 2 équipes d'actifs et de 5 équipes juniors ainsi que le FC Centre Portugais Yverdon composé de 2 équipes d'actifs. Durant la journée, le terrain des Isles est utilisé par les écoles et par le public le reste du temps.

Les championnats ainsi que les entraînements ont été suspendus durant plusieurs mois en raison du Covid-19.

La coordination des plannings d'utilisation du terrain est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade. Les vestiaires sont à la charge du Service de l'urbanisme et des bâtiments.

#### **Terrain des Vuagères**

Le Rugby Club et l'American Football Club Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères.

Les championnats ainsi que les entraînements ont été suspendus durant plusieurs mois en raison du Covid 19.

La coordination des plannings d'utilisation est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade.

**Skatepark**

Nous constatons toujours une magnifique affluence sur cette installation où se côtoient petits et grands. La qualité de l'installation fait la joie de l'association Riders in paradise et attire des adeptes de toute la Suisse mais également hors de nos frontières. Son accès est libre au public avec la possibilité de pratiquer jusqu'à tard dans la nuit, ceci grâce à l'installation de projecteurs LED.

Tant les débutants que les plus aguerris y trouvent leur plaisir avec les différentes difficultés des modules proposés au sein du skatepark d'Yverdon-les-Bains.

Divers travaux de réparation ont débuté courant de l'automne 2020. Pour des raisons météorologiques (gel, de temps de séchage), la pose du revêtement final sera faite en début d'année 2021.

**COMMUNICATION/PROMOTION/DIGITALISATION****Communication/Promotion**

Le Service des sports a dû adapter sa communication aux différentes mesures sanitaires propres à l'année 2020 et de surcroît faire preuve de réactivité, de prudence et de flexibilité. Ainsi, une signalétique spécifique a été mise en place sur les installations sportives, des concepts de protection édictés et communiqués aux sociétés sportives et sur le site Internet institutionnel, des publications sur les réseaux sociaux ainsi que des mises à jour régulières dans ce sens ont également été communiquées. De plus, une page spécifique « confinement en santé » a été créée sur le site Internet de Santé ActYv et différentes publications ont été diffusées sur nos réseaux sociaux durant le confinement afin d'inciter la population à rester en mouvement. La crise a également figé certains projets multimédias, notamment la réalisation de vidéos promotionnelles dont les tournages n'ont pas pu être réalisés.

Du côté des manifestations, ce sont principalement des annulations qui ont pu être communiquées, bien qu'un travail graphique avait été réalisé au préalable. Les différents visuels des manifestations n'ont été ni imprimés, ni communiqués et pourront être réutilisés pour les prochaines éditions. Il est toutefois intéressant de relever que la version revisitée du Rallye Cyclo Touriste a été largement relayée dans les médias, puisque créée de sorte à répondre aux mesures sanitaires et au manque d'offres d'activités sportives disponibles pour la population. Un site Internet pour la manifestation « Urban Project » a également été créé ; toutes les manifestations permanentes possèdent dès lors leurs sites Internet dédiés. Cette année particulière a permis d'actionner un projet longtemps laissé de côté, soit la création d'un stand d'accueil à l'image des activités et de l'esprit du Service des sports, principalement utilisé sur les manifestations. La livraison de celui-ci est prévue en 2021.

La communication du Service des sports a été diffusée via différents canaux en 2020. Certains canaux, notamment les canaux internes, ont systématiquement été utilisés, et d'autres canaux externes ont été actionnés pour des communications ciblées. A noter que la collaboration avec l'entité touristique Yverdon-les-Bains Région a également été accentuée, notamment en termes de promotion de nos actions via leurs canaux et vice versa.

Les canaux utilisés sont :

- **Internes** : Rive Sud, Agenda site Internet institutionnel, Canal Vivre, Réseaux sociaux (Ville + Sports), Signatures email des collaborateurs du Service des sports, Sites Internet du Service des sports (Santé ActYv et manifestations), mailing ;
- **Externes** : Agenda de l'Office du Tourisme – site Internet [www.yverdonlesbainsregions.ch](http://www.yverdonlesbainsregions.ch), Réseaux sociaux d'Yverdon-les-Bains Région, newsletter HEPA.

De plus, afin d'ancrer le positionnement de l'initiative Santé ActYv et de lui assurer une cohérence en termes de visibilité des actions qui lui sont propres, un « titre » spécifique a été réalisé auprès d'un graphiste et une charte graphique a été édictée. Des développements en termes de communication pour cette initiative sont prévues en 2021.

L'évaluation du plan d'actions 2018-2021 a également été amorcée en 2020. Afin de souligner la volonté du Service de digitaliser ses prestations, l'évaluation sera présentée à l'aide de l'outil digital Klynt parfaitement adapté pour ce document qui sera communiqué en 2021.

Finalement, une analyse en termes de communication a été réalisée par l'agence Nord-Sud Communication dans le but d'identifier les forces et faiblesses de la communication du Service et de développer sur cette base une Stratégie de communication 2021-2025 propre au Service des sports. Celle-ci permettra notamment de définir des objectifs clairs, suivre un fil rouge et combler les lacunes identifiées.

**Digitalisation**

Le Service des sports poursuit ses efforts sur la voie de la digitalisation en cherchant à optimiser certains processus qui faciliteront l'accès à l'information pour les citoyens. Ainsi, deux outils sont en cours de développement et seront mis à la disposition des utilisateurs et du public dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

**Gelore** : outil permettant la réservation en ligne des infrastructures sportives (salles de gymnastique et de rythmique) et l'automatisation de la facturation. Gelore permet également de gérer les plannings d'occupation de l'ensemble des installations sportives (salles de gymnastique et de rythmique, stade municipal, stade d'athlétisme) et ainsi de publier ces plannings sur les supports numériques (smartphone, tablette, internet) accessibles par le public.

**Dootix et Geocity** : plateformes permettant de gérer de manière numérique avec l'automatisation de certains process, les profils (composition des comités, personnes de contact, etc.) des associations sportives, leurs demandes de soutiens financiers et subventions ainsi que l'annonce et la publication de leurs manifestations sportives. Ces

outils pourraient, à terme, être ouverts à d'autres partenaires.

En outre, le Service des sports fait la promotion de l'outil de recherche d'activités physiques adaptées « jemebouge.ch » développé par différentes ligues et associations de santé qui ont répondu à un appel à projet de Promotion Santé Suisse, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

## Perspectives 2021

Au niveau des perspectives 2021, l'objectif est de poursuivre et renforcer la politique du sport et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains présentée dans son Plan directeur du sport et de l'activité physique – Horizon 2030 et finaliser le Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021 comprenant 6 priorités d'actions définies :

- Mise à jour du règlement des subventions ;
- Digitalisation des prestations ;
- Programme des manifestations ;

- Programme Santé ActYv ;
- Constructions et aménagement du territoire ;
- Alliance santé durable.

En complément, un Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021-2025 est en cours de réalisation et se basera sur les axes stratégiques du Plan directeur du sport et de l'activité physique – Horizon 2030. On peut d'ores et déjà mentionner les éléments suivants (liste non exhaustive) :

### 1. SPORT ASSOCIATIF

- Mise à jour du règlement de subventionnement des clubs et sportifs et application de ce dernier en 2022 via une plateforme digitale ;

### 2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

- Participation aux premières attributions de bourses de soutien du Fonds régional culturel sportif.

### 3. MANIFESTATIONS

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire :

- 9 janvier 2021 : 4<sup>e</sup> Course de la Bonne Résolution – version revisitée « COVID compatible » avec des conseils santé en ligne ;
- 13 juin 2021 au 22 août 2021 : 3<sup>e</sup> Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique (FYSAP) – version revisitée « COVID compatible » sur tout l'été ;
- 21 août 2021 : 4<sup>e</sup> Urban Project ;

- 5 septembre 2021 : 10<sup>e</sup> Triathlon ;
- 26 septembre 2021 au 31 octobre 2021 : 38<sup>e</sup> Rallye Cyclo Touriste – version revisitée « COVID compatible », 3 parcours à énigmes via izi.travel (idem qu'en 2020) ;
- 2 décembre 2021 : 4<sup>e</sup> Conférence Activité physique - Innovation – Santé.

### 4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

- Bilan et développement de l'initiative Santé ActYv, notamment intégration du projet « Pas de Retraite Pour Ma Santé » ;
- Obtention du label Commune en santé auprès d'Unisanté ;
- Bilan et poursuite du programme gratuit MiniMove destiné aux enfants dès la marche et jusqu'à 5 ans ainsi qu'à leurs parents ;
- Bilan et poursuite des différents programmes partenaires de Santé ActYv (Urban Training, Rugbytots, etc.) ;
- Etude de faisabilité de différents programmes proposés par des partenaires (OpenSunday, Plogging, etc.) ;

- Etude de faisabilité de différents projets (centre aéré sport-social-culture, bike to work, cyclomania, balades thématiques, jardin aquatique, etc.) ;
- Développement d'un guide des places de jeux et des espaces incitant au mouvement ;
- Développement du sport-santé pour les employés communaux yverdonnois ;
- Développement de parcours santé intergénérationnels et faciles d'accès afin d'inciter la population à se mettre en mouvement pour son bien-être et sa santé.

## 5. INFRASTRUCTURES

---

### Réservations

- Mise en application du projet de digitalisation des réservations au moyen de la pleine utilisation des possibilités offertes par le programme GELORE

### Exploitation

- Optimiser l'exploitation de l'ensemble des installations sportives

### Développement

- Rénovation du stade municipal et aménagement de Sports 5 ;
- Collaboration dans le projet de salles de gymnastique et rythmiques (collège Pestalozzi) ;
- Développement d'un projet d'aménagement de vestiaires sur le site des Vuagères ;
- Aménagement d'appareils de fitness mobiles au Parc des Rives ;
- Reprise et rénovation du stade de l'USY ;
- Développement d'un projet de redynamisation de la piscine plein air par différents aménagements.



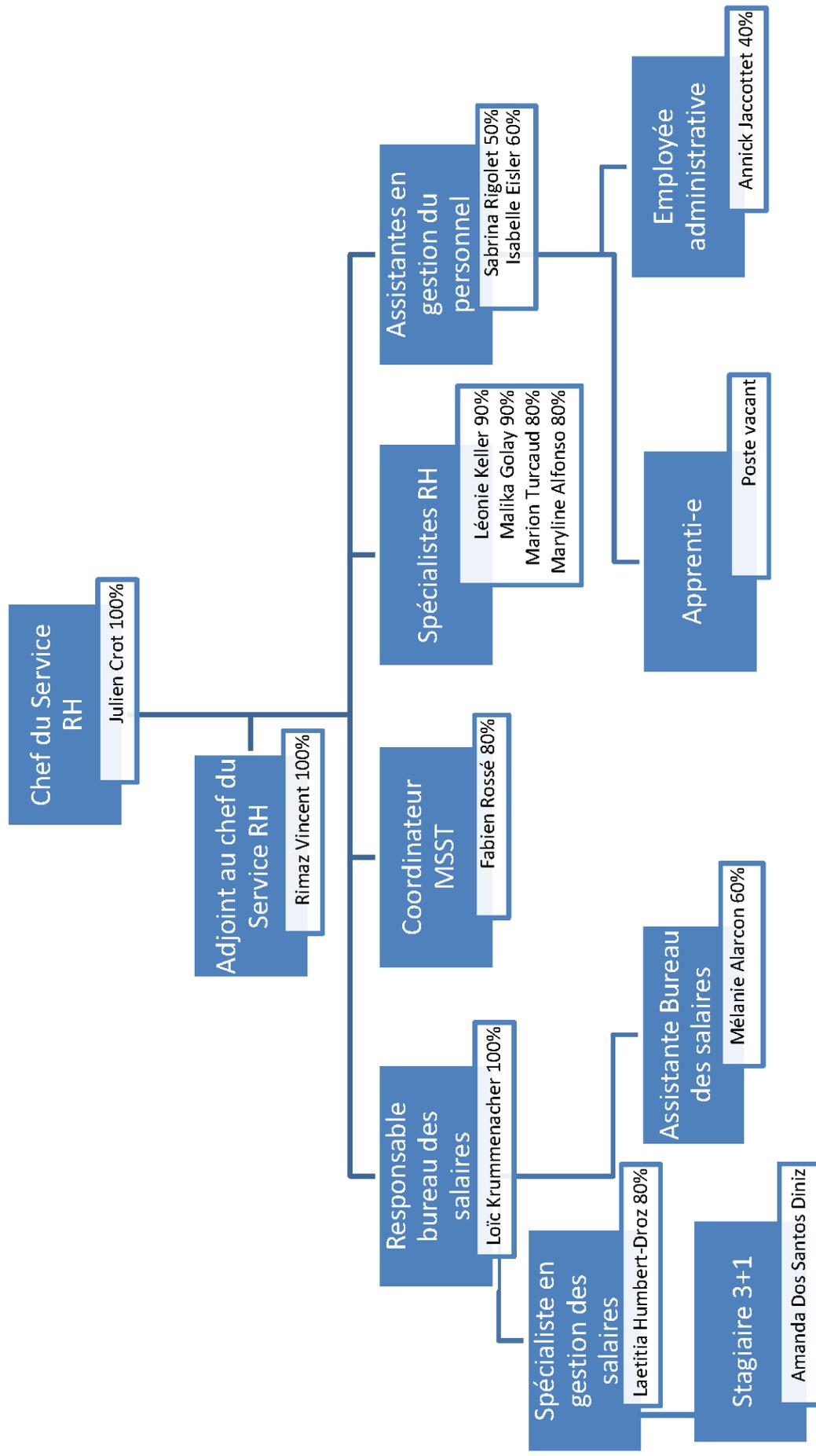
## **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

---

**Monsieur Jean-Daniel Carrard**  
Syndic

**Monsieur Julien Crot**  
Chef de service

## SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



## SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

### Missions

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et à la motivation du

personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

### L'impact de la crise sanitaire au sein de votre service

Le Service des ressources humaines a été au cœur du dispositif interne de gestion de la crise sanitaire. Par ses différents pôles (gestion RH, santé et sécurité, gestion de la paie et des temps), il a dû tout au long de la période de crise aiguë, mais également durant l'ensemble de l'année 2020, proposer à la Municipalité des solutions permettant à l'ensemble du personnel d'avoir des conditions cadres en adéquation avec les contraintes liées à la crise sanitaire. Dès la fin du mois de février, le Service RH, par l'intermédiaire de son coordinateur SST communal, a sensibilisé le personnel de l'administration aux gestes barrières et a relayé les messages de prévention de l'OFSP. La SST communale a par la suite continué les actions de prévention et sensibilisation du personnel, mais a aussi apporté un appui conséquent aux Services dans la gestion des cas « covid », des cas « contact » ou des suspicions et a apporté des conseils notamment dans la gestion des personnes dites vulnérables. En outre, elle a encore soumis à la Municipalité des propositions d'action telles la mise en place d'un protocole interne de test covid précédemment aux normes édictées par la

Confédération ou encore une campagne de vaccination contre la grippe. Elle a encore proposé son expertise dans la gestion des plans de protection des Services ou de l'administration, ainsi qu'une analyse sur les opportunités de masques réutilisables. S'agissant des pôles de la gestion RH et de la gestion de la paie et temps, ils ont conjointement proposé des nombreuses mesures à la Municipalité ainsi que les procédures de mise en œuvre, de contrôle et de monitoring des données, notamment pour : la gestion des salaires et des temps de travail du personnel impacté lors de la première et la deuxième vague, l'introduction de congés spécifiques (congé garde d'enfant ; congé proche aidant), la gestion des quarantaines et des droits aux salaires ainsi que l'annonce des APG, les modalités du plan de stationnement de l'administration lors du 1<sup>er</sup> semi-confinement ou encore la gestion des vacances du personnel toujours durant le 1<sup>er</sup> confinement. L'ensemble de ces mesures ont été communiquées par une Newsletter RH régulière, ainsi que la création d'une page intranet référençant toutes les communications et mesures internes.

### Points forts 2020

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- Propositions des mesures cadres concernant la gestion du personnel communal dans le cadre de la crise sanitaire et communication de celles-ci.
- Prévention et sensibilisation du personnel communal aux recommandations de l'OFSP.
- Réalisation du plan de protection communal et mise à jour suivant les évolutions.
- Validation par la Municipalité du projet de nouveau Statut établi par le Service RH et soumission de ce document aux partenaires sociaux.
- Présentation des grands changements du nouveau Statut du personnel aux collaboratrices et collaborateurs.

- Création d'une place de stage 3+1 au mois d'août 2020 au sein du bureau des salaires.
- Arrivée au 1<sup>er</sup> juin 2020 d'une nouvelle spécialiste RH à 80%, Madame Maryline Alfonso, suite à l'attribution d'un nouveau poste à 60% et une baisse de taux interne de 20%.
- Mise en œuvre et communication de la charte communale relative à la santé et la sécurité au travail (SST) ainsi que les deux politiques consécutives (droits et devoirs du personnel / droit et devoir de la hiérarchie), suite aux validations municipales obtenues durant le second semestre 2019.

**Effectifs 2020****Nombre de collaborateurs-trices et ETP (équivalent plein temps) par service au 31.12.2020**

Services	01.01.2020		31.12.2020	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Secrétariat général	39	19.4	42	19.45
Ressources Humaines	14	11.3	14	11.55
Sports	50	25.8	45	25.10
Finances	19	16.9	20	17.05
Urbanisme	14	11.5	17	14.30
Bâtiments	91	54.3	97	60.65
Travaux et environnement	101	95.2	108	100.21
Jeunesse et cohésion sociale	227	67.7	233	75.89
Sécurité publique	160	122.3	171	132.94
Défense et incendie	10	8.6	11	9.60
Culture	106	39.2	108	42.56
Energies	75	70.0	78	72.40
Divers	12	7.8	14	9.00
<b>Total</b>	<b>918</b>	<b>549.8</b>	<b>958</b>	<b>590.70</b>

**Nombre de collaborateurs-trices et ETP par types de contrats au 31 décembre 2020**

Types de contrat	2017		2018		2019		2020	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Fonctionnaires (droit public)	492	427.79	504	436.74	511	442.14	534	459.38
Droits privés à durée indéterminée	200	40.74	215	43.99	242	44.43	241	41.39
Droits privés à durée déterminée	150	42.32	144	37.33	144	42.81	138	49.08
Apprentis	25	25.00	25	25	28	28	32	32
Emplois d'intégration	6	4.75	6	4.55	6	4.25	6	4.25
Municipalité	7	4.6	7	4.6	7	4.6	7	4.6
<b>Totaux</b>	<b>880</b>	<b>545.20</b>	<b>901</b>	<b>552.21</b>	<b>938</b>	<b>566.23</b>	<b>958</b>	<b>590.70</b>

**Détail des activités****ENGAGEMENT DU PERSONNEL**

Le nombre de mises au concours entre 2019 et 2020 est en légère augmentation. Si le nombre de départs naturels est en légère baisse en 2020 par rapport à 2019, le nombre de nouveaux postes attribués au 1<sup>er</sup> janvier 2020 a été supérieur à ceux octroyés au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (7.88 ETP en 2019 et 13.64 ETP en 2020). Les nouveaux postes accordés sont entre autres liés à la création de la nouvelle UAPE Fontenay ou à l'attribution des nouveaux postes au sein des différents services de l'administration. Notons que le nombre de dossiers reçus a augmenté de manière très significative cette année. Cette

augmentation est certainement due à deux phénomènes. D'une part la gestion numérique des candidatures, qui amène un flux important de dossiers et d'autre part, la crise sanitaire qui a certainement amené un certain nombre de personnes à la recherche d'emploi ou une volonté de réorientation professionnelle. Relevons encore que malgré la situation de crise et les difficultés à effectuer des recrutements durant plusieurs semaines, les données 2020, en termes de recrutement pour notre administration, sont toutes à la hausse.

Nos canaux de recrutement restent similaires depuis plusieurs années. Nous favorisons la gestion numérique des candidatures, qui amène un flux important de dossiers, mais qui nous permet de gagner en efficacité dans le traitement. Notons que nous avons standardisé, depuis le début 2019, la

diffusion de nos annonces sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook). Cette mesure permet de renforcer l'image employeur de l'administration communale ainsi que d'offrir une plus grande visibilité pour un faible coût.

	Nombre de mises au concours	Nombre de dossiers réceptionnés	Nombre de personnes reçues en entretien
2015	80	3685	371
2016	85	4287	419
2017	76	3722	367
2018	82	3600	382
2019	73	3353	306
<b>2020</b>	<b>85</b>	<b>4193</b>	<b>313</b>

### MANAGEMENT DES PERFORMANCES

Le Service RH donne une importance particulière à la conduite de l'entretien annuel de collaboration entre la hiérarchie et la collaboratrice ou le collaborateur. Chaque année, les cadres de l'administration doivent réaliser l'exercice, qui est une méthode efficace pour la gestion de la

performance, ainsi que pour obtenir des indications sur le climat et l'ambiance de travail au sein des équipes. Le Service RH effectue le suivi des données et procède, dans certaines situations, à des accompagnements spécifiques pour répondre aux problématiques identifiées.

### DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Durant 2020, le Service RH a coordonné la mise en place de deux nouvelles formations : l'une en lien avec la gestion des emails et l'autre en lien avec la comptabilité au sein d'une administration.

L'administration communale a par ailleurs soutenu plusieurs collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de formations continues de plus grande envergure, telles que des brevets fédéraux, MAS, DAS ou CAS.

En parallèle, le Service RH a continué à répondre à des besoins spécifiques en offrant des accompagnements individualisés de coaching ou d'équipe.

Comme chaque année et malgré le contexte de crise COVID-19, les collaborateurs et collaboratrices de l'administration ont eu l'opportunité de suivre des formations ponctuelles, dont certaines en ligne, afin de parfaire et développer leurs compétences.

### Répartition des frais de formation – budget RH

Formations "maison" pour les Services	38.3%
Formations individuelles hors CEP	22.7%
Frais liés à l'apprentissage (dont cours interentreprises)	19.1%
Formations CEP (Centre d'éducation permanente)	11.9%
Mesures de coaching	8%

Dans le contexte de crise COVID-19, le Service RH a contribué, au même titre que d'autres services, à la mise à disposition d'une partie de ses budgets

non consommés au fonds de secours « Ville d'Yverdon solidaire », à hauteur de 50'000.-.

### SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

L'année 2020 fut évidemment grandement impactée par la crise sanitaire du covid-19. Toutes les formations de grandes ampleurs n'ont pas pu avoir lieu. Il était prévu de former l'entier du Service des énergies aux premiers secours, ainsi que les Services des énergies et des travaux et de

l'environnement dans leur intégralité au risque de chute. De plus, une cinquantaine de personnes devaient également suivre une formation aux petits moyens d'extinction.

Les premiers mois de la crise sanitaire ont été majoritairement dévolus à la réalisation ou la

validation des plans de protection des différents services, des structures ou des manifestations communales. Une charge de travail importante a également été induite par une demande d'information et de communication de la part des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que des services, tant au sujet du virus en lui-même, que des mesures de protection ou du matériel sanitaire et son utilisation. La commande de matériel sanitaire, ainsi que sa distribution au sein de notre administration ont également engendré une charge de travail importante, tout du moins jusqu'à son fonctionnement de routine.

Cependant, un certain nombre de projets d'importance ont pu tout de même avancer, voire passer en phase de production. Parmi ceux-ci, citons la sécurisation à distance des travailleurs isolés via un appareillage dédié ou encore la finalisation de la procédure d'alarme en cas de fuite de gaz dans un bâtiment desservi par le SEY (projet ayant demandé la synergie de la Police nord

vaudois, du Service de défense incendie et secours du nord vaudois, de la centrale de traitement des appels 118 et du Service des énergies). En outre, la sécurisation du travail en milieu confiné est sur le point d'aboutir.

Les délégués BPA communaux ont pu suivre leur formation de base et sont maintenant à même de répondre aux questions posées par les différents acteurs de la construction ou par le public sur des sujets en lien avec la prévention des accidents non professionnels, tant sur le domaine public que privé. Depuis la mise en place et la communication des délégués BPA communaux, les demandes de conseils ou d'expertises sont en augmentation.

Les principales mesures SST entreprises en 2020 sont : Validation opérationnelle des plans de protection des entités communales lors de visite sur site; réalisation d'un « magasin » communal de matériel sanitaire ; aide et support SST aux services communaux ; vaccination contre la grippe offerte au personnel communal.

## BUREAU DES SALAIRES

Le bureau des salaires gère l'ensemble des tâches liées à la rémunération du personnel communal, de la paie aux assurances sociales, en passant par l'administration du logiciel de gestion des temps, le conseil personnalisé aux collaboratrices et collaborateurs ou encore la gestion, le contrôle et le suivi de l'ensemble des absences. L'élaboration du budget des salaires et la bonne tenue de la comptabilité salariale sont également des tâches qui lui sont dévolues. Son action fait partie intégrante du Service des ressources humaines, et sa collaboration est très étroite avec le Service des finances.

L'année 2020 a été marquée par la mise en place en urgence de nombreuses procédures liées à la gestion des temps et des salaires des

collaboratrices et collaborateurs durant la crise sanitaire et dans le cadre des mesures décidées par la Municipalité pour le personnel communal. Elle a également vu les rôles de chacune et chacun s'intensifier et s'adapter à la situation afin de garantir le versement correct de tous les salaires du personnel communal en temps et en heure, en gérant l'ensemble des processus de paie à distance. En 2020, la masse salariale totale a été de 53'778'302 fr.70 répartis sur 1'254 employé-e-s (tous contrats confondus), 175 conseillères communales et conseillers communaux, ou membres de commissions et 45 retraité-e-s.

Le bureau des salaires compte 3 collaboratrices et collaborateurs se partageant 2.4 EPT, complété par un poste de stagiaire 3+1.

## APPRENTISSAGES ET STAGES

Dans le cadre de la crise COVID-19, la Municipalité a exprimé, dès le printemps 2020, sa volonté d'augmenter le nombre de places d'apprentissage au sein de l'administration communale pour la rentrée scolaire 2020/21. Cette volonté, relayée par les Services de l'administration communale, a donné

lieu à l'engagement de 5 apprenti-e-s supplémentaires dans le cadre de la rentrée scolaire 2020/21.

32 places d'apprentissage sur 33 disponibles étaient pourvues au 31 décembre 2020.

**Places d'apprentissage pourvues pour les années 2019-2020 et celles prévues pour la rentrée 2021**

Métiers d'apprentissage	Places pourvues au 31.12.2019	Places pourvues au 31.12.2020	Prévision rentrée 2021
Employé-e de commerce	10	11	13
Floriculteur-trice	3	3	3
Paysagiste	1	2	2
Agent-e en information documentaire (AID)	2	2	2
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	4	4	4
Agent-e d'exploitation	1	3	3
Electricien-ne de réseau	2	1	2
Mécanicien-ne en maintenance automobile	1	1	1
Informaticien-ne	1	1	1
Menuisier-sière	1	1	1
Techniscéniste	1	2	1
Médiamaticien-ne	1	1	1
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>32</b>	<b>34</b>
MPC (maturité professionnelle commerciale)	2	1	3
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>33</b>	<b>37</b>

En 2020, une soixantaine de personnes ont bénéficié d'un stage non-rémunéré au sein de l'administration communale. Leur provenance était diverse (école obligatoire, gymnase, le Repuis, Connexion ressources, CGPI, BNF, office AI). La durée des stages varie d'une journée pour les stages d'orientation à plusieurs mois pour les stages de réinsertion.

Une trentaine de personnes ont par ailleurs bénéficié d'un stage rémunéré en 2020 au sein de notre

administration. Il s'agit principalement de stages préalables à une formation, de stages durant le cursus d'études, ou de stages post formation. Cela représente un nombre de stages rémunérés deux fois plus élevés qu'en 2019. Ainsi, malgré le contexte de crise COVID-19, l'administration communale a également réussi à soutenir l'effort de formation en termes de stages.

**EVÉNEMENTS**

Les collaborateurs-trices arrivé-e-s à l'âge de la retraite en 2019 ont été invité-e-s le lundi 10 février 2020 par les Municipaux et Chef-fe-s de Services pour un apéritif, puis un repas dans un établissement de la place.

En 2020, chaque dicastère ou service aurait dû organiser son repas de fin d'année pour ses collaboratrices et collaborateurs. La crise sanitaire et

les restrictions en vigueur n'ont pas permis d'imaginer de tels événements. En lieu et place et dans le but de soutenir les restaurateurs yverdonnois, secteur durement impacté par la crise actuelle, des bons d'une valeur de 50 fr. ont été offerts à l'ensemble du personnel communal et plus de 50 établissements ont décidé de participer à cette opération.

**Perspectives 2021**

En 2021, le Service des ressources humaines mettra l'accent principal sur le projet du nouveau Statut du personnel, notamment par la consultation des partenaires sociaux, phase qui a déjà pu débuter en septembre 2020 et qui doit maintenant s'accroître durant l'année 2021. De plus, des informations destinées au personnel communal, ainsi que des formations adressées aux cadres seront réalisées durant l'année 2021 notamment pour les thématiques liées à la gestion de conflit et la prévention aux harcèlements.

En outre, le Service des ressources humaines continuera de développer et optimiser le système de paie et souhaite finaliser et mettre en œuvre une gestion informatisée du paiement des heures du personnel auxiliaire, projet qui a pris du retard notamment à cause de la crise sanitaire.

De plus, il proposera et mettra en œuvre différentes politiques ou directives de gestion des ressources humaines en fonction des demandes de la Municipalité.



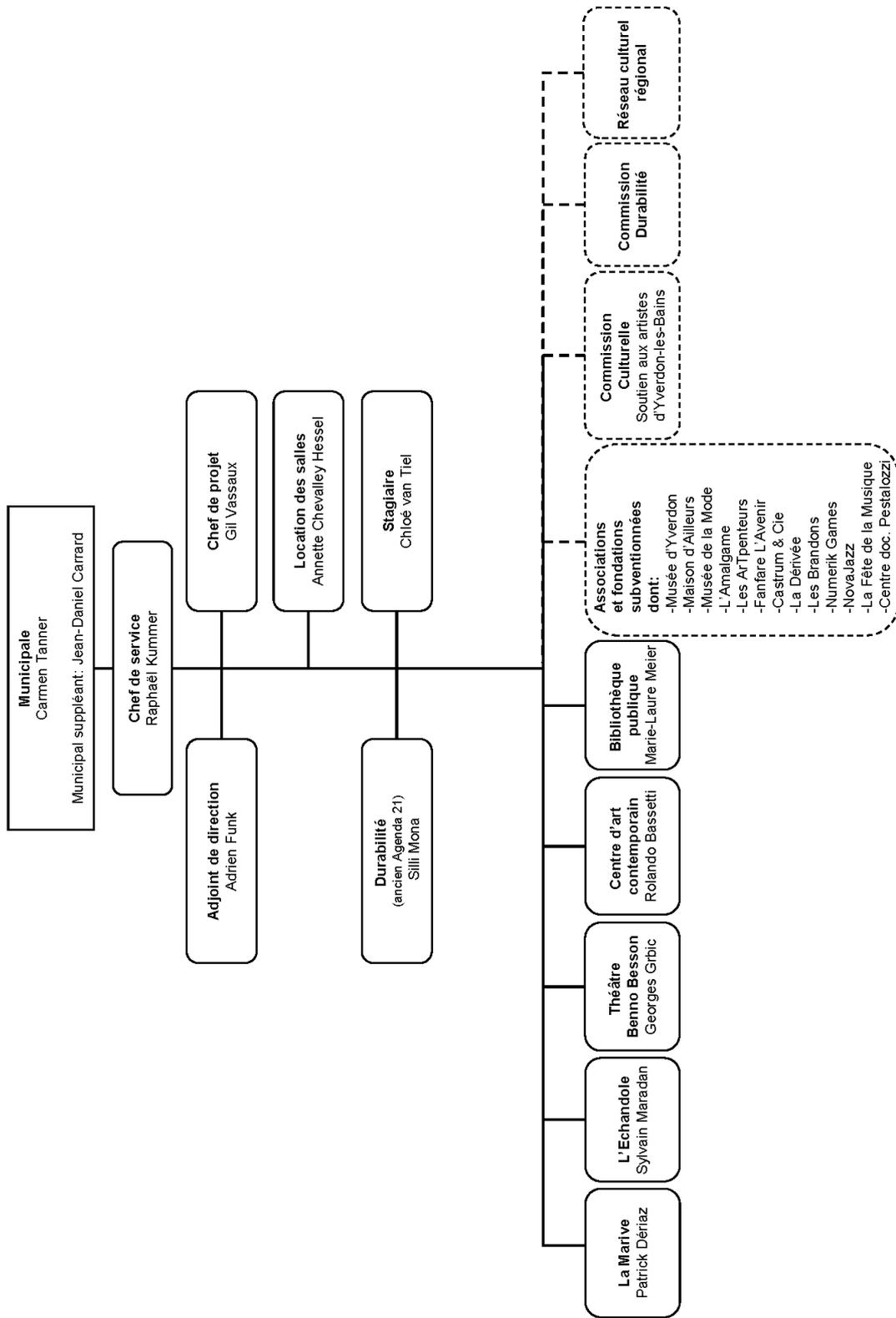
## **SERVICE DE LA CULTURE**

---

**Madame Carmen Tanner**  
Municipale

**Monsieur Raphaël Kummer**  
Chef de service

## SERVICE DE LA CULTURE



## SERVICE DE LA CULTURE

### Effectif du personnel

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier 2020				31 décembre 2020			
	Personnel fixe		Auxiliaires		Personnel fixe		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	3,2 + 1	4 + 1 apprenti	1	1	3.2 + 1	4 + 1 apprentie	1	1
Yverdon durable	0.8	1	0.8	1	0.8	1		
Théâtre Benno Besson	4.05 + 1	5 + 1 apprenti	1.15	20	4.65 + 3	5 + 3 apprenti-es	1.15	22
L'Echandole	3.1	5	0.7	12	3.1	5	0.7	14
Administration des théâtres	2.45	5	0.35	5	2.45	5	0.35	5
Centre d'art contemporain	2.1	3	0.8	3	2.1	3	0.8	2
Bibliothèque publique	10.45 + 2	14 + 2 apprenties	0.45	7	10.85 + 2	14 + 2 apprenties	0.45	7
La Marive	3	3	2.5	15	3	3	2.5	12
<b>Total service</b>	<b>29.15 + 4</b>	<b>40 + 4 apprenti-es</b>	<b>7.75</b>	<b>68</b>	<b>30.15 + 6</b>	<b>40 + 6 apprenti-es</b>	<b>6.95</b>	<b>63</b>

### Mission

- Mettre en œuvre le Plan Directeur de la Culture 2030 (PDC30), qui se résume en 5 axes :
  - Axe 1 : Espace public – Réinjecter l'art dans la ville  
Rendre la culture accessible sur l'ensemble de la commune afin d'améliorer la qualité de vie de la population, la cohésion sociale et l'image d'Yverdon-les-Bains.
  - Axe 2 : Vie nocturne – Sortir tous les soirs de l'année  
Donner un « coup de jeune » aux soirées yverdonnoises, notamment grâce au développement des offres de théâtres, de cinémas, de concerts et de soirées festives, afin d'encourager les étudiant-es à s'établir durablement dans la ville.
  - Axe 3 : Patrimoine – Réveiller les murs et les traditions  
Construire du lien entre les habitant-es et leur région en valorisant le patrimoine local et régional afin de raconter son Histoire, de renforcer le sentiment d'appartenance et d'améliorer l'attractivité du chef-lieu et de sa région.
  - Axe 4 : Accessibilité – Vivre la culture sans entrave  
Faciliter l'accès à la culture pour toutes et tous afin d'encourager la population à s'investir pour la vie culturelle de la cité et à favoriser le bien-être de chacune et chacun.
- Axe 5 - Professionnalisation – Garantir l'emploi  
Assurer l'emploi et la création artistique témoigne d'un soutien et d'une reconnaissance pour les artistes tout en assurant une offre culturelle diversifiée et de qualité.
- Administrer les cinq entités culturelles communales nommées ci-après : le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, la Bibliothèque publique et scolaire, le Centre d'art contemporain et La Marive.
- Subventionner, accompagner et superviser les acteurs, actrices et manifestations culturelles subventionnées par la Ville, tels que le Musée d'Yverdon et région, la Maison d'Ailleurs, le Musée de la Mode, L'Amalgame, Les ARTpenteurs, la Fête de la musique, les RdV de la Place, les Jeux du Castrum, Numerik Games Festival et bien d'autres encore.
- Soutenir la création à travers la Commission culturelle dans des domaines tels que le théâtre, la danse, la musique, les beaux-arts, la littérature et le cinéma.
- Promouvoir et coordonner l'offre culturelle au moyen d'actions de communication et de participation à des réseaux culturels tels que le réseau culturel régional, la CORODIS, la Conférence des villes en matière culturelle et des réseaux artistiques professionnels nationaux et internationaux.
- Assurer la mise en œuvre de la stratégie de durabilité à l'horizon 2030.

## COVID-19 :

La crise de la COVID-19 qui s'est installée dès le mois de février 2020 a touché de plein fouet le monde de la culture. Fermeture des lieux culturels, interdiction de se rassembler : le lien entre les institutions, les artistes, les œuvres et le public, le lien social et le partage d'expérience, au centre des activités culturelles, n'a plus été possible pendant une grande partie de l'année. C'est tout un écosystème dont l'économie fragile a été mise à mal. Le travail du Service de la culture a ainsi été complètement chamboulé ; il a fallu accompagner l'ensemble des acteurs et actrices culturelles dans les méandres des diverses demandes d'aide (RHT, indemnités) afin de leur permettre de survivre à la crise sans devoir se résoudre à des licenciements ou des arrêts d'activités ainsi que dans l'élaboration des nombreux plans de protection afin de maintenir toute l'offre qui pouvait l'être encore.

Dans ce cadre, la Ville d'Yverdon-les-Bains a été parmi les premières à soutenir son tissu associatif et culturel en annonçant le maintien de ses subventions 2020 à l'ensemble des acteurs et actrices culturelles, à hauteur des frais engagés. De même, et afin de soutenir au mieux l'ensemble des actrices et acteurs de l'économie culturelle locale, un bulletin d'information COVID régulier a également été créé, regroupant à chaque fois l'ensemble des informations pertinentes concernant les plans de protections, les demandes d'indemnisation, les projets spécifiques organisés par les différentes institutions locales, etc. En complément de ces différentes actions générales, un suivi individualisé a également été mis en place pour chaque institution

soutenue. L'ensemble de ces différentes mesures a ainsi permis à l'ensemble des institutions culturelles de pouvoir organiser sereinement la transformation de leurs activités pour le reste de l'année. Ainsi, plusieurs événements ont été transformés, permettant un maintien de l'animation estivale notamment, au moment où les mesures sanitaires étaient à leur plus bas (édition spéciale de La Dérivée, des Jeux du Castrum transformé en « HIC » etc.). Malgré la situation pandémique, les activités culturelles yverdonnoises ont rassemblé plus de 226'565 visiteurs-trices sur l'ensemble de l'année, grâce notamment au maintien de l'ouverture de la bibliothèque ainsi qu'aux périodes d'ouverture des différentes institutions.

Parallèlement, les montants économisés grâce aux annulations de certaines manifestations, événements et de spectacles dans les théâtres municipaux ont permis de débloquer un montant exceptionnel de 100'000 fr. D'un côté, le programme estival « Cet été à Yverdon » a pu être mis en place avec la moitié de cette enveloppe afin de promouvoir et d'organiser divers événements culturels et artistiques sur la période estivale à l'attention de la population (Jeux de piste de la BPY et du Musée d'Yverdon, place en jeux de la Maison d'Ailleurs, micro-soirées du TBB, etc.), tandis que l'autre moitié de l'enveloppe a permis la création des bourses « Théâtres solidaires », qui permettra à six artistes locaux de créer un projet spécifique COVID-compatible dans les théâtres communaux dans le courant de l'année 2021.

## Points forts

Au-delà des différentes mesures prises afin de palier à la pandémie, qui ont marqué les activités de l'entièreté de l'année 2020, quelques projets marquants ont néanmoins pu être réalisés en 2020. La finalisation du Plan directeur de la culture 2030, élément important du plan de législature 2016-2021, et dont le lancement avait commencé en 2018 avec la mise en place de la campagne participative et consultative CULTYV, a pu être finalisé en cours d'année. Une version interne du document a été validée par la Municipalité le 4 novembre, tandis que la version publique a été communiquée à la population au début de l'année 2021.

Grâce à ce Plan directeur, le Service dessine les grandes lignes des axes de développement culturel pour les 10 prochaines années. Art public, vie nocturne, patrimoine, participation culturelle et professionnalisation s'articulent autour d'une conscience accrue des enjeux de durabilité et formeront ensemble le ciment des actions futures du Service. Un plan de mise en œuvre de ce Plan directeur est en cours d'élaboration et sera finalisé dans le courant de l'année 2021.

De même, dans cette année particulière où les modes d'expression culturelles ont été réduits drastiquement, le Service a également décidé de tester un nouveau dispositif de communication en partenariat avec le journal La Région. Un comité de rédaction, composé de représentant-es du CACY,

du TBB, de l'Echandole, de la BPY ainsi que d'une journaliste de La Région a créé ensemble trois projets de communication multimodale, avec la publication pour chaque objet d'un article dans La Région ainsi que d'un podcast. Le projet a ainsi permis de mettre en avant de manière différente le travail des artistes en cette période, de questionner le rôle des institutions culturelles ainsi que notamment le rôle de la numérisation dans le futur de la culture. Le succès de ce premier essai pourrait donner lieu à un nouveau partenariat en 2021.

Autres faits significatifs, la direction du Service de la culture a accompagné et collaboré aux projets suivants :

- Organisation de la Nuit des Musées et du sixième Prix culturel régional « spécial COVID »
- Accompagnement des projets transformés des « Jeux du Castrum », de « La Dérivée », ainsi que de l'Open air cinéma
- Elaboration de nouvelles Conventions tripartites avec le Canton pour l'Amalgame, le Castrum et les Numerik Games
- Elaboration d'une nouvelle stratégie pour la location des salles, en collaboration avec BAT, JECOS et SPORTS
- Développement du projet « Sports 5 », en partenariat avec les Services des sports et des bâtiments ainsi qu'avec le partenaire privé.

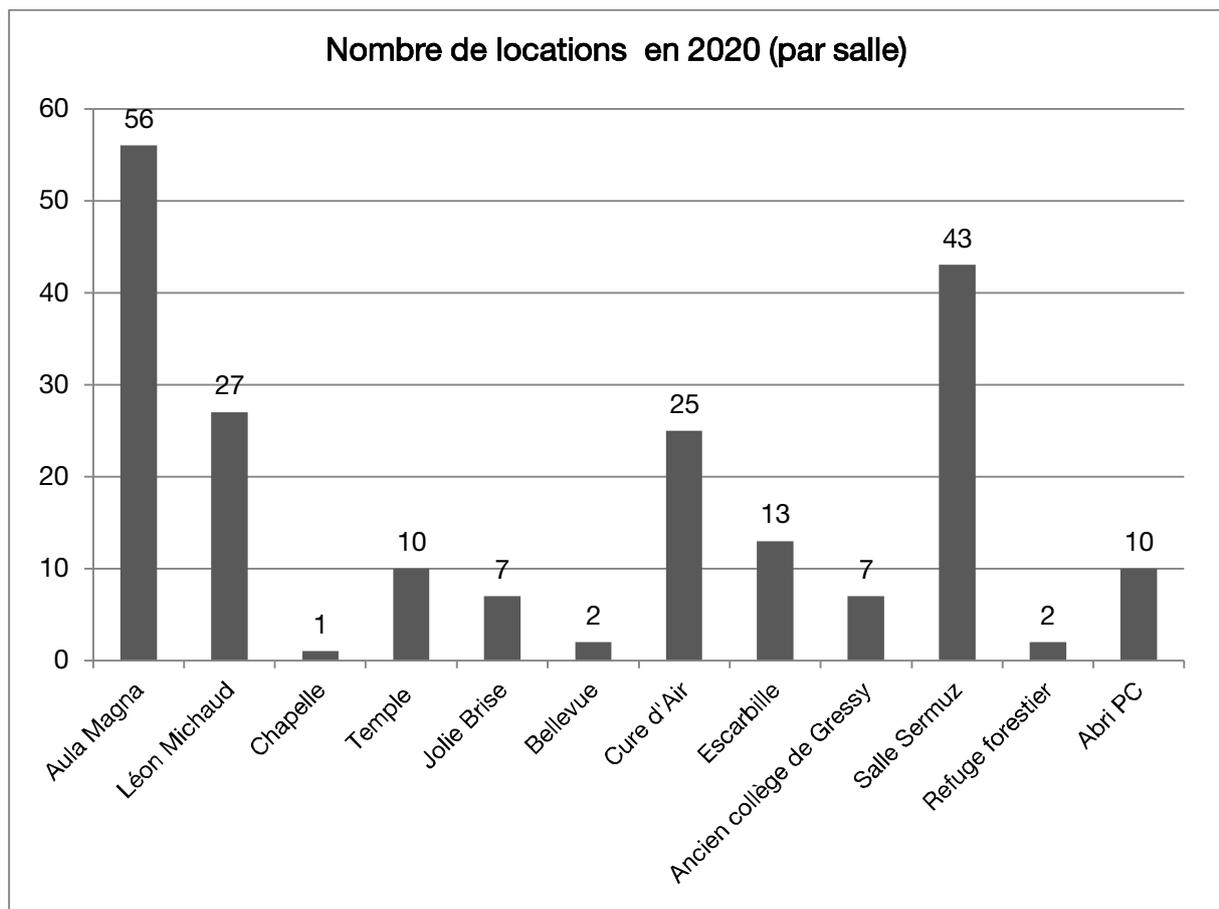
- Mise en œuvre de la stratégie de La Marive : Mandat donné à la HEIGVD pour la redéfinition de la tarification et la définition du cahier des charges pour la refonte de la communication.
- Travail amorcé sur les questions de genre dans le monde culturel, notamment autour de la parité homme/femme dans la programmation et la promotion d'un langage inclusif

### Problématiques et perspectives

L'année 2021, bien qu'encore fortement impactée par la crise du COVID, sera à nouveau consacrée au suivi des différents acteurs et actrices du milieu culturel afin de garantir leur survie, alors que les annulations pèsent de plus en plus sur l'ensemble de l'économie. Il s'agira également pour le Service de

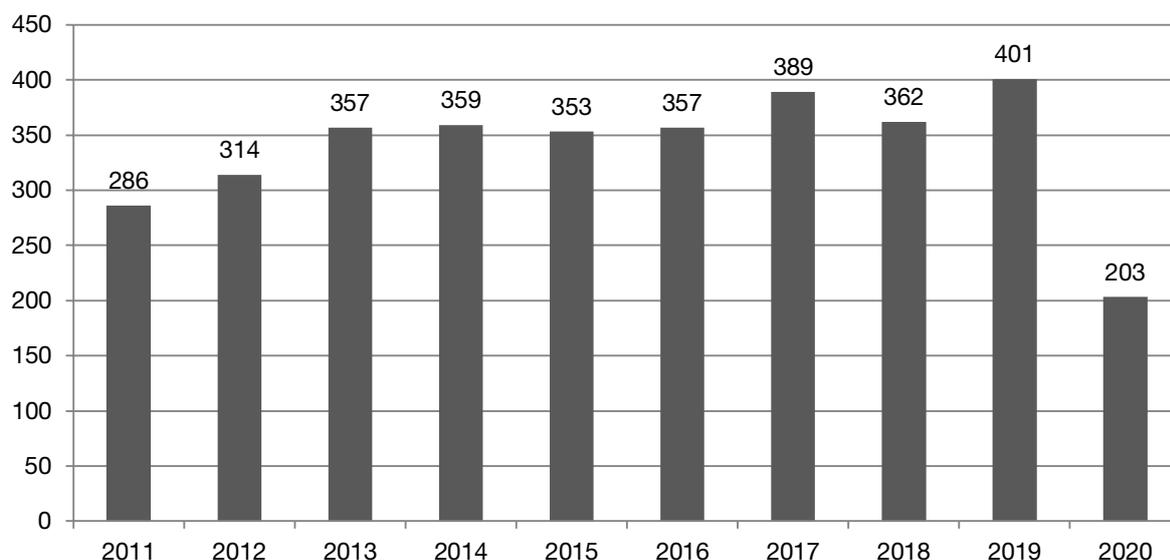
finaliser le plan d'action lié au nouveau Plan directeur de la culture, ainsi que de commencer la mise en œuvre de ce dernier. 2021 sera consacrée d'une part à la reprise du secteur événementiel culturel et d'autre part à la refonte de l'image de La Marive.

### La location des salles communales



Le nombre de locations pour la salle de Sermuz a fortement augmenté cette année en raison des « activités spéciales *Montessori* »

### Nombre total de locations (toutes salles confondues)



Du fait de la crise COVID-19, le nombre des locations de salles a été fortement diminué en 2021.

## YVERDON-LES-BAINS DURABLE

L'année 2020 marque la validation de la Stratégie de durabilité à l'horizon 2030-Agenda 2030 qui signe la mise à jour de l'Agenda 21 communal. Yverdon-les-Bains Durable définit désormais l'engagement de la Municipalité en matière de durabilité, présenté dans la Stratégie 2030.

Parallèlement à ce projet d'envergure et malgré la situation pandémique, les prestations usuelles ont continué à être délivrées. Des mesures extraordinaires pour favoriser la mobilité douce ont été mises en place, notamment une augmentation de l'enveloppe financière pour les subventions.

### Fonds communal pour le développement durable

La concrétisation du développement durable sur le territoire yverdonnois est facilitée par les prestations proposées grâce au Fonds communal pour le développement durable, alimenté par la taxe sur la

consommation d'électricité. Les quatre prestations délivrées sont les subventions pour la population, le volet pour les entreprises, les subventions en faveur de la biodiversité et la bourse aux projets.

	2018	2019	2020
<b>Subventions population</b>			
Nombre	438	654	675
Montant	42'242 CHF	58'868 CHF	77'329 CHF
<b>Subventions entreprises</b>			
Nombre	7	12	11
Montant distribué	3'908 CHF	6'478 CHF	4'061 CHF
<b>Subventions biodiversité</b>			
Nombre			20
Montant distribué			47'087 CHF
<b>Bourse aux projets</b>			
Nb de projets soumis	18	15	11
Nb de projets soutenus	11	14	8
Montant distribué	133'140 CHF	153'613 CHF	123'071 CHF
<b>TOTAL</b>	<b>179'290 CHF</b>	<b>218'959 CHF</b>	<b>251'548 CHF</b>

## SUBVENTIONS : POPULATION ET ENTREPRISES

Depuis 2009, des subventions sur la mobilité et la consommation responsable sont à disposition des habitant-es. Etant donné l'engouement qu'il y a eu pendant le premier confinement sur les vélos, une enveloppe financière supplémentaire a été allouée à cette prestation. Cette enveloppe a permis de satisfaire les demandes en vélos classiques et électriques. Elle a par contre été surévaluée pour les vélos cargos. Les subventions sur les abonnements de transports publics (demi-tarif et mobilis) ont été moins demandées, probablement à cause de la situation pandémique et d'un certain découragement à emprunter les transports publics.

Pour rappel, les subventions proposées portent sur l'achat de vélo classique, électrique, cargo ou charrette ; sur des abonnements de transports publics ; sur une mutualisation de services comme les vélos-cargos partagés ou le système Mobility ainsi que sur la réduction des déchets grâce au kit de vaisselle réutilisable. Les entreprises peuvent également bénéficier d'un programme de subventions spécialement conçu pour elles. Elles peuvent y recourir pour des plans de mobilité, du management durable ou pour une promotion de la santé ou de l'égalité dans le milieu professionnel.

## SUBVENTIONS BIODIVERSITÉ

Lancées en mars 2020, des subventions sont proposées afin de favoriser la biodiversité dans les espaces privés. La population et les entreprises peuvent bénéficier d'aides pour des conseils personnalisés par un-e spécialiste, une végétalisation des toitures ou des façades, le remplacement de haies de lauriers ou thuyas par des espèces locales ou pour des projets personnels

avec une plus-value pour la biodiversité. Malgré la situation particulière due à la pandémie, ces subventions ont rencontré un vif succès, en particulier le remplacement de haies de lauriers ou de thuyas par des haies vives, grâce également à la synergie avec l'Alliance vaudoise pour la protection de la nature (AVPN) dans la plaine de l'Orbe.

## BOURSE AUX PROJETS

La bourse aux projets durables soutient tout-e yverdonnois-e souhaitant promouvoir une société plus équitable, un environnement mieux préservé et une économie plus efficiente. L'objectif est de soutenir la concrétisation du développement durable autant pour des projets de la société civile que de l'administration. Innovation, exemplarité et originalité sont les maîtres mots des projets soutenus.

Huit projets ont été validés pour recevoir un soutien financier, à l'instar du renouvellement et la création de nouveaux postes du sentier Forêvasion, fort apprécié des écoles yverdonnoises tout autant que des promeneurs et promeneuses, la Tathoutèque, une bibliothèque d'objets créée et gérée par le

SemoNord, ou encore la mise à jour du parcours Biodiversity et la volonté du service des Travaux et de l'Environnement de participer à la fête de la nature. Comme tous les événements du printemps, la participation à la fête de la nature a été reportée à des temps meilleurs. La bourse a également alloué un soutien financier à Santé Sexuelle Suisse pour une prévention des violences sexuelles et sexistes, dont l'action se déploiera ces prochaines années dans le milieu sportif et des loisirs. Cette thématique prégnante et actuelle contribue à répondre à la stratégie 2030 ainsi qu'aux objectifs de développement durable (ODD), en particulier pour une égalité entre les genres (ODD5), une éducation de qualité (ODD4) et la santé et le bien-être (ODD3).

## MISE À JOUR DE L'AGENDA 21 – STRATÉGIE DE DURABILITÉ À L'HORIZON 2030

La stratégie de développement durable à l'horizon 2030 pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, élaborée grâce à la démarche participative « votre ville, vos idées » a été présentée en Municipalité en mai 2019. Après des demandes d'approfondissements et un temps de réflexion, la stratégie yverdonnoise a été dévoilée en juin 2020. Désormais, l'engagement de la Ville d'Yverdon-les-Bains se traduit sous l'appellation Yverdon-les-Bains Durable et le bureau

qui est chargé de le piloter se nomme Durabilité. De plus, le terme développement durable est de plus en plus remplacé par durabilité, afin de mieux répondre aux enjeux actuels.

Yverdon-les-Bains peut être fière d'être l'une des premières villes suisses à avoir retranscrit l'Agenda 2030 au niveau local. La déléguée à la durabilité a été invitée à présenter, de manière virtuelle, la démarche yverdonnoise à des collectivités belges.

## MOBILITÉ DOUCE

La pandémie et le semi-confinement ont motivé de plus en plus de personnes à envisager la mobilité douce. Du côté des communes, il était important de pouvoir y répondre avec des aménagements pour en sécuriser les pratiques ainsi que des soutiens. L'enveloppe financière pour les subventions à la population a pu être augmentée grâce à cette

situation exceptionnelle. La Ville a également décidé d'augmenter sa participation au système de livraison des courses à domicile en vélo appelé Dring Dring, afin de renforcer un approvisionnement des achats à domicile de manière durable. De plus, le vélo-cargo de l'administration ainsi que ceux de carvelo2go, plateforme de mutualisation de

vélos-cargo, ont permis de livrer à domicile de manière écologique, les commandes passées auprès d'Yverdon Solidaire.

#### CONFÉRENCE : PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre du lancement des subventions pour favoriser la biodiversité chez les privés, une conférence a été proposée afin de présenter de manière pratique et grâce aux conseils d'une spécialiste, comment favoriser la biodiversité dans son jardin. Prévues initialement au mois de mars, la conférence a finalement pu se tenir au mois de

septembre. Cet évènement a également été l'occasion de présenter l'engagement de la Ville, en particulier grâce au service des Travaux et de l'Environnement ainsi que de promouvoir les subventions. La conférence a été fort appréciée par le public présent.

#### PLAN CLIMAT : COLLABORATION VILLES ET CANTON

Les enjeux climatiques sont en plus en plus prégnants. De nombreuses villes, dont Yverdon-les-Bains, ont été invitées par leurs conseils communaux à répondre à cette urgence climatique. Afin d'envisager des synergies entre

villes et des mutualisations de ressources et de méthodes, le Canton de Vaud a initié des groupes de travail avec les villes qui vont se poursuivre sur l'année 2021. En parallèle, un plan climat yverdonnois sera élaboré.

#### Problématiques et perspectives

En 2021, la Durabilité continuera à s'engager pour accroître la durabilité et la qualité de vie yverdonnoise et travaillera en particulier à

l'élaboration d'un plan climat communal, selon le vœu du conseil communal pour répondre à la motion sur l'urgence climatique.

#### LA COMMISSION CULTURELLE

Depuis 2005, la Commission culturelle attribue des subventions à des artistes en lien avec la proche région d'Yverdon-les-Bains. Les domaines touchés sont ceux des arts plastiques et visuels (hors achats d'œuvres), de la musique et des arts scéniques. En

2020, 29 demandes pour un montant total de 169'768 fr. ont été traitées par la Commission culturelle, qui s'est réunie à 4 reprises. Les 60'000 fr. de l'enveloppe annuelle ont été répartis parmi 17 projets.

#### L'ECHANDOLE

Salle de spectacles située dans le Château d'Yverdon-les-Bains, l'Echandole propose une programmation pluridisciplinaire, teintée de théâtre, impro, concerts et jeune public. L'Echandole collabore régulièrement avec les autres acteurs et

actrices culturelles de la Ville et développe des projets pour tout type de public. C'est un lieu de création, de rencontre et de débats d'idées qui fait la part belle aux découvertes et aux artistes émergents.

#### Réalisations principales

L'année 2020 a été rythmée par des fermetures et des adaptations permanentes depuis le mois de mars, ainsi que par l'arrivée en juin d'une nouvelle direction, en la personne de M. Sylvain Maradan. Un très bon taux de remplissage lorsque les spectacles ont pu avoir lieu a néanmoins été constaté. Après plus de 5 mois de fermeture l'Echandole a rouvert ses portes à la fin septembre pour quelques représentations, entre les deux vagues. Les mesures

quelques peu contraignantes, n'ont pas arrêté le public venu en nombre et les artistes n'ont pas hésité à doubler les représentations lorsque la capacité d'accueil a été réduite à 50 personnes. Durant cette année et malgré la crise, un contrat de sponsoring avec la Banque Raiffeisen a pu être négocié. Cette dernière s'est engagée à apporter à l'Echandole un soutien financier annuel de 10'000 fr., pour les trois prochaines années.

## Ressources Humaines

Situation RH				
	Personnel fixe	Personnel auxiliaire en CDI	Personnel temporaire	Bénévoles
Nombre	6	14	3	1
EPT correspondant	3.725	0.45	0.6	0
% Hommes	17%	57%	0%	100%
% Femmes	83%	43%	100%	0%

- Billetterie : 1 responsable à 45% + 4 auxiliaires répartis à 50% ECH et 50% TBB
- Poste de direction passé à 80% compensé en partie par une employée temporaire (3 mois à 60%)
- Poste fixe à 30% technicien-ne non repourvu assuré par le personnel auxiliaire

## Activités

Événements						
	Nature	Nombre	COVID			
			Annulé	Reporté	Réalisé	Taux de remplissage
A l'année	Théâtre (y.c Midi théâtre, théâtre musical et itinérant)	9	4	2	3	93%
	Théâtre jeune public	11	3	4	4	87%
	Impro (dont le festival Shiiink)	17	4	6	7	99%
	Concerts Jazz	12	2	1	9	82%
	Autres concerts (chanson, musique actuelle, jeune public,...)	11	0	3	8	76%
	Danse	2	0	2	0	-
	Autres (expo et after)	4	1	0	3	-
Hors les murs	Scolaires	41	29	8	4	-
	Concert	2	0	0	2	-
	Théâtre de rue	3	0	2	1	-
	TOTAL	112	43	28	41	87%

Artistes				
	Compagnies/groupes invités	Artistes par compagnies/groupes	Provenance %	
Nombre	50 cie/artistes	188 artistes	Régionaux	10 %
			Nationaux	52 %
			Internationaux	38 %
% Hommes	52 % (porteur de projet)	63 %		
% Femmes	48 % (porteuse de projet)	37 %		

Un travail important a été réalisé depuis quelques années par Sophie Mayor pour essayer d'obtenir une parité homme-femme parmi les artistes et valoriser les projets et artistes féminines, tant au niveau de la musique que des spectacles d'arts

vivants. Malgré cette forte volonté, cela reste un objectif difficile à maintenir, principalement car le milieu de l'improvisation qui est très présent à L'Echandole ainsi que celui du Jazz sont encore principalement masculin.

Fréquentation						
	Total entrées payantes	Total entrées événements gratuits	Total entrées invité-es	Total entrées scolaires	Provenance %	
Nombre	2824	Env. 700	395	443	Régionaux	52%
					Nationaux	47%
					Données non remplies par les détenteurs.ices	1%

L'Echandole, de par sa pluridisciplinarité mais aussi avec ses différents partenariats (Nova Jazz, CCSI, La Dérivée, Castrum, Sourd et Culture,...) s'adresse à un public très large allant des amateur-trices de jazz et musique actuelle, aux familles avec les spectacles

jeune public, aux jeunes avec des événements festifs tels que les afters de la Dérivée ainsi que le Tremplin 1400 ou encore aux personnes dites empêchées en proposant des représentations audio-décrites ou interprétées en langue des signes.

## Communication

- Evolution et développement de la ligne graphique
- Nouveau site internet dévoilé en septembre. Travail photographique avec mise en avant de l'équipe (programme, affiche, cartes...)
- Nouveau type d'affiches classées par style artistique regroupant plusieurs dates (économie de moyen et ciblage des publics)
- Diffusion d'enregistrement de capsules musiques et spectacles réalisées avec l'équipe du Full Frame et diffusées durant le mois de décembre
- Création d'un nouveau format de petite capsule vidéo courte et ludique « Nickel bleu ciel » afin de garder le lien avec le public et d'informer des différentes actualités

## Problématiques et perspectives

Cette année de pandémie aura été particulièrement difficile pour l'équipe avec notamment le décès d'un collaborateur, le manque de vision à court et long terme ainsi que les nombreuses incertitudes qui ont rythmé les journées de travail. Cela n'aura pas non plus facilité la prise de fonction de la direction. Concernant les activités culturelles à venir, l'Echandole garde la volonté marquée de proposer une offre variée d'événements ainsi que de continuer à garantir une haute qualité artistique tout en permettant à certains jeunes projets de pouvoir se produire sur la scène (tremplin 1400, projet d'écoles, conservatoire...). Les collaborations avec le réseau culturel et associatif yverdonnois restent au cœur de l'activité de l'Echandole. La visibilité de la scène

suisse et locale sera augmentée, au détriment de certains projets internationaux. Lorsque la situation sanitaire le permettra, les caves du château seront ouvertes après les représentations pour prolonger les moments d'échanges avec le public mais aussi accueillir celles et ceux qui souhaitent partager un verre dans une ambiance chaleureuse. Quelques propositions plus festives seront également développées. A l'interne, le taux du poste de direction qui est passé pour la première fois d'un 100% à un 80%, va permettre de rehausser les pourcentages et les cahiers des charges du poste d'administratrice et de celui de la responsable communication. Engagement d'un-e stagiaire prévu dès que la situation sera plus stable.

## LE THEATRE BENNO BESSON

Le Théâtre Benno Besson (TBB) est un théâtre d'accueil, avec deux salles, l'une de 450 places et la seconde de 50 places.

Le TBB est un lieu incontournable dans le paysage théâtral suisse romand et international. La programmation du TBB est riche, variée et représente tous les arts de la scène : théâtre, danse,

musique (chanson, jazz, musiques actuelles) et arts circassiens. La musique classique est également représentée avec 6 concerts par saison. De plus, le TBB, soutenu par le Canton de Vaud, joue un rôle important depuis plusieurs années dans le soutien à la création et à la diffusion des compagnies vaudoises.

## Réalisations principales :

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19. Le théâtre a fermé ses portes le 13 mars pour ne les rouvrir que sporadiquement en juillet pour les micro-soirées estivales du TBB, et de septembre à fin octobre 2020. Au total, sur l'année

civile 2020, 32 spectacles et 53 représentations ont été annulées.

Pour tenter de combler la fermeture du théâtre, le TBB a organisé une captation vidéo d'un concert de musique classique qui aurait dû avoir lieu dans le

cadre de la saison, et l'a offert en libre accès à la population d'Yverdon-les-Bains lors des Fêtes de fin d'année. Le TBB a également permis aux élèves du secondaire, (9 et 10ème année) de voir sous forme de captation vidéo le spectacle *Les Misérables* de Victor Hugo dans sa version raccourcie pour les classes (spectacle qu'ils auraient dû voir en mai 2020, dans le cadre de la programmation scolaire en partenariat avec le JECOS). Le TBB a également poursuivi ses collaborations avec Nova Jazz, la Maison d'Ailleurs, le Castrum et RESO pour l'organisation de la Fête de la danse. De même, il a entamé une nouvelle collaboration avec le Musée suisse de la Mode et a tissé des liens avec l'Université Populaire de Zurich.

Il a également coordonné avec le Théâtre de l'Echandole l'opération Théâtres Solidaires, un appel à projets pour des artistes ayant un lien fort avec la Ville d'Yverdon-les-Bains et sa région : 6 lauréat-es ont été récompensé-es pour leurs projets innovants ! Le TBB a consolidé sa visibilité dans le paysage théâtral suisse et international. Il a continué à tisser

des liens avec des compagnies suisses et étrangères de première importance. Ainsi, le TBB a été le partenaire des 3 lauréats du concours LABEL + pour 2020 : *Angels in America*, Compagnie Philippe Saire, *Lumen* de Yasmine Morand et *Madone* de Dorian Rossel, et a développé une relation privilégiée avec TG Stan, compagnie belge de renommée internationale.

Le TBB a également coproduit plusieurs spectacles de compagnies romandes, tels que : *Histoire d'Ille* d'Yvette Théraulaz, *Frustrée* de Latifa Djerbi, *Losing Ground* de Joachim Ciocca, *Les Visages* de la Cie Kokodyniack, *If - Une Odyssée verte*, Cie les arTpenteurs, *Ma Cuisine intérieure* de Brigitte Rosset, *Caravane en Chœur* de Lionel Frésard et Jean-François Michelet, *The Glass Room* de Leili Yahr. Au total, 8 coproductions de compagnies romandes sur l'année 2020 !

Le TBB a également pu compter sur une augmentation du poste de promotion et médiation, avec l'engagement dès le mois de mai d'une responsable de communication à 60%.

## Ressources Humaines

Situation RH			
	Personnel fixe	Personnel auxiliaire en CDI	Personnel temporaire
Nombre	9 et 3 apprenti-es	22	2
EPT correspondant	6.075 et 3 (apprenti-es)	0.3	0.2
% Hommes	45% et 33% (apprenti)	37.5%	100%
% Femmes	55% et 66% (apprenties)	62.5%	0

## Activités

En 2020, le TBB aurait dû accueillir 35 spectacles de théâtre, 9 de danse, 4 pour le jeune public, 13 de musique (2 de musique actuelle, 3 de jazz et 8 de classique) et 4 propositions de médiation avec le publique en dehors des accueils des scolaires. A

cause de la pandémie, le TBB n'a pu présenter au public que 11 spectacles de théâtre, 4 de danse, 3 pour le jeune public, 2 concerts de jazz et 3 de musique classique et une animation.

Événements réalisés				
	Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
A l'année	Théâtre	11 spectacles	21 représentations	62%
	Jeune public	3 spectacles	4 représentations	77%
	Danse	4 spectacles	7 représentations	64%
	Musique	3 concerts	3 concerts	76%
	Jazz	2 concerts	2 concerts	97%
Ponctuel	Micro-soirées du TBB (5 soirées)	Théâtre : 3 spectacles	6 représentations	100%
		Musique classique	4 concerts	100%
		Jazz / Musique	2 concerts	100%
		Danse : 3 spectacles	5 représentations	100%
		Lecture - animation	5 animations	100%
Hors les murs	Le Castrum	Résidences été		

Événements annulés et ou reportés			
	Nature	Occurrence	Total
A l'année	Théâtre	22 spectacles	43 représentations
	Danse	2 spectacle	2 représentations
	Jeune public	1 spectacle	1 représentation publique / 3 scolaires
	Musique classique	4 concerts	4 concerts
	Musique actuelle	1 concert	1 concert
	Médiation	3 activités	6 rencontres
Ponctuels	Fête de la danse	Danse	6 représentations
		Cours d'initiation	10 cours
		Film	2 projections
Hors les murs	Numerik Games	Théâtre	2 représentations

Artistes				
	Compagnies/groupes invités	Artistes par compagnies/groupes	Provenance %	
Nombre	66 compagnies / groupes invités	230 artistes	Régionaux	47%
			Nationaux	33%
			Internationaux	20%
% Hommes		54%		
% Femmes		46%		

Fréquentation				
	Total entrées payantes	Total entrées événements gratuits	Total entrées invité-es	Total entrées scolaires
Nombre	4132	650	738	2218

Le TBB a offert 6 événements gratuits à son public avec les Micro soirées d'été et le spectacle Moving

Earth à l'occasion de la présentation de saison pour un total de 650 spectateurs.

## Communication

La Communication s'est professionnalisée en 2020, grâce à l'arrivée d'une nouvelle responsable communication et médiation et de l'augmentation du poste, passant de 20% à 60%. Ce renouveau a ainsi permis une plus grande présence de l'institution,

notamment sur les réseaux sociaux, pendant la pandémie, avec la création de nombreux nouveaux projets (affiches interactives SGA, capsules vidéos, etc.)

## Problématiques et perspectives

Cette année de pandémie a amené le TBB à réfléchir sur ses stratégies de programmation en fonction des contraintes liées aux mesures sanitaires, avec notamment la limitation des jauges maximales des salles de théâtre. La Direction réfléchit à des concepts de théâtre en plein air et a renforcé sa collaboration avec les acteurs et actrices du tissu culturel romand. Ainsi, le TBB s'est lié avec tous les théâtres municipaux vaudois pour soutenir de manière plus marquée les artistes régionaux, en proposant des résidences de création dans les différents lieux et en renforçant les tournées dans ces théâtres, des compagnies soutenues.

Le TBB prépare activement le centenaire de Benno Besson (novembre 2022) et le 125<sup>ème</sup> anniversaire de la construction du bâtiment (décembre 2023) afin de proposer une programmation riche et variée autour de ces deux événements.

Enfin, le TBB poursuit sa réflexion concernant la rénovation du théâtre ainsi que du plateau et de la

cage de scène. Ces rénovations permettront un accès aisé aux dessous de scène pour l'entreposage du matériel technique, d'une part, et d'autre part, pour pouvoir accueillir de plus grands décors et ainsi offrir au public d'Yverdon-les-Bains plus de choix artistiques et une meilleure visibilité.

Du point de vue des infrastructures, la technique a entamé un renouvellement complet de son parc lumières avec une transition à l'éclairage LED pour tous les projecteurs, afin de contribuer aux mesures d'économie d'énergie, mais également afin de répondre aux exigences des créateurs lumières actuels.

Le TBB et le Théâtre de l'Echandole ont vu leurs effectifs croître ces dernières années et pour faire face au manque de places dans les bureaux, une réflexion est également entamée, en vue de mieux répartir les bureaux dans le bâtiment.

## LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Le CACY est un lieu d'expérimentation, production et diffusion des pratiques contemporaines en termes d'arts visuels. Ses expositions témoignent de la

diversité de ces dernières et ses actions de médiation les rendent accessibles au plus grand nombre.

### Point COVID

- La pandémie COVID a contraint le CACY à une réorganisation de son programme d'expositions, ainsi qu'à de nombreuses adaptations de son offre de médiation.
- Suite aux fermetures imposées, Rolando Bassetti, le nouveau directeur entré en fonction en juin, a dû prolonger sur 2021 l'exposition *Rock me Baby* et reporter à 2022 la carte blanche donnée au MuMode.
- Afin de répondre aux normes sanitaires, des journées d'ouverture ont remplacé les vernissages. De nombreuses activités, telles que conférences, visites, événements conviviaux, ont dû être annulées ou limitées. Le CACY a su s'adapter en proposant de la médiation en ligne, des ateliers

jeune public et *Le Calendrier de l'Avent des artistes* sous forme de vitrine.

- Les restrictions ont généré une baisse de la fréquentation et la réorganisation des plannings a constamment occupé la direction et l'administration.
- La mise en place du télétravail a permis de continuer à œuvrer dans des conditions satisfaisantes. Néanmoins, certains pôles d'activité, qui nécessitent une présence sur site, ont subi un ralentissement, notamment la gestion du Fonds d'arts visuels, le développement du pourcent culturel et des projets d'art public.

### Réalisations principales

Le CACY a produit 4 expositions et 6 interventions hors les murs, valorisant le travail d'artistes issues de la scène locale, nationale et internationale. L'offre de médiation culturelle a été améliorée et la nouvelle

direction a entrepris une restructuration des activités. Le développement du pourcent culturel, ainsi que des projets d'art public, sont progressivement assimilés à l'activité.

### Ressources Humaines

Situation RH			
	Personnel fixe	Personnel auxiliaire en CDI	Personnel temporaire
Nombre	3	2	2
EPT correspondant	2,1	0,3	0,1
% Hommes	33,3%	0	0
% Femmes	66,6%	100	100

**Activités**

Expositions				
	Nature	Occurrence	Total entrées (chiffres 2020 pour expos sur 2 années)	TOTAL ENTREES
<b>Au CACY</b>  N.B. : Les chiffres comprennent la fréquentation journalière, lors des activités de médiation et des événements culturels.	Exposition collective <i>Libres</i>	23 nov 2019 – 9 fév 2020	930	
	Exposition personnelle <i>Inside – Gabriela Löffel</i>	29 fév – 21 juin	948	
	Exposition personnelle <i>Mechantoupas - Gaspard Delachaux</i>	18 juill – 13 septembre	2077	
	Exposition collective <i>Rock me baby</i>	10 oct 2020 – 23 déc	1433	
				<b>5388</b>
<b>Hors les murs</b>	Intervention au Musée du fer et du chemin de fer, Vallorbe	Dans le cadre de <i>Libres</i>	Pas comptabilisé	
	Intervention au Théâtre de la Tournelle, Orbe	Dans le cadre de <i>Libres</i>	Pas comptabilisé	
	<i>Renaissance</i> , photographies de Sarah Carp à L'Echandole	Dans le cadre de <i>Libres</i>	Pas comptabilisé	
	<i>Mizuhiki</i> (Rat), peinture murale de Tami Ichino, au Théâtre Benno Besson	29 fév. 2020 – Eté 2021	Pas comptabilisé	
	Vitrine du <i>Calendrier de l'Avent de artistes</i>	1 <sup>er</sup> – 23 décembre 2020	Pas comptabilisé, passants à la Rue du Four	
<b>Autres activités</b>	% Culturel Collège des Rives / Chloé Delarue	Suivi sur l'année 2020	-	
	% Culturel Passerelle sur la Thièle / Maya Rochat	Dès juin, étude et proposition	-	

Artistes			
	Artistes par compagnies/groupes	Provenance %	
<b>Nombre</b>	81	Régionaux (41)	50,6 %
		Nationaux (17)	21 %
		Internationaux (23)	28.4 %
<b>% Hommes</b>	50,6 %		
<b>% Femmes</b>	49,4 %		

Au total, le CACY a enregistré 4843 entrées en 2020, ainsi que 545 entrées scolaires. Le CACY se veut ouvert au plus grand nombre. L'attention accordée à la médiation culturelle permet d'assurer un accueil convivial et instructif pour

différents publics, allant des classes d'école aux groupes de seniors. Ses expositions intéressent les professionnels et la presse spécialisée, mais attirent également les curieux·ses et les touristes.

## Communication

Le CACY n'a pas de responsable presse et communication. La stratégie, la création de contenus et les contacts incombent donc à la direction et aux collaboratrices fixes. Néanmoins, le

Centre d'art réussit à avoir une bonne visibilité et ses activités sont souvent relayées dans les médias romands.

## Problématiques et perspectives

Les principales problématiques concernent l'exiguïté et la promiscuité des bureaux, ainsi que le manque de ressources humaines pour suivre le pourcentage culturel, développer la médiation, la communication et les projets d'art public. Le CACY souhaite se donner les moyens pour faire évoluer progressivement ces quatre volets d'activités.

En effet, cette évolution doit se faire en préservant la qualité des expositions, ce qui demeure la mission première du CACY. De même, les ressources actuelles sont insuffisantes pour développer dans de bonnes conditions le volet art public, la médiation et la communication.

## LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET SCOLAIRE

Lieu de documentation et de conservation, lieu de formation, lieu de rencontre et d'échanges, lieu de découvertes culturelles, la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPY) est parvenue, malgré la pandémie, à remplir ses missions. Si certaines de ses valeurs, principalement la convivialité et la socialisation, ont été malmenées en cette période de pandémie, des alternatives ont été proposées afin de maintenir les liens existants avec les usager·ères et d'en créer de nouveaux. Là a été le point fort de la bibliothèque en cette année particulière : proposer très rapidement une *Bouffée d'air à domicile* à ses différents publics lors de la fermeture de 8 semaines, permettre l'accès à

la collection dès que cela fut possible dans un contexte sanitaire rassurant, mettre sur pieds des activités à l'extérieur durant l'été... La BPY a également œuvré pour offrir un lien social à tous et toutes en proposant des lectures au bout du fil et en prêtant des tablettes aux résident·es d'un EMS yverdonnois. Les 2 équipes (lecture publique et scolaire) ont uni leur force afin de rendre cela possible. Cette collaboration entre les équipes a été formalisée et optimisée par la nouvelle organisation fonctionnelle par pôle (aménagement, bibliothéconomie, communication, médiation culturelle, prêt).

## Ressources Humaines

Situation RH			
	Personnel fixe	Personnel auxiliaire en CDI	Personnel temporaire
Nombre	14	7	1
EPT correspondant	10.85	0.45	Compris dans les 0.5
% Hommes	25 %	57%	0%
% Femmes	75%	43%	100%

La BPY s'engage également dans la formation en encadrant deux apprenti·es agent·es en information documentaire et en accueillant pour quelques mois

une stagiaire de la Haute école de travail social et de la santé.

## Activités

Événements			
	Nature	Occurrence	Nombre de personnes
récurrents	Activités enfants	11	249
	Biblio club	11	64
	Rencontre des lecteurs	3	13
ponctuels	Ateliers jeunesse	3	54
	Conférence – discussion-concert adulte	5	85
	Exposition	2	40 (vernissages)
	Activités jeunesse	4	63
	Projections jeunesse	6	120
	Projections adultes	2	21
online	Albums lus	39 albums	
	Lecture au bout du fil	155 lectures	310
	Entracte online	12 courts-métrages	750 vues
	De ma fenêtre	71 contributions	
	Atelier d'écriture		8
	Nuit du conte	1 podcast	780 vues
Raconter les invisibles	1 podcast	470 écoutes	
Hors les murs	Activités adultes	7	77
	Activités enfants	8	214
	Jeu de piste		2200

Autres activités			
	Nature	Domaine	Total
Bibliothéconomie	Acquisition	Adulte	2250
	Acquisition	Jeunesse	2885
	Désherbage	Adulte	7552
	Désherbage	Jeunesse	870
Accueils scolaires	Avec animation pédagogique		398 périodes
	Sans animation pédagogique		17 périodes
	Enseignement spécialisé		28 accueils
Fonds ancien	Chroniques publiées dans La Région et sur le site de la BPY		10
	Prêts pour numérisation de documents		112

Artistes/ Intervenants			
		Provenance %	
Nombre	48 personnes : 35 femmes et 13 hommes	Régionaux	91.5%
		Romands	8.5 %
% Hommes		27%	
% Femmes		73%	

Dans le cadre de la politique du livre, des artistes ont été invité-es à mettre en mots et en images la période du semi-confinement (participation à l'atlas collectif *De ma fenêtre*, réalisation d'une fresque

autour du chantier de l'Ancienne-Poste 2). Autre projet soutenu par la politique du livre, la rédaction par un auteur régional de chroniques dans le cadre de l'exposition *Rock me baby*.

Fréquentation						
	Prêts	Lecteurs-trices actifs	Nouveaux-elles lecteurs-trices	Elèves venus avec leur classe	Provenance %	
Nombre	149905	4324	905	5387 160 (fondations)	Yverdon-les-Bains	54.3%
					Hors Yverdon	45.7%
% Hommes			42.5			
% Femmes			57.5			

La pandémie a entraîné une baisse de 22% du nombre de prêts. L'accès à la lecture et aux découvertes culturelles a été maintenu grâce aux nouvelles propositions et aux adaptations. L'indisponibilité de certaines offres (pc, salles de

travail, espace convivial) a surtout touché un public défavorisé.

Avec 5547 élèves accueillis à la BPY et un riche programme d'activités pour les jeunes, la BPY a pu remplir ses missions envers ce public.

## Communication

La BPY a bénéficié d'une excellente visibilité en 2020 grâce aux activités proposées durant le semi-confinement, à ses contenus en ligne et à la mise en valeur du fonds ancien. Un de ses documents les

plus précieux, le croquis de Graffenried, a été prêté pour l'exposition *Exotic ?* au Palais de Rumine à Lausanne.

## Problématiques et perspectives

La fermeture de la bibliothèque et le télétravail durant cette période ont fortement perturbé le fonctionnement de la BPY, dont les principales missions sont en lien avec les publics et la collection. La pandémie a renforcé la fracture numérique ; des activités seront proposées afin de lutter contre celle-

ci. Deux projets importants seront également développés ces deux prochaines années : la rénovation et le réaménagement de l'espace adulte et de la salle de lecture et l'obtention du label Culture inclusive.

## LA MARIVE

La Marive, en exploitation depuis mai 1994, est une salle de spectacles et de congrès pouvant accueillir 1'100 personnes. Elle accueille principalement des sociétés locales, des entreprises et associations

pour l'organisation d'assemblée, de congrès, des séminaires, d'expositions ou de spectacles, ainsi que les services de la ville et des écoles à l'occasion d'évènements officiels.

### Points forts

En 2020, la Marive a accueilli, entre autres et malgré les annulations, 1 repas gala d'entreprise, 1 séminaire d'une association de fiduciaires, 3 spectacles, 1 assemblée générale d'une association romande. De même, la Marive a accueilli 2 séances du Grand Conseil vaudois pendant le 1<sup>er</sup>

confinement, ainsi que toutes les séances du Conseil communal. La salle a également accueilli les promotions de l'ARPIH.

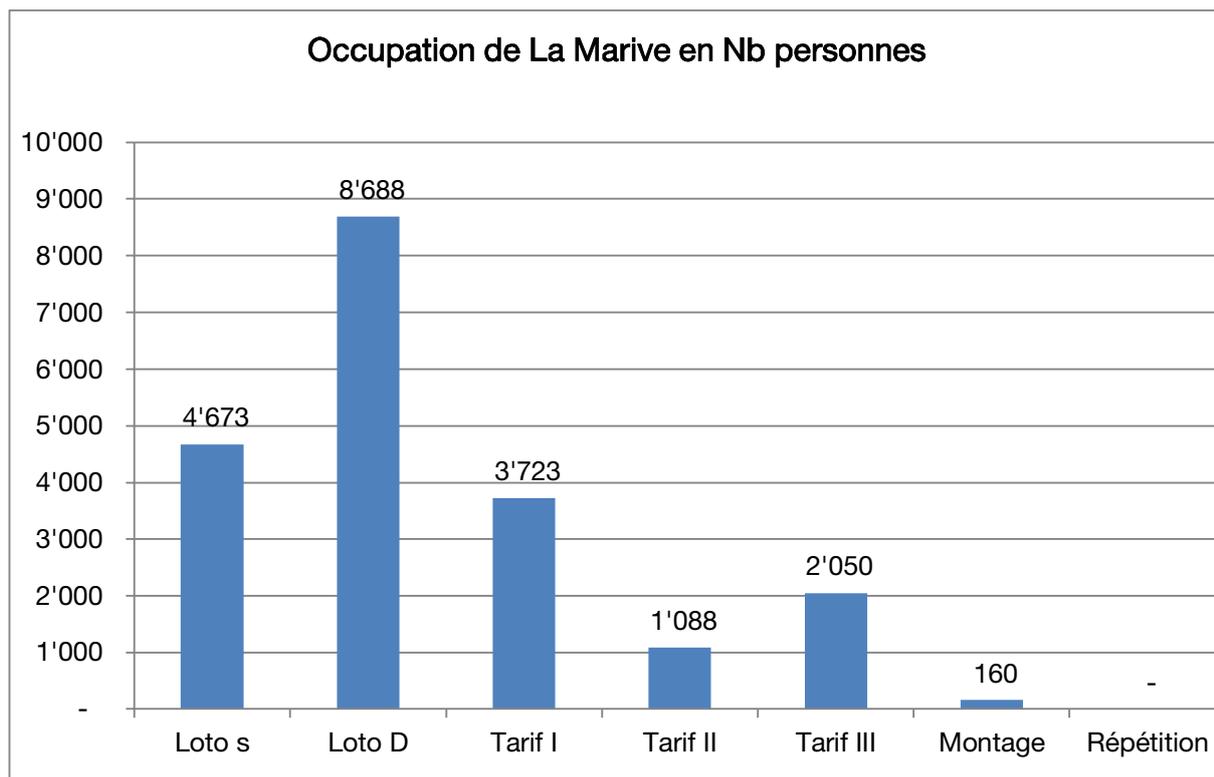
En termes d'offre culturelle, 3 spectacles (*Celtic Legends*, *La Fabuleuse histoire de George Müller* et *Viktor Vincent*) ont été proposés cette année.

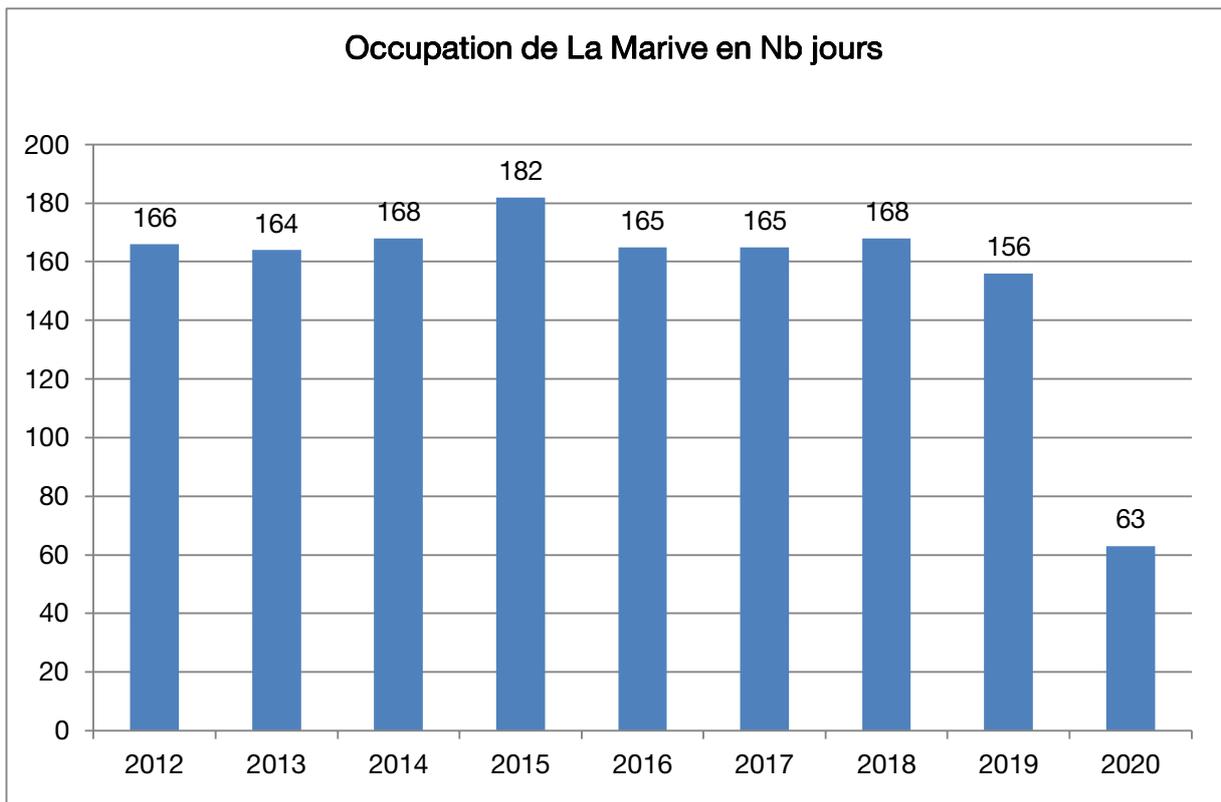
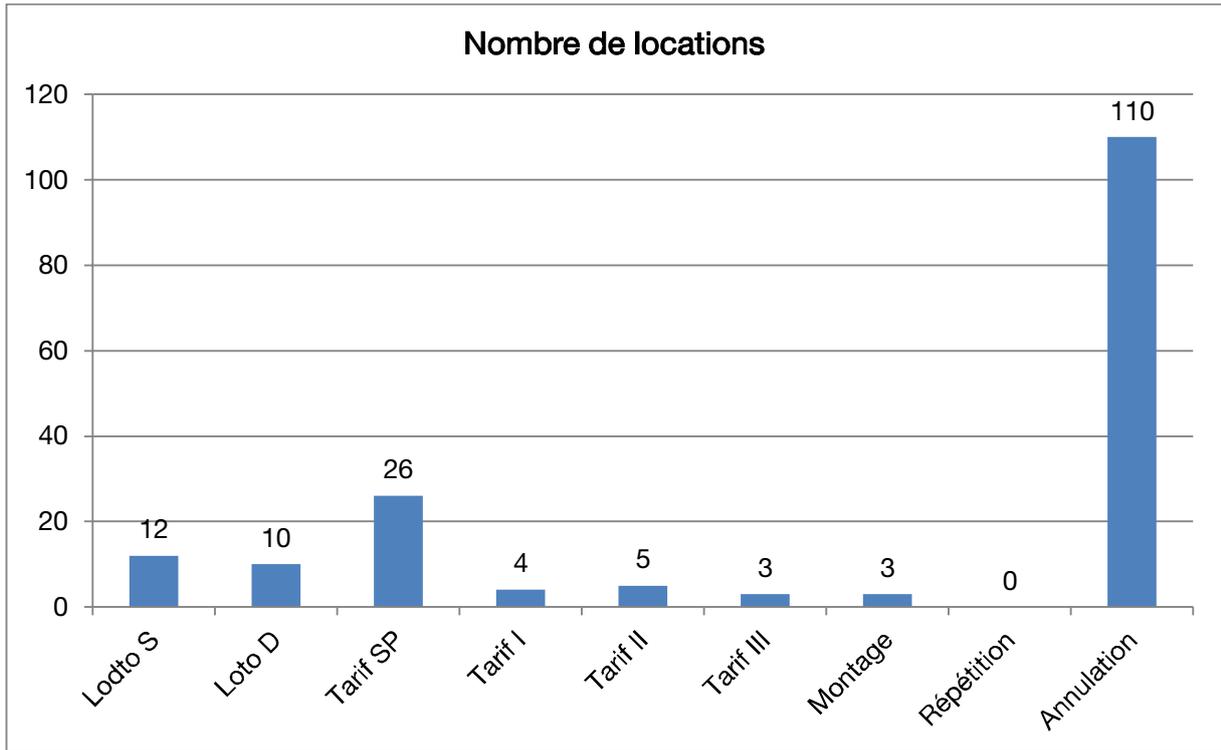
### Quelques chiffres

Suite au COVID-19, le chiffre d'affaire de la location de La Marive a baissé de 74.7%, soit 110 jours annulés sur 165 jours de prévus. Différence selon le type location : - 26 locations Tarif I, - 18 locations Tarif II, - 12 locations Tarif III, - 14 lotos et - 23 montages-répétitions.

Nous pouvons décomposer le genre de location comme suit :

• Tarif I (société locale - commune)	30	47%
• Tarif II (congrès - assemblée)	5	8%
• Tarif III (privé - but lucratif)	3	5%
• Loto simple (loto du soir)	12	19%
• Loto double (après-midi et soir)	10	16%
• Montage - répétition	3	5%





## Ressources Humaines

Situation RH			
	Personnel fixe	Personnel auxiliaire en CDI	Personnel temporaire
Nombre	3	11	1
EPT correspondant	3	2.5	
% Hommes	100%	91%	100%
% Femmes		9%	

## Perspectives 2021

- Concrétiser le nouveau projet de développement de La Marive.
- Finaliser le problème des mauvaises odeurs péjorant l'image de la salle.
- Mise en route du chauffage à distance dans le premier semestre et recherche de solution pour faire du rafraîchissement.

## LE MUSEE D'YVERDON ET REGION

Le Musée d'Yverdon et région (MY) est un château-musée d'archéologie et d'histoire, dont la mission est la conservation ainsi que la valorisation du

patrimoine matériel, immatériel et bâti de la ville et de la région nord vaudoise.

## Points forts

Les principales réalisations de l'année ont été les suivantes :

- Exposition temporaire *Fako* co-produite avec le MuMode (19 juin – 3 septembre)
- Exposition temporaire : *Rock Me Baby* (en partenariat avec le CACY, la Maison d'Ailleurs et la Bibliothèque publique et scolaire, dès le 10 octobre)
- Evènement : Journée des châteaux suisses (4 octobre)
- Evènement : Journées européennes du patrimoine (12-13 septembre 2020)

- Jeu de piste : Au fil d'histoires (en partenariat avec la Bibliothèque publique et scolaire, inauguré le 24 juillet)

Evolutions du fonctionnement de l'institution :

- Entrée en fonction du nouveau directeur du MY, M. Vincent Fontana (1<sup>er</sup> septembre) après la direction ad interim de Mme Corinne Sandoz.
- Préparation de la mise en application du Projet scientifique et culturel (PSC), appliqué dès 2021.
- Mise en place de nouveaux instruments de travail (caisse enregistreuse informatisée) et de sécurité (vidéosurveillance)

## Ressources Humaines

Situation RH			
	Personnel fixes	Personnel auxiliaire en CDI	Personnel temporaire
Nombre	4	12	6
EPT correspondant	2,9	2	0,1
% Hommes	50	50	50
% Femmes	50	50	50

Ce tableau correspond à la situation RH dès le premier septembre. En effet, les ressources humaines du MY ont beaucoup évolué en milieu

d'année (arrivée de la nouvelle direction au 1.09.2020 et recrutement de membres du personnel de surveillance à l'été).

## Activités

Événements				
	Nature	Occurrence	Total	Nombre de participant-es
A l'année	Médiation <i>P'tit Ciné</i>	Saisonnier / mensuel	2	82
A l'année	Médiation <i>Les contes du MY</i>	Saisonnier / mensuel	3	146
A l'année	Visites guides thématiques	Sur demande	2	29
Ponctuels	Inauguration vitrail Wyttenbach	Occasionnel	1	40
	Vernissage exposition <i>Fako</i>	Occasionnel	1	116
	Atelier exposition <i>Fako</i>	Occasionnel	1	7
	Finissage exposition <i>Fako</i>	Occasionnel	1	23
	<i>Journées du patrimoine européen</i>	Annuel	1	206
	<i>Journée des châteaux suisses</i>	Annuel	1	233
	Vernissage exposition <i>Rock Me Baby</i>	Occasionnel	1	241
Extra Muros	Conférence-projection ATEMPY	Occasionnel	1	69

En raison des mesures sanitaires liées au Covid-19, au moins 21 événements ont été annulés (contes MY

de l'autmone, P'tit ciné, Journée mondiale de l'eau, Fête de la danse, table ronde *Rock Me Baby*, etc.).

Fréquentation						
	Total entrées payantes	Total entrées événements gratuits	Total entrées invité-es	Total entrées scolaires	Provenance %	
Nombre	3277	1549	770	211	Régionaux (Vaud)	54,24 %
					Nationaux	40,13 %
					Internationaux	5,63 %

En raison du Covid-19 qui a contraint le MY à rester fermé 4 mois, la majorité des visites scolaires ont été annulées. En tenant compte de ce contexte, la fréquentation est en hausse au niveau des publics adultes et touristiques.

Entre 2010 et 2019, le public cible du musée a été essentiellement constitué de trois catégories : le public scolaire (60%), le public local et régional ainsi que le public dit « spécialiste » (acteurs et actrices

du monde culturel ou consommateur-trices avérés de culture). En 2020, le MY a par chance bénéficié des mesures limitant la mobilité internationale, en accueillant une part croissante de public dit « touring » (touristes en excursion, en séjour de loisir ou de passage). Cette part de public « touring » est appelée à croître dans le nouveau plan de développement du MY.

## Perspectives

Très marquée par le contexte de la crise sanitaire, l'année 2020 a révélé au moins deux points de développement prioritaires :

- L'obsolescence du site internet. Sa refonte intégrale est prévue pour le printemps 2021, afin d'accroître la présence et l'activité virtuelle du MY malgré les mesures de fermeture sporadiques.

- Un problème d'image et de positionnement du musée dans la cité et au sein même du château. L'harmonisation d'un logo unique dans l'espace public, l'annualisation des horaires d'ouverture et la rationalisation de la signalétique intérieure et extérieure du MY sont des points qui ont très

partiellement résolu le problème, qui devra être traité de manière systémique dès 2021.

Au niveau des activités culturelles, le MY manque à ce jour d'un poste dédié à la médiation culturelle. Cette situation est préjudiciable pour l'ensemble des activités de médiation, et sera partiellement palliée en 2021 par l'engagement d'auxiliaires de médiation sur appel, qui seront également chargés de la conception d'évènements.

Au niveau du fonctionnement général, au niveau stratégique les années 2021-2022 seront

essentiellement consacrées à la mise en route du PSC, la négociation d'une nouvelle convention de subventionnement ou contrat de prestation avec la Ville d'Yverdon-les-Bains et le renouvellement de la convention de « musée reconnu » avec le canton de Vaud. Au niveau budgétaire, l'année 2021 – dont le budget est déficitaire – sera consacrée au renforcement des soutiens actuels et à l'élargissement des partenaires financiers pour atteindre l'équilibre budgétaire à l'horizon 2022.

## LA MAISON D'AILLEURS

Située dans les anciennes prisons d'Yverdon-les-Bains, la Maison d'Ailleurs est une institution fondée en 1976 par Pierre Versins et que l'on peut caractériser selon trois orientations : en premier lieu, elle est un musée dédiant son exposition annuelle à des esthétiques proches de l'imaginaire des sciences, des technologies et des sociétés alternatives ; en second lieu, elle est – grâce aux quelques 130 000 objets de collection archivés et indexés dans une base de données conçue par l'équipe du musée – un centre de recherche spécialisé attirant des chercheurs du monde entier ; en troisième lieu, elle est responsable de l'organisation du Numerik Games Festival, une manifestation dédiée à la créativité numérique.

Sa vocation « politique » peut être résumée en quelques mots : « Il n'est plus à démontrer que les fictions considérées comme "populaires" ont produit de nombreux chefs-d'œuvre, ont marqué la Modernité et ont établi des cadres permettant de penser la réalité. Livres, bandes dessinées, films, jeux vidéo, tableaux, sculptures et consorts viennent en effet rappeler aux visiteurs du musée yverdonnois que ce qu'ils imaginent parfois comme "enfantin", rayonne en fait depuis le cœur de notre Occident technologique. La Maison d'Ailleurs est un appel à penser l'impensé et à mieux saisir les contours de notre imaginaire contemporain ; autrement dit, c'est un lieu de liberté ».

### Points fort

#### Général :

- Toute l'année : accueil et participation à de nombreux workshops (ICOM, école de poly designer 3D, colloques UNIL, etc.).
- Janvier 2020 : participation au JOJ avec un espace dédié à la Maison d'Ailleurs.
- Mars-avril 2020 : mise sur pied d'un concept de capsules vidéo « Un bout d'Ailleurs chez vous » pendant le semi-confinement (44 vidéos publiées sur YouTube).
- Juillet-août 2020 : organisation de « La Place en jeux », sur sollicitation de la Ville d'Yverdon-les-Bains.
- Septembre 2020 : location d'une exposition sur les villes utopiques au Rolex de l'EPFL.
- Octobre 2020 : création d'une exposition sur les jeux vidéo à la Bibliothèque d'Orbe.
- Novembre 2020 : location de l'exposition « Genèse » au Belair centre.
- Décembre 2020 : ouverture de l'exposition « Je est un monstre ».

#### Conservation :

- Traitement et indexation des fonds « Lobby cards » (3'300 pièces), « Artima » (900 pièces), « Pulpes allemands » (800 pièces) et « Affiches » (900 pièces)
- Travail de préservation et de conservation du fonds « Stableford » (3'900 pièces).
- Indexation des images intérieures des fonds « Pulpes » (1'500 images) et « Ancien » (8'800 images).
- Mise en chantier d'un projet sur l'accessibilité web des collections, en partenariat avec la HEIG-VD

#### Evolutions du fonctionnement de l'institution :

- Champ d'expertise médiatique et muséographique a été considérablement sollicité durant toute l'année et a démontré le professionnalisme atteint par l'équipe du musée.
- La pandémie a démontré la flexibilité et la capacité d'adaptation de l'équipe du musée.
- La pandémie a poussé à trouver des solutions financières innovantes – mandats, locations, etc. – pour compenser les revenus habituels (billetterie, locations de l'Espace Jules Verne, événements au musée).
- Adaptation de la communication et de la promotion.

## Ressources Humaines

Situation RH			
	Personnel fixe	Personnel auxiliaire en CDI	Personnel temporaire
Nombre	8	13	2
EPT correspondant	5.1	0	1
% Hommes	90%	20%	50%
% Femmes	10%	80%	50%

Il est à noter qu'aucun licenciement n'a eu lieu en 2020 et ce, malgré les situations problématiques engendrées par la pandémie.

De plus, deux postes à temps partiel (70% et 30%) ont pu être créés en fin d'année afin de soutenir l'équipe du musée dans l'organisation du Numerik Games Festival (week-ends 2021 et édition 2021)

## Activités

Expositions			
	Nature	Total	Taux de remplissage
À l'année	Expositions	2	--
Ponctuels	Ateliers jeune public	3/11	80%
	Visites guidées	67	--
	Anniversaires	20	100%
	Événements adultes	17/27	90%
	Escape Game	23	100%
Hors les murs	Expositions	3	

Artistes			
	Artistes par compagnies/groupes	Provenance %	
Nombre	7 artistes invités	Régionaux	14%
		Nationaux	29%
		Internationaux	57%
% Hommes	100%		
% Femmes	0%		

Fréquentation						
	Total entrées payantes	Total entrées événements gratuits	Total entrées invité-es	Total entrées scolaires	Provenance %	
Nombre	11'346	--	1'154	Env. 180	Régionaux	60%
					Nationaux	32%
					Internationaux	8%

Trois publics cibles sont au cœur des stratégies de la Maison d'Ailleurs : adultes, jeunes adultes, familles.

## Problématiques et perspectives

Dans un contexte incertain, l'année 2021 sera dédiée à :

- La préparation de la prochaine exposition du musée (début 2022)
- La préparation des week-ends événementiels Numerik Games (mars-juillet) 2021 et de l'édition estivale (août 2021).
- Le développement de nouveaux formats numériques pour toucher de nouveaux publics (streaming live, TikTok, Youtube).
- La promotion et l'organisation d'événements adultes/enfants/entreprises en fonction des mesures sanitaires en vigueur.
- L'avancement sur le projet de mise en ligne des collections.
- La refonte du site web.

Fonctionnement de l'institution :

- La maison d'Ailleurs a repensé son organisation et engagé deux nouveaux collaborateurs : 2021 permettra de développer de nouvelles activités (week-ends Numerik Games) sans surcharger l'équipe du musée.
- La flexibilité adoptée en 2020 (travail à distance, etc.) sera également au cœur du travail de l'équipe du musée, avec pour mission de faire exister le musée et ses activités sur le web grâce aux nouveaux formats numériques élaborés (avec l'UNIL et la HEIG-VD).

## LES ARTPEENTEURS

Les Artpeenteurs est une compagnie de théâtre itinérant cherchant à promouvoir et développer les valeurs du théâtre populaire itinérant au travers de spectacles et de médiations accessibles à tous les publics, alliant divertissement et réflexion, sur le territoire d'Yverdon, du canton de Vaud et au-delà, en collaboration avec les Communes, les théâtres,

les écoles et les réseaux associatifs locaux... et internationaux. Promouvoir la formation professionnelle et la relève artistique en lien avec le théâtre populaire itinérant. Promouvoir la transition écologique dans le domaine du théâtre et sensibiliser aux problématiques liées à la crise climatique et au respect du vivant.

## Réalisations principales

Sur 51 représentations prévues en Suisse et en Belgique, 7 seulement ont pu être honorées. Néanmoins, les représentations et médiations annulées en Suisse sont toutes reportées et confirmées en 2021 et 2022, enrichies de nouveaux lieux. Celles en Belgique sont en cours de confirmation.

L'évènement anniversaire des 20 ans (avec invité d'honneur Les Baladins du Miroir de Belgique - 40ans) est reporté en juin 2021 dans une version allégée mais toujours en coproduction avec le TBB et l'Echandole. Des ateliers de médiation publique (chants participatifs / 20 ans), en collaboration avec le TBB, l'Echandole et les Baladins du Miroir, ont eu lieu jusqu'à mi-mars. Toutes les autres médiations

avec notamment les collèges de Neuchâtel et du Sentier ont été annulées/reportées. Report également du colloque et/ou de la journée sur l'itinérance verte.

Les évolutions du fonctionnement de l'institution :

- La rencontre d'un mécène et la découverte d'une maison à investir à quelques kilomètres d'Yverdon-Les-Bains, pour un développement des activités de recherche et de formation autour du théâtre itinérant
- L'évolution de l'association des artpeenteurs vers une transformation de reconnaissance d'utilité publique.

## Ressources Humaines

Situation RH		
	Personnel fixe	Personnel temporaire
Nombre	5	23
EPT correspondant	1.90	4.75
% Hommes	63	46.7
% Femmes	37	53.3

## Activités

Événements			
	Nature	Occurrence	Total
Ponctuels (sous chapiteau)	Création et diffusion de <i>If...une odyssee verte</i>	Au Sentier, Neuchâtel, Aigle, Yverdon, Namur (BE), Jodoigne (BE), La Tour-de-Peilz	41 représentations 4 réalisées, les autres reportées en 2021 et 2022
	Diffusion de <i>Odysseus Fantasy</i>	Jodoigne (BE), La Tour-de-Peilz	2 (dont 1 réalisée)
	Diffusion de <i>Odysseia</i>	Thoricourt (BE) La Tour-de-Peilz	2 (dont 1 réalisée)
	Création et diffusion de <i>Banquet forain</i>	Yverdon, Namur (BE), Thoricourt (BE) Jodoigne (BE),	4
	Lecture spectacle : <i>L'Odyssee des arTpenteurs - 20 ans d'itinérance</i>	Yverdon, La Tour-de-Peilz	2 (dont 1 réalisée)
	Théâtre et chapiteaux au bord de l'eau - (20 ans arTpenteurs - 40 ans Baladins du miroir (BEL))	Yverdon	1 semaine reportée en 2021
Hors les murs	Les médiations	Yverdon ateliers chants participatifs Manufacture Lausanne rencontre sur le théâtre itinérant Au Sentier, Neuchâtel	

Artistes				
	Les arTpenteurs	Artistes (sur scène) par spectacle	Provenance %	
Nombre		If...une odyssee verte = 10 (4H, 6 F) Odysseus Fantasy = 5 (4H,2F) Odysseia = 8 (4H,4F) Banquet forain* = 26 (12H, 14F) Lecture Odyssee des 20 ans = 10 (4H, 6 F)	Régionaux	49
			Nationaux	19
			Internationaux	32
% Hommes		46		
% Femmes		54		

\* : Le Banquet forain : une création mixte entre Les arTpenteurs (CH : 11) et Baladins du miroir (BEL : 15)

Fréquentation				
La Tour-de-Peilz / Théâtre de l'Oriental du 23 au 27 septembre 2020 (If, trilogie, Lecture brunch l'odyssée des 20 ans = représentations)				
	Total entrées payantes	Total entrées événements gratuits	Total entrées invité-es	Total entrées scolaires
Nombre	208		69	

Les jauges étant réduites de moitié conformément aux mesures sanitaires (60 personnes pour les spectacles, 40 pour la lecture brunch. Port du

masque obligatoire sur tout le site, etc.) le taux de fréquentation s'est élevé à 98.93%.

## Problématiques et perspectives

L'arrêt forcé des activités de l'association a permis un profond travail de réévaluation et de perspectives de transformation de la structure. La rencontre d'une mécène permet d'envisager de développer le secteur de formation de la relève du théâtre itinérant, la recherche et le travail de création. À noter que cette mécène a l'intention de faire de l'association son héritière et a déjà entrepris certains travaux pour ses activités. Parallèlement, une démarche de reconnaissance d'utilité publique de l'Association les arTpenteurs est en cours.

Parallèlement, l'association souhaite également travailler sur les éléments suivants pour 2021 :

- Poursuite de la démarche « VIV- vers une itinérance verte » par la mise en place de conversations carbonées autour des activités de l'association.
- Renouvellement de la 5<sup>ème</sup> Convention Vaud-Yverdon-arTpenteurs
- Présentation de l'événement anniversaire des 20+1 ans « Théâtre et chapiteaux au bord de l'eau » avec pour invités d'honneur les Baladins du Miroir de Belgique (40 + 1 ans) en partenariat avec le TBB et l'Echandole.

## L'AMALGAME

L'Amalgame est une salle de concert administré par l'association à but non lucratif G.A.M.E, dont la mission principale est de défendre, valoriser et promouvoir les musiques actuelles ainsi que faire découvrir des artistes au public tout en favorisant la

cohésion sociale au sein de la cité. L'activité majeure de l'association G.A.M.E est l'organisation et la production de concerts et d'événements liés aux musiques actuelles, indépendantes et émergentes. L'association est active depuis 1994.

## Point COVID

Les activités de L'Amalgame ont été profondément impactées par la crise sanitaire. Le printemps s'est révélé silencieux et la direction artistique a été contrainte de limiter ses activités à l'annulation et au report d'événements ainsi qu'à l'étude de nouveaux concepts et à l'élaboration de la saison à venir. L'été

fut rythmé par l'accueil de résidences d'artistes et la mise en place de collaborations futures puis par une ouverture de saison qui aura affiché complet, ainsi que trois soirées live maintenues malgré les conditions. En automne, la seconde vague de COVID a de nouveau privé la salle de son public.

## Ressources Humaines

Situation RH				
	Personnel fixes	Personnel auxiliaire en CDI	Personnel temporaire	Bénévoles
<b>Nombre</b>	6	33	1	193
<b>EPT correspondant</b>	2.8		0.6	
<b>% Hommes</b>	50%	91%	-	46%
<b>% Femmes</b>	50%	9%		54%

### Heures bénévoles

Equipe		
Comité	5 membres	775 heures
Bureau	7 membres	475 heures
Responsables secteurs	5 membres	477 heures
Graphiste	1 membre	200 heures
Bénévoles		
Tous secteurs confondus	193 membres	308 heures

## Activités

Artistes				
	Compagnies/groupes invités	Artistes par compagnies/groupes	Provenance %	
Nombre	14	3	Régionaux	50%
			Nationaux	21%
			Internationaux	29%
% Hommes	64%			
% Femmes	26%			

Fréquentation				
	Total entrées payantes	Total entrées événements gratuits	Total entrées invité-es	Total entrées scolaires
Nombre	1408	242	350	0

Au vu de la crise sanitaire actuelle, les statistiques habituellement récoltées concernant le public n'ont pas pu l'être.

## Problématiques et perspectives

Après une reprise prometteuse, 2020 aura surtout été marquée par la pandémie de Covid-19 et ses effets directs sur l'institution. L'activation de mesures limitatives et la multiplication des stop-and-go ont mis à rude épreuve la structure de L'Amalgame et le moral de ses équipes.

Après plusieurs années de gestation, le projet Sports 5 a concrètement commencé à se matérialiser en 2020. L'Association collabore de manière active aux séances participatives du projet et, parallèlement, étudie des solutions pour maintenir ses activités lors de la future phase de travaux prévus sur une période d'un à deux ans. Ce dernier point représentera aussi

un enjeu supplémentaire de taille ; déménagement, collaborations, beaucoup de pistes sont à explorer et nécessiteront une flexibilité démultipliée de l'équipe. Avec l'engagement d'un nouveau programmeur au début 2020, L'Amalgame continue de manière audacieuse à porter haut et fort l'étendard des musiques actuelles, perpétuant l'identité artistique de la salle tout en faisant évoluer son panorama.

En point de mire d'un retour à la normale, post-Covid-19, L'Amalgame maintient son objectif vers la professionnalisation et la pérennité de la structure.

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU NORD VAUDOIS

Le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois est membre de L'association Vaudoise des Conservatoire et Ecoles de Musique (AVCEM) et de l'Association Suisse des Ecoles de Musique (ASEM). Il est reconnu pleinement et entièrement par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM). Il propose et assure une formation musicale instrumentale et théorique de qualité aux enfants,

adolescent-es et adultes jusqu'au niveau du certificat de fin d'études non professionnelles AVCEM-FEM et du certificat supérieur non professionnel en conformité avec la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM). La formation des élèves est assurée par des professeur-es titulaires de Diplômes de capacité professionnelle, de Prix de Virtuosité, de Bachelor et de Master en pédagogie.

### Ressources Humaines

Situation RH	
	Personnel fixe
Nombre	40
EPT correspondant	11.98
% Hommes	57.5
% Femmes	42.5

### Activités

Pour l'année scolaire 2019-2020, le CMNV a enregistré 514 inscriptions (412 enfants et 102 adultes) dont 229 (192 et 37) pour la commune d'Yverdon-les-Bains. Au total, 89 communes sont représentées.

Vu la situation sanitaire, toutes les activités collectives et animations musicales ont été annulées durant toute l'année à l'exception de la participation des élèves du Conservatoire à la soirée « Anniversaire Pestalozzi », soirée à laquelle l'institution participe depuis 2007.

### Perspectives et problématiques

Vu la situation sanitaire, toute la vie de l'école s'est mise en quarantaine. Seul l'enseignement a pu exister. A noter que la fermeture de mars à mai et le passage à l'enseignement à distance ne fut guère une réussite. Un cours d'instrument, de chant ou autre par zoom ne peut être qu'une solution de secours voire comme complément selon

l'orientation pédagogique spécifique à l'instrument. Il est primordial de souligner l'inventivité des enseignants qui ont su trouver les meilleurs moyens afin de conserver un contact avec tous leurs élèves. Cela a parfois été plus difficile avec les parents et les élèves adultes.

## LE MUSEE SUISSE DE LA MODE

Le Musée suisse de la Mode (MuMode) est une association créée à Yverdon-les-Bains en 1982. Sa mission principale est de sauvegarder, communiquer et mettre en valeur un patrimoine vestimentaire légué à l'association. La collection comporte plus de 8'000 vêtements et accessoires allant du 18e siècle à nos jours, dont les archives du couturier yverdonnois Robert Piguet (composées de plus 3'000 croquis originaux, de photographies et de

documents d'époque), un ensemble de vêtements provenant de la maison Grieder à Zurich, une garde-robe haute couture de 400 pièces des années 1950 à nos jours, et un ensemble de pièces de grand intérêt au niveau sociologique et ethnographique. Le MuMode expose dans la Salle temporaire du Château d'Yverdon-les-Bains, lors d'expositions temporaires, et ouvre les portes de ses collections pour des visites guidées.

### Points forts

- Signature d'une nouvelle Convention trisannuelle avec la Ville d'Yverdon-les-Bains
- Organisation de l'exposition *Fako* en partenariat avec le Musée d'Yverdon et région

## Activités

- Exposition *Fako, de l'Afrique à la Suisse : deux stylistes en chemin*, du 19 juin au 6 septembre

2020. Initialement prévue pendant le printemps, cette exposition a pu être déplacée et maintenue.

## Situation RH

- 2 collaborateur-trices fixes pour 1 EPT.
- 2 collaborateur-trices auxiliaires et 1 stagiaire pour 1 EPT.
- 12 bénévoles au sein du Comité, ainsi que 2 bénévoles hors Comité. Cinq bénévoles travaillent régulièrement pour le MuMode (½ jour par semaine).

## Perspectives

- Finaliser une présentation pour recherche de fond ;
- Développer le projet de « Fondation » ;
- Continuer la professionnalisation de l'institution en engageant notamment un ou une chargée de communication ;
- Fêter les 40 ans du MuMode ;
- Développer les collaborations avec les écoles, de la ville et de la région ;
- Collaboration avec CACY et MY sur deux expositions;
- Développer de nouveaux espaces dans les salles de classes des Anciennes Casernes, afin de développer la médiation.

# LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE PESTALOZZI D'YVERDON

Les missions de la fondation du Centre Pestalozzi d'Yverdon-les-Bains, selon ses statuts, sont :

- Susciter et maintenir l'intérêt public pour Pestalozzi, son œuvre, ainsi que l'institution scolaire en général
- Promouvoir et animer la discussion scientifique sur la vie et l'œuvre de Pestalozzi
- Enrichir et diffuser en langue française le savoir sur la vie et l'œuvre de Pestalozzi
- Entretenir et développer les relations et les collaborations avec toute institution ayant des intérêts et des buts semblables à ceux de la Fondation, particulièrement dans les domaines de la pédagogie et de l'histoire de la pédagogie
- Ses activités relèvent donc de plusieurs domaines : culturel, historique, touristique, patrimonial et pédagogique.

## Ressources humaines

Situation RH	
	Bénévoles
Nombre	10
EPT correspondant	1,5 env.
Nombre de femmes	5
Nombre d'hommes	5

L'ensemble des membres du Conseil de fondation (18) et du Conseil scientifique (9 +3) est bénévole. Seul-es les membres **retraités** du Conseil de fondation (10) participent régulièrement aux activités et au fonctionnement du Centre Pestalozzi.

## Points forts 2020

Les contraintes liées à la pandémie ont eu des répercussions sur le tourisme local. De plus, la fermeture de longue durée du château d'Yverdon-les-Bains a fortement réduit le nombre de personnes qui ont visité la salle Pestalozzi du Musée. Certaines activités ont néanmoins pu avoir lieu :

- Poursuite (2<sup>ème</sup> tranche financière) des recherches pour la création d'un index à partir des registres des courriers (env. 8000 lettres) envoyés depuis l'Institut Pestalozzi d'Yverdon.
- 13 et 14 février 2020, en synergie avec l'exposition de la Maison d'Ailleurs, colloque « *Le meilleur des mondes* », *l'éducation entre optimisme et utopie* avec la participation exceptionnelle de Madame

Françoise Nyssen, ancienne ministre de la culture du gouvernement français et de son mari Jean-Paul Capitani, tous deux membres du directoire des Editions Actes Sud.

- Commande à Monsieur Pierre G. Martin de la traduction de l'ouvrage d'Hansueli F. Etter « *Johann Heinrich Pestalozzi, Befunde und Folgerungen aufgrund einer Untersuchung an seinen Gebeinen* », publié par le Pestalozzianum à Zürich en 1984. De nombreux passages de ce texte sont repris pour l'édition du Cahier N° 5 de Centre intitulé « *Mots & Maux d'outre-tombe* ».

## Perspectives et problématiques

- Poursuite de la réalisation de l'index des lettres parties de l'Institut d'Yverdon entre 1805 et 1825.
- Collaboration renforcée avec le musée en ce qui concerne l'accueil du public, le réaménagement à moyen terme de la salle Pestalozzi et l'intégration du Centre dans une réflexion globale à moyen et long terme qui pourrait mener à réaliser des visites virtuelles de certaines pièces du château « comme au temps de Pestalozzi » en synergie avec l'Association de restauration du château d'Yverdon-les-Bains (ARCHY).
- Poursuite du catalogage de la documentation pour mise en annexe du catalogue de la Bibliothèque publique.
- Réflexion sur les actions de médiation à mener pour les classes yverdonnoises ou d'ailleurs dans le but de leur présenter la vie et l'œuvre du grand pédagogue, mais aussi de faire découvrir aux élèves, en tenant compte de leur âge, sa dimension humaniste, ses recommandations pédagogiques et ce qui est encore d'actualité dans sa pensée.
- En collaboration avec le Conseil scientifique, définir les thématiques, les axes de recherche et les sujets qui pourraient faire l'objet d'un prochain colloque international, vraisemblablement en 2024.
- Adhésion à la toute nouvelle Association de l'histoire de l'éducation en Suisse.

## LA FANFARE L'AVENIR

L'Avenir est une fanfare, plus précisément une harmonie. Elle est active principalement à la promotion de la musique dite "populaire" dans la cité

et au-delà. Elle participe aux concours régionaux, cantonaux et fédéraux et à des projets culturels avec d'autres acteurs et actrices, lorsque c'est possible.

## Réalisation principales

Vu la situation Covid, toutes les activités 2020 ont été annulées. En remplacement du 101<sup>ème</sup> concert de gala qui devait avoir lieu à La Marive le 12

décembre 2020, des groupes de 5 musicien-nes au maximum ont été formés pour organiser des minis-concerts, disponibles sur internet.

## Ressources humaines

Situation RH		
	Personnel fixe	Bénévoles
Nombre	2	100
EPT correspondant	30 %	
% Hommes		52
% Femmes		48

Les seuls employés fixes sont le Directeur et le Chef Tambour (10 %).

## LES CYGNES CREATION

Nova Jazz a pour but la promotion du jazz actuel dans le Nord Vaudois. Deux objectifs sont visés : Proposer une saison de concerts et un festival de

qualité - encourager la formation en organisant des workshops. Elle met également un point d'orgue à mettre en avant la scène de jazz suisse.

## Points forts

- Nova Jazz Festival "Calling London", du 30 janvier au 2 février.
- Concerts de 3+3 Jazz autour de Ravel – Jérôme Berney, les 16 et 17 octobre.
- Concerts d'Obradovic-Tixier Duo + Chromatic Trio, le 23 octobre

## Activités

Les activités 2020 ont totalisé 17 événements (concerts, ateliers, etc. répartis sur 9 soirées/journées) pour 1487 entrées totales et 1141 payantes. Les entrées du festival s'élèvent à 1115 au total dont 824 payantes. Sur les 17 événements organisés, 13 l'ont été en coproduction. Un total de 15 concerts répartis sur 9 soirées a dû être annulé à

cause des restrictions sanitaires dues à la pandémie de covid-19. La programmation automnale plus dense a permis de reprogrammer 5 des concerts annulés au printemps, mais les deux derniers événements de l'année ont dû également être annulés, dont un s'agissant déjà d'un report du printemps.

## Perspectives

L'édition 2021 a dû être annulée, mais au vu de l'intérêt artistique de la programmation, il a été décidé d'un commun accord avec l'ensemble des partenaires qu'elle sera reportée en 2022. L'ensemble des concerts programmés sera maintenu, à l'exception du concert du pianiste Bojan Z qui a été offert gratuitement en live streaming en direct de l'Echandole le samedi 6 février (date à

laquelle il aurait dû jouer au TBB dans le cadre du festival). L'année 2021 devrait également voir advenir la professionnalisation du festival, puisqu'un poste d'administration est prévu au budget, permettant ainsi une meilleure coordination de l'ensemble du projet ainsi que plus de temps pour le comité d'organiser de nouveaux projets, notamment la création d'un concours de composition.

## CASTRUM & CIE

L'association Castrum & Cie est en charge de l'organisation du festival Le Castrum. Le Castrum est un festival pluridisciplinaire axé sur les arts vivants qui se déroule principalement dans l'espace urbain. L'association poursuit la mission d'offrir au plus grand nombre une expérience culturelle singulière et collective, en abordant des questions sociétales et humaines. Le festival a pour intention de faire vivre,

le temps d'un weekend, la ville d'Yverdon-les-Bains autrement, à travers des projets artistiques surprenants, en investissant l'espace public tout en transformant la ville en réaménageant des espaces et en détournant des lieux de leur fonction initiale. Il s'agit également de s'intéresser au patrimoine par le biais des projets artistiques proposés.

## Réalisations principales

En raison de la crise sanitaire en cours, les événements prévus dans le cadre de cette édition ont été annulés. Des alternatives ont été envisagées et un projet 2.0 a été conçu pour proposer, malgré les contraintes sanitaires, une offre en accord avec les missions de l'association.

Voici une liste récapitulative des activités prévues, réalisées, annulées ou reportées :

- Fin-août à mi-septembre : *Le HIC*, cour de l'avenue des Sports 5 (événements réalisés dans le cadre du *HIC* détaillés ci-dessous) –
- Septembre (actuellement reporté au printemps 2021) : spectacle *Richard III* (Cie. Les Batteurs de Pavés) en collaboration avec le théâtre l'Echandole

- 28 novembre (actuellement reporté à juin 2021) : soirée musicale centrée autour des musiques électroniques, en collaboration avec L'Amalgame
- Janvier/février 2021 (actuellement reporté à mars-avril 2021) : performance musicale au Temple d'Yverdon-les-Bains, *Christian Zehnder* (chant et performances vocales)
- Refonte globale du site web [www.le-castrum.ch](http://www.le-castrum.ch), mené par notre responsable communication : en cours de réalisation, à cheval entre fin 2020 et début 2021.
- Projet d'ateliers de construction de matériel de scénographie et infrastructure.

## Ressources humaines

Situation RH				
	Personnel fixe	Personnel auxiliaire en CDI	Personnel temporaire	Bénévoles
Nombre	4	25	6	48
EPT correspondant	1,5 EPT	Env. 0,6 EPT	Petites rémunérations, engagements de très courtes durées : env. 0,05 EPT	Total d'env. 500 heures d'engagement bénévole, correspondant env. à 0,25 EPT
% Hommes	75%	68%	50%	42%
% Femmes	25%	32%	50%	58%

Cette présentation des ressources humaines correspond à la situation administrative 2020, mais une certaine partie des employé-es, notamment en CDD, n'ont pas pu réaliser le cahier des charges initialement prévu. Ces employé-es ont été salariées

et des indemnités RHT ont été obtenues. D'ordinaire le festival engage entre 130 et 150 bénévoles par année. Le nombre de 48 bénévoles correspond aux bénévoles engagés en 2020 pour la réalisation du *HIC*.

## Activités

Événements			
	Nature	Occurrence	Taux de remplissage
A l'année	Le Castrum	Annulé	
Ponctuels	Le HIC (Havre d'Investigation Culturelle)	1	
	Spectacles (cirques, danse)	10, dont 2 annulés	Env. 40%
	Projets participatifs (discussions, tables rondes, brunch)	14, dont 2 annulés	Env. 20%
	Projets festifs (DJ Sets)	6, dont 1 annulé	Env. 60%
	Concerts	4, dont 1 annulé	Env. 60%
	Activités Familles	3, dont 1 annulé	Env. 80%

Globalement, la fréquentation a été irrégulière sur les événements proposés dans le cadre du HIC. Certains événements ont réuni entre 150 et 200 personnes, et d'autres attiraient difficilement les publics.

Les causes de cette fréquentation peu optimale sont variées : frilosité des publics relativement à la situation sanitaire ; nouveauté du concept et complexité du programme à découvrir ; lieu excentré.

Artistes			
	Artistes par compagnies/groupes	Provenance %	
Nombre	5 x artistes permanents 45 x artistes/intervenant-es invité-es, dont 7 annulés	Régionaux	58%
		Nationaux	34%
		Internationaux	8%
% Hommes	64%		
% Femmes	36%		

Fréquentation						
	Total entrées payantes	Total entrées événements gratuits	Total entrées invité-es	Total entrées scolaires	Provenance %	
Nombre	0	775	0	0	Régionaux	77%
					Nationaux	22%
					Internationaux	1%

Les publics cibles sont les publics habituels du festival : jeunes publics (animations et activités enfants), adolescent·es et jeunes adultes (soirées festives, DJ's), adultes et retraité-es (théâtre, danse).

La programmation ne prévoit cependant pas de cibler des publics en fonction des activités proposées, et cherche toujours à produire des événements tous publics.

### Perspectives et problématiques

- Réussir, dans les 2-3 années à venir, à proposer une offre compatible avec la situation de crise.
- Poursuivre l'effort de pérennisation de la structure – notamment au niveau RH. Ce développement va de pair avec la création d'une convention tripartite entre l'association, la Ville et le Canton.
- Entretenir le rapport avec les publics acquis et développer de nouveaux publics, notamment via des projets de médiation et l'engagement de personnel disposant d'expertise dans le domaine de la médiation culturelle.
- Affiner les politiques de cadres d'engagements : politiques salariales, cadres d'engagement des employé-es temporaires.
- Continuer à œuvrer au développement de projets d'ateliers : constructions de matériel d'infrastructure propre au festival (gradins, bar mobile, éléments de scénographie, etc.).
- Développer l'offre culinaire du festival, dans une logique de durabilité, de collaborations avec des partenaires locaux, et dans la perspective d'affiner l'identité F&B et la convivialité du festival.
- Renforcer et varier les partenariats médias.
- S'inscrire activement et collaborer dans les réseaux professionnels de la culture romande, notamment dans les domaines du cirque contemporain et des arts de la rue.
- Développer la dimension accueil et hospitalité dans le cadre des rapports avec les partenaires et sponsors.

## LA FETE DE LA MUSIQUE

La Fête de la musique à Yverdon-les-Bains a pour but la création, l'organisation et la promotion d'une manifestation musicale annuelle gratuite, promouvant la musique et les musicien·nes, le 21

juin. Elle met l'accent chaque année sur un ou plusieurs projets créés expressément à cette occasion.

### Réalisation principales

Compte tenu de la situation sanitaire, LaFMY a été contrainte d'annuler sa manifestation. Une alternative avait été envisagée mais n'a malheureusement pas pu être mise en place. Anne

Skouvaklis, anciennement coordinatrice et programmatrice de la Fête de la musique à Yverdon-les-Bains a quitté son poste au profit de Fiona Donadello.

### Ressources Humaines

Situation RH	
	employés fixes
Nombre	1
EPT correspondant	0.3
% Hommes	0
% Femmes	100

- LaFMY est chapeauté par une Association, composée de 6 personnes (5 femmes, 1 homme).
- Lors d'une édition « normale », LaFMY brille grâce à environ 120 bénévoles.

## LA DERIVEE

Le projet de La Dérivée est un centre culturel estival pour la promotion de la culture, de la cohésion sociale et de la durabilité. C'est plus de 200 événements entre juin et septembre: concerts,

conférences, ateliers, open-air, activités enfants, etc. Un incubateur de projets culturels, sociaux et durables.

### Réalisations principales

Pour sa quatrième édition La Dérivée a proposé en 2021, une vingtaine de concerts, 15 soirées DJ, 6 conférences, 11 ateliers découvertes, 10 ateliers pratiques, 3 performances et un finissage à l'Echandole, qui ont été proposés au public, en collaboration avec plus de 100 groupes et associations de la région.

C'est l'Association ICI qui a porté le projet de La Dérivée pendant 3 ans. ICI a souhaité pérenniser le projet et une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel pour donner naissance à l'Association La Dérivée.

### Ressources Humaines

Situation RH	
	Bénévoles
Nombre	20 7 hommes 13 femmes
ETP correspondant	2.3 ETP /année

Ce tableau prend uniquement en compte l'Association La Dérivée, dont tous·tes les membres sont engagé·es dans le projet. En addition, il est également important de prendre en compte les 200 bénévoles à la buvette et à l'entrée durant toute l'ouverture du lieu.

### Activités

Événements			
	Nature	Occurrence	Total
Régulières	Pas de retraite pour ma santé - Gymnastique en plein air à partir de 65ans	Jeudis après-midi	6
	Yoga	Jeudis début de soirée Dimanches en matinée	16
	Soirées dansante	Jeudis soirs	9
	Course à pied	Vendredis soirs	9
	Sport avec PAIRES	Samedis matins	9
	Aïkido	Samedis matins	9
	Vo Vietnam	Dimanches matins	9
	Activités enfants	Dimanches	9
	Open air	Dimanche soir	5 films 7 courts métrages
	Expositions	Changement tous les 2-3 semaines	4

Événements			
	Nature	Occurrence	Total
Ponctuelles	Concerts	Tous les weekends 1 à 2x par weekend	21
	Soirées DJ	Tous les weekends 1 à 2x par weekend	15
	Ateliers découverte	Majorité des weekends 1 à 2x par weekend	13
	Ateliers pratiques	Majorité des weekends 1x par weekend	12
	Conférences	Majorité des weekends 1x par weekend	10
	Performances	Lors de 3 weekends 1x par weekend	4
Hors murs	Finissage à l'Echandole 1 Expo photo 1 table ronde 1 concert 1 DJ set	1	1

Artistes				
	Compagnies/groupes invités	Artistes par compagnies/groupes	Provenance %	
Nombre	Concerts	54 hommes / 22 femmes	Régionaux	95%
	DJ set	14 hommes / 6 femmes		
	Soirées dansantes	23 hommes / 30 femmes		
	Activités sportives régulières	5 hommes / 6 femmes	Nationaux	4%
	Performances	2 hommes / 3 femmes / 1 non binaire		
	Ateliers découvertes	15 hommes / 21 femmes / 3 non binaire	Internationaux	1%
	Ateliers pratiques	10 hommes / 6 femmes		
	Activités enfants	4 hommes / 7 femmes		
	Conférences	5 hommes / 7 femmes		
% Hommes	52%			
% Femmes	46%			
Non binaire	2%			

Pour l'ensemble des événements, se sont près de 14'000 personnes qui ont cette année profité des activités de La Dérivée. Aucune statistique n'est effectuée sur la provenance des personnes ni leur

genre. La comptabilité des entrées s'est faite cette année de manière exceptionnelle uniquement par le système de traçabilité mis en place pour la Covid-19.

## Perspectives et problématiques

Au niveau des activités proposées, la Dérivée souhaite pour 2021 continuer le fil rouge écologie mais aussi développer la programmation des arts vivants par la création d'un nouveau pôle. Le fonctionnement de La Dérivée s'adapte aux besoins

du lieu, notamment en créant un pôle technique et en recherchant de nouveaux-velles technicien-nes son. La continuité du passage de flambeau de l'année passée, il s'agira de continuer le partage de connaissances avec les nouvelles forces vives.

## NUMERIK GAMES

---

L'édition 2020 du Numerik Games ayant été annulée, toutes les informations le concernant sont inscrites avec la Maison d'Ailleurs.



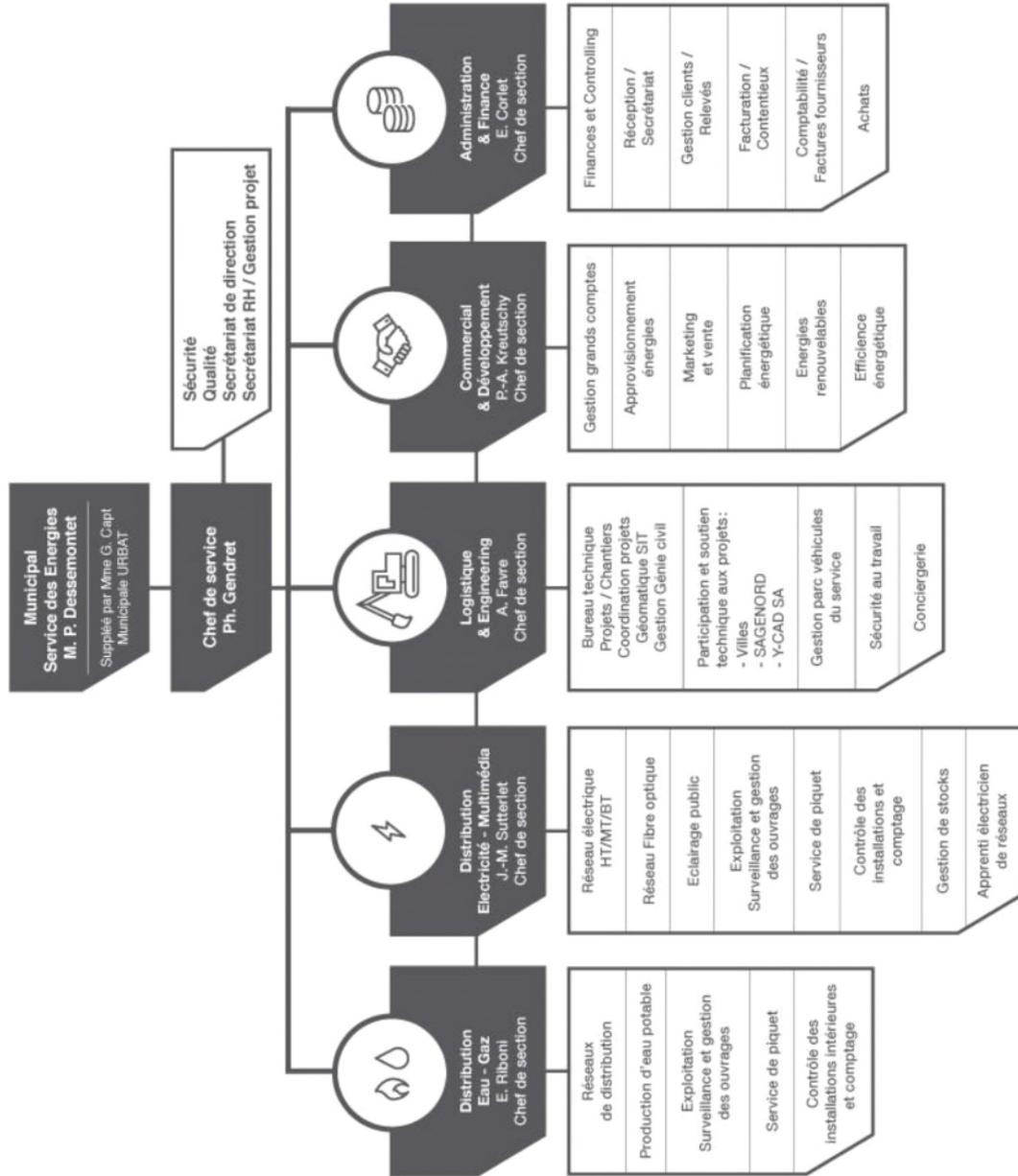
## **SERVICE DES ÉNERGIES**

---

**Monsieur Pierre Dessemontet**  
Municipal

**Monsieur Philippe Gendret**  
Chef de service

## SERVICE DES ÉNERGIES



## SERVICE DES ÉNERGIES

### IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

- Certains chantiers de renouvellement ont dû être suspendus durant le 1<sup>er</sup> semestre avec des reports, comme celui du démarrage du déplacement des conduites de la rue des Remparts.
- Environ 40 jours de travail/homme ont été perdus sur l'année en raison de collaborateurs malades et en quarantaine.
- Le secteur administratif a été placé très rapidement en télétravail afin d'éviter toute contagion dans le cadre du Service.
- Le guichet administratif est resté ouvert et a assuré toutes les prestations administratives.
- Les relevés de compteurs annuels ont été effectués dans le respect des délais et des contraintes sanitaires, sans incidence sur la facturation envoyée aux clients.
- Une provision pour « risques débiteurs » de 965'000 francs a été comptabilisée au bilan (risques usuels, hôtellerie, restauration, immobilier).
- Le taux d'absentéisme s'est amélioré, passant de 5.93% en 2019 à 4.71% en 2020, collaborateurs infectés par le Covid-19 inclus.

### MISSIONS D'YVERDON ÉNERGIES

#### Proximité

Yverdon Énergies met le client au centre de son fonctionnement. Les collaborateurs d'Yverdon Énergies sont à l'écoute de leurs clients. Ils sont également le relais de l'information sur les projets et chantiers qui impactent la ville et sa région.

#### Responsabilité

Yverdon Énergies s'investit dans la gestion responsable et durable des énergies et favorise le développement des productions locales. Elle s'engage dans sa mission de service public et défend l'éthique et le respect du personnel, des fournisseurs et des clients.

#### Performance

Yverdon Énergies s'engage dans l'efficacité auprès de ses clients, avec leur satisfaction comme seul objectif, leur offre des conseils pertinents, des services au meilleur coût et facilite leur gestion au quotidien. Yverdon Énergies s'assure du respect des normes et de la garantie d'approvisionnement de ses prestations. Elle maîtrise les risques et les processus et garantit ainsi la sécurité des biens et des personnes.

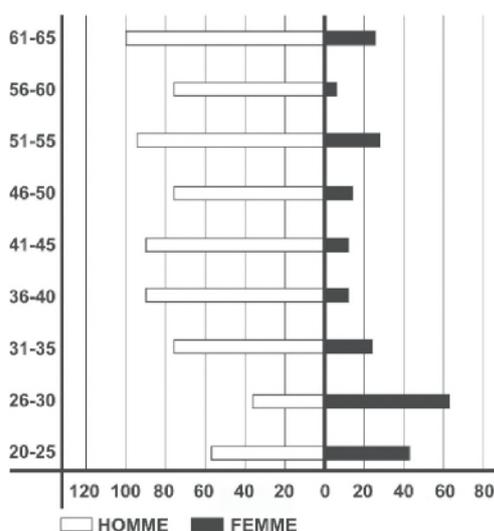
#### Valeurs

Optimiser durablement le bilan énergétique des usagers d'Yverdon-les-Bains et de sa région en apportant les énergies, les fluides et les solutions dont ils ont besoin.

### RESSOURCES HUMAINES

- Les effectifs sont stables avec 65 postes, auxquels il faut ajouter 2.5 postes pour la société SAGENORD et des cheffes/chefs de projets externes (stagiaires, contrôle de gestion, gestion de projet, compteurs intelligents (smart metering), digitalisation, développement de la chaleur et des nouveaux produits & services énergétiques).
- La part des femmes intégrées dans le Service passe de 10% en 2013 à 20% en 2020 (jeunes cheffes de projet), ce qui nécessitera une mise en conformité des locaux en 2021.
- L'ancienneté est de 9.5 ans. De nombreux domaines nécessitent une forte expérience, doublée d'une prise de responsabilité et capacité d'intervention en autonomie, en cas de dysfonctionnement de la distribution des énergies.
- La moyenne d'âge a rajeuni de 47 ans à 43 ans de 2013 à 2020, sous l'effet des recrutements de compétences liées aux nouvelles technologies.

Pyramide des âges



- 7 stagiaires (pré-gymnase, ingénieurs, réinsertions AI) ont été encadrés en 2020.
- 70 jours de formations externes à l'entreprise ont été suivis, soit 1 jour par personne, correspondant au budget de formation de 1'000 francs par personne/an.
- 30% des effectifs totaux, incluant les stagiaires et chefs de projets externes, soit 30 personnes, bénéficient d'un niveau d'études supérieures (maîtrises, ingénieurs, brevets) contre 15% (estimés) en 2013.

- Un suivi des formations et habilitations professionnelles permet de valoriser les compétences et de gérer l'évolution professionnelle de chaque collaboratrice et collaborateur. L'équité de traitement salarial entre femmes et hommes est garantie par l'échelle communale des salaires et le contrôle des ressources humaines de la Commune.
- Des efforts restent à faire dans l'intégration de femmes au comité de direction d'Yverdon Énergies.
- 14 postes en sus des 65 officiels sont gérés par des contrats à durée déterminée, facturés par portage hors des effectifs communaux.

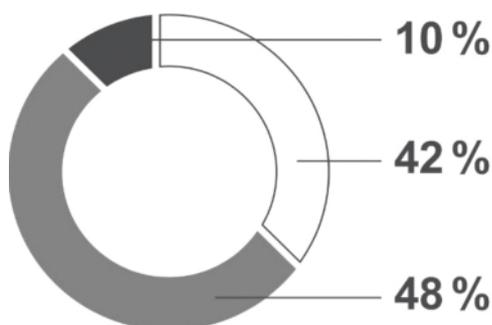
#### QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION DU PERSONNEL

Le questionnaire de satisfaction du personnel, établi en 2020 pour la 2<sup>e</sup> année, démontre une amélioration

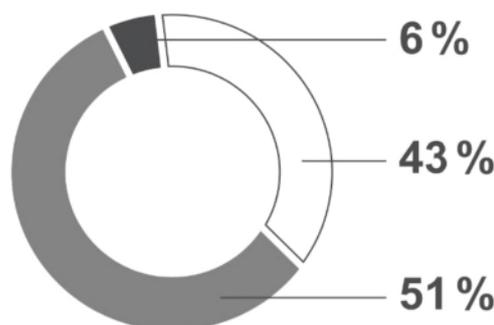
du fonctionnement du Service : 94% de satisfaction en 2020 versus 90% en 2019.

**Question 29 : J'ai du plaisir à venir travailler.**

Enquête 2019



Enquête 2020



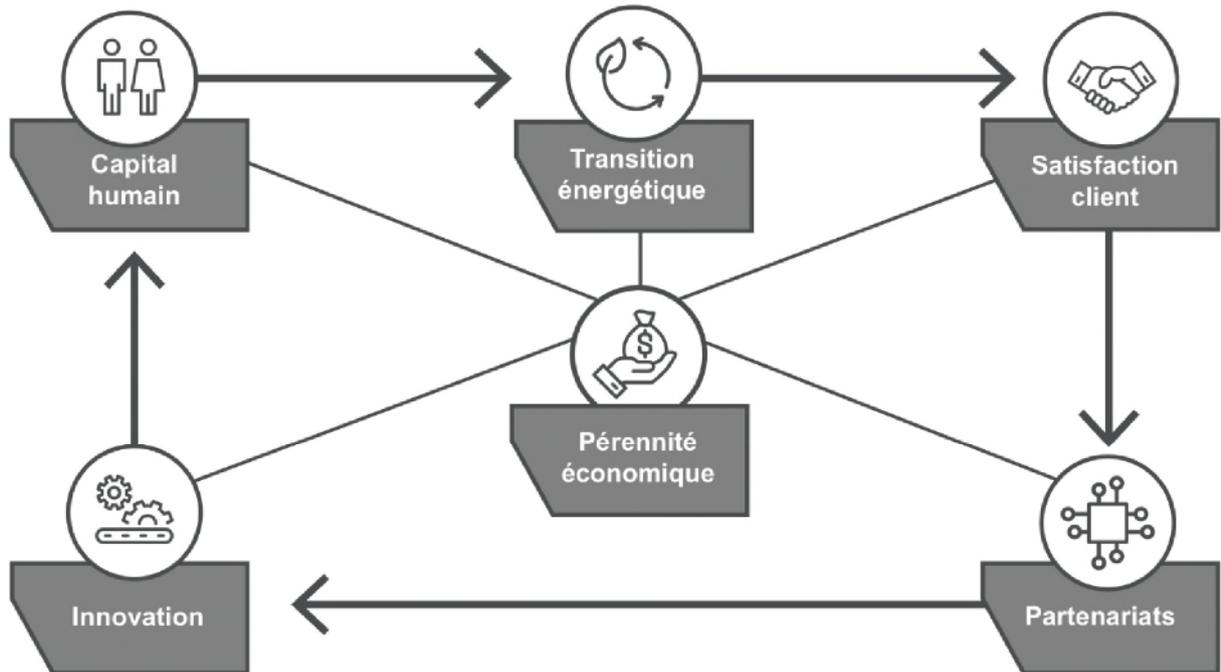
Tout à fait d'accord   
  Plutôt d'accord   
  Plutôt pas d'accord   
  Pas du tout d'accord

#### AUDIT ISO 9001 RÉUSSI POUR 2020

L'audit ISO 9001, décerné pour la première fois en 2019, récompense des efforts développés par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Service et de SAGENORD dans la structuration des procédures légales, générales et particulières de l'ensemble des métiers gérés par le Service.

Les procédures du Service comportent 700 documents de référence numérisés et perpétuellement mis à jour, tels que notamment la gestion des formations du personnel.

SERVICES ESSENTIELS FONDÉS SUR LA STRATÉGIE DÉPLOYÉE DEPUIS 2018



LES TEMPS FORTS 2020

JANVIER

**Mise en service de la centrale participative HEIG-VD**  
 Une collaboration entre la HEIG-VD et Yverdon Énergies a permis la réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque sur la toiture de la cafétéria de la haute école. Ce projet se distingue notamment des autres centrales photovoltaïques par la manière dont elle a été financée, à savoir à l'aide d'un financement participatif ouvert uniquement aux collaborateurs de la HEIG-VD. Ainsi, l'investissement net de l'installation, après déduction des subventions, est couvert par 40 collaborateurs de la HEIG-VD, qui se partagent la totalité des parts de 500 francs chacune. La centrale, mise en service en janvier 2020, est équipée de 291 modules de 300 Wc chacun pour une production annuelle

planifiée de 90'000 kWh, soit la consommation d'environ 25 ménages. L'entier de cette énergie sera directement consommé sur site. Yverdon Énergies a tenu le rôle de coordinateur du projet, en fédérant les partenaires que sont l'HEIG-VD et la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), propriétaire du bâtiment. L'exploitation et la maintenance du champ solaire sont assurées par Yverdon Énergies, qui est propriétaire de l'installation et gère également la partie administrative et financière du projet, afin de rétribuer les souscripteurs en fonction des performances de la centrale.



## MARS

### Validation du plan directeur des énergies

Le plan directeur des énergies a été validé par la Municipalité en mars 2020. La stratégie énergétique ainsi élaborée permettra de réduire de 55% la consommation d'énergie finale par habitant et de 80% les émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2050 par rapport à l'an 2000. Pour sa part, la consommation de chaleur couverte par des énergies renouvelables se situera à 40%. Ces objectifs seront atteints notamment grâce au développement de chauffages à distance, à la mise en œuvre du bouquet de subventions, et à la réalisation de programmes d'efficacité énergétique destinés tant au parc de bâtiments privés qu'à celui de la Commune.

La carte des zones énergétiques synthétisant la stratégie est accessible publiquement via la

plateforme PlanETer Online : <http://yverdon-energies.ncsa.ch/>.

### 2'000 clients raccordés à la fibre optique yverdonnoise

Le 2'000<sup>e</sup> client a été raccordé à la fibre optique communale en mars et la progression a continué tout au long de l'année 2020. Le raccordement du 3'000<sup>e</sup> client est prévu à fin janvier 2021, ce qui représentera 30% des prises optiques activées sur la commune et un an d'avance sur le plan d'affaires. Avec un budget initial de 15 millions de francs, le Service a déjà encaissé l'équivalent de 14 millions de francs de recettes, couvrant ainsi la location des fibres louées et activées de 2016 à 2036.

## JUIN

### Opération pilote éco-logement

Un premier projet pilote de l'opération d'efficacité énergétique éco-logement a pu être mené entre les 2 vagues de la pandémie. 92 visites d'appartements locatifs ont été réalisées, permettant le partage de conseils d'efficacité énergétique au quotidien et la

distribution de matériel basse consommation (ampoules LED, multiprises à interrupteur, brise-jets et thermomètres). Des économies de 11 MWh/an d'électricité et l'équivalent de 5 tonnes/CO<sub>2</sub>/an ont ainsi été réalisées.

## JUILLET

### Création de Y-CAD SA

La société anonyme Y-CAD SA a été créée le 31 juillet 2020. Détenu à 79.9% par la ville d'Yverdon-les-Bains et à 20.1 % par les Services industriels de Genève (SIG), Y-CAD SA a pour but le développement et l'exploitation d'infrastructures de production et de distribution d'énergie thermique à Yverdon-les-Bains et les régions avoisinantes.

### Confirmation de la certification ISO 9001

L'audit du 1<sup>er</sup> juillet 2020 a levé les 3 non-conformités mineures observées en 2019 et a reconduit la certification d'Yverdon Énergies pour une nouvelle année, avec les demandes suivantes :

- Procédure de gestion de projet, aspect concis et convivial.
- Procédure d'organisation post-Covid 19.
- Mise en place d'un PC de crise.
- Liste des politiques et règlements internes.
- Mise en place d'audits de sécurité avant et pendant les chantiers de fouilles.
- Reprise de la charte de sécurité communale.
- Système de suivi des analyses d'eau.

Le prochain audit est fixé au 25 juin 2021.

## AOÛT

### Mise en service de la centrale solaire communale sur le toit du SDIS 2

Mise en service en août 2020, de la centrale solaire photovoltaïque de 94 kWc, installée en toiture de la

nouvelle caserne du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS).

Cette centrale permettra de produire 97'000 kWh par année, soit la production d'environ 28 ménages.



¶

## SEPTEMBRE

**Raccordement du bâtiment Explorit au réseau CAD SANTAL à Y-Parc**

Raccordement du nouveau bâtiment Explorit au réseau de chauffage à distance CAD SANTAL à Y-Parc.

**Raccordement gaz**

Le gaz naturel est irremplaçable pour les industries de pointe de notre région. En 2020, Yverdon Énergies a eu le plaisir de mettre en service le poste de détente gaz, qui peut fournir un débit pouvant représenter jusqu'à plus de 3 MW de puissance thermique, avec une redondance intégrée (2 lignes complètes) pour optimiser la sécurité d'approvisionnement.

**Réseaux gaz**

Les réseaux gaz en Suisse sont anciens. Souvent nés avant l'invention de l'ampoule à incandescence, leur premier rôle fut d'alimenter les réverbères avec du gaz de ville. Aujourd'hui, il n'existe plus de conduites de cette époque, mais l'expérience séculaire a montré quels sont les matériaux offrant plus ou moins de sécurité. La fonte grise, fut longtemps favorisée, avant d'être bannie des réseaux gaz suite à des accidents à la fin du siècle dernier. À Yverdon-les-Bains, la dernière conduite gaz importante en fonte grise a été remplacée en 2020. Il s'agissait de travaux complexes, en raison de l'état de la conduite, du peu de place à disposition et de la détermination du Service à minimiser les risques et l'impact sur les consommateurs. L'équipe « réseaux eau et gaz » a travaillé avec des nouveaux outils permettant de travailler sans dégagements de gaz.

La plan directeur du gaz sera mis à jour courant 2021 pour répondre à la décroissance de la consommation des énergies fossiles. Des réflexions sont en cours pour convertir l'électricité photovoltaïque en hydrogène, afin de trouver un relais aux revenus actuels nets du gaz, représentant 6.7 millions de francs pour 2020.

## NOVEMBRE

**Projet pilote compteurs intelligents (smart metering)**

Un projet pilote a permis de tester le smart metering auprès de 150 clients. Depuis décembre 2020, ces premiers « pionniers » ont accès à leur courbe de charge via le portail web d'Yverdon Énergies. Le déploiement à grande échelle débutera en 2021 avec une priorité sur les communautés d'autoconsommation et les communs d'immeubles. 1'300 compteurs intelligents sont déjà en service et permettent le suivi de 55% du volume d'électricité distribué en ville.

Avec la fibre optique, ce projet est techniquement l'un des plus importants déployés par le Service. Il implique une adaptation de l'ensemble des systèmes d'information depuis le client jusqu'à la

facturation. Il permet à la ville d'accéder au concept de smart City, soit une ville qui peut désormais piloter une partie de ses activités liées à l'énergie. En accédant à une information suffisante pour prendre des mesures d'efficacité, le Service pourra notamment lisser les pics de demandes de consommation et optimiser les infrastructures techniques en cas de sous capacités momentanées (batteries, chauffe-eau, pompes à chaleur, production d'hydrogène, recharge des bornes de la mobilité électrique). Ces compteurs permettront également de détecter les anomalies de consommation, notamment les fuites d'eau et de gaz.

## DÉCEMBRE

**Mise en ligne du premier portail web**

Depuis décembre 2020, les services à la clientèle d'Yverdon Énergies sont entrés dans l'ère du numérique. Le déploiement du tout nouvel espace clients auprès des premiers bénéficiaires d'une zone pilote a permis de mettre en place les bases de la future plateforme de services web destinée à l'ensemble des usagers. Disponibles 24 heures sur 24, les prestations déployées dans cette première phase permettent à chaque client de suivre sa consommation, consulter ses factures et gérer ses données personnelles.

De plus, le client au bénéfice d'un compteur de dernière génération (compteur intelligent) profite d'un affichage de ses données de consommation au quart d'heure, mis à jour quotidiennement. Dès janvier 2021, l'espace clients sera déployé

progressivement à l'ensemble des clients d'Yverdon Énergies et d'autres fonctionnalités viendront enrichir cette plateforme.

La proximité et la qualité de services assureront la pérennité d'un Service qui sera pleinement concurrentiel à fin 2022, en vue de la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité.

**Mobilité électrique**

En décembre 2020, le Conseil communal a validé un crédit d'un million de francs pour la mise en œuvre de mesures favorisant l'intégration de la mobilité électrique, dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de polluants et de bruit dus au transport individuel dans notre milieu urbain.

Cette stratégie permettra de créer des conditions-cadres favorables au développement d'une forme de mobilité en phase avec la stratégie de durabilité

2030 dont la ville d'Yverdon-les-Bains s'est dotée dernièrement, ainsi qu'avec les objectifs Cité de l'énergie en matière de réduction de consommation d'énergie et d'émissions de CO<sup>2</sup>.

**Première enquête de satisfaction clients**

Une première enquête de satisfaction clients a été menée fin 2020. Bien que le taux de satisfaction globale soit élevé (97.7%), Yverdon Énergies mettra de nouvelles mesures en place pour améliorer la qualité de ses services.

**EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE**

**Collaborations avec les Services industriels de Lausanne, Genève, Nyon et la Direction cantonale vaudoise de l'énergies (DIREN)**

Yverdon Énergies collabore de manière active et régulière avec d'autres distributeurs d'énergie, tels que les Services industriels de Genève (SIG), de Lausanne (SIL), de Nyon (SIN). Ces échanges d'expériences permettent une amélioration constante des programmes d'efficacité proposés aux Yverdonnois, à l'image du programme Eco-logement. En 2020, Yverdon Énergies a ainsi accueilli l'un des Clubs Eco21 permettant de réunir des distributeurs d'énergie genevois, vaudois et bernois, l'Université de Genève, et le canton de Vaud au travers de sa Direction de l'Énergie (DIREN).

**Éco-logement**

Un premier projet pilote de l'opération d'efficacité énergétique éco-logement a pu être mené entre les 2 vagues de la pandémie. 92 visites d'appartements locatifs ont permis de partager des conseils d'efficacité énergétique au quotidien et de distribuer du matériel basse consommation (ampoules LED, multiprises à interrupteur, brise-jets et thermomètres). Des économies de 11 MWh/an d'électricité et 18 MWh de chaleur, ainsi que l'équivalent de 5 TeqCO<sub>2</sub>/an ont ainsi été réalisées.

**Equiwatt distributeur efficace**

Depuis 2016, Yverdon Énergies a déployé le programme d'efficacité énergétique Equiwatt distributeur efficace. Mené en collaboration avec les Services industriels de Lausanne (SIL), ce programme a permis la vente d'ampoules LED à des prix préférentiels dans la grande distribution, avec des rabais allant jusqu'à 50%. Cette action a permis d'économiser 120 MWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 34 ménages. L'entrée en vigueur de la nouvelle législation européenne interdisant la vente des ampoules à incandescence (2018) et halogènes (2019) permet de clore le programme Equiwatt distributeur efficace, qui aura joué son rôle de soutien à la transition énergétique dans le domaine de l'éclairage intérieur chez les privés pendant quatre ans.

**Commission consultative des énergies (CCE)**

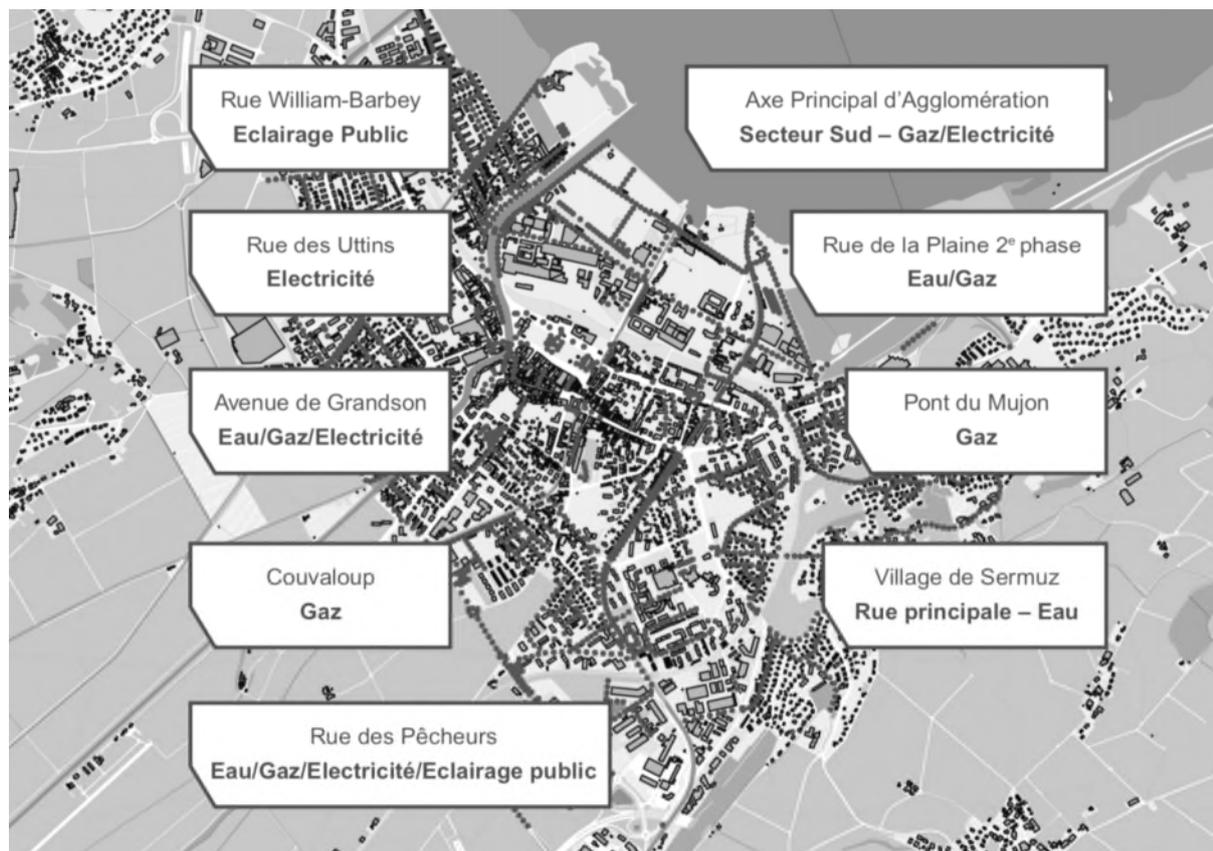
La Commission consultative des énergies a traité 7 demandes de soutien financier, pour un montant accordé total de 373'54 francs. Les versements effectués sur les 12 projets ouverts en 2020 totalisent 416'800 francs. Les subventions attribuées aux citoyens et entreprises en représentent la plus grande partie avec un total de 251'962 francs, et constituent de ce point de vue une année record



¶

## LES RÉSEAUX

### RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX EN 2020



## RÉSEAUX EAU-GAZ

### QUALITÉ EAU + CHLOROTHALONIL

Comme tout le plateau suisse, Yverdon-les-Bains constate la présence de chlorothalonil dans l'eau potable, dans des normes supérieures aux prescriptions fédérales pour le métabolite R 471811. Des mesures pour atténuer, et à terme remédier à cette situation ont été engagées.

Le chlorothalonil est une substance active utilisée depuis les années 1970. Ce fongicide est désormais interdit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Après trois campagnes de mesures menées entre avril et mai 2020, les contrôles effectués par la ville d'Yverdon-les-Bains indiquent les teneurs suivantes :

- Le 40% de l'eau distribuée issue de la source du Cossaux, appartenant à la ville d'Yverdon-les-Bains, présentait une teneur proche de la norme de 0,1 microgramme par litre maximum autorisé par la Confédération, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieures aux normes.
- Le 60% de l'eau distribuée issue de diverses sources présentait une teneur moyenne de 0,2 microgrammes par litre, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieures aux normes.

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'eau distribuée reste

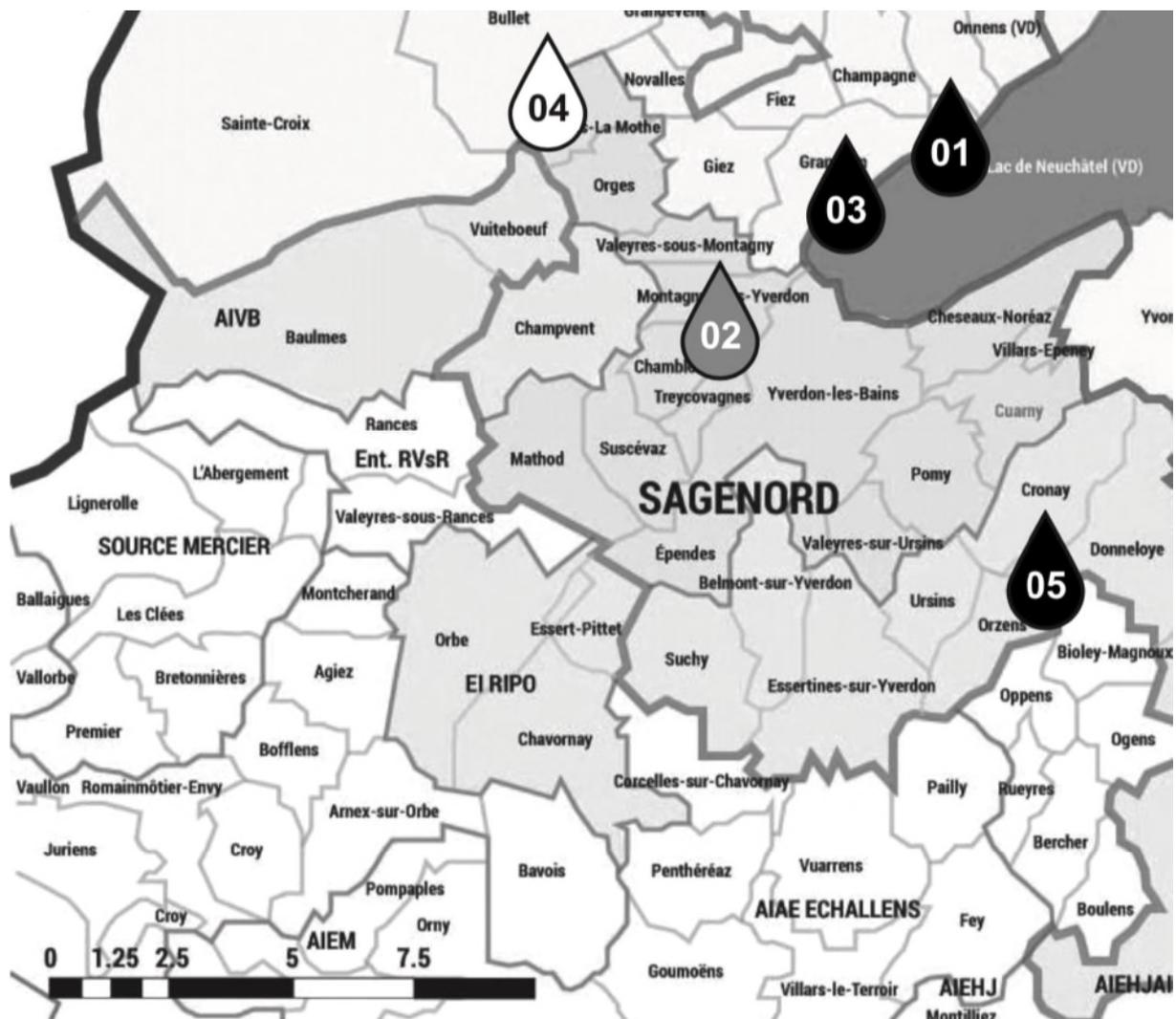
consommable, bien qu'en l'état actuel des connaissances, l'innocuité de ces métabolites n'a pas pu être démontrée. Les exigences fixées pour l'eau potable en Suisse sont très élevées. Les normes suisses sont plus restrictives que les normes européennes.

La ville d'Yverdon-les-Bains procède tout au long de l'année à des analyses sur la qualité des eaux distribuées. Plusieurs essais cantonaux sont actuellement en cours jusqu'à fin 2021 pour définir et optimiser des moyens de traitement de ces résidus de pesticides dans l'eau (charbon actif, osmose inverse, etc.). En parallèle, la ville et la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD), en relation étroite avec les autorités cantonales, ont immédiatement déconnecté les ressources mineures non-conformes et débuté une révision de sa stratégie d'approvisionnement en eau potable (possibilités de dilution d'eau avec les distributeurs voisins, ressources régionales à traiter, prospection nouvelles ressources, etc.).

Les premiers résultats de l'existence de ressources potentielles d'eaux indemnes de produits toxiques sont attendus au 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Carte du périmètre de SAGENORD et des concentrations de chlorothalonil

1. Puits d'Onnens (ACRG) : 2x7'000L/min max 2'000'000m<sup>3</sup>/an en moyenne.
2. Sources du Cossaux (Yverdon-les-Bains) : 2'500 à 5'200L/min<sup>3</sup>/an en moyenne.
3. Station Lac (Yverdon-les-Bains) : 13'200L/min max 200'00m<sup>3</sup>/an en moyenne
4. Puits des Râpes (SAGENORD) : 600L/min max 65'000m<sup>3</sup>/an en moyenne.
5. Sources Démoret, Prahins, Correvon, Suchy, Belmont, Essertines, Vuissens (AIAE La Menthue) : 510 à 810 L/min 10'000m<sup>3</sup>/an en moyenne.

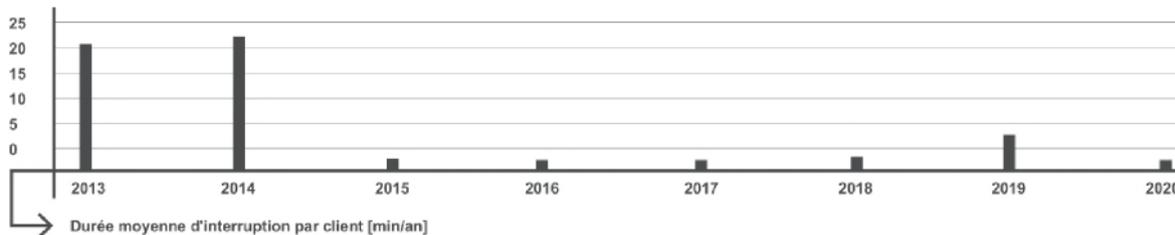


Non conforme
  Proche de la limite
  Conforme

## RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Une caractéristique du réseau électrique de la ville de Yverdon-les-Bains est sa fiabilité. Ces cinq

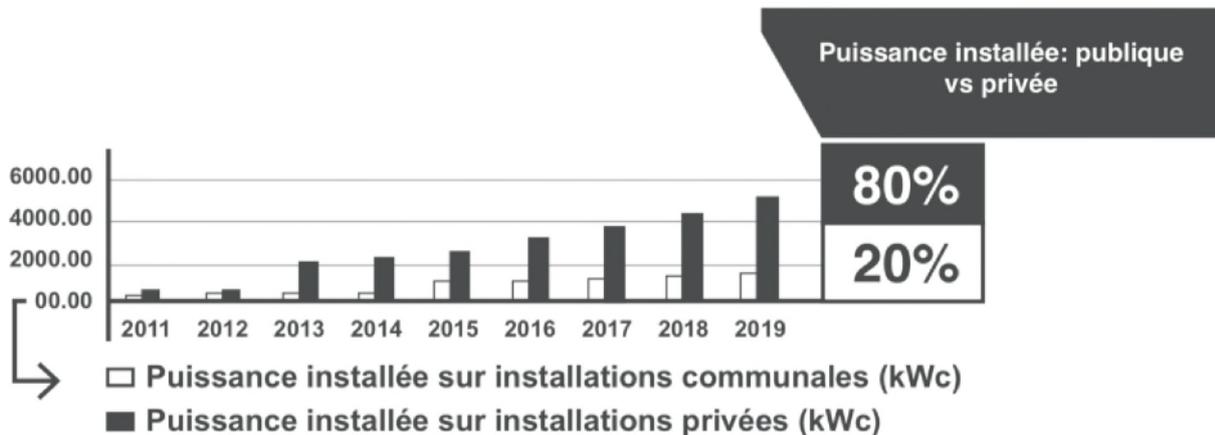
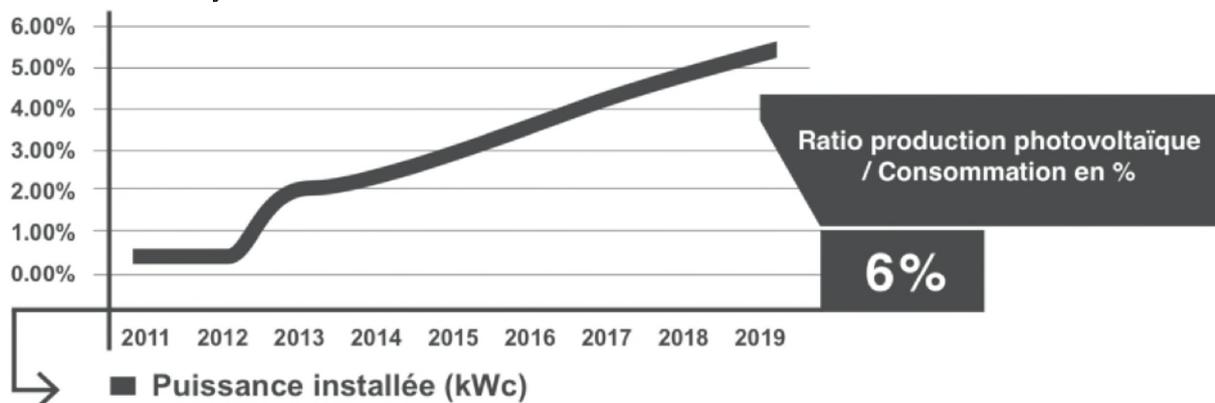
dernières années, la durée d'interruption moyenne est de moins de 5 minutes par client et par année.



Cette stabilité est le résultat de l'entretien annuel systématique des stations et armoires électriques, ainsi que du suivi de la distribution de l'énergie par le système de contrôle-commande. Le réseau s'étend au rythme de développement de la ville. Les dernières stations transformatrices mises en service

sont les stations RIVES (située près du collège du même nom), STEP (qui alimente la nouvelle STEP) et CHÂTEAU 2 (située dans la nouvelle salle de gym Pestalozzi). Le réseau électrique permet aussi d'absorber l'énergie photovoltaïque produite sur le territoire yverdonnois.

### Production solaire yverdonnoise Évolution 2011-2019



Des réflexions sont en cours pour convertir l'électricité photovoltaïque en hydrogène, afin de

trouver un relais aux revenus actuels nets du gaz, représentant 6.7 millions de francs pour 2020. ¶

### Éclairage public

En 2020, 450 lampes LED ont remplacé des lampes à décharge, permettant une économie annuelle de plus 130'000 kWh. En 2010, l'éclairage public consommait près de 1'900'000 kWh. En 2020, il consomme moins de 1'200'000 kWh. L'objectif est de réduire à 400'000 kWh pour 2024.

En 2019, les citoyens ont largement plébiscité la politique yverdonnoise de réduction de la pollution lumineuse grâce à l'éclairage dynamique. Suite à cela, la Municipalité a validé le plan directeur de l'éclairage public.

### Fibre optique jusqu'au domicile FTTH (Fiber to the Home)

Le réseau de fibre optique a été complètement déployé sur le territoire communal à fin 2019. A partir de 2021, les recettes couvriront l'entier des coûts d'exploitation et le réseau de fibre optique deviendra bénéficiaire. Il permettra de fiabiliser la collecte de toutes les informations liées à la gestion de la ville,

tant pour les énergies que pour le pilotage synchronisé du trafic routier. Il offre également une fiabilité de connexion hors pair.

### Compteurs intelligents - smart metering

Le 21 mai 2017, le peuple suisse a accepté la « stratégie énergétique 2050 » proposée par le Conseil fédéral. La loi qui en découle, l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI), prévoit l'équipement de 80% des clients en compteurs intelligents (smart meters) d'ici fin 2027. A fin 2017, le Conseil Communal a validé la première étape du projet de déploiement du smart metering consistant à la mise en place de systèmes de calculs et l'équipement d'une zone pilote.

Grâce au smart metering, Yverdon Énergies est à même d'offrir, aux producteurs d'énergie photovoltaïque locale, la gestion d'une communauté d'auto-consommation. Yverdon Énergies garde le contrôle global des flux énergétiques de la ville, afin de les optimiser.

## DIGITALISATION

Ces 10 dernières années, Yverdon Énergies a entrepris de mettre en lien les données d'infrastructure avec celles des clients. L'un des objectifs est, par exemple, de pouvoir identifier les

clients concernés par un défaut sur un câble. En combinant les données anonymes du smart metering, il sera possible de connaître la charge réelle sur les infrastructures.

## LES PARTICIPATIONS GÉRÉES PAR YVERDON ÉNERGIES

### Y-CAD SA – CHAUFFAGE À DISTANCE

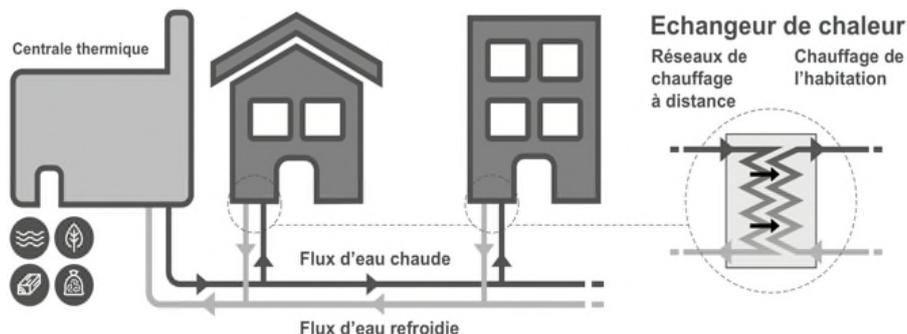
#### La solution thermique pour Yverdon-les-Bains

Avec la création de la société Y-CAD SA pour la gestion et le développement des réseaux de chauffage à distance (CAD), la ville d'Yverdon-les-Bains a franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de sa politique énergétique et climatique afin d'atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés, en lien avec les stratégies énergétiques de la Confédération et de l'État de Vaud. Détenu à 79.9% par la ville d'Yverdon-les-Bains et à 20.1% par les Services industriels de Genève (SIG) et projetant des investissements à hauteur de 50 millions de francs, Y-CAD SA se positionne comme un acteur clé pour accompagner les clients avec professionnalisme vers plus d'efficacité, en proposant des solutions durables répondant à des exigences environnementales toujours plus élevées.

Avec les valeurs de qualité, efficacité et durabilité, Y-CAD SA compte développer une relation forte avec ses clients-partenaires afin de les faire bénéficier de toutes ses compétences et de l'expérience déjà acquise dans la réalisation et la gestion de réseaux thermiques à haute performance.

#### Les réseaux thermiques à Yverdon-les-Bains

La configuration de notre ville, construite sur un terrain plat avec plusieurs zones d'habitation compactes, est particulièrement favorable au développement de réseaux thermiques indépendants, pouvant à terme être reliés afin de maximiser les synergies énergétiques entre les différents quartiers.



### CAD I - CAD LOTUS

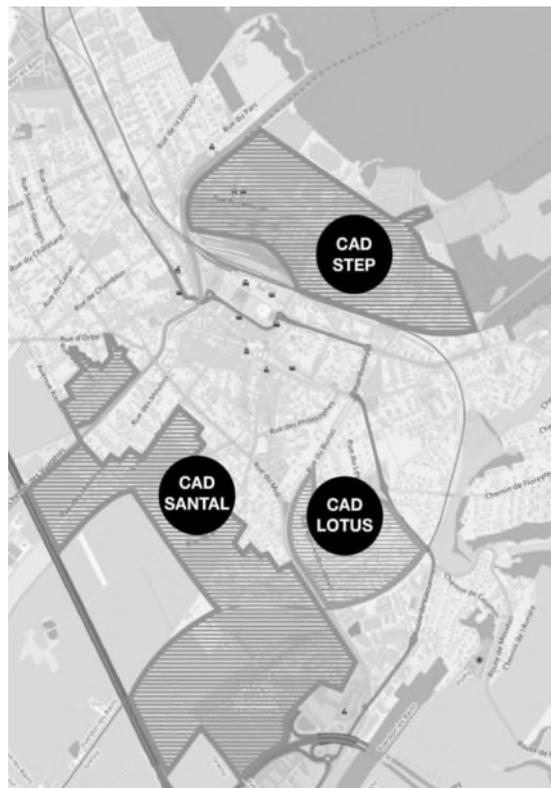
En activité depuis 2016, ce réseau alimente en chaleur le Centre Thermal et le Grand Hôtel des Bains à partir de chaudières à gaz haute performance et d'un couplage chaleur-force situés dans les locaux des Établissements Hospitaliers du Nord Vaudois.

### CAD II - CAD STEP

Depuis 2019, ce réseau récupère la chaleur des eaux épurées de la STEP d'Yverdon-les-Bains, juste avant leur rejet dans le lac de Neuchâtel. Cette chaleur est ensuite transportée grâce à un réseau de canalisations souterrain à basse enthalpie (9°C à 21°C) qui l'achemine jusqu'aux sous-stations situées dans chaque bâtiment, où des pompes à chaleur l'élèvent à la température souhaitée.

### CAD III - CAD SANTAL

Ce nouveau réseau de chauffage à distance, dont la chaleur sera majoritairement produite à partir de bois-énergie, est en cours de développement dans le sud de la ville. Il est destiné à alimenter les bâtiments situés dans une vaste zone entre Y-Parc et le quartier des Moulins, le long de la route de contournement (axe principal d'agglomération).



### SAGENORD

- La ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de SAGENORD à 66%.
- Suivi du plan directeur établi en 2019.
- Rachat des conduites d'adduction à la ville d'Yverdon-les-Bains pour 7,8 millions de francs en 2020.
- Recherche d'un approvisionnement sans chlorothonil.

- Périmètre SAGENORD (~60'000 habitants) :
- Consommation d'eau totale ~ 6'000'000 m<sup>3</sup>/an (1/2 des besoins d'Yverdon-les-Bains).
  - Echanges d'eau via SAGENORD ~2'300'000 m<sup>3</sup>/an (3/4 des besoins d'Yverdon-les-Bains).

### ÉNERGIE NATURELLE DU MOLLENDRUZ SA (ENM SA)

- La ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de ENM SA à 10%.
- Projet éolien de 12 éoliennes bloqué au Tribunal Fédéral depuis septembre 2019.

- Mise en production prévue pour 2023 : 70 à 90 GWh, dont 10% pour le ville d'Yverdon-les-Bains.

### GAZNAT SA

- La ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de Gaznat à 2.25%.

### ROMANDE ÉNERGIE

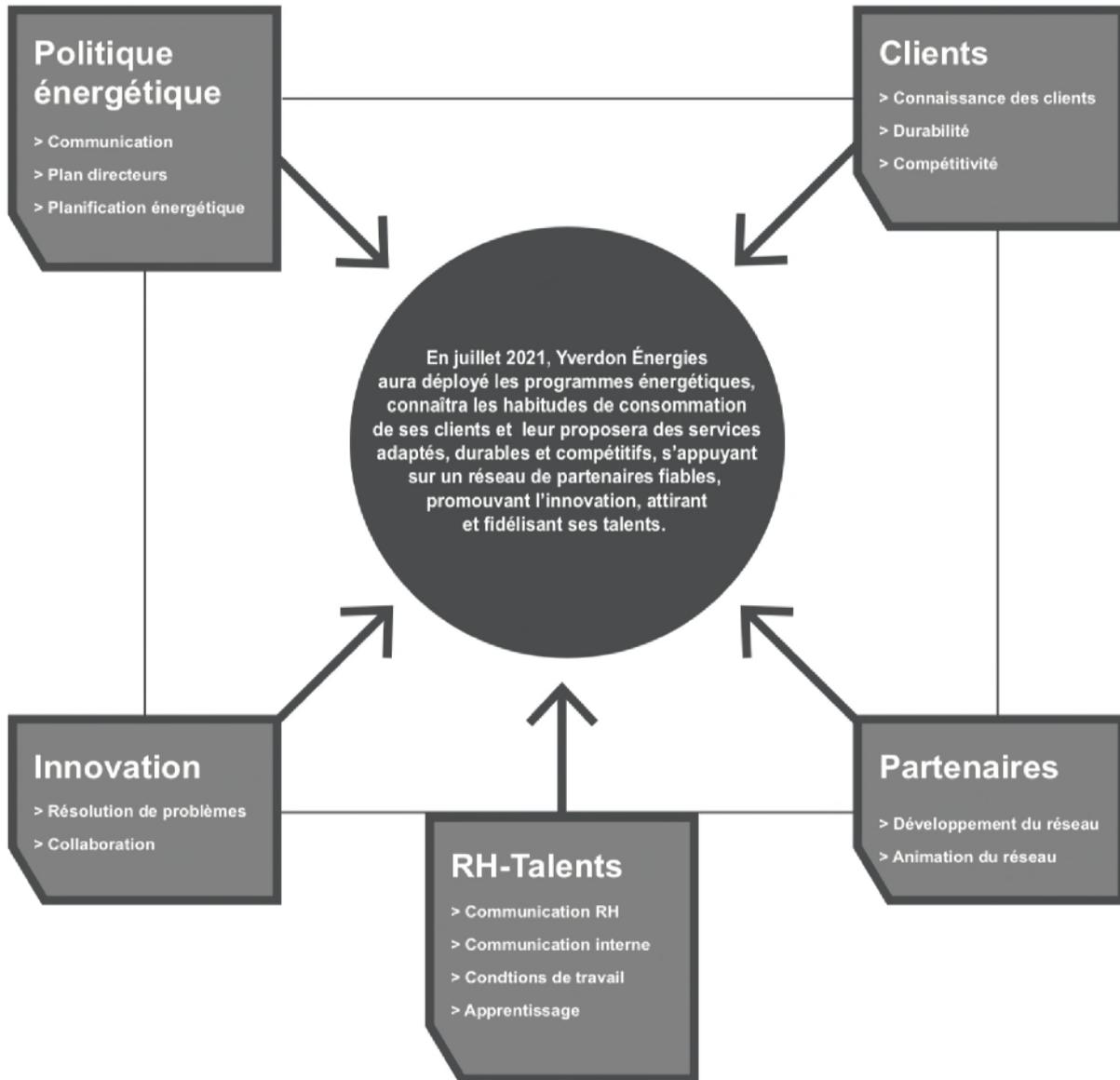
- La ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de Romande Energie à 1%.

- Dividendes de 480'000 francs versés en 2020.

**PERSPECTIVES**

**Poursuite des axes stratégiques**

- Les plans directeurs eau-gaz électricité seront achevés fin 2021.
- Le taux de satisfaction des clients 2020 sera dépassé en 2021.
- Le programme de production d'énergie renouvelable sera conforme aux planifications de la Confédération.
- Le suivi des indicateurs économiques, budgets, rentabilité des chantiers, sera réalisé grâce à un nouvel outil, qui sera mis en place à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021.



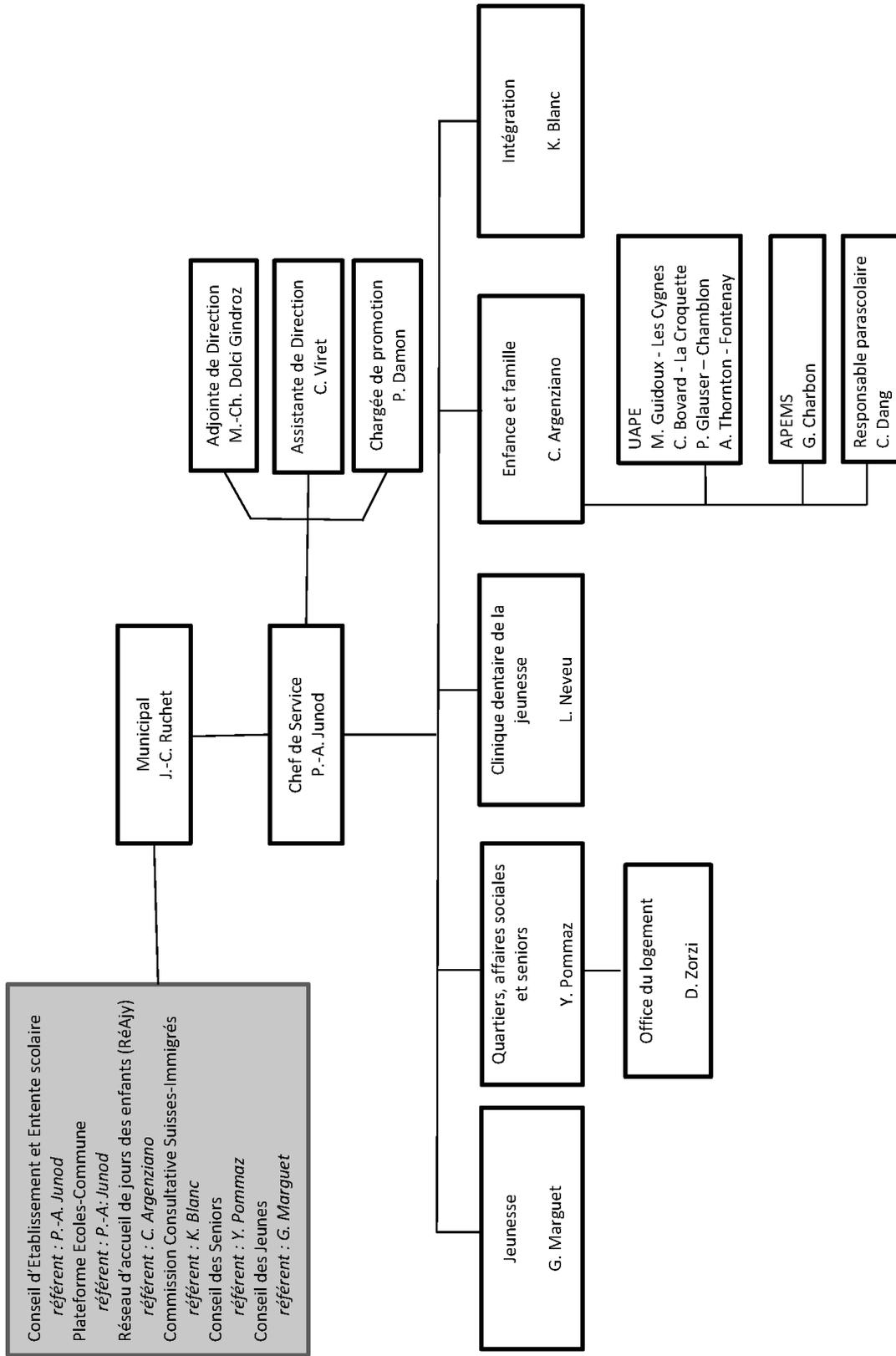
## **SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE**

---

**Monsieur Jean-Claude Ruchet**  
Municipal

**Monsieur Pierre-André Junod**  
Chef de service

## SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE



## SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

### Mission du Service

La mission du Service JECOS consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et à l'intégration de toutes et tous.

Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes de politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- Politique école

- Politique quartiers et affaires sociales (y inclus la politique en faveur des seniors et l'office du logement)
- Politique enfance et famille (y inclus la clinique dentaire de la jeunesse)
- Politique jeunesse
- Politique d'intégration

### Impact de la crise sanitaire

La crise sanitaire a accompagné la vie du Service durant toute l'année 2020 et a nécessité une grande capacité d'adaptation de toutes les équipes pour maintenir et adapter ses prestations en faveur de la population.

Tout a vraiment commencé le 16 mars 2020 avec la fermeture des écoles, suivie quelques jours après de celle des structures parascolaires et préscolaires. Il faut relever que des accueils d'urgence ont été maintenus aussi bien dans les écoles que dans les crèches de la Ville. L'objectif de ces maintiens était de permettre aux personnes actives dans la gestion de la crise, et/ou nécessaires au bon fonctionnement des services essentiels à la population, de continuer à travailler. Durant cette période, 42 enfants ont été accueillis en crèche et environ 20 enfants par jour dans les écoles. Par contre les devoirs accompagnés ont dû être suspendus, car de nombreux accompagnants étaient considérés comme des personnes vulnérables. Face à l'ampleur de la crise, le Service a réalisé un inventaire des initiatives locales de solidarité et de soutien, qui a été partagé avec la population via les différents moyens de communication et les réceptions des Services. En parallèle, les équipes du Service ont été fortement mobilisées sur une base volontaire dans l'action Yverdon solidaire qui avait comme objectif d'aller faire les courses pour les personnes vulnérables au Covid, qui n'avaient plus l'autorisation d'aller dans les supermarchés. La mission des travailleuses sociales et travailleurs sociaux a également fortement évolué pendant le confinement et après la réouverture des écoles : présence accrue dans l'espace public afin d'assurer une présence bienveillante, maintenir le lien social malgré les circonstances, assurer des suivis individuels et rappeler les consignes sanitaires.

Avec la réouverture des écoles, le 11 mai 2020, d'abord en alternance et ensuite en mode normal à partir de début juin, il s'est agi de mettre en œuvre les différents plans de protection sectoriels et/ou communaux. Malgré une certaine appréhension, tout s'est bien passé et le nombre de cas de contamination au virus est resté très limité aussi bien au niveau des élèves que du personnel communal et cantonal. A l'approche des vacances d'été, il a été décidé de maintenir les activités autant que les plans de protection le permettaient : 227 enfants âgés de 4 à 10 ans ont ainsi pu être accueillis sur les sites de

la Cure d'Air et de la cabane scout de la Roselière durant les 7 semaines de vacances. La colonie d'été a également pu être maintenue permettant à 45 enfants d'en profiter durant deux semaines. Les cours de français à la plage ont également été maintenus, permettant à 71 personnes de 25 nationalités différentes d'assister aux cours proposés gratuitement et sans inscription. Les activités pour les jeunes de 11 à 25 ans ont également été adaptées avec une présence accrue dans l'espace public afin de maintenir le lien avec la jeunesse, en plus de l'ouverture du Check Point durant tout le mois de juillet et la mise sur pied du Passeport Jeunes Été, donnant accès à de nombreuses activités de loisirs dans la région. Dans ce cadre, il faut relever la mise sur pied du projet « Covid ton sac » dont les objectifs étaient de recréer du lien avec les jeunes et entre les jeunes en proposant un lieu d'écoute itinérant hors de l'école et du foyer familial afin de déceler leurs besoins et les problématiques rencontrées et de rappeler les différentes actions et ateliers du secteur jeunesse. Malgré l'arrivée de la deuxième vague du Covid, les activités du Service ont pu continuer presque normalement jusqu'à la fin de l'année civile. La colonie d'automne s'est déroulée à Mauborget durant les 2 semaines de vacances d'octobre permettant d'accueillir 37 enfants. 197 Passeports Jeunes Automne ont trouvé preneurs. Le passeport vacances a malheureusement dû être annulé car il n'était pas compatible avec les normes sanitaires. Il a été remplacé par un centre aéré pour les enfants de 7 à 11 ans durant les deux semaines de vacances permettant à 94 enfants d'être accueillis. En parallèle, les activités du Check Point ont été renforcées, tout comme celles de Sport 1400 à la salle de gymnastique de la Marive.

Même si les activités du JECOS ont pu être adaptées aux différents plans de protection, on se retrouve néanmoins en fin d'année avec une population très éprouvée par la situation sanitaire. Notre préoccupation principale concerne très clairement la jeunesse. Bien que peu affectée par le virus, elle est très impactée par les mesures sanitaires, que ce soit en termes de lien social ou de perspectives de formation comme de travail. Le décrochage scolaire a fortement augmenté, tout comme la consommation d'alcool et de stupéfiants dans l'espace public. Si se lancer dans la vie est déjà une

épreuve compliquée quand tout va bien, le Covid rend cela presque impossible pour une partie des jeunes. Une attention particulière devra être portée

aux jeunes de notre Ville dans les mois et certainement années à venir.

## Points forts 2020

### Planification scolaire

La Municipalité a validé la planification scolaire pour l'Entente scolaire début décembre 2020. Le scénario de croissance de population retenu prévoit une population future de 38'500 habitant à l'horizon 2030 au sein du périmètre de l'entente, et ceci sans le nouveau quartier de Gare-Lac. Cette évolution implique une hausse du nombre d'enfants en âge de scolarité de 4'200 en 2020, à 5'000 en 2030, soit une croissance annuelle de 1.9%. Si on intègre le projet de Gare-Lac, il s'agit d'accueillir 450 enfants supplémentaires, ce qui nous amène à 5'450 enfants d'âge scolaire à l'horizon 2030. En parallèle, le Service des bâtiments a réalisé un inventaire des salles de classe disponibles : 186 salles de classe pour le primaire et 72 pour le secondaire. Ces chiffres prennent déjà en compte la suppression des 4 salles de classe des casernes, la transformation des 4 salles de classe du pavillon de Fontenay en une UAPE qui ouvrira ses portes au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la suppression à terme du pavillon des 4 Marronniers et la transformation de 6 salles spéciales sur le site de Pestalozzi en salles de classe multi-usages.

Si on ne prend pas en compte le quartier de Gare-Lac, la confrontation des besoins avec l'inventaire met en évidence, pour le primaire, un manque de 5 salles à l'horizon 2030 qui s'inscrit progressivement dès 2025. En ce qui concerne le secondaire, un manque de 2 classes à l'horizon 2030 s'inscrit également progressivement dès 2025.

Si on prend en compte le quartier de Gare-Lac, le manque de salles à l'horizon est estimé à 18 pour le primaire et à 7 pour le secondaire à l'horizon 2030. Les projections pour 2025 varient bien évidemment en fonction de la réalisation de ce nouveau quartier. Les projections de population utilisées pour la planification scolaire prévoyaient l'arrivée des premiers habitants de ce nouveau quartier en 2025, mais les dernières prévisions urbanistiques ne prévoient aucun nouvel habitant avant 2027/2028.

En ce qui concerne les autres types de salles, le manque le plus important se situe pour les salles de gymnastique : le déficit actuel est de 3 salles. Avec la création de Gare-Lac et la croissance naturelle de la population, 3 salles de gymnastique viennent s'ajouter à ce besoin, dont deux uniquement pour Gare-Lac. L'étude montre également que l'Entente dispose de suffisamment de salles spéciales et de dégagement pour autant que Gare-Lac ne se construise pas. La prise en compte de Gare-Lac vient contredire ce constat.

Afin de faire face à ces besoins, la planification scolaire prévoit la construction d'un bâtiment scolaire primaire d'une trentaine de classes dans le quartier de Gare-Lac à l'horizon 2025. Etant donné

que ce quartier ne sera pas construit en 2025, le Service des bâtiments envisage maintenant de construire les salles de classe sur un autre site scolaire, à l'horizon 2026, afin de faire face à la croissance de la population et de construire un site scolaire un peu plus petit sur le quartier de Gare-Lac en lien avec l'arrivée des nouveaux habitants de ce futur quartier. En parallèle, le Service des bâtiments réfléchit aux solutions les plus pertinentes pour faire face au manque de salles de gymnastique. Ces futures constructions doivent être validées par la Municipalité afin de les inclure dans le plan des investissements de la Commune.

### Réorganisation du secteur Enfance et famille

Lors de la réorganisation du Service en 2016, il avait été décidé que le secteur Enfance et famille gèrerait tout ce qui avait trait aux prestations en lien avec les enfants de 0 à 11 ans et leur famille. Dans les faits, la responsabilité du secteur allait de la gestion du réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et région (RéAgy), aux restaurants scolaires, aux devoirs accompagnés, aux activités de vacances, aux subventions à diverses associations ou encore aux démarches permettant d'obtenir le label « Ville amie des enfants ». Depuis 2016, le RéAgy a poursuivi son développement rapide en créant 96 places d'APEMS, 24 places d'UAPE à Chamblon, ainsi qu'un nouveau restaurant scolaire au collège des Rives. De plus, 48 nouvelles places d'UAPE sur le site de Fontenay et 11 nouvelles places d'accueil préscolaire vont être créées au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Afin de faire face à cette croissance, la Municipalité a validé la proposition du Service de séparer le secteur Enfance et famille en deux secteurs distincts : le secteur RéAgy et le secteur Enfance et loisirs, et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le secteur RéAgy s'occupera des accueils préscolaires, parascolaires, de l'accueil familial de jour et des restaurants scolaires. Le secteur Enfance et loisirs prendra en charge toutes les autres prestations qui ont trait aux enfants de 0 à 11 ans.

### Affaire de l'office du logement

L'affaire de l'office du logement a ébranlé la vie du Service. Une « hotline » a été mise sur pied pour permettre aux collaboratrices et collaborateurs de s'exprimer et de faire toute la lumière sur cette situation. En parallèle, la Municipalité a lancé des audits sur le fonctionnement de l'office du logement et sur le respect des critères d'attribution des différentes prestations. Il est important de relever que toutes les prestations de l'office du logement ont été maintenues avec un soutien accru de la part des autorités cantonales.

## Ressources humaines

Au niveau de la Direction du Service, nous comptons 7 collaborateur-trices représentant 4.4 EPT et deux apprenties. On peut relever la première année d'activité de la chargée de promotion à 40%. La

plus-value de ce nouveau poste n'est plus discutable, au vu du bon fonctionnement de la communication du Service durant la pandémie.

## Réception

Afin de quantifier et valoriser le travail de nos collaborateur-trices à la réception du Service, nous avons compté différents éléments durant 4 semaines, entre le 8 juin et le 3 juillet. Le résultat est représentatif de la diversité des tâches effectuées par la réception du service, tant pour la population que pour les collaborateur-trices du service.

Le comptage a été fait par jour, par type de contact (téléphone, mail, courrier, visite), par secteurs concernés, par type de demande (inscription, information, etc.), par durée du contact (< 5 minutes, entre 5 et 10 minutes, ou > 10 minutes).

En moyenne, la réception a traité 32 courriers, 23 visites au guichet, 6 mails et 35 appels téléphoniques par jour. Les réponses aux ¾ demandes ont été données en moins de 5 minutes. Une petite moitié des demandes (44%) concerne les prestations liées aux écoles (APEMS, restaurants scolaires, devoirs accompagnés, écoles et transports), le reste se répartissant entre les activités durant les vacances, le réseau RéAjy, le secteur quartiers, affaires sociales et seniors, le secteur

jeunesse, l'intégration et les demandes faites par les collaborateur-trices du Service (12%).

Les usagères et usagers viennent principalement au JECOS pour avoir des renseignements, pour recevoir une information. Ils viennent également inscrire leurs enfants aux différentes prestations et activités proposées par le service.

Une part importante du travail effectué par la réception est le soutien apporté à l'interne du Service pour ce qui est des billets de train, des clés, du matériel mis à leur disposition (vélo, ordinateur portable, économat).

Depuis plusieurs années, nous avons travaillé à faire de la réception du JECOS un centre de compétences et une zone d'aiguillage qui fonctionnent pleinement. D'une manière générale l'activité de la réception du JECOS reste en lien direct avec les activités proposées et suit de près le rythme des écoles : devoirs accompagnés, restaurants scolaires, centre aéré, colonies, Passeports jeunes été et automne, distribution des bons d'aide aux familles.

## Conseil d'Établissement

Le Conseil d'Établissement, ci-après CET, est un organe principalement consultatif mis en place par les autorités communales de l'Entente scolaire intercommunale et composé de tous les acteurs prenant une part active dans les domaines de l'éducation et de la formation des enfants. En 2020,

une seule séance a eu lieu à cause de la crise sanitaire. En plus de la situation sanitaire et du suivi des différents groupes de travail, une présentation très intéressante du projet « graines d'entrepreneurs » a été réalisée par un enseignant de l'Établissement secondaire Léon Michaud.

## Entente scolaire

L'Entente scolaire yverdonnoise regroupe les municipaux en charge des écoles des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains, ainsi que les directrices et directeurs des établissements scolaires yverdonnois.

L'Entente a organisé 2 séances durant l'année 2020 et a abordé les sujets récurrents suivants : nouvelles

des établissements scolaires et transports scolaires. D'autres thématiques spécifiques ont également été discutées telles que l'annulation des camps scolaires, la demande d'un poste « M/Mme Numérique », la qualité de l'air dans les locaux scolaires ou encore l'évolution de l'UAPE de Chamblon.

## Plateforme école-commune

12 plateformes ont été organisées entre les Directions des Ecoles et le Service JECOS. D'autres Services de la Ville collaborant avec les Ecoles ont été régulièrement invités à y participer :

- le Service des bâtiments
- la Police du Nord Vaudois
- le Service des travaux et de l'environnement
- le Service des sports
- le Service de la culture
- la Direction générale de l'enseignement obligatoire

- la société Microgis dans le cadre de la planification scolaire.

Ces plateformes ont permis de gérer des situations particulières telles que la planification scolaire, les travaux prévus sur différents sites scolaires, le renouvellement du mobilier scolaire, la gestion de la sécurité sur le chemin de l'école et dans les cours d'école, le réaménagement des cours d'école, la mise en place et l'adaptation constante des différentes mesures en lien avec la situation sanitaire, ainsi que diverses autres questions

pratiques en lien avec les activités ou les besoins scolaires.

Diverses décisions ont été prises avec les directions des écoles quant au fonctionnement quotidien, à la

gestion des deniers communaux, aux directives concernant la gestion des activités scolaires hors murs, etc.

### Fourniture de mobilier scolaire

Les achats suivants ont été réalisés :

- Renouvellement de 8 classes.
- Renouvellement du bureau de Direction d'EPP et finalisation du secrétariat primaire.
- Renouvellement de matériel d'éducation physique.

- Renouvellement de petit mobilier et matériel divers.
- Entretien du matériel existant dans les salles de travaux manuels.

### Transports scolaires

Durant l'année civile 2020, le nombre de transports scolaires a été réduit en raison des mesures sanitaires. De nombreuses activités scolaires en extérieur ont été annulées sur directives de l'État de Vaud.

Le ramassage scolaire organisé par le Service JECOS, soit le transport du domicile à l'école, pour les élèves scolarisés hors de leur quartier, est passé de deux à quatre tournées dès la rentrée scolaire d'août 2020.

La Ville a remboursé les abonnements de bus Mobilis aux parents de 113 élèves se rendant à l'école par leurs propres moyens : 43 remboursements en lien avec la motion Cotting se basant sur le revenu familial, 64 remboursements en

raison d'une distance supérieure à 2.5km entre le domicile et le bâtiment scolaire de l'élève. Par ailleurs, la Ville a participé aux frais de transport de 6 élèves scolarisés en extérieur pour suivre leur cursus SAE (sport, art, étude), à hauteur du prix de l'abonnement de parcours annuel Mobilis junior.

Les transports complémentaires permettant aux élèves primaires de pratiquer les trois périodes hebdomadaires de gymnastique ou rythmique ont par contre légèrement diminué suite à l'ouverture de la nouvelle salle de gymnastique de Pestalozzi : 62 courses hebdomadaires durant le 1<sup>e</sup> semestre puis 44 courses hebdomadaires durant le 2<sup>e</sup> semestre (aller et retour).

### Camps sportifs

Les élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année primaire ont bénéficié de camps de ski en Suisse : seul le camp prévu en France voisine a été annulé selon les directives cantonales, en lien avec les mesures sanitaires. Les élèves de 9<sup>e</sup> année secondaire ont bénéficié de camps de ski également. Au total, 13 camps ont été organisés pour les élèves du cycle primaire dans les stations suivantes : La Fouly, Nendaz, Leysin, Ste-Croix, Mauborget, Les Cluds, Les Rasses et La Lenk. 8 camps ont été organisés pour les élèves du

secondaire dans les lieux suivants : Leysin, Grimentz, Fiesch, Champéry et La Lenk. Par contre, les directives cantonales en lien avec la situation sanitaire n'ont pas permis d'organiser les camps sportifs d'été pour les élèves de la 10<sup>e</sup> année secondaire.

Ces camps sportifs d'hiver ont représenté un coût total de près de 305'000 fr. pour la Commune et ont permis à plus de 1'000 élèves de partir durant une semaine.

### Ecoles à la montagne

La Ville d'Yverdon-les-Bains est propriétaire de deux maisons dans le Jura :

- Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix : 68 places, encadrement compris.
- Bellevue à Mauborget : 60 places, encadrement compris.

Ces deux maisons sont mises en priorité à disposition des écoles durant les semaines scolaires pour l'organisation de séjours d'école à la montagne ou de camps sportifs. Cette offre est proposée aux 4 établissements scolaires de la Ville, soit aux 227 classes regroupant 4'325 élèves.

Durant le 1<sup>e</sup> trimestre 2020, 12 séjours ont été organisés dont 4 camps de ski, répartis comme suit entre les différents établissements scolaires :

- EPP : 3 séjours organisés, 4 classes, 70 élèves / 4 camps de ski, 6 classes, 129 élèves.

- EPEG : 4 séjours organisés, 6 classes, 117 élèves.
- ESDF : 1 séjour organisé, 2 classes, 21 élèves.

Ces séjours sont très appréciés car ils permettent aux élèves de pratiquer le bien-vivre ensemble sans être trop éloignés géographiquement. Il est possible d'adapter la durée du séjour pour les plus jeunes. Un-e cuisinier-ère confectionne les repas sur place, selon les critères du label Fourchette Verte Junior.

L'organisation pratique de ces séjours est faite par les enseignant-es, et la Ville assume la charge financière des transports et des activités. Seule une participation financière aux frais de repas est demandée aux parents.

En sus, la Ville assume également les charges relatives à la location et à l'entretien des bâtiments, aux salaires des cuisinier-ères et de l'intendant, ainsi que d'autres frais y relatifs.

## Spectacles scolaires

Par respect des mesures sanitaires, les 1'255 élèves des 66 classes secondaires n'ont pas pu bénéficier de spectacles durant cette année 2020. Par contre, 1'375 élèves de 80 classes primaires ont bénéficié de 3 représentations culturelles dans le respect des directives sanitaires. Cela représenta la moitié des élèves et classes primaires, répartis comme suit :

- 1-2P un spectacle (Échandole)
- 5-6P deux spectacles (Échandole et TBB)

Les élèves des fondations Verdeil, Verdeil TEM et Entre-Lacs se joignent à nos élèves pour ces différents spectacles.

## Sorties scolaires

En raison de la covid-19, une seule classe est partie en course d'école.

## Voyage de fin d'études

Dans le respect des directives sanitaires, les voyages de fin d'études ont dû être annulés.

## Repas des enseignant-es et des retraité-es

Au vu de la situation sanitaire et afin de garantir la sécurité de chacun, la Ville a offert des bons permettant de se rendre dans les restaurants de la Ville en famille, en remplacement du repas habituellement offert aux enseignant-es retraité-es. Pour remplacer le repas offert aux enseignant-es annulé au raison de la situation sanitaire, la Ville a fait livrer des paniers garnis de produits régionaux dans

les 19 salles des maîtres des établissements scolaires. 477 enseignant-es ont profité de cette surprise offerte par la Ville.

Ces marques de reconnaissance au corps enseignant yverdonnois ont été très appréciées. Par ailleurs, la livraison des paniers garnis dans les salles des maîtres a permis de toucher chaque enseignant-e directement sur son lieu de travail.

## Enseignement spécialisé (PPLS)

Un transporteur spécialisé a été mandaté pour prendre en charge les élèves à un arrêt de bus proche de leur domicile afin qu'ils rejoignent leur classe d'enseignement spécialisé intégrée sur le site des Jordils. Durant le 1<sup>e</sup> semestre, 11 élèves domiciliés en ville ont été transportés par minibus et par taxi pour les élèves venant de villages limitrophes. Au 2<sup>e</sup> semestre, 14 élèves ont été transportés par deux minibus et un taxi afin de limiter les temps de trajet et assurer un temps de pause suffisant pour les repas de midi. L'organisation des prises en charge est soumise à la validation du SESAF qui finance entièrement ces transports et demande une étroite collaboration entre les parents, le transporteur, l'école et TRAVYS. Ce dernier autorise à titre exceptionnel l'utilisation de ses arrêts officiels afin d'assurer la sécurité des élèves lors des

prises en charge et déposes. Afin de garantir au mieux la sécurité des enfants par un suivi rapide de la Ville auprès des différents partenaires, et d'assurer un suivi constant de toutes modifications des prises en charge des élèves, un adresse courriel a été créée permettant aux parents et au transporteur de nous informer en tout temps d'une absence.

Les transports de ramassage des élèves sont remboursés par le SESAF. La Ville reçoit également une participation aux frais de fonctionnement des deux classes d'enseignement spécialisé intégrées dans son établissement primaire Pestalozzi. La participation totale du SESAF, y inclus le remboursement des frais de transport, pour l'année 2020 s'élève à 130'779 fr. Ce montant couvre également une partie des frais administratifs de la Ville pour la gestion des transports.

## Service médical

En 2020, une première rencontre a été organisée avec les différent-es acteurs et actrices de la santé officiant au sein des établissements scolaires avec la Ville et les Directions des établissements scolaires afin d'évoquer les différentes actions menées ou envisagées, notamment par une réflexion concernant la formation aux premiers secours des enseignant-es et des élèves. La réflexion sera poursuivie et d'autres rencontres auront lieu afin de favoriser les échanges.

Les frais d'honoraires médicaux pour les médecins scolaires s'élèvent à 23'834 fr. Ce montant englobe notamment les prestations suivantes : réponse aux

besoins particuliers d'élèves, vaccination, gestion de l'équipe Promotion de la santé et Prévention en milieu scolaire (PSPS), projet premiers secours, formations diverses ou encore projet PSPS. Environ 120 heures ont été consacrées aux besoins spécifiques de la santé dans les établissements scolaires, dont 34 pour la vaccination des élèves.

Quelques actions pour la prévention de la santé ont été menées durant l'année 2020 mais leur nombre a été réduit à cause du contexte sanitaire. Une quinzaine d'actions ont été menées dans les établissements primaires, touchant près de 1'500 élèves soit près de la moitié des élèves primaires.

## Sports scolaires facultatifs

La session de janvier à février s'est déroulée sans encombre. Par contre, la session qui a débuté en mars a été stoppée net le 16 mars et la 4<sup>e</sup> session n'a pas eu lieu. Le sport scolaire facultatif de cette année particulière aura donc connu au final seulement 3 sessions, celle d'avril à juin ayant subi le semi-confinement via l'arrêt brutal des inscriptions et de toutes formes d'activités sportives. La réouverture des écoles le 11 mai, trop tardive pour notre offre, n'a pas permis la reprise des activités sportives.

Par chance, les restrictions annoncées par les différents organes de décision ont relativement peu touché les enfants de moins de 16 ans. La mise sur pied de la plupart des activités a été possible à la reprise de l'année scolaire 2020-2021.

La session d'automne a donc pu engranger 336 inscriptions valides (3 de plus que l'année précédente à la même époque), signe probable de la confiance témoignée par les parents et/ou du besoin de mouvement des jeunes adeptes. Toutes les activités ont été proposées dans le respect strict des mesures sanitaires en vigueur, des contacts étroits (mais virtuels !) avec les moniteurs ayant permis, au fil du temps, d'ajuster les conditions d'enseignement aux modifications demandées par les instances

dirigeantes. Exceptionnellement, des parents ont souhaité que leur enfant cesse l'activité en raison des conditions sanitaires, ce que nous avons bien sûr admis.

Suite aux décisions cantonales du 4 novembre, la session d'automne a cependant connu des fortunes diverses : fermeture de la patinoire, arrêt du hockey, le mur d'escalade n'a plus été accessible. Pendant 2 semaines, le centre de badminton a été fermé, mais il a pu rouvrir par la suite. Plusieurs moniteurs et monitrices ont subi des quarantaines et les cours ont été suspendus pendant ce laps de temps.

Même si cette situation a été chronophage avec d'incessantes communications, nous avons très largement apprécié de pouvoir être réactifs en communiquant rapidement avec les parents par l'entremise de courriel ou de messages sur les mobiles, ainsi que via le site [www.ssfylb.ch](http://www.ssfylb.ch).

Les moniteurs qui n'ont pas pu terminer leurs cours au printemps ou en automne en raison de la situation particulière ont été soutenus par la Ville en étant rémunérés, y compris pour les leçons annulées. Dans un second temps, le Canton a remboursé en partie la Commune pour cette avance particulière, comme cela se fait d'ailleurs habituellement pour les décomptes.

## SECTEUR QUARTIERS, AFFAIRES SOCIALES ET SENIORS

### Introduction

Dire que cette année aura été particulière ne surprendra personne. La plupart de nos activités ont été impactées par la pandémie, et notre rôle consistant à créer du lien et à favoriser la rencontre, nous avons dû nous réinventer.

Comment aller vers ? Comment garder le lien ? Comment réaliser des projets ou des activités ?

Cette année aura vu les acteurs du secteur s'impliquer et participer au projet d'Yverdon Solidaire, que ce soit en qualité de responsable de la gestion/planification des ressources pour le

responsable du secteur ou comme téléphoniste pour prendre les commandes et offrir une écoute aux personnes appelant pour les TSP et plusieurs membres du COSY.

Une année qui aura été marquée aussi par ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire de l'office du logement qui a défrayé la chronique locale.

Bref une année pas comme les autres et dont il est difficile de tirer un bilan à l'heure où ces lignes sont écrites.

### Ressources humaines

L'équipe est composée de 4 travailleur-euses sociales 2,8 EPT, 1 préposé office du logement 1 EPT, 1 EPT pour la conduite du secteur. Depuis novembre un remplaçant CDD à l'office du logement 0,6 EPT.

Il y a également 4 auxiliaires : 1 coordinatrice parrains-marraines de gare, 1 intendant pour le garde meubles, 2 aide-animateurs pour accompagner les activités jeunes aux Moulins et à Pierre-de-Savoie.

### Quartiers – création de liens sociaux

#### Cheminet-Fontenay

Année de fin du diagnostic réalisé par Pro Senectute dans le quartier Cheminet-Fontenay. Compte tenu de la situation, il n'a pas été possible de mettre en place le forum invitant l'ensemble des habitant-es du quartier à découvrir les résultats de ce travail. Seul-es celles et ceux ayant participé à des interviews et quelques personnes ont pu profiter de ce moment de restitution sur les attentes-besoins

relevés par le public senior de ce quartier. Malgré la situation sanitaire, les animateur-trices de Pro Senectute ont maintenu, dans la mesure du possible, des rencontres régulières avec un petit groupe d'habitant-es et organisé quelques activités.

#### Moulins

Il y a eu une bonne fréquentation des diverses activités jusqu'à mi-mars. Depuis, les activités

traditionnelles ont été mises entre parenthèses, seules celles qui ne regroupaient pas plus de 5-10 personnes (selon la période) ont été maintenues. Au fil de l'année, le groupe habitants a cherché à maintenir le lien et des sorties nature ont été organisées par exemple. Les mercredis après-midi sont devenus un moment attendu par les enfants. Une quarantaine d'enfants de 5 à 12 ans se retrouvent chaque mercredi pour des jeux. Ces activités sont encadrées par la travailleuse sociale-référente de quartier accompagnée d'un jeune, et constituent également un bon moyen pour rencontrer les parents.

Des échanges réguliers et des projets en commun avec les enseignant-es du collège et l'infirmière scolaire ont lieu au cours de l'année.

Le terrain multisport constitue également un axe de travail pour la travailleuse sociale et plus particulièrement sur son utilisation. Il a servi de base de travail pour son travail de diplôme en impliquant différents acteurs : police, enseignantes, jeunes, enfants, seniors, ainsi que différents services communaux (SEY, STE, Sports).

#### **Pierre-de-Savoie**

Tout comme dans les autres quartiers, les activités ont été ralenties, voire annulées. Malgré cela le comité de l'association s'est réuni régulièrement et a mis en place des repas à l'emporter confectionnés par les membres.

Le travailleur social du quartier a maintenu les activités des mercredis après-midi avec les jeunes, des ateliers de pâtisserie ont eu lieu et ont débouché sur le café gourmand (les adultes pouvaient venir boire un café accompagné des pâtisseries réalisées par les enfants ou plus tard les emporter à domicile). Des sorties à vélo ont été organisées durant l'été dans l'idée de promouvoir la santé en faisant bouger les habitant-es.

#### **Villette et Sous-Bois**

Ce fut une année de transition puisqu'à fin juillet la référente de quartier en place a fini sa formation d'éducatrice spécialisée et a quitté le service. Une nouvelle collaboratrice a repris le flambeau le 1<sup>er</sup> août. De suite, elle s'est retrouvée au cœur du quartier à un moment sensible puisqu'il est devenu depuis de nombreuses années un moment de provocation par des jeunes venus d'un peu partout et qui profitent de la fête nationale pour défier les forces de l'ordre.

Afin de tenter d'enrayer ce phénomène, une fête proposant diverses activités pour les habitant-es a été organisée en collaboration avec l'équipe du secteur jeunesse. Si elle a permis à quelque 200 personnes de se rencontrer et de partager un moment convivial, elle n'a pas empêché les jeunes, une fois la nuit tombée, de tirer des feux d'artifice et autres pétards dans toutes les directions afin d'attirer la Police mais surtout les médias dont la présence a fait monter la tension et a immédiatement incité les jeunes à monter en puissance. Si l'on peut regretter ce genre de phénomène, il est certainement l'expression d'une société dans laquelle on laisse à penser que c'est lorsqu'on est présent sur les réseaux sociaux que l'on existe.

Ce nouveau changement met en lumière la nécessité de stabilité pour les habitant-es. En effet, depuis la mise en place des démarches dans ce quartier, 6 personnes ont occupé cette fonction et dès lors il est difficile de créer des liens. C'est le défi auquel se trouve confrontée la nouvelle référente de quartier, et auquel il faut ajouter le fait que ce quartier est coupé en deux par la ligne de chemin de fer, ce qui ne facilite pas la rencontre. Un gros travail de remobilisation des quelques habitant-es engagé-es dans l'association a été entrepris. Ce travail a été lui aussi freiné par la pandémie et la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de réunir les gens. Des activités pour les enfants ont été mises en place les mercredis après-midi servant là aussi de moment favorisant la rencontre avec les familles. Des moments de rencontre destinés aux ados ont également été mis en place.

#### **Gare-centre**

Dans ce secteur, le travail auprès des publics marginaux s'est poursuivi avec une attention particulière sur les aspects sanitaires. Un public qui aura dû adapter son mode de vie lors du semi-confinement du printemps et la nécessité pour la Ville de mettre à disposition de cette population un espace d'accueil en journée. Au-delà des temps d'échange et de discussion, une activité pétanque a été mise en place suite au déconfinement les mercredis après-midi sur l'esplanade autour du kiosque à musique. Cette activité aura permis à la travailleuse sociale de rassembler des publics divers occupant ou non cet espace, de travailler avec eux les notions de respect de soi et des autres, tout comme des règles. En allant vers eux pour leur proposer une activité ils ont rapidement investi ce moment et se sont révélés fidèles à ce rendez-vous. De cette expérience devrait naître un projet de point de rencontre pour ces publics dans ce secteur.

Pour toutes et tous, 2020 aura mis en lumière la fragilité du lien dès lors que la rencontre n'est plus possible. C'est pour cette raison que l'organisation de l'équipe a été modifiée par un renforcement de leur présence sur le quartier (80% de leur temps de travail) afin d'aller à la rencontre, de se faire connaître, d'offrir du soutien, de l'écoute, etc.

#### **Maintien du lien avec les associations dans les quartiers non suivis**

En raison de la situation, nombre d'assemblées générales ont été renvoyées à des jours meilleurs. Malgré cela des contacts avec la société de développement du quartier des Cygnes ou de St-Georges ont eu lieu. Ces associations ont elles aussi dû réduire la voilure en raison de la situation sanitaire.

#### **Fête des voisins :**

Elle n'a pas eu lieu en raison de la situation sanitaire.

#### **Noël ensemble**

En raison de la situation il a fallu repenser l'action Noël ensemble, car il était en effet impossible de réunir plus de 500 personnes à la Marive.

Un comité s'est réuni pour étudier ce qui pourrait être possible et a proposé à la Municipalité l'action

des cartes de Noël réalisées par des enfants et envoyées à 17'000 adresses en Ville. Ces cartes contenaient un message des autorités, une invitation à illuminer fenêtres et balcons le soir du 24 décembre pour faire d'Yverdon-les-Bains une ville de lumière, et proposaient également une ligne téléphonique pour les personnes qui auraient eu besoin/envie de parler à quelqu'un le soir du 24 décembre.

Il semble que la carte ait été bien accueillie et que de nombreuses fenêtres et balcons aient été illuminés.

Par contre la ligne téléphonique n'a reçu aucun appel. Diverses raisons peuvent l'expliquer : nouveauté, pour appeler il faut oser, manque de communication de cette ligne aux partenaires sociaux (CMS, La Solution, Pro Senectute, etc.). Malgré cela les 8 personnes bénévoles encadrées par 2 professionnels, pensent reconduire cette action pour le Noël 2021, en améliorant toutefois la communication.

## Education de rue / orientation

Les accompagnements sont variés. Ils vont de l'aide à la rédaction d'un courrier, à l'élaboration d'un CV ou encore d'un accompagnement vers un service de l'administration (office du tuteur, CSR, etc.). Certains accompagnements ne nécessitent qu'une rencontre alors que d'autres prennent plus de temps. Parfois la première demande n'est pas le nœud du problème et va nécessiter une analyse plus approfondie, ce qui peut amener la personne en demande à renoncer et à rompre le contact. Bref qu'il soit individuel ou collectif, l'accompagnement est un travail subtil.

Y sont abordées les questions d'apprentissage, de renouvellement de permis, d'amendes non payées, des difficultés de relation avec un-e partenaire ou un-e représentant-e d'une autorité, des questions de

clarification sur les droits versus les obligations, de difficulté d'accès ou de maintien du logement, etc.

Concernant le public marginalisé ou en voie de marginalisation, 62 personnes sont suivies dont 2/3 sont des hommes. Leur moyenne d'âge est de 45 ans, et dans 80% des cas, il s'agit d'offrir une écoute et un soutien psychosocial. Il faut encore relever que 20% des suivis relèvent du domaine de la médiation. Dans les quartiers, 52 adultes et 12 mineurs ont bénéficié d'un suivi individuel offert par les référentes de quartiers. La majorité des situations relève d'un besoin d'écoute et d'un soutien psychosocial (20%), des espaces d'écoute/orientation (43% - CSR, associations, SemoNord, etc.) et 12% en lien avec des projets de réinsertion. L'âge moyen des bénéficiaires est de 34 ans.

## Contacts avec les autres services de l'administration communale

Le groupe consultatif a lui aussi été impacté par les différentes mesures. 5 rencontres ont pu avoir lieu et la plupart du temps les échanges ont tourné autour de ce qu'il était possible de faire et comment le faire ?

Il a été décidé que des séances en visioconférence devraient être mises en place à l'avenir. Reste à voir comment permettre à toutes et tous d'y accéder.

Le responsable de secteur a participé activement au réaménagement de la cour du collège de Fontenay avec le Service de l'urbanisme, au groupe de travail sur les cours d'école avec tous les services communaux, au groupe de travail Place d'armes avec tous les services communaux, à la taxe forfaitaire avec le Service des travaux et de l'environnement, et au groupe de travail Espace public à 5 minutes.

## Affaires sociales

### Prestations complémentaires communales

Au 1<sup>e</sup> trimestre, il avait 737 bénéficiaires, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 734 bénéficiaires et au 4<sup>e</sup> trimestre il y avait 729 bénéficiaires PCC. Ces variations s'expliquent par les révisions liées à des changements de situation, décès, entrée en EMS ou encore modification de revenus.

Il a ainsi été alloué 1'241'550 fr., en 2020 à 734 bénéficiaires/trimestre en moyenne. Cela représente 19% de plus qu'en 2019 où un montant total de 997'690 fr. a été distribué à 717 bénéficiaires par trimestre en moyenne.

### Bons d'aide aux familles

En raison de la situation il a fallu repenser le mode de distribution des bons aux familles valables en 2021, car il était impossible de faire venir 2'000 familles à la réception du service. La Municipalité a finalement validé l'envoi en courrier recommandé aux familles bénéficiaires. Durant un mois le personnel dédié à cette tâche a préparé les envois

afin qu'ils soient dans les boîtes à lettres avant Noël et permette ainsi aux familles de les utiliser pour les achats de cadeaux ou la confection d'un repas de fête.

Cela représente 669'100 fr. en bon de 50 fr., alors qu'en 2019, 645'650 fr. avaient été attribués.

### Mesures d'accompagnement de la taxe forfaitaire

Le règlement communal sur la taxe forfaitaire ayant été revisité en 2019, le nombre de personnes exemptées (mesures compensatoires) a augmenté. En effet les personnes au bénéfice des PC AVS/Ai ont été ajoutées. Cela occasionne une difficulté supplémentaire car en raison de la loi sur la protection, il n'est pas possible pour une administration d'obtenir la liste des ayant-droits. Il a fallu que l'Agence d'Assurances sociales qui gère les PC adresse un courrier aux bénéficiaires pour qu'ils fassent la démarche auprès du Service des travaux et de l'environnement qui administre cette taxe. Pour les autres détails, nous vous prions de vous référer

au Service des travaux et de l'environnement qui gère cette prestation.

### Soutien aux associations

Cette année les Soupes d'ici et d'ailleurs n'ont pu avoir lieu et l'association a proposé aux acteurs traditionnels de verser un montant équivalent à celui qui aurait été dépensé pour leur soirée. L'association a ainsi récolté plus de 6'000 fr., auxquels elle a ajouté 3'000 fr. pour l'achat de marchandises de première nécessité au profit des Cartons du Cœur et pour offrir des repas aux personnes se rendant à la Lucarne.

Les Cartons du cœur ont été très actifs tout au long de 2020, ils ont adapté leur mode de distribution lors du confinement en permettant à 800 familles de la région de bénéficier d'une distribution alimentaire hebdomadaire entre mai et août. Leur action a été soutenue par plusieurs acteurs locaux et clubs service.

### Mesures pour le marché du travail

Que ce soit ProTravail ou Caritas, ces acteurs ont été relativement sollicités auprès de différents services de la commune (travaux et environnement, jeunesse et cohésion sociale, énergies, bâtiments, urbanisme). Qu'il s'agisse de l'entretien des abris bus, des points de collecte, de la construction de petits mobiliers, de transports, de déménagement, etc., ce sont ainsi pour 120'000 fr. de travaux qui ont été commandés à ces 2 institutions actives sur le marché de l'insertion sociale et/ou professionnelle.

### Plan grand froid

Début 2020, l'accueil de nuit d'urgence a été adapté, la Lucarne ne pouvant pas offrir suffisamment de

places Covid compatibles. La Municipalité a finalement validé l'accueil de nuit d'urgence dans la salle de gymnastique du collège de la Place d'Armes (les écoles étant fermées) sous la conduite de la Protection Civile et des veilleurs de Caritas. Ce dispositif étant ensuite étendu à l'accueil en journée dans les locaux de l'APEMS de la Place d'Armes en raison du semi confinement.

Durant l'automne il a fallu réfléchir au dispositif à mettre en place en vue de l'hiver, Caritas ayant dû réduire sa capacité d'accueil et les abris PC se révélant non conformes aux normes sanitaires.

En ce qui concerne le dispositif pour l'hiver, des discussions avec les autorités sanitaires et sociales du Canton et les acteurs locaux ont amené à proposer à la Municipalité de mettre à disposition de Caritas le Gîte du Passant, libre de bail depuis peu. En effet, selon l'analyse faite par des représentants du médecin cantonal, le Gîte permettrait d'accueillir 35 personnes et aurait l'avantage de pouvoir également offrir un accueil en journée en cas de besoin. Depuis le 15 décembre ce dispositif est activé et répond aux attentes des différents acteurs ; il devrait être maintenu jusqu'à la mi-mars 2021.

### Frais funéraires pour indigents

Malgré la pandémie, aucune famille ne s'est adressée au JECOS pour solliciter une prise en charge de frais suite au décès d'un parent. A relever que les procédures successorales pouvant être allongées en raison du nombre important de décès en 2020 (+17% principalement chez les +65 ans), il n'est pas impossible que des demandes nous soient transmises en 2021.

## Seniors

### Conseil des Seniors

Cette année particulière a impacté les seniors et de facto le COSY. Ce qui n'a pas empêché nos seniors d'organiser diverses activités lorsque la situation le permettait : bal guinguette à la Dérivée, repas au Ritrovo, sortie à la Combaz, au MUDAC, soirées films et conférences, etc. En revanche, il n'a pas été possible de fêter le 5<sup>e</sup> anniversaire du COSY, et certaines activités ont dû malgré tout être annulées. Il n'en demeure pas moins que nos seniors ont offert leur soutien tout au long de l'année, que ce soit en qualité de téléphonistes dans le cadre d'Yverdon Solidaire ou en apportant un soutien aux aînés via des contacts téléphoniques.

Fin 2020, le COSY comptait 200 membres et un comité réduit à 5 personnes après la démission d'un membre pour des raisons de santé. Le COSY avait engagé des frais pour 28'776 fr. sur un budget annuel de 30'500 fr.

2020 aura également été l'année de révision de son règlement, validé en fin d'année par la Municipalité.

### Accueil des nouveaux retraités

Cette manifestation n'a pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire.

### Bons Travys

Les limitations qui ont concerné les seniors ont impacté le nombre de bénéficiaires de cette prestation qui leur est spécialement dédiée. Le montant total distribué représente néanmoins 28'445 fr. contre 47'754 fr. en 2019.

### Les Alizés

Le centre des Alizés est un restaurant et un lieu de rencontre pour seniors géré par le SemoNord. On y trouve un menu quotidien à prix abordable tant pour les seniors, que pour les actifs-ives travaillant dans le quartier et toute personne intéressée à soutenir la démarche d'un restaurant d'application. Une grande partie de l'année aura été marquée par la fermeture du restaurant des Alizés (Covid oblige) et par un net ralentissement des activités. Malgré cela, 2'903 plats ont été servis, 1'714 entrées et 1'715 desserts, aux fidèles client-es auxquels s'ajoutent 2'475 repas pris par les participant-es du SemoNord, ainsi que le personnel encadrant. Suite aux différentes fermetures/réouvertures, un service de repas à l'emporter a été mis en place, destiné principalement aux seniors.

Une vingtaine d'associations y proposent des activités tout au long de l'année. Cela va de la société de philatélie à la gym douce en passant par

l'anglais ou encore les activités de Connaissance 3. Toutes ces activités ont été impactées par la situation et ont dû s'adapter aux différentes mesures.

30 jeunes bénéficiant de la mesure SEMO ont été actifs dans le cadre des Alizés en 2020. Durant les

périodes de fermeture un suivi à distance sous forme de coaching a été mis en place afin de maintenir le lien et poursuivre les accompagnements à la recherche d'emploi.

## Railfair

370 services ont été effectués en 2020 par les 16 parrains-marraines de gare.

L'activité des mairaines-parrains de gare a été très impactée par la situation sanitaire. En effet, les CFF qui administrent cette activité ont mis à l'arrêt le travail des PM de gare dès le semi-confinement et également en automne. De ce fait le nombre de

service n'est pas représentatif du travail. A noter également que du fait de la situation Covid, le travail des PM de gare a aussi été revu : ils ont l'obligation de garder de la distance entre eux mais aussi de rappeler les règles sanitaires aux voyageurs-euses et aux personnes fréquentant la gare, ce qui n'a pas toujours été simple.

## Office du logement

La question du logement aura été mise en avant non pas autour de la difficulté à trouver un logement mais sur des aspects relationnels entre les demandeurs-euses et le préposé. Il a ainsi fallu pallier l'absence du préposé dès l'été afin d'assurer le suivi des demandes d'aide individuelle au logement (AIL) et les versements mensuels des prestations. Dans ce contexte les révisions de dossiers liés aux logements subventionnés ont dû être suspendues. A relever la qualité du soutien dont nous avons pu bénéficier de la part du Canton et de la personne responsable de l'AIL. Sans cette aide précieuse plusieurs familles se seraient trouvées impactées négativement par cette situation.

Dès le 1<sup>er</sup> décembre une personne a été engagée en remplacement temporaire afin d'assurer un meilleur suivi et une meilleure prise en charge des demandes. Cette situation aura malgré tout permis de mettre en lumière la nécessité de revoir l'organisation de l'office. L'audit de fonctionnement réalisé en fin d'année devrait faire émerger des pistes de solutions qui serviront à la Municipalité afin de donner une nouvelle direction à l'office.

### Aides individuelles au logement

Au cours de l'année, 37 familles ont bénéficié de l'AIL ce qui représente un montant de 73'871 fr. répartis à part égale entre le Canton et la Commune. 60% de ces familles sont des familles monoparentales avec enfants. L'office a traité 13 nouvelles demandes, dont 4 ont reçu une réponse négative car ne correspondant pas aux critères définis par les règlements en vigueur. 28 dossiers ont été révisés, dont certains plusieurs fois, ce qui a eu pour effet la suppression du droit pour 9 familles, les conditions d'octroi n'étant plus remplies.

### Logements subventionnés

Le parc de logements subventionnés d'Yverdon-les-Bains, dont le contrôle des conditions d'occupation incombe à la commune, comprend 305 logements répartis dans 15 bâtiments. La relative ancienneté du parc d'Yverdon-les-Bains fait que sur ces 305 logements, les trois quarts ne bénéficient plus d'aide et si les propriétaires en faisaient la demande, ils pourraient être libérés des contrôles.

Au vue de la situation vécue par l'office du logement, il a été décidé, en accord avec la Division logement du Canton, que les nouvelles demandes pour un logement subventionné seraient traitées par le Canton (comme cela se fait pour quelques autres communes qui ne disposent pas d'un office du logement) et de suspendre les révisions dans l'attente de la réorganisation de l'office.

### Soutien financier à Rel'og

5 nouveaux baux ont été repris par Rel'og en 2020 et 2 anciens baux ont été remis aux bénéficiaires. 2020 année de changement pour notre ancien partenaire Apollo. A fin 2019, la Fondation le Relais a repris les activités d'Apollo qui porte aujourd'hui le nom de Rel'og. Les activités sont restées les mêmes. Dans ce contexte, il importait de revoir la convention de subventionnement. Ce travail a été ralenti par la situation sanitaire mais aussi par des changements au niveau de la direction de Rel'og. Le nouveau contrat sera finalement signé en 2021. A noter qu'au cours de l'année 2020, la Direction Générale de la Cohésion sociale (DGCS) a décidé de reprendre progressivement la part du subventionnement communal d'ici à fin 2023.

## Perspectives 2021

Dans le contexte actuel, il est difficile de se projeter. En effet, comment savoir quand un retour à la normale sera possible ? Y aura-t-il de nouvelles restrictions ?

Malgré tout, l'équipe des professionnel-les et les personnes engagées dans les projets sont sans cesse en recherche de nouvelles manières de rester

en lien les un-es avec les autres, à recenser les problèmes qui pourraient surgir afin de travailler rapidement à des solutions, comme nous avons pu le faire avec les Cartons du Cœur en mettant en place en quelques jours une aide alimentaire d'urgence, ou avec Caritas et le Canton dans le cadre du plan grand froid.

## SECTEUR ENFANCE ET FAMILLE

### Introduction

L'année 2020 aura été marquée par la fermeture des structures d'accueil, des restaurants scolaires ainsi que des prestations de devoirs accompagnés au printemps durant le semi-confinement. L'adaptation a été de mise pour toutes les équipes et ce, au moment de la fermeture mais surtout, au moment de

la réouverture avec la mise en place de nouveaux cadres d'accueil et de réadaptation des activités vacances pour permettre malgré tout aux enfants d'être accueillis durant toutes les vacances d'été et d'automne.

### Ressources humaines

Le secteur compte 25.52 EPT ainsi que 166 collaborateurs et collaboratrices auxiliaires qui se répartissent dans les différentes prestations comme suit :

- Administration et organisation du secteur : 4.5 EPT
- UAPE des Cygnes : 5.35 EPT
- UAPE La Croquette : 6.5 EPT
- UAPE Chamblon : 1.8 EPT

- APEMS des 7 Tilleuls : 2.8 EPT
- APEMS des 4 Saisons : 1.95 EPT
- Restaurants scolaires : 2.62 EPT
- Devoirs accompagnés : 92 accompagnant-es aux devoirs
- Colonies : 18 personnes encadrantes en été et 16 en automne
- Centre aéré : 40 personnes encadrantes

### Activité vacances

#### Centre aéré

Durant toutes les vacances d'été un centre aéré est proposé aux enfants âgés de 4 à 10 ans. Afin de répondre à la situation sanitaire, l'accueil était organisé à la journée et les enfants devaient amener leur pique-nique. La capacité d'accueil du centre aéré a dû être adaptée. Une société de nettoyage professionnelle a été mandatée afin de répondre au concept de protection. Les équipes composées de 40 personnes ont accueilli 227 enfants sur le site de la Cure d'Air et de la cabane scout de la Roselière. L'équipe encadrante, gérée par une coordinatrice, est composée de co-responsables, de moniteurs-trices, d'aide-moniteurs-trices et de cuisiniers-ères.

#### Colonies

La colonie d'été s'est déroulée à Jolie Brise durant les 2 premières semaines des vacances d'été. Le nombre d'enfants de 8 à 12 ans accueillis a dû être adapté afin de respecter le plan de protection. 45 enfants ont donc profité des animations plus locales avec une équipe encadrante de 18 personnes composée d'un organisateur, d'un co-responsable, de moniteurs-trices, d'aide-moniteurs-trices, d'aides de ménage, d'aides de cuisine, d'une dame de maison et d'un cuisinier.

La colonie d'automne s'est déroulée à Mauborget durant les 2 semaines de vacances d'octobre selon les mêmes principes que celle d'été. Elle a accueilli 37 enfants avec une équipe de 16 personnes.

### Soutien aux associations

#### Centre de Rencontre et d'Animation

Au vu de la situation sanitaire, le CRA a dû fermer de mars à juillet 2020. Suite aux nombreuses sollicitations des familles, un accueil extérieur aux Jardins du Cœur a été organisé entre le 16 septembre et le 9 octobre durant lequel de riches et nouvelles collaborations se sont créées. Puis, dès le 26 octobre, des adaptations ont été mises en place afin de pouvoir accueillir des enfants à nouveau dans les locaux du CRA. La Commune verse une subvention de 101'000 fr. pour permettre à cette association d'accueillir des enfants de 6 à 12 ans. Le centre propose un accueil et des activités créatrices, et offre un goûter à 16 heures. L'entrée au centre est gratuite et ne nécessite pas d'inscription préalable. Le CRA a accueilli 1'577 enfants en 2020.

#### Parents-Rescousse

La Commune verse une subvention 8'000 fr. à la Croix-Rouge vaudoise pour leur service de Parents-Rescousse. Cette aide leur permet de répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des

difficultés personnelles, et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. En raison de la pandémie de Covid, la prestation Parents-Rescousse a été stoppée entre le 13 mars et le 29 avril 2020. Durant cet intervalle, l'équipe d'infirmières a maintenu des contacts avec les Assistantes Croix-Rouge pour les informer de l'évolution de la situation. La pandémie a entraîné une baisse d'environ 22% de demandes par rapport à 2019. Le Nord vaudois comptabilise 843 heures réalisées, soit 19% du volume global.

#### Jardin ouvert

La Commune verse une subvention 5'000 fr. à cette association. Le jardin ouvert est un lieu d'accueil, de jeux et de rencontres, destiné aux enfants de 0 à 4 ans avec leurs accompagnant-es. C'est un lieu anonyme et gratuit, on ne s'inscrit pas et on y reste le temps qu'on veut. Le Jardin ouvert a dû fermer ses locaux suite au Covid du 17 mars au 6 juin. Il a été ouvert 552 heures et a accueilli 1'862 enfants.

### Ludothèque

La Commune verse une subvention de 58'800 fr. à l'Association de la Ludothèque. En raison de la situation sanitaire exceptionnelle, la Ludothèque a été fermée à 2 reprises au cours de l'année 2020 : du 16 mars au 10 mai, suite aux décisions du Conseil Fédéral, et du 5 au 30 novembre sur décision du comité de la ludothèque. L'ensemble des animations prévues en 2020 ont été annulées à l'exception de l'assemblée générale du comité et de l'assemblée générale de l'association vaudoise des ludothèques. Pour cette année 2020, la ludothèque a enregistré 258 abonnements et a effectué 4'359 locations. Elle emploie une animatrice-coordinatrice à temps partiel et 44 ludothécaires bénévoles.

### Point Rencontre Nord

La Commune verse une subvention de 6'300 fr. au Point Rencontre Nord, anciennement appelé le Viaduc. Point Rencontre Nord est une prestation de

la Fondation Jeunesse et Famille qui permet l'exercice d'un droit de visite entre un enfant et son parent, sur la base d'une décision judiciaire. La situation sanitaire a interrompu la prestation durant les mois de mars et d'avril. En 2020, 437 situations ont bénéficié du Point Rencontre, ce qui représente 614 enfants. Il a été constaté une baisse de fréquentation de 10%.

### Association des Parents d'Elèves d'Yverdon-les-Bains

En 2020, l'APEY a pu mettre en place l'activité du Pédibus avec 4 lignes : la ligne 1 pour le collège des 4 Marronniers, la ligne 2 pour le collège des Jordils, la ligne 3 pour les collèges de Fontenay/Cheminet et la ligne 4 pour le collège des Isles. La commune subventionne l'organisation du Pédibus pour un montant de 6'000 fr. A l'heure où ces lignes sont écrites le rapport d'activité de l'APEY n'est pas encore disponible.

## Messages aux parents Pro Juventute

En collaboration avec Pro Juventute depuis 2011, le Service jeunesse et cohésion sociale propose aux parents d'un premier enfant, de souscrire gratuitement un abonnement pour recevoir durant une année des brochures élaborées par des

spécialistes de l'enfance. Ces brochures fournissent des renseignements utiles et pratiques aux nouveaux parents. En 2020, l'offre a été envoyée à 119 nouveaux parents dont 48 ont souscrit à l'abonnement.

## Devoirs accompagnés

Chaque jour, du lundi au jeudi, les enfants scolarisés de la 3P à la 8P ont la possibilité de suivre une heure de devoirs accompagnés après la dernière heure d'école. Des accompagnant-es sont présent-es pour les aider. Du matériel de jeu, de lecture ou encore de dessin est mis leur à disposition lorsqu'ils ont terminé leurs devoirs avant la fin de l'heure. Suite aux décisions du Conseil Fédéral, les devoirs accompagnés ont été suspendus du 16 mars

jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Une intervision a eu lieu pour l'ensemble du personnel sur le thème du harcèlement scolaire et le nouveau personnel a suivi une formation de base délivrée par une chargée d'enseignement de la HEP. A la fin de l'année 2020, 611 enfants étaient inscrits aux devoirs accompagnés, répartis en 90 groupes et encadrés par 92 accompagnant-es.

## Réseau d'accueil de jour

Cette année, le réseau RéAjy a poursuivi son développement avec, dès la rentrée scolaire, la mise en place de la prestation du matin avant l'école dans les APEMS (Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire) et l'augmentation du nombre de places pour la prestation du midi à l'UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) de Chamblon, qui est alors passée de 12 à 24 places sur ce temps d'accueil. La pandémie aura toutefois eu un effet collatéral sur l'ouverture de la nouvelle UAPE de Fontenay, prévue initialement à la rentrée scolaire mais reportée à janvier 2021.

Le réseau RéAjy offre des places d'accueil pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. En 2020, il était composé de 14 communes: Baulmes, Belmont, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Method, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf et Yverdon-les-Bains. Dès le début de l'année, il y a eu une particularité concernant l'accueil parascolaire pour les communes de Belmont, Ependes et Suchy, car elles ont constitué leur propre réseau et offrent désormais les prestations UAPE pour les familles domiciliées sur leur territoire.

Des accords ont été passés avec 7 entreprises. Ces conventions s'adressent à leurs employé-es non domicilié-es dans le réseau. Elles leur permettent d'inscrire leur enfant en liste d'attente pour une place au sein des structures d'accueil du RéAjy. Des conventions inter-réseaux existent avec les réseaux limitrophes permettant aux parents, sous certaines conditions, de placer leur enfant dans un autre réseau que celui auquel ils sont rattachés par le lieu de domicile.

### Liste d'attente

A la fin de l'année 2020 la liste d'attente faisait état de 77 enfants pour un accueil préscolaire dont 34 pour de la socialisation, 33 enfants pour les UAPE et aucun enfant pour les APEMS qui ont pu répondre à toutes les demandes.

En 2020, le réseau RéAjy a accueilli un total de 1'349 enfants en accueil collectif, répartis comme suit :

- Garderies, 0-4 ans : 716
- UAPE, 1P à 4P, 4-8 ans : 437
- APEMS, 5P à 8P, 8-12 ans : 193

### Accueil préscolaire

Les enfants jusqu'à l'âge d'entrée à l'école sont accueillis au sein des 5 garderies du réseau. L'accueil collectif préscolaire totalise 233 places :

Garderies	Nombre de places
L'Arche de Noé	44
Le Lapin Bleu	17
Le P'tit Phare	44
Les Goélands	69
Tom Pouce	59

### Accueil parascolaire

L'année 2020 est marquée par l'ouverture de la prestation du matin avant l'école dans les APEMS et par l'augmentation des places à l'UAPE de Chamblon sur la prestation du midi, dès la rentrée scolaire.

Les enfants scolarisés de la 1P à la 4P ont été accueillis au sein des 4 UAPE et de la garderie le Lapin Bleu. Les enfants scolarisés de la 5P à la 8P ont, quant à eux, été accueillis au sein des 3 APEMS. Cette année, l'UAPE La Croquette a organisé l'accueil « UAPE vacances » et a accueilli 40 enfants durant les vacances d'octobre. Les vacances de Pâques n'ont pas pu avoir lieu en raison du semi-confinement et de la fermeture des structures durant cette période.

L'accueil collectif parascolaire a totalisé, pour l'année 2020, 276 places (180 en UAPE dont 12 dès la rentrée scolaire et 96 en APEMS) :

UAPE	Nombre de places
L'Arche de Noé	36
Les Cygnes	48
La Croquette et l'antenne des Bains	60
UAPE de Chamblon	12 puis 24 à midi
Garderie Le Lapin Bleu (UAPE)	12
APEMS	Nombre de places
Les 7 Tilleuls (Pl. d'Armes)	36
Les 4 Saisons (Cheminet)	24
Les Isles	36

### Accueil familial de jour

Un accueil familial de jour est également proposé par l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. Il regroupe 4 réseaux de la région, à savoir RéAjy, RAdEGE (Grandson), RYMaje (Yvonand) et Sainte-Croix. En 2020, 236 enfants d'âge préscolaire ainsi que 273 écolier-ères ont été accueilli-es chez 63 accueillantes en milieu familial du réseau RéAjy, totalisant 273'885 heures d'accueil.

## Restaurants scolaires

Tout comme les structures d'accueil collectif, les restaurants scolaires ont dû fermer durant la période du semi-confinement. Leur réouverture a demandé des adaptations du cadre d'accueil. Malgré la situation sanitaire, l'année s'est bien déroulée. Le nombre de repas servis a toutefois sensiblement diminué pour cette année, ceci étant dû à la fermeture du printemps. On remarque également un

effet sur le nombre d'inscriptions, en baisse notamment dans les restaurants scolaires accueillant des enfants du cycle primaire.

Au total, 17 personnes sont employées pour s'occuper du service des repas et de l'encadrement des enfants.

### Offre des restaurants scolaires pour les enfants scolarisés de la 1P à la 11S :

Restaurant scolaire	Places	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 décembre	Repas servis
Les 4 Marronniers	50	77	49	3'983
La Thièle	50	80	51	4'289
Les Isles	134	207	201	11'346
Les Rives	2 x 200	227	218	12'721

Les restaurants scolaires des Isles et des Rives offrent également la possibilité de s'inscrire en place pique-nique. Les enfants peuvent alors venir avec

leur propre repas. Cette année 2020, le nombre d'inscriptions pour ces places a été :

- Les Isles : 17 au 30 juin et 52 au 31 décembre
- Les Rives : 89 au 30 juin et 165 au 31 décembre

## Perspectives

Le secteur Enfance et famille s'agrandissant rapidement, il sera partagé en deux secteurs dès 2021 afin de permettre le développement des différentes prestations dans de bonnes conditions et de continuer à garantir leur qualité. Ainsi, le réseau

RéAjy et les restaurants scolaires formeront le secteur RéAjy. Les autres prestations seront quant à elles réunies sous l'égide du nouveau secteur Enfance et Loisirs.

Le réseau RéAjy va poursuivre son développement avec l'ouverture de 48 places dans l'UAPE de Fontenay en janvier 2021. Cela permettra aux écoliers accueillis temporairement à la garderie Le Lapin Bleu de rejoindre l'une des 5 UAPE du réseau. La garderie Le Lapin Bleu pourra ainsi se consacrer à nouveau uniquement à l'accueil des enfants de 18 mois à l'âge d'entrée à l'école. Le nombre de places disponible pour l'accueil préscolaire passera ainsi de 17 à 28.

Le réseau RéAjy se redessine également peu à peu avec le départ des communes de Suchy, Belmont et Ependes pour ce qui concerne l'accueil parascolaire. Cela se poursuivra au plus tard en 2022 par leur sortie du réseau également pour ce qui concerne l'accueil préscolaire et l'accueil familial de jour. Vuiteboeuf et Baulmes sortent également du réseau à fin 2020 pour créer leur propre réseau dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE

L'année 2020 fut marquée par la fermeture des établissements scolaires en raison de la pandémie Covid. Les dépistages ont dû être annulés ainsi qu'une partie des séances de prévention bucco-dentaire en classe. Malgré cette situation, la CDJ est restée ouverte et a continué à prendre en charge les

enfants et adolescent-es. Entre mi-mars et début juillet, la CDJ a participé à la mise en place de la gestion du matériel stock sanitaire pour le service, ainsi que pour certains partenaires travaillant pour l'accueil des enfants.

### Ressources humaines

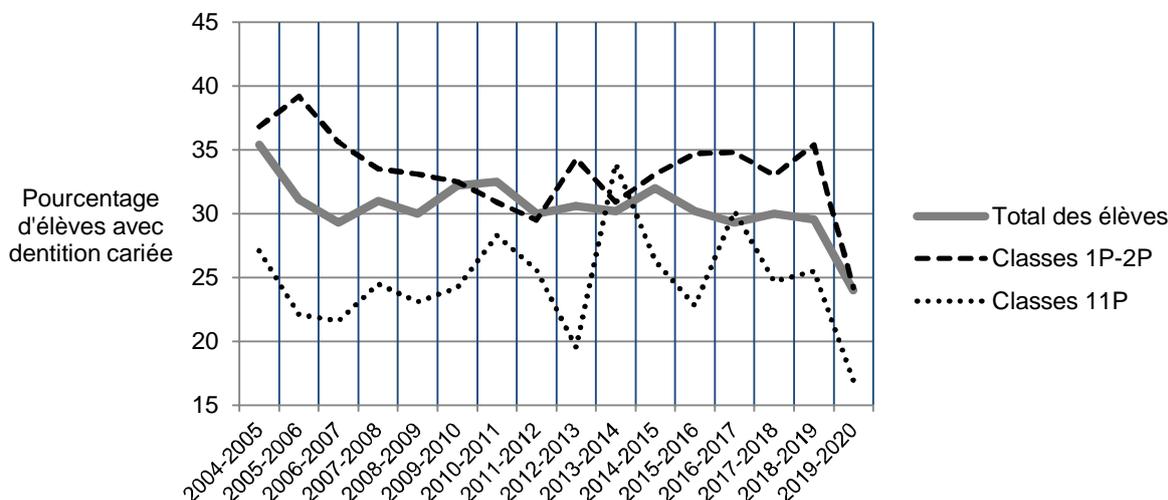
La nouvelle animatrice en santé bucco-dentaire a commencé le 1<sup>er</sup> mars. L'augmentation de 0.1 ETP de ce poste permet d'offrir des séances de prophylaxie bucco-dentaire à l'ensemble des classes de l'entente scolaire.

L'équipe de la Clinique Dentaire de la Jeunesse est actuellement composée de 4 médecins-dentistes (2.0 ETP), de 4 assistantes dentaires (2.7 ETP), d'une animatrice en santé bucco-dentaire (0.7 ETP) et de 2 hygiénistes dentaires (0.4 ETP).

### Dépistage bucco-dentaire

En raison de la pandémie Covid, et sur l'ordre du médecin cantonal, les dépistages bucco-dentaires ont été annulés à partir de mi-mars. De ce fait, 75 classes n'ont pas pu être dépistées, ce qui représente environ 1'160 élèves. Les résultats du dépistage s'en trouvent biaisés et sont en conséquence à interpréter avec prudence. 233 classes ont été reçues soit dans les locaux de la clinique, soit dans la salle de l'infirmière scolaire du collège Léon-Michaud. Mis à part quelques exceptions (rendez-vous manqués, manque de discipline), le dépistage bucco-dentaire 2019/2020 s'est déroulé dans de bonnes conditions. 181 élèves étaient absents de leur classe le jour du dépistage. Ils ont été invités, via leur enseignant, à contacter la clinique pour rattraper cet examen.

Parmi les 3'374 enfants et adolescents examinés, 24% des élèves dépistés présentaient une ou plusieurs dents cariées. À titre de comparaison, ce pourcentage était d'environ 30% ces dernières 3 années. L'analyse en fonction de l'âge montre que les plus jeunes écoliers restent les plus touchés par des lésions carieuses. 24.2 % des élèves de classes 1-2P présentaient des caries lors du dépistage scolaire 2019/2020. Ce même taux était de 16.9% chez les élèves de dernière année (11P). Les résultats des dépistages des 16 dernières années sont mis en évidence dans le graphique ci-dessous :



Afin d'améliorer la qualité des diagnostics, tous les dépistages bucco-dentaires se déroulent dans les locaux de la clinique depuis la rentrée scolaire 2020/2021. L'organisation des dépistages a été uniformisée. Depuis septembre 2020, la clinique

transmet les plages horaires disponibles pour les dépistages aux secrétariats des établissements scolaires qui programment le passage des différentes classes.

### Prophylaxie bucco-dentaire

A cause de la fermeture des écoles de mi-mars à mi-mai, les interventions de la nouvelle animatrice en santé bucco-dentaire n'ont pu reprendre qu'à la fin du mois de mai.

Toutes les classes 1-2P des établissements Edmond-Gilliard et Pestalozzi ont profité d'une animation en prophylaxie dentaire pendant les mois de mai et de juin. Ce qui représente 40 classes, et environ 800 élèves âgés de 4 à 6 ans. Les interventions de prophylaxie dentaire en classe ont été organisées selon les directives en vigueur avec certaines contraintes, telles que l'impossibilité de proposer la présence des parents lors de la 2<sup>e</sup> visite de prévention et le brossage de dents en classe.

Les suivis individuels en prophylaxie dentaire offerts pour les enfants dont l'hygiène est à améliorer sont fait de manière hebdomadaire à la clinique (en moyenne 2/semaine).

Dès la rentrée de l'année scolaire 2020/2021, les animations de prophylaxie dentaire ont été organisées auprès de toutes les classes de 1P à 4P, ce qui représente environ 1'600 enfants âgés de 4 à 8 ans, y compris la classe d'accueil de ce groupe d'âge.

Le poste n'étant pas repourvu en début d'année, et suite à la fermeture des établissements scolaires, les 2'100 élèves des classes 5P-8P ainsi que les élèves du degré secondaire n'ont pas pu profiter d'animation en prévention bucco-dentaire cette année.

Plusieurs activités ont également dû être annulées à cause de la pandémie, notamment le passeport vacances et l'animation interactive sur le fil dentaire chez les 8P (Bus Elmex).

### Traitements dentaires

La Clinique Dentaire de la Jeunesse a dû restreindre ses prestations pendant le semi-confinement et limiter strictement son activité aux interventions urgentes. Avec la mise en place d'un plan de protection et d'exploitation adapté à la situation, la clinique a pu reprendre ses activités dès le 27 avril. Ce plan mis en place comprend entre autres des équipements de protections plus conséquents, ainsi que l'aération des salles de traitement durant 15 minutes entre chaque patient-e. En conséquence et également afin de s'aligner sur les confrères de la ville, la clinique applique depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020 la prestation « taxe de base pour la désinfection de la place de travail ».

L'annulation des dépistages bucco-dentaires a permis à la clinique de se consacrer entièrement au

suivi des patients. L'animatrice en santé bucco-dentaire a travaillé en tant qu'hygiéniste jusqu'à la réouverture des écoles à mi-mai. Ainsi tous les soins dentaires annulés au printemps ont pu être réalisés, ce qui a limité l'augmentation potentielle des urgences latentes.

Le nombre de patients suivis ainsi que le nombre de consultations sont restés stables. A l'exception des extractions dentaires, nous notons une légère diminution générale des prestations facturées. Le nombre de rendez-vous manqués continue à diminuer grâce au système de rappel automatique par sms, introduit depuis 2017.

Les statistiques des prestations facturées par la clinique depuis 2010 sont illustrées ci-dessous :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de patients	1'657	1'481	1'569	1'681	1'767	1'782	1'856	1'816	1'794	1'531	1'610
Consultations	1'596	1'739	1'798	1'998	2'272	2'280	2'289	2'277	2'103	1'777	2'059
Radiographies	2'345	2'229	2'433	2'490	2'412	2'535	2'196	2'215	2'059	1'910	1'637
Anesthésies	1'589	1'511	1'507	1'664	1'517	1'414	1'466	1'392	1'379	1'195	947
Sédations protoxyde d'azote	202	218	246	302	407	410	402	471	402	281	226
Extractions	418	375	481	470	389	399	393	442	448	321	318
Restaurations dentaires	1'986	1'868	1'936	2'322	2'127	1'958	2'103	1'891	1'730	1'449	1'177
Scelllements de fissures	992	1'021	889	990	1'038	827	974	1'061	814	847	753
Fluorations	1'932	1'972	2'098	1'611	2'402	1'794	2'280	1'450	1'344	1'430	1'300
Rendez-vous manqués	248	186	235	212	276	281	249	125	134	105	71

Chez certain-es patient-es, les traitements bucco-dentaires ne sont pas possibles à l'état vigile en raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap. Un enfant a été soigné sous anesthésie générale au centre hospitalier eHv d'Yverdon-les-Bains lors d'une intervention combinée. 24 autres enfants ont dû être transférés chez nos confrères à l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne pour des assainissements bucco-dentaires sous anesthésie générale.

Afin de s'aligner sur les honoraires facturés par les confrères et confrères de la région, la clinique applique depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, un point tarifaire de 1 fr. pour les patient-es de l'entente scolaire yverdonnois et de 1 fr. 10 pour les patient-es résidant hors de l'entente scolaire.

La clinique a atteint 81.2% du chiffre d'affaires budgété. L'écart de 18.8% est dû à la limitation des prestations pendant le semi-confinement, aux contraintes sanitaires actuellement en vigueur ainsi qu'aux annulations de dernière minute en raison de symptômes Covid.

## Perspectives

La Clinique Dentaire de la Jeunesse dispose actuellement de moyens pour réaliser différents projets de prévention ciblée sur les enfants en bas âge jusqu'aux adolescents en fin de scolarité. Elle

aimerait ainsi agir de façon plus complète sur la santé bucco-dentaire et espère ainsi faire diminuer le taux de caries des enfants et des adolescents d'Yverdon-les-Bains.

# SECTEUR JEUNESSE

## Introduction

Favoriser le lien social, aller vers l'autre, interagir avec les groupes, ou encore entrer en relation avec la personne, sont autant de termes que nous pouvons ressortir des apports théoriques des différentes formations en travail social.

Depuis le mois de mars, les travailleurs-euses sociaux-ales ont dû mettre de côté ce qui fait les fondements de leur pratique professionnelle. Il a fallu se réinventer pour pouvoir assumer sa mission, rédiger des plans de protection pour continuer à

ouvrir, expliquer sans cesse et garder les contacts à tout prix. Pourtant nous n'avons rien à vendre, la valeur ajoutée est sociale.

Le travail de l'équipe jeunesse est ainsi résumé pour cette année 2020, la seule préoccupation étant de minimiser l'impact de la crise sanitaire sur la jeunesse yverdonnoise.

Nul doute pour nous qu'il est essentiel de garder le lien.

## Ressources humaines

Le secteur compte 7 collaborateur-trices (5 travailleur-euses sociaux-ales représentant 3,85 EPT, un employé administratif 0.3 EPT et 1 chef de secteur 1 EPT). Le secteur a accueilli 1 stagiaire pré-HES.

21 personnes sont venues renforcer l'équipe avec un contrat auxiliaire. Ces personnes œuvrent pour les nettoyages, les activités de vacances, les ateliers et les accueils libres.

## Conseil des jeunes et citoyenneté

### Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Depuis 2004, il est ouvert à tous-tes les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : d'une part, offrir aux jeunes un espace pour débattre des questions qui les concernent en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine ; d'autre part, leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de 1 fr. par habitant pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets. Cette année sur les 30'000 fr. à disposition, 3'672 fr. 95 ont été dépensés. La pandémie ayant particulièrement impacté les projets à destination de la jeunesse, 16'327 fr. 05 seront versés dans le fond de réserve. La gestion du CDJY, ses affaires courantes, son budget ainsi que son développement se font

principalement via le comité secondé dans sa tâche par le JECOS. Les projets sont menés en autogestion par des membres du Conseil et sont soutenus par le comité ou le JECOS en cas de nécessité.

Pour l'année 2020, le comité est constitué de 7 membres réparti-es de la manière suivante :

- Carmen Conod, présidente
- Sylvain Rosset, secrétaire et grand frère
- Mouna Alami, trésorière
- Diane Hodel, co-responsable communication
- Jonas Du Bois, co-responsable communication
- Antoine Menna, vice-président, scrutateur et responsable logistique
- Numa Roussy, responsable cohésion et responsable projets

Huitante-quatre personnes, le comité compris, sont actuellement membres du CDJY.

Malgré la pandémie et les mesures sanitaires contraignantes, le CDJY a continué à s'établir comme un repère pour la jeunesse d'Yverdon-les-Bains. Les assemblées plénières transmises en lignes dès les premières consignes sanitaires annoncées, ont fait le plein. Chaque mois, entre 30 et 50 membres ont pu élaborer et discuter de projets à destination de la jeunesse en visioconférence. Par ailleurs, le Conseil des Jeunes s'est montré particulièrement actif sur les réseaux sociaux durant cette période, toujours dans le sens de favoriser les liens.

Profitant d'un rare moment d'ouverture aux manifestations publiques, le Conseil des Jeunes a organisé une soirée TOTHÈME sur le thème Balkan-Jazz à la Dérivée au mois de juin. Deux autres soirées TOTHÈME ont été organisées avant d'être finalement annulées.

En février, à l'Intemporel Café, des jeunes ont été invité-es par le CDJY à débattre dans des soirées Speeddebatting sur les thématiques citoyennes comme la valeur pédagogique des jeux vidéo, l'autonomie des enfants, la censure et les réseaux sociaux ou encore l'utilité de la grève.

Les membres du CDJY ont souhaité se rapprocher des actions menées par les élu-es yverdonnois-es. Dans ce sens, deux membres ont rejoint la Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI). Quatre autres membres se sont intégré-es à des projets menés par le Service de l'urbanisme et le Service des sports autour de l'aménagement urbains et les parcours Vita.

Sur le plan des projets nationaux, le CDJY a participé à la conférence des parlements de Jeunes (CPJ) et à l'assemblée des délégués des parlements de jeunes. Dans le cadre du lancement du projet « Mission TakeOver », projet dont la vocation est de faire entendre la voix des jeunes dans leur commune, quatre membres du Conseil des Jeunes ont participé au premier groupe de travail au Palais Fédéral, accompagnés par le président du Conseil des États, M. Hans Stöckli.

Le comité du CDJY a enfin participé à une formation sur le recrutement des membres, et à un séminaire

sur la communication interparlementaire, à Berne, en lien avec le parlement de la ville de Neuchâtel.

D'autres projets ont particulièrement avancé comme le projet taBoox, un projet sur la précarité menstruelle qui vise à généraliser la distribution des serviettes hygiéniques sur l'espace public, et verront leur aboutissement courant 2021.

Le CDJY a participé au projet Covid ton sac du secteur jeunesse en distribuant des sirops.

Un bar pour le sirop du CDJY a été réalisé par de jeunes designers et sera opérationnel pour les prochains événements du CDJY.

Enfin, cette année le budget du CDJY a permis également de soutenir l'association des soupes d'ici et d'ailleurs avec un montant de 2'000 fr.

### Accueil des jeunes citoyens

La cérémonie d'accueil des jeunes citoyens a eu lieu le vendredi 25 septembre 2020. La Municipalité a inscrit cette manifestation dans son agenda perpétuel tous les 4<sup>e</sup> vendredis de septembre.

A la demande de la Municipalité, la manifestation a eu lieu à l'Aula Magna dans un format réduit et sans partie festive. 301 jeunes de 18 ans ont été invité-es, 18 jeunes se sont inscrit-es, et 12 sont venu-es à la cérémonie. Les jeunes ont rencontré la Municipalité, la Présidente du Conseil Communal et les représentants du Conseil des jeunes. Malgré la faible participation, les discussions ont été riches entre les jeunes et les différents représentants de la Commune durant l'apéritif qui a suivi la cérémonie.

### Easyvote

Easyvote est un projet proposé par la Fédération suisse des parlements des jeunes, qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, tous les jeunes résidant dans la Commune sont abonné-es à la brochure et au site internet par la Ville d'Yverdon-les-Bains. Par cette action, la Ville veut non seulement encourager les jeunes à voter, mais également à débattre des sujets politiques et d'actualité. Dans cette optique, les jeunes de nationalité étrangère, qui n'ont pas le droit de vote aux niveaux fédéral et cantonal, sont également abonné-es à la brochure. En 2020, 3'900 jeunes ont reçu les brochures pour les 4 scrutins.

## Accueils libres

L'accueil libre a dû fermer ses portes du 16 mars au 9 septembre 2020 à cause du semi-confinement lié au Covid. Pendant cette période, les travailleurs-euses sociaux-ales de proximité ainsi que les responsables d'activités jeunesse travaillant à l'accueil libre ont été mobilisé-es sur d'autres projets tels que Yverdon Solidaire et Covid ton sac.

Le Check Point a pu ouvrir à nouveau le 9 septembre 2020. Un plan de protection sanitaire a été mis en place en conformité avec les directives annoncées par l'OFSP et les recommandations éditées par le GLAJ. Par la suite, nous nous sommes adapté-es à l'évolution des conditions sanitaires et avons mis à jour notre plan de protection.

Dès la réouverture du Check Point, et ce jusqu'à la fin de l'année, nous avons constaté une augmentation de la fréquentation des jeunes, en raison de la fermeture des lieux de loisirs fréquentés par les jeunes. Nous avons donc dû renforcer l'équipe pour permettre un accompagnement et un encadrement adapté. En parallèle, pour accueillir les jeunes en respectant les mesures sanitaires nous avons obtenu une deuxième salle d'accueil aux Anciennes Casernes et nous avons installé une tente de 70 m<sup>2</sup> entre les deux bâtiments.

En 2020, 72 ouvertures ont eu lieu. En tout 2'880 jeunes présents (en moyenne 40 jeunes par accueil). La proportion filles / garçons est de 35% / 65%.

## Ateliers à destination de la jeunesse

### Atelier DJ mix

L'atelier DJmix a démarré l'année avec le projet « Action 72 heures » qui s'est déroulé du 16 au 19 janvier 2020. Il représente un outil d'éducation sur la thématique du développement durable et répond à un des 17 objectifs de l'Agenda 2030. Pour réaliser ce projet, les jeunes ont monté un dossier avec le soutien de « jaiunprojet.ch ». Le Canton et l'Agenda 21 ont participé financièrement. 13 jeunes entre 13 et 20 ans ont bénéficié des compétences de professionnel-les de la région pour fabriquer un système de sonorisation. Ce projet a permis d'équiper l'atelier DJmix d'un matériel sophistiqué et haut de gamme. Les jeunes se sont mobilisés sur un projet commun, ils ont acquis des compétences techniques et manuelles, et ont été sensibilisés sur leur manière de consommer et sur les enjeux de l'obsolescence programmée.

En 2020, l'atelier a dû fermer ses portes du 19 mars au 27 août à cause de la situation sanitaire. Les jeunes fréquentant l'atelier DJmix ont pu néanmoins participer aux projets mis en place par le secteur jeunesse pendant cette période tels que Covid ton sac et le Check Point d'été, ce qui a permis de garder le lien avec eux.

Durant l'année, 25 jours d'ouverture ont pu être proposés, 78 présences ont été enregistrées concernant 25 jeunes différents. La proportion filles / garçons est de 15% / 85%.

### Studio d'enregistrement

2020 fut une belle année pour le studio malgré la pandémie. À partir de l'atelier du studio des jeunes, de nombreux projets socio-éducatifs ont émergé. Le studio a réuni des jeunes créateurs-trices de la région pour écrire et mixer la musique de l'exposition de la Maison D'Ailleurs « Je est un monstre ». Pendant le confinement, pour inciter les jeunes à rester actifs-ives et maintenir le lien, un concours de freestyle a été organisé. Le studio a également pris part aux Passeports Jeunes Été et Automne.

En collaboration avec la bibliothèque et la Dérivée, le studio a travaillé à la création de podcast dans le but de raconter des talents d'écriture au féminin.

Malgré la période de fermeture, entre 200 et 250 sessions ont eu lieu, et plus de 200 titres ont été enregistrés par près de 111 jeunes différent-es.

Le studio a continué à assurer un suivi éducatif et se montre un puissant outil de reconnaissance mutuelle entre les jeunes et le JECOS. En moyenne 2/3 des usagers et usagères du studio viennent également chercher auprès d'un éducateur une relation qui leur

permette de parler de leurs questionnements. Ces rendez-vous ont été autant de moments privilégiés d'échange entre l'éducateur et les jeunes. Les jeunes ont pu développer l'expression, la créativité, l'estime de soi, l'envie d'écrire, le partage, la rencontre de l'autre (créateur de lien social). Le studio constitue un outil d'intégration et d'éducation. Cette mise en marche pour atteindre un objectif mobilise de nombreuses qualités telles que la considération de l'autre, la remise en question, l'organisation, la persévérance.

La pandémie nous a fait renoncer aux représentations publiques, ainsi qu'à nos projets en partenariat avec l'Echandole.

Le partenariat avec l'association Ymusic est important puisqu'il permet de trouver un équilibre entre l'aspect social proposé par le secteur jeunesse et l'aspect artistique soutenu par l'association. Les un-es étant au service des autres dans un échange gagnant / gagnant.

### Sport1400

En 2020, 15 ouvertures ont eu lieu. Pour un nombre total de 427 participant-es (30 en moyenne) et une proportion de présence garçons / filles de respectivement 80% et 20 %.

L'activité est restée fermée de mars à la rentrée de septembre pour cause de semi-confinement. Les coaches ont été mobilisé-es sur d'autres activités du secteur jeunesse.

Nous avons effectué le recrutement d'une nouvelle coordinatrice, de nouveaux coaches et d'un junior coach. Afin de se conformer aux demandes du Service des sports suite aux mesures de protection sanitaire demandées par l'OFSP, nous avons mis en place un concept de protection sanitaire et de traçage lié au Covid spécifique à l'activité. Il a été adapté à chaque nouvelle prise de position cantonale ou fédérale en essayant de garantir l'accès au plus grand nombre de jeunes et dans les meilleures conditions.

Nous avons vu une forte augmentation de la fréquentation durant les derniers mois de l'année dans un contexte où la plupart des autres lieux d'activité fréquentés par les jeunes ont été obligés de fermer.

Nous nous efforçons encore d'améliorer la mixité sociale ainsi que la proportion de fréquentation garçon/filles.

L'équipe est à la recherche de candidatures féminines pour compléter le pool des coaches, ainsi que de juniors coaches.

## Éducation et prévention

### Éducation de rue et déambulation

Forte présence en rue des TSP dès mi-avril afin de pouvoir reprendre contact avec les jeunes et évaluer les conséquences du semi-confinement pour la jeunesse. Renforcement général des déambulations grâce à l'engagement d'un nouveau collaborateur. Au total, 81 déambulations ont été organisées. Le contact est bon avec les usager-ère de l'espace public.

L'accueil est encore parfois en demi-teinte de la part de certains jeunes qui craignent de voir arriver la police ou que notre présence les empêche de se réunir. Notre rôle et notre positionnement doit encore être mieux compris par le public cible.

Il nous faut encore préciser les lieux dans lesquels le public cible est le plus disposé à dialoguer ainsi que le meilleur moment d'intervention suivant les lieux. Au fur et à mesure de la progression de la

cartographie d'intervention, nos déambulations seront de mieux en mieux ciblées et efficaces.

### Accompagnements individuels

L'équipe du secteur jeunesse accompagne des jeunes dans les moments difficiles qu'ils peuvent rencontrer et tente de trouver des solutions avec eux à leurs problèmes et leurs préoccupations. Durant l'année écoulée, les TSP ont accompli des suivis réguliers auprès de 26 jeunes différents. Souvent, les discussions lors de ces rencontres font émerger des problématiques multiples. Sur les 26 individus, on peut compter une quinzaine de suivis ayant trait à la formation ou à l'insertion professionnelle, environ onze cas concernant des problèmes de comportement ou familiaux et une demi-douzaine de rencontres en rapport avec la consommation de substances. Dans la plupart des cas, le travail du TSP consiste, dans un premier temps, à écouter la personne, puis à l'accompagner vers des services spécialisés. Dans certains cas, il arrive que le TSP prenne contact avec un membre de la famille, du corps enseignant ou de l'entourage direct de la personne concernée, dès lors que celle-ci a donné son accord, afin d'impliquer d'autres personnes dans la réflexion et avoir ainsi une meilleure vision globale de la situation.

### Accompagnements collectifs

Les accompagnements collectifs sont à destination de jeunes rencontrés en groupe sur l'espace public ou qui viennent spontanément nous rencontrer. Ces jeunes ont un projet, ou une idée à des niveaux de maturité différents, le ou la TSP doit pouvoir les accompagner en gardant un équilibre entre son implication et l'autonomie recherchée chez ces jeunes.

Le projet d'accompagnement de jeunes au salon des métiers n'a pas pu se faire cette année

Projet APZ : 5 jeunes ont été accompagnés dans la gestion de leur association. Ces jeunes avaient lancé leur projet il y a quelques années, il leur manquait un certain nombre d'outils. Un TSP leur a proposé deux collaborations lors d'événements organisés par le secteur jeunesse, mais aussi et surtout lors de séances de comité afin de leur expliquer les fonctionnements courants dans le monde associatif. Le projet de Pull Up Radio a été suivi. Séances pour définir les objectifs du projet, et les contours du projet. Ce soutien leur a permis de monter une association et de démarrer une recherche de financement. Cette association n'a pour le moment pas reçu de subvention d'Yverdon-les-Bains car la demande était encore beaucoup trop vague.

Dans ces accompagnements, les jeunes acquièrent des compétences rédactionnelles et structurelles pour leur rapport d'activité. Ils découvrent les bases de la gestion de projet, de la gestion d'un budget, des possibilités et contraintes du travail en équipe.

### Prévention

Les actions de prévention se font souvent au quotidien auprès des jeunes présents sur nos activités et ceux rencontrés sur l'espace public. Pour certains sujets plus préoccupants, nous mettons en place des actions ponctuelles et ciblées. Dans ce

cadre, une convention annuelle est signée avec Uni-Santé. Cette convention définit un nombre d'actions sur l'année sous le projet Health's Angels.

Dans le cadre de l'action bars, 7 interventions ont eu lieu dans différents établissements d'Yverdon-les-Bains. En moyenne, chaque intervention a permis de rentrer en contact avec 15 à 20 jeunes, majoritairement des garçons. L'objectif de cette action est principalement d'informer et sensibiliser les jeunes sur les risques relatifs à la consommation d'alcool.

Toujours avec le même objectif, l'action bouteille d'eau, qui s'est déroulée sur 4 soirées en été a permis de rentrer en contact avec plus d'une centaine de jeunes au total. Un travailleur social du secteur jeunesse a également participé à une soirée de prévention.

Un stand Health's Angels a été mis en place sur plusieurs activités jeunesse qui vont au contact des jeunes sur l'espace public. À travers ces stands, il a été estimé que près d'une centaine de personnes ont pu être sensibilisées à l'action promotion et prévention de la santé.

Le secteur jeunesse a également invité le dispositif DEPART du CHUV (spécialisé dans les addictions) à dialoguer avec les jeunes fréquentant les ouvertures du centre d'accueil libre.

En partenariat avec la Fondation Coup d'Pouce et le dispositif DEPART, un atelier était prévu pour former l'équipe jeunesse autour de la sensibilisation au handicap, un second autour de la question de la consommation de substances des jeunes. Ils ont malheureusement dû être annulés et seront programmés dès que la situation le permettra.

### Médiation nocturne

Le JECOS est également impliqué avec le Service de la Sécurité publique (SSP) pour la mise sur pied des médiations nocturnes. Voir rapport d'activité SSP pour plus de détails.

### Prestations personnelles au travail

Tous les dossiers reçus ont été traités et cela dans les mêmes proportions que lors de la première livraison de dossiers, à savoir : 5 dossiers reçus, 4 réussites et un échec.

Les bénéficiaires de ces prestations ont été amenés à collaborer avec l'association des Jardins du cœur et le service JECOS pour la préparation et la distribution des cabas de subsistance ainsi qu'à du rangement et de la manutention.

L'aide est bien appréciée par les Jardins du cœur. L'encadrement se fait correctement sans que le ou la TSP référent-e n'ait besoin d'être présent-e durant la prestation. Nous allons continuer de privilégier cette prestation en premier lieu vu qu'elle correspond tout à fait aux besoins. Elle est éthiquement bien et dans la cible.

Un seul dossier de cette volée bénéficie encore d'un suivi individuel.

La procédure administrative a été mise en place pour les correspondances en publipostage et pour chaque étape du processus en collaboration avec l'adjoint administratif du secteur jeunesse. Nous espérons que la procédure mise en place facilite et accélère les envois postaux. Elle sera également

testée par d'autres TSP et adjoint-es administratifs.

### **Conseil Régional de Prévention et de Sécurité**

Le Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) fait partie des diverses actions conduites par l'Etat de Vaud en matière de prévention auprès de la jeunesse et de leurs parents sur les thématiques du civisme, de la santé, de la consommation de substances ou de l'usage des médias numériques. Il est placé sous la responsabilité du Préfet. Le secteur y est représenté par son chef de secteur. Des représentant-es du Conseil des jeunes y prennent part depuis cette année.

Le grand projet de cette année était l'organisation des assises de la prévention pour le Nord Vaudois. Ce projet a été repoussé à l'automne 2021.

### **Activités de vacances**

Une réflexion est en cours pour proposer une offre d'activités de vacances qui corresponde aux besoins des jeunes à partir de 11 ans. Cette offre vise l'autonomie des jeunes dans la prise en charge de leur temps de vacances.

Cependant cette autonomie ne peut se faire que progressivement. Nous adaptons donc les activités aux différents degrés d'autonomie. Nous développons le lien entre les activités régulières, nos différents ateliers d'expression et les activités de vacances.

### **Passeport Jeunes Été**

Il s'agit de la première édition du Passeport Jeunes Été, valable durant les 7 semaines des vacances d'été. Ce passeport donne accès à diverses activités sportives et culturelles ainsi qu'aux transports publics dans la région, à un prix sans concurrence. 102 passeports ont été vendus et chaque carnet donnait accès à 32 activités auprès de 26 partenaires différents. 67% des participants étaient des Yverdonnois-es, 30% venaient des communes partenaires et 3% d'autres communes. La mixité est relativement bonne, avec 37% de filles et 63% de garçons et la moyenne d'âge se situe à 13.5 ans. En parallèle, un accueil libre au Check Point a pu être mis en place durant tout le mois de juillet.

### **Passeport Jeunes Automne**

Ce passeport, valable durant les 2 semaines des vacances d'octobre, donne accès à diverses activités sportives et culturelles ainsi qu'aux transports publics dans la région, à un prix sans concurrence. Cette année, 197 passeports ont trouvé preneur-euse et chaque carnet d'activité donnait accès à 15 activités auprès de 12 partenaires différents. 60% des participant-es étaient des Yverdonnois-es, 39% venaient des communes partenaires et 1% d'autres communes. La mixité est relativement bonne, avec 36% de filles et 64% de garçons et la moyenne d'âge se situe à 13.5 ans.

Par souci d'uniformisation des activités, le Passeport Ados a été renommé Passeport Jeunes Automne. Le format a été changé afin de correspondre à la version d'été, la tranche d'âge élargie, passant de 13-16 ans à 11-17 ans et 200

passeports étaient proposés à la vente au lieu de 140.

### **Passeport vacances**

Prévu durant les vacances d'automne du 12 au 23 octobre, le Passeport-vacances 2020 devait être une grande édition car il fêtait ses 40 ans. Depuis toutes ces années, le projet a été porté par un grand nombre de personnes, bénévoles et professionnelles. Il a notamment permis l'ouverture d'esprit des enfants et un échange intergénérationnel riche, tant pour les jeunes que pour les accompagnant-es. Pour marquer cet anniversaire, des activités extraordinaires telles qu'un vol en Montgolfière ou une Silent Party géante, ainsi qu'un grand repas pour les bénévoles devaient avoir lieu. Cependant, en raison de la crise sanitaire due au Covid, l'annulation de l'édition 2020 du Passeport-vacances a été officiellement annoncée en séance de municipalité le 19 août 2020.

Afin de pallier cette annulation, un Passeport Aéré a été organisé, durant les vacances, pour les enfants de 7 à 11 ans et le Check Point a proposé de nombreuses activités de vacances aux jeunes dès 11 ans.

### **Passeport aéré**

Le secteur jeunesse a également organisé un centre aéré pour remplacer le Passeport Vacances, annulé à cause de la situation sanitaire. Bien que la tranche d'âge des usager-ères ne corresponde pas à la mission du secteur jeunesse, deux semaines d'activités à la journée ont été mises en place pour les enfants de 7 à 11 ans. Un total de 94 enfants a été accueilli, à qui il était proposé une vingtaine d'activités durant les 10 jours d'ouverture. Parmi elles, on peut relever différentes sorties sportives, des ateliers créatifs, des intervenant-es externes ou encore la création d'une chanson sur le thème du Covid et son enregistrement dans le studio des jeunes.

### **Les accueils libres de vacances**

Pendant les relâches de février, nous avons organisé un mini-camp de ski avec la participation de 5 garçons de 13 à 15 ans. Ce nouveau projet a permis aux participants de partager un moment privilégié avec les travailleurs sociaux. Nous avons pu accompagner ces jeunes dans leur développement personnel et social grâce au changement d'environnement. Le projet a permis également de favoriser l'autonomie des jeunes ainsi que la valorisation et l'estime de soi.

Les accueils libres de vacances ont également été impactés par la situation sanitaire et le semi-confinement. Nous avons été contraints d'annuler le programme vacances de Pâques qui avait été validé début mars.

Suite au projet Covid ton sac, nous avons proposé un nouveau programme vacances nommé « Check Point d'été » qui s'est déroulé durant tout le mois de juillet en respectant les mesures sanitaires liées au Covid. Des animations hors murs ont été mises en place là où les jeunes aiment se retrouver (plage, Rives du Lac, piscine, skatepark). Nous avons pu renforcer le lien avec et entre les jeunes en

proposant une présence régulière et une offre de loisirs variée. Ce programme a permis de réunir l'ensemble des activités du secteur jeunesse et ainsi permettre à l'équipe de travailler ensemble dans un contexte particulier permettant de renforcer la cohésion d'équipe.

En automne, suite à l'annulation du Passeport-vacances, le secteur jeunesse a étoffé son programme d'activités de vacances et a élargi les ouvertures des accueils libres au Check Point. Diverses activités ont été proposées, notamment :

ateliers de prévention, créatifs, sorties à la journée et activités sportives.

Le Check Point a été fermé pendant les vacances d'hiver. Des déambulations sur l'espace public et une permanence téléphonique ont été mises en place durant cette période.

Durant l'année, les accueils libres de vacances sont ouverts 45 jours par an en situation normale. En 2020, 35 ouvertures ont été possibles et ont permis d'accueillir un total de 1161 jeunes, avec une moyenne de 33 jeunes par accueil. La proportion filles / garçons est de 25% / 75%.

## Projets ponctuels

### Covid ton sac

La situation particulière liée à la pandémie de Covid a conduit l'équipe des TSP du secteur jeunesse à développer un nouveau concept d'animation hors murs. Les objectifs du projet étaient de recréer du lien avec les jeunes et entre les jeunes en proposant une présence attentive et des animations, de proposer un lieu d'écoute itinérant hors de l'école et du foyer familial, déceler chez les jeunes leurs besoins et les problématiques auxquelles ils font face, ainsi que rappeler les différentes actions et ateliers du secteur jeunesse.

Le projet consistait en une douzaine d'accueils itinérants dans différents quartiers de la ville, mais aussi aux endroits où les jeunes ont l'habitude de se retrouver. L'idée principale de ce projet était d'offrir un espace aux jeunes où ils pouvaient se retrouver, pratiquer des activités sportives ou ludiques tout en respectant les mesures sanitaires imposées par la Confédération. L'idée était aussi de pouvoir garder le lien avec les jeunes tout en leur offrant un espace de parole pour parler de la manière dont ils avaient vécu la période de confinement en les invitant à réaliser de petits interviews filmés. Une capsule vidéo compilant les récits des jeunes a été publiée sur la chaîne YouTube de la Ville. Elle a été relayée par la presse et les réseaux sociaux et a totalisé plus de 2'800 vues. Grâce à ce projet, nous avons ainsi

pu rester en contact avec une bonne partie de la population qui venait habituellement aux accueils libres mais cela nous a également permis de faire mieux connaître notre mission et nos activités auprès des familles dans les différents quartiers de la ville.

Au total, 992 jeunes et 89 parents ont été présents lors des animations hors murs du projet. 219 jeunes fréquentaient déjà les accueils libres du Check Point avant la mise en place du projet et 20 font partie du CDJY.

### Identité visuelle du secteur jeunesse

L'équipe des TSP du secteur jeunesse avait depuis quelques années l'envie de lancer une réflexion poussée sur l'identité visuelle de ses activités. En mai 2020, l'équipe s'est réunie afin d'amorcer ce travail et un projet de concours de création d'une identité visuelle sous forme de pictogrammes représentant chacune des activités du secteur a vu le jour.

Le concours de création d'une identité visuelle a été mené en partenariat avec la filière de médiamatique du CPNV, 24 étudiants ont envoyé un projet.

En 2020, seul le concours a eu lieu. La présentation des pictogrammes créés et la mise en place de leur utilisation aura lieu en début 2021.

## Soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

Les différentes associations s'expriment sur le terrain par des manifestations à destination notamment de la jeunesse. Malgré les tentatives de redimensionner, repousser, virtualiser, aucun événement n'a pu voir le jour.

Ainsi Baleinev, la fête de la danse, la fête de la musique, Numerik games n'ont pas eu lieu en 2020. Nous les assurons de notre soutien pour 2021.

En créant Y-Music, les jeunes constitués en association, soutiennent le projet du studio d'enregistrement. Ils participent à enregistrer des sessions gratuites pour les jeunes d'Yverdon-les-Bains. Un TSP les soutient dans leur démarche. Le secteur jeunesse leur met les locaux et le matériel à disposition. Quatre nouvelles personnes ont intégré

le pilotage du projet, trois en tant que monitrices et membres du comité de pilotage et un en tant que producteur de vidéos et membre du comité de pilotage. Ainsi la gouvernance se fait de plus en plus par les jeunes.

### Mise à disposition de salles

Cette année, de par la situation sanitaire, l'accès aux locaux d'Espace Jeunes a été restreint au strict minimum. Le restaurant scolaire a pu être maintenu sur place et le Conseil des Jeunes a pu continuer à accéder au bureau qui leur est mis à disposition. Il a été demandé à la dizaine d'associations qui utilisent régulièrement ces locaux de ne plus s'y rendre et toutes les nouvelles demandes ont été refusées.

## Perspectives

La jeunesse nous attend en 2021 : l'état psychique des jeunes, la perte de repères, la situation sociale nous préoccupe. Nous aimerions pourtant être optimistes, mais nous n'avons d'autre choix que d'être en alerte et faire remonter aux autorités nos préoccupations pour les jeunes de 11 à 25 ans. Nous renforcerons cette année les suivis et les accompagnements socio-éducatifs. Le travail de

réseau est primordial. Notre présence sur les accueils libres y compris pendant les périodes de vacances est essentiel. Déjà nous pensons à des projets pour éviter que certains jeunes s'éloignent trop du milieu scolaire ou de l'emploi. Il est essentiel pour nous d'aller à la rencontre des jeunes sur l'espace public, l'équipe jeunesse reste motivée pour assurer sa mission.

## SECTEUR INTÉGRATION

### Introduction

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les étranger-ères désirant obtenir le permis C doivent fournir une attestation linguistique de la langue nationale parlée au lieu de domicile. Cela passe par l'obtention d'un passeport de langue de la Confédération FIDE (Français, Italien, Deutsch), précisant les connaissances orales et écrites. La présentation de cette attestation concerne les ressortissant-es des Etats tiers et de l'UE/AELE, sauf celles et ceux d'un des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Liechtenstein, Pays-Bas et Portugal. A Yverdon-les-Bains, seule l'école Verso fait passer les examens et délivre les passeports de langue.

Les cours de français sont nombreux et soutenus par les politiques d'intégration communale et cantonale. Cependant pour répondre aux besoins de la population allophone qui, dans sa grande majorité,

vient s'installer en ville pour y travailler, cela nécessite des soutiens supplémentaires. Le Secrétariat d'Etat aux Migrations a d'ailleurs ordonné de laisser les écoles de français ouvertes malgré le semi-confinement, celles-ci étant considérées comme des lieux de première nécessité.

Dans la nouvelle loi sur les étrangers, il n'y a pas que le passeport de langues qui est demandé, il y a aussi la nécessité du non recours à l'aide sociale pour renouveler certains permis de séjour. Dans la situation économique actuelle, favorable aux licenciements, cela peut induire des situations humaines précaires et indignes d'une société où chaque habitant-e est respecté. Les dispositifs de prévention sociale dans les mesures d'intégration sont encore plus importants pour les personnes qui ne bénéficient pas du soutien de l'État.

### Ressources humaines

- 1 déléguée à l'intégration, 1 chargée de projet, 1 coordinatrice Femmes-Tische, 1 adjointe de direction = 1.85 EPT
- 1 stagiaire = 0.8 EPT
- Contrats auxiliaires : 14 CDD pour 12 personnes et 13 CDI pour 13 personnes dont 18 agents d'intégration.

### Primo information

#### Accueil annuel des nouveaux habitants

La cérémonie annuelle n'a pas eu lieu au mois de novembre. La brochure Bienvenue à Yverdon-les-Bains a été mise à jour afin d'aider les nouveaux habitants et nouvelles habitantes à connaître les services de l'administration communale. Elle est distribuée au Contrôle des habitants ainsi que dans les autres réceptions de la Ville. Une feuille d'information avec les contacts d'urgence, les adresses importantes comme les écoles, l'état civil, les impôts, etc. a également été mise à jour et traduite en dix langues. Elle sera insérée dans la brochure cantonale Bienvenue distribuée au Contrôle des habitants.

#### Permanence sociale migr'info

Le semi-confinement a poussé les agent-es d'intégration à se réinventer et à proposer leurs services par téléphone ou par email. En effet, malgré les restrictions d'accueil des personnes dans les locaux, migr'info est tout de même restée ouverte. Un affichage a été fait dans les commerces en

plusieurs langues afin de garder le contact avec les usager-ères. A partir du mois de mai, la permanence a ouvert en présentiel, tous les samedis matin de 9h à 12h.

Les 9 agent-es d'intégration engagé-es bénéficient d'une formation continue afin de garantir une information actualisée. Ils participent une fois par mois à des séances d'intervision durant laquelle sont partagées leurs expériences avec les bénéficiaires. Le suivi des situations compliquées se fait le lundi matin entre le responsable de la permanence et la Déléguée à l'intégration. Ainsi, au cours des 41 permanences, les agent-es d'intégration ont accueilli 117 personnes (61 femmes et 56 hommes), dont 15 primo-arrivant-es, 99 ont bénéficié d'un suivi social. Les sujets les plus abordés concernent l'intégration sociale (78) dans les domaines tels que : vivre en Suisse, logement, finances, école et questions familiales. L'emploi (29) et les cours de français (15) arrivent également en tête des intérêts des usager-ères. A noter que les personnes ne viennent jamais avec une seule question, les besoins

sont souvent complexes et demandent un soutien transversal. La majorité des personnes accueillies sont détentrices d'un permis B : 48 permis B, 17 passeports suisses, 17 permis C, 6 permis N, 5 permis F et 24 personnes pour lesquelles nous n'avons pas de données. La nationalité suisse est la plus représentée parmi les usager-ères, puis viennent l'Erythrée, l'Italie, le Kosovo, l'Espagne, la Guinée-Bissau, le Maroc, le Sénégal, le Congo, la Côte d'Ivoire, la France, la Guinée Conakry, la Macédoine, le Soudan, l'Albanie, l'Algérie, l'Irak, le Portugal et la Turquie. Un-e seul-e représentant-e des pays suivants est venu-e : Angola, Bosnie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Colombie, Ghana, Île Maurice, Pérou, Roumanie, Russie, Slovénie, Sri Lanka, Tibet et Ukraine. 12 fiches emploi ont été remplies pour

certaines personnes hautement qualifiées souhaitant faire reconnaître leur diplôme et trouver un travail.

Trois nouveaux agents ont été engagés, ils sont intéressés et motivés. Ils suivent une formation spécifique et commencent les permanences en binôme avec un agent expérimenté. Le responsable vient en appui aussi souvent que nécessaire. Les outils informatiques ainsi que le classeur commun ont été révisés car l'accès aux informations est un élément clé pour une bonne orientation des usager-ères. La nouvelle webmaster a fait une refonte des sessions des agent-es d'intégration et a changé le logiciel de la boîte email. Des entretiens de collaboration ont été effectués avec tous les agent-es en fin d'année avec la Déléguée à l'intégration.

## Conseil

### Information aux structures ordinaires

Des envois de dépliants pour promouvoir les dispositifs mis en place sont effectués au moins deux fois par année en collaboration de la réception du JECOS. Cette pratique a dû s'adapter au nouveau plan de protection. Au lieu des brochures et dépliants, la communication se fait par affichage, par internet et par les réseaux sociaux. Les supports ont été revus et travaillés afin que les informations soient tout de même disponibles. Les 450 partenaires du secteur ont été contacté-es afin qu'ils diffusent nos informations. L'utilisation plus fréquente d'une distribution par internet a été positive et encourageante pour les années à venir. Les mesures de protection ont été largement diffusées par les agent-es d'intégration et les institutions partenaires sur des affiches en français et dans les langues traduites depuis les sites de la Confédération, Femmes-Tische, Miges+.

### Forum de l'intégration

Afin de sensibiliser la population à la citoyenneté en vue notamment des élections communales de 2021, le forum annuel a cherché à mieux faire connaître les droits politiques des étranger-ères. Le conférencier, professeur en sciences politiques, a partagé les dernières recherches sur la thématique de la théorie politique du multiculturalisme avec un public d'environ 60 personnes. Des témoins vivants représentants de la société civile ont présenté leur parcours citoyen au public au travers de leur engagement dans la société locale. Avec humour, la Compagnie du Cachot a permis la rencontre entre ces témoins vivants et le public qui s'est ensuite rendu dans la cour du Château pour échanger avec les témoins vivants actifs au Conseil des seniors, au Parlement des jeunes, au Conseil communal et à la CCSI. Un snack-sac individuel a été offert en remplacement du buffet.

### Havre d'investigation culturelle

Une table ronde Femmes-Tische a été organisée avec les comédien-nes à Sports 5, sur le thème des identités multiples dans le milieu artistique. Un échange, en collaboration avec l'EVAM, a été proposé à une vingtaine d'élèves en stage au cirque

de Ste-Croix, d'origine multiples, sur les enjeux du vivre ensemble et de l'intégration.

### Programme de formation continue des agent-es d'intégration

Malgré les restrictions, toutes les formations prévues ont pu avoir lieu, soit en présentiel soit par visioconférence. Au total, 49 agent-es d'intégration ont bénéficié de six formations. Une formation élaborée en collaboration avec l'association Lire et Ecrire visant à renforcer leurs compétences en français écrit et en technologies de l'information et de la communication (TIC) leur a été dispensée durant 14 séances en présentiel et à distance. Les autres thématiques abordées étaient la prévention du racisme en collaboration avec le Théâtre Benno Besson et avec un focus sur les identités, mon enfant et l'école en collaboration avec l'établissement Edmond-Gilliard, la gestion de projet, une information et des outils pour encourager la mise en œuvre de projets de prévention sociale, les outils de la permanence migr'info en particulier sur les nouveaux dossiers informatiques, l'alimentation et le mouvement pour les 55 ans et plus avec la Croix Rouge Suisse. Cette dernière faisait partie d'un projet pilote de Femmes-Tische Suisse afin de développer un nouveau set national sur cette thématique. Les cinq participants ont mis en pratique et évalué le set d'animation. Trois agent-es d'intégration ont participé à une formation proposée par Bénévolat Vaud sur les fondamentaux de l'écoute. Deux agents d'intégration et deux collaboratrices ont participé à une formation sur les droits des étranger-ères au Centre Social Protestant. Une journée au vert ainsi qu'une séance de bilan Femmes-Tische ont permis aux 17 agent-es d'intégration actifs d'échanger sur leurs expériences en 2020 et d'exprimer leurs besoins en termes de formation pour l'année 2021.

Dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme, 10 agent-es d'intégration et trois collaboratrices ont été sensibilisé-es aux enjeux liés aux identités multiples et à leurs représentations à travers les productions artistiques. Cette formation sous forme d'atelier théâtral a été conçue et menée par une metteuse en scène et un vidéaste. Les cartes

d'animation développées par le secteur intégration viennent compléter un set d'animation pour les tables rondes sur la prévention du racisme et des discriminations.

#### Conseil aux projets

La Chargée de projet et la Déléguée à l'intégration reçoivent les personnes dont le projet concerne un domaine de la politique d'intégration. Trois demandes ont été déposées. Deux projets ont pu se déployer : ouverture de l'école de langue et culture d'origine de mardi le mercredi après-midi dans la salle de la CCSI pour 8 enfants ; organisation d'ateliers anti-gaspillage par l'association Bien être par l'apprentissage pour 20 femmes intéressées à apprendre la couture ou à réparer leurs vêtements, les vendredis matins durant 4 heures, dans le local de la CCSI. La formatrice de l'association conseille et aide les femmes à réaliser, entre autres, des décorations pour la maison. C'est l'occasion pour les participantes de créer des liens, de pratiquer le français, et de partager des connaissances et un affectif interculturel autour d'un café.

#### Bénévolat

Un formulaire est disponible sur le site communal pour les personnes qui souhaitent s'engager en tant

que bénévole au JECOS. Le personnel de la réception transmet les demandes aux responsables des secteurs jeunesse et intégration pour analyse et prise de contact. Sur les 17 demandes reçues, 5 personnes ont finalement décidé de ne pas s'engager ; les autres s'insèrent graduellement dans les projets du service.

#### Antenne du Bureau Cantonal à l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme

L'antenne du BCI se trouve dans les locaux de l'Espace Traits d'Union. Deux conseils aux projets sur le thème de l'enfance ont été analysés. Dès mars, le travail à distance a été mis en place durant environ 6 mois. Des informations écrites et audio traduites ont été transmises aux partenaires régionaux sur la situation sanitaire depuis la plateforme vaud-bienvenue.ch. Des contacts réguliers ont été pris par téléphone ou en visioconférence avec les prestataires, afin de suivre l'impact des mesures sanitaires sur les prestations d'intégration. Les difficultés rencontrées ont été recueillies et le partage des bonnes pratiques a été transmis lors des séances de coordination, par mail ou par téléphone. Une rencontre trilatérale avec la coordinatrice régionale de l'EVAM et la Déléguée à l'intégration a été organisée.

## Enfance

#### Halte-garderie à l'Espace Traits d'Union

L'accueil enfants est ouvert de septembre à juin, durant les périodes scolaires. Les enfants sont inscrits en même temps que leurs parents et ne peuvent être présents que si leurs parents suivent les cours de français de Caritas, Lire & Ecrire ou des Tisserands du Monde. Des activités telles que des bricolages et des jeux sont proposés pour permettre la socialisation des enfants et les familiariser avec le français. Des échanges ont lieu entre les parents et l'éducatrice afin de faciliter la séparation parent-enfant et les préparer à l'entrée à l'école.

Le règlement de la garderie a été mis à jour est transmis aux responsables des trois associations. Le respect des horaires d'arrivée des enfants, le temps d'adaptation durant la séparation entre le parent et l'enfant sont des éléments importants pour que chacun puisse faire un travail adéquat, que ce soit les enseignantes, les apprenantes ou la responsable de la garderie.

Cette année, la fréquentation de la garderie a été passablement perturbée. Les enfants inscrits ne sont pas venus régulièrement, certains ont même arrêté en cours de route. Durant le semi-confinement, soit de mars à mai, l'accueil enfants était fermé. La responsable a alors participé à la Hotline mise en place par la Municipalité en soutien aux personnes à risques et/ou âgés de plus de soixante ans.

Depuis la réouverture en août 2020, nous observons une forte diminution des présences. La responsable s'est vu confier la désinfection de la garderie avant et après usage, en plus de son travail. Elle gère également le stock des produits nécessaires à la garderie en lien avec les mesures sanitaires.

La responsable a distribué un questionnaire de satisfaction à chaque parent, dont seuls deux lui ont été rendus. Les parents qui l'ont rempli ont dit être enchantés par la garderie mise en place pour leurs enfants.

Il y a eu 712 réservations pour un temps d'accueil, 248 enfants présents et nous avons accueilli 31 nouveaux enfants. La différence entre le nombre de places réservées et les présences réelles résulte des mois de fermeture ainsi que de l'absentéisme qui en a découlé.

#### Halte-garderie aux cours de français à la plage

Du 6 au 31 juillet, du lundi au vendredi, de 17h à 19h, la halte-garderie des cours de français à la plage a offert une prise en charge des enfants de 1 à 12 ans. Grâce à cet accueil, les parents, majoritairement des femmes, ont pu participer aux cours de français. Les 3 éducatrices de l'école Verso ont accueilli jusqu'à 15 enfants par jour pour un total de 29 inscriptions. Des activités récréatives leur ont été proposées et adaptées à l'âge de chacun. L'activité préférée des petits enfants a été la piscine à bulles, même si cela a demandé un travail de désinfection quotidien très conséquent. Les plus grands ont préféré jouer au ballon ou à des jeux didactiques.

#### Soutien à la halte-garderie Rigoletto de l'école Verso

Tous les matins, les enfants apprennent à parler le français, le savoir-vivre en groupe et à respecter des règles de vie données en dehors de leur cercle familial. Cela les prépare à l'intégration dans d'autres structures dans lesquelles ils sont susceptibles d'aller. Les parents apprennent à faire confiance à la personne qui garde leur enfant. La garderie a fermé durant les mois d'avril et de mai, elle a pu réouvrir

ses portes le 15 juin. Le nombre d'enfants est généralement stable, 77 enfants inscrits sont originaires d'Erythrée, d'Egypte, du Kosovo, de Somalie, d'Afghanistan et de Syrie.

#### Parents référents

Ce dispositif fonctionne en collaboration avec les 2 établissements scolaires primaires. Afin d'informer les parents et les enseignant-es de ce dispositif, les deux responsables du projet ont rappelé l'offre lors des 2 conférences des maîtres primaires. La distribution de 1'853 dépliants a été effectuée dans les écoles et 100 dans le réseau du secteur intégration.

Les dix parents référents répondent par téléphone aux parents qui ont des questions sur le système scolaire. 23 familles ont contacté les parents référents, certains parents appelant chaque

semaine. Treize enseignant-es ont appelé les parents référents pour des questions d'intégration. En automne, une nouvelle offre a été transmise à tou-tes les enseignant-es pour qu'il-elles puissent demander aux parents référents de participer à la première séance d'information des parents des 1P et 2P. Cette proposition a été très bien accueillie par les Directions d'écoles et les classes d'accueil. Sur les six demandes parvenues au secteur intégration, quatre ont pu être honorées, lors des deux autres séances, les parents ne se sont pas présentés.

#### De la maison à l'école

Le dispositif d'accueil des enfants futurs 1P durant sept semaines dans l'établissement Edmond Gillard a dû être annulé. Les parents avaient néanmoins été informés de ce dispositif et les accueillantes formées à cet accueil.

## Employabilité

#### Dialogue emploi

Une chose est sûre, la mesure de collaboration entre la permanence sociale migr'info et l'Office d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) pour rédiger un CV, est une aide précieuse à trouver un travail. Plusieurs personnes ont remercié spontanément les agents d'intégration dans la rue car, grâce à l'accompagnement du Dialogue emploi, elles ont effectivement trouvé un emploi.

Durant 3 mois, il n'a pas été possible d'exercer les fonctions du dispositif et d'accompagner les personnes qui en avaient besoin. Après le confinement en septembre, la demande était plus forte, et s'est calmée par la suite. On peut constater que Dialogue emploi a pris une place plus importante et s'affirme comme une ressource indispensable.

Les profils des 29 bénéficiaires sont variés, il ne s'agit pas que de personnes issues de l'immigration. Une suisse d'origine étrangère a été

accompagnée, car elle n'arrivait pas à trouver une place d'apprentissage à la fin de sa scolarité. Le premier écueil est d'aller à l'OCOSP avec un curriculum vitae rédigé en français sur une clé USB. Pour la plupart des demandeur-euses, cette étape est difficile et demande un accompagnement. Le cyber café de l'école Verso a permis quelques fois de résoudre cette difficulté.

#### Impôts à la source

463 courriers ont été envoyés aux nouveaux habitants et nouvelles habitantes détenteur-trices d'un permis B afin de les informer de la possibilité de remplir une déclaration d'impôts simplifiée en cas de changement de leur situation familiale ou professionnelle, afin de se faire rembourser la différence des impôts versés à l'Etat par leur employeur, car au-delà du 31 mars, le remboursement n'est plus exigible.

## Vivre ensemble

#### Commission consultative suisses immigrés (CCSI)

La CCSI est composée des communautés étrangères suivantes : Albanie, Allemagne, Angola, Brésil, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, France, Kosovo, Kurdistan, Macédoine, Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), Mexique, Portugal, Russie, Sénégal, Somalie, Sri Lanka. Des institutions partenaires y sont également représentées : Appartenances, le BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme), la CCCI (Chambre cantonale consultative des immigrés), Caritas Vaud, Cartons et Jardins du Cœur, Conseil des Jeunes, Conseil des Seniors, EVAM, Femmes-Tische, GAMYR (Groupe Asile Migration Yverdon et Région), Lire et Ecrire, Solidarités-Ecologie, Tisserands du Monde. 4 membres des partis politiques du Conseil communal font partie de la CCSI, ainsi que la préposée au Contrôle des habitants et une représentante de la Police du Nord Vaudois (Observatoire de la sécurité). La CCSI s'est réunie à 5 reprises et a traité les thèmes suivants : la certification FIDE des langues

reconnues par les autorités cantonales, les problèmes de renouvellement de permis alors que les bénéficiaires ont touché l'aide sociale, ainsi que les élections 2021. Pour pallier aux annulations des séances plénières, 4 newsletters ont été rédigées pour informer les membres des informations de la Confédération, du Canton et de la Ville. En outre, les membres ont participé à la Semaine d'actions contre le racisme, aux cours de français à la plage, au forum de l'intégration sur la citoyenneté et les droits politiques des étrangers. Ils ont également organisé le rallye de l'intégration et ont tenu un stand d'information à la Migros. Une grillade Nappe ouverte a été proposée aux collaborateur-trices du JECOS aux Rives pour renforcer les liens de collaboration. Pour garder le contact avec les communautés pendant le semi-confinement, une hotline téléphonique a été créée en plusieurs langues pour continuer à collaborer ensemble et à informer. Par contre, la convivialité a été grandement affectée par l'annulation par exemple de la sortie annuelle, événement de fraternité et de partage avec

les familles, d'autres encore comme le Noël des Ecoles de Langue et Culture d'Origine (ELCO). Malgré la crise, la CCSI a eu toujours une oreille d'écoute, une main tendue et une action de partage et de réconfort.

La CCSI a développé sa communication en créant une nouvelle page Facebook et un nouveau site Internet.

**Participation des immigré-es aux événements communaux**

D'avril à mai, sept personnes du secteur ont collaboré à plusieurs reprises à Yverdon solidaire dans les trois domaines d'intervention : commande, préparation, livraison.

**Programme Femme-Tische**

5 animatrices et 2 animateurs ont organisé 24 tables rondes pour 143 personnes, dont 111 femmes et 32 hommes. Pour 10 rencontres, il s'agissait de tables mixtes, 13 tables ont accueilli uniquement des femmes et 1 table uniquement des hommes. En moyenne, 6 personnes ont participé à chaque table

ronde. La majorité des rencontres (18) se sont déroulées dans un contexte multiculturel et ont été de ce fait animées en français. Les échanges lors des tables rondes portaient sur les thématiques suivantes : alimentation et mouvement pour les 55 ans et plus, prévention du racisme, identités multiples, assurance-maladie, alimentation équilibrée et petit budget, logement, mon enfant et l'école et assurances sociales. Dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme, des tables rondes ont sensibilisé les bénéficiaires du dispositif Espace pluriel du SemoNord, les apprenant-es des cours de français de Caritas ainsi que le public du festival HIC (Havre d'Investigation Culturelle) à la thématique des discriminations, des préjugés et des identités multiples.

**Ecole de langues et cultures d'origine**

Les dix écoles de langue et culture d'origine ont dû arrêter leurs cours de mars à août. Ils ont pu recommencer en septembre selon les normes sanitaires des écoles. Environ 500 élèves participent à ces cours.

**Apprentissage du français et compétences de base**

**Soutien à Caritas**

Niveaux des cours FLI	Nb de cours FLI	Nb d'heures de cours*	Nb d'heures de préparation	Nb d'apprenants distincts	Nb enfants gardés	Nb ateliers Naturalisation	Nb d'inscriptions
Standard A1	14	399	399	99	27	1	4
Standard A2	10	285	285	85			
Standard B1	2	57	57	16			
CSI A1	2	144	144	17			
CSI A2	2	130	130	19			
Atelier Fide	-	-	-	-			
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>1'015</b>	<b>1'015</b>	<b>218*</b>			
			<b>2'030</b>				

*\*Il s'agit de personnes distinctes. Le total ne correspond pas au total du nombre d'apprenant-es de chaque module, certains ayant suivis des modules de différents niveaux durant l'année.*

En dehors des cours mentionnés ci-dessus, 51 apprenant-es ont bénéficié de cours oraux privés à distance, toute région confondue, de niveaux A1, A2 ou B1. Afin de permettre à un maximum d'apprenant-es de poursuivre leur formation en français malgré la crise sanitaire et la suspension provisoire des cours dès le 16 mars 2020, Caritas Vaud a pris les mesures suivantes : des cours privés de conversation à distance ont été lancés et animés par des bénévoles, de début avril à fin juin. Les cours semi-intensifs et le cours de préparation à l'évaluation FIDE, donnés par des formatrices professionnelles, ont repris à distance, dès début mai. Tous les formateur-rices bénévoles ont maintenu d'une manière ou d'une autre un lien avec leurs apprenant-es jusqu'à fin juin. Etant donné la

taille des salles de cours et le fait qu'il ne restait que trois semaines entre le 8 juin et fin juin, date de fin des cours de français, Caritas Vaud a décidé de ne pas reprendre les cours de français en présentiel avant l'été.

Lors de la seconde vague d'automne, la plupart des cours de français ont pu être maintenus en présentiel grâce à l'exception prévue à l'article 6d du Secrétariat aux Migrations concernant les offres de formation destinées aux personnes qui ne sont pas en mesure de participer à un cours en ligne. Toutefois, la nécessité de respecter la distanciation physique a eu pour conséquence de limiter de moitié le nombre de places disponibles dans les cours. Par ailleurs, moins d'inscriptions fin août ont été enregistrées que les années précédentes et le taux de participation aux cours a lui aussi baissé, vu les quarantaines et confinements de plusieurs apprenant-es.

### Soutien à Lire et écrire

En 2020, 123 inscriptions ont été enregistrées pour les personnes Lire et Ecrire à Yverdon-les-Bains de personnes qui parlent couramment le français, mais qui rencontrent des difficultés à lire et écrire. Au total 106 personnes ont bénéficié des prestations. L'association a proposé 2 cours d'alphabétisation, 1 cours de post-alphabétisation, 6 cours de base en lecture et écriture, 1 cours d'accompagnement à la préparation de l'examen théorique du permis de conduire, 1 cours semi-intensif pour jeunes de 18 à 25 ans, 1 cours de français écrit pour les agent-es d'intégration de la ville d'Yverdon-les-Bains et 5 accompagnements individuels pour des participant-es qui visent ou suivent une formation qualifiante. Pendant le premier confinement, près de 75% des prestations ont été suivies à distance. L'association a également mis en place une centrale pour soutenir les parents en difficulté avec l'école à la maison et elle a traduit les informations des autorités publiques importantes en français facile pour les participant-es. Après une reprise normale des cours en août, les prestations ont été organisées partiellement à distance depuis le mois de novembre.

### Soutien aux Tisserands du monde

L'Association Tisserands du Monde compte une dizaine d'enseignant-es bénévoles. Tous les mercredis et vendredis après-midi, une cinquantaine d'apprenant-es, d'un niveau allant de l'alphabétisation à B1, ont accès aux cours. En raison de la situation sanitaire, les cours se sont arrêtés en mars. Suite au départ de la responsable, une nouvelle équipe a été mise en place et dès le 4 septembre, deux nouveaux cours ont été ouverts. En raison de la situation, il a été décidé que le nombre d'apprenant-es ne serait pas augmenté afin d'assurer les mesures sanitaires. Le programme des cours dépend de ce dont les apprenant-es ont

besoin, c'est pourquoi les enseignants s'adaptent en utilisant le matériel andragogique à leur disposition.

### Cours de français à la plage

Pendant un mois, les cours ont été co-organisés avec l'école Verso. Deux enseignantes Français langue étrangère (FLE) ont instruit le français à des personnes allophones en 2 groupes (niveaux A1 et A2). Des agent-es d'intégration ont familiarisé les élèves sur les offres d'intégration et soutenu les enseignantes dans l'animation des cours. Le secteur intégration a assuré la formation des nouveaux bénévoles et un suivi quotidien à la plage. La chargée de projets a créé le nouveau dépliant pour la promotion de cette activité. Malgré les contraintes sanitaires, les cours ont connu une fréquentation stable par rapport aux années précédentes. 71 personnes de 25 nationalités différentes ont assisté à un ou plusieurs cours proposés gratuitement et sans inscription. Grâce à une météo ensoleillée, les 38 périodes de 45 minutes, la séance d'information et la remise des attestations ont pu avoir lieu. Durant les jours de pluie, les cours ont été donnés dans les locaux de l'école Verso dans le respect des distances. Chaque après-midi, 34 participant-es en moyenne ont pu acquérir les bases de la langue française en abordant les situations de la vie quotidienne. Sur les 42 apprenants de niveau A1 et les 29 apprenants de niveau A2, 25 personnes ont suivi 80% du programme et ont obtenu une attestation de participation. 52 élèves avaient déjà suivi des cours de français auparavant. A préciser que cette année, de nombreuses personnes sont venues car leurs cours donnés dans les écoles de langue avaient été annulés pour cause de semi-confinement. Dans l'ensemble, les résultats démontrent la volonté des personnes allophones d'apprendre la langue française alors même que le contexte n'y était pas favorable, comme le port du masque obligatoire.

## Lutte contre les discriminations

### Participation aux plateformes cantonales et nationales

Le secteur intégration a participé à la plateforme cantonale organisée annuellement par le Canton dont l'objectif est de permettre à chaque ville de présenter ses idées pour les actions à venir. Le secteur a également participé à la conférence organisée par le Service de lutte contre le racisme (SLR) sur le thème « discours de haine sur internet – jeunes et médias ».

### Semaine d'actions contre le racisme

La situation a contraint l'annulation et le report d'une partie de la programmation de la semaine d'actions, mais certains événements ont été proposés dès le mois d'août. Entretemps, afin de maintenir un espace de réflexion et de dialogue, nous avons participé à la campagne du Bureau cantonal de l'intégration sur les réseaux sociaux.

La réalisation de l'affiche sur le thème du racisme dans les milieux culturels a été confiée aux 36 élèves

de dernière année des classes de design du CPNV. Ils ont créé 43 affiches dont 16 ont été sélectionnées par 6 membres du jury. Leur travail a été présenté sous forme d'exposition virtuelle sur le site internet du Théâtre Benno Besson. L'exposition de photos « Femme, noire et photographe » a eu lieu à la Bibliothèque publique et scolaire. Le vernissage de cette exposition a pris place lors d'une soirée avec un film suivi d'un débat en présence d'une politologue. Deux librairies, L'Etage et Payot, ainsi que plusieurs magasins locaux ont placardé l'affiche gagnante, qui a également été visible sur les panneaux SGA et dans les bus Travys. Le festival d'été, le HIC, a permis de présenter notre campagne d'affichage. Environ 1'000 personnes l'ont reçue par voie électronique. La vignette cantonale Parlons du racisme a été envoyée aux 600 employé-es de la Ville en leur demandant de l'utiliser en signature de leurs emails pendant tout le mois de mars, ainsi qu'aux 50 membres de la CCSI.

## Aide au développement

La commune d'Yverdon-les-Bains soutient des projets d'aide au développement à hauteur de 2 fr. par habitant. Cette année les projets suivants ont reçu cette aide :

- Prévention de la violence et des comportements à risque ; la jeunesse de la côte caraïbe du Nicaragua construit son futur au travers de l'art, la culture et le sport pour 1'320 jeunes ;

- Recherche-action sur les bonnes pratiques agro écologiques au Togo-Bénin avec 93 personnes ;
- Accès à l'eau et à l'assainissement pour les plus démunis au Salvador pour 4'800 personnes ;
- Prévenir la violence basée sur le genre en milieu scolaire, familial et communautaire, au travers de la promotion des relations égalitaires entre hommes et femmes au Mexique pour 23'200 bénéficiaires.

## Perspectives

Au niveau national, les programmes d'intégration cantonaux vont être prolongés pendant deux ans afin d'y inclure l'agenda intégration Suisse qui soutient en particulier l'intégration des réfugié-es. Au niveau communal, cela aura peu d'incidence car les

objectifs stratégiques de la Confédération restent les mêmes et sont inclus dans la politique communale. Le financement sera prolongé si les mesures de la politique d'intégration sont mises en œuvre.

## DÉLÉGATIONS DU MUNICIPAL

### Association RAS

Le Centre Social Régional Jura Nord-vaudois a suivi au total 3'462 dossiers en 2020. Ce qui représente une augmentation de près de 11.13% par rapport à 2019. En décembre 2020, le nombre de dossiers actifs était de 2'364.

Année	Nombre de dossiers traités	Augmentation par rapport à l'année précédente
2013	3'008	+ 3.11 %
2014	3'055	+ 1.56 %
2015	3'088	+ 1.08 %
2016	3'056	- 1.04 %
2017	3'178	+ 3.99 %
2018	3'202	+ 0.75 %
2019	3'115	- 3.43 %
2020	3'462	+ 11.13 %

Le nombre d'entrées dans le dispositif RI en 2020 a été de 701 dossiers, et le nombre de sorties de 720 dossiers. Les différents motifs de sorties en 2020 sont les suivants :

Départ (changement d'adresse, foyer, etc.)	45	6%
Au bénéfice d'autres prestations (AI, PCF, etc.)	312	43%
Emploi	188	26%
Défaut de collaboration	143	20%
Divers	32	5%
Total	720	

Dans le cadre de la totalité des suivis en 2020, nous avons identifié 575 familles monoparentales (68%) et 532 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans (15%). Enfin, le nombre de Mesures d'Insertion Sociale (MIS) en 2020 a été de 813, le nombre de nouveaux Forjad de 55, et le nombre de dossiers en avance sur prestations de 760.

## ASPMAD

En 2020, les équipes du CMS ont effectué au total 152'042 heures d'aide et soins, soit une augmentation de 2.1% par rapport à 2019. La hausse d'activité est constatée pour tous les types de prestations (soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, ergothérapie, assistance sociale). Cette année, cet accroissement touche principalement les tranches d'âge de 0 à 19 ans (+8.6%), de 80 à 99 ans (+7.5%) et de 100 ans et plus avec une augmentation de 50.8%. Comme nous le mentionnions l'an dernier, l'activité qui concerne les personnes du 4<sup>e</sup> âge peut varier de manière conséquente d'une année à l'autre.

La situation sanitaire particulière de 2020 nous a demandé des efforts d'organisation différente, de mobiliser des compétences de réactivité, d'adaptabilité et de collaboration à tous les niveaux hiérarchiques. Les modes de travail, et notamment les liens directs et la communication entre l'encadrement et les équipes terrain, ont été modifiés, entraînant une utilisation accrue de l'informatique pour communiquer. Le télétravail a également fait son apparition, sans nuire à la qualité de nos services. Les collaborateurs ont fait preuve

de flexibilité et de solidarité en lien avec l'impact de l'épidémie sur nos ressources. Les procédures d'hygiène auprès des clients ainsi que dans nos locaux ont été renforcées, nous permettant de maintenir nos prestations dans la qualité et la sécurité.

Nombre d'heures et nombre de prestations par classe d'âge (activité terrain effectuée auprès du client)

Tranche d'âge	Nombre d'heures	Nombre de prestations
0 à 19 ans	1'754	2'287
20 à 39 ans	6'457	10'563
40 à 59 ans	19'495	30'124
60 à 79 ans	41'986	96'868
80 à 99 ans	81'082	187'105
100 ans et plus	1'268	2'867
Total général	152'042	329'814



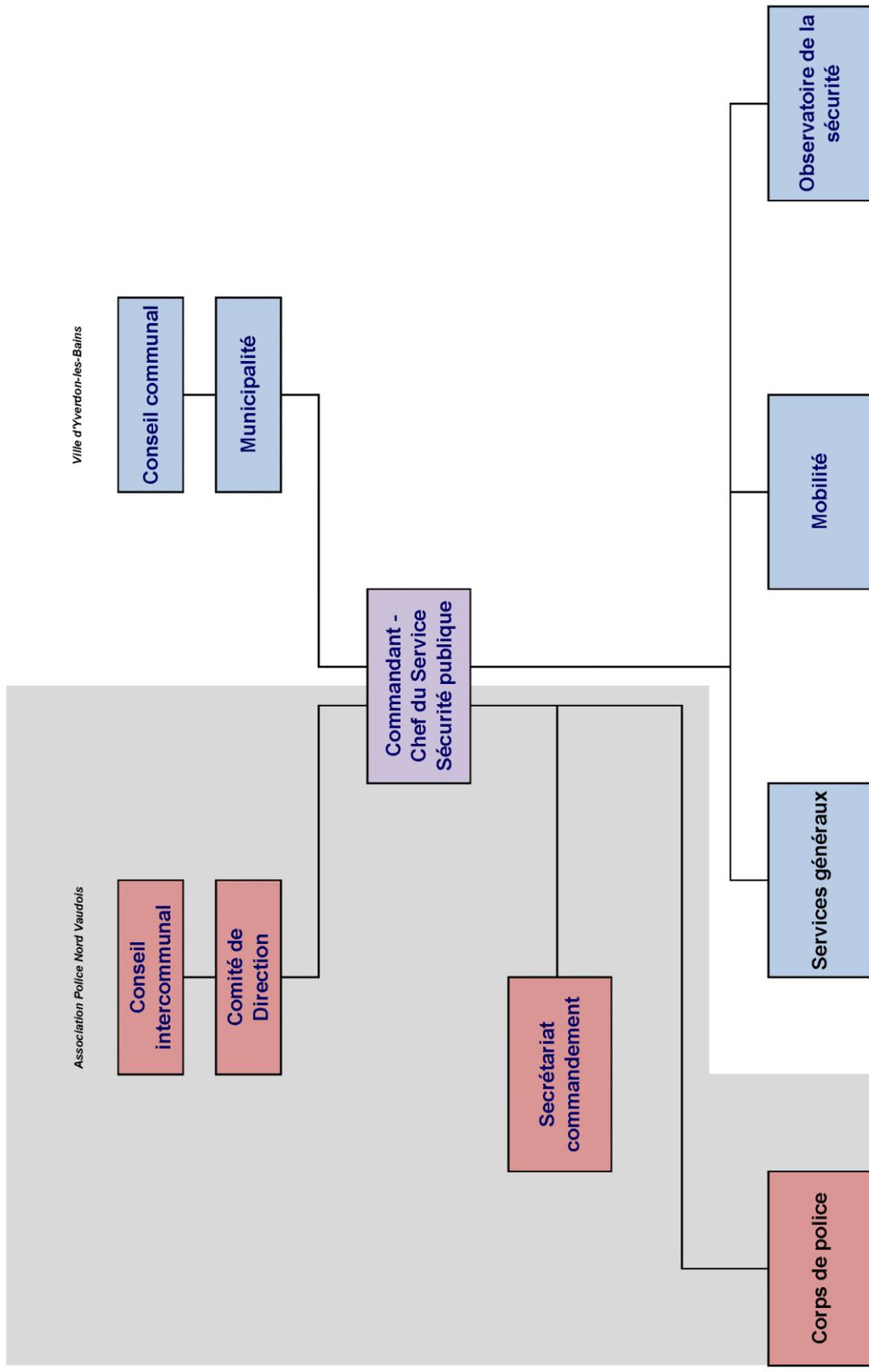
## **SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

**Madame Valérie Jaggi Wepf**  
Municipale, Présidente du Comité de direction

**Lieutenant-colonel Pascal Pittet**  
Chef de service - Commandant

## SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



## SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

Ci-dessous la composition de nos organes politiques pour l'exercice 2020 :

Comité de Direction		Conseil intercommunal
		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Blanc	Chamblon	Max Holzer Blaise Nicole
Denis Schneider	Cheseaux-Noréaz	Olivier Bloch Jean-Marc Tâche
Christian Bavaud	Ependes	Sandrine Brodard Paulette Visinand
Pascal Marendaz	Method	Eliane Piguet Théophile Schenker
Nicolas Biselx	Montcherand	Michel Greppin Jean-François Tosetti
Mary-Claude Chevalier	Orbe	Jean-Marie Luyet Didier Zumbach
Patrick Grin	Pomy	Bernard Annen Denis Roulier
Oxana Cholly	Suchy	Eric Girardet Cédric Pittet
Pierre-André Tharin	Suscévaz	Christophe Décoppet Francine Guignard
José Souto	Treycovagnes	Stéphane Baudat, Président Alain Bonnevaux
Valérie Jaggi Wepf, Présidente	Yverdon-les-Bains	Gloria Capt Pierre Dessemontet

### Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2020, le Comité de Direction s'est réuni à 7 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord Vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et

opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

### Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 22 délégués des communes partenaires, s'est finalement réuni à 1 seule reprise, soit le 30 septembre 2020 à Orbe. Lors de cette séance, 3 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté respectivement les

comptes 2019, le rapport de gestion 2019 et le budget 2021. L'assemblée générale qui était prévue le 10 juin à Montcherand a dû être annulée en raison des restrictions Covid-19.

## Missions du Service de la Sécurité publique

Le Service de la Sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, par la délivrance de prestations de police et de prestations administratives, dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Service de sécurité lors de manifestations
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.)
- Exécution des notifications

- Enquêtes administratives (Magistrats – Service de la population – recherches d'adresses)
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites
- Circulation routière
- Signalisation routière et lumineuse
- Chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.)
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés
- Commission de police
- Contrôle des habitants
- Planification de la Mobilité à l'échelle de l'agglomération
- Mise en œuvre de projets d'aménagements urbains
- Elaboration du plan directeur des circulations
- Etude du plan directeur de la mobilité douce
- Analyse, conception et modélisation de la politique de mobilité
- Gestion du Centre funéraire et du cimetière
- Gestion du stand de tir
- Gestion des ports et amarrages
- Contrôle des champignons
- Vision centralisée des enjeux sécuritaires
- Collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain
- Expertise sur des sujets de sécurité publique

## Objectifs généraux du service

Les objectifs 2020 du Service de la Sécurité publique ont été déclinés comme suit :

- Lutter contre le phénomène des nuisances sonores, tant au niveau de l'espace public que privé, afin de limiter les risques de conflits
- Développer une approche transversale et commune en matière de sécurité publique de proximité

- Proposer à l'Autorité municipale un projet de Plan directeur de la Sécurité publique

Ces objectifs servent de base aux Chefs de division afin de les décliner dans leurs entités respectives. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des cadres et collaborateurs de chaque unité.

## Point fort 2020 : gestion de la crise COVID-19

Le Service de la Sécurité publique a tenu un rôle central dans la gestion de la crise sanitaire COVID-19, ceci à plusieurs titres.

En premier lieu par l'action coordonnée des polices communales au niveau cantonal, qui a permis la mutualisation de moyens humains et matériels. Cette coordination accrue a eu pour principal avantage d'optimiser et rationaliser l'action policière à tous les niveaux, au profit d'une meilleure flexibilité de la Police Nord Vaudois. En outre, la gestion de la crise au niveau communal a pu se faire de manière centralisée par la constitution inédite dans l'histoire de l'administration yverdonnoise d'un Poste de commandement (PC COVID), chargé de coordonner toutes les actions, décisions, informations au niveau de l'administration communale, de manière transversale. Ce lien précieux entre la prise de décision, l'exécution des mesures et la remontée des problématiques à l'échelon d'une ville a

constitué un réel défi dont pourra s'inspirer à l'avenir l'Autorité municipale pour élaborer un concept pérennisé de gestion de crise au niveau local ou régional.

Ensuite, l'action intense de la police du commerce durant la crise COVID-19 est à souligner en tant qu'entité responsable de renseigner, accompagner et suivre de manière rigoureuse des mesures sanitaires contraignantes, décidées dans des domaines aussi divers que le commerce de détail, les établissements publics, les marchés et les manifestations. L'évolution constante des directives fédérales et cantonales a rendu son action complexe et a nécessité une grande pédagogie envers les milieux économiques et événementiels.

Relevons pour conclure que la réactivité et l'engagement particuliers dont a fait preuve le Service de la Sécurité publique dans cette crise

sanitaire nous ont permis de rester proactifs durant une période de semi-confinement teintée

d'incertitude permanente et de crainte croissante de la population face au risque sanitaire.

## Détail des activités

### DIVISION OPÉRATIONNELLE - ACTIVITÉ POLICIÈRE RÉGIONALE

Nous relevons à nouveau que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Dans nos villages, un bon nombre d'actions opérationnelles sont toujours liées à des réunions de jeunes sur des sites tels que refuges ou grandes salles avec quelques incivilités ayant trait au littering et à la consommation de boissons alcooliques ou d'autres substances psychotropes. La situation sanitaire ayant fortement impacté les lieux de rencontre, tout en restreignant le nombre de personnes en présence, l'accent a été mis sur les contrôles consécutifs au changement permanent des mesures COVID. Conserver le lien avec notre population dans cette période particulière a été la ligne de conduite maintenue par nos agents. Nous constatons à ce jour, avec toute la prudence qui s'impose, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. La tendance globale de la criminalité sur le secteur de la Police Nord Vaudois reste relativement stable.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a continué à mener de nombreuses actions dans le milieu des stupéfiants, seule ou d'une manière coordonnée avec la Police cantonale vaudoise et la Police des transports CFF, dans le cadre de l'opération AZUR TENERE. Le maintien d'une visibilité policière en rue a permis de conserver un relativement bas niveau du sentiment d'insécurité des citoyens et des

commerçants du centre-ville d'Yverdon-les-Bains. A l'instar de l'année dernière, nous constatons une stabilisation de la présence des personnes suspectées de dealer en rue.

Trois grosses manifestations, soit le 1<sup>er</sup> août, Halloween et 31 décembre, ont nécessité le déploiement d'effectifs policiers importants, dont la mise en place d'un dispositif cantonal pour le passage à l'an 2021. Cette montée en puissance des affrontements lors de ces moments, qui se veulent normalement festifs, peuvent partiellement s'expliquer au travers des restrictions liées à la pandémie. Si le 1<sup>er</sup> août est en effet source d'incivilités depuis des années à Yverdon-les-Bains, la soirée d'Halloween n'a jamais posé de problèmes particuliers, à l'exception de 2020. Par ailleurs, il est à préciser que le 31 décembre s'est révélé une soirée particulièrement calme sur l'ensemble du territoire.

Notre personnel policier a également contribué au renforcement sécuritaire lors de la pandémie en intégrant la task force « Checko comercio », laquelle a été mise en place dans l'objectif de contrôles réguliers des plans de protection imposés à nos restaurateurs et commerçants. Une collaboration étroite a été tissée entre ce service et notre Police du commerce. Dans l'ensemble, ces professionnels ont respecté les mesures édictées, en dépit des nombreux changements en la matière.

### SECTION POLICE TERRITORIALE

Durant cette année, l'action de l'Unité Police de Proximité et l'Unité Sécurité Publique a, à nouveau, marqué et renforcé une présence visible au centre-ville dans le cadre de l'opération AZUR TENERE, en étroite collaboration avec la Police cantonale, pour lutter contre la problématique des stupéfiants. D'autres opérations ont été effectuées dans le cadre de phénomènes criminels connus ou dans le milieu de la circulation routière. En ce qui concerne ce dernier domaine, nous avons accentué les contrôles dans le cadre de l'opération CARRUS, laquelle est spécifiquement orientée contre les nuisances sonores et les modifications en tout genre.

La prévention scolaire est, quant à elle, intervenue auprès du 82% des élèves sur le territoire de la Police Nord Vaudois, de la 1<sup>ère</sup> à la 11<sup>ème</sup> année scolaire, ce qui représente 5'413 élèves. A cela, il y a lieu d'ajouter les cours sur le Règlement de police, dispensés aux gymnasiens et aux élèves de 10<sup>ème</sup> pour le Règlement, ainsi que le cours « Crimes et délits » pour les 8<sup>èmes</sup>. Cela représente 358 élèves supplémentaires.

En raison de la situation sanitaire, les campagnes de prévention ont été moins nombreuses que toutes les dernières années. Toutefois, quelques campagnes de prévention, communales, cantonales ou

fédérales, ont tout de même pu être conduites sur l'ensemble du secteur, sous un format réduit et adapté à la situation sanitaire. Citons notamment :

- Les rentrées scolaires (notamment lors du déconfinement avec la participation d'employés communaux);
- La route n'est pas mon circuit ;
- L'alcool au volant ;
- Les vols dans les véhicules ;
- Le contrôle des cycles ;
- Plan d'eau (prévention au bord du lac et piscine) ;
- Prévention cambriolages ;
- Parents – Taxi ;
- Plan Canicule ;
- Dégagez – démarrez ;
- Restons Cool – Levez le pied.
- Sécurité sur les chantiers

En outre, seul un stand d'information et de prévention a été tenu :

- Vente de vélos ATE

Depuis 2019, nous avons sectorisé le territoire de la PNV ; un répondant de police de proximité a été attribué à chaque secteur. Il traite toutes les affaires

en résolution de problèmes de son quartier, respectivement de son village, en collaboration avec les partenaires adéquats. La continuité de contacts fréquents avec ces derniers contribue grandement à résoudre les différentes problématiques rencontrées, dans une collaboration qui se veut efficiente et efficace, tant à Yverdon-les-Bains qu'à Orbe, villes où des rencontres avec les commerçants, les tenanciers d'établissements publics, les directeurs et doyens des écoles et les parents d'élèves ont été organisées.

Près de 189 enquêtes de police de proximité ou d'approches en résolution de problème ont été ouvertes par le personnel de l'Unité Police de Proximité. De plus, la prévention scolaire a traité 134 interventions touchant les écoles, allant de la divergence d'opinion d'un parent à des conflits entre élèves.

L'ensemble de cette tâche a souvent nécessité une analyse approfondie de la situation. Le temps consacré à ce travail peut difficilement être évalué ; certaines approches s'échelonnant sur plusieurs jours, voire plusieurs mois.

De plus, le poste mobile URBANO totalise 553 heures de présences dans les quartiers de la ville ainsi que dans les communes partenaires.

Dans le cadre des missions relatives à la COVID-19, des présences préventives du personnel de l'Unité

de Sécurité Publique et de l'Unité Police de Proximité ont été particulièrement marquées dans les endroits sensibles et proches des différents commerces de la ville pour faire respecter les directives fédérales ; ceci en sus de leurs activités quotidiennes.

La création de l'Unité de Prévention et Circulation, au mois de mai, a permis de procéder à des analyses plus fines sur l'utilisation des radars répressifs et préventifs. Ainsi, différentes stratégies ont pu être mises en place pour tenter de diminuer les problématiques de circulation dans certains quartiers, en collaboration étroite avec la Filière Mobilité et l'Unité Technique. L'unité a géré une vingtaine de dossiers traitant principalement de problématiques de vitesse et de nuisances sonores liées aux véhicules automobiles. La spécialisation de l'unité « Prévention & Circulation » permet également un appui d'analyse opérationnelle dans le cadre des dossiers d'envergure traités par la Filière Mobilité.

Enfin, quelque 70 personnes ont été quotidiennement accueillies à la réception du poste de police, ce qui représente environ 25'690 personnes sur l'année écoulée.

## FORMATION

Ce domaine regroupe l'ensemble des formations dispensées au personnel policier, avec un développement orienté sur la globalité du service. Plus de 600 heures sont consacrées à maintenir le niveau attendu de nos policiers dans l'usage des moyens de contrainte à leur disposition. Le matériel et l'équipement adéquat sont également recensés et tenus à jour régulièrement.

La situation sanitaire a également impliqué une adaptation des cours de formation continue, laquelle est bien évidemment indispensable. Une collaboration cantonale a vu le jour au travers de réflexions communes des attentes dans ce domaine, avec pour résultat la mise sur pied de cours regroupant plusieurs Corps de police. Près de 300

heures ont été consacrées au développement et à la mise en route dudit projet.

Le développement de la formation sur un plan RH est en cours de réflexion pour l'entier des collaborateurs, visant l'objectif du développement personnel. Avec ses 1,2 ETP, la structure actuelle manque cependant de moyens humains pour avancer dans ce sens.

Le responsable de la formation s'implique également auprès des partenaires communaux et de la Société des officiers des polices communales vaudoises (SOPV), à raison de plus de 100 h/an. Il lui incombe également de gérer le suivi des formations des collaborateurs, essentiellement PNV (quelque 600 h/an).

## OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ & PROJETS ET PARTENARIATS

L'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats est un outil participatif au service de la sécurité publique sur le territoire d'engagement de la Police Nord Vaudois (PNV). Il est amené à jouer un rôle central dans le développement de la Ville d'Yverdon-les-Bains grâce à son apport en terme sécuritaire. Il est appelé à remplir quatre missions :

- Anticipation pour consolider la sécurité ;
- Projection pluridisciplinaire pour élargir les modes d'action du Service de la Sécurité publique ;
- Rapprochement de partenaires pour un meilleur climat sécuritaire ;
- Décloisonnement institutionnel pour une optimisation fonctionnelle.

L'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats fournit ainsi quatre types de

prestations : 1. Prestations destinées aux autorités (pour les 11 communes membres de l'Association intercommunale PNV) ; 2. Prestations de coordination interservices et avec les partenaires externes (pour les 11 communes membres de l'Association intercommunale PNV) ; 3. Prestations de médiation nocturne (pour la commune d'Yverdon-les-Bains) ; 4. Prestations internes de pilotage (pour le Service de la Sécurité publique).

Au 31 décembre 2020, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats se compose de trois personnels civils (équivalant à 1.9 ETP, à savoir : une responsable, un adjoint administratif et criminologue, ainsi qu'une coordinatrice de la médiation nocturne) et de 19 médiateurs nocturnes.

En 2020, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats a fourni les prestations suivantes :

- Prestations destinées aux autorités : Lancement d'une démarche participative d'envergure sous la forme d'un diagnostic sécuritaire dans les quartiers résidentiels yverdonnois, échelonné jusqu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2022 (3 volets : sondage, marches exploratoires, étude-pilote ADRIEN) ; Poursuite du projet d'échanges réguliers avec les citoyens dans les 9 communes-villages membres de la PNV (phase-pilote suspendue en raison du contexte sanitaire) ; Direction des travaux en vue d'un stand Sécurité publique pour le Comptoir du Nord Vaudois des 27.03.-05.04.2020 (édition annulée en raison du contexte sanitaire) et diffusion d'un flyer de prévention sur le thème des nuisances sonores en partenariat avec la Police du commerce ; Coordination des travaux d'état-major en vue de soumettre début 2021 aux autorités yverdonnoises le premier Plan directeur SSP ; Coordination intra et interservices de nature à fournir des réponses à des interventions déposées au Conseil communal (lutte contre le bruit routier, sécurité des femmes dans l'espace urbain).
- Prestations de coordination interservices et avec les partenaires externes : Coordination des mesures utiles à l'accueil des sans-abris et marginaux pendant la 1<sup>ère</sup> vague sanitaire avec les partenaires suivants : La Lucarne, Caritas Vaud, Zone bleue, JECOS, ORPCI, PNV ; Mise sur pied d'une plate-forme réunissant les services de la Ville d'Yverdon-les-Bains autour du thème des incivilités ; Mise sur pied d'une plate-forme PNV et JECOS ; Participation au projet concernant la nouvelle Place d'Armes ; Poursuite des partenariats avec les partenaires suivants : Services de la Ville d'Yverdon-les-Bains (Service de la Jeunesse et de la Cohésion sociale, Service des Energies, Service des Travaux et de

l'Environnement, Service de l'Urbanisme, Service des Bâtiments, Service de la Culture, Service des Sports, Secrétariat général), Conseil des Seniors d'Yverdon-les-Bains (COSY), Plateforme Ecoles-Commune d'Yverdon-les-Bains, Commission Consultative Suisses-Immigrés d'Yverdon-les-Bains (CCSI), Divisions et unités du Service de la Sécurité publique.

- Prestations de médiation nocturne (pour la commune d'Yverdon-les-Bains) ; Mise sur pied d'une nouvelle formation de base conjointe de 4 jours avec la Police Nyon Région permettant de former de nouveaux médiateurs nyonnais et yverdonnois ; Adaptation du dispositif et des missions habituelles à l'évolution du contexte sanitaire, en déployant notamment des médiateurs de jour aux Rives du Lac au printemps 2020 à des fins de prévention et de respect des contraintes sanitaires. Quelques chiffres pour 2020 :
  - 19 médiateurs en activité, 2 « nouveaux » médiateurs ont suivi la première partie de leur formation
  - Nombre total de binômes de médiations en 2020 : 89 (contre 71 médiations en week-end en 2019) :
    - Nombre de médiations nocturnes « mission habituelle » : 61 services en binôme
    - Nombre de médiations « COVID-19 - Espaces verts » : 17 services, soit 25 binômes sur le terrain
    - Nombre de médiations « événements » : 3 services en binôme (Black Friday et nocturnes)
- Prestations internes de pilotage : Refonte du tableau de bord SSP et démarche qualité dans la rédaction des rapports trimestriels PNV ; Soutien statistique et analytique notamment pour la Police de Proximité.

## MOBILITÉ

La filière Mobilité a un champ d'action particulièrement étendu. Elle participe à la planification de la mobilité à l'échelle de l'agglomération, elle pilote les études des documents opérationnels communaux et met en œuvre les projets d'aménagement qui en découlent. L'année 2020 a été riche et décisive pour bon nombre de projets, notamment pour la validation finale du Plan des circulations avec les mesures de dissuasion du trafic transit au centre de la ville en lien avec le parking de la Place d'Armes.

Le plan des circulations constitue un document de base pour la planification des aspects « mobilité » dans tous les projets de la ville.

Il nous permet dès lors de disposer de principes directeurs pour la planification des infrastructures routières et de ce fait développer les mesures infrastructurelles pour assurer le fonctionnement d'un réseau routier multimodal intégrant le premier tronçon de l'Axe Principal d'Agglomération (APA) à l'ouest de la ville. Un crédit d'étude de CHF 890'000 a été demandé au Conseil communal pour pouvoir développer les avant-projets des mesures

nécessaires à mettre en place pour le plan des circulations.

De nombreuses mesures en faveur de la mobilité douce ont été instaurées en 2020, notamment la mise en sens unique de la rue des Casernes et la fermeture de la rue des Cygnes.

Des études d'avant-projets des mesures prioritaires du Plan directeur de la mobilité douce (PDMD) ont été développées avec la réalisation de la sécurisation de la traversée piétonne de la rue de la Plaine. Les autres mesures seront réalisées en 2021. En marge de l'ouverture du tronçon Sud de l'axe principal d'agglomération, la Municipalité a décidé de mettre en place cinq zones 30km/h dans les quartiers Pierre de Savoie, Roger de Guimps, Général-Guisan, St-Georges et Fleurettes. Ces nouvelles zones dites de « modération du trafic » s'inscrivent dans la vision du nouveau plan directeur des circulations et ont pour objectif de protéger les cœurs de quartiers du trafic de transit et ainsi augmenter la qualité de vie des habitants. Ce projet a été développé en coordination avec les autres divisions du SSP.

En outre, le 5 mars 2020, le Conseil communal a accepté une demande de crédit d'étude de CHF 100'000.- pour établir un Plan directeur des transports publics. Le bureau de sciences sociales Mobil'homme a été retenu au terme d'un appel d'offre sur invitation pour sa méthodologie qui met l'accent sur l'analyse de la demande et qui se concentre sur les besoins des usagers potentiels. SSP-Mobilité et TRAVYS ont apporté leur expertise et ont participé activement à cette étude, en particulier concernant l'élaboration des variantes de réseau à l'horizon 2030.

Les chantiers de la mise en places des bornes escamotables au centre de la ville ainsi que le réaménagement de l'avenue de l'Hippodrome ont également marqué l'année 2020.

Enfin, la croissance d'Y-Parc et l'arrivée de nouvelles entreprises ont également impacté le travail de la filière Mobilité l'année écoulée. En effet, **la gestion du stationnement sur le PST** a nécessité de nombreuses analyses en parallèle du projet de création d'un parking collectif, prévu pour accueillir les employés et visiteurs d'Y-Parc.

En résumé, la filière Mobilité pilote en permanence **une soixantaine de projets** et est intégrée dans une dizaine de groupes de travail conduits par d'autres services. L'année 2020 marque un tournant dans le développement des activités de la filière. L'aboutissement des documents directeurs cités en amont permet de disposer de nouveaux moyens pour penser aux projets clés dans la gestion de la mobilité à Yverdon-les-Bains ces prochaines années.

## SERVICES GÉNÉRAUX

L'activité des Services généraux est principalement fondée sur des prestations externes dans des domaines d'activité très variés, mais également sur des prestations transversales internes au service de la Sécurité publique pour assurer son fonctionnement :

### Prestations externes

- Police du commerce
- Office du stationnement
- Enquêtes administratives & réquisitions
- Contrôle des habitants
- Assistants de sécurité publique
- Signalisation routière
- Centre funéraire et cimetières
- Stand de tir de Floreyres
- Affaires portuaires
- Commission de police (poursuite des infractions de compétence communale)

### Prestations internes

- Chancellerie & Intendance
- Entretien des véhicules du service
- Gestion des amendes d'ordre
- Affaires juridiques
- Finances

Les Services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la Sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi des communes partenaires de la Police Nord Vaudois. Apportant de régulières analyses de toute nature, cette division assure le respect des directives communales et cantonales de sa compétence en matière de police administrative.

Elle gère en particulier l'intégralité des aspects liés à la gestion du stationnement public, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (contrôle du stationnement). Elle assure une fonction de police du commerce, proactive en matière d'activités économiques soumises à autorisation, et omniprésente dans le processus d'accompagnement et de supervision des manifestations. La gestion des activités

temporaires se déroulant sur domaine public est de sa compétence, au même titre que les concessions portuaires et funéraires.

La gestion des contraventions (stationnement, circulation, radars) constitue par ailleurs un gros volume de travail de suivi, également en lien avec la Commission de police, qui a notamment pour mission la poursuite des infractions de compétence communale.

La dernière phase de déploiement des zones de stationnement publiques payantes au centre-ville a représenté un défi pour l'unité stationnement en 2020, qui assure à la fois une présence visible dans l'ensemble des rues de la Ville, mais garantit également une application uniforme des règles en matière de stationnement. L'évolution des régimes de parcage dans les quartiers s'opère selon une approche informative dans un premier temps, puis préventive par des phases d'avertissement, et enfin répressive pour garantir l'équilibre nécessaire et une rotation adaptée sur les zones de stationnement.

Le Contrôle des habitants assure le premier accueil et l'enregistrement des nouveaux habitants et des demandeurs de permis de séjour ou de travail, pour la Commune d'Yverdon-les-Bains. Sa mission est de tenir à jour le registre des habitants et de transmettre aux instances autorisées toutes les mutations telles qu'arrivées, départs, déménagements, naissances, décès, divorces et autres événements. Elle analyse les demandes de permis pour les personnes étrangères, récolte les documents utiles et les transmet à l'Autorité cantonale. Elle est également en charge des renouvellements et changements de permis, pour près de 10'000 habitants étrangers et 2'000 frontaliers.

Enfin, le rattachement de l'Unité technique aux Services généraux en 2020 a permis le développement de synergies intéressantes avec le Centre funéraire, le cimetière et le Stand de tir. En effet, cette grande unité regroupe désormais toutes les entités à vocation technique et permet des complémentarités efficaces en termes de personnel et de matériel.

## Ressources humaines

EFFECTIF AU 31.12.2020 **123.4 ETP**

**DIVISION ETAT-MAJOR** (*Commandement – Observatoire, Projets & Partenariats*) :

- Commandant – Chef de Service
- 1 cheffe de section
- 1 collaborateur scientifique
- 1 coordinatrice la médiation nocturne
- 1 adjointe de direction

**DIVISION OPÉRATIONNELLE** (*Section Police-secours – Section Police territoriale – Formation*) :

- 4 officiers
- 13 sous-officiers supérieurs
- 28 sous-officiers
- 24 policiers
- 3 collaboratrices civiles

**DIVISION SERVICES GÉNÉRAUX** (*Office du stationnement – Assistants de sécurité publique – Chancellerie & Intendance – Bureau des contraventions – Enquêtes administratives – Police du commerce – Finances – Contrôle des habitants – Signalisation routière / garage – Centre funéraire – Stand de tir – Affaires portuaires*) :

- 1 chef de division
- 1 adjoint chef de division / juriste
- 5 chef-fes d'unités dont 2 sous-officiers supérieurs
- 1 sous-officier supérieur, remplaçant chef d'unité
- 9 assistants de sécurité publique
- 1 garde port
- 25 collaborateurs

**MOBILITÉ**

- 1 cheffe
- 3 ingénieurs en mobilité
- 1 collaborateur administratif

**PERSONNEL EN FORMATION**

- 4 apprenti-es employé-es de commerce

**PERSONNEL DÉTACHÉ À L'ACADÉMIE DE POLICE**

- 1 policier
- 1 assistant de sécurité publique

**NOUVEAUX COLLABORATEURS**

Dans le courant de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux collaborateurs suivants :

Au 1<sup>er</sup> janvier

- Mme Sophie Crisinel  
Coordinatrice médiation nocturne – OBS & Projets et Partenariats

Au 1<sup>er</sup> février

- Appointé John Viquerat  
Division opérationnelle

Au 1<sup>er</sup> mars

- ASP Dana Gonin  
Assistante de Sécurité publique – Services généraux
- Mme Jennifer Richard  
Employée de commerce – Services généraux

Au 1<sup>er</sup> avril

- Sergente Nathalie Nicollier  
Division opérationnelle
- ASP Simone Bassanelli  
Assistant de Sécurité publique – Services généraux

Au 1<sup>er</sup> mai

- Capitaine Sabine Champerlin  
Division opérationnelle
- Brigadière Emilie Gorgerat  
Division opérationnelle

Au 1<sup>er</sup> juin

- ASP Patrick Dijkstra  
Assistant de Sécurité publique – Services généraux
- M. François Derouwaux  
Ingénieur – Service Mobilité

Au 1<sup>er</sup> juillet

- ASP Juan Lopez Alvela  
Assistant de Sécurité publique – Services généraux

Au 1<sup>er</sup> août

- Mme Jeanne Franssen  
Préposée au Contrôle des habitants – Services généraux

Au 16 novembre 2020

- M. Zhivko Mitrov  
Signalisation routière / garage – Services généraux

Durant l'année 2020, 6 collaborateurs-trices ont quitté le service.

#### PROMOTIONS – NOUVELLES FONCTIONS

Plusieurs collaborateurs ont obtenu une promotion au cours de l'année 2020 à savoir :

##### A la Division opérationnelle

Au grade de premier-lieutenant

- Le lieutenant Michael Groux

Au grade d'adjudant-chef

- L'adjudant Tibor Bacso

Au grade d'adjudant

- Le sergent-major chef Fabrice Fornerod

Au grade de sergent

- Le brigadier Quentin Chanson

Au grade de brigadier

- L'appointé Benoît Barraud
- L'appointé Christophe Gasser
- L'appointé Christophe Panchaud

Au grade d'appointé-ée

- L'agente Angélique Descuves
- L'agente Karine Streit
- L'agent Thierry Hodel
- L'agent Yanick Miéville
- L'assistant de Sécurité publique Florian Losey
- L'assistant de Sécurité publique Francisco Ortega
- L'assistant de Sécurité publique Steeve Pontet

##### Aux Services généraux

Au titre d'adjoint au Chef de service

- M. Vincent Audemars, Chef des services généraux

Au grade d'adjudant

- Le sergent-major chef Laurent Miéville

En qualité de Remplaçante de la Préposée au Contrôle des habitants

- Mme Céline Sonney

Au grade d'appointé-chef

- L'assistant de Sécurité publique Florent Huber

#### ACCIDENT ET MALADIE

Quelque 1'601 jours maladie et 220 jours accident sont comptabilisés, dont 62 résultent d'accidents professionnels. D'une manière globale, nous

pouvons dire que ces absences représentent 7 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

#### EVALUATIONS DES COLLABORATEURS

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas

atteints, des mesures correctrices ont été imposées. Une analyse démontre que plus de **91%** des collaborateurs sont globalement satisfaits ou très satisfaits.

#### ACADÉMIE DE POLICE

Un aspirant de police a suivi avec succès la formation initiale à Savatan obtenant son Brevet fédéral de policier. Par ailleurs, trois aspirants ASP ont également suivi la formation d'Assistant de sécurité publique et ont été certifiés. Un collaborateur de la Division opérationnelle est toujours détaché auprès du Centre de formation du

Chablais en qualité de collaborateur spécialisé en logistique. Notre appui à l'organisation formatrice est renforcé par la présence d'un Assistant de sécurité publique, également rattaché à la logistique. L'engagement de ce personnel fait l'objet d'une compensation financière.

## Chiffres clés - Statistiques

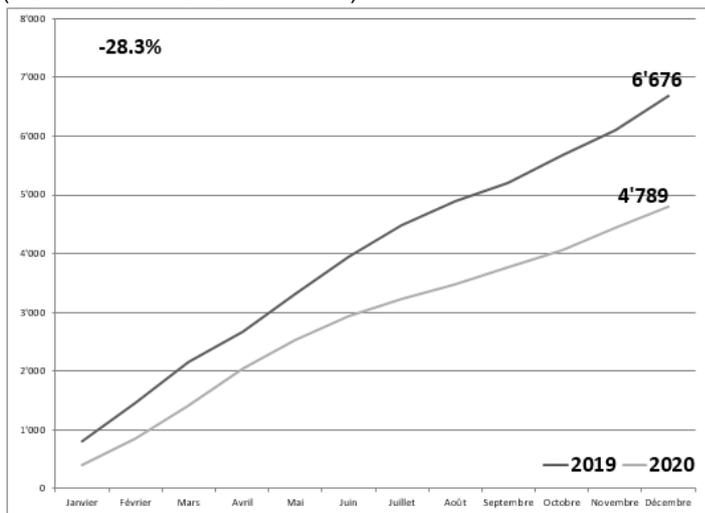
#### DONNÉES OPÉRATIONNELLES

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par la PNV et démontrent la tendance entre les années 2019 et 2020. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard

de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

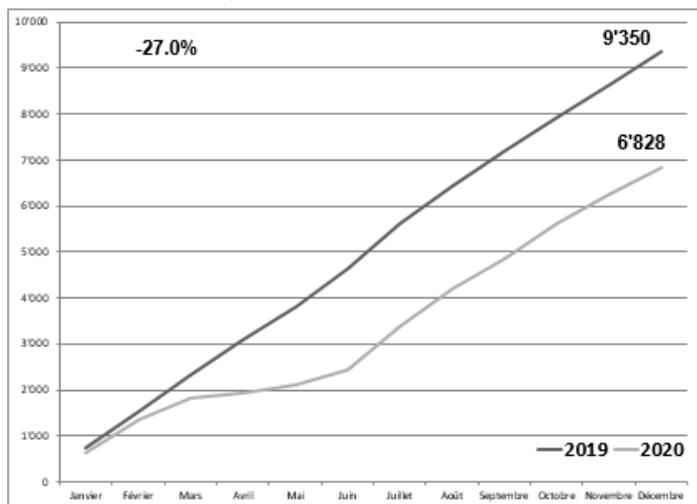
En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

**Présence policière en rue**  
(total mensuel cumulé en heures)



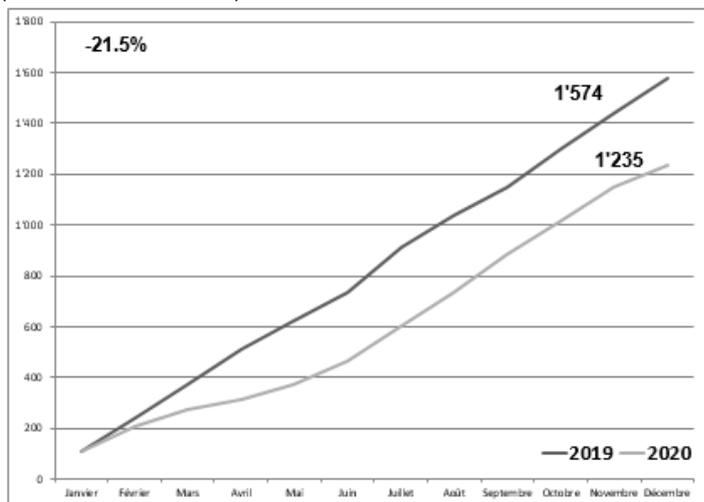
Le nombre d'heures de présence policière en rue est en diminution pour 2020. Lors de la pandémie, les missions ont littéralement changé notre organisation.

**Interventions**  
(total mensuel cumulé)



Comme sur l'ensemble du territoire vaudois, les interventions sont sensiblement en diminution pour 2020 et la cause principale est la diminution de l'activité commerciale, sociale suite au « semi-confinement » ordonné par le Conseil Fédéral. Le télétravail est également un facteur important dans cette baisse d'interventions.

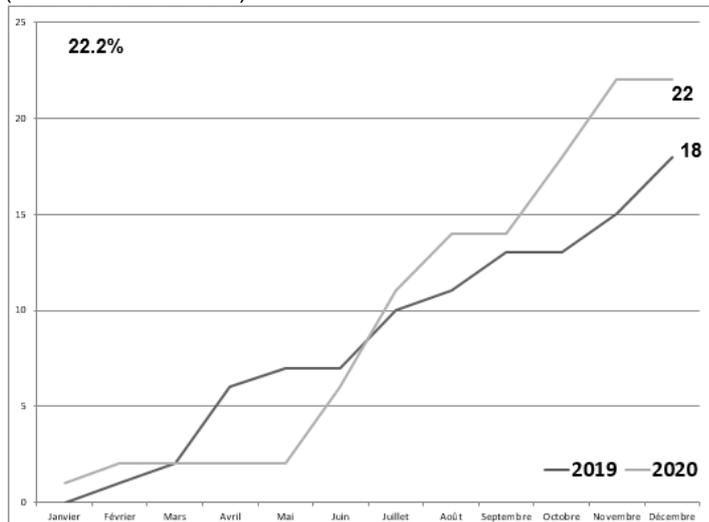
**Plaintes pénales**  
(total mensuel cumulé)



La baisse des plaintes est en corrélation avec les arguments mentionnés pour les interventions. Il convient de préciser que la totalité des plaintes pénales ne représente pas le lieu de résidence des victimes. A cet égard, un certain nombre de plaintes pénales enregistrées par PNV concernent des délits commis hors territoire. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité d'ouverture de nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le citoyen.

**VOLS AVEC VIOLENCES**

**Brigandages et vols à l'arraché**  
(total mensuel cumulé)

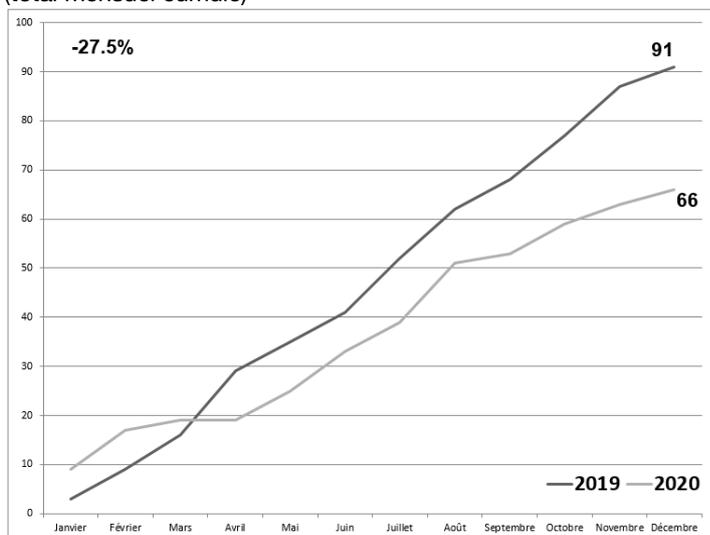


Nous dénotons une légère augmentation de ce phénomène. Il est important de préciser que ce genre de délit est commis par des jeunes locaux et que ceux-ci font l'objet d'enquêtes pénales.

*Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.*

**VIOLENCES DE MOINDRE GRAVITÉ**

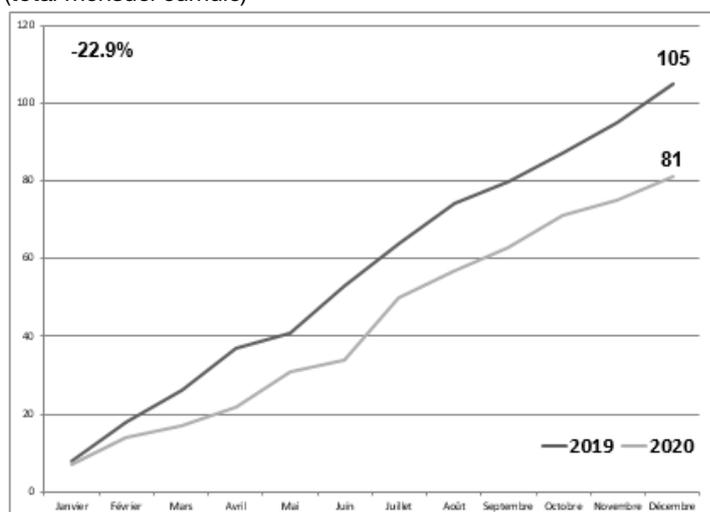
**Voies de fait**  
(total mensuel cumulé)



Une baisse est constatée pour les chiffres 2020. Les voies de fait, infractions ne causant ni lésions corporelles ni atteinte à la santé, sont généralement consécutives à une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de l'alcool. Il peut s'agir de crachats, d'empoignades, de coups de poings, etc. Or, il faut bien comprendre que cette intervention est souvent liée avec les établissements publics. Pour l'année, 2020, ceux-ci ont été majoritairement fermés. La plus forte augmentation est visible lorsque les établissements et la vie sociale étaient en pleine activité.

La poursuite systématique et les dénonciations des incivilités constatées par les policiers peuvent avoir un effet dissuasif.

**Menaces et injures**  
(total mensuel cumulé)

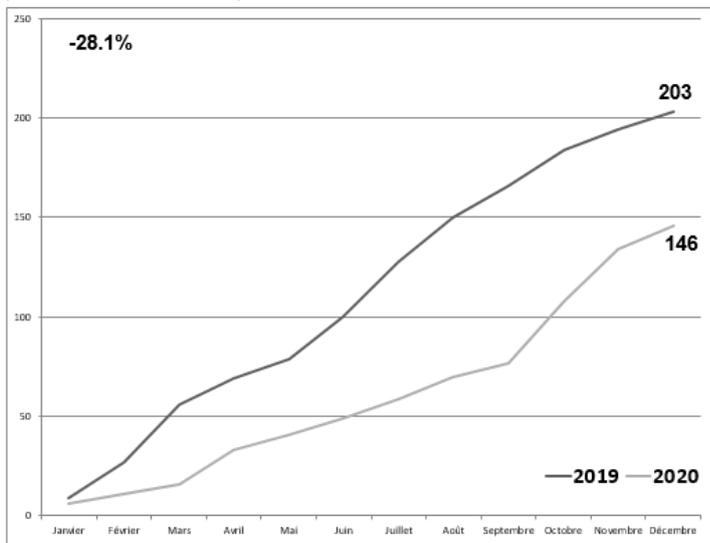


Les constatations sont identiques au point précédent. Ce type d'infraction est fréquent également sur les réseaux sociaux et entre connaissances.

Le policier qui fait l'objet d'insultes et de menaces poursuit quasi systématiquement les auteurs.

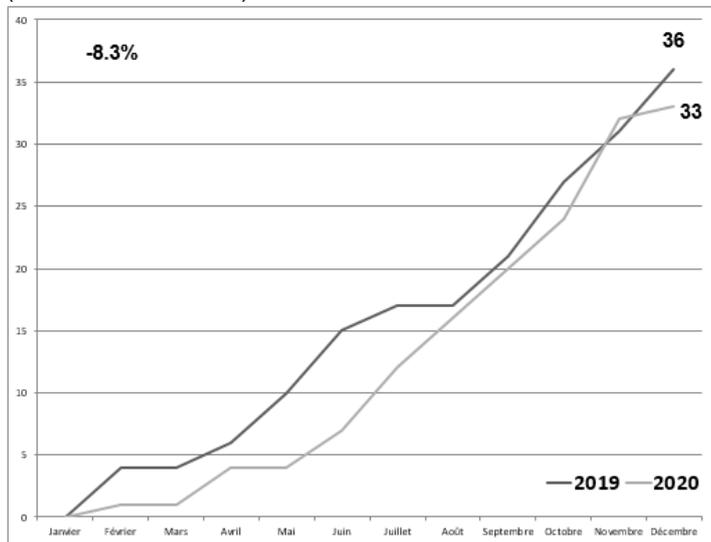
CAMBRIOLAGES

**Vois par effraction**  
(total mensuel cumulé)



La diminution du nombre de vols par effraction dans le secteur Nord vaudois est aussi constatée, dans une certaine mesure, dans le reste du canton. Encore une fois, la situation sanitaire et le développement du télétravail, ont pour conséquence une occupation accrue des appartements et villas en journée. Le cambrioleur doit user de plus de stratégie pour agir et cela lui complique le travail.

**Vois par introduction clandestine**  
(total mensuel cumulé)

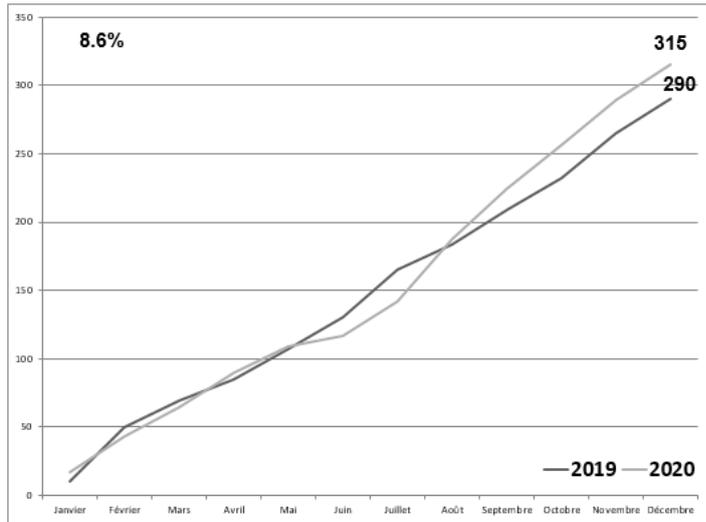


Le phénomène reste constant en 2020. Ce genre de vol est souvent commis par opportunité. Il y a lieu de poursuivre, voire de renforcer encore la prévention et d'inciter les citoyens à fermer leurs portes et fenêtres à clé. Les campagnes de prévention semblent porter leurs fruits.

*Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.*

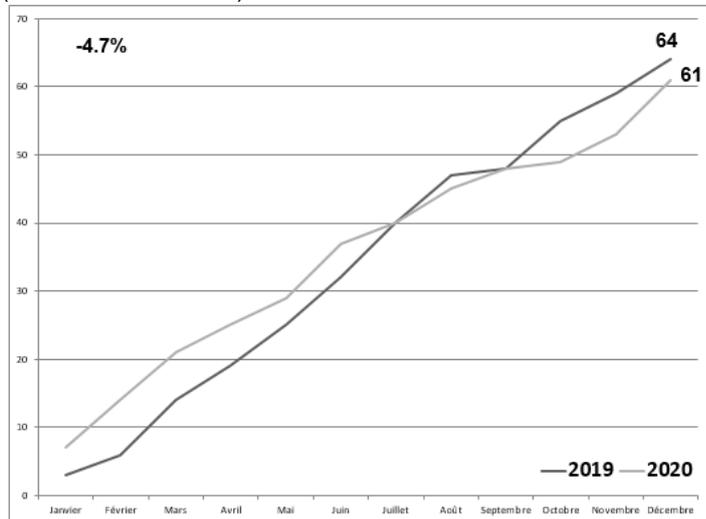
AUTRES ATTEINTES AU PATRIMOINE

**Dommmages à la propriété**  
(total mensuel cumulé)



Le nombre de dommages à la propriété est légèrement en hausse pour 2020. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités, en déployant nos forces selon l'analyse permanente des phénomènes.

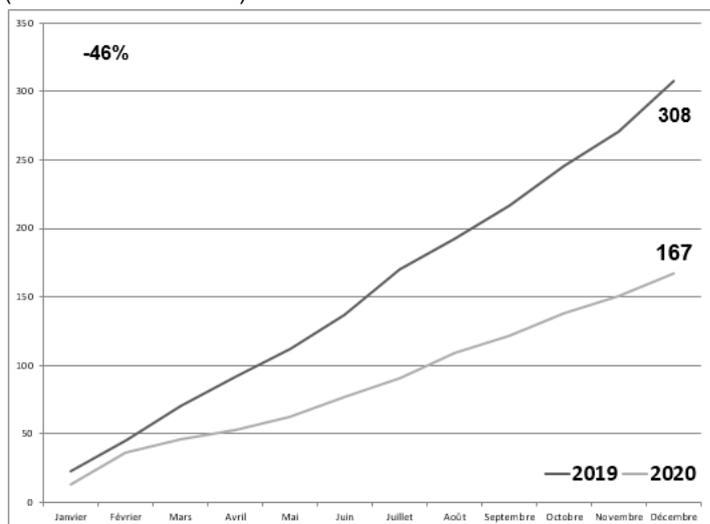
**Vois à la tire / à l'astuce**  
(total mensuel cumulé)



Comme toutes les autres années, il s'agit principalement de vols de téléphones portables ou de porte-monnaie pour lesquels l'auteur profite souvent d'un instant de distraction de la victime.

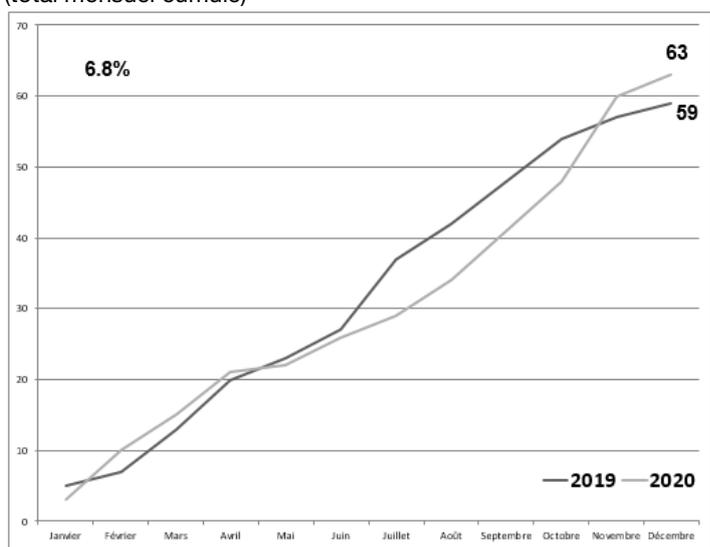
*Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.*

**Vois simples**  
(total mensuel cumulé)



Nous précisons que ces cas concernent essentiellement des vols d'objets personnels laissés sans surveillance et sont rendus possible par une certaine forme de négligence des victimes. Comme il y avait moins de monde en rue pendant une certaine période, l'opportunité au vol était de toute évidence restreinte.

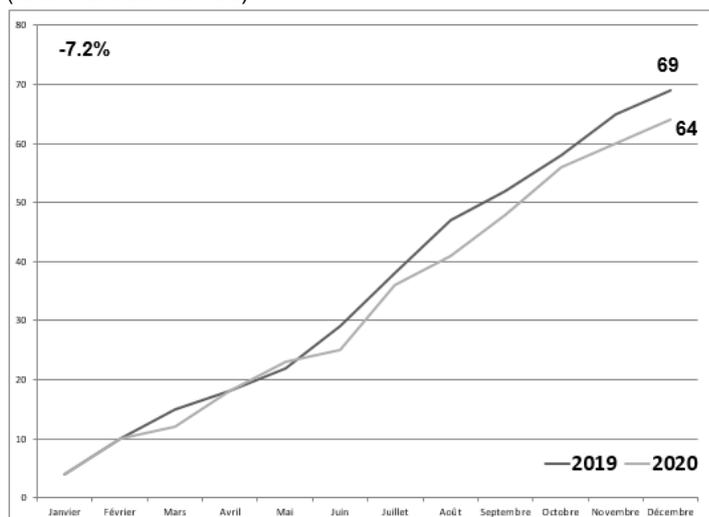
**Vois par effraction dans et sur les véhicules**  
(total mensuel cumulé)



Nous constatons une très légère augmentation du nombre de vols dans les véhicules. Ce phénomène reste lié à des objets de valeur laissés visibles à l'intérieur de l'habitacle. Plusieurs cas sont imputés à des auteurs qui ont été arrêtés en cours d'année. Cela reste pour la plupart un vol d'opportunité. L'augmentation des cas peut aussi avoir un lien avec l'arrivée plus nombreuse en ville d'une certaine communauté étrangère. Lorsque nous avons des cas dans un secteur limité, des campagnes de prévention sont mises en place.

*Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.*

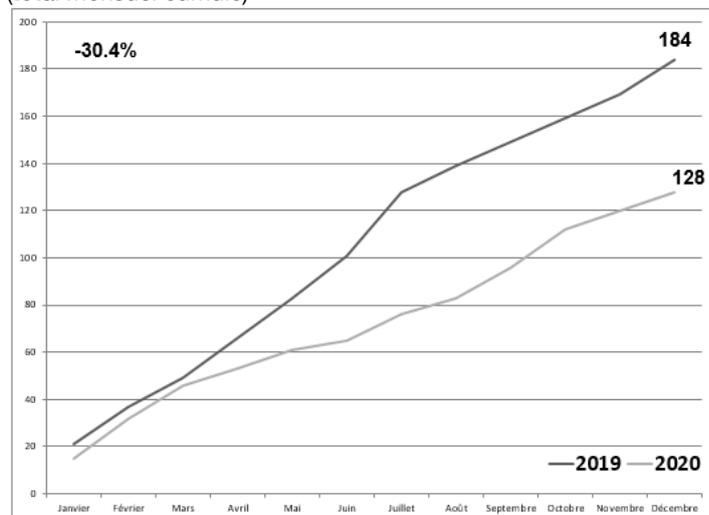
**Incendies**  
(total mensuel cumulé)



De manière générale, nous constatons une stabilité dans le nombre d'incendies en 2020. Il s'agit principalement d'incendies par négligence (feu de casserole, mégot, etc.) ainsi que de véhicules.

*Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.*

**Infractions à la LFStups**  
(total mensuel cumulé)

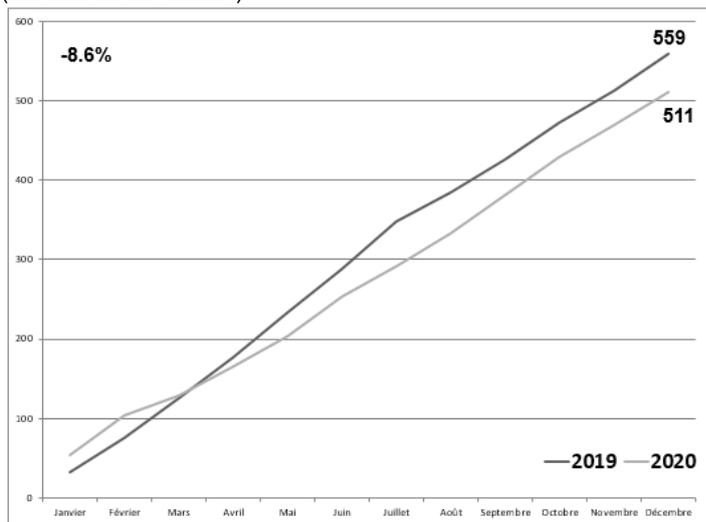


Des actions seules et en coordination avec la Police cantonale sont effectuées tout au long de l'année.

Il faut savoir que le dealer prend, depuis quelques années déjà, plus de précautions lors des ventes de produits stupéfiants.

Cette constatation est identique pour les toxicomanes. De plus en plus de ventes se produisent dans les véhicules à l'abri des regards.

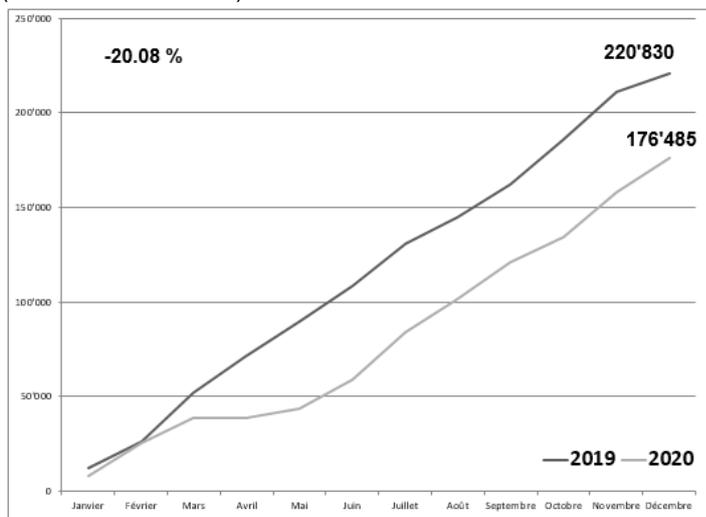
**Accidents de la circulation**  
(total mensuel cumulé)



Une légère baisse du nombre d'accidents de la circulation est à relever. Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse, mortels ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériel avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées.

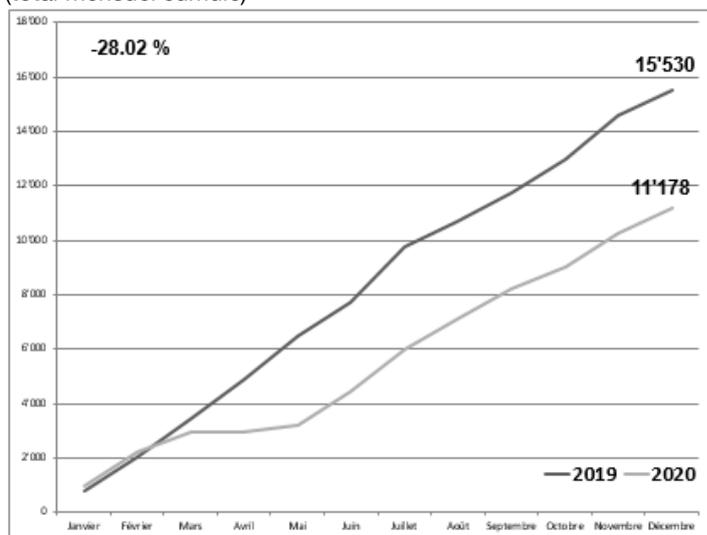
**Nombre de véhicules contrôlés lors de contrôles radar**  
(total mensuel cumulé)



Les contrôles radar ont été suspendus pendant trois mois en raison de la pandémie d'où la baisse évidente du nombre de véhicules.

La méthodologie générale demeure quant à elle fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.

**Nombre d'infractions lors de contrôles radar  
(total mensuel cumulé)**

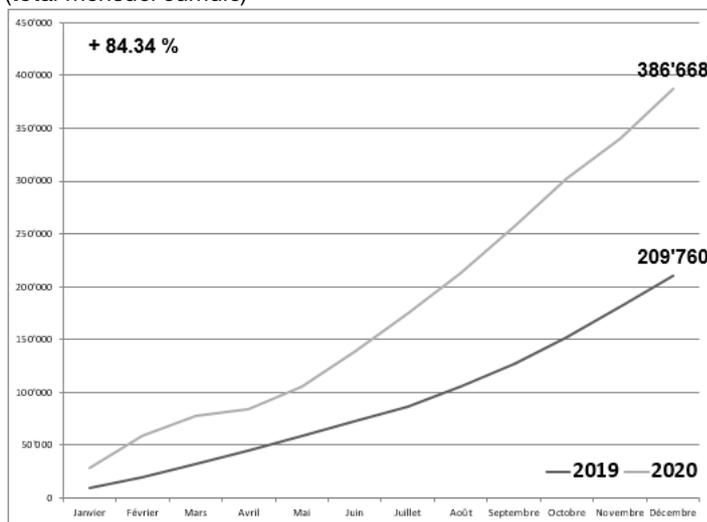


Nous nous apercevons que la baisse des infractions est à l'identique de celle des véhicules contrôlés.

**Services généraux**

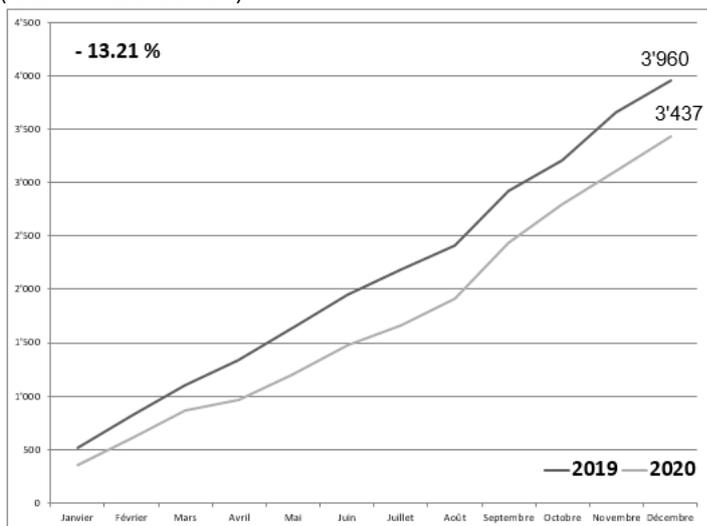
**STATIONNEMENT**

**Nombre d'activations du stationnement par smartphone  
(total mensuel cumulé)**



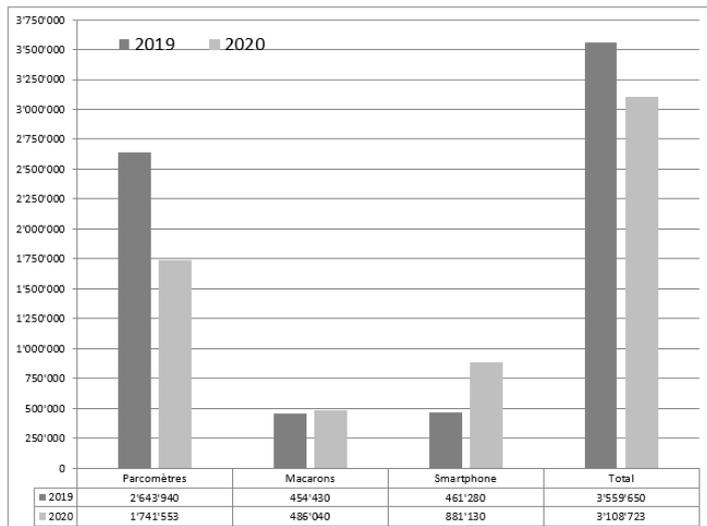
Le paiement des taxes de stationnement par smartphone a poursuivi une très forte croissance, en lien avec le développement des produits digitaux disponibles (Parkingpay, TWINT et Easypark). Cette augmentation est également à mettre en relation avec l'accélération des solutions sans monnaie dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19.

**Macarons délivrés**  
(total mensuel cumulé)



Nous observons une diminution des délivrances d'autorisations de stationnement privilégié en faveur des habitants et pendulaires, en lien avec le télétravail qui a réduit le phénomène de pendularité dans les centres urbains.

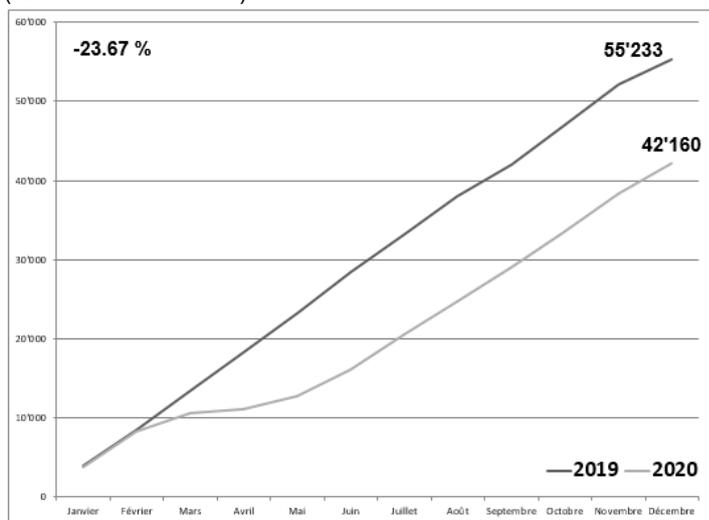
**Recettes en CHF**



La forte croissance des paiements dématérialisés de la taxe de stationnement a pour conséquence une réduction des recettes prélevées dans les parcomètres. La baisse générale des montants encaissés résulte quant à elle des périodes de semi-confinement, durant lesquelles les parkings du centre-ville ont vu leur taux d'occupation se réduire fortement.

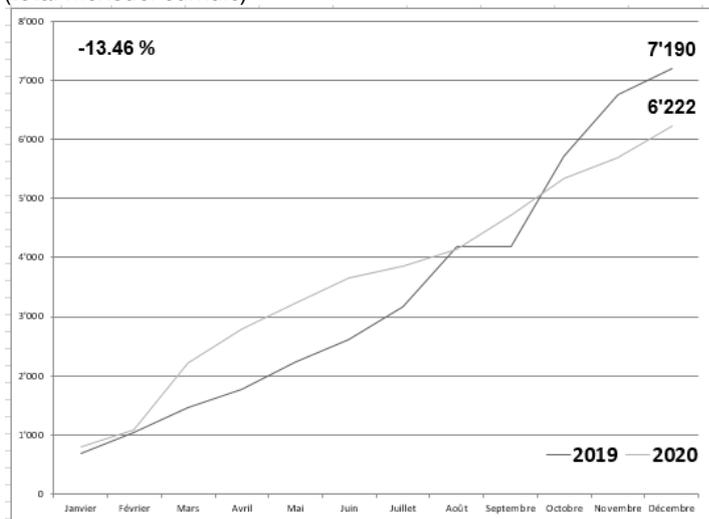
GESTION DES CONTRAVENTIONS

**Amendes d'ordre**  
(total mensuel cumulé)



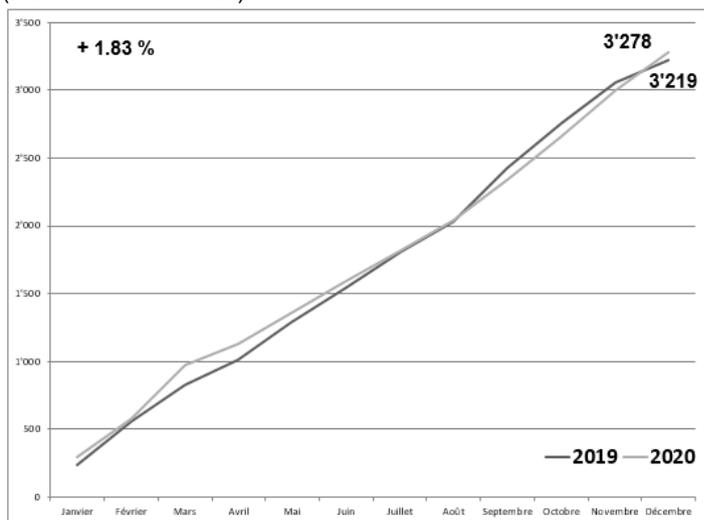
La réduction du volume d'amendes d'ordre avec délai de réflexion s'explique par une réduction générale du trafic et du taux de remplissage des parkings en période pandémique, phénomène ayant eu une influence directe sur l'activité des radars et des autres amendes d'ordre (stationnement, circulation).

**Ordonnances pénales**  
(total mensuel cumulé)



Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en baisse de 13% par rapport à 2019, principalement en raison de la diminution du nombre de dénonciations et plaintes de compétence communale dans un contexte d'activité réduite durant les périodes de semi-confinement. Au demeurant, les oppositions aux amendes d'ordre étant jugées par la Commission de police, une baisse des amendes d'ordre prononcées se traduit nécessairement par une baisse des ordonnances pénales.

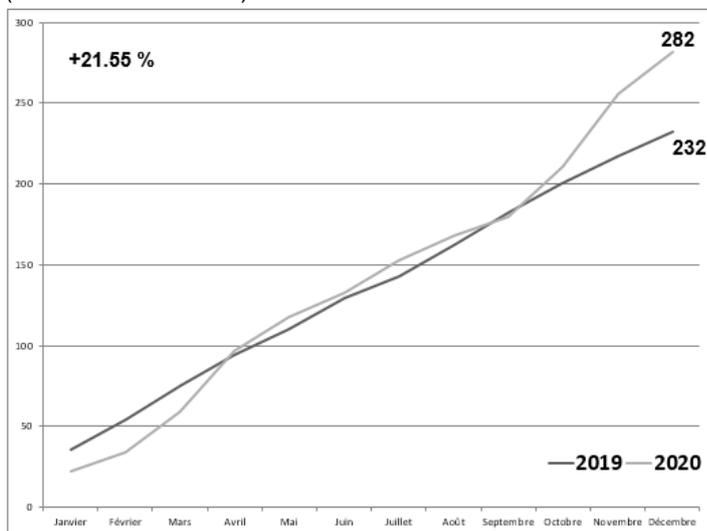
**Correspondances**  
(total mensuel cumulé)



La stabilisation du nombre de correspondances établies au sujet de contraventions témoigne d'un équilibre entre l'activité répressive et notre volonté d'apporter une réponse circonstanciée à chaque contestation.

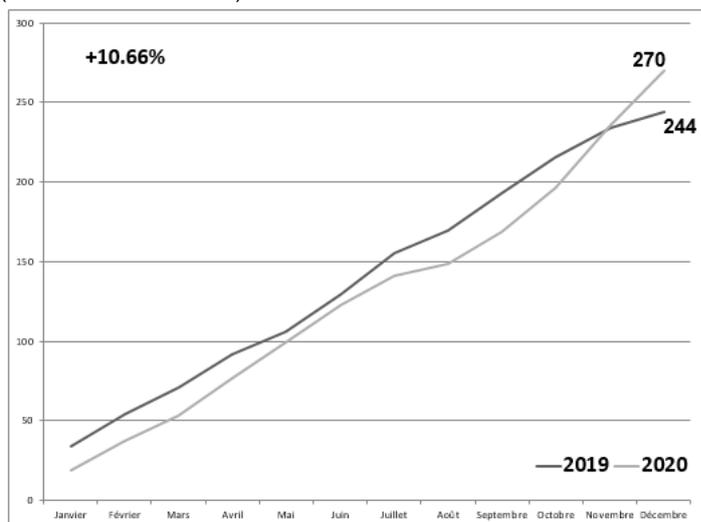
**CENTRE FUNERAIRE**

**Permis d'inhumér / incinérer**  
(total mensuel cumulé)



La quantité de permis d'inhumér ou d'incinérer est en augmentation de plus de 20% par rapport à 2019. Cette surmortalité est plus particulièrement marquée sur la fin de l'année, sans que nous ne puissions affirmer que la pandémie COVID-19 en soit à l'origine, les données transmises lors des décès ressortant du secret médical.

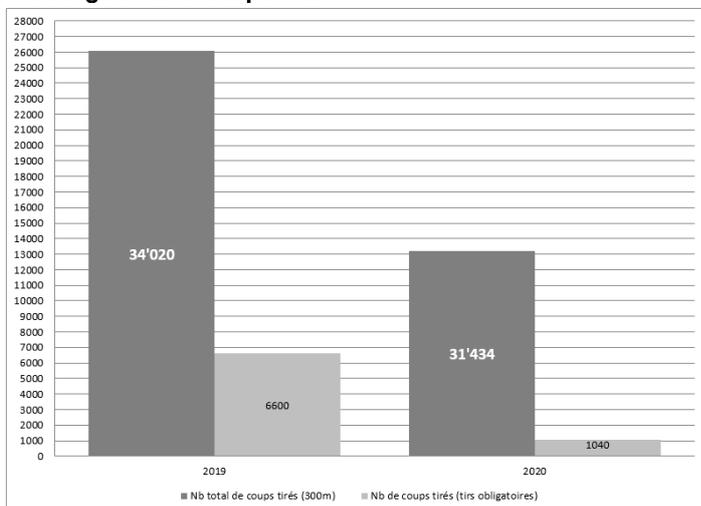
**Cérémonies**  
(total mensuel cumulé)



Le nombre de cérémonies célébrées à Yverdon-les-Bains est en hausse par rapport à l'année précédente, en lien avec une augmentation des décès marquée sur la fin de l'année.

**STAND DE TIR**

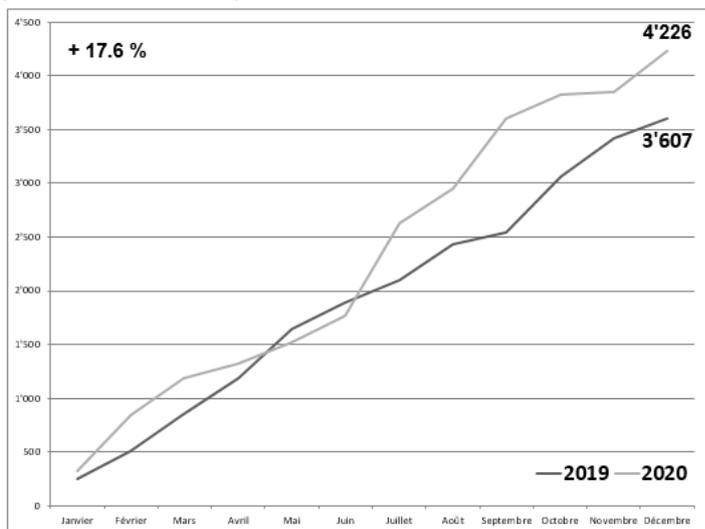
**Tirs obligatoires et coups tirés**



La baisse générale des coups tirés au stand de Floreyres est largement imputable aux effets de la crise sanitaire sur les activités sportives. Le nombre de tireurs ayant participé aux tirs obligatoires est également en forte baisse.

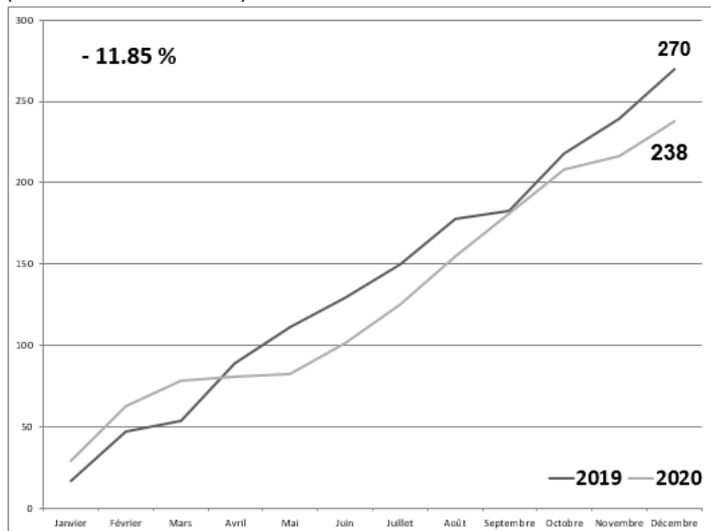
ENQUETES ADMINISTRATIVES

**Commandements de payer notifiés**  
(total mensuel cumulé)



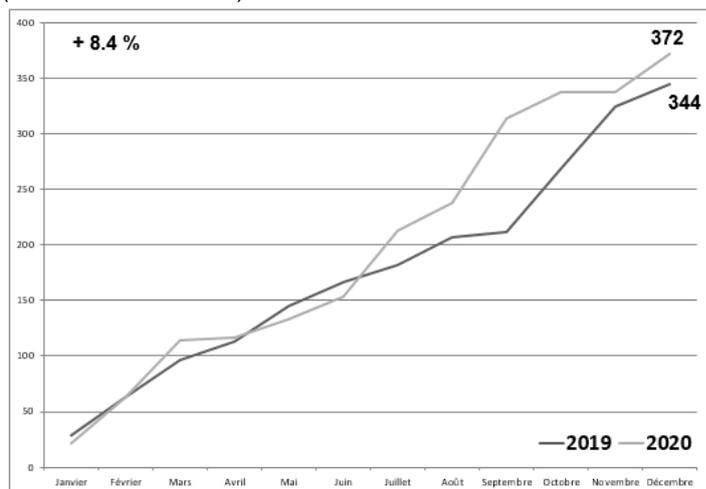
Les notifications de commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites sont en augmentation importante par rapport à l'année précédente, témoignant d'un accroissement du volume de contentieux de cet office.

**Recherches d'adresses**  
(total mensuel cumulé)



Les recherches d'adresses en faveur de l'Office d'impôt sont en baisse, alors qu'elles sont stables pour l'Office des poursuites.

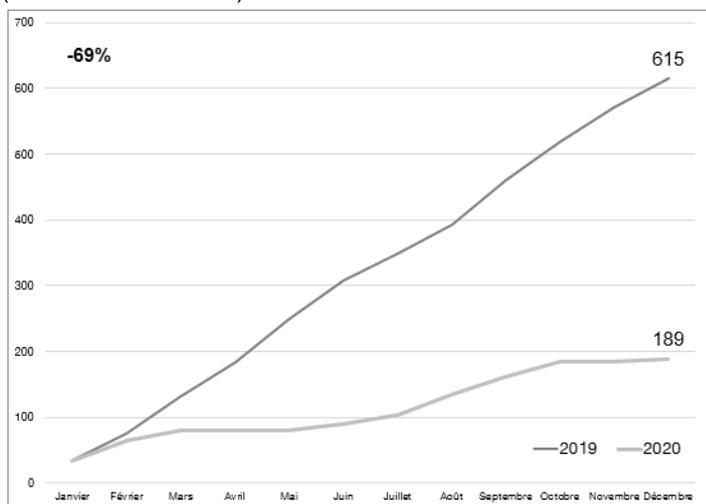
**Rapports établis**  
(total mensuel cumulé)



Les rapports dressés par le bureau des enquêtes administratives sont en hausse en raison de l'augmentation des notifications impossibles d'une part, et par l'augmentation du volume de rapport en lien avec l'Office des poursuites d'autre part.

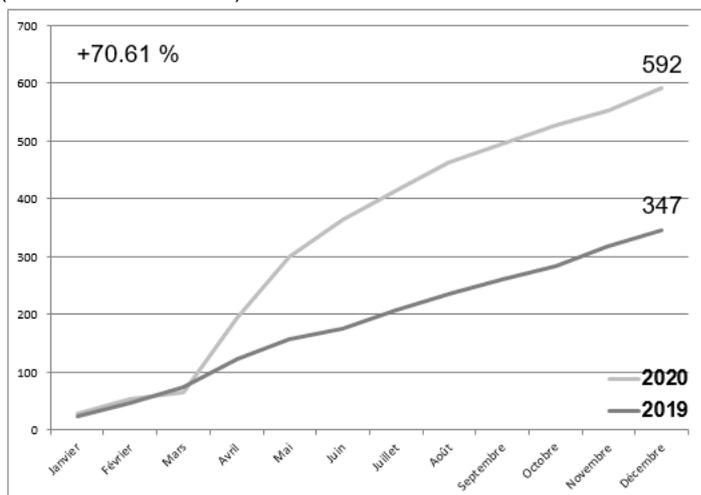
**POLICE DU COMMERCE**

**Manifestations soumises à autorisation**  
(total mensuel cumulé)



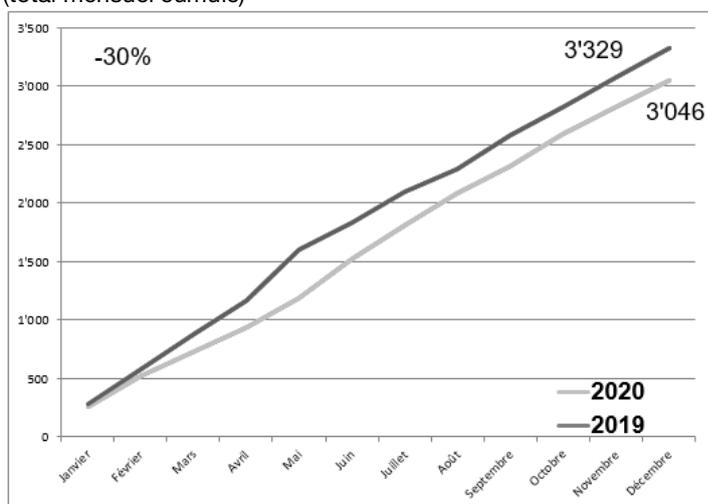
Le nombre de manifestations organisées à Yverdon-les-Bains en 2020 est en très forte baisse en raison de la crise sanitaire COVID-19 qui a conduit à l'annulation de la plupart des manifestations d'ampleur.

**Heures de terrain effectuées par la police du commerce**  
(total mensuel cumulé)



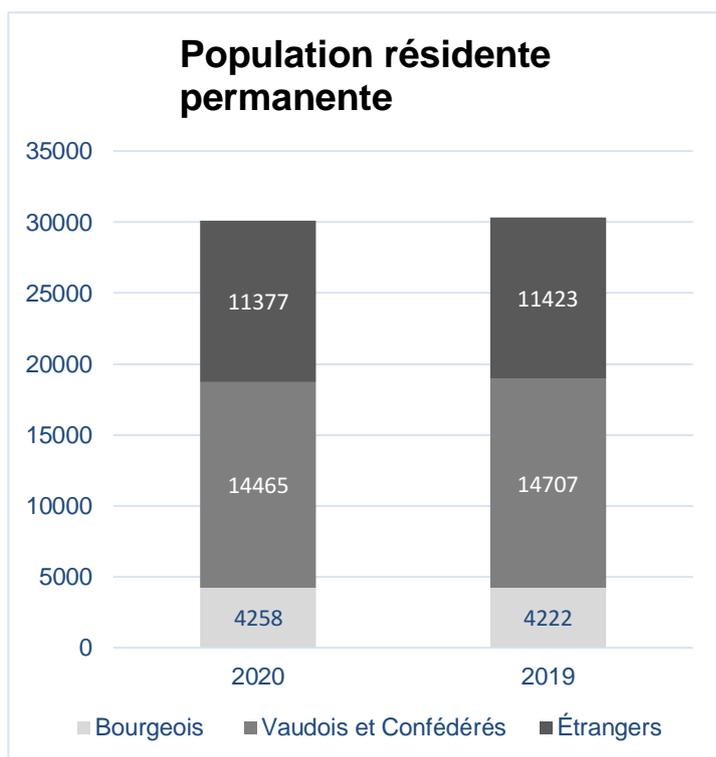
L'activité de terrain de notre Police du commerce est en forte hausse, en raison des contrôles accrus imposés par la crise sanitaire, en lien avec les activités économiques (restaurants, magasins, marchés, etc.) Ces contrôles ont eu pour la grande majorité une vocation informative et préventive.

**Total des écrits émis par la police du commerce**  
(total mensuel cumulé)



Les échanges de courriels et de correspondances en lien avec l'activité de la Police du commerce sont en baisse de 30% en raison d'une activité fortement réduite dans le domaine des manifestations. La crise sanitaire, déclinée en normes fédérales et cantonales soumises à de fréquents changements, a cependant nécessité une communication accrue de la part de notre personnel dans le domaine de la surveillance des activités économiques.

CONTRÔLE DES HABITANTS



**Démographie**

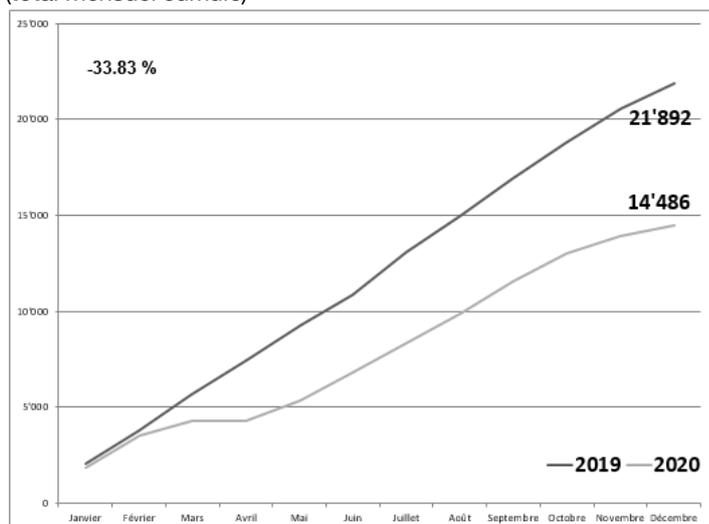
Sont comptabilisées dans la population résidente permanente toutes les personnes ayant leur résidence principale à Yverdon-les-Bains et, si elles sont étrangères, au bénéfice d'une autorisation de séjour d'une durée minimale de 12 mois ou séjournant en Suisse depuis au moins 12 mois. Cette méthode de calcul est conforme aux recommandations internationales en matière de statistiques de population.

Les légers écarts de valeur par rapport au précédent rapport de gestion s'expliquent par les corrections tardives de mouvements (annonces d'arrivées ou départs tardifs).

Ce faisant, au 31 décembre 2020, la population résidente permanente à Yverdon-les-Bains s'élevait à 30'100 personnes (15'368 femmes / 14'732 hommes). Elle s'élevait le 31 décembre 2019 à 30'352 personnes (15'543 femmes / 14'809 hommes).

La population est restée stable puisque l'on constate une légère baisse de **0.83 %** au cours de l'année 2020. A noter que plus de 62% de la population a la nationalité suisse mais que seul 1 habitant sur 7 a son lieu d'origine à Yverdon-les-Bains.

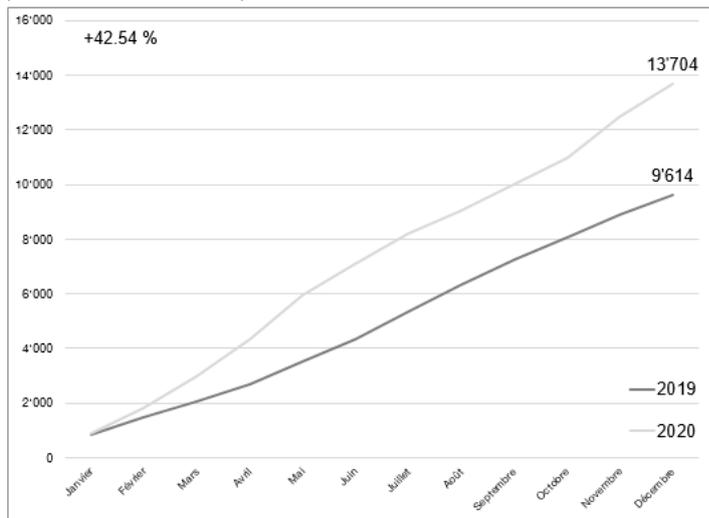
**Fréquentation du guichet**  
(total mensuel cumulé)



La fréquentation du guichet a diminué d'un tiers entre 2019 et 2020. Mais cette année est difficilement comparable à la précédente en raison des mesures anti-covid qui ont été prises : fermeture totale du guichet au printemps, puis réouverture partielle durant l'été avant de nouvelles restrictions à l'automne.

Les prestations n'ont pour autant pas diminué : celles qui ne pouvaient plus être délivrées au guichet l'ont été par voie téléphonique, électronique ou postale.

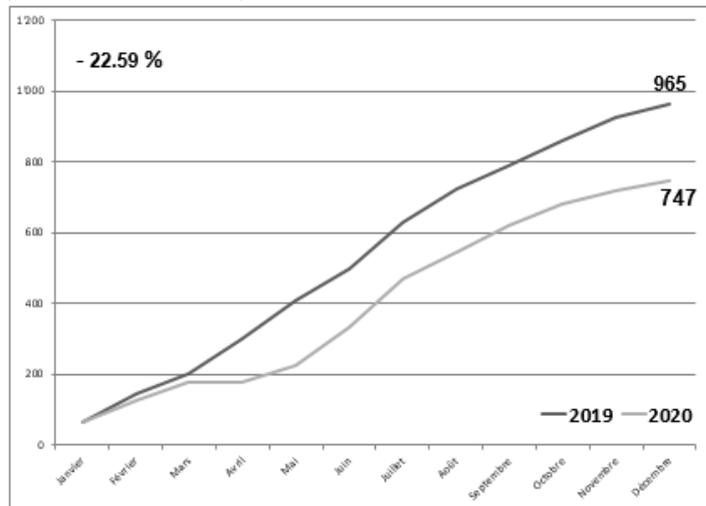
**Téléphones**  
(total mensuel cumulé)



Le nombre d'échanges téléphoniques du contrôle des habitants a bondi de plus de 40% sur l'année 2020. Cela est directement corrélé à la baisse des prestations au guichet : les administrés ont massivement recouru au téléphone pour obtenir les informations qu'ils ne pouvaient plus obtenir physiquement.

Ainsi, la qualité du service rendu est restée sensiblement la même sur toute l'année.

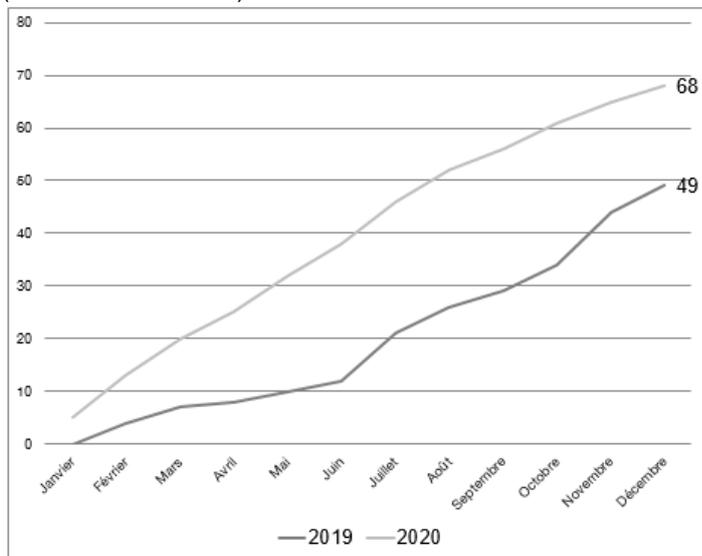
**Cartes d'identité délivrées**  
(total mensuel cumulé)



Le nombre de cartes d'identité délivrées en 2020 a baissé de près d'un quart, probablement du fait de la restriction des déplacements internationaux une grande partie de l'année. La prestation n'a toutefois jamais cessé d'être assurée, même lorsque les guichets étaient fermés.

CHANCELLERIE

**Plaintes déposées par la Ville pour des dommages à la propriété  
(total mensuel cumulé)**



On constate en 2020 une hausse de plus d'un tiers des plaintes déposées par la Ville pour des déprédations commises sur ses installations, hausse pouvant s'expliquer par les frustrations engendrées par le semi-confinement. Ces déprédations prennent différentes formes (tags, incendie, endommagement) et les auteurs sont la plupart du temps inconnus. Si l'auteur répare le dommage causé, la plainte peut, selon les circonstances, être retirée.



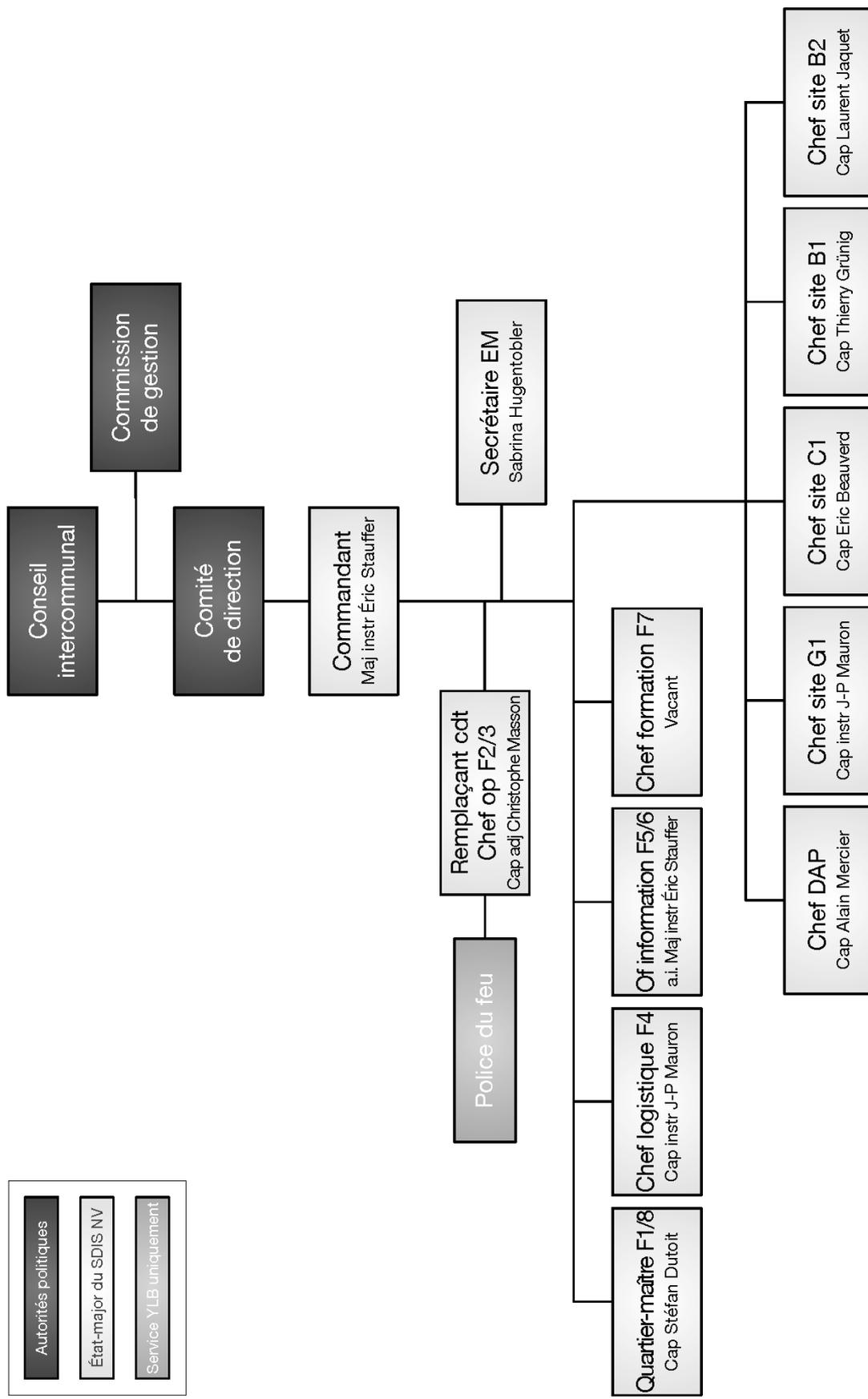
## **SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS**

---

**Madame Valérie Jaggi Wepf**  
Municipale, Présidente du Comité de direction

**Maj instr Eric Stauffer**  
Commandant

## SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS



## SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

### L'association intercommunale

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de 40 communes du Nord vaudois dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (RSV 963.15)

En ce sens, le SDIS NV assure tous types d'interventions tels qu'incendies, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, désincarcérations, pollutions, techniques, incidents chimiques et inondations.

### L'organisation

Sous la direction législative du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction (CoDir) représente la direction politique exécutive du SDIS NV, sous laquelle se situe l'État-major qui constitue la direction opérationnelle du SDIS. Le SDIS NV est composé d'un détachement de premier secours (DPS) qui assure les premières interventions pour

l'ensemble des communes membres, voire au-delà de leurs territoires, et d'un détachement d'appui (DAP) qui vient renforcer, voire suppléer le DPS pour certaines interventions. Le DPS doit satisfaire à l'arrêté sur le standard cantonal de sécurité (RSV 963.15.5).

### Conseil intercommunal (CI)

#### COMPOSITION DU CI

Le bureau du CI se constitue comme suit :  
 M. Patrick Grin, Président (Pomy)  
 M. Pierre-Alain Lunardi, Vice-président (Montagny-près-Yverdon)  
 Mme Valérie Outemzabet, Secrétaire hors conseil.

Au début de l'année 2020, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :  
 M. Cédric Grin, Belmont-sur-Yverdon  
 M. Xavier Pitteloud, Bioley-Magnoux  
 M. François Jaquier, Bonvillars  
 M. Jean-Pierre Blanc, Chamblon  
 M. Yves Guilloud, Champagne  
 M. Nicolas Perret, Champvent  
 M. Sébastien Mercier, Chavannes-le-Chêne  
 Mme Viviane Pochon, Chêne-Pâquier  
 M. Jean-Marc Tâche, Cheseaux-Noréaz  
 M. Georges-André Banderet, Concise  
 M. Denis Payot, Corcelles-près-Concise  
 M. Emmanuel Boss, Cronay  
 M. Alexandre Jörg, Cuarny  
 Mme Julie Schüpbach, Démoret  
 M. Benoît Reymondin, Donneloye

M. Rémy Perrin, Épendes  
 M. Didier Fardel, Fiez  
 M. Xavier Boesiger, Fontaines-sur-Grandson  
 M. Félix Oberhansli, Giez  
 M. François Payot, Grandson  
 M. Pascal Marendaz, Mathod  
 M. Christian Cosendai, Molondin  
 M. Sylvain Bolens, Mutruz  
 M. André Guillet, Novalles  
 M. Alain Portner, Onnens  
 M. Gérard Perrier, Orges  
 Mme Christiane Jeanmonod, Provence  
 M. Vincent Despland, Rovray  
 Mme Oxana Cholly, Suchy  
 M. Pierre-André Tharin, Suscévaz  
 M. José Souto, Treycovagnes  
 M. Patrick Marrel, Ursins  
 M. Maxime Fridelance, Valeyres-sous-Montagny  
 M. Blaise Chapuis, Valeyres-sous-Ursins  
 M. Michel Cornamusaz, Villars-Epeney  
 M. Pierre Beuret, Vugelles-la-Mothe  
 M. Jean-Claude Ruchet, Yverdon-les-Bains  
 M. Philippe Moser, Yvonand.

#### SEANCES

En 2020, le CI a tenu une assemblée en date du 24 septembre à Suchy.

#### PREAVIS DEPOSES EN 2020

En 2020, le CoDir a déposé quatre rapports qui sont : le PR20.01CD en date du 26 juin concernant le rapport de gestion 2019, le PR 20.02CD à la même date concernant les comptes 2019, le PR 20.03CD

toujours à la même date concernant le budget 2021 et le PR20.04CD en date du 28 août concernant la révision de l'annexe 1 du Règlement du SDIS relatif aux frais d'intervention et des autres prestations.

## DECISIONS DU CI

Le 24 septembre, le CI a approuvé les comptes et le rapport de gestion 2019 ainsi que le budget 2021 et la révision de l'annexe 1 susmentionnée.

### Commission de gestion (CoGe)

La CoGe est composée de :

M. Pierre-André Tharin, Président (Suscévaz)  
 M. Denis Payot, Vice-président (Corcelles-près-Concise)  
 M. Patrick Marrel (Ursins)  
 M. Nicolas Perret (Champvent)  
 M. Benoît Reymondin (Donneloye).

La commission de gestion est élue par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

Elle a rencontré le CoDir le 16 juillet pour traiter des comptes 2019 et du budget 2021.

### Comité de direction (CoDir)

#### COMPOSITION DU CODIR

Présidente : Mme Valérie Jaggi Wepf, Municipale Sécurité publique, SDIS, Orpci, mobilité (Yverdon-les-Bains)  
 Vice-Président : M. Hervé Kemmling, Municipal, Réseaux, circulation et sécurité, forêts, service du feu, PCi (Giez)

Membres :

M. Marc-André Burkhard, Municipal, Travaux et environnement (Yverdon-les-Bains)

Mme Gloria Capt, Municipale, Urbanisme et bâtiments (Yverdon-les-Bains)

M. Alexandre Lecourtier, Municipal, Forêts, domaines, service du feu, Orpci (Yvonand)

M. Pierre Dessemontet, Municipal, Énergies (Yverdon-les-Bains)

M. Francesco Di Franco, Municipal, Écoles et sécurité (Grandson)

Secrétaire hors comité: Mme Barbara Giroud.

#### SEANCES

Le CoDir s'est réuni à 10 reprises en 2020.

### L'État-major (EM)

#### COMPOSITION DE L'EM

Quelques changements ont modifié la composition de l'État-major en 2020. En date du 01.01.2020, le nouveau Chef site DPS Grandson a pris ses fonctions en la personne du Cap Eric Beauverd. Mme Aurélie Saugy a quitté ses fonctions de

secrétaire EM en date du 15.05.2020. Le 01.07.2020, Mme Sabrina Hugentobler a été engagée comme nouvelle Secrétaire EM. Finalement, le Cap instr Pascal Livet a démissionné en date du 02.07.2020.

#### SEANCES

L'État-major s'est réuni à 11 reprises en séances ordinaires et à trois reprises en séances extraordinaires.

### Détachement de premier secours (DPS)

Le DPS est composé de quatre sites, Yverdon-les-Bains (catégorie G), Grandson (catégorie C), Yvonand et Concise (catégorie B), pour un effectif total de 162 personnes. Les sites DPS sont largement sollicités puisqu'ils comprennent la grande partie des moyens en matériel et qu'ils constituent le premier échelon d'alarme.

Ce sont une trentaine de véhicules et autant de remorques qui équipent les quatre casernes.

Dix-neuf personnes ont démissionné durant l'année, tandis que 7 ont pu être recrutées. À noter qu'en raison de la crise sanitaire, aucune opération de recrutement n'a été menée en 2020.

## Détachement d'appui (DAP)

Le DAP dispose de quatre locaux, à savoir Y1 Donneloye, Y2 Belmont-sur-Yverdon, Y3 Montagny-près-Yverdon et Y4 Bonvillars.

L'effectif initial du DAP de 92 sapeurs a diminué avec 6 démissions, il a toutefois été possible de recruter 2 personnes durant l'année.

## Prestations

Le SDIS NV offre quatre types de prestations externes, à savoir :

- Défense incendie et secours selon les critères de la LSDIS
- Services de prévention tels que gardes pour des manifestations
- Police du feu (pour la Ville d'Yverdon-les-Bains uniquement)

- Formation (principalement pour l'ECA) et concours.

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les rapports d'activité et de gestion sur le site Internet officiel du SDIS NV (<http://www.sdisnv.ch>). Seules les prestations au bénéfice de la commune d'Yverdon-les-Bains ou effectuées par le site DPS G1 Yverdon-les-Bains sont présentées ici.

## DEFENSE INCENDIE ET SECOURS

En 2020, le site DPS G1 est intervenu à 385 reprises (-4% par rapport à 2019) dont 216 sur la ville d'Yverdon-les-Bains.

Il convient de préciser la difficulté à garantir la capacité opérationnelle du site DPS Yverdon-les-Bains à certains moments de la journée en semaine. En ce sens, le standard cantonal de sécurité n'est

pas entièrement respecté. En outre, la charge de travail de certaines fonctions de cadres supérieurs est beaucoup trop lourde pour être assurée par un système de milice. Ce dernier est aujourd'hui un concept dépassé qui nécessite urgemment une recherche de solutions pérennes.

## SERVICES DE PREVENTION

Le site DPS G1 a effectué 1 service de prévention durant l'année 2020, pour un total de 3 heures. À

noter que la plupart des événements habituels ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

## POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation importants de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger est particulièrement important pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuation des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques de passage au parc des Rives et de garantir les accès des secours.

La police du feu a mené 332 missions dans le terrain et a transmis ses conclusions à la police des

constructions qui les intègre dans ses rapports à la Municipalité afin que cette dernière puisse délivrer les permis d'habiter ou d'utiliser les locaux concernés.

La police du feu est intégrée à la Commission de construction qui a siégé à 11 reprises en présentiel. Toutefois, plusieurs séances se sont déroulées en visio-conférence en raison de la crise sanitaire. Cent-cinq dossiers ont été traités.

La majorité des exercices d'évacuation ont été annulés en raison de la pandémie. Cependant, le travail en amont a été réalisé.

La police du feu est de plus en plus mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, les Brandons, le Comptoir du Nord vaudois, le Marché de Noël, les Numerik Games, l'Antidote Festival ou encore les Jeux du Castrum. Cette année, si la majorité des manifestations n'ont pas eu lieu, les séances d'organisation ont tout de même été menées tout au long de l'année, au fil de la planification.

Plusieurs séances ont eu lieu avec le Service des bâtiments de la ville lors des commissions de salubrité pour le contrôle de fin de chantier suite à une mise à l'enquête concernant la mise en conformité de ses propriétés.

Plusieurs réunions et visites de chantier ont été agendées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville et dans

la zone d'Y-Parc afin de régler en amont les problèmes liés à la police du feu, avant que la police des constructions ne délivre le permis d'habiter. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

Pour aider les propriétaires de bâtiment et les organisateurs de manifestation, un document a été élaboré avec une récapitulation des diverses normes sur l'emplacement des moyens d'extinction des immeubles et le type de signalisation utilisée pour indiquer ces moyens, ainsi que le cheminement des sorties de secours.

Il sied de préciser que le contrôle des normes AEAI est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cesse d'augmenter, à tel point que le personnel est actuellement largement insuffisant pour accomplir toutes les tâches qui incombent à la police du feu. Ce constat déjà indiqué ces dernières années, ne fait que se renforcer, ce qui contribue à une détérioration importante des prestations de la police du feu.

### **Impact de la crise sanitaire**

La crise sanitaire a impacté le SDIS sous trois angles principaux, l'organisation interne, la participation au dispositif cantonal et les aspects financiers.

Dès le 2 mars 2020, l'État-major a pris des mesures particulières liées à la crise sanitaire, non seulement en terme de protection liée aux interventions, mais aussi au niveau de l'abandon de certaines activités, notamment la formation. Au final, ce sont 238 exercices qui ont été supprimés du calendrier annuel en 2020. Un nombre impressionnant de mesures a accompagné toute l'année, changeant drastiquement les habitudes des sapeurs-pompiers.

En parallèle, le SDIS a été pris dans la montée en puissance du dispositif cantonal avec un rôle important à jouer en tant que centre régional, représentant la région Nord. Ainsi, le SDIS a suivi les directives en provenance de l'État-major SDIS COVID-19 du canton.

Finalement, contrairement à une entreprise ayant du personnel salarié, le personnel de milice n'est soldé que lorsqu'il est présent. Ainsi, l'abandon d'une grande partie des activités du SDIS a généré des économies sans précédent (environ CHF 200'000) venant alléger la facture de la contribution des communes membres du SDIS.

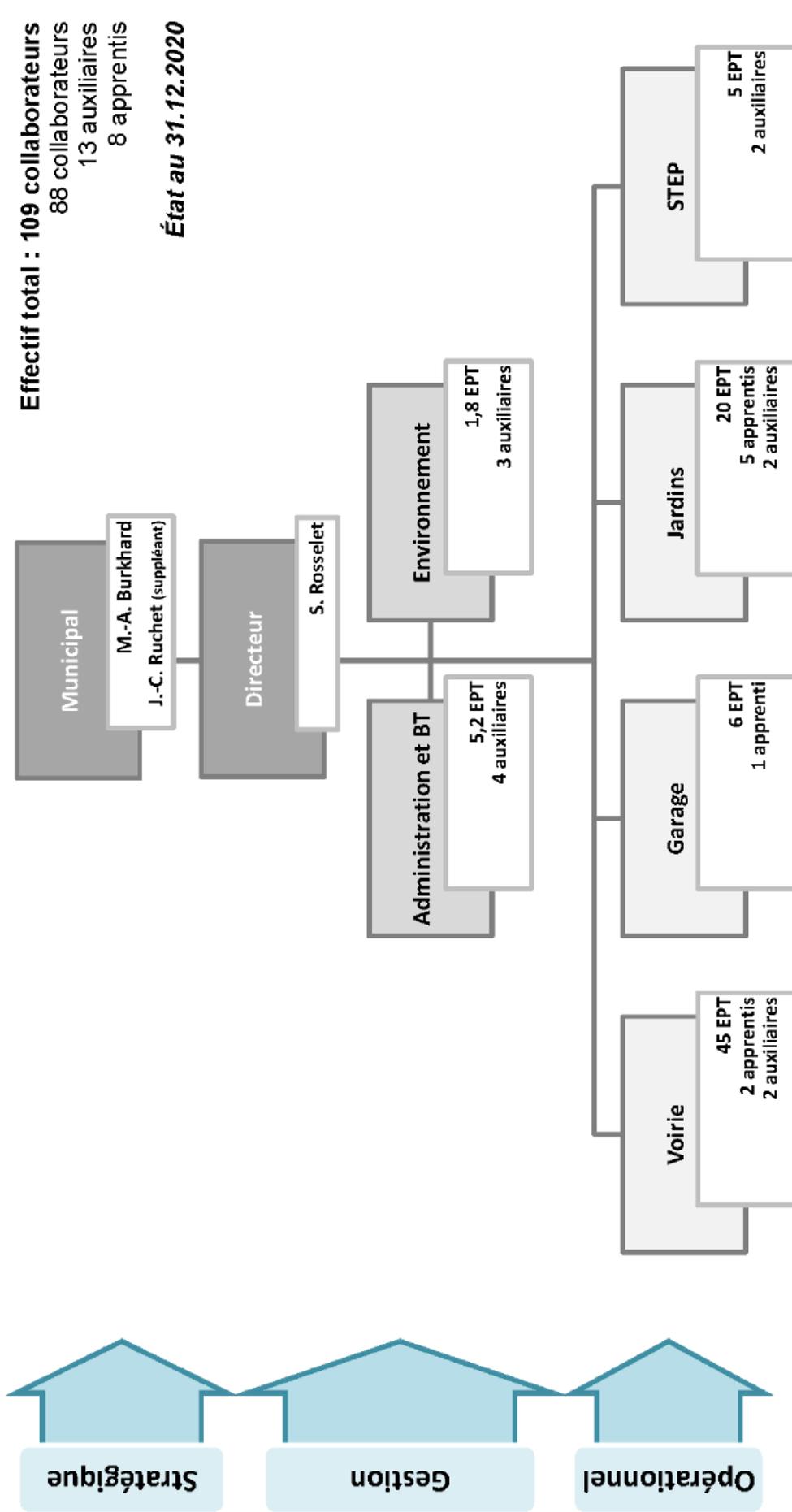
## **SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT**

---

**Monsieur Marc-André Burkhard**  
Municipal

**Monsieur Sandro Rosselet**  
Chef de service

## SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT



## SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Missions du service

#### BUREAU TECHNIQUE

- Gestion des infrastructures des réseaux d'assainissement et entretien des voies de circulation.
- Élaboration, planification et suivi des projets de développement, renouvellement et maintenance des infrastructures d'assainissement et la voirie.
- Procédures foncières en relation avec le domaine public et les fonds privés communaux.
- Développement et mise à jour continue de la couche SIT STE, média : assainissement, déchets, patrimoine routier, ouvrages de voirie, mobilier et patrimoine arboricole.
- Examen des dossiers d'enquête et traitement des dispenses d'enquête spécifiques, comprenant la participation aux commissions des constructions et de salubrité.
- Taxe de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôle du séparatif des fonds privés avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Déclaration de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Suivi de la nappe phréatique, relevés des piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement du réseau d'assainissement et accident.
- Décomptes pour les subsides cantonaux (DGE, DGMR) relatifs à l'entretien des cours d'eau et des projets routiers.
- Participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.
- Participation aux différentes séances de planification/coordination interservices et AggloY.

#### VOIRIE

- Entretien du réseau routier, nettoyage et déneigement sur 125 km de voirie.
- Entretien des collecteurs pour une longueur totale de 125 km.
- Gestion et collecte des déchets urbains.
- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.

#### JARDINS

- Entretien et décoration des espaces verts et du patrimoine arboricole (3'000 arbres).
- Cultures en serres pour l'ensemble des massifs qui embellissent la ville.
- Préparation des thèmes pour les massifs.
- Contrôle du feu bactérien, des plantes invasives et divers contrôles, selon les directives cantonales et fédérales.
- Conseil à la population pour l'entretien des jardins.
- Préavis concernant les demandes d'abattages lors des procédures d'obtention de permis de construire.

#### STEP

- Acheminement et traitement des eaux usées de la commune d'Yverdon-les-Bains et six communes raccordées.
- Reprise des boues de huit communes non raccordées à la STEP.
- Mise en conformité des installations par rapport aux nouvelles législations.

#### GARAGE

- Entretien de l'ensemble du parc véhicules et engins du service, gestion de l'entretien des véhicules des autres services communaux.
- Achat et construction de mobilier urbain.
- Achats des véhicules et engins pour le service, conseils et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.
- Gestion de la formation des chauffeurs selon l'OACP, pour le maintien des certificats professionnels de conduite.
- Suivi des bennes ACTS (transports route/rail des ordures), dernier exercice en 2020.
- Veille au respect des règles de conduite et au maintien légal de la technique des véhicules.
- Suivi des accidents impliquant les véhicules du service et soutien aux autres services.

## ADMINISTRATION

- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis à l'attention du Conseil communal et rapport de gestion.
- Gestion financière du service, des investissements et crédits complémentaires.
- Traitement des factures fournisseur et de la facturation débiteur.
- Gestion administrative du personnel.
- Gestion de la communication, sensibilisation interne et externe.
- Coordination et gestion de projets.
- Gestion des domaines agricoles communaux et de la biodiversité.
- Gestion des forêts et suivi des plans de gestion forestier.
- Gestion des plantages.
- Gestion des vignes communales.
- Autorisation des permis de fouilles et de dépôts.
- Gestion de l'archivage du service.
- Support et soutien informatique et télécommunications du service.
- Elaboration, gestion, coordination et suivi de procédures « qualité, environnement et sécurité » en lien avec les systèmes de management du service. Certification ISO 9'001, 14'001 et 45'001 en 2020.
- Gestion de la taxe forfaitaire de base pour la gestion des déchets.

## ENVIRONNEMENT

- Planification et suivi des investigations menées sur les sites pollués.
- Coordination et suivi des projets de sécurisation et renaturation de cours d'eau.
- Contrôle, suivi et lancement de procédures en cas de pic de pollution de l'air.
- Assurer le suivi et la mise à jour des cartes des dangers naturels.
- Contrôle des coûts et décomptes de subsides.
- Communication et sensibilisation environnementale.
- Elaboration du plan directeur nature.

## Points forts 2020

### UN COMPORTEMENT EXEMPLAIRE DES COLLABORATEURS POUR ASSURER LES PRESTATIONS ESSENTIELLES À LA POPULATION

En raison de la crise sanitaire relative au COVID-19, le service a mis en place une stratégie et un système de conduite pour maintenir les prestations, permettant d'assurer l'évacuation et le traitement des eaux usées, le maintien de la collecte et du traitement des déchets, la sécurité des infrastructures de mobilité et la propreté, ainsi que les décorations annuelles. Le service s'est aussi réorganisé pour maintenir ses services à la population en termes administratif, mais également la gestion des différents chantiers relative aux projets d'envergure tels que « STEP 2020 », « Axe principal d'agglomération, secteur sud », « ECF Thièle » et « Renaturation de l'embouchure du Mujon ». Aucun d'entre eux n'a été fermé pendant cette période.

Il faut relever que les collaborateurs ont fait preuve de courage, discipline et solidarité pendant toute

l'année. Lors du premier confinement, du 20 mars au 3 mai, une alternance a été mise en place afin de protéger la santé des collaborateurs et sauvegarder un potentiel suffisant de ressources sur le terrain. Mismars, les pronostics annonçaient jusqu'à 30% de personne atteinte par le COVID-19 et absente du travail. Cette année terriblement éprouvante sur tous les fronts, tant professionnel que privé, a rendu explosives, des situations qui étaient déjà difficiles. L'attention et l'écoute doivent être accrus et perdurer encore jusqu'à l'endigement de cette pandémie.

La Municipalité a pris des mesures immédiates, proportionnées et en priorité envers les collaborateurs de l'administration, afin d'assurer la santé de chacun.

### AXE PRINCIPAL D'AGGLOMÉRATION

Débuté en juin 2018, l'axe principal d'agglomération a vu son premier tronçon, le secteur sud, inauguré et accessible à tous les usagers le samedi 31 octobre, permettant ainsi à la population yverdonnoise de jouir d'une mobilité facilitée. Une inauguration restreinte, qui s'est déroulée dans le respect des mesures sanitaires et qui correspond à la limitation édictée pour les manifestations, staff inclus, à 50 personnes. Les invités ont donc été triés et les places réservées aux instances politiques. Les acteurs, groupes d'intérêts, riverains et la population

ont assisté via la retransmission en direct sur Internet.

Les secteurs centre et ouest ont été soumis à l'examen préalable des services cantonaux et fédéraux cette année. Après analyse des remarques des services précités, le dossier a été adapté et validé techniquement par les Municipalités d'Yverdon-les-Bains et de Montagny-près-Yverdon. Une planche d'essai a été mise en place sous le viaduc autoroutier pour contrôler les tassements et la qualité du sol du futur tracé. Les premiers résultats

de cet essai ont permis de prévoir une mesure constructive de pré chargement. Le projet d'axe principal d'agglomération, secteurs centre et ouest,

devrait être mis à l'enquête dans le courant du premier semestre de l'année 2021.

## STEP

La nouvelle station d'épuration, après deux ans de travaux a basculé sur la nouvelle chaîne en mai 2020. Cette mise en service n'est pas anodine. Pour y parvenir, l'équipe de la STEP et les entreprises ont fourni un effort considérable, car une partie de l'ancienne STEP est restée en fonction, les bassins

ont bougé pendant le chantier et des renforcements ont dû être mis en place pour continuer de traiter l'eau. Malgré la pandémie, le planning d'ouverture a été tenu avec six semaines d'avance, et les aspects qualitatifs du traitement atteignent les objectifs.

## RENATURATION ET SÉCURISATION DU LIT DE LA THIÈLE

Le chantier de renaturation et de sécurisation des berges de la Thièle contre les crues, entre la frontière d'Ependes et le pont Kiener s'est terminé. Cet énorme chantier de 19 millions, financé par la Confédération, le Canton et la Ville a permis de

redonner un aspect naturel sur la Thièle et recréer un rideau étanche pour éviter les exfiltrations et augmenter la hauteur des digues pour des événements exceptionnels.

## CERTIFICATION ISO 9'001, 14'001 ET 45'001 POUR L'ENSEMBLE DU SERVICE

Quelques années après la certification de la STEP, puis des jardins de la ville, la direction, forte de l'expérience acquise, a décidé d'entreprendre une démarche globale de certification, sous les trois normes internationales ISO 9'001, 14'001 et 45'001 pour l'ensemble des entités du service. Après deux ans de travail pour la mise en place d'un système de management qualité, environnement et sécurité, l'ensemble du service a été certifié en octobre 2020.

Ces certifications démontrent que les objectifs fixés en matière d'environnement, de sécurité et de gestion sont conformes aux meilleurs standards reconnus, que l'ensemble des collaborateurs est impliqué et que les projets suivent des processus, afin de garantir la conformité des ouvrages. Elles assurent également une amélioration continue des domaines de compétence du service, ainsi que la qualité des prestations vis-à-vis des citoyens.

## Détails des activités

### BUREAU TECHNIQUE

#### Projets en phase d'étude

- Rue des Remparts : élaboration du projet de réfection des infrastructures souterraines eaux usées et eaux claires, en lien avec le projet du parking de la place d'Armes. Projet prêt à être réalisé.
- Chemin de l'Aérodrome : renforcement et réfection complète, y compris la construction d'un collecteur de récolte des eaux de chaussée.
- Participation active dans les GT, COPROJ et COPIIL des projets du service et interservices majeurs : AggloY, PQ, PD. Thèmes : assainissement, dimensionnement de l'espace routier, DP, déchets, foncier et entretien.
- Axe principal d'agglomération (APA) : études sur les tronçons centre et ouest, examen préalable des services cantonaux et fédéraux, ainsi que projet technique, validés par les Municipalités.
- Passerelle « Coop » sur la Thièle : réfection générale de la passerelle.
- Passerelle des Tilleuls : réfection légère de la structure métallique.
- PST étapes 4 et 5 : étude de la gestion des eaux et équipements.
- Divers aménagements routiers et suppression de barrières architecturales.
- Rue de Clendy-Dessous : mise en séparatif.
- Rue de la Maison Rouge : réfection des infrastructures souterraines.

- Sermuz : réfection de la superstructure de la chaussée.
- Plateforme d'observation « Grèbes/Mujon ».
- Chemin de Roseyres, tronçon APA sud/Pierre-de-Savoie : nouveau collecteur EC.
- Chemin de Graveline : réfection du pont.
- Rue du Mujon : réfection générale.
- Rive gauche de la Thièle : aménagement d'une zone verte à proximité de la gendarmerie du lac.
- Gestion du Patrimoine Routier « GPR » : mise à jour et suivi du rapport d'état et des mesures.
- Plan général d'évacuation des eaux « PGEE » : suivi et application des mesures d'entretien.
- Plan de gestion des ouvrages de franchissement des canaux.
- Equipement de contrôle et d'alarme des niveaux des canaux par pose de sondes de niveaux.

#### Projets en phase d'exécution

- Réhabilitation des collecteurs de concentration dans les canaux : définition de la méthodologie et des choix techniques. Phase test d'envergure réalisée au canal du Buron et de la Thièle pour un total d'environ 1'600 mètres réhabilités avec la technologie du gainage PRV et du curage à jet d'eau ultra haute pression.
- Thièle, tronçon "Vauthier/pont des Cygnes": réhabilitation par gainage PRV du collecteur de concentration (330 m).

- PST, rue d'accès Copernic : équipement, élargissement et création d'un trottoir (400 m<sup>2</sup> et collecteur EC 70 m).
- Rue du Valentin : réfection de la chaussée (2'200 m<sup>2</sup>) et des infrastructures souterraines SEY.
- En Gravaz : renouvellement du collecteur de drainage principal (450 m).
- Chemin de l'Aérodrome : réfection, renforcement (6'000 m<sup>2</sup>) et construction d'un collecteur d'eaux claires (430 m).
- Chalet dernier : réhabilitation du captage de la source (110 m).
- Parking de la Matelote : réfection (560 m<sup>2</sup>) et pose d'un nouveau collecteur EC (55 m).
- Axe principal d'agglomération (APA), tronçon sud : construction de la trémie sous les voies CFF, nouvelle chaussée, giratoire et carrefour, cheminement mobilité douce, noue et infrastructures souterraines. Pose du tapis phono absorbant SDA 4 sur la totalité du tronçon (9'200 m<sup>2</sup>).
- Rue de l'Hippodrome : réfection générale de la chaussée (4'000 m<sup>2</sup>) et des infrastructures souterraines (380 m). Suivi partie collecteurs EU et EC et structure chaussée.
- PST : remblayage, équipements pour EU et EC et création des noues de l'étape 4.2.

**VOIRIE**

**Travaux routier, réfection de rues**

- Chemin de l'Aérodrome : réalisation des travaux préparatoires, soutien génie-civil à l'entreprise mandatée et remise en état des accotements.
- Parking de la Matelote : travaux préparatoires pour la rénovation.
- Giratoire des Quatre-Marronniers : remise en état de la tomme centrale.
- Chaussée de Treycovagnes : remise en état du trottoir (1<sup>re</sup> partie).
- Rue des Pêcheurs : remise en état du bord de la chaussée.
- Place de l'Ancienne-Poste : remise en état du pavage.

- Interventions diverses sur les chaussées et places publiques : remise en état de pavés de giratoire, nids de poules, coussins berlinois, abaissements de trottoir, mise à niveau de regards, grilles, planelles d'écoulement, rangs de pavés, faïençage d'enrobé et remise en état des divers chemins en grave.
- Suppression de plusieurs barrières architecturales, conséquente au rapport du COSY.
- L'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier est effectué à la main par le personnel du service :

Couches de roulement			Couches de base				
AC 4 L	AC 8 S	AC 11 S	ACT 11S	ACT 16N	ACT 16S	ACT 22N	ACT 22S
0 t.	18.82 t.	95.23 t.	0 t.	77.24 t.	90.21 t.	0 t.	0 t.

Soit un total de **281,5 tonnes** d'enrobés bitumineux.

**Interventions sur collecteurs communaux et éléments du réseau**

- Collecteurs de concentration Buron et Thièle : travaux préparatoires et réparations ponctuelles en prévision des travaux de réhabilitation par gainage et des diverses inspections caméra. Construction d'un radeau pour accéder aux chambres dans la Thièle et pose de plusieurs batardeaux pour le curage et gainage.
- Chemin de l'Aérodrome : construction d'un nouveau collecteur EC (430 m).
- Parking de la Matelote : construction d'un réseau EC (55 m).
- Réparations ponctuelles de divers affaissements de collecteurs.
- Remise en état/remplacement de diverses grilles de routes, caniveaux et couvercles gatic en ville.
- Entretien général par le camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU et EC, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux, curage des sacs dépotoirs de routes et des diverses stations de pompages.

**Divers aménagements et interventions**

- STEP 2020 : travaux préparatifs, divers travaux de maçonnerie dans les locaux, carottages, diverses améliorations et aménagements extérieurs, fouilles et diverses interventions du camion hydrocureur.
- Avenue des Sports : rhabillage des bordures de trottoirs entre le stade et la STEP, remise en état du caniveau et du raccord en enrobé de l'entrée Boxer, ainsi que pose d'une sonde météo à la hauteur de la STEP.
- Avenue Haldimand : remise en état de bordures, des pourtours d'arbres et du trottoir.
- Thièle, rive gauche : aménagement de zones végétalisées.
- Parc des Quatre-Marronniers : fin de la remise en état des cheminements et délimitations.
- Bâtiment horticole : aménagement pour une nouvelle serre, y.c. réfection complète du pourtour et place en enrobé bitumineux.
- Bâtiment Age 3 : aménagement de places de stationnement et des banquettes.
- Gressy : démolition, tri et évacuation d'une cabane.
- Le Saut : aménagement d'un nouveau fossé pour permettre l'écoulement des eaux de nappe.

- Rives du lac : divers aménagements et préparations pour le Service des sports.
- Rue de la Gare : remise en état des dalles granit.
- Remise en état de divers chemins : entre Thièle et Mujon, Polonais, Plantages, Grande Prairie, Cure d'Air, skate-park et parking de la plage.
- Remise en état, réglage et renouvellement de plusieurs portails et clôtures en ville.
- Chantier communal : moulage d'éléments puisards, sacs coupe-vent, gatic et cadres de grille type « ville d'Yverdon ».
- Grève d'Yvonand et route de Cheseaux : remise en état des garde-corps (barrières en bois).
- Remise en état de la plateforme d'observation de la plage.
- Chemin Maladaire-Prairie : pose de barrières.
- Plusieurs interventions pour la pose de blocs, cailloux, potelets, défibrillateurs, bases et socles pour poubelles requin en ville sur demande des services de la ville.
- Mobilité : aménagement/déplacement/remise en état d'arrêts et d'abris de bus pour le Service de la sécurité publique et Travys SA, ainsi que divers travaux pour les abris de vélos et abaissements de trottoir.
- Suivi, planification et préparation des divers travaux réalisés par ProMaison.
- Fontaines : entretien, mise en eau et nettoyage des fontaines de ville, du mur d'eau de la place de l'Ancienne-Poste, des bassins de la place de la Gare, des giratoires de Tivoli et du Grand baigneur.
- Appui, préparation, logistique, déchets et adaptation des aménagements lors de diverses manifestations/fêtes en ville. Prestations très réduites en raison de la pandémie.
- Certification ISO : adaptation, aménagement du mobilier, sécurisation et signalétique.
- Locaux STE : travaux d'aménagement intérieurs (cloisons, porte, crépis et peinture).
- Campagne de remise en état des bancs publics en chêne (fabrication et pose si nécessaire).
- Rives du lac : aménagement des places couvertes sur les tables (fondations et supports pour les toiles d'ombrage).
- Aéroport : pose de deux portes extérieures.
- Bancs : fabrication et peinture de lames pour bancs en chêne et bancs verts, changement des lames de bancs verts et en chêne dans la ville (environ 450 lames renouvelées). Fabrication de lames de bancs en frêne pour les abris de bus.
- Menuiserie : divers gabarits pour chantiers, fabrication de piquets et coins en sapin pour le stock. Fabrication de poteaux blancs de sécurité, ainsi qu'environ 250 mètres de barrière. Embâtonnage du bois frais d'épicéa pour son séchage.
- Fabrication et installation d'une réception dans le bâtiment administratif du service.
- Plantages : pose et dépose des panneaux d'affichage pour l'eau.
- Manifestations : pose d'oriflammes et de drapeaux dans la ville pour différentes manifestations. Changement des drapeaux du bord du lac.

- Tables de cantine : mise à disposition de diverses tables (livraison, nettoyage et remise en place) lors de manifestations.

La voirie a pris des mesures sanitaires strictes dès la première vague de la pandémie au mois de mars, à savoir :

- Fermetures des WC publics.
- Alternance des équipes, soit ~ 50% de présence en mars et en avril.
- Adaptation et réduction des activités pour garantir les prestations de base.
- Suppression périodique de la collecte des encombrants.
- Réduction du service « propreté » du week-end. Interventions sur demande et sans balayage mécanique.
- Location d'un camion poubelle pour garantir les distances sociales entre collaborateurs.
- Adaptation, aménagement et sécurisation des locaux pour garantir l'hygiène et les gestes barrières recommandés par l'OFSP.

#### Nettoyages

- Campagne de désherbage thermique et manuel des bords de trottoirs et du bas des murs en ville. Fauchage des bords de routes, chemins et parcelles communales, assisté, selon nécessité, d'une épaveuse.
- Nettoyage et désensablement du bord du lac.
- Balayage et collecte des déchets : entretien et nettoyages divers assurant le standard qualité de propreté de la ville (PCS, corbeilles, bennes, containers). Vidanges des PCS le weekend par une entreprise externe.
- Nettoyage périodique complet, par petits moyens, de l'ensemble des ruelles du centre-ville (23 interventions).
- Remplacement du sable des différents scotodromes de la ville.
- Planification et suivi des campagnes de faucardage du lac.
- Balayage mécanique dans les cours d'écoles tous les 15 jours.

#### Interventions spécifiques sur les places de jeux et de sports

- Rives du lac et plage : remise en état, création place de grilles, apport de sable, entretien des terrains de beach-volleyball.
- Remise en état et apport de plaquettes de bois sur les places de jeux.
- Remise en état, entretien et remplacement du mobilier urbain en ville.
- Remplacement de diverses lames sur les terrains synthétiques.
- Rue de Bullet : remplacement des filets de beach-volleyball, des filets de football et de balançoires
- Rives du lac : remplacement de divers poteaux sur les balançoires.
- Entre Thièle et Mujon : remplacement du toit de la tour de jeux.
- Cheseaux-Noréaz : remplacement de l'assiette sur la tyrolienne.

**Ponts, passerelles et cours d'eau**

- Entretien et mise en conformité des garde-corps et caillebotis de diverses passerelles.
- Iris : remise en état du pont du jardin de circulation.
- Canal du Buron : remise en état des dalles sur le collecteur de concentration.
- Préparation des éléments de remplacement en bois (main courante et poteaux).
- Rives du lac : pose, dépose et entretien des bouées de la plage, prise d'échantillons pour les

- analyses cantonales, mise à l'eau du radeau de la plage, suivi et organisation du faucardage.
- Entretien, nettoyage et fauchage des divers canaux, dessableurs pour garantir leur fonction hydraulique.

**Neige**

2020 comptabilise deux sorties neige par la voirie, les 8 et 18 janvier, soit un total de dix heures consacrées à la neige qui ont conduit à épandre dix tonnes de sel.

**Déchets**

Quantités en tonnes	2018			2019			Delta % 19 – 20	2020			Delta % 20 – 21
	Déchets	Collecte	Total	Déchets	Collecte	Total		Déchets	Collecte	Total	
Urbains incinérables	41	4'128	4'169	39	3'906	3'945	5.37 %	28	3'991	4'019	1.78 %
Compost	133	3'074	3'207	129	3'126	3'255	1.50 %	137	3'198	3'335	2.50 %
Papier - carton	353	2'083	2'436	322	2'019	2'341	3.88 %	301	1'975	2'276	-2.68 %
Verre	244	843	1'087	237	835	1'072	1.37 %	237	916	1'153	7.39 %
Métal	132	86	218	136	80	216	1.20 %	149	35	184	-14.79 %
Encombrant	309	812	1'121	360	819	1'179	5.17 %	373	717	1'090	- 7.90 %
Total annuel	12'238 tonnes			12'008 tonnes				12'056 tonnes			
Delta % par an				-1.88 %				0.40 %			

Bien que la quantité totale de déchets soit constante par rapport à 2019, ce tableau est représentatif de l'impact de la pandémie sur les habitudes de la population en matière de consommation, mais également au tri des déchets. Les ordures ménagères incinérables, conditionnées dans des sacs taxés, ont augmenté de 4 % par rapport à 2019, ce qui prouve bien la tendance de consommer davantage à la maison. La collecte des déchets verts est également en hausse par rapport à l'an dernier, même si plus de non-conformités sont à relever dans les containers (mauvaise qualité de tri). Par ailleurs, les collectes séparées de toutes les fractions recyclables (verre, aluminium, fer-blanc, PET, capsules à café) ont également augmenté cette année. La diminution des déchets encombrants est liée, d'une part à la mise en place de la collecte sur rendez-vous via un formulaire en ligne, mais également à la suspension de la collecte lors de la première vague, soit du 19 mars au 8 juillet.

La fréquentation de la déchèterie intercommunale a augmenté (59'016 passages, contre 54'435 en 2019), ce qui signifie que les habitants continuent les efforts en matière de tri. Depuis le début de la crise sanitaire, des mesures ont été mises en place pour limiter le nombre d'usagers sur la plateforme. De ce fait, une augmentation de 16,3 % des passages en semaine (du lundi au vendredi) a été constatée, soit en moyenne 185 passages par jour. Le samedi reste la journée avec la plus forte affluence, avec en moyenne 262 passages.

Dès mars, l'objectif pour la voirie était de garantir le service minimum lié à la collecte et l'évacuation des déchets en porte-à-porte, mais également la vidange des points de collecte sélectif, tout en

protégeant la santé des collaborateurs et lutter contre la propagation du virus. Un camion BOM (benne à ordures ménagère traditionnelle), où les servants se trouvent à l'arrière du véhicule, a été loué pour permettre la distanciation sociale entre ces derniers. Dans l'optique d'acheter un camion BOM et de traduire sa rentabilité et son efficacité, le service a effectué des tests de livraison à la Poissine pour le compactage des ordures ménagères collectées au porte-à-porte avec les camions BOM. Avec ces derniers, les déchets sont collectés, puis compactés sur le site de la Poissine dans des bennes ACTS. Les déchets transitent ensuite par le train vers les usines d'incinération.

Pour lutter contre les incivilités, plusieurs campagnes de surveillance des PCS ont été effectuées, dont l'objectif principal était de prévenir les dépôts sauvages. Bien qu'il est difficile d'interpeller les contrevenants sur le fait, un total, 59 dénonciations a été transmis à la police

L'action de communication pour le conditionnement du papier-carton a été renouvelée et une vente de container, en partenariat avec STRID SA, pour lutter contre la problématique du mauvais conditionnement de cette fraction a été réalisée.

Le verre récolté en ville représente 910 tonnes, soit un total de 500 bennes acheminées à la STRID.

Le PET récolté en ville représente 80 tonnes, soit un total de 88 bennes acheminées à l'entreprise Cand-Landi SA pour procéder au recyclage de cette fraction.

Le point de collecte sélective (PCS) de la Roselière a été équipé pour le contrôle d'accès par carte.

En 2020, comme déjà en 2015, un citoyen a produit en moyenne 115 kilos d'ordures ménagères

incinérables, alors qu'en 2010 (avant l'introduction de la taxe au sac), un citoyen produisait en moyenne 268 kilos d'ordures ménagères par an.

## JARDINS

### Plantations

Ce tableau représente les plantations les plus importantes en termes de lieu et de quantité. Cependant, en 2020, les différents services

communaux ont planté 144 arbres, dont 108 arbres supplémentaires (hors compensation obligatoire à la suite d'abattage).

Lieu	Nom latin	Nom français	Quantité
Plage	Acer campestre Alnus glutinosa Salix alba Populus tremula Pinus sylvestris	Erable champêtre Aulnes glutineux Saule blanc Peuplier tremble Pin sylvestre	44
Rue des Pêcheurs	Tilia euchlora Acer campestre	Tilleul de crimée Erable champêtre	2 2
Rue de Chalamont	Alnus glutinosa	Aulnes glutineux	1
Collège de Léon-Michaud	Alnus speathii Quercus robur	Aulne de Spaeth Chêne pédonculé	1 1
Quai des Ateliers	Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	10
Rue des Uttins	Acer pseudoplatanus	Erable sycomore	2
Parc des Quatre-Marronniers	Quercus ilex	Chêne vert	1
Entre Thièle et Mujon	Salix alba	Saule blanc	1
Place de l'Ancienne Forge	Carpinus betulus	Charme	1
Prés-Neuf	Salix alba	Saule blanc	1
Chemin des Polonais	Cornus mas	Cornouiller mâle	1
Collège de Fontenay		Fruitier	4
Promenade Robert Hainard	Gleditsia triacanthos	Févier d'Amérique	1
APA sud	Quercus robur Acer campestre Alnus glutinosa	Chêne pédonculé Erable champêtre Aulnes glutineux	17
Chemin de Gravaz	Quercus robur	Chêne pédonculé	1
Chemin des Roses	Acer campestre	Erable champêtre	1
Skate Park	Sequoiadendron giganteum	Séquoia	1

### Projets/interventions

- Remplacement des couches de cultures par la construction d'un nouveau tunnel de culture relié au chauffage à distance de la STEP, avec bassin de récupération des eaux pluviales. Ces travaux découlent du préavis PR18.24 et ont été pilotés par le Service des bâtiments.
- Changement du système de chauffage de l'ancien tunnel de culture et raccordement sur le chauffage à distance de la STEP. L'ensemble des locaux administratifs, les vestiaires et l'établissement horticole sont désormais chauffés par la STEP. Ce système de chauffage a permis d'économiser 44'960 litres de mazout en 2020.
- L'entretien soutenu du patrimoine arboré par des tailles et des contrôles sanitaires d'arbres majeurs et d'avenues.

- Transplantation, en amont du chantier de la rue des Remparts, de huit marronniers et un tilleul de la Promenade Auguste-Fallet au plateau de la piscine municipale.
- Maintien des cultures horticoles pour les massifs estivaux et des missions essentielles durant la période de semi-confinement, avec un effectif diminué.
- Mise en place à plus grande échelle des fauches tardives, accompagnées d'une signalétique.
- PST : monitoring du moustique tigre, à la demande du canton, qui s'est révélé négatif.
- Augmentation du nombre d'hôtels à insectes, en collaboration avec la fondation de Verdeil.
- Participation à la conférence publique en faveur de la biodiversité et pour les subventions de l'Agenda 21.

- Journée sur la protection des arbres majeurs avec visite des plus beaux arbres d'Yverdon-les-Bains, organisée en collaboration avec le canton.
- Certification ISO 14'001, ISO 9'001, et ISO 45'001.
- 115 sapins ont été broyés lors de la traditionnelle fête des Rois le 6 janvier.
- Avenue de Grandson : 3<sup>e</sup> étape de la taille d'entretien et du contrôle sanitaire sur les platanes. Découverte de foyer de Massaria sur deux sujets, ce qui démontre que cette maladie fongique est en train de se généraliser, ce qui oblige le contrôle de l'ensemble des platanes sur le domaine communal.
- Parking des Casernes : taille d'entretien et contrôle sanitaire sur les quatre platanes.
- Chapelle des Cygne : taille d'entretien du cèdre.
- Giratoire Plaine/Cordey : taille d'entretien sur les deux tilleuls à proximité.
- Plage : taille sécuritaire sur quatorze grands végétaux.
- Route de Cheseaux : taille d'entretien et contrôle sanitaire du platane.
- Lac : augmentation du nombre de garde-manger sur le littoral en faveur des castors.
- Renouée du Japon : suivi d'un foyer sur quatre parcelles privées et une parcelle communale.
- Plantations estivales sur le thème de la jungle.
- Découverte de cinq espèces d'orchidées sauvages sur le territoire communal (Céphalanthère, Pyramidale, Bouc, Bourdon et Abeille).
- Collège Léon-Michaud : création d'une toiture végétalisée sur le nouvel abri, en collaboration avec le Service des bâtiments.
- Création de plusieurs objets en faveur de la biodiversité (cache à hérisson, hôtel à insectes, tas de branches).
- Mise en place de 200 sapins de Noël en pot pour les décorations de fin d'année sur la place Pestalozzi et la Promenade Auguste-Fallet.

**Divers**

- Production de 3'400 plantes fleuries, 2'480 plantes vertes, 8'075 fleurs coupées, 32'300 plantes pour les massifs d'automne ainsi que 27'200 plantes pour les massifs d'été (plus de 600 espèces sont cultivées pour la formation).
- Mise à disposition de treize décorations florales pour des sociétés locales, associations ou services internes. Diminution importante des manifestations liée au COVID 19.
- Mise en place de quatre tables à marée dans les serres pour la récupération des eaux d'arrosage.

STEP

Tableau de bord

		2016	2017	2018	2019	2020	
Volumes	Eaux traitées	m <sup>3</sup>	3'993'679	3'284'978	4'048'837	4'000'904	4'372'284
	Pluie totale	mm	972.7	786.6	893.9	1'130.1	898.6
	Boues éliminées en t/MS	to	645.7	573.5	628.10	709.1	649.8
	MS moyenne	%	30.0	31.2	30.2	32.2	30.3
Consommables	Floculant boues excès	kg	3'975	4'875	4'050	3'675	3'130
	Floculant centrifugeuse	kg	5'875	3'850	4'525	4'475	4'000
	Chlorure ferrique	l	400'626	382'199	347'811	433'240	385'997
Prestations pour tiers	Boues non dig. petites STEP	to	1'231	1'280	1'482	1'428	1'768
	Boues dig. petites STEP	to	1'098	1'258	871	891	1'159
	Séparateurs à graisse	to	1'587	1'592	1'408	1'350	1'368
	Fosses septiques	to	267	436	228	293	376
	Fosses relevage	to	208	269	283	155	383
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m <sup>3</sup>	556'946	648'517	606'748	585'757	563'152
	Gaz méthane valorisé	m <sup>3</sup>	553'276	636'830	606'707	585'584	563'107
	Production électrique	kWh	1'054'409	1'201'081	1'122'751	1'077'952	1'049'038
	Autonomie électricité	%	85.1	91.8	86	75.3	78.4
Electricité	Consommation totale	kWh	1'238'814	1'308'886	1'306'261	1'431'889	1'338'493
	Consommation STAP	kWh	163'279	145'613	153'843	155'681	140'205
	Production CCF	kWh	1'054'409	1'201'081	1'122'751	1'077'952	1'049'038
	Achats	kWh	318'783	294'390	373'605	436'665	402'660
	Retour réseau	kWh	133'913	186'585	190'095	82'728	113'205

### Etudes réalisées

- Micropolluants: le choix entre charbon en poudre ou charbon en granulés reste ouvert. L'ozonation a été écartée pour des raisons de valeurs déjà limites dans les effluents, (trop de bromur, bromat et nitrosamines).
- Les micropolluants (traceurs) qui devront être absorbés par la future installation de traitement des micropolluants ont été identifiés (spécificité des eaux usées).
- Mise en place d'un groupe de travail pour trouver d'autres débouchés pour le sulfate d'ammonium.
- Réhabilitation de certaines armoires électriques pour les stations de pompes suivantes : chaussée de Treycovagnes, Cossau, Ancienne-Douane, Gressy 1.
- Revue juridique du règlement communal sur les égouts pour se conformer au droit supérieur.

### Projets réalisés

- STEP 2020 : Mise en service de la première phase du projet, avec six semaines d'avance sur le planning, soit à partir du 1<sup>er</sup> mai. Une amélioration des résultats d'épuration à partir de juin 2020 est déjà visible sur les graphiques (résultats d'analyse sortie de STEP). La phase d'optimisation continue. La démolition de l'ancienne ligne 2, la dépollution et les pieux sont terminés. Les radiers et murs sont en cours de réalisation.

- Stripping membranaire : installation terminée d'une membrane de concentration afin d'augmenter la teneur en azote de l'engrais liquide. Adaptation des équipements STAP Thièle et Mujon : raccordement du réseau AIERG (environ 13'000 EH) prévu sur la station de pompage du Mujon, partiellement abouti.
- Station de relevage en entrée de STEP : quatre nouvelles pompes en fonction, débit maximal 620 l / sec.
- Station de pompage du nouvel axe principal d'agglomération : terminé.
- Station de relevage (le Saut) route de l'Aérodrome : terminé.
- Station de relevage PST 2 : réhabilitation terminée.
- Station de relevage (chemin des Gravats) : terminé.
- AIERG : participation de la direction de la STEP au projet d'ouvrage sur Grandson.
- Certification : l'audit de re-certification du système de management de la santé et de la sécurité au travail, ISO 45'001:2018 et système de management environnemental (ISO 14'001:2015) a eu lieu les 29 et 30 octobre. L'audit n'a relevé aucune non-conformité majeure ou mineure, seulement quelques recommandations. La certification ISO 9'001:2015 a également été accordée durant cet audit. Un audit de surveillance pour les trois normes aura lieu en juin 2021.

### Analyses 2020

Valeurs		Limite	Moyenne	Nombre	En dehors des limites	
					Écart toléré	Écart réel
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	< = 45.00	40.30	122	10	31
Rendement entrée - sortie	%	> = 85.00	92.10	122	10	8
DB05	mg/l	< = 15.00	5.94	122	10	5
Rendement entrée - sortie	%	> = 90.00	95.00	122	10	8
P tot.	mg/l	< = 0.80	0.41	122	10	3
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	92.70	122	10	0
Nh4-N	mg/l	< = 2.00	9.52	122	10	59
Rendement entrée - sortie	%	> = 0.00	61.20	122	10	0
N02-N	mg/l	< = 0.30	0.12	122	10	12
COD	mg/l	< = 10.00	9.90	122	10	39
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	92.30	122	10	3
MES rendement - sortie	mg/l	<=15.00	19.00	122	10	73
PH sortie	mg/l	De 6.5 à 8.5	7.50	122		

### Etudes de projet et d'amélioration

- Stripping : des réflexions sont en cours pour produire un engrais de « démarrage », en y ajoutant du phosphore. La faisabilité a été soumise à l'EAWAG afin de trouver une solution simple de récupération de phosphore. Le projet avance très lentement, mais une possible récupération du phosphore n'est pas totalement écartée à ce stade, projet retardé en 2020.
- Micropolluants : l'étude technique du traitement des micropolluants s'est terminée en 2020, et le projet d'ouvrage sera terminé au premier semestre

2021, ce qui coïncidera avec la demande de crédit de construction. La mise à l'enquête du projet de traitement des micropolluants est planifiée à l'automne 2021.

- Station de pompage de Gressy : ajout d'un dégrilleur en raison des problèmes importants de lingettes et autres déchets solides depuis le raccordement du hameau d'Epautheyres.
- Canal d'entrée de STEP : ajout d'un dégrilleur afin de tamiser les résidus des curages des stations externes. Les quantités de lingettes augmentent, le matériel actuel n'est plus adapté.

- Y-Parc (avenue des Sciences 9): deux nouvelles stations de pompage.

#### Eaux usées

- Traitement de l'eau : 122 analyses effectuées, selon les différents paramètres prévus. Sur 120 analyses imposées par la DGE pour une STEP de cette capacité, 10 déviations sont autorisées et sont à respecter.
- Entrées STEP, m<sup>3</sup>/traités : 4'372'284 m<sup>3</sup> en 2020 contre 4'000'904 m<sup>3</sup> en 2019, pluviométrie 898,6 mm en 2020, contre 1'130,1 mm en 2019.

- Traitement physico-chimique et déphosphatation: chlorure ferrique FeCl<sub>3</sub> 40% (385'997 L).
- Charge moyenne entrée STEP, DCO en EH 53'835, DBO<sub>5</sub> en EH 24'677. Ptot. en EH 31'997. NH<sub>4</sub> en EH 37'372, ce qui correspond à une diminution d'environ 2,1% de la charge par rapport à 2019.
- Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017, l'épuration des eaux se fait uniquement avec la ligne n°2 qui est en fonction. Bon rendement d'épuration sur la moyenne annuelle. Les dépassements ont lieu à partir de 12'000 m<sup>3</sup>/jour, limite hydraulique théorique de base.

### GARAGE ET ATELIER

#### Nouveaux véhicules

En 2020, le garage a poursuivi le renouvellement planifié du parc véhicules (PR17.09PR et PR20.04PR), les acquisitions suivantes ont été réalisées :

- Volvo FM 420 4x4 hydraulique multi-benne, en remplacement du Volvo FM 9/300, pour le transport de bennes, l'approvisionnement/désapprovisionnement des chantiers et de certaines fractions de déchets, ainsi que le déneigement.
- Scania G 410 caisse Stummer (véhicule de démonstration), en remplacement du Mercedes Econic 2629, destiné à la collecte des ordures ménagères.

#### Avaries

- Balayeuse Ravo n° 22 : remplacement du filtre à particules, 8'140.- francs.
- Pelle rétro à pneu Lieber : remplacement du vérin hydraulique, 12'046.- francs.
- Camion n° 20 : remplacement du boîtier de direction, 3'431.- francs
- Scania P94, camion n°19 : remplacement d'un bloc hydraulique et de l'axe de la bêche, 8'923.- francs.

#### Activités

- Travail en alternance pendant la pandémie.
- Propositions et démarches pour l'achat de deux camions poubelle de type BOM (benne à ordures ménagères). Après validation du Conseil Communal, recherche et achat d'un camion de démonstration. Le second sera acheté en 2021.
- Entretien des véhicules et engins, ainsi que mise en conformité, contrôle et préparation aux expertises.
- En soutien et en appui lors des interventions de déneigement.
- Entretien et dépannage des véhicules pour les différents services de la ville, équipement lors d'acquisition de nouveaux véhicules, représentant environ 580 heures/an.
- Conseil et accompagnement aux autres services de la ville lors d'achat de véhicules et machines, conception et installation d'aménagement intérieur des véhicules, travaux effectués en atelier.
- Entretien du mobilier urbain, tels que grils et places de pique-nique, piquets de zone piétonne et pose de poubelles.
- Suivi et interface pour les bennes à ordures ACTS (rail-route).
- Suivi de la construction d'un nouveau camion multi-benne.
- Réalisation de l'action « Convivialité renouvelable » : marquage de bûches finlandaises et réalisation de supports.
- Certification ISO 9'001, 14'001 et 45'001.

### DOMAINES

Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises ont généré un revenu de 114'786.- francs, auxquels s'ajoutent 15'000.- francs pour la location des parcelles aux Maraîchers et aux Quatre-Vingts, pour les besoins des plantages.

La parcelle n° 842 a à nouveau accueilli un essai pilote de halte pour les limicoles, tout en gardant son statut de surface d'assolement. La réhabilitation des

drainages sur les parcelles no 842 et 867 a été entreprise dans le concept de gestion intégrée de l'eau. La réhabilitation des captages d'une source a été effectuée pour l'alpage du Chalet-Dernier, et enfin, une cartographie des domaines et la conception de baux à ferme non soumis à la LBFA (Loi sur le bail à ferme agricole) pour les zones à bâtir ont été réalisés.

### PLANTAGES

La gestion des plantages en 2020 a été marquée par la crise sanitaire. La Municipalité a fermé l'accès aux plantages le 23 mars pour respecter les directives fédérales et cantonales. Cette décision était conséquente à un week-end, durant lequel, plusieurs locataires n'ont pas respecté les

recommandations sanitaires. Puis, un plan de protection a été mis en œuvre, permettant ainsi dès le 27 mars, un accès limité aux parcelles. L'accès aux parcelles (nombre de personnes et horaires d'accès) s'est rapidement étendu, selon l'évolution de la première vague. L'accès à l'eau a été effectif le

22 avril, soit un mois plus tard que d'habitude, et est revenu à la normale le 11 mai (accès libre à deux personnes par parcelle). L'objectif était de permettre l'accès aux locataires, tout en limitant au maximum le risque de propagation du virus. La bourse aux plantons a été annulée, au même titre que la traditionnelle remise des prix attribués à certains locataires pour l'excellente tenue de leur parcelle. La consommation d'eau s'élève à environ 43'000 m<sup>3</sup>, soit 4'000 m<sup>3</sup> de moins qu'en 2019. Cette diminution s'explique par le mois d'avril durant lequel l'eau n'était pas accessible. Malgré la situation sanitaire

tendue, des bennes ont été mises à disposition au mois de novembre, afin de collecter les déchets verts difficiles à composter sur place. Cette action, menée sur trois week-ends, a permis de récolter plus de 10 tonnes de déchets verts.

Enfin, cinquante-cinq changements de locataires ont été enregistrés, conséquents à des remises de parcelles, des déménagements hors de la Commune d'Yverdon-les-Bains ou des successions. La liste d'attente s'élève à une cinquantaine de personnes, ce qui représente toujours, environ deux ans d'attente.

## VIGNES

Grâce à un printemps doux, la vigne a débouffé début avril, avec sept jours d'avance sur la moyenne. Cette évolution a été freinée au mois de juin, qui fut très frais et humide. Ceci a perturbé la floraison, qui s'est étalée tout au long du mois, contre une dizaine de jour habituellement, et induira donc une faible récolte.

Au cours des mois suivants, une période sèche et une forte pression, l'oïdium c'est fait ressentir, une plus grande vigilance était de mise, mais aucun traitement supplémentaire n'a été nécessaire. Certaines parcelles ont eu besoin de plusieurs arrosages. Les jours chauds du mois de septembre

on fait grimper les sondages et avancer quelque peu le début des vendanges, cela ne durera pas, la majorité de la vendange s'étant déroulée sous la pluie.

### Récolte 2020

Ci-dessous les kilos livrés ainsi que les sondages.

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m <sup>2</sup>
Chasselas	3'264	76.89	0,883
Pinot Noir	2'880	104.00	0,576

## FORÊTS

Forêts 2020		Plaine	Ville	Gressy	Montagne
<b>Plantations</b>		<b>Quantités</b>	<b>Quantités</b>	<b>Quantités</b>	<b>Quantités</b>
Surface totale		132 ares	12 ares	105 ares	0,48 ares
Résineux (épicéas)		- plants	- plants	- plants	- plants
Résineux (douglas et mélèzes)		780 plants	- plants	- plants	- plants
Feuillus divers (tilleuls, érables, chênes etc...)		1'302 plants	300 plants	1'738 plants	3 plants
<b>Entretien de la jeune forêt</b>		<b>Surfaces</b>	<b>Surfaces</b>	<b>Surfaces</b>	<b>Surfaces</b>
Nettoyage des plantations et soins à la jeune forêt		750 ares	201 ares	175 ares	121 ares
<b>Entretien des chemins</b>		<b>Longueur</b>	<b>Longueur</b>	<b>Longueur</b>	<b>Longueur</b>
Eparage des banquettes et fossés		9'450 m'	325 m'	1'800 m'	1'890 m'
Entretien des fossés		- m'	- m'	- m'	2'962 m'
<b>Utilisation des bois</b>		<b>Volumes</b>	<b>Volumes</b>	<b>Volumes</b>	<b>Volumes</b>
Bois de service	Résineux	588 m <sup>3</sup>	- m <sup>3</sup>	113 m <sup>3</sup>	35 m <sup>3</sup>
	Feuillus	50 m <sup>3</sup>	118 m <sup>3</sup>	2 m <sup>3</sup>	- m <sup>3</sup>
Bois de feu	Résineux	43 m <sup>3</sup>	- m <sup>3</sup>	9 m <sup>3</sup>	- m <sup>3</sup>
	Feuillus	78 m <sup>3</sup>	23 m <sup>3</sup>	32 m <sup>3</sup>	57 m <sup>3</sup>
Bois d'industrie	Résineux	61 m <sup>3</sup>	- m <sup>3</sup>	53 m <sup>3</sup>	27 m <sup>3</sup>
	Feuillus	93 m <sup>3</sup>	181 m <sup>3</sup>	- m <sup>3</sup>	- m <sup>3</sup>
<b>TOTAL DES BOIS VALORISÉS</b>		<b>913 m<sup>3</sup></b>	<b>322 m<sup>3</sup></b>	<b>209 m<sup>3</sup></b>	<b>119 m<sup>3</sup></b>
<b>Martelages effectués</b>					
Coupes ordinaires	Résineux	152 sylvés	- sylvés	- sylvés	136 sylvés
	Feuillus	271 sylvés	361 sylvés	27 sylvés	85 sylvés
Coupes forcées	Résineux	655 sylvés	- sylvés	191 sylvés	- sylvés
	Feuillus	22 sylvés	152 sylvés	6 sylvés	- sylvés
<b>Total des martelages</b>		<b>1'100 sylvés</b>	<b>513 sylvés</b>	<b>224 sylvés</b>	<b>221 sylvés</b>

Concernant les forêts de plaine, ville et Gressy, les coupes forcées sont essentiellement des bois attaqués par le bostryche ou renversés en ce qui concerne les résineux, pour les feuillus, ce sont des bois déperissant (sécheresse).

En ce début d'année 2020, peu de neige sur la montagne, et des températures trop douces pour la saison. Le grand gibier reste sur les hauts et profite des quelques refus laissés par le bétail.

Le COVID-19 est sur toutes les lèvres, les mesures fusent, mais là-haut tout est calme, du moins au début. Puis arrive le semi-confinement, c'est la déferlante. Promeneurs avec ou sans chien, vététistes, cavaliers, parapentistes, etc. Les allaitantes, sur leur garde, regardent passer ce train continu de touristes en manque d'activités. Malgré la signalisation de fermeture des chemins forestiers, beaucoup d'automobilistes ne la respectent pas, résultat : il y a des bipèdes motorisés dans tous les coins ! Force est de constater qu'avec le confinement, la nature ne reprend pas ses droits. La faune fuit l'invasion, et cherche un peu de calme. La situation étant particulière, nous choisissons d'informer plutôt que de dénoncer systématiquement les contrevenants. Caché au fond d'une petite dépression, fleurit vers la fin mai, un petit rond de narcisses. Ces fleurs magnifiques, fortement odorantes et toxiques, restent un joyau à protéger. L'endroit est connu et les lourdes machines de chantier y sont proscrites.

Afin d'initier le renouvellement des vieux arbres isolés, trois érables sycomore sont plantés stratégiquement sur le pâturage. Des exclos de rondins sont installés, afin de les protéger du bétail. Ces arbres isolés apportent une ombre bienvenue pour les bovins lors des chaudes journées d'été. Ils favorisent aussi le maintien de l'écosystème sylvopastoral.

Soins aux jeunes peuplement, marquage d'arbres-habitats et éclaircie d'une zone boisée, forment la

ronde des travaux habituels réalisés sur la montagne avant l'hiver.

Avec un marché des bois lui aussi perturbé par la pandémie, la prudence est de mise. Seules 221 sylves sont marquées sur les 400 sylves recommandées. Les abattages visent l'amélioration du milieu avant tout, tant sur le point du pastoralisme, que de la biodiversité. Avec un accroissement forestier annuel de 650 sylves, cette stratégie induit une capitalisation sur pied de matière bois d'environ 430 sylves cette année, pour les forêts du Chalet-Dernier.

Un nouvel habitant !



Les clichés d'un lynx ont été envoyés au KORA (Ecologie des carnivores et gestion de la faune sauvage) afin qu'ils soient identifiés. L'analyse des tâches de son pelage permet de confondre l'animal. Le gros chat n'étant pas connu, ce dernier est baptisé B791 selon la nomenclature officielle. Photographié périodiquement durant l'année, il vient désormais régulièrement marquer son territoire dans la réserve naturelle de la Rançonnaire.

## ENVIRONNEMENT

### Projets et actions réalisés

- ECF Thièle : débutés en 2018 et achevés en décembre 2020, les travaux de sécurisation et de renaturation de la Thièle consistent au rehaussement et à l'étanchéification de 2,2 km de digue à l'aide de palplanches, afin de contenir une crue centennale. Par endroit, le cours d'eau a été élargi de vingt mètres. Des nouvelles infrastructures ont dû être construites, telles que le pont au chemin du Pré-Français et la passerelle de l'Aérodrome. Plus de 350 arbres et 8'000 buissons ont été plantés, afin de permettre à la faune et la flore de reprendre ses droits. Les projets annexes ont également été finis en 2020. Le pilote pour l'escale des limicoles a accueilli les oiseaux en transition d'août à octobre. Le projet est en cours de pérennisation. Les drainages sur les parcelles no 842 et 867 ont été terminés au printemps 2020 et sont en fonctionnement depuis.
- ECF Thièle : réalisation de la STAP du Saut en rive droite. Réalisation de deux places de détentes en rive gauche de la Thièle, ainsi que de la route. Réflexion sur le chemin du Pré-français. Mise en

place de grillages le long des jardins familiaux, situés en rive gauche du canal du déversoir. Finalisation de l'accès sur la passerelle de l'aérodrome.

- STAP du Saut : réalisation et mise en route. L'objectif : gérer les eaux provenant du drain le long de la route de l'aérodrome entre le manège et le Saut, ainsi que l'eau provenant des drainages de la parcelle no 864 ainsi que du chemin de l'Aérodrome. Des travaux d'étanchéité de la berge en rive droite de la Thièle au niveau de la rue des Cerisiers ont eu lieu au printemps.
- Renaturation de l'embouchure du Mujon : les travaux ont débuté le 25 novembre 2019 et pris fin au mois de mai 2020. Dans un premier temps, un défrichage et divers travaux forestiers ont été effectués dans le Bois des Vernes. Dans un deuxième temps, les travaux de terrassement, à proprement dit, ont débuté en janvier 2020. Les travaux à l'intérieur du Bois des Vernes ont été terminés avant la fin du mois de février 2020 afin de respecter la période de nidification. Ces derniers permettront de favoriser l'inondation

naturelle du massif forestier du Bois des Vernes et favoriseront ainsi le développement de différents biotopes à haute valeur biologique. Les travaux en rive droite ont suivi. Ils consistaient à la mise en place d'un chemin piéton avec quatre plateformes d'observation, ainsi que la suppression de dalles en béton.

- Forêts : 1<sup>re</sup> année de fonctionnement du nouveau groupement forestier du vallon du Nozon. Réalisation des martelages du 9<sup>e</sup> arrondissement (montagne de la Ville) et du 8<sup>e</sup> arrondissement (forêts de plaine).
- Ruisseau de Pomy : travaux d'entretien et de finalisation des aspects fonciers.
- Corbeaux Freux: suivi des colonies en zone urbaine et mise à jour de l'inventaire et mesures d'effarouchement. Les combinaisons et variations de mesures d'effarouchement semblent plus efficaces que les mesures uniques.
- Biodiversité : mise en place d'un parcours pour la sensibilisation à la biodiversité nommé Biodiversity et étude des mesures du plan directeur de la nature.
- Forêts : constitution du nouveau groupement forestier du Vallon du Nozon.
- Ecopâturage: deux parcs à moutons.
- Planification et organisation de la « Tournée des allées ».
- Mise en place de la pratique de la fauche tardive et sensibilisation à travers des panneaux informatifs.

- Biodiversité : certification de l'entretien différencié effectué à Y-parc, reconnue par la fondation Nature et Economie.

**Projets, actions et travaux en cours d'exécution**

- Sites contaminés : investigations et surveillance sur les différents sites (les Vuagères et le Saut).
- Embouchure du Mujon : étude et réalisation d'un abri afin d'observer les oiseaux.
- Ruisseau de Pomy : suivi financier et finalisation des procédures foncières du projet.
- Biodiversité : mise en place des mesures d'un plan directeur de la nature en ville, cartographie et actions concrètes sur les différents sites. Analyse climatique à long terme et choix des essences adaptées pour le renouvellement du patrimoine arboricole.
- Canal Occidental : étude de renaturation pour une amélioration éco morphologique du cours d'eau.
- Planification et organisation de l'événement de la « fête de la nature » à Yverdon-les-Bains, annulé en raison de la pandémie.
- Entre Thièle et Mujon : participation au concours de projet pilote en faveur de la biodiversité.

**Qualité de l'air**

Selon les enregistrements de la station fixe du Curtill-Maillet, fournis par le Département du territoire et de l'environnement :

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Température maximale instantanée (moyenne sur 30 minutes)	34.2 °C Le 21.08.	36.6 °C Le 24.07	35.4 °C Le 31.07	34.8 °C Le 03.08	34.6 °C Le 20.07	38.4 °C Le 07.07
Température minimale instantanée (idem)	-3.8 °C Le 27.12	- 6.1° C Le 25.01	- 8.9 °C Le 28.02	- 7.0 °C Le 10.12	- 4.4 °C Le 30.12	- 4.8 °C Le 03.02
Température moyenne annuelle pondérée	12.2 °C	11.7° C	12.9 °C	11.5 °C	11.3 °C	11.8 °C
Dioxyde d'azote NO2 (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	15.0 µg/m <sup>3</sup>	16.6 µg/m <sup>3</sup>	17.6 µg/m <sup>3</sup>	19.6 µg/m <sup>3</sup>	19.2 µg/m <sup>3</sup>	19.8 µg/m <sup>3</sup>
Ozone O3, dépassements horaires de 120 µg/m <sup>3</sup>	193	232	351	126	160	309

**Niveau du lac**

Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le service hydrologique et géologique national, après contrôle :

- Maximum : 429,52 les 14 mai et 18 juin
- Minimum : 429,03 le 13 janvier
- Moyenne annuelle pondérée : 429,30 ([Http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html](http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html))

**RESSOURCES HUMAINES**

**Bureau technique**

Suite au départ du titulaire, un nouveau collaborateur a intégré le bureau technique en février 2020.

Les collaborateurs du BT ont suivi les formations suivantes :

- Journée technique de la construction routière, forum Strasse (visioconférence).
- Les marchés publics de service dans le domaine public.

- Introduction au logiciel QGIS.
- Formation de base sur le logiciel Géonis.
- Les fondamentaux de la gestion de projet, « Projecto ».

**Voirie**

Les collaborateurs de la voirie ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Permis de machiniste (M1) pour cinq collaborateurs.

- Visite de la centrale d'enrobé « Camandona » à Daillans pour sept collaborateurs.
- Par ailleurs, la voirie a ouvert une place d'apprentissage d'agent d'exploitation (AGEX). En août, le premier apprenti de ce corps de métier a intégré l'équipe de la voirie.

#### Jardins

Les collaborateurs des jardins ont suivi les formations et/ou séminaires suivants :

- Cours de rappel pour les travaux sur corde.
- Introduction au logiciel QGIS.
- Formation délégué BPA.
- Formation interne sur les produits phytosanitaires.
- Formation interne ECF Thièle.
- Permis machiniste M2.
- Permis de traiter.

#### STEP

Les collaborateurs de la station d'épuration ont suivi les formations/séminaires suivants :

- Formations spécifiques sur les nouvelles installations STEP 2020.
- Coaching en groupe, entretien individuel et en groupe.

- Formation Ecoservices « Bonne pratique d'utilisation des produits chimiques ».
- Formation d'expert pour le brevet fédéral.
- Séminaire sur les micropolluants.

#### Garage

L'ensemble des chauffeurs a participé aux formations selon l'OACP. Il s'agit de cours obligatoires pour le maintien du droit de transports professionnels. Par ailleurs, tous les collaborateurs du garage ont participé à la première session du team building intitulé « Rethink » en décembre.

#### Administration & direction

Les collaborateurs de l'administration ont suivi les formations et/ou séminaires suivants :

- Les fondamentaux de la gestion de projet, « Projecto ».
- Marchés publics de service dans le domaine public.

#### Cellule environnement

La responsable environnement a suivi la formation suivante :

- Marchés publics de services dans le domaine public.

## Perspectives

2021, année de transition et de continuité :

Transition dans la direction stratégique du service, Monsieur Marc-André Burkhard quitte son poste de municipal apprécié depuis 2002, soit après 19 ans à la tête du service, avec un bilan magnifique. Durant toute cette période, tous les projets ont respecté les délais et le cadre financier fixé. En 19 ans, le service a géré quasi 200 millions d'investissements, toutes catégories confondues, et environ 400 millions de francs, sous forme de budget de fonctionnement.

Ces années ont permis de moderniser les outils de travail, de mettre en place des processus de gestion et de réalisation, d'accélérer le renouvellement des infrastructures souterraines et d'implanter une philosophie de travail axée sur la qualité des prestations et la bienveillance. C'est également sous sa direction que le service a réalisé le premier

tronçon de la route de contournement, après plus de cinquante ans de rebondissement, ainsi que la sécurisation et la renaturation de la Thièle, en collaboration avec le Canton. Quant à la STEP, elle est en pleine mue et cerise sur le gâteau, l'ensemble du service est certifié ISO 9'001, 14'001 et 45'001, une première en Suisse, pour un service qui assure des prestations si variées.

Confiance, respect et cordialité sont les termes qui auront marqué cette période florissante pour le service. Monsieur Burkhard offre à son successeur un service prêt à continuer de s'investir pour la population, dans le respect des valeurs qui se sont mises en place pendant ces nombreuses années. Bonne retraite Marco, et merci de la part de tous les collaborateurs du service.

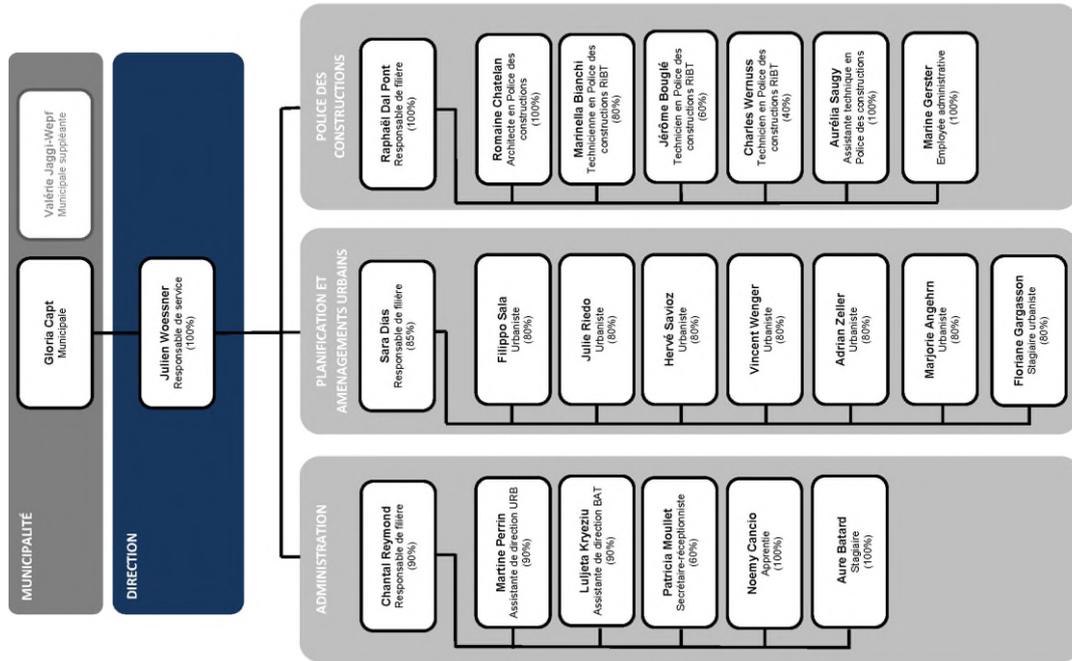
## **SERVICE DE L'URBANISME**

---

**Madame Gloria Capt**  
Municipale

**Monsieur Julien Woessner**  
Chef de service

# SERVICE DE L'URBANISME



## SERVICE DE L'URBANISME

### Missions

Le Service de l'urbanisme a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2018 suite à la séparation du Service de l'urbanisme et des bâtiments en deux entités distinctes. Le

service est composé de trois filières, dont une commune avec le Service des bâtiments : la filière administration.

### FILIÈRE PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Développer et gérer les instruments d'aménagement du territoire (plans directeurs, plans d'affectation, etc.).
- Concevoir et réaliser les aménagements urbains permettant la requalification de l'espace public communal, en partenariat avec les autres services.
- Représenter le Maître de l'ouvrage et défendre ses projets au sein des institutions régionales, cantonales et associations diverses.
- Développer et animer les démarches participatives ou d'information à la population en lien avec les projets d'urbanisme.
- Planifier l'organisation du bâti, des espaces publics et des activités qui ont des incidences sur

le territoire communal de manière harmonieuse et soucieuse de l'avenir.

- Participer à l'élaboration des stratégies territoriales ou d'amélioration du cadre de vie intercommunal et régional.
- Élaborer et veiller à l'application des instruments de planification du territoire (ex. plans directeurs et plans d'affectation – ci-après les plans) nécessaires au développement du territoire communal.
- Mettre à jour les plans conformément aux délais légaux, soit tous les quinze à vingt-cinq ans.
- Participer à la Commission urbanisme et mobilité.
- Participer à la Commission des constructions.

### FILIÈRE POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Répondre aux sollicitations des propriétaires et de leurs mandataires avant et pendant les procédures de demande de permis de construire.
- Traiter les demandes de permis de construire conformément aux lois, règlements et normes concernés, assurer le suivi et le contrôle des chantiers.
- Traiter les demandes de travaux de minime importance, d'abattage d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en appliquant les règlements inhérents.
- Traiter les demandes de fractionnement de parcelles.
- Veiller au respect des prescriptions en matière de constructions et d'aménagements du territoire.
- Répondre aux questions de la population en matière de Police des constructions (guichet et téléphones).
- Attribuer des numéros aux bâtiments.

- Piloter la Commission des constructions et présenter les dossiers en séance de Municipalité.
- Réaliser les prestations de Police des constructions pour 5 communes voisines adhérentes au Réseau intercommunal de Bureaux Techniques (RiBT).
- Vérifier l'application et le respect de la Loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne), contrôler la sécurité sur les chantiers par le biais de mandataires, s'assurer du respect des conditions du permis de construire lors de la délivrance du permis d'habiter/utiliser.
- Organiser et piloter les visites de la Commission de salubrité.
- Participer à la Commission d'estimation fiscale ainsi qu'à la Commission d'éligibilité d'Y-Parc.
- Assurer la mise à jour des registres cantonaux tels que les statistiques de la construction, le registre des bâtiments et la CAMAC.
- Gérer les citernes et garantir que les mesures exigées par les ramoneurs soient effectuées.

### FILIÈRE ADMINISTRATION

La filière administration gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers des Services de l'urbanisme et des bâtiments. En particulier :

- Assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique.
- Assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique.
- Gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis.
- Coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service (événements, rédaction d'articles pour le journal communal, site internet, brochures, etc.).

- Gérer le personnel, notamment l'accueil et le départ des collaborateurs/-trices et les formations.
- Gérer financièrement le service : établir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires.
- Soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.).

- Elaborer le budget de fonctionnement avec les différentes filières, collaborer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement. Mener, à l'interne du service, le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances.
- Former des apprentis et maturants et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

## Impacts de la crise sanitaire

**Pour la Filière planification et aménagements urbains**, la capacité de travail de l'équipe n'a été que peu impactée par les exigences en matière de protection individuelle et le recours au télétravail pendant une longue durée. Toutefois, certains projets ont subi des retards, en raison de l'annulation de séances, du décalage des chantiers, de l'absence des partenaires ou de leur caractère non prioritaire. Les démarches d'information à la population ainsi que plusieurs séances interservices ou avec des partenaires externes qui regroupaient un nombre important de personnes ont dû être adaptées (ex. courrier) ou retardées. Malgré ceci, la filière a pu démarrer un cycle de conférences visant à offrir un espace de débat entre les services communaux, les professionnels de la planification et la population yverdonnoise. La première conférence du cycle, intitulée « La place du piéton en ville » a eu lieu le 17 septembre 2020 et d'autres suivront en 2021, sous forme de webinaire puis éventuellement en présentiel.

**Pour la Filière police des constructions**, l'obligation de télétravail entre mars et juin a mis en évidence les difficultés d'exercer certaines missions depuis les domiciles respectifs. Il a fallu exiger le dépôt de dossiers numériques, inciter les services communaux à les examiner sur les écrans, rédiger des rapports étoffés d'extraits de plans pour la Municipalité et les présenter ensuite en visioconférence.

Confinés à leur domicile, les habitants se sont découverts des envies d'aménager leur jardin, d'agrandir leur maison, d'améliorer leur cadre de vie, provoquant ainsi une augmentation de 30% de demandes de minime importance. Les collaborateurs ont dû faire face à de fréquentes relances de citoyens las d'attendre sur les procédures administratives. Cette forte augmentation de dossiers a porté le délai de traitement à six voire huit semaines au lieu de quatre en période normale.

La transition au « tout numérique » est en marche, mais impliquera de revoir bon nombre des procédures administratives et de garantir à chacun un environnement informatique efficace. La suspension des procédures d'enquêtes publiques pendant un temps, puis les ouvertures limitées des guichets n'ont pas favorisé la consultation des dossiers. Les griefs des opposants portent dorénavant sur des questions d'intégration des projets, de préservation des arbres et de périmètre

ISOS. Les nuisances générées par la circulation et le chantier ne sont plus les principaux griefs.

Au niveau cantonal, la CAMAC a mis en place une solution de fortune en urgence pour maintenir le traitement des dossiers. Malgré cela, tous les services cantonaux n'ont pas forcément joué le jeu. Ainsi, avant d'être sommés de fermer pour des mesures sanitaires, les dossiers d'établissements publics ont été retardés de plusieurs semaines lors de leur circulation dans les services. En novembre, la CAMAC a officialisé les traitements via des dossiers numériques en ne demandant plus qu'un seul exemplaire papier, alors qu'il en fallait encore sept en janvier.

A l'interne, l'impossibilité de se réunir en présentiel a provoqué l'annulation de trois Commissions des constructions. Les visites de la Commission de salubrité ont toutes été maintenues pour permettre l'ouverture et l'accès aux constructions, logements ou surfaces commerciales. Il n'en demeure pas moins que malgré tous nos efforts, la majorité des locaux est malheureusement mise sur le marché et occupée avant la délivrance du permis d'habiter/d'utiliser.

**La Filière administration**, qui est la plaque tournante du service, a dû s'organiser pour garantir la capacité opérationnelle de celui-ci durant la crise sanitaire. Ceci en assurant la parfaite circulation des informations et des dossiers, alors que la plupart des équipes étaient en télétravail. Le semi-confinement de mars a obligé la filière à faire preuve de rapidité et d'agilité. La filière s'est ensuite organisée en tournus – avec chaque jour une personne présente sur place – pour permettre le traitement des affaires courantes telles que le courrier, les factures, la permanence téléphonique ou l'accueil et l'orientation du public durant les heures réduites d'ouverture. Les processus inhérents aux rapports ont également été adaptés, avec une nette diminution des dossiers papier, ce qui a permis de déceler des pistes de travail pour faire un pas vers la digitalisation de certains modes de faire. Au printemps 2020, le guichet a été fermé et l'accueil et l'orientation du public étaient ainsi inexistantes. Cela n'a plus été le cas lors de la seconde vague, car les heures d'ouverture ont uniquement été réduites, avec une ouverture tous les matins de 7h30 à 12h00.

**Pour toutes les filières, l'absence d'échanges directs et de contacts sociaux ont évidemment généré des difficultés pour préserver la motivation des équipes et assurer l'exécution des tâches.**

## Points forts 2020

### PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

Malgré la crise sanitaire, 2020 a été une année importante pour l'avancement de nombreux projets auxquels participe la filière (aujourd'hui environ une soixantaine). En effet, concernant les plans d'affectation, de longues périodes de planification sont en train de s'achever par le bouclage de plusieurs dossiers d'examen préalable, qui pourront être envoyés au Canton en 2021. En matière d'aménagements d'espaces publics, quelques réalisations ponctuent l'année 2020 et le démarrage du projet modèle des « espaces publics à 5 minutes » amorce une planification cohérente de l'ensemble des espaces publics de la Ville.

#### Priorisation des dossiers de planification

Plus en détail, suite au report à après 2030, par décision municipale en fin d'année 2019, des trois plans d'affectation hors zone à bâtir, la filière a travaillé intensément avec le Bureau d'agglomération et les services cantonaux pour une stabilisation de la capacité de développement du territoire et la réorientation du travail vers les autres projets prioritaires, situés en zone à bâtir. Les plans d'affectation Ancien-Stand et Verdan ont notamment bien avancé et le plan de quartier Clendy-Dessous a pu entrer en vigueur le 5 février 2020.

#### Gare-Lac

La filière a aussi fait un important travail pour renforcer le cadre de planification du secteur Gare-Lac. Un chiffrage de l'ensemble des aménagements de surface a été effectué et des principes de financement et d'entretien de l'ensemble du secteur ont été proposés à la Municipalité, qui les a validés. Ce cadre de planification devra être développé en 2021 pour intégrer les besoins et contraintes des autres services communaux concernés.

#### Gressy-Sermuz

En parallèle, une démarche importante d'information et de coordination a été lancée auprès des habitants des localités de Gressy et de Sermuz afin de redimensionner la zone à bâtir de ces territoires, aujourd'hui non conforme au plan directeur cantonal. La Ville dispose notamment d'un délai jusqu'au 20 juin 2022 pour y faire approuver un nouveau plan d'affectation par les autorités cantonales.

#### Place d'Armes

En fin d'année, le projet de la Place d'Armes a franchi une étape importante avec l'envoi simultané à l'examen préalable de son plan d'affectation et du projet de réaménagement de l'esplanade des Remparts. Le projet de parking souterrain a pu être développé, ainsi que le projet de parc paysager en surface.

#### Y-Parc

On peut également signaler que la filière s'est bien impliquée dans la planification du secteur Y-Parc, en étroite collaboration avec la filière mobilité. L'actuel plan partiel d'affectation d'Y-parc a été complété par une réflexion sur la qualité et la cohérence des espaces publics, en lien avec le projet d'une future halte CFF et le développement d'une place publique. Le Service de l'urbanisme est en général plus présent dans la planification du parc et accompagne son évolution.

#### Port et Rives

Le projet du nouveau port a pu être développé en intégrant les remarques des Services cantonaux et des organisations environnementales consultées. Son modèle de financement a pu être précisé grâce à la bonne collaboration entre la filière et le délégué à l'économie.

#### Espaces publics dans les quartiers existants

En matière d'espaces publics et aménagements urbains, la filière compte encore deux événements majeurs : la réalisation de la requalification de la cour du Collège de Fontenay, inscrite dans le projet global des « cours d'école de qualité », et le lancement des études liées au projet-modèle soutenu par la Confédération « Un espace public à cinq minutes de chaque Yverdonnois-e ».

#### Plan directeur communal et plan général d'affectation

Enfin, les dossiers de révision du plan directeur communal et du plan d'affectation communal ont pu être avancés de manière à être déposés à l'examen préalable en 2021.

### FILIÈRE POLICE DES CONSTRUCTIONS

2020 a été une année charnière pour la filière avec le renouvellement de la moitié des effectifs de la Police des constructions. L'arrivée de nouvelles ressources a notamment permis de revoir les processus de travail et de mieux répartir les compétences des un·es et des autres. En effet, une assistante technique a été engagée dès juillet à 100%, pour assurer la coordination administrative des dossiers et une

architecte à 100% est venue compléter l'équipe en novembre. Cette dernière a déchargé le responsable de filière en pilotant le suivi des dossiers d'enquête et en préparant activement les séances de Commission des constructions.

Pour accompagner ce processus de réorganisation interne, la filière a sollicité des échanges avec des collègues de police des constructions d'autres

communes, notamment celle de Lausanne, afin de récolter des bonnes pratiques.

D'autre part, elle a entrepris la mise à jour des procédures de police des constructions afin de préciser la définition des missions de chacun-e.

En parallèle à sa réorganisation, la filière a pour objectif à moyen terme de sensibiliser les architectes déposant des dossiers à Yverdon-les-Bains à une meilleure prise en compte de l'intégration de leurs projets dans le contexte existant. Ainsi, la Police des constructions, en étroite collaboration avec la filière Planification et aménagements urbains, a mis en place une présentation des enjeux de l'intégration et de la prise en compte des contraintes de l'ISOS et de l'ICOMOS. Pour rappel, ces deux inventaires ont pour objectif de proposer un état des lieux en matière de jardins et de plantations (ICOMOS) et de structure urbaine et d'architecture (ISOS). Une première rencontre s'est tenue dans un bureau d'architecture à la fin de l'année dans ce sens. Les

deux filières souhaitent davantage accompagner les projeteurs en amont du dépôt de leurs dossiers. Cette mission se poursuivra en 2021, notamment par la tenue d'une conférence sur ce sujet.

On peut également souligner que la filière peut dorénavant compter sur la grande expérience de M. Charles Wernuss pour piloter la Commission de salubrité et prendre des décisions circonstanciées selon la nature des travaux. La filière tente ainsi de résoudre les affaires avant d'en informer la Municipalité. Ceci permettant de libérer du temps à tous et de gagner en efficacité.

Pour terminer, nous pouvons préciser que M. Jérôme Bouglé a participé au projet Civic Challenge avec des collaborateurs d'autres services de la commune. Cet exercice a montré les excellentes synergies possibles entre les services et les nombreuses compétences présentes au sein de l'administration communale.

## FILIERE ADMINISTRATION

Au sein de la filière administration, l'enjeu 2020 a majoritairement consisté à garantir la bonne marche du service, même à distance. De nombreux processus du quotidien ont dû être revus, tels que la digitalisation des factures et des courriers. Ces changements s'inscrivent dans le souhait de la filière de prendre le pli de la transformation digitale.

Le système d'archivage de la filière a été complètement revu en 2020, afin de gagner en clarté et en efficacité. L'introduction notamment d'un

journal d'archives permettra prochainement d'avoir une vue en temps réel des archives à disposition.

La filière a pu apporter son soutien à l'équipe planification et aménagements urbains dans le cadre de l'organisation de conférences, qui se poursuivront en 2021. La journée d'accueil des nouveaux habitants – projet majeur en terme de communication pour le service – n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la pandémie.

## Détails des activités

### RÉALISATIONS, PROJETS FILIERE PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

#### OPÉRATIONS FONCIÈRES ET CONVENTIONS

##### Conventions :

- « Un espace public à moins de 5 minutes de chaque Yverdonnois-e » : convention signée le 5 juin 2020 entre la Ville et la Confédération suisse concernant la participation aux projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024. La Confédération participera aux études du projet à hauteur de CHF 150'000.- répartis entre les années 2020 à 2024.
- PQ « Clendy-Dessous » : convention relative à la disponibilité des terrains dans le cadre de l'entrée en vigueur du plan d'affectation, signée entre la Ville et les propriétaires le 10 juillet 2020.
- PA « Verdun » : convention de planification signée le 23 décembre 2020 entre la Ville et les propriétaires privés du site. En cas d'approbation du PA et en cours de validation de l'acte de promesse de vente des parcelles communales par le Conseil communal, tous les frais d'étude seront ultérieurement remboursés par les propriétaires.
- PA « Verdun » : signature d'acte de promesse de vente signé entre la Municipalité et la société Flexos SA le 23 décembre 2020 concernant la vente conditionnée des parcelles communales n° 502 et 5472, exécutoire au moment de l'approbation du PA et en cas de validation par le Conseil communal.

## PLANIFICATION INTERCOMMUNALE

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2020, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur régional	ADNV	Document terminé, adopté par la Commune d'Yverdon-les-Bains et en cours de validation auprès des autres autorités politiques communales de la région nord-vaudois. <i>Mandat ADNV + Canton</i>
Plan directeur sectoriel des zones d'activités / Stratégie de gestion	ADNV	La première phase d'élaboration de la stratégie régionale (diagnostic) est terminée. Le développement de la stratégie se poursuivra en 2021. <i>Mandat ADNV + AggloY</i>
Stratégie de priorisation des mesures d'urbanisation	Agglomération	Les communes, le Canton et le bureau d'Agglomération ont validé une stratégie de priorisation des projets en juin 2020, conformément au potentiel d'accueil maximal autorisé (en nombre d'habitants) par la mesure A11 du Plan directeur cantonal (10'890 nouveaux habitants entre 2015 et 2030). La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a notamment décidé à la fin 2019 de reporter les Plans d'affectation Coteau-Est, Aux Parties et Les Roseyres à cet effet. Cette stratégie devrait être valable jusqu'à une nouvelle révision du plan directeur cantonal.
Stratégie de densification des parcelles hors plans d'affectation (mobilisation des réserves)	Agglomération	Une stratégie de sensibilisation et d'incitation à la densification douce a été développée par le bureau d'agglomération avec les communes d'Yverdon-les-Bains et Grandson. Une page dédiée a notamment été créée sur le site internet de l'agglomération. <i>AggloY</i>

## PLANIFICATION DU TERRITOIRE COMMUNAL

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2020, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCoM) Plan d'affectation communal (PACoM)	Toutes	Le dossier de révision du PDCoM est finalisé et en cours de relecture par la Municipalité. La révision du PACoM est bien avancée. Certaines études doivent être révisées suite à la publication de nouvelles directives cantonales. Les dossiers seront envoyés simultanément à l'examen préliminaire des services cantonaux en 2021. Les surfaces susceptibles d'avoir une qualité de surface d'assolement devront encore être annoncées aux services cantonaux. La stratégie communale sur les zones d'activités se heurte à l'élaboration du Plan directeur régional de même nom, encore en phase initiale. <i>PR14.09PR</i>
Plan directeur localisé (PDL) « Gare –Lac »	Logements, activités, commerces, équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	Entrée dans la phase opérationnelle. Un mandat d'accompagnement a été initié pour renforcer le cadre de planification générale du quartier et l'enchaînement des étapes des plans d'affectation, de la réalisation, du financement, des charges foncières, etc. Le travail de budgétisation des équipements, achevé pour ce qui est des aménagements extérieurs, devra encore être complété en 2021 avec les frais des réseaux (eau, électricité, etc.) – voir rubrique « Règlements divers » ci-après. Une plaquette destinée aux investisseurs/partenaires privés est en cours d'élaboration pour montrer les avantages et les conditions pour construire à Gare-Lac. <i>PR14.02PR</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) « Ancien-Stand » (périmètre Gare-Lac)	Logements (70%) et activités	L'élaboration du PA a été poursuivie et a bien avancé. Le dossier sera déposé à l'examen préalable au premier semestre 2021. La filière a obtenu plus de précisions sur le site pollué de l'ancienne usine à gaz qui sera à assainir. En décembre 2020, une demande de subvention a été faite au Canton pour couvrir la partie des frais dûs à d'anciens exploitants privés qui n'existent plus aujourd'hui. Etant le premier PA en cours du secteur Gare-Lac, il sera nécessaire de mettre à jour certaines études liées à la mobilité (étude « Centre-Lac »). <i>PR16.11PR + Financement privé (La Poste)</i>
Plans d'affectation (PA) « Pêcheurs I et II » (périmètre Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Le PA sera développé en deux parties : une détenue par Intershop (PA Pêcheurs I) et l'autre regroupant les autres propriétaires (PA Pêcheurs II). La partie I pourrait démarrer rapidement, l'autre sera gelée jusqu'à ce que le plafonnement des habitants à l'échelle de l'Agglomération permette sa planification. L'étude de faisabilité d'aménagement du territoire et d'améliorations foncières (AT/AF), initiée en 2017 et financée par Intershop, a été finalisée et validée par la Municipalité en octobre 2020. Les résultats seront présentés aux autres propriétaires. Sur cette base, l'élaboration d'une convention de planification est envisagée en vue du lancement du PA I. <i>PR16.11PR + Financement privé</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) « Front-Gare » (périmètre Gare-Lac)	Logements, activités, commerces, Musée de la Mode, bibliothèque et espaces publics	Travail en cours pour signature d'une convention de planification avec les propriétaires (La Poste et CFF Immobilier), devant permettre le lancement d'un MEP sur l'ensemble du secteur Front-Gare en 2021. Au cours de l'année 2020, la Poste et les CFF n'ont pas réussi à valider les différentes versions de la convention proposée. Leurs exigences et leurs calculs de rentabilité ont changé, ce qui n'a pas facilité l'aboutissement des discussions. La Commune envisage de se recentrer sur le développement de ses parcelles. Les négociations ont été menées conjointement avec la filière développement immobilier et grands projets du Service des bâtiments. Les travaux d'élaboration d'un ou plusieurs PA seront à démarrer ensuite, jusqu'au printemps 2023 (prévision). <i>PR19.30PR et mandat propriétaires privés (La Poste et CFF)</i>
Plan d'affectation (PA) « Place d'Armes »	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain	En fin d'année 2020, les dossiers du Plan d'affectation (procédure LATC) et de l'esplanade des Remparts (procédure LRou) ont été transmis aux services cantonaux pour examen préalable. Les préavis sont attendus au printemps 2021. Il est ensuite prévu de soumettre à l'enquête publique les quatre dossiers liés au projet de manière simultanée (les deux dossiers précités ainsi que les permis de construire du parking souterrain et de l'aménagement de surface.) En fonction du compte-rendu des examens préalables attendus au printemps 2021, le démarrage des travaux sur le secteur des Remparts et la réfection des réseaux souterrains, première étape du chantier qui s'étendra sur plus de quatre ans, pourra commencer. <i>PR18.26PR</i> <i>Voir aussi : Réaménagement de la Place d'Armes dans la rubrique « Aménagements urbains et chantiers » ci-après.</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) « Verdan »	Activités et commerces (85 %), logements et une place publique	Un accord a été trouvé avec la DGMR pour les accès au site, suite à un préavis défavorable sur les solutions proposées en 2019. L'adaptation du dossier est en cours afin de pouvoir le déposer pour l'examen préalable complémentaire des services cantonaux au premier trimestre de 2021. En parallèle, une convention de planification et un projet d'acte de promesse de vente des biens-fonds communaux n°502 et 5472 ont été négociés avec les propriétaires privés pour garantir leur engagement dans le projet. Ce dernier sera présenté au Conseil communal en 2021. L'objectif est une entrée en force du PA mi-2022. <i>PR15.10PR</i>
Plan d'affectation (PA) « Saint-Georges »	Mise en conformité de la situation existante	Des modifications mineures sont nécessaires pour que le dossier puisse être soumis à l'enquête publique. L'objectif est une entrée en force d'ici 2022. <i>Financement privé</i>
Plan de Quartier (PQ) « Clendy-Dessous »	Logements, activités et une zone de rencontre à 20 km/h	Le PQ a été approuvé par le Canton le 5 février 2020. Le syndicat AF Clendy-Dessous ayant rempli ses objectifs, ce dernier sera dissout. La filière accompagne toutefois le Maître de l'ouvrage dans le cadre du dépôt des permis de construire, soumis prochainement à l'enquête publique, et pilotera les travaux de requalification de la rue Clendy-Dessous prévus dans le cadre du PQ (réaménagement de la surface et restructuration des réseaux souterrains). A cette fin, une demande de crédit d'étude au Conseil communal est en cours. <i>PR19.12PR</i>
Plan de Quartier (PQ) « Au Pré-du-Canal Ouest » (révision)	Logements, activités et un parc destiné au public	Un dossier d'examen préliminaire a été déposé au Canton visant une modification partielle du PQ en vigueur. Elle a pour but de transformer la zone d'activités prévue initialement en zone de verdure ouverte au public et d'y intégrer un bâtiment d'habitation supplémentaire. Conformément à la négociation avec le propriétaire, les surfaces d'activités perdues devraient être compensées par de nouvelles surfaces de logement (déjà prises en compte dans le cadre de la stratégie d'accueil de l'agglomération – voir rubrique « Planification intercommunale » ci-avant). <i>Préavis 02/2000 + financement privé</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) « Les Isles »	Services des Travaux et de l'Environnement (STE) et des Energies (SEY), transporteurs Travys et CarPostal	En raison du report du PA « Aux Parties » à après 2030, une nouvelle solution a dû être trouvée pour la relocalisation des installations des services communaux STE, SEY et de CarPostal, aujourd'hui localisées sur le site de l'Ancien-Stand. La société Travys, en déficit de surfaces, reste associée à la démarche. Un terrain face au centre sportif des Isles, déjà affecté en zone à bâtir, non classé en surfaces d'assolement et sous propriété communale, fait l'objet d'une étude de faisabilité depuis l'automne 2020. Un plan d'affectation devra être élaboré par la suite pour mettre en conformité l'affectation du site, aujourd'hui destiné à un terrain sportif de plein air. <i>Financement communal et privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Coteau Est »	Logements, activités, commerces, équipements publics (notamment parcs et bâtiments d'intérêt public)	Suite à la décision de la Municipalité de reporter ce PA à après 2030, une procédure de médiation a été amorcée avec le Syndicat AF afin de trouver un accord quant au calendrier des études à mener. La procédure est en cours. <i>Mandat Syndicat Coteau Est</i>
Plan d'affectation (PA) « Aux Parties »	Logements, activités, crèche, commerces et une place publique	Ce PA a été reporté à après 2030, du fait qu'il mobilise des parcelles en SDA. <i>PR10.26PR + financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Les Roseyres »	Logements, activités, parc et place de rencontre ouverts au public	Ce PA a été reporté à après 2030, du fait qu'il mobilise des parcelles en SDA. <i>Financement privé</i>
Zone réservée (ZR) « Localités de Gressy et Sermuz »	Zones pouvant accueillir de l'habitat	Selon la mesure A11 du Plan directeur cantonal, les zones constructibles des villages de Gressy et Sermuz sont considérées comme surdimensionnées. Un redimensionnement de la capacité d'accueil doit donc être effectué en amont de la réfection du Plan d'affectation communal. Afin de ne pas préteriter la modification nécessaire au plan d'affectation des deux localités exigée par la loi, la Municipalité a décidé de suspendre temporairement la constructibilité de toutes les zones pouvant accueillir de l'habitat via la mise en place d'une « zone réservée ». L'enquête publique du dossier est prévue en début de l'année 2021. Le plan d'affectation sera élaboré courant 2021. <i>Financement communal</i>

## AMÉNAGEMENTS URBAINS ET CHANTIERS

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2020, les projets d'aménagement actuellement en cours :

Désignation	Projet	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes (et réalisation du parking souterrain)	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain	<p>Les projets ont sensiblement évolué grâce à la bonne collaboration entre projets, services et mandataires, en ne perdant pas de vue la qualité du projet. Le projet de parc paysager a pu être complété, en précisant les sous-espaces du projet, les usages, les essences arboricoles et végétales ou encore les aménagements et mobiliers urbains. Le projet de parking souterrain a aussi été développé en détail (positionnement précis sous la place, fonctionnement, accès automobiles et piétonniers). La mise à l'enquête simultanée de tous les projets liés est prévue en 2021. Les travaux du parking souterrain sont prévus en 2022-2024 et les travaux de réaménagement de la surface en 2023-2025. Le projet de réfection des réseaux souterrains à la rue des Remparts est intégré à la réflexion. La première phase de travaux a été reportée du fait de la crise sanitaire et la volonté de minimiser les nuisances pour les habitants et commerçants. Une présentation publique du projet a eu lieu en février 2020, afin d'informer la population sur l'avancement du projet et ses principaux enjeux en matière de mobilité, d'aménagement et des usages prévus sur la place.</p> <p><i>PR18.26PR</i></p> <p><i>Voir aussi : PA « Place d'Armes » dans la rubrique « Planification du territoire communal » ci-avant.</i></p>
Parc et place publique « St-Roch – Haldimand – Industrie »	Aménagements prévus par le PQ	<p>Les travaux sont terminés et réceptionnés. La convention de gestion a été mise à jour courant 2020 et a été validée par les propriétaires concernés. Elle doit encore être inscrite au Registre Foncier.</p> <p><i>Financement privé</i></p>

Quartier de la Scierie (ex tour Landi)	Espaces extérieurs	<p>Les travaux pour la création d'un cheminement de mobilité douce le long de la ligne CFF sont achevés, mais doivent encore être réceptionnés (retard lié à la crise sanitaire). Le chemin est toutefois déjà utilisable. Il sera cédé prochainement à la Commune, puis transféré au domaine public (DP). Le réaménagement du secteur situé à l'extrémité « est » de l'av. Haldimand est aussi quasiment finalisé. Un passage sous voie entre le quartier de la Scierie et la rue de Clendy est prévu à terme.</p> <p><i>Financement communal et privé</i></p>
Passage sous voie « Scierie – Haldimand »	Chemin de mobilité douce	<p>Les études pour la réalisation d'un passage sous voie devront démarrer courant 2021. Un crédit d'étude sera demandé au Conseil communal à cet effet.</p> <p><i>Financement communal et privé</i></p>
Mobilité douce Voie de raccordement Clendy	Assainissement de l'ancienne voie de raccordement de Clendy et aménagement d'un chemin de mobilité douce.	<p>Le traitement des oppositions suite à l'enquête publique est en cours. En parallèle, un dossier de demande de subvention a été adressé à la Confédération par le Bureau d'agglomération. Les travaux ne pourront pas commencer avant la validation de celle-ci.</p> <p><i>Financement communal</i></p>
Création d'un nouveau port et réaménagement des rives du lac, de la Thièle au Canal Oriental	<p>Aménagement du port, de la rive, de l'embouchure du canal oriental, d'une passerelle mobile et intégration de l'USY.</p> <p>Mobilité douce, navigation, renaturation, sports, animations et rapport à l'eau sont les mots-clés du projet.</p>	<p>Le projet a évolué vers un programme plus complet suite à la consultation des milieux intéressés, à l'approfondissement du montage financier nécessaire (investissements et bilan d'exploitation, par comparaison avec le port de Cheyres-Châbles). L'objectif actuel est d'y créer de nouveaux usages pour la population, orientés sur le paysage et la nature, en complément aux projets plus « urbains » du centre-ville (ex. amener le public « sur l'eau » à l'aide de passerelles ou autres éléments avancés sur la rive). Sous l'angle de la « nature », la renaturation des rives et la création de plusieurs îles permettront de mieux accueillir les oiseaux migrateurs (préavis globalement favorable de l'OFEV). Des discussions doivent avoir lieu avec le potentiel partenaire privé. Les grandes lignes pourront ensuite être présentées au Conseil communal pour validation d'un crédit d'étude.</p>

Projet « Cours d'école de qualité – espaces publics vivants »	Réaménagement d'une première cour d'école au Collège de Fontenay	Réalisation de l'aménagement de la cour de Fontenay : en raison du COVID, les gros travaux ont été repoussés du printemps aux vacances d'été 2020. L'inauguration est prévue en 2021. Parallèlement, une stratégie pour réaménager les 16 autres cours d'école yverdonnoises a été élaborée. Elles seront développées dans un deuxième temps, sur la base de l'expérience menée avec la cour du Collège de Fontenay. Un crédit d'étude sera sollicité au Conseil communal courant 2021. Le travail doit aboutir à l'établissement d'un guide « stratégie d'aménagement et d'entretien pour des cours d'école de qualité à Yverdon-les-Bains ». <i>Financement communal</i>
Projet-modèle « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e »	Création d'un réseau d'espaces publics de proximité dense et de qualité	Ce projet-modèle, qui durera jusqu'en 2024, est soutenu par la Confédération. Une convention spécifiant les démarches, les objectifs et le financement envisagés a été signée en début d'année avec la Confédération. Une visite des services en ville de Bienne a permis de cadrer les propos du projet avec des exemples concrets pertinents. En raison du COVID, le démarrage des études a été repoussé à fin 2020. La phase de diagnostic est toutefois bien entamée. L'objectif est de définir une stratégie d'amélioration du réseau des espaces publics de proximité et de choisir les 3 à 5 sites pilotes en 2021 (finalisation phase 1). À terme, un Plan directeur des espaces publics sera élaboré à l'échelle communale. <i>Financement communal et fédéral</i>

## COMMUNICATION SUR LES PROJETS DE LA FILIÈRE

La communication sur les projets d'urbanisme représente un des enjeux majeurs pour l'avenir. Il s'agit notamment d'intégrer davantage la population au développement des nouveaux projets d'urbanisation, qui se localisent désormais essentiellement à l'intérieur du tissu urbain existant, ainsi qu'aux projets de réaménagement de tout type d'espace public. C'est pourquoi une nouvelle stratégie de communication est en cours de réflexion au sein de la filière (et du Service de l'urbanisme en général).

Elle passera, d'une part, par une redéfinition des démarches participatives ou d'information faites auprès de la population dans le cadre de chaque projet (des démarches de communication seront notamment développées en 2021 dans le cadre du développement du secteur Gare-Lac, des projets de révision du Plan directeur communal et du Plan

d'affectation communal, du Plan d'affectation des localités de Gressy et Sermuz ou encore du projet-modèle en lien avec les espaces publics communaux).

D'autre part, il s'agit de communiquer sur le travail du Service et de la filière en général et de mettre à disposition du public toute l'information pertinente en lien avec l'avancement des projets. À cette fin, la filière élabore une maquette 3D de toute la Ville, pouvant servir de support à des animations 3D ou à des images illustratives et a mis sur pied un cycle de conférences en lien avec la révision du Plan directeur communal. La première de ces conférences s'est tenue en 2020, pendant l'intervalle des mesures les plus restrictives liées à la crise sanitaire. Les prochaines suivront en 2021 par webinaire, puis en présentiel. Enfin, la maquette du PDL Gare-Lac a été renouvée et repeinte de manière à mettre en évidence

toutes les zones du périmètre Gare-Lac qui seront modifiées dans les prochaines décennies. Cette maquette est exposée à l'entrée du Service.

## FILIERE POLICE DES CONSTRUCTIONS

### ISOS

Afin d'approfondir leurs connaissances sur l'application des principes de l'ISOS (Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale), le responsable de la filière de la Police des constructions et la responsable de la filière Planification urbaine ont pris part à une journée de formation sur ce sujet.

### Demandes d'examen préliminaire

Les demandes de compléments de dossier exigés après un passage à la Commission des constructions et à la Municipalité ont incité la filière à exiger des porteurs de projets le dépôt d'une demande préalable avant tout dépôt de dossier d'enquête. En 2020, ce sont 110 demandes – contre 30 en moyenne les précédentes années – qui sont parvenues à la filière, sous forme de mail principalement.

### Présentation des dossiers en Commission des constructions et en Municipalité

La tenue de séance avec la Commission des constructions et la Municipalité ont incité la filière à revoir la forme et le contenu des rapports présentés. Ainsi, les rapports proposent une contextualisation des projets par la présence du plan de situation. Des extraits des plans, coupes et façades sont également présentés, permettant aux municipaux de prendre connaissance d'une synthèse des enjeux de chaque dossier avant la tenue de la séance. Excepté entre mars et juin, les séances se sont tenues en présentiel et les projets étaient affichés pour la Commission et transmis sous forme de rapports à la Municipalité.

### Dispenses d'enquête

Les demandes de travaux de minime importance ont fortement augmenté en 2020. L'entrée en fonction en juillet de Mme Aurélia Saugy au poste d'assistante et de Mme Marine Gester comme employée administrative en CDD a permis d'absorber cette augmentation en répartissant les tâches de manière plus équilibrée.

## FILIERE ADMINISTRATION

La filière organisation est divisée en trois pôles distincts. Le premier consiste à garantir l'accueil et l'orientation du public pour toutes les demandes. Ces dernières, qui s'effectuent tant par téléphone qu'en présentiel pour les personnes qui se déplacent, concernent majoritairement la Police des constructions, avec des demandes au sujet de permis de construire ou la consultation d'enquêtes publiques. D'autres missions de soutien aux équipes

### Suivi de chantiers

Le suivi des chantiers a été assuré par notre mandataire externe, qui a procédé à 200 visites – contre 160 en 2019. De ces 200 visites, 30 ont rendu compte de non-conformité en matière de sécurité. Dans le même temps, M. Jérôme Bouglé s'est attelé à visiter les chantiers ayant un lien avec la Loi sur l'énergie (LVLEne). Il a procédé à 25 visites en 2020 – contre 19 en 2019. Ces visites ont identifié la non-conformité des travaux au bilan fourni avec le permis de construire de 8 dossiers – contre 5 en 2019.

### Commission de salubrité

En 2020, toutes les visites de la Commission de salubrité ont été maintenues. La participation dès juin de M. Charles Wernuss (qui accomplit les mêmes prestations depuis plus de 10 ans dans une autre commune) a permis de classer 67 dossiers – contre 45 en 2019. Ces dossiers ont ainsi terminé la procédure LATC (enquête, permis de construire, exécution, permis d'habiter).

### Registres cantonaux

Le suivi de la mise à jour des registres cantonaux (STC, RCB et CAMAC) a été réorganisé. Cette tâche a un réel impact sur l'enregistrement de nouveaux citoyens au Contrôle des habitants. Elle permet notamment d'extraire le nombre de logements, habitants ou places de parc créées chaque année.

### Commission d'estimation fiscale et commission d'éligibilité Y-Parc

M. Raphaël Dal Pont a participé à la Commission d'estimation fiscale qui s'est réunie deux fois dans l'année. Il a également participé à plusieurs séances de la Commission d'éligibilité d'Y-Parc, dans le but de proposer au service de l'urbanisme des décisions quant à l'acceptation d'entreprises dont les activités sont conformes au règlement du Parc Scientifique et Technique (PST).

### Traitement des dossiers d'enquête

L'engagement en novembre de Mme Romaine Chatelan au poste d'architecte offre un nouveau regard sur la qualité des demandes de permis de construire et l'objectif de leur intégration dans le site. Ses connaissances permettent aux techniciens-nes de partager leurs analyses et de bénéficier d'un regard croisé.

du Service de l'urbanisme sont de la responsabilité de ce pôle administratif, qui fait le lien tant avec les Services des ressources humaines que l'Office informatique.

Le second pôle administratif traite en majorité des rapports et des relations avec la Municipalité. La coordination et le suivi – parfois la rédaction – de ces rapports et de toute correspondance sont de notre responsabilité. En 2020, 85 rapports, 9 notes et 2

préavis ont ainsi été traités. En sus, la crise sanitaire a imposé l'introduction des rapports à la Municipalité pour la Police des Constructions. 100 rapports ont ainsi été traités.

Le dernier pôle administratif est en charge des aspects financiers du Service de l'urbanisme. Pour la comptabilité fournisseurs, il gère l'établissement et le suivi des bons de commande, ainsi que

l'imputation et la saisie des factures. La comptabilité débiteurs est en majorité en lien avec la Police des Constructions, avec l'établissement des factures d'émoluments pour les privés ou le RiBT. Enfin, la filière gère l'établissement et le suivi du budget de fonctionnement, son bouclage annuel et le suivi du budget d'investissement.

## Ressources humaines

En février 2020, M. Julien Woessner – jusqu'ici responsable de la filière planification et aménagements urbains – a été nommé Chef de Service. C'est Mme Sara Dias qui a repris la responsabilité de la filière planification et aménagements urbains. Cette dernière s'est

agrandie avec deux engagements en 2020, de même que la Police des Constructions qui a été renforcée grâce à la création d'un poste d'architecte et de deux postes administratifs, dont un temporaire. Les changements dans le personnel du service en 2020 sont les suivants :

### FILIERE PLANIFICATION ET AMENAGEMENTS URBAINS

La filière s'est réorganisée et complétée durant l'année 2020 :

- Février : Engagement de M. Adrian Zeller, en tant qu'urbaniste chef de projet à 80%.
- Août : Mme Sara Dias, engagée en tant qu'architecte-urbaniste et cheffe de projet depuis juillet 2018, a repris le poste de responsable de filière, inoccupé depuis février 2020 ; M. Vincent

Wenger, arrivé fin 2019 en qualité d'urbaniste auxiliaire avec un CDD d'un an, a repris le poste de Mme Sara Dias et intègre l'équipe en tant qu'urbaniste chef de projet, à 80% ;

- Mme Floriane Gargasson a été engagée en tant que stagiaire urbaniste, d'août 2020 à juillet 2021.

### FILIERE POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'année 2020 a vu l'éclosion d'une nouvelle équipe à la Police des constructions. Aux 3 collaborateurs-trices déjà présent-e-s avant 2020 sont venu-e-s s'ajouter 4 collaborateurs-trices :

- Janvier : départ de M. Marco Cerqueira, technicien
- Entre février et mai : la filière a fonctionné avec seulement la moitié de ses effectifs, soit 2.4 EPT. Mme Marinella Bianchi, M. Jérôme Bouglé et M. Raphaël Dal Pont ont assumé à eux trois, l'entier des tâches de la filière.

- Mai : engagement de M. Charles Wernuss en tant que technicien à 40% (en complément d'un poste à 60% à la Commune d'Echallens).
- Juillet : engagement de Mme Aurélie Saugy en tant qu'assistante technique à 100%
- Août : engagement de Mme Marine Gerster en tant que secrétaire administrative en CDD à 100% jusqu'en décembre 2020. Ce poste a été prolongé jusqu'en août 2021.
- Novembre : engagement de Mme Romaine Chatelan en tant qu'architecte à 100%.

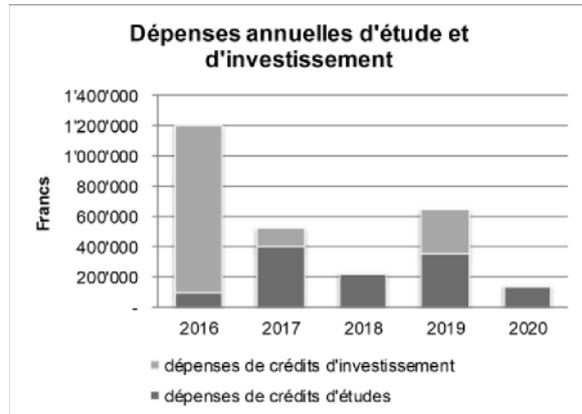
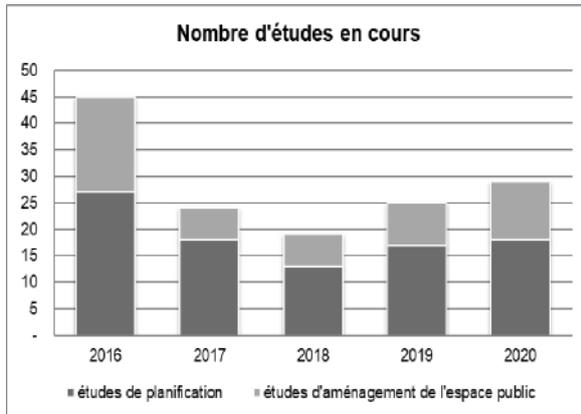
### FILIERE ADMINISTRATION

- Août : signature d'une convention de télétravail régulier et d'une augmentation du taux de travail de 10% pour Mme Martine Perrin, assistante de Direction.
- Août : engagement d'une stagiaire, Mme Aure Batard et d'une apprentie employée de commerce, Mme Noemy Cancio.

- Septembre : départ de Mme Lydia Guzzardi, responsable de filière.
- Novembre : engagement de Mme Chantal Reymond en qualité de responsable de filière à 90%.

## Chiffres clés – Statistiques

### PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS



La filière planification a développé plusieurs projets à l'échelle de la Commune : la révision du Plan Directeur Communal (PDCOM) et du Plan Général d'Affectation (PGA), la stratégie de développement de zones d'activités communales, le bilan des surfaces d'assollement existantes et potentielles ainsi que la stratégie de mobilisation des réserves, en collaboration avec le Bureau d'agglomération. Elle a également accompagné ou piloté la planification de 10 plans d'affectation et 8 projets d'aménagements urbains, en étroite collaboration avec les autres services communaux.

Une feuille de route est régulièrement tenue à jour pour recenser tous les projets pilotés par la filière, en

détaillant les tâches prévues sur chaque projet à un horizon de 6 mois. Ce document permet de répartir la charge de travail entre les différents membres de l'équipe.

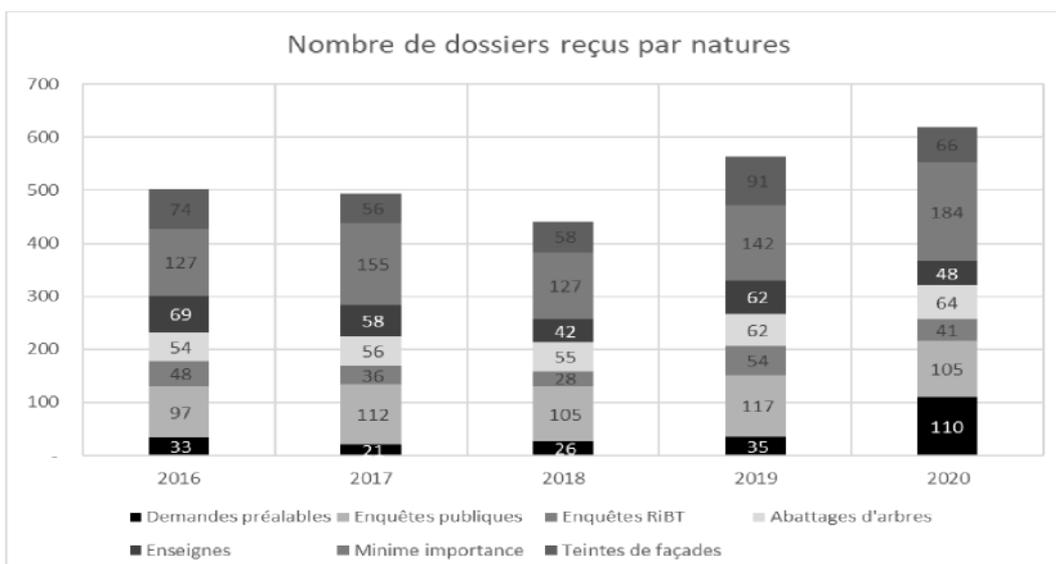
La décision municipale de reporter les trois PA hors zone à bâtir après 2030 a permis à la filière de recentrer son travail sur les PA en zone à bâtir et la planification d'Y-Parc. L'entrée du secteur Gare-Lac dans une phase plus opérationnelle demande à la filière de mettre en place un cadre de planification plus robuste, pour qu'il puisse fixer des règles communes à tous les PA du secteur Gare-Lac, valable sur le long terme. Ce travail pourra enrichir l'ensemble du travail de la filière.

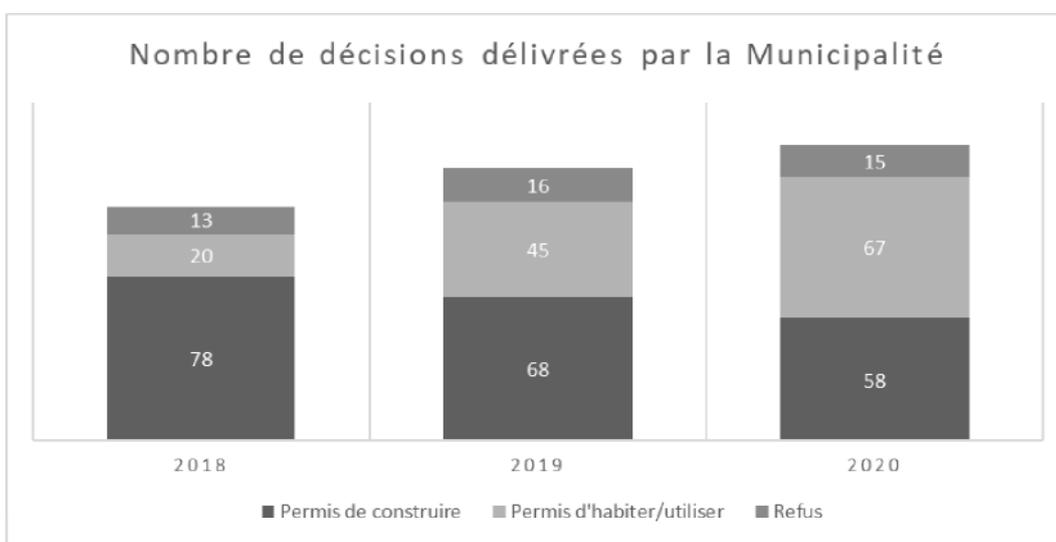
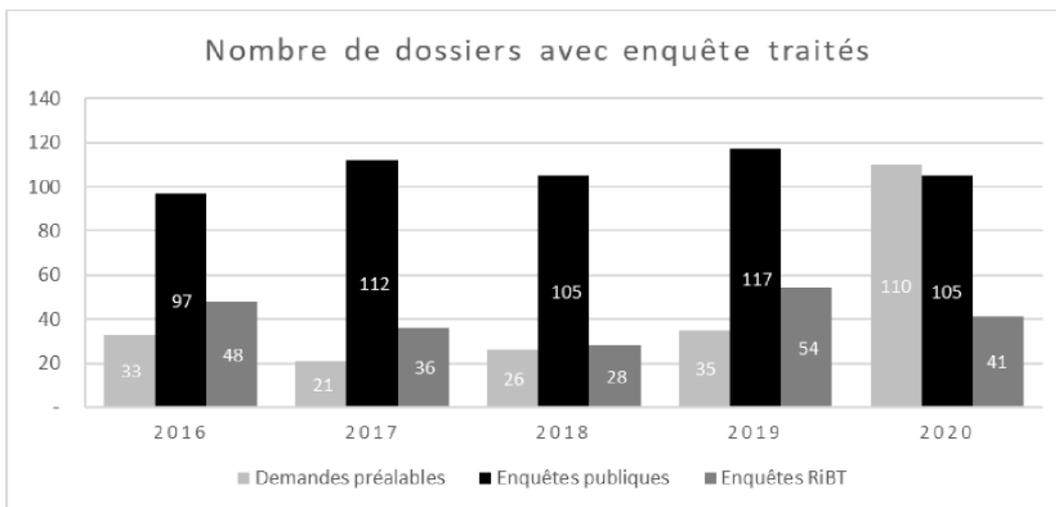
### FILIERE POLICE DES CONSTRUCTIONS

Dans la suite des nombreuses demandes de modifications de projets d'enquête consécutive à la Commission des constructions et à la Municipalité, la filière invite les architectes à déposer des demandes préalables, avant le dépôt officiel d'une demande de permis de construire. Ainsi, le nombre de demandes préalables a fortement augmenté en 2020. Si la consultation de la filière de la Police des

constructions en amont de l'enquête publique est judicieuse, il conviendra de définir quel dossier doit être présenté à la Municipalité afin de limiter la charge de travail des municipaux.

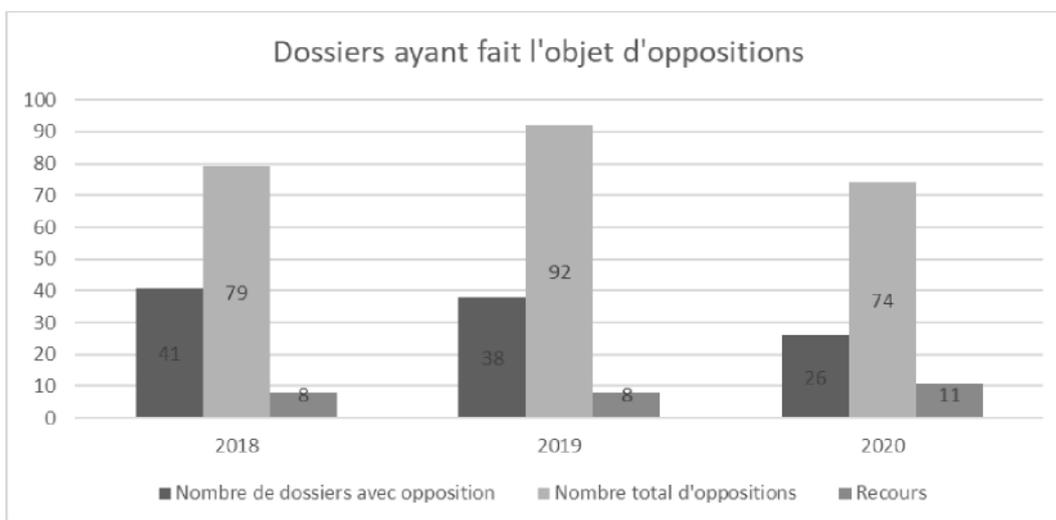
Malgré la crise sanitaire, le nombre de dossiers toutes procédures confondues est en augmentation par rapport à 2019.





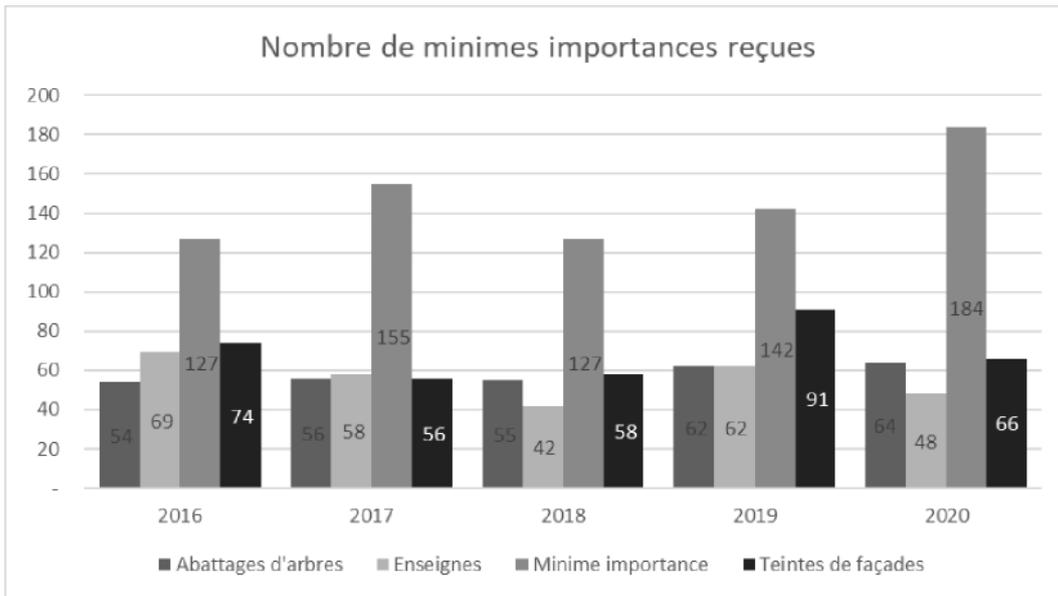
Il est à relever que si le nombre de permis de construire a légèrement fléchi, le nombre de séances avec les architectes ainsi que les renseignements dispensés par téléphone ou courriel représentent une part importante de l'activité de la filière. Les dossiers soulevant des oppositions demeurent

élevés en proportion des dossiers traités (41 sur 91 en 2018, 38 sur 84 en 2019 et 26 sur 73 en 2020). Il est à noter que les recours en 2018 et 2019 font suite à 50% de permis et 50% de refus, alors qu'en 2020, les 11 recours déposés à la CDAP concernent des refus.



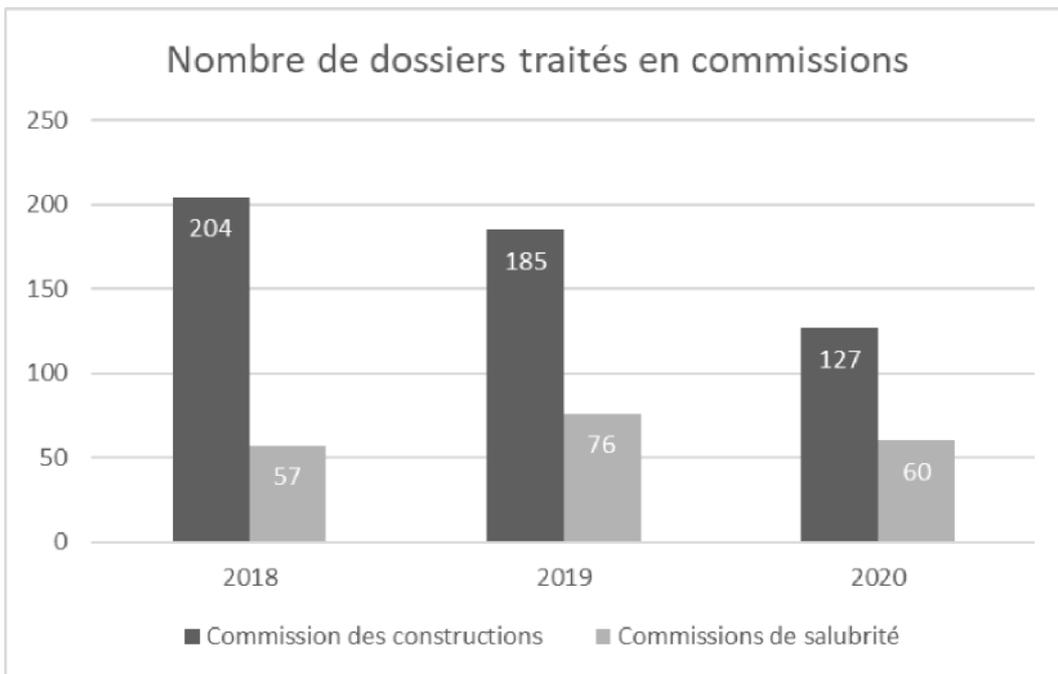
Le confinement entre mars et juin 2020 a incité les propriétaires à déposer de nombreuses demandes de minime importance pour améliorer leur domicile,

provoquant une augmentation de 30% par rapport à 2019.



Trois commissions des constructions ont été annulées entre mars et juin. A l'inverse, toutes les visites de la Commission de salubrité ont été

maintenues. Cela n'a pas eu d'incidence sur le traitement des dossiers soumis à la Municipalité.

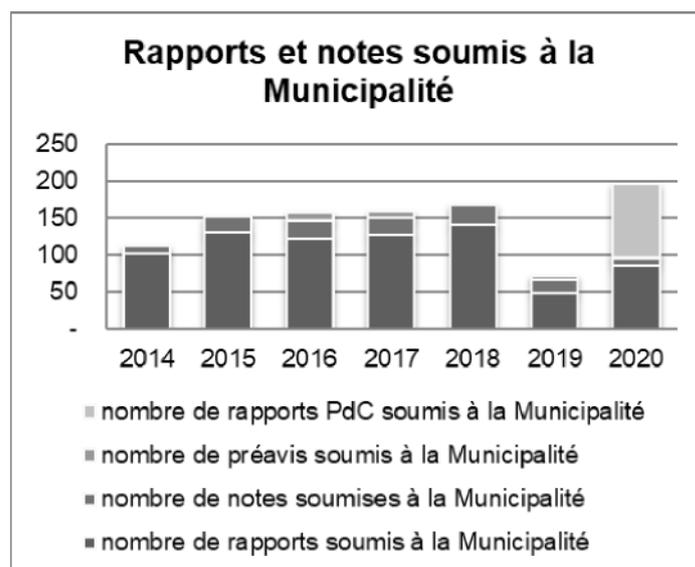


La Commission de salubrité procède également à des visites de locaux insalubres à la suite de dénonciations de tiers. Ces visites permettent soit d'engager une procédure de dénonciation à l'encontre des propriétaires de lieux, soit d'exiger la mise en conformité des locaux par le biais d'une procédure LATC. Les visites à l'improviste de chantiers permettent également de s'assurer du respect des conditions liées au permis de construire.

Elle a dénoncé en Préfecture 4 affaires (4 en 2019 et 2 en 2018).

La filière a traité 109 dossiers d'abattages d'arbres provenant pour la moitié de privés (54 demandes). 17 ont été refusées. Ces chiffres sont nettement inférieurs aux deux dernières années, qui étaient de 121 dossiers en 2019 (dont 63 demandes de privés et 7 refus) et 185 dossiers en 2018 (dont 46 demandes de privés et 2 refus).

## FILIÈRE ADMINISTRATION



En matière de statistiques, il convient d'évoquer le nombre de rapports, préavis et notes soumis à la Municipalité. S'ils ont été en légère diminution en 2019, l'introduction des rapports de la Police des

Construction en 2020 a fortement augmenté les statistiques, avec environ 200 rapports, notes et préavis traités en 2020, soit près de quatre par semaine.

## Perspectives 2021

### PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Envoi de la révision du PDCOM et du PACOM à l'examen préalable et lancement d'une démarche de concertation de la population.
- Mise en place de la planification générale (réalisation, financière, foncière) de Gare-Lac ainsi que des instruments de suivi.
- Envoi du PA « Ancien Stand » à l'examen préalable et élaboration de la Convention de planification du PA.
- Signature de la convention de planification et lancement du MEP Front-Gare, projet lauréat attendu pour début 2022.
- Décision sur le potentiel de développement du PA « Sports » en coordination avec le Canton et la Confédération, suite aux nouvelles contraintes archéologiques liées à la protection « UNESCO ».
- Envoi du PA « Verdun » à l'examen préalable complémentaire, élaborer et négocier la convention d'équipement avec les propriétaires et mettre le projet à l'enquête publique.
- Elaboration des études de requalification de la rue Clendy-Dessous, transmission du dossier à l'examen préalable des services cantonaux et préparation du dossier de mise à l'enquête publique.
- Mise à l'enquête simultanée des quatre projets de la Place d'Armes (dossier LATC du plan d'affectation, dossier LRou portant sur l'esplanade des Remparts, dossier CAMAC parking souterrain, dossier CAMAV projet de parc paysager).
- Demande de crédit d'étude pour le réaménagement des rives entre la Thièle et le Canal oriental, la réalisation du nouveau port et la création d'une passerelle sur la Thièle.
- Traitement des oppositions pendantes et obtention de la subvention d'agglomération pour la réalisation du chemin de mobilité douce le long de la ligne CFF à Clendy, puis demande de crédit de réalisation au Conseil Communal.
- Inauguration de la cour du Collège de Fontenay et demande de crédit pour la requalification des autres cours d'école.
- Développement du projet de place publique au PST.
- Suivi du projet de passerelle pour la mobilité douce au PST, sur l'axe principal de l'agglomération (APA).
- Développement d'un projet de requalification (mobilité et d'aménagement) de l'avenue des Sports, en lien avec le développement du secteur Gare-Lac.
- Finalisation de la première étape « stratégie générale » du projet « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e » et démarrage de la phase 2.
- Développement de la stratégie de communication de la filière et des projets.
- Mise en place d'un guide et charte pour les « constructions et aménagements à Yverdon-les-Bains », destiné aux privés ainsi qu'aux différents services communaux qui participent à l'aménagement du territoire communal.

## FILIERE POLICE DES CONSTRUCTIONS

---

Des discussions se sont tenues en 2020 pour envisager un accompagnement de la filière par une mandataire externe. Cet accompagnement a pour objectif de faciliter des modifications structurelles au sein de la filière :

- Réduction des tâches opérationnelles assumées par le responsable de filière.
- Distinction et répartition des tâches administratives et des tâches techniques.
- Mise en place de garde-fous pour préserver la filière d'une surcharge chronique de travail et révision complètes des procédures internes.

Un nouvel outil informatique est en cours d'élaboration par le SIT pour faciliter un traitement numérique des demandes de minime importance. Les objectifs de ce projet sont de : permettre la saisie informatique par les requérants, éviter ainsi une double saisie, permettre une circulation informatique des dossiers et faciliter leur archivage. Initié par le SIT, ce projet démontre que la Commune dispose d'un précieux panel de compétences à l'interne de ses services.

La poursuite de la rédaction des procédures internes de fonctionnement, notamment sur le traitement des dossiers de minime importance et du Ribt doit permettre le partage des tâches et faciliter les remplacements.

L'aboutissement des révisions du règlement sur les procédés de réclame ainsi que du règlement sur les émoluments s'inscrit comme des objectifs réalistes pour cette année.

La forte augmentation des demandes préalables, les enjeux de qualité architecturale des dossiers d'enquête et les difficultés de se réunir en présentiel

montre que l'organisation de la Commission des constructions dans sa forme actuelle doit être revue. Il conviendra en 2021 de revoir les missions attendues par ses membres et de rappeler le cadre dans lequel elle doit évoluer. La filière proposera une consultation sous forme écrite, par le biais de rapports à compléter par les membres.

Consécutivement aux nombreuses demandes des établissements de pouvoir couvrir leur terrasse pendant la saison froide, la Municipalité s'est engagée à disposer d'un règlement sur ces structures provisoires. L'objectif est d'éviter l'installation de structures hétéroclites dans l'espace public du centre-ville. Ce règlement sera établi par la filière de la Police des constructions, la filière de la Police du commerce ainsi que le délégué à l'économie. Il est attendu de disposer de règles précises pour la saison hivernale 2021-2022.

Bien qu'inscrite à l'inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS), la Ville d'Yverdon-les-Bains ne dispose pas de charte chromatique pour les façades des immeubles sur son territoire. Les demandes de teintes de façade sont examinées par la filière en tenant compte du contexte local mais aucune palette propre aux quartiers n'existe pour le moment. Seul le centre-ville dispose d'une palette de couleurs souhaitée par la DGIP (Direction générale des immeubles et du patrimoine). Le développement d'une carte chromatique des couleurs des façades sur l'ensemble du territoire communal est ainsi souhaitable.

## FILIERE ADMINISTRATION

---

2020 a mis en lumière certaines pistes de digitalisation des processus courants, qui seront explorées et mises en place en 2021. La gestion et le partage des connaissances a également gagné en importance avec la crise sanitaire et un prototype de plateforme de gestion et de partage des connaissances (knowledge management) a été mis en place. En 2021 le déploiement interne de cette plateforme sera poursuivi et étoffé.

La communication prend toujours plus d'importance dans le cadre des missions du Service de

l'urbanisme. La filière administration soutiendra les démarches de communication des filières Police des Constructions et Planification et aménagements urbains, en veillant notamment au respect des normes et de la charte graphique.

La formation et la diversification des compétences figuraient dans les objectifs 2020. Ils n'ont malheureusement pas pu être mis en œuvre, de par la crise sanitaire. Ces aspects seront remis à l'agenda, sitôt que la situation sanitaire le permettra.

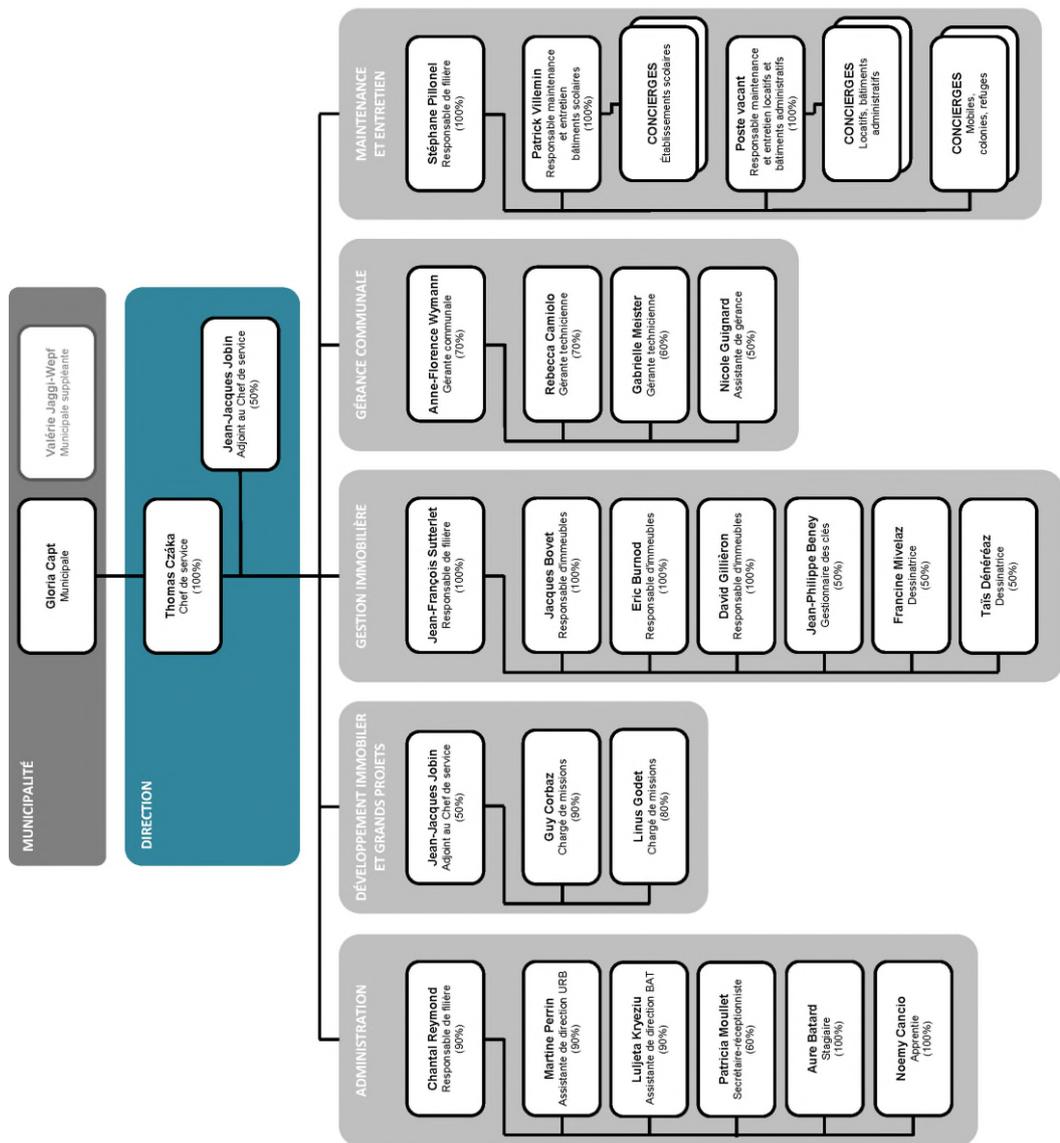
## **SERVICE DES BÂTIMENTS**

---

**Madame Gloria Capt**  
Municipale

**Monsieur Thomas Czaka**  
Chef de service

# SERVICE DES BÂTIMENTS



## SERVICE DES BÂTIMENTS

### Impacts de la crise sanitaire

La crise sanitaire du COVID-19 a eu beaucoup d'impact sur les différentes filières du Service des bâtiments (BAT). La **filière administration**, qui est la plaque tournante du service, a dû s'organiser pour garantir la capacité opérationnelle de celui-ci durant la crise sanitaire. Ceci en assurant la parfaite circulation des informations et des dossiers, alors que la plupart des équipes étaient en télétravail. Le semi-confinement de mars nous a obligé à faire preuve de rapidité et d'agilité. La filière s'est ensuite organisée en tournus – avec chaque jour une personne présente sur place – pour permettre le traitement des affaires courantes telles que le courrier, les factures, la permanence téléphonique ou l'accueil et l'orientation du public durant les heures réduites d'ouverture. Les processus inhérents aux rapports ont également été adaptés, avec une nette diminution des dossiers papier, ce qui a permis de déceler des pistes de travail pour faire un pas vers la digitalisation de certains de nos modes de faire. Au printemps 2020, le guichet a été fermé et l'accueil et l'orientation du public étaient ainsi inexistantes. Ce n'est plus le cas depuis la seconde vague, car les heures d'ouverture ont uniquement été réduites, avec une ouverture tous les matins de 7h30 à 12h00.

La **filière développement immobilier et grand projets** n'a quant à elle pas été entravée dans son travail. Les tâches de la filière ont en effet pu être effectuées correctement, même s'il y a tout de même eu certains retards dus à cette situation exceptionnelle.

L'activité de la **filière gestion immobilière** a elle aussi dû être adaptée aux mesures COVID-19, tant dans la gestion du télétravail que sur les divers chantiers en cours, mais sans incidence majeure sur le bon déroulement des diverses tâches. Quelques chantiers ou projets ont pris un peu de retard, mais sans conséquence particulière. La principale préoccupation a résidé dans le fait de devoir adapter les réceptions de plusieurs lieux publics, avec des systèmes de séparations et protections en plexiglas, de même que de coordonner avec la filière maintenance et entretien toute sorte de procédures sanitaires, notamment dans les collèges.

La **filière gérance communale** a quant à elle été fortement impactée au niveau de l'encaissement des loyers. En effet, au vu des décisions prises par le Conseil fédéral concernant la fermeture des cafés-restaurants à Yverdon-les-Bains, la gérance communale a dû traiter toute la partie administrative des loyers offerts aux locataires :

- Analyse de tous les baux des locaux commerciaux tels que cafés-restaurants, lieux de vente et autres locaux loués à des associations sportives ou culturelles.
- Envoi des courriers aux cafetiers-restaurateurs et suivi des loyers abandonnés par la Commune. Cela a concerné le mois d'avril, la moitié du mois de mai, le mois de novembre et la moitié du mois de décembre.
- Envoi des courriers et suivi des autres loyers abandonnés, pendant la première vague COVID-19, pour les locataires dont l'activité a été impactée.
- Suivi des autres demandes de soutien reçues de la part des différents locataires touchés.

De plus, les états des lieux effectués durant cette période ont dû être plus stricts (désinfection de clés, présence d'un seul représentant par locataire, etc.).

La **filière maintenance et entretien** a dû s'adapter et gérer les impacts touchant sa logistique et ses tâches administratives, ainsi que la distribution du courrier interne. Mais le plus gros investissement a été, sans conteste, celui des collaboratrices et collaborateurs de terrain, qui ont dû redoubler d'effort pour assurer les tâches de nettoyage et désinfection des bâtiments communaux, en particulier dans les écoles, les bâtiments administratifs et les immeubles locatifs, afin d'assurer la sécurité des usagères et usagers dans le respect des mesures d'hygiène fédérales et cantonales. Ceci a conduit l'ensemble du personnel à effectuer des heures supplémentaires. Des entreprises spécialisées ont en outre été appelées à la rescousse.

Les directives cantonales ont conduit à l'abandon des linges à main dans les classes, au profit du papier essuie-mains. Un important travail de gestion des stocks et de distribution du matériel de protection (masques, gants, etc.), ainsi que des produits de nettoyage et désinfection (gel hydroalcoolique, désinfectant de surface, papier) a été déployé sur deux sites. L'anticipation de ces achats, en collaboration avec le Responsable santé et sécurité au travail, a permis de maintenir en permanence un stock suffisant. L'octroi de crédits complémentaires a été nécessaire.

La filière s'est également chargée de la mise à disposition de locaux scolaires pour l'accueil des sans-abri durant la première vague COVID-19.

## Missions

Le Service des bâtiments est composé de cinq filières, dont une commune avec le Service de l'urbanisme (URB) : la filière administration.

### FILIERE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Intervenir comme représentant du propriétaire dans les démarches foncières communales, en collaboration avec la filière gestion immobilière et les autres services de la Ville (principalement URB).
- Proposer des stratégies de valorisation foncière, immobilière (acquisition, vente, droit de superficie) à la Municipalité.
- Gérer des projets d'envergure pour les phases de développement de ces projets, voire suivre leur réalisation au cas par cas.

### FILIERE GESTION IMMOBILIÈRE

Gérer le patrimoine immobilier, propriété de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires), soit :

- Assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux par le biais des budgets annuels d'entretien des immeubles et par des crédits d'investissement.
- Assurer une planification immobilière en fonction de l'état de vétusté croissant.
- Veiller à l'efficacité énergétique et trouver des sources d'amélioration.
- Mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration.
- Assurer le rôle de représentant du Maître de l'ouvrage dans les projets de rénovation et construction.
- Gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques (chauffages, ascenseurs, etc.) dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Gérer tous les plans et documents graphiques (support papier ou informatique) des bâtiments propriétés de la Ville et garantir le respect de la charte graphique pour les plans dessinés à l'ordinateur ainsi que leur classement selon les normes.
- Compiler sur le Service d'information du territoire (SIT) des informations relatives aux immeubles et à leur exploitation, comme l'emplacement des extincteurs, des cylindres électroniques, des diverses surfaces et des types de surfaces, etc.
- Gérer les clés électroniques et mécaniques et assurer leur entretien, réparation et remplacement.

### FILIERE GÉRANCE COMMUNALE

- Gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire.
- Participer à l'élaboration et au suivi des Droits distincts et permanents (DDP) avec le Secrétariat général.
- Facturer annuellement les DDP ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaires des restaurants propriétés de la Ville.
- Mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.) et de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL).
- Suivre administrativement la gestion des baux et des locataires (guichet et téléphones).
- Gérer les travaux et les rénovations lors de changements de locataires.
- Effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage.
- Rédiger diverses conventions d'usage et autres documents.
- Représenter le bailleur à la Commission de conciliation et au Tribunal des baux pour les différentes procédures en cours.
- Faire office de médiateur avec certains locataires lors de conflit de voisinage.

### FILIERE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- Assurer et gérer la conciergerie de tous les bâtiments propriétés de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires).
- Suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués en fonction du nombre d'utilisateurs, de la fréquence d'utilisation et du type d'utilisation des locaux. Adapter les ressources si nécessaire et calculer les besoins pour les futurs bâtiments.
- Participer à la surveillance des bâtiments et des installations.
- Gérer les stocks : produits, consommables, sources lumineuses et machines d'entretien.
- Assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur.
- Déblayer la neige des accès aux bâtiments et veiller à ce que ces voies soient utilisables.
- Assurer le nettoyage des abords des bâtiments attribués à la conciergerie.
- Assurer l'entretien des surfaces vertes inhérentes aux bâtiments propriétés de la Ville, soit en interne par la conciergerie ou les parcs et promenades, soit par sous-traitance.

- Assurer le nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage, en partenariat avec le Service des travaux et de l'environnement (STE).
- Assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire.
- Assurer et organiser le transport du matériel scolaire lors des déménagements de classes.
- Réparer le mobilier scolaire.
- Participer à l'achat du mobilier scolaire et de son stockage en partenariat avec le Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS).
- Effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Mettre en location des salles de classe (en dehors des périodes scolaires).
- Effectuer les remplacements et apporter un soutien au responsable des clés.
- Assurer les tâches d'huissier en collaboration avec le Secrétariat général (SGE).
- Assurer la distribution du courrier interne pour l'ensemble de l'administration communale.

## FILIÈRE ADMINISTRATION

La filière administration gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers des Services de l'urbanisme et des bâtiments. En particulier :

- Assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique.
- Assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique.
- Gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis.
- Coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service (événements, rédaction d'articles pour le journal communal, site internet, brochures, etc.).
- Gérer le personnel, notamment l'accueil et le départ des collaborateurs/-trices et les formations.
- Gérer financièrement le service : établir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires.
- Soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.).
- Élaborer le budget de fonctionnement avec les différentes filières, collaborer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement. Mener, à l'interne du service, le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances (FIN).
- Former des apprentis et maturants et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

## Points forts 2020

### FILIÈRE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Projet Place d'Armes : coordination des services et poursuite du développement du projet.
- Projet Front Gare : rédaction d'un projet de convention de développement du secteur Front-Gare avec La Poste et les CFF.
- Politique foncière et gestion des actifs : consolidation des données et géodonnées foncières et financières. Rédaction d'un nouveau document de base.
- Relocalisation du STE et du SEY : coordination d'une étude de faisabilité dans le secteur des « Isles » avec URB, Car Postal et Travys pour établir un nouveau plan d'affectation.

### FILIÈRE GESTION IMMOBILIÈRE

- Travaux de rénovation de la toiture du collège Pestalozzi, qui se termineront en 2021.
- Appels d'offres et adjudications pour le remplacement des ascenseurs, des chaufferies et des cuisines de plusieurs immeubles de Sous-Bois.
- Collaboration à la mise en place du nouveau logiciel de gestion immobilière « Abaimmo », pilotée par la filière gérance communale.
- Acquisition des données nécessaires à l'outil de planification immobilière « Stratus », avec l'aide d'un prestataire externe.
- Etude en PPP pour la réorganisation et le réaménagement des locaux de Sports 5, en collaboration avec les Services de la culture (SCU), des sports (SPORTS), FIN et un partenaire privé. Le dossier a été mis à l'enquête à fin 2020.
- Etude des prochaines étapes de maintenance pour le Château.
- Etude et appel d'offres pour le déploiement du Wifi dans les écoles, ainsi que divers autres aménagements de sécurité.
- Etude et début des travaux de réaménagement du stade de l'USY, en collaboration avec SPORTS.
- Poursuite de la procédure d'appel d'offres à investisseurs pour la vente de la ferme des Cygnes et accompagnement du promettant-acquéreur durant la phase de demande d'autorisation de construire.
- Etude et appels d'offres pour le réaménagement intérieur de la tribune des Rives du Lac.
- Travaux d'aménagement d'une nouvelle serre pour le STE aux parcs et jardins.

- Travaux de rénovation de la tribune du stade de football et des infrastructures, en collaboration avec SPORTS. Les travaux ont débuté à fin 2019 et se poursuivront jusqu'à mi-2021.
- Etude pour le remplacement des chambres froides du centre funéraire. Un accent a été mis sur l'amélioration de l'efficacité énergétique en collaboration avec le SEY.
- Etude avec SPORTS pour la réalisation des vestiaires du rugby aux Vuagères.
- Finalisation de la construction de la salle de gymnastique Pestalozzi, ainsi que la mise en service.
- Création d'une UAPE au collège de Fontenay.
- Remplacement des sols en PVC par des sols en époxy au collège du Cheminet.
- Remplacement des éclairages des salles de gymnastique du Cheminet et des 4 Marronniers.
- Réalisation d'un ascenseur et remplacement des luminaires à la salle de gym du collège des 4 Marronniers.
- Réfection de la salle des maîtres et création d'un préau couvert végétalisé au collège Léon-Michaud.
- Remplacement de la cloison mobile de séparation ainsi que des éclairages à la salle de gym de la Marive.
- Travaux de réalisation et mise en service de la nouvelle extension de la caserne des pompiers.
- Préparation du dossier pour la démolition suite à l'incendie de l'immeuble Grande Prairie.
- Patinoire-piscine : en collaboration avec le SEY et un bureau d'ingénieur spécialisé, expertise énergétique pour répondre aux exigences cantonales.
- Locaux STE Ancien-Stand : demande de permis de démolition d'un hangar et remplacement par un couvert bâché démontable.
- Remplacement de fenêtres à la rue de Neuchâtel 2 et au Restaurant du Château.

#### FILIERE GÉRANCE COMMUNALE

---

- Migration informatique vers le nouveau logiciel Abalmmo. Mise en place des nouveaux bulletins de versement.
- Suivi des résiliations de bail des locataires de l'immeuble Sports 5 en vue du nouveau projet. Appui dans leurs recherches et négociations avec les locataires concernés.
- Suivi et coordination de l'emménagement de Caritas au Gîte du Passant pour la période hivernale.
- Accompagnement du changement de concept du restaurant du Stand de tir.
- Etablissement du nouveau bail à loyer suite à l'extension de la caserne des pompiers.
- Relocation des différents logements en raison des départs des locataires ne pouvant plus obtenir un logement à Sous-Bois 11 à 15, suite au contrôle des conditions de location effectué par l'Office du logement.
- Suivi du chantier J.-A. Venel pour la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL). Représentation du Maître de l'ouvrage lors des séances avec l'entreprise générale et l'architecte. Choix des différents matériaux. Préparation de la mise en location des 36 appartements LLA et LLM des deux futurs immeubles.
- Vente d'un appartement de 4½ pièces propriété de la FYL situé à l'avenue Haldimand 73.
- Préparation de l'avant-projet de construction de la FYL avec le mandataire sur la parcelle n°701, rue de Montagny 13.

#### FILIERE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

---

- Nombreux déménagements dans les écoles, suite au départ de l'Etablissement scolaire de Felice au collège des Rives : 14 déménagements de classes durant les vacances d'été et 23 durant les vacances d'octobre.
- Mise en exploitation de la salle de gymnastique Pestalozzi et début de l'entretien.
- Assistance à la gestion des clés, intégration des données dans le nouveau logiciel de gestion. Augmentation importante du nombre de cylindres électroniques consécutifs à la réalisation du collège des Rives. Le pourcentage d'aide apporté au service des clefs est en nette augmentation : il avoisine 0,5 EPT. Ce travail est effectué par un des concierges mobiles.
- Intensification des formations des nouveaux concierges.
- Poursuite du déploiement des outils informatiques pour les concierges des collèges de la Place d'Armes, de Léon-Michaud et des Rives.
- Début d'une démarche de réorganisation de la filière, comprenant le renforcement du rôle des intendants, responsables de l'entretien des grands sites scolaires.

## FILIÈRE ADMINISTRATION

- Mise en place de processus permettant le travail à distance de façon pérenne.
- Amélioration notable des modes de communication avec le personnel de conciergerie, notamment grâce aux e-mails.
- Gestion des activités de formation et d'organisation liées à l'entrée en fonction de nouveaux collaborateurs/trices, ceci même dans un contexte perturbé par la crise.
- Sensibilisation des apprentis et stagiaires à la gestion des ressources et à la digitalisation

## Détails des activités

### FILIÈRE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

#### Planification, valorisation foncière

La filière développement immobilier et grands projets intervient comme représentante du propriétaire et, à ce titre, coordonne le plan des investissements pour sa partie valorisation foncière en tenant à jour la liste des projets de valorisation de biens communaux, (bâtiments et/ou, parcelles communales) afin de planifier les rentrées financières envisagées sur les biens fonciers propriétés de la Ville. A ce titre, la collaboration avec d'autres filières (gestion immobilière) ou autres services (notamment URB) est impérative.

La filière collabore à la planification scolaire avec la filière gestion immobilière, URB et JECOS (en charge de la planification des besoins scolaires).

La valorisation foncière des biens communaux s'effectue en étroite collaboration avec URB. Cette valorisation porte notamment sur les objets suivants :

- Différents projets de plans d'affectation (PA) dans le secteur Gare-Lac (en particulier celui de l'Ancien Stand).
- Planification des études sur le site des anciennes casernes.
- Parcelles communales du secteur des Isles.

Conformément à la LPPPL, la filière donne son avis sur toutes les demandes de préemption selon des critères définis et effectue des études complémentaires si nécessaire. Elle établit une base de données de toutes les demandes, avec un suivi.

#### Grands projets

Certains grands projets sont confiés à la filière développement immobilier qui est chargée d'effectuer les études préliminaires et de suivre le développement du projet jusqu'à la fin des travaux, si nécessaire.

## Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Place d'Armes	Projet de PPP pour la réalisation d'un parking souterrain de 1'000 places et réaménagement complet de la surface (rue des Remparts et Place d'Armes).	Coordination des phases avant-projet et de projet des différentes parties d'ouvrages menées à bien. Dossier pour l'affectation de la Place d'Armes et dossier LRou pour la rue des Remparts déposés à l'examen préalable auprès du Canton.  Dossier d'enquête du projet définitif du parking souterrain déposé par la Société Parking Place d'Armes SA. Début de l'analyse par la Police des constructions. Préavis PR.18.26PR
Front Gare	Projet de valorisation foncière du Front Gare (Est, Centre et Ouest) dont les parcelles communales à valoriser : parking de l'Office du tourisme, parking de l'Ancien poids public. Etudes à mener en collaboration avec les propriétaires voisins (CFF immobilier et Poste immobilier) ainsi que URB.	Négociations avec La Poste et CFF Immobilier pour la signature d'une convention de développement du secteur Front Gare. Préavis PR.19.30.PR

Désignation	Projet	Phase du processus
Inventaire des parcelles	Réactualisation de la liste des actifs et intégration de l'inventaire au SIT communal.	Mise en place d'une base de données spatiales pour la gestion du foncier, en complément des bases bâtiments et locaux existantes. Consolidation des données financières.
Politique foncière	Elaboration d'un nouveau document de base redéfinissant les principes de stratégie foncière et immobilière.	Première version de la politique foncière réactualisée.
Planification scolaire	Collaboration à l'étude menée par le JECOS pour évaluer les besoins de la Ville et de l'Entente scolaire pour la période 2020-2030.	Première identification des impacts sur les constructions et sur le plan des investissements réalisée.
Relocalisation STE/SEY	Développement d'un nouveau site pour la relocalisation de STE/SEY. Etudes à mener avec CarPostal et Travys. Projet en collaboration avec URB.	Première phase de l'étude de faisabilité terminée. Cette étude servira de base pour la procédure d'affectation pilotée par URB. Préavis pour obtenir le crédit qui financera les études complémentaires et l'élaboration du PA validé par la Municipalité et transmis au Conseil communal. En attente de votation. Préavis PR21.01PR

## FILIERE GESTION IMMOBILIERE

### Entretien courant

Chaque année, de nombreux travaux sont entrepris dans les bâtiments propriétés de la Ville afin d'en assurer l'entretien et la rénovation. Cela comprend :

- la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaires, électricité, ventilation, sécurité et sécurité incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselles, frigos, hottes de ventilation, lave-linges et sèche-linges), des aménagements extérieurs et des clôtures, y.c. les installations de jeux ainsi que la révision des orgues, des horloges monumentales et des cloches.

- la gestion des travaux d'entretien importants et des petites interventions de réparation ainsi que la gestion des clés électroniques ou mécaniques, la gestion des cylindres, la programmation des clés, la modification des accès (horaires et lieux), le blocage des clés perdues, la commande des nouveaux cylindres et clés et la petite maintenance des installations, notamment l'échange des batteries, les serrures bloquées, les clés cassées, etc.

### Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Château	Analyse des diverses phases de rénovation, en collaboration avec l'Association pour la restauration du château d'Yverdon (ARCHY), plan quinquennal.	Etude 2019 et 2020, réalisation de 2021 à 2025.
Divers collèges	Etude et appel d'offres pour la 2 <sup>e</sup> phase d'installation du Wifi dans les écoles.	Etude en 2020 et 2021, réalisation en 2021 et 2022.
Centre funéraire	Etude pour le remplacement des chambres froides, efficacité énergétique avec SEY.	Etude en 2020, réalisation en 2021.

Désignation	Projet	Phase du processus
Temple Pestalozzi	Etude pour l'installation d'une détection incendie, renouvellement des installations électriques, réfection des plafonds.	Etude en 2020, réalisation en 2021.
Théâtre Benno Besson	Etude pour le remplacement des sièges et l'aménagement de la scène.	Etude en 2020, réalisation en 2021 et 2022.
Rugby aux Vuagères	Etude d'un nouveau bâtiment de vestiaires et sanitaires, en collaboration avec SPORTS.	Etude en 2020, réalisation en 2021 et 2022.
Locatifs Sous-Bois 11 à 23	Etude pour le remplacement des ascenseurs, chaufferies et cuisines.	Etude en 2019 et 2020, réalisation de 2021 à 2024.
Tribune des Rives du Lac	Projet et appel d'offres à entreprises pour valorisation du volume intérieur en surfaces de stockage.	Etude en 2020, réalisation en 2021.
Immeuble Grande Prairie	Dossier de mise à l'enquête pour démolition suite à incendie.	Etude en 2020, réalisation 2021.
Piscine extérieure	Etude pour une nouvelle pataugeoire, en collaboration avec SPORTS.	Etude en 2020, réalisation 2021.
Patinoire-piscines	Expertise énergétique et étude d'amélioration.	Etude en 2020, réalisation 2021.
OIBT phase 2, 2021-2025	Etude pour la poursuite de la mise en conformité électrique.	Etude en 2020, réalisation de 2021 à 2025.

#### Réalisations

Désignation	Projet	Phase du processus
Stade municipal	Travaux de rénovation et d'agrandissement du Stade, avec un partenaire privé. Coût des travaux CHF 8'050'000.- pour la Ville + 1'750'000.- pour le privé.	Travaux adjugés en entreprise totale en 2019. Travaux dès fin 2019 jusqu'à mi-2021. Préavis PR19.03bisPR
Sports 5	Projet de développement et de réaménagement des locaux entre partenaire privé, SPORTS, SCU et FIN. Coût de l'étude CHF 500'000.-	Appel d'offres pour architecte en 2019. Etude 2020 et 2021. Réalisation 2022 et 2023. Préavis PR19.02PR
Stade de l'USY	Réfection piste d'athlétisme et divers avec SPORTS. Coût des travaux CHF 1'400'000.-	Etude en 2020, réalisation en 2020 et 2021. Préavis PR20.03PR
Halle Aux Parties	Mise en conformité selon demande de la DGTL. Coût des travaux CHF 63'800.-	Etude en 2020 et réalisation en 2021. Préavis PR20.16PR
OIBT phase 1, 2017-2020	Travaux de mise en conformité 2017-2020. Coût des travaux CHF 400'000.-	Etude en 2017, réalisation 2017-2020. Préavis PR17.03PR
Extension caserne des pompiers	Réalisation d'une annexe à la caserne des pompiers (principalement locaux pour véhicules).	Préavis voté en décembre 2016. Réalisation en 2019 et 2020. Préavis PR.16.31PR
Serres et jardins	Travaux d'aménagement d'une nouvelle serre. Coût des travaux CHF 186'000.-	Etude en 2018, réalisation en 2019 et 2020. Préavis PR18.24PR
Pavillon scolaire de Fontenay	Création d'une UAPE. Coût des travaux CHF 200'000.-	Etude et réalisation en 2020. Préavis PR20.13PR

Désignation	Projet	Phase du processus
Collège Pestalozzi	Travaux de rénovation de la toiture. Coût des travaux CHF 2'000'000.-	Etude en 2018 et 2019, réalisation en 2020 et 2021. Préavis PR18.23PR
Acquisition et implémentation de logiciels de gestion et planification immobilière	Coût des travaux CHF 288'000.-	Etude en 2017 et 2018, réalisation en 2019 et 2020. Fin de l'acquisition des données : décembre 2020. Préavis PR18.20PR
Salle de gymnastique Pestalozzi	Construction d'une nouvelle salle de gymnastique. Coût des travaux CHF 6'195'000.-	Etude en 2017-2018, réalisation 2019 et 2020. Préavis PR17.31PR
Ecoles : modernisation et extension des réseaux informatiques	Wifi et modernisation de l'informatique dans les écoles. Coût des travaux CHF 1'450'000.-	Etude en 2019, réalisation en 2020. PR19.33PR
Ecoles : améliorations diverses	Salles des maîtres, préaux, etc. Coût des travaux CHF 1'445'000.-	Etude en 2019, réalisation en 2020. PR19.16PR
Ferme des Cygnes 7-9-11	Appel d'offres à investisseur pour valorisation de la ferme. Prix de vente CHF 3'100'000.-	Etude en 2018, décision de vente en 2019, réalisation en 2020. PR19.07PR

#### FILIERE GÉRANCE COMMUNALE

- Déploiement du nouveau logiciel de gérance Abalmmo en collaboration avec FIN et l'Office informatique. Saisie des objets et des locataires des immeubles en gestion ainsi que des droits de superficie dans le nouveau logiciel. Envoi des nouveaux bulletins de versement pour le paiement des loyers et préparatifs pour la mise en production en janvier 2021.
- Gestion courante des relations contractuelles avec tous les locataires des immeubles de la Ville.
- Gestion des baux à loyer en tant que bailleur et locataire.
- Participation à la rédaction de DDP.
- Réfection partielle ou complète des logements (peinture, sols) et/ou remplacement d'appareils ménagers, stores, etc.
- Collaboration avec la filière gestion immobilière pour le suivi de certains travaux.
- Suivi des paiements des loyers et des dossiers contentieux.
- Gestion de l'immeuble subventionné et des appartements propriétés de la FYL.
- Collaboration avec l'Office communal du logement pour les différents contrôles effectués dans les immeubles subventionnés.

#### FILIERE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

##### Organisation et gestion du personnel

- 83 concierges œuvrent pour la Ville.
- Gestion des vacances et des absences de courte et de longue durée.
- Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches avec, comme support, des fiches de travail.
- Développement des activités des concierges mobiles, utilisation des compétences métiers.
- Participation de 8 concierges à la formation interne de nettoyage des vestiaires et douches.
- Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
- Organisation de l'entretien des surfaces vertes en interne ou externe.

##### Distribution du courrier interne

- Prise en charge du courrier de la Commune à la Poste.
- Distribution du courrier dans les services et reprise du courrier sortant.
- Affichage des documents venant du Greffe sur les piliers publics : promenade Auguste-Fallet, Gressy et Sermuz.
- Distribution et reprise des cartouches de toner pour les imprimantes en collaboration avec l'Office informatique.

### Conciergerie mobile

- Remplacement des concierges lors d'absences de courte durée.
- Aide à la gestion des clés à 50%.
- Petites réparations et travaux techniques dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Nettoyage des graffitis et petits travaux de peinture.
- Livraison de matériel et de produits.
- Gestion du stock intermédiaire de matériel et de produits au collège du Cheminet.
- Aide au nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage. Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat avec le STE (balayeuse de voirie).
- Aide au déblaiement de la neige et salage avec le tracteur Kubota ou mono axe, selon plans établis.
- Déménagement du matériel des enseignant-e-s, transfert selon planning du mobilier scolaire.

### Mobilier scolaire

- Demande de devis pour l'acquisition de nouveau mobilier scolaire, réparations et déménagements de ce mobilier scolaire. Gestion effectuée en collaboration avec le JECOS.
- Organisation du transfert de mobilier scolaire pour la rentrée d'août sur la base des informations des écoles.

### Tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe

- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
- Accompagnement des Municipaux lors des visites aux nonagénaires ou centenaires.
- Fourniture des boissons et des collations.
- Suivi durant les réceptions.

### Location des salles de classe

- Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires, gestion des disponibilités.
- Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
- Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et WC.

## FILIERE ADMINISTRATION

La filière administration est divisée en trois pôles distincts. Le premier consiste à garantir l'accueil et l'orientation du public pour toutes les demandes. Ces dernières, qui s'effectuent tant par téléphone qu'en présentiel pour les personnes qui se déplacent, concernent majoritairement la gérance communale, avec des demandes de locataires actuels, futurs ou candidats. D'autres missions de soutien aux équipes de BAT sont de la responsabilité de ce pôle administratif, qui fait le lien tant avec Service des ressources humaines (RH) que l'Office informatique.

Le second pôle administratif traite en majorité des rapports et des relations avec la Municipalité, avec notamment la coordination et le suivi – parfois la rédaction – des rapports et le traitement des dossiers de correspondance. En 2020, 76 rapports, 11 notes et 3 préavis ont ainsi été traités.

Le dernier pôle administratif est en charge des aspects financiers de BAT. Pour la comptabilité fournisseurs, il s'agit de l'établissement et du suivi des bons de commande, ainsi que de l'imputation et de la saisie des factures. Par ailleurs, la filière gère l'établissement et le suivi du budget de fonctionnement, son bouclage annuel ainsi que le suivi du budget d'investissement.

## Ressources humaines

La nomination de M. Julien Woessner en qualité de Chef du service de l'urbanisme a permis à M. Thomas Czaka de se focaliser sur sa fonction

première de Chef de service des bâtiments. Les changements dans le personnel du service en 2020 sont les suivants :

## FILIERE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Engagement de M. Linus Godet à 80% en qualité de chargé de projets.

## FILIERE GERANCE COMMUNALE

- Engagement d'une auxiliaire pendant l'été pour l'aide à la saisie des biens dans Abalmmo.

## FILIERE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- Mai : arrivée de Mme Gwenaëlle Müller, agente d'exploitation à 100% au collège des Rives.
- Juin : départ de Mme Rosa Sidoti, auxiliaire de conciergerie pour les HLM à Sous-Bois.
- Juillet : arrivée de Mme Mividet Ljatifi, auxiliaire de conciergerie à 10% pour les HLM à Sous-Bois.
- Août : départ à la retraite de M. Jean-Marc Leibundgut, concierge responsable du collège de la Place d'Armes.

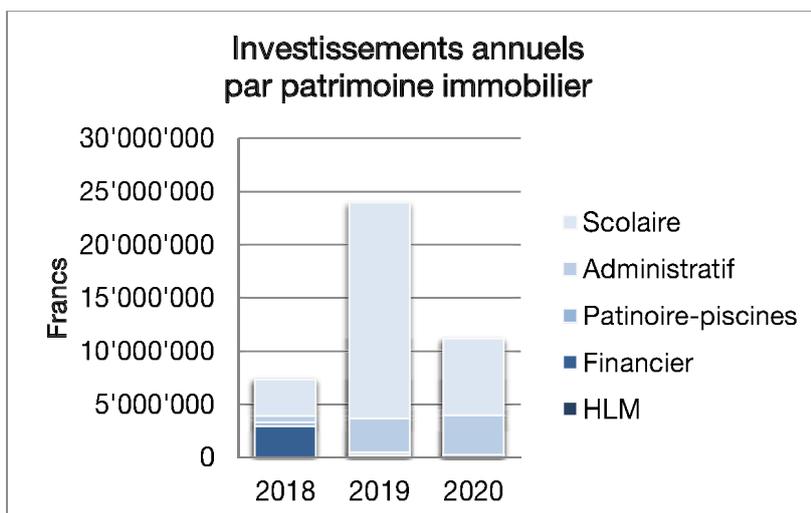
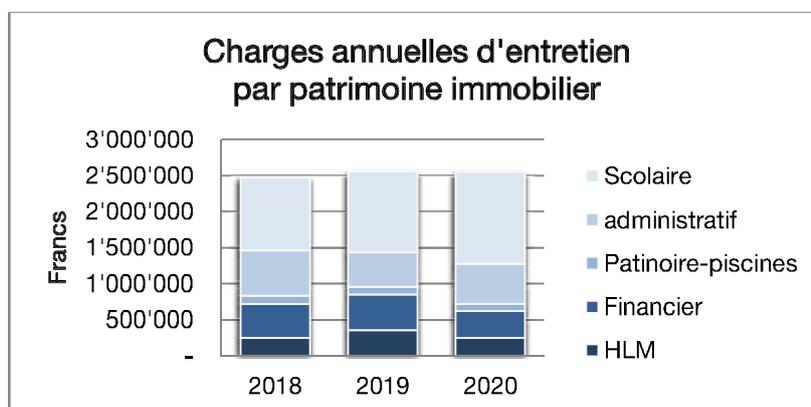
- Août : arrivée de M. Claude-Alain Schwaar, concierge responsable à 100% au collège de la Place d'Armes.
- Août : départ à la retraite de M. André Wyss, responsable maintenance et entretien bâtiments administratifs, financiers et HLM.
- Septembre : arrivée de M. Arthur Bovard, apprenti agent d'exploitation à 100% au collège des Rives.
- Septembre : départ à la retraite de M. Claude Berthelemy, concierge/huissier de l'Hôtel de Ville.
- Septembre : promotion de M. Cédric Marthe en qualité de concierge/huissier responsable à l'Hôtel de Ville.
- Octobre : arrivée de Mme Angélique Gutknecht, concierge à l'Hôtel de Ville à 100%.

#### FILIÈRE ADMINISTRATION

- Août : augmentation du taux de travail de 10% pour Mme Luljeta Kryeziu, assistante de direction.
- Août : engagement d'une stagiaire, Mme Aure Batard et d'une apprentie employée de commerce, Mme Noemy Cancio.
- Septembre : départ de Mme Lydia Guzzardi, responsable de filière.
- Novembre : arrivée de Mme Chantal Reymond en qualité de responsable de filière à 90%.

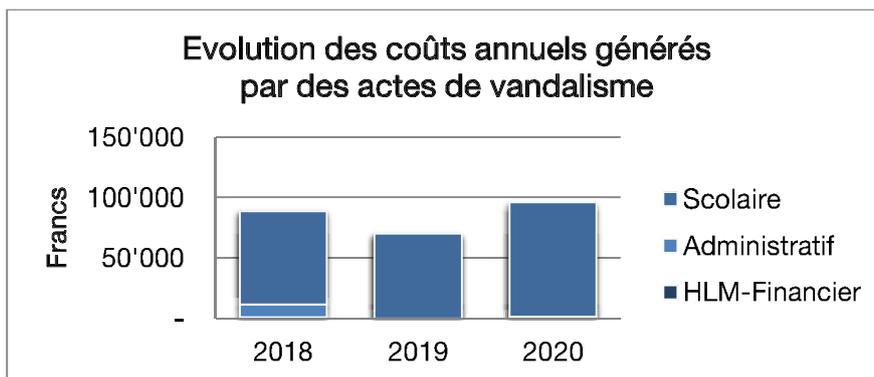
### Chiffres clés – Statistiques

#### FILIÈRE GESTION IMMOBILIÈRE



Les frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville restent importants, en raison du vieillissement des immeubles. L'outil de planification immobilière,

validé fin 2018 par le Conseil communal et mis en place en 2020, devrait offrir une vision d'ensemble plus claire de l'état du parc immobilier dès 2021.



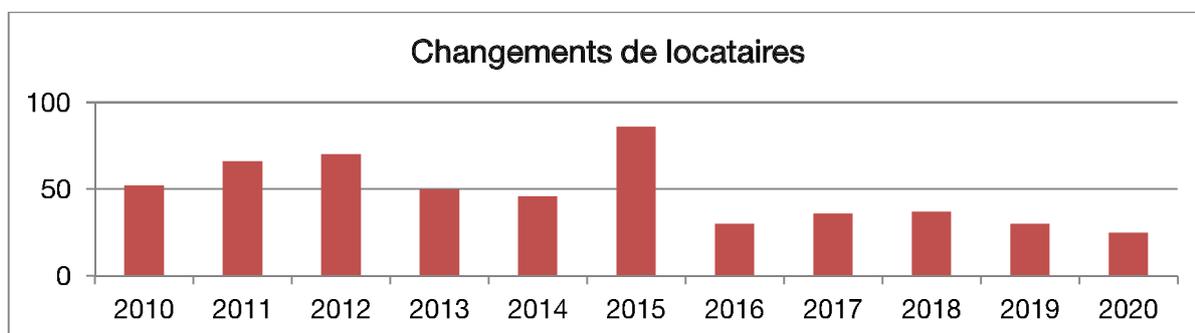
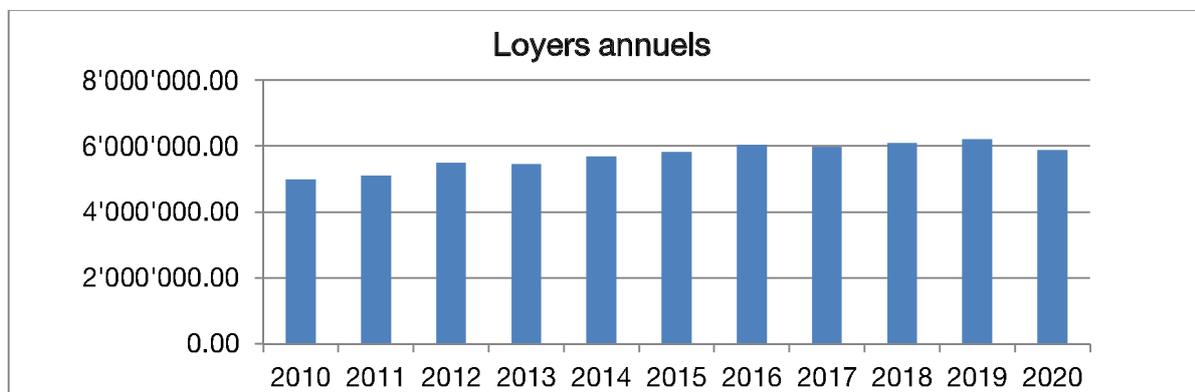
Les frais liés aux actes de vandalisme, malgré une tendance à la baisse constatée en 2019, ont de nouveau augmenté en 2020. Cela concerne essentiellement les cas d'incendie, de bris de glaces

et stores dans les écoles. L'installation de caméras de surveillance a démontré leur efficacité. Les actes d'incivilité dans les immeubles et les WC publics ont, depuis 2017, pratiquement disparu.

**FILIERE GÉRANCE COMMUNALE**

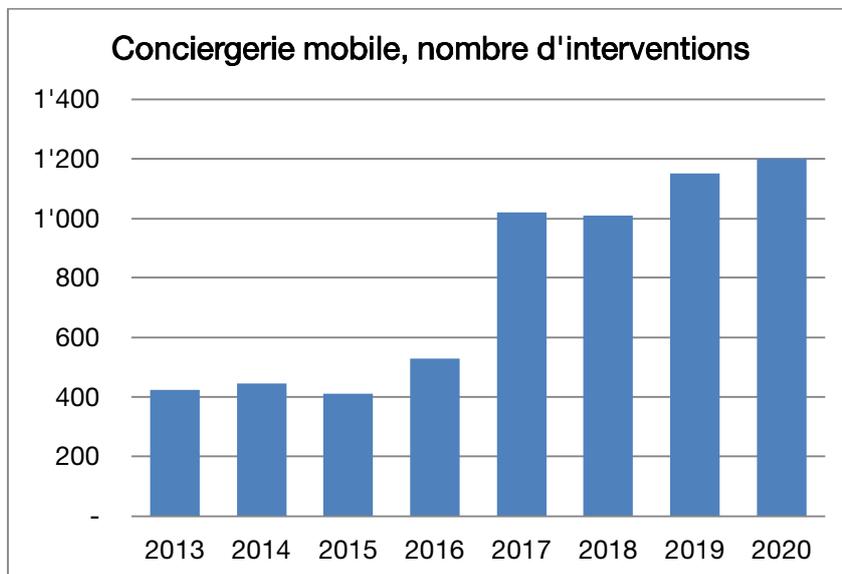
Pour l'année 2020, la gérance communale a encaissé des loyers bruts pour la somme totale de CHF 5'879'192.35. Ce montant a diminué par rapport aux années précédentes, conséquemment aux différents mois de loyers offerts aux locataires concernés par la fermeture de leurs activités (COVID-19).

Au 31 décembre 2020, la somme des loyers non encaissés s'élevait à CHF 9'021.20. Cela comprend les retards de paiement d'un mois de loyer ou plus, ainsi que des suppléments de chauffage. Le montant des arriérés de loyers a diminué et seuls quelques locataires sont régulièrement concernés par les rappels pour un ou deux mois de retard. Un suivi régulier des encaissements est effectué, afin d'éviter des situations difficiles. Des arrangements de paiement sont fréquemment mis en place si cela est nécessaire.



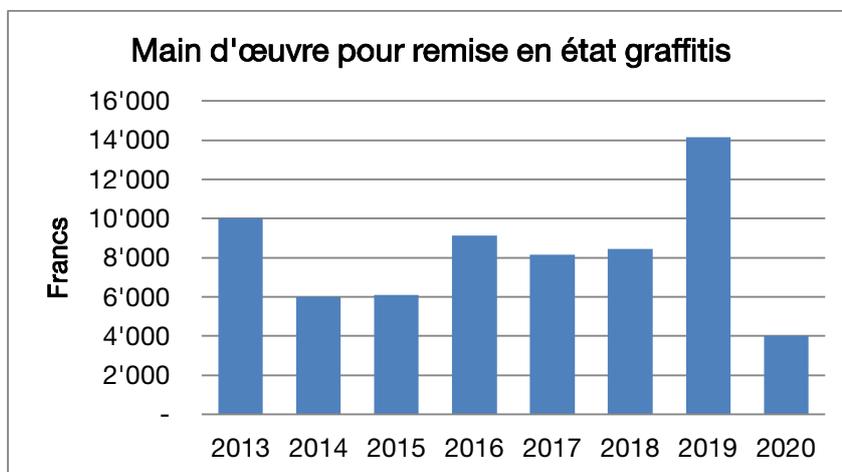
**FILIERE MAINTENANCE ET ENTRETIEN**

Les frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville restent importants en raison du vieillissement des installations.



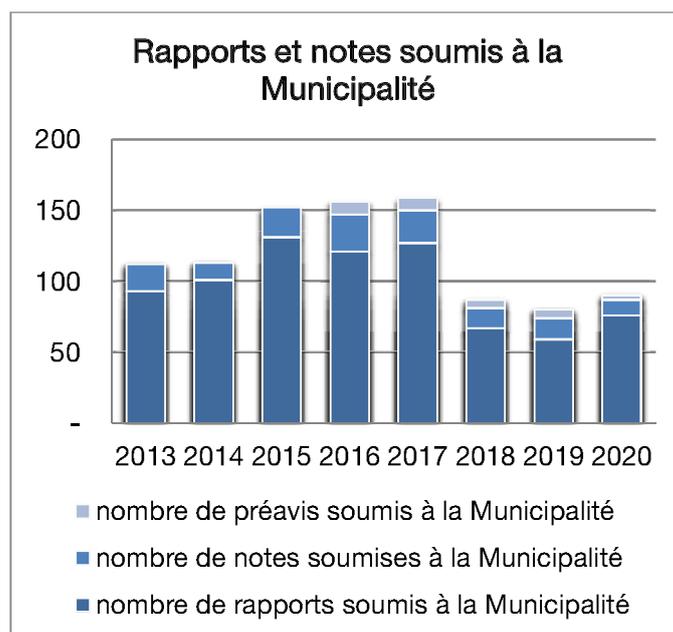
Le nombre d'interventions effectuées par la conciergerie mobile a augmenté ces dernières années en raison du littering et des incivilités. De

plus, suite au départ de M. Wyss à la retraite, les concierges mobiles effectuent davantage de travaux dans les bâtiments HLM, financiers et administratifs.



Suite au premier confinement dû à la crise sanitaire COVID, une nette diminution des dépenses liées aux graffitis a été constatée.

## FILIÈRE ADMINISTRATION



Le volume de rapports, préavis et notes soumis à la Municipalité est constant depuis 2018.

## Perspectives 2021

### FILIÈRE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Dépôt des demandes de permis de construire pour le chantier Place d'Armes et début des travaux de réfection des réseaux d'infrastructures sur la rue des Remparts.
- Lancement de la procédure de concours d'urbanisme pour le projet Front-Gare et signature de la convention de développement du Front Gare avec les partenaires fonciers (CFF et Poste).
- Développement des études concernant la valorisation immobilière, notamment :
  - Etude pour la valorisation du site des Anciennes Casernes, en collaboration avec la filière gestion immobilière et URB.
  - Poursuite de l'étude de la relocalisation du SEY et du STE afin de permettre la valorisation des parcelles communales dans le futur quartier Gare-Lac.
- Fin des études de faisabilité pour le secteur des Isles et démarrage de l'élaboration du nouveau plan d'affectation en collaboration avec URB.
- Finalisation de la proposition de stratégie foncière et immobilière et développement des axes de mise en œuvre.
- Développement des pratiques et outils de gestion de projet.

### FILIÈRE GESTION IMMOBILIÈRE

- Fin des travaux de rénovation de la toiture et des façades du collège Pestalozzi.
- Fin des travaux d'extension des locaux du Stade en collaboration avec le partenaire privé.
- Fin des travaux d'amélioration dans les divers collèges et wifi.
- Travaux d'aménagement intérieur de la tribune de l'ancien hippodrome en locaux de stockage-dépôt.
- Finalisation de l'étude des futures étapes de rénovation du Château et réalisation de la première étape de travaux.
- Vente de l'immeuble Cygnes 7-9-11 à un investisseur, sous réserve de l'octroi du permis de construire.
- Nouvelle phase de mise en conformité OIBT des immeubles communaux pour la période 2021-2025.
- Finalisation de la mise en place du logiciel de gestion immobilière Abalmmo en collaboration avec la gérance communale, ainsi que de celui de planification immobilière Stratus. Etablissement des premières projections.
- Finalisation de l'étude de revalorisation du site de Sports 5 avec un partenaire privé. Demande du crédit d'investissement en vue de la réalisation dès 2022.
- Fin des études concernant le centre funéraire, le théâtre Benno Besson et le temple Pestalozzi puis réalisation de ces projets.

- Début des travaux pour le remplacement des 60 cuisines de l'immeuble Sous-Bois 17-23 et modernisation des ascenseurs.
- Début des travaux pour les nouveaux vestiaires du rugby et la nouvelle pataugeoire, en collaboration avec SPORTS.
- Etude pour la rénovation des immeubles Jordils 65 et Four 5.
- Etude, en collaboration avec la filière développement immobilier et grands projets, de la valorisation du site des Anciennes Casernes.

#### FILIERE GÉRANCE COMMUNALE

---

- Mise en production du nouveau logiciel de gestion Abalmmo avec la partie encaissements et les modules « bail à loyer » et « entretien ».
- Mise en location des 36 logements des deux immeubles J.-A. Venel pour la FYL.
- Suivi du projet de construction d'un locatif sur le site Montagny 13 pour la FYL.
- Migration des objets gérés pour la FYL dans un nouveau logiciel de gestion.
- Suivi du projet de réfection des immeubles à Sous-Bois 11-13-15 et 17-19-21-23 à Yverdon-les-Bains.

#### FILIERE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

---

- Renforcement des intendants sur différents sites scolaires.
- Réorganisation de la filière maintenance et entretien.
- Renforcement de la collaboration avec les filières gestion immobilière et gérance communale.
- Révision de la répartition des tâches entre concierges sur site, concierges mobiles et responsables de secteur.
- Développement des compétences techniques des concierges afin d'améliorer le suivi des installations techniques, avec l'appui de la filière gestion immobilière.

#### FILIERE ADMINISTRATION

---

- Mise en place d'une plateforme de gestion et de partage des connaissances, en étroite collaboration avec URB.
- Instauration de nouveaux processus de reporting pour garantir l'homogénéité dans les filières.
- Développement de la formation et de la diversification des compétences.
- Amorçage de nouvelles démarches pour la digitalisation des processus courants.

## Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 21.04.2021, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

**d'approuver la gestion de l'exercice 2020, vu le rapport de la Commission de gestion.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



J.-D. Carrard



Le Secrétaire :



F. Zürcher